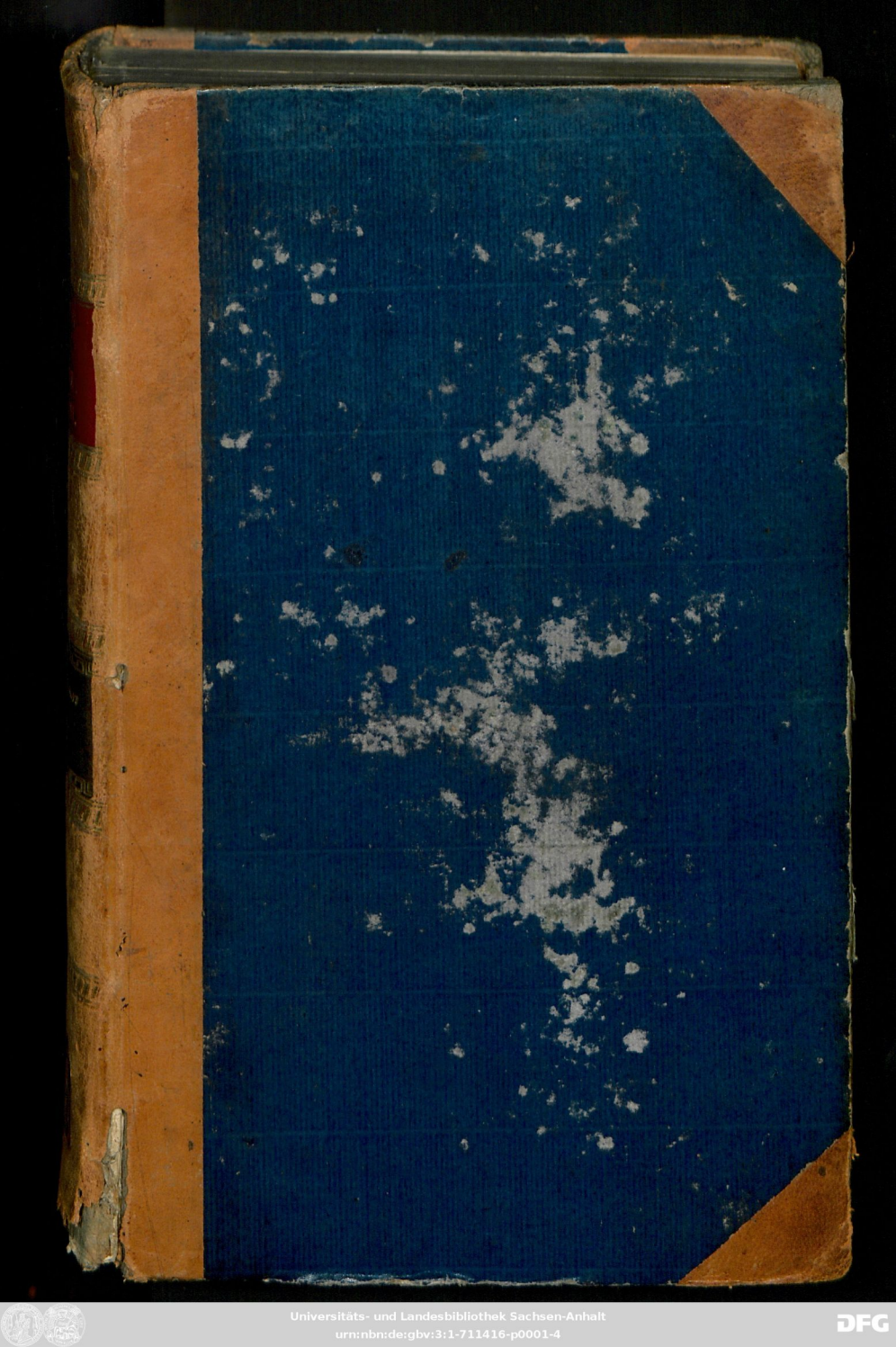

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711416-p0001-4



Rep. XIII. 2. no. 72.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711416-p0002-0

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711416-p0005-6

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME DIX-HUITIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711416-p0007-7

KGENTRIED
UNIVERS.
ZVHALLE

ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

ESSAI

ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE CX.

Du pape Alexandre VI & du roi Louis XII. Crimes du pape & de son fils. Malheurs du faible Louis XII.

LE pape *Alexandre VI* avait alors deux grands objets; celui de joindre au domaine de Rome tant de terres qu'on prétendait en avoir été démembrées, & celui de donner une couronne à son fils *César Borgia*. Le scandale de ses amours & les horreurs de sa conduite ne lui ôtaient rien de son autorité. On ne vit point le peuple se révolter contre lui dans Rome. Il était accusé par la voix publique d'abuser de sa propre fille *Lucrèce*, qu'il enleva successivement à trois maris, dont il fit assassiner le dernier, (*Alfonse d'Arragon*) pour la donner enfin à l'héritier de la maison d'*Est*. Ces noces furent célébrées au Vatican par la plus infame réjouissance que la débauche ait jamais inventée & qui ait effrayé la pudeur. Cinquante courtisanes nues dansèrent devant

Noces incestueuses : jeux abominables.

cette famille inceſtueuſe, & des prix furent donnés aux mouvemens les plus laſcifs. Les enfans de ce pape, le duc de *Gandie*, & *Céſar de Borgia* alors diacre, archevêque de Valence en Eſpagne & cardinal, avaient paſſé publiquement pour ſe diſputer la jouiſſance de leur ſœur *Lucrèce*. Le duc de *Gandie* fut aſſaſſiné dans Rome : la voix publique imputa ce meurtre au cardinal *Borgia*, & *Guichardin* n'héſite pas à l'en accuſer. Le mobilier des cardinaux appartenait après leur mort au pontife ; & il y avait de fortes préſomptions qu'on avait hâté la mort de plus d'un cardinal dont on avait voulu hériter. Cependant le peuple romain était obéiſſant, & toutes les puiſſances recherchaient *Alexandre VI*.

Louis XII vertueux, allié d'un pape fouillé de crimes.

Louis XII, roi de France, ſucceſſeur de *Charles VIII*, s'empreſſa plus qu'aucun autre à s'allier avec ce pontife. Il en avait plus d'une raiſon. Il voulait ſe ſéparer, par un divorce, de ſa femme, fille de *Louis XI*, avec laquelle il avait conſommé ſon mariage, & qui avait vécu avec lui vingt-deux années, mais ſans en avoir d'enfans. Nul droit, hors le droit naturel, ne pouvait autoriſer ce divorce ; mais le dégoût & la politique le rendaient néceſſaire.

Anne de Bretagne, veuve de *Charles VIII*, conſervait pour *Louis XII* l'inclination qu'elle avait ſentie pour le duc d'Orléans ; & s'il ne l'épouſait pas, la Bretagne échappait à la France. C'était un uſage ancien, mais dangereux, de s'adreſſer à Rome, ſoit pour ſe marier avec ſes parentes, ſoit pour répudier ſa femme. Car de tels mariages ou de tels divorces étant ſouvent néceſſaires à l'Etat, la tranquillité d'un royaume dépendait donc de la manière de penſer d'un pape ſouvent ennemi de ce royaume.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711416-p0012-5

L'autre raiſon qui liait *Louis XII* avec *Alexandre VI*, c'était ce droit funeſte qu'on voulait faire valoir ſur les Etats d'Italie. *Louis XII* revendiquait le duché de Milan, parce qu'il comptait parmi ſes grand'mères une ſœur d'un *Viſconti*, lequel avait eu cette principauté. On lui oppoſait la preſcription de l'inveſtiture que l'empereur *Maximilien* avait donnée à *Louis le Maure*, dont même cet empereur avait épouſé la nièce.

Duché de Milan, cauſe des malheurs de la France.

Le droit public féodal toujours incertain ne pouvait être interprété que par la loi du plus fort. Ce duché de Milan, cet ancien royaume des Lombards, était un fief de l'empire. On n'avait point décidé ſi ce fief était mâle ou femelle, ſi les filles devaient en hériter. L'aïeule de *Louis XII*, fille d'un *Viſconti*, duc de Milan, n'avait eu par ſon contrat de mariage que le comté d'Aſt. Ce contrat de mariage fut la ſource des malheurs de l'Italie, des diſgraces de *Louis XII* & des malheurs de *François I.* Preſque tous les Etats d'Italie ont flotté ainſi dans l'incertitude, ne pouvant ni être libres, ni décider à quel maître ils devaient appartenir.

Les droits de *Louis XII* ſur Naples étaient les mêmes que ceux de *Charles VIII.*

Bâtard du pape apporte à *Louis XII* permiſſion d'un divorce.

Le bâtard du pape, *Céſar de Borgia*, fut chargé d'apporter en France la bulle du divorce, & de négocier avec le roi ſur tous ces projets de conquête. *Borgia* ne partit de Rome qu'après être aſſuré du duché de Valentinois, d'une compagnie de cent hommes d'armes & d'une penſion de vingt mille livres que lui donnait *Louis XII*, avec promeſſe de faire épouſer à cet archevêque la ſœur du roi de Navarre.

Céſar Borgia, tout diacre & archevêque qu'il était, paſſa donc à l'état ſéculier, & ſon père le pape donna en même temps diſpenſe à ſon fils & au roi de France, à l'un pour quitter l'Égliſe, à l'autre pour quitter ſa femme. On fut bientôt d'accord. *Louis XII* prépara une nouvelle deſcente en Italie.

Il avait pour lui les Vénitiens, qui devaient partager une partie des dépouilles du Milanais. Ils avaient déjà pris le Breſſan & le pays de Bergame : ils voulaient au moins le Crémonois, ſur lequel ils n'avaient pas plus de droit que ſur Conſtantinople.

L'empereur *Maximilien*, qui eût dû défendre le duc de Milan, oncle de ſa femme, & ſon vaſſal contre la France ſon ennemie naturelle, n'était alors en état de défendre perſonne. Il ſe ſoutenait à peine contre les Suiſſes, qui achevaient d'ôter à la maiſon d'*Autriche* ce qui lui reſtait dans leur pays. *Maximilien* joua donc en cette conjoncture le rôle forcé de l'indifférence.

Louis XII termina tranquillement quelques diſcuſſions avec le fils de cet empereur, *Philippe le beau*, père de *Charles-Quint*, maître des Pays-Bas ; & ce *Philippe le beau* rendit hommage en perſonne à la France pour les comtés de Flandre & d'Artois. Le chancelier *Gui de Rochefort* reçut dans Arras cet hommage. Il était aſſis & couvert, tenant entre ſes mains les mains jointes du prince, qui découvert, ſans armes & ſans ceinture, prononça ces mots : *Je fais hommage à monſieur le roi pour mes pairies de Flandre & d'Artois*, &c.

Louis XII ayant d'ailleurs renouvelé les traités de *Charles VIII* avec l'Angleterre, assuré de tous côtés, du moins pour un temps, fait passer les Alpes à son armée. Il est à remarquer qu'en entreprenant cette guerre, loin d'augmenter les impôts, il les diminua, & que cette indulgence commença à lui faire donner le nom de *père du peuple*. Mais il vendit plusieurs offices qu'on nomme royaux, & surtout ceux des finances. (1) N'eût-il pas mieux valu établir des impôts également répartis que d'introduire la vénalité honteuse des charges dans un pays dont il voulait être le père? Cet usage de mettre des emplois à l'encan venait d'Italie : on a vendu long-temps à Rome les places de la chambre apostolique, & ce n'est que de nos jours que les papes ont aboli cette coutume.

Louis XII introduit la vénalité des emplois.

L'armée que *Louis XII* envoya au-delà des Alpes n'était guère plus forte que celle avec laquelle *Charles VIII* avait conquis Naples. Mais ce qui doit paraître étrange, c'est que *Louis le Maure*, simple duc de Milan, de Parme & de Plaisance, & seigneur de Gènes, avait une armée tout aussi considérable que le roi de France.

On vit encore ce que pouvait *la furia Francese* contre la sagacité italienne. L'armée du roi s'empara en vingt jours de l'Etat de Milan & de celui de 1499.

(1) On ne vit alors dans la vente de ces offices qu'un moyen d'avoir de l'argent : il en fut de même lorsque *François I* vendit les charges de judicature, lorsqu'*Henri III* vendit les maîtrises dans les arts & métiers. Mais dans la suite on s'est avisé de faire l'apologie de ces usages honteux ou tyranniques, de les regarder comme de belles institutions politiques, liées avec l'esprit de la nation & avec la constitution de l'Etat.

Gènes, tandis que les Vénitiens occupèrent le Crémonois.

Il entre dans Milan.

Louis XII, après avoir pris ces belles provinces par ses généraux, fit son entrée dans Milan ; il y reçut les députés de tous les Etats d'Italie en homme qui était leur arbitre. Mais à peine fut-il retourné à Lyon que la négligence, qui suit presque toujours la fougue, fit perdre aux Français le Milanais, comme

1500. ils avaient perdu Naples. *Louis le Maure*, dans cet établissement passager, payait un ducat d'or pour chaque tête de Français qu'on lui portait. Alors *Louis XII* fit un nouvel effort. *Louis de la Trimouille* va réparer les fautes qu'on avait faites. On rentre dans le Milanais. Les Suisses qui depuis *Charles VIII* faisaient usage de leur liberté pour se vendre à qui les payait, étaient à la fois en grand nombre dans l'armée française, & dans la milanaise. Il est remarquable que les ducs de Milan furent les premiers princes qui prirent des Suisses à leur solde. *Marie Sforze* avait donné cet exemple aux souverains,

Louis le maure trahi, & méritant de l'être.

Quelques capitaines de cette nation, si ressemblante jusqu'alors aux anciens Lacédémoniens, par la liberté,

1500. l'égalité, la pauvreté & le courage, flétrirent sa gloire par l'amour de l'argent. Ils gardaient dans Novare le duc de Milan, qui leur avait confié sa personne préférablement aux Italiens. Mais loin de mériter cette confiance, ils composèrent avec les Français. Tout ce que *Louis le Maure* put en obtenir, ce fut de sortir avec eux habillé à la suisse, & une hallebarde à la main. Il parut ainsi à travers les haies des soldats français : mais ceux qui l'avaient vendu le firent bientôt reconnaître. Il est pris, conduit à

Pierre-en-Scise, de-là dans la même tour de Bourges où *Louis XII* lui-même avait été en prison ; enfin transféré à Loches, où il vécut encore dix années, non dans une cage de fer, comme on le croit communément, mais servi avec distinction, & se promenant les dernières années à cinq lieues du château.

Louis XII, maître du Milanais & de Gènes, veut encore avoir Naples ; mais il devait craindre ce même *Ferdinand le catholique* qui en avait déjà chassé les Français.

Ainsi qu'il s'était uni avec les Vénitiens pour conquérir le Milanais dont ils partagèrent les dépouilles, il s'unit avec *Ferdinand* pour conquérir Naples. Le roi catholique alors aima mieux dépouiller sa maison que la secourir. Il partagea par un traité avec la France ce royaume où régnait *Fréderic*, le dernier roi de la branche bâtarde d'*Arragon*. Le roi catholique retient pour lui la Pouille & la Calabre : le reste est destiné pour la France. Le pape *Alexandre VI*, allié de *Louis XII*, entre dans cette conjuration contre un monarque innocent son feudataire, & donne aux deux rois l'investiture qu'il avait donnée au roi de Naples. Le roi catholique envoie ce même général *Gonsalve de Cordoue* à Naples, sous prétexte de défendre son parent, & en effet pour l'accabler. Les Français arrivent par mer & par terre. Il faut avouer que dans cette conquête de Naples il n'y eut qu'injustice, perfidie & bassesse ; mais l'Italie ne fut pas gouvernée autrement pendant plus de six cents années.

Injustices horribles & communes.

Les Napolitains n'étaient point dans l'habitude de combattre pour leurs rois. L'infortuné monarque 1501.

trahi par son parent, pressé par les armes françaises, dénué de toute ressource, aima mieux se remettre dans les mains de *Louis XII*, qu'il crut généreux, que dans celles du roi catholique, qui le traitait avec tant de perfidie. Il demande aux Français un passeport pour sortir de son royaume. Il vient en France avec cinq galères, & là il reçoit une pension du roi de cent vingt mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Etrange destinée pour un souverain!

Louis XII avait donc tout à la fois un duc de Milan prisonnier, un roi de Naples suivant sa cour & son pensionnaire. La république de Gènes était une de ses provinces. Le royaume peu chargé d'impôts était un des plus florissans de la terre. Il lui manquait seulement l'industrie du commerce & la gloire des beaux arts, qui étaient, comme nous le verrons, le partage de l'Italie.

CHAPITRE CXI.

Attentats de la famille d'Alexandre VI & de César de Borgia. Suite des affaires de Louis XII avec Ferdinand le catholique. Mort du pape.

ALEXANDRE VI fesait alors en petit ce que *Louis XII* exécutait en grand. Il conquérait les fiefs de la Romagne par les mains de son fils. Tout était destiné à l'agrandissement de ce fils; mais il n'en jouit guère. Il travaillait sans y penser pour le domaine ecclésiastique.

Il n'y eut ni violence ni artifice, ni grandeur de courage, ni scélératesse que *César Borgia* ne mît en usage. Il employa pour envahir huit ou dix petites villes, & pour se défaire de quelques petits seigneurs, plus d'art que les *Alexandres*, les *Gengis*, les *Tamerlans*, les *Mahomets* n'en mirent à subjuguer une grande partie de la terre. On vendit des indulgences pour avoir une armée. Le cardinal *Bembo* assure que dans les seuls domaines de Venise on en vendit pour près de seize cents marcs d'or. On imposa le dixième sur tous les revenus ecclésiastiques, sous prétexte d'une guerre contre les Turcs : & il ne s'agissait que d'une petite guerre aux portes de Rome.

Sacriléges & meurtres.

D'abord on saisit les places des *Colonna* & des *Savelli* auprès de Rome. *Borgia* emporta par force & par adresse Forli, Faënza, Rimini, Imola, Piombino ; & dans ces conquêtes, la perfidie, l'assassinat, l'empoisonnement font une partie de ses armes. Il demande au nom du pape des troupes & de l'artillerie au duc *d'Urbin*. Il s'en sert contre le duc *d'Urbin* même, & lui ravit son duché. Il attire dans une conférence le seigneur de la ville de Camerino ; il le fait étrangler avec ses deux fils. Il engage par les plus grands sermens le duc de Gravina, *Oliverotto*, *Pagolo Vitelli*, & un autre, à venir traiter avec lui auprès de Sinigaglia. L'embuscade était préparée. Il fait massacrer impitoyablement *Vitelli* & *Oliverotto*. Pourrait-on penser que *Vitelli* en expirant suppliât son assassin d'obtenir pour lui auprès du pape son père une indulgence à l'article de la mort ? c'est pourtant ce que disent les contemporains. Rien ne montre mieux la faiblesse humaine & le pouvoir de

Excès de superstition.

l'opinion. Si *Céſar Borgia* fût mort avant *Alexandre VI* du poiſon qu'on prétend qu'ils préparèrent à des cardinaux & qu'ils bûrent l'un & l'autre, il ne faudrait pas s'étonner que *Borgia* en mourant eût demandé une indulgence plénière au pontife ſon père.

Excès de cruauté & d'infamie.

Alexandre VI dans le même temps ſe ſaiſiſſait des amis de ces infortunés, & les feſait étrangler au château S^t Ange. *Guicciardino* croit que le ſeigneur de Farneza, nommé *Aſtor*, jeune homme d'une grande beauté, livré au bâtard du pape, fut forcé de ſervir à ſes plaiſirs, & envoyé enſuite avec ſon frère naturel au pape, qui les fit périr tous deux par la corde. Le roi de France, père de ſon peuple, & honnête homme chez lui, favoriſait en Italie ces crimes qu'il aurait puni dans ſon royaume. Il s'en rendait le complice; il abandonnait au pape ces victimes, pour être ſecondé par lui dans ſa conquête de Naples. Ce qu'on appelle la politique, l'intérêt d'Etat, le rendit injuſte en faveur d'*Alexandre VI*. Quelle politique, quel intérêt d'Etat, de ſeconder les atrocités d'un ſcélérat qui le trahit bientôt après! Et comment les hommes ſont gouvernés! Un pape, & ſon bâtard qu'on avait vu archevêque, ſouillaient l'Italie de tous les crimes; un roi de France, qu'on a nommé père du peuple, les ſecondait; & les nations hébétées demeuraient dans le ſilence.

La deſtinée des Français, qui était de conquérir Naples, était auſſi d'en être chaſſés. *Ferdinand le catholique* ou *le perfide*, qui avait trompé le dernier roi de Naples ſon parent, ne fut pas plus fidelle à *Louis XII*. Il fut bientôt d'accord avec *Alexandre VI* pour ôter au roi de France ſon partage.

Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de *grand capitaine*, & non de *vertueux*, lui qui disait que *la toile d'honneur doit être grossièrement tissue*, trompa d'abord les Français, & ensuite les vainquit. Il me semble qu'il y a eu souvent dans les généraux français beaucoup plus de ce courage que l'honneur inspire que de cet art nécessaire dans les grandes affaires. Le duc de *Nemours*, descendant de *Clovis*, commandait les Français ; il appela *Gonsalve* en duel. *Gonsalve* répondit en battant plusieurs fois son armée, & surtout à Cérignola dans la Pouille où *Nemours* fut tué avec quatre mille français. Il ne périt, dit-on, que neuf espagnols dans cette bataille ; preuve évidente que *Gonsalve* avait choisi un poste avantageux, que *Nemours* avait manqué de prudence, & qu'il n'avait que des troupes découragées. En vain le fameux chevalier *Bayard* soutint seul sur un pont étroit l'effort de deux cents ennemis qui l'attaquaient : cet effort de valeur fut glorieux & inutile. On le comparait à *Horatius Cocles*, mais il ne combattait pas pour des Romains.

Français battus.

1503.

Ce fut dans cette guerre qu'on trouva une nouvelle manière d'exterminer les hommes. *Pierre de Navarre*, soldat de fortune & grand général espagnol, inventa les mines, dont les Français éprouvèrent les premiers effets.

Mines inventées.

La France cependant était alors si puissante que *Louis XII* put mettre à la fois trois armées en campagne, & une flotte en mer. De ces trois armées, l'une fut destinée pour Naples, les deux autres pour le Roussillon & pour Fontarabie. Mais aucune de ces armées ne fit des progrès, & celle de Naples fut

bientôt entièrement dissipée, tant on opposa une mauvaise conduite à celle du *grand capitaine*. Enfin *Louis XII* perdit sa part du royaume de Naples sans retour.

1503. Mort d'*Alexandre VI.*

Bientôt après, l'Italie fut délivrée d'*Alexandre VI* & de son fils. Tous les historiens se plaisent à transmettre à la postérité que ce pape mourut du poison qu'il avait destiné dans un festin à plusieurs cardinaux, trépas digne en effet de sa vie; mais le fait est bien peu vraisemblable. On prétend que dans un besoin pressant d'argent, il voulut hériter de ces cardinaux; mais il est prouvé que *César Borgia* emporta cent mille ducats d'or du trésor de son père après sa mort: le besoin n'était donc pas réel. D'ailleurs, comment se méprit-on à cette bouteille de vin empoisonnée, qui, dit-on, donna la mort au pape, & mit son fils au bord du tombeau? Des hommes qui ont une si longue expérience du crime ne laissent pas lieu à une telle mépriſe. On ne cite personne qui en ait fait l'aveu; il paraît donc bien difficile qu'on en fût informé. Si quand le pape mourut, cette cause de sa mort avait été sue, elle l'eût été par ceux-là même qu'on avait voulu empoisonner. Ils n'eussent point laissé un tel crime impuni; ils n'eussent point souffert que *Borgia*, s'emparât paisiblement des trésors de son père. Le peuple qui hait souvent ses maîtres & qui a de tels maîtres en exécration, tenu dans l'esclavage sous *Alexandre*, eût éclaté à sa mort: il eût troublé la pompe funèbre de ce monstre; il eût déchiré son abominable fils. Enfin le journal de la maison de *Borgia* porte que le pape âgé de soixante & douze ans fut attaqué d'une fièvre

tierce, qui bientôt devint continue & mortelle : ce n'eſt pas là l'effet du poiſon. On ajoute que le duc de *Borgia* ſe fit enfermer dans le ventre d'une mule. Je voudrais bien ſavoir de quel venin le ventre d'une mule eſt l'antidote. Et comment ce *Borgia* moribond ſerait-il allé au Vatican prendre cent mille ducats d'or ? était-il enfermé dans ſa mule quand il enleva ce tréſor ?

Voulut-il empoiſonner neuf cardinaux ?

Il eſt vrai qu'après la mort du pape il y eut du tumulte dans Rome. Les *Colonnes* & les *Urſins* y rentrèrent en armes. Mais c'était dans ce tumulte même qu'on eût dû accuſer ſolemnellement le père & le fils de ce crime. Enfin le pape *Jules II*, mortel ennemi de cette maiſon, & qui eut long-temps le duc en ſa puiſſance, ne lui imputa point ce que la voix publique lui attribue.

Mais d'un autre côté pourquoi le cardinal *Bembo*, *Guichardin*, *Paul Jove*, *Tomaſi* & tant de contemporains s'accordent-ils dans cette étrange accuſation ? d'où viennent tant de circonſtances détaillées ? pourquoi nomme-t-on l'eſpèce de poiſon dont on ſe ſervit, qui s'appelait *cantarella* ? On peut répondre qu'il n'eſt pas difficile d'inventer quand on accuſe, & qu'il fallait colorer de quelques vraiſemblances une accuſation ſi horrible, que ces écrivains ne ſe feſaient pas ſcrupule de charger *Alexandre* d'un forfait de plus, & qu'on pouvait ſoupçonner cette dernière ſcélérateſſe lorſque tant d'autres étaient avérées.

Alexandre VI laiſſa dans l'Europe une mémoire plus odieuſe que celle des *Néron* & des *Caligula*, parce que la ſainteté de ſon miniſtère le rendit plus coupable. Cependant c'eſt à lui que Rome dut ſa

grandeur temporelle ; & ce fut lui qui mit ſes ſucceſſeurs en état de tenir quelquefois la balance de l'Italie. Son fils perdit tout le fruit de ſes crimes, que l'Egliſe recueillit. Preſque toutes les villes dont il s'était emparé ſe donnèrent à d'autres, dès que ſon père fut mort ; & le pape *Jules II* le força bientôt après de lui rendre celles qui lui reſtaient. Il ne conſerva rien de toute ſa funeſte grandeur. Tout fut pour le S^t Siége, à qui ſa ſcélérateſſe fut plus utile que ne l'avait été l'habileté de tant de papes, ſoutenue des armes de la religion. Mais ce qui eſt ſingulier, c'eſt que cette religion ne fut pas attaquée alors ; comme la plupart des princes, des miniſtres & des guerriers n'en avaient point du tout, les crimes des papes ne les inquiétaient pas. L'ambition effrénée ne ſefait aucune réflexion à cette ſuite horrible de ſacriléges : on n'étudiait point, on ne liſait point. Le peuple hébété allait en pélerinage. Les grands égorgeaient & pillaient, ils ne voyaient dans *Alexandre VI* que leur ſemblable, & on donnait toujours le nom de S^t Siége au ſiége de tous les crimes.

Machiavel prétend que les meſures de *Borgia* étaient ſi bien priſes qu'il devait reſter maître de Rome & de tout l'Etat eccléſiaſtique après la mort de ſon père ; mais qu'il ne pouvait pas prévoir que lui-même ſerait aux portes du tombeau, dans le temps qu'*Alexandre* y deſcendrait. Amis, ennemis, alliés, parens, tout l'abandonna en peu de temps, ou le trahit, comme il avait trahi tout le monde. *Conſalve de Cordoue*, le grand capitaine auquel il s'était confié, l'envoya priſonnier en Eſpagne. *Louis XII* lui ôta ſon duché de Valentinois & ſa

penſion. Enfin évadé de ſa priſon, il ſe réfugia dans la Navarre. Le courage qui n'eſt pas une vertu, mais une qualité heureuſe, commune aux ſcélérats & aux grands hommes, ne l'abandonna pas dans ſon aſile. Il ne quitta en rien ſon caractère; il intrigua; il commanda l'armée du roi de Navarre ſon beau-frère, dans une guerre qu'il conſeilla pour dépoſſéder les vaſſaux de la Navarre, comme il avait autrefois dépoſſédé les vaſſaux de l'Empire & du S^t Siége. Il fut tué les armes à la main. Sa mort fut glorieuſe; & nous voyons dans le cours de cette hiſtoire des ſouverains légitimes, & des hommes vertueux périr par la main des bourreaux.

Mort du bâtard du pape.

CHAPITRE CXII.

Suite des affaires politiques de Louis XII.

IL eût été poſſible aux Français de reprendre Naples, de même qu'ils avaient repris le Milanais. L'ambition du premier miniſtre de *Louis XII* fut cauſe que cet Etat fut perdu pour toujours. Le cardinal *Chaumont d'Amboiſe*, archevêque de Rouen, tant loué pour n'avoir eu qu'un ſeul bénéfice, mais à qui la France, qu'il gouvernait en maître, tenait au moins lieu d'un ſecond, voulut en avoir un autre plus relevé. (2) Il prétendit être pape après

Ambition du cardinal d'*Amboiſe*, plus loué que louable.

(2) Il paraît que le cardinal avait de l'ambition & de l'avidité, & qu'il ne montra dans les affaires qu'une habileté très-médiocre. Mais comme il ne fut ni ſanguinaire ni déprédateur, & ſurtout qu'il fut ſouvent trompé, il a laiſſé la réputation d'un homme vertueux; réputation facile à obtenir dans le ſiècle des *Ferdinand* & des *Borgia*.

D'Amboise veut être pape.

la mort d'*Alexandre VI*, & on eût été forcé de l'élire, s'il eût été auſſi politique qu'ambitieux. Il avait des tréſors : les troupes qui devaient aller au royaume de Naples étaient aux portes de Rome : mais les cardinaux italiens lui perſuadèrent d'éloigner cette armée, afin que ſon élection en parût plus libre, & en fût plus valide. Il l'écarta, & alors le cardinal
1503. *Julien de la Rovère* fit élire *Pie III* qui mourut au bout de vingt-ſept jours. Enſuite ce cardinal *Julien*, qu'on appelle *Jules II*, fut pape lui-même. Cependant la ſaiſon pluvieuſe empêcha les Français de paſſer aſſez tôt le Garillan, & favoriſa *Gonſalve de Cordoue*. Ainſi le cardinal d'*Amboiſe*, qui pourtant paſſa pour un homme ſage, perdit à la fois la tiare pour lui, & Naples pour ſon roi.

Une ſeconde faute d'un autre genre qu'on lui a reprochée, fut l'incompréhenſible traité de Blois, par lequel le conſeil du roi démembrait & détruiſait d'un coup de plume la monarchie françaiſe. Par ce traité le roi donnait la ſeule fille qu'il eût d'*Anne de Bretagne* au petit-fils de l'empereur & du roi *Ferdinand d'Arragon* ſes deux ennemis, à ce même prince qui fut depuis, ſous le nom de *Charles-Quint*, ſi terrible à la France & à l'Europe. Qui croirait que ſa dot devait être compoſée de la Bretagne entière, de la Bourgogne; & qu'on abandonnait Milan, Gènes, ſur leſquels on cédait ſes droits ? Voilà ce

M. *de Voltaire* l'a peut-être trop loué dans la Henriade, le dernier des quatre vers où il en parle eſt peut-être le ſeul qui ſoit rigoureuſement vrai. Mais M. *de Voltaire*, encore très-jeune lorſqu'il fit la Henriade, parlait alors d'après l'opinion générale, & non d'après ſes propres recherches ſur l'hiſtoire.

que

que *Louis XII* ôtait à la France en cas qu'il mourût sans enfans mâles. On ne peut excuser un traité si extraordinaire qu'en disant que le roi & le cardinal d'*Amboise* n'avaient nulle intention de le tenir, & qu'enfin *Ferdinand* avait accoutumé le cardinal d'*Amboise* à l'artifice. Mais quel artifice & quelle infamie! On est réduit à imputer au bon *Louis XII* l'imbécillité ou la fraude.

Aussi les états-généraux assemblés à Tours réclamèrent contre ce projet funeste. Peut-être le roi, qui s'en repentait, eut-il l'habileté de se faire demander par la France entière ce qu'il n'osait faire de lui-même. Peut-être céda-t-il par raison aux remontrances de la nation. L'héritière d'*Anne de Bretagne* fut donc ôtée à l'héritier de la maison d'Autriche & de l'Espagne, ainsi qu'*Anne* elle-même avait été ravie à l'empereur *Maximilien*. Elle épousa le comte d'Angoulême, qui fut depuis *François I*. La Bretagne deux fois unie à la France, & deux fois prête à lui échapper, lui fut incorporée; & la Bourgogne n'en fut point démembrée. 1506.

Une autre faute qu'on reproche à *Louis XII* fut de se liguer contre les Vénitiens ses alliés avec tous ses ennemis secrets. Ce fut un événement inouï jusqu'alors que la conspiration de tant de rois contre une république, qui trois cents années auparavant était une ville de pêcheurs devenus d'illustres négocians.

CHAPITRE CXIII.

De la ligue de Cambrai, & quelle en fut la suite. Du pape Jules II, &c.

LE pape *Jules II*, né à Savone, domaine de Gènes, voyait avec indignation sa patrie sous le joug de la France. Un effort que fit Gènes en ce temps-là, pour recouvrer son ancienne liberté, avait été puni par *Louis XII* avec plus de faste que de rigueur. Il était entré dans la ville l'épée nue à la main; il avait fait brûler en sa présence tous les priviléges de la ville; ensuite ayant fait dresser son trône dans la grande place sur un échafaud superbe, il fit venir les Génois au pied de l'échafaud, qui entendirent leur sentence à genoux. Il ne les condamna qu'à une amende de cent mille écus d'or, & bâtit une citadelle qu'il appela *la bride de Gènes*.

Le pape qui, comme tous ses prédécesseurs, aurait voulu chasser tous les étrangers d'Italie, cherchait à renvoyer les Français au-delà des Alpes; mais il voulait d'abord que les Vénitiens s'unissent avec lui, & commençassent par lui remettre beaucoup de villes que l'Eglise réclamait. La plupart de ces villes avaient été arrachées à leurs possesseurs par le duc de Valentinois, *César Borgia;* & les Vénitiens, toujours attentifs à leurs intérêts, s'étaient emparés immédiatement après la mort d'*Alexandre VI* de Rimini, de Faënza, de beaucoup de terres dans la Romagne, dans le Ferrarois & dans le duché d'Urbin.

Ils voulurent retenir leurs conquêtes. *Jules II* se servit alors contre Veniſe des Français mêmes contre leſquels il eût voulu l'armer. Ce ne fut pas aſſez des Français ; il fit entrer toute l'Europe dans la ligue.

Jules II veut accabler les Vénitiens par les Français.

Il n'y avait guère de ſouverain qui ne pût redemander quelque territoire à cette république. L'empereur *Maximilien* avait des prétentions illimitées comme empereur : un fait très-intéreſſant qui n'a pas été connu à l'abbé *Dubos* dans ſon excellente hiſtoire de *la ligue de Cambrai*, un fait qui nous paraît aujourd'hui très-extraordinaire, & qui pourtant ne l'était pas aux yeux de la chancellerie allemande, c'eſt que l'empereur *Maximilien* avait cité déjà le doge *Loredano* & tout le ſénat de Veniſe à comparaître devant lui, & à demander pardon de n'avoir pas ſouffert qu'il paſſât par leur territoire avec des troupes, pour aller ſe faire couronner empereur à Rome. Le ſénat n'ayant point obéi à ſes ſommations, la chambre impériale le condamna par contumace & le mit au ban de l'empire.

Tous les princes contre Veniſe.

Il eſt donc évident qu'on regardait à Vienne les Vénitiens comme des vaſſaux rebelles, & que jamais la cour impériale ne ſe départit de ſes prétentions ſur preſque toute l'Europe. S'il eût été auſſi aiſé de prendre Veniſe que de la condamner, cette république la plus ancienne & la plus floriſſante de la terre n'exiſterait plus. Le droit le plus ſacré des hommes, la liberté, ce droit plus ancien que tous les empires, ne ſerait qu'une rébellion. C'eſt-là un étrange droit public !

D'ailleurs Vérone, Vicence, Padoue, la Marche

Trévisane, le Frioul, étaient à la bienséance de l'empereur. Le roi d'Arragon *Ferdinand le catholique* pouvait reprendre quelques villes maritimes dans le royaume de Naples, qu'il avait engagées aux Vénitiens. C'était une manière prompte de s'acquitter. Le roi de Hongrie avait des prétentions sur une partie de la Dalmatie. Le duc de Savoie pouvait aussi revendiquer l'île de Chypre, parce qu'il était allié de la maison de *Chypre* qui n'existait plus. Les Florentins, en qualité de voisins, avaient aussi des droits.

1508. Presque tous les potentats, ennemis les uns des autres, suspendirent leurs querelles pour s'unir ensemble à Cambrai contre Venise. Le Turc, son ennemi naturel, & qui était alors en paix avec elle, fut le seul qui n'accéda pas à ce traité. Jamais tant de rois ne s'étaient ligués contre l'ancienne Rome. Venise était aussi riche qu'eux tous ensemble. Elle se confia dans cette ressource, & surtout dans la désunion qui se mit bientôt entre tant d'alliés. Il ne tenait qu'à elle d'appaiser *Jules II*, principal auteur de la ligue; mais elle dédaigna de demander grâce, & osa attendre l'orage. C'est peut-être la seule fois qu'elle ait été téméraire.

Les excommunications, plus méprisées chez les Vénitiens qu'ailleurs, furent la déclaration du pape. *Louis XII* envoya un héraut d'armes annoncer la guerre au doge. Il redemandait le Crémonois, qu'il avait cédé lui-même aux Vénitiens, quand ils l'avaient aidé à prendre le Milanais. Il revendiquait le Bressan, Bergame & d'autres terres.

Cette rapidité de fortune qui avait accompagné

les Français dans les commencemens de toutes leurs expéditions, ne se démentit pas. *Louis XII* à la tête de son armée détruisit les forces vénitiennes à la célèbre journée d'Agnadel près de la rivière d'Adda. Alors chacun des prétendans se jeta sur son partage. *Jules II* s'empara de toute la Romagne. Ainsi les papes, qui devaient, dit-on, à un empereur de France leurs premiers domaines, durent le reste aux armes de *Louis XII.* Ils furent alors en possession de presque tout le pays qu'ils occupent aujourd'hui.

Louis XII ne sert qu'à la grandeur du pape.

1509.

Les troupes de l'empereur, s'avançant cependant dans le Frioul, s'emparèrent de Trieste, qui est resté à la maison d'*Autriche.* Les troupes d'Espagne occupèrent ce que Venise avait en Calabre. Il n'y eut pas jusqu'au duc de Ferrare & au marquis de Mantoue, autrefois général au service des Vénitiens, qui ne saisissent leur proie. Venise passa de la témérité à la consternation. Elle abandonna elle-même ses villes de terre ferme, & leur remit non-seulement les sermens de fidélité, mais l'argent qu'elles devaient à l'Etat; & réduite à ses lagunes, elle implora la miséricorde de l'empereur *Maximilien*, qui se voyant heureux fut inflexible.

Le sénat excommunié par le pape & opprimé par tant de princes n'eut alors d'autre parti à prendre que de se jeter entre les bras du Turc. Il députa *Louis Raimond* en qualité d'ambassadeur vers *Bajazet;* mais l'empereur *Maximilien* ayant échoué au siége de Padoue, les Vénitiens reprirent courage & contre-mandèrent leur ambassadeur. Au lieu de devenir tributaires de la porte ottomane, ils consentirent

à demander pardon au pape *Jules II*, auquel ils envoyèrent six nobles. Le pape leur imposa des pénitences comme s'il avait fait la guerre par ordre de DIEU, & comme si DIEU avait ordonné aux Vénitiens de ne pas se défendre.

Jules II ayant rempli son premier projet d'agrandir Rome sur les ruines de Venise songea au second; c'était de chasser les Barbares d'Italie.

Louis XII était retourné en France, prenant toujours, ainsi que *Charles VIII*, moins de mesures pour conserver qu'il n'avait eu de promptitude à conquérir. Le pape pardonna aux Vénitiens qui, revenus de leur première terreur, résistaient aux armes impériales.

Jules II veut chasser les Français qui l'ont servi.

Enfin il se ligua avec cette même république contre ces mêmes Français, après l'avoir opprimée par eux. Il voulait détruire en Italie tous les étrangers les uns par les autres, exterminer le reste alors languissant de l'autorité allemande, & faire de l'Italie un corps puissant dont le souverain pontife serait le chef. Il n'épargna dans ces desseins ni négociations ni argent ni peines. Il fit lui-même la guerre; il alla à la tranchée; il affronta la mort. Nos historiens blâment son ambition & son opiniâtreté; il fallait aussi rendre justice à son courage & à ses grandes vues. C'était un mauvais prêtre, mais un prince aussi estimable qu'aucun de son temps.

Une nouvelle faute de *Louis XII* seconda les desseins de *Jules II*. Le premier avait une économie qui est une vertu dans le gouvernement ordinaire d'un Etat paisible, & un vice dans les grandes affaires.

Une mauvaise discipline fesait consister alors toute la force des armées dans la gendarmerie qui combattait à pied comme à cheval. On n'avait pas su faire encore une bonne infanterie française, ce qui était pourtant aisé, comme l'expérience l'a prouvé depuis ; & les rois de France soudoyaient des fantassins allemands ou suisses.

On sait que les Suisses surtout avaient contribué à la conquête du Milanais. Ils avaient vendu leur sang, & jusqu'à leur bonne foi, en livrant *Louis le maure*. Les cantons demandèrent au roi une augmentation de pension ; *Louis* la refusa. Le pape profita de la conjoncture. Il les flatta & leur donna de l'argent : il les encouragea par les titres qu'il leur prodigua de défenseurs de l'Eglise. Il fit prêcher chez eux contre les Français. Ils accouraient à ces sermons guerriers qui flattaient leurs passions. C'était prêcher une croisade.

On voit que par la bizarrerie des conjonctures, ces mêmes Français étaient alors les alliés de l'empire allemand, dont ils ont été si souvent ennemis. Ils étaient de plus ses vassaux. *Louis XII* avait donné pour l'investiture de Milan cent mille écus d'or à l'empereur *Maximilien*, qui n'était ni un allié puissant ni un ami fidelle ; & comme empereur, il n'aimait ni les Français ni le pape.

Ferdinand le catholique, par qui *Louis XII* fut toujours trompé, abandonna la ligue de Cambrai, dès qu'il eut ce qu'il prétendait en Calabre. Il reçut du pape l'investiture pleine & entière du royaume de Naples. *Jules II* le mit à ce prix entièrement dans ses intérêts. Ainsi le pape par sa politique avait pour lui

les Vénitiens, les Suisses, les secours du royaume de Naples, ceux même de l'Angleterre; & ce fut aux Français à soutenir tout le fardeau.

1510. *Louis XII* assemble ses évêques contre le pape.

Louis XII, attaqué par le pape, convoqua une assemblée d'évêques à Tours, pour savoir s'il lui était permis de se défendre, & si les excommunications du pape seraient valides. La postérité éclairée sera étonnée qu'on ait fait de telles questions; mais il fallait alors respecter les préjugés du temps. Je ne puis m'empêcher de remarquer le premier cas de conscience qui fut proposé dans cette assemblée. Le président demanda *si le pape avait droit de faire la guerre, quand il ne s'agissait ni de religion ni du domaine de l'Eglise;* & il fut répondu que non. Il est évident qu'on ne proposait pas ce qu'il fallait demander, & qu'on répondait le contraire de ce qu'il fallait répondre: car, en matière de religion & de possession ecclésiastique, si on s'en tient à l'évangile, un évêque loin de faire la guerre ne doit que prier & souffrir; mais en matière de politique, un souverain de Rome peut & doit assurément secourir ses alliés & venger l'Italie; & si *Jules* s'en était tenu là, il eût été un grand prince.

Cette assemblée française répondit plus dignement, en concluant qu'il fallait s'en tenir à la fameuse pragmatique sanction de *Charles VII*, ne plus envoyer d'argent à Rome, & en lever sur le clergé de France pour faire la guerre au pape chef romain de ce clergé français.

On commença par se battre vers Bologne & vers le Ferrarois. *Jules II* avait déjà enlevé Bologne aux *Bentivoglio*; & il voulait s'emparer de Ferrare. Il

détruisait par ces invasions son grand dessein de chasser d'Italie les étrangers ; car Bologne & Ferrare appelaient nécessairement les Français à leur secours contre lui ; & après avoir voulu être le vengeur de l'Italie, il en devint l'oppresseur. Son ambition qui l'emportait plongea l'Italie dans les calamités dont il eût été si glorieux de la tirer. Il préféra ses intérêts aux bienséances, au point de recevoir dans Bologne une nombreuse troupe de Turcs, arrivée avec les Vénitiens pour le défendre contre l'armée française commandée par *Chaumont d'Amboise* ; c'est *Paul Jove*, évêque de Nocéra, témoin oculaire, qui nous instruit de ce fait singulier. Les autres papes avaient armé contre les Turcs. *Jules* fut le premier qui se servit d'eux. Il fit ce que les Vénitiens avaient voulu faire ; on ne pouvait insulter davantage au christianisme, dont il était le premier pontife. On vit ce pape, âgé de soixante & dix ans, assiéger en personne la Mirandole, aller le casque en tête à la tranchée, visiter les travaux, presser les ouvrages, & entrer en vainqueur par la brèche.

Le pape emploie jusqu'aux Turcs contre *Louis XII.*

Tandis que le pape cassé de vieillesse était sous les armes, le roi de France encore dans la vigueur de l'âge assemblait un concile. Il remuait la chrétienté ecclésiastique, & le pape la chrétienté guerrière. Le concile fut indiqué à Pise, où quelques cardinaux ennemis du pape se rendirent. Mais le concile du roi ne fut qu'une entreprise vaine, & la guerre du pape fut heureuse.

1511. *Louis XII* convoque un concile contre le pape.

En vain on fit frapper à Paris quelques médailles, sur lesquelles *Louis XII* était représenté avec cette devise : *Perdam Babylonis nomen. Je détruirai jusqu'au nom*

de Babylone. Il était honteux de s'en vanter, quand on était si loin de l'exécuter ; & d'ailleurs quel rapport de Paris à Jérusalem, & de Rome à Babylone.

Les actions de courage les plus brillantes, souvent même des batailles gagnées, ne servent qu'à illustrer une nation & non à l'agrandir, quand il y a dans le gouvernement politique un vice radical qui à la longue porte la destruction. C'est ce qui arriva aux Français en Italie. Le brave chevalier *Bayard* fit admirer sa valeur & sa générosité. Le jeune *Gaston de Foix* rendit à vingt-trois ans son nom immortel, en repoussant d'abord une armée de Suisses, en passant rapidement quatre rivières, en chassant le pape de
1512. Bologne, en gagnant la célèbre bataille de Ravenne, où il acquit tant de gloire, & où il perdit la vie. Tous ces faits d'armes rapides étaient éclatans : mais le roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, & quelquefois se contredisaient. Son économie, quand il fallait prodiguer l'or, donnait peu d'émulation. L'esprit de subordination était inconnu dans les troupes. L'infanterie était composée d'étrangers allemands, mercenaires peu attachés. La galanterie des Français, & l'air de supériorité, qui convenait à des vainqueurs, irritait les Italiens humiliés & jaloux. Le coup fatal fut porté, quand l'empereur *Maximilien*, gagné enfin par le pape, fit publier les avocatoires impériaux, par lesquels tout soldat allemand qui servait sous les drapeaux de France devait les quitter, sous peine d'être déclaré traître à la patrie.

Les Suisses descendent aussitôt de leurs montagnes contre ces Français, qui au temps de la ligue de

Cambrai avaient l'Europe pour alliée, & qui maintenant l'avaient pour ennemie. Ces montagnards se fesaient un honneur de mener avec eux le fils de ce duc de Milan *Louis le Maure*, & d'expier, en couronnant le fils, la trahison qu'ils avaient faite au père.

Les Français, commandés par le maréchal *de Trivulce*, abandonnent l'une après l'autre toutes les villes qu'ils avaient prises du fond de la Romagne aux confins de la Savoie. Le fameux *Bayard* fesait de belles retraites : mais c'était un héros obligé de fuir. Il n'y eut que trois mois entre la victoire de Ravenne & la totale expulsion des Français. *Louis XII* eut encore une destinée plus triste que *Charles VIII*; car du moins les Français s'étaient ouvert une retraite glorieuse sous *Charles* par la bataille de Fornoue; mais sous *Louis* ils furent chassés par les seuls Suisses à la bataille de Novare. Ce fut le comble du malheur & de la honte. *Louis de la Trimouille* avait été envoyé avec une armée pour conserver au moins les restes du Milanais qu'on perdait. Il assiégeait Novare : douze mille suisses viennent l'attaquer avant qu'il se soit retranché. Ils se présentent sans canon, marchent droit au sien & s'en emparent. Ils détruisent toute son infanterie, font fuir la gendarmerie, remportent une victoire complète, dont le président *Hénault* ne parle pas, & donnent à *Maximilien Sforze* le duché de Milan, que *Louis* avait tant disputé. Il eut la mortification de voir établi dans Milan par les Suisses le jeune *Maximilien Sforze*, fils du duc mort prisonnier dans ses Etats. Gènes, où il avait étalé la pompe d'un roi d'Asie, reprit sa liberté, & chassa deux fois

Affliction de *Louis XII.*

les Français. Il ne resta rien à *Louis XII* au-delà des Alpes.

Voilà le fruit de tant de sang & de tant de trésors prodigués. Toutes ces négociations, toutes ces guerres eurent une fin malheureuse.

Les Suisses devenus ennemis du roi, dont ils avaient été les fantassins mercenaires, vinrent au nombre de vingt mille mettre le siége devant Dijon. Paris même fut épouvanté. *Louis de la Trimouille*, gouverneur de Bourgogne, ne put les renvoyer qu'avec vingt mille écus comptant, une promesse de quatre cents mille au nom du roi, & sept otages qui en répondaient. Le roi ne voulut donner que cent mille écus, payant encore à ce prix leur invasion plus cher que leurs secours refusés. Mais les Suisses furieux de ne recevoir que le quart de leur argent, condamnèrent à la mort leurs sept otages. Alors le roi fut obligé de promettre non-seulement toute la somme, mais encore la moitié par-dessus. Les otages heureusement évadés sauvèrent au roi son argent, mais non pas sa gloire.

CHAPITRE CXIV.

Suite des affaires de Louis XII. De Ferdinand le catholique & de Henri VIII, roi d'Angleterre.

CETTE fameuse ligue de Cambrai, qui s'était d'abord tramée contre Venise, ne fut donc à la fin tournée que contre la France; & c'est à *Louis XII* qu'elle devint funeste. On voit qu'il y avait surtout

deux princes plus habiles que lui, *Ferdinand le catholique* & le pape. *Louis* n'avait été à craindre qu'un moment, & il eut depuis le reste de l'Europe à craindre.

Ferdinand le catholique, habile & non vertueux.

Tandis qu'il perdait Milan & Gènes, ses trésors & ses troupes, on le privait encore d'un rempart que la France avait contre l'Espagne. Son allié & son parent le roi de Navarre, *Jean d'Albret*, vit son Etat enlevé tout d'un coup par *Ferdinand le catholique*. Ce brigandage était appuyé d'un prétexte sacré. *Ferdinand* prétendait avoir une bulle du pape *Jules II*, qui excommuniait *Jean d'Albret*, comme adhérent du roi de France & du concile de Pise. La Navarre est restée depuis à l'Espagne, sans que jamais elle en ait été détachée.

Pour mieux connaître la politique de ce *Ferdinand le catholique*, fameux par la religion & la bonne foi dont il parlait sans cesse, & qu'il viola toujours, il faut voir avec quel art il fit cette conquête. Le jeune *Henri VIII* roi d'Angleterre était son gendre. Il lui propose de s'unir ensemble pour rendre aux Anglais la Guienne, leur ancien patrimoine, dont ils étaient chassés depuis plus de cent ans. Le jeune roi d'Angleterre ébloui envoie une flotte en Biscaye. *Ferdinand* se sert de l'armée anglaise pour conquérir la Navarre, & laisse les Anglais retourner ensuite chez eux, sans avoir rien tenté sur la Guienne, dont l'invasion était impraticable. C'est ainsi qu'il trompa son gendre, après avoir successivement trompé son parent le roi de Naples, & le roi *Louis XII*, & les Vénitiens, & les papes. On l'appelait en Espagne *le sage*, *le prudent*; en Italie *le pieux*; en France & à Londres *le perfide*.

1512.

Louis XII, qui avait mis un bon ordre à la défense de la Guienne, ne fut pas aussi heureux en Picardie. Le nouveau roi d'Angleterre *Henri VIII* prenait ce temps de calamité pour faire de ce côté une irruption en France, dont la ville de Calais donnait toujours l'entrée.

Maximilien, stipendiaire du roi d'Angleterre.

Ce jeune roi, bouillant d'ambition & de courage, attaqua seul la France, sans être secouru des troupes de l'empereur *Maximilien*, ni de *Ferdinand le catholique*, ses alliés. Le vieil empereur toujours entreprenant & pauvre servit dans l'armée du roi d'Angleterre, & ne rougit point d'en recevoir une paye de cent écus par jour. *Henri VIII* avec ses seules forces semblait près de renouveler les temps funestes de Poitiers & d'Azincourt. Il eut une victoire complète à
1513. la journée du Guinegaste, qu'on nomma *la journée des éperons*. Il prit Térouane, qui à présent n'existe plus, & Tournai, ville de tout temps incorporée à la France, & le berceau de la monarchie française.

Louis XII paye à *Henri VIII* la paix & sa sœur.

Louis XII, alors veuf d'*Anne de Bretagne*, ne put avoir la paix avec *Henri VIII* qu'en épousant sa sœur *Marie d'Angleterre;* mais au lieu que les rois, aussi-bien que les particuliers, reçoivent une dot de leurs femmes, *Louis XII* en paya une. Il lui en coûta un million d'écus pour épouser la sœur de son vainqueur. Rançonné à la fois par l'Angleterre & par les Suisses, toujours trompé par *Ferdinand le catholique*, & chassé de ses conquêtes d'Italie par la fermeté de *Jules II*,
1515. il finit bientôt après sa carrière.

Gouvernement de *Louis XII.*

Comme il mit peu d'impôts, il fut appelé *père* par le peuple. Les héros dont la France était pleine l'eussent aussi appelé leur père, s'il avait, en imposant

des tributs nécessaires, conservé l'Italie, réprimé les Suisses, secouru efficacement la Navarre, repoussé l'Anglais, & préservé la Picardie & la Bourgogne d'invasions plus ruineuses que ces impôts n'auraient pu l'être.

Mais s'il fut malheureux au-dehors de son royaume, il fut heureux au-dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges, laquelle ne s'étendit pas sous lui aux offices de judicature. Il en tira en dix-sept années de règne la somme de douze cents mille livres dans le seul district de Paris: mais les tailles, les aides furent modiques. Il eut toujours une attention paternelle à ne point faire porter au peuple un fardeau pesant. Il ne se croyait pas roi des Français, comme un seigneur l'est de sa terre, uniquement pour en tirer la substance. On ne connut de son temps aucune imposition nouvelle; & lorsque *Fromenteau* présenta au dissipateur *Henri III* 1580. un état de comparaison de ce qu'on exigeait sous ce malheureux prince, avec ce qu'on avait payé sous *Louis XII*, on vit à chaque article une somme immense pour *Henri III*, & une modique pour *Louis*, si c'était un ancien droit; mais quand c'était une taxe extraordinaire, il y avait à l'article, *Louis XII régnant*; & malheureusement cet état de ce qu'on ne payait pas à *Louis XII*, & de ce qu'on exigeait sous *Henri III*, contient un gros volume.

Ce roi n'avait environ que treize millions de revenu, mais ces treize millions en valaient environ cinquante d'aujourd'hui. Les denrées étaient beaucoup moins chères, & l'Etat n'était pas endetté. Il n'est donc pas étonnant qu'avec ce faible revenu

Revenu de *Louis XII.*

numéraire & une sage économie, il vécût avec splendeur, & maintînt son peuple dans l'abondance. Il avait soin que la justice fût rendue par-tout avec promptitude, avec impartialité & presque sans frais. On payait quarante fois moins d'épices qu'aujourd'hui. (*a*) Il n'y avait dans le bailliage de Paris que quarante-neuf sergens, & à présent il y en a plus de cinq cents. Il est vrai que Paris n'était pas la cinquième partie de ce qu'il est de nos jours : mais le nombre des officiers de justice s'est accru dans une bien plus grande proportion que Paris ; & les maux inséparables des grandes villes ont augmenté plus que le nombre des habitans.

Paris bien différent de ce qu'il est aujourd'hui.

Il maintint l'usage où étaient les parlemens du royaume de choisir trois sujets pour remplir une place vacante. Le roi nommait un des trois. Les dignités de la robe n'étaient données alors qu'aux avocats ; elles étaient le prix du mérite, ou de la réputation qui suppose le mérite. Son édit de 1499, éternellement mémorable, & que nos historiens n'auraient pas dû oublier, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice, & à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit *qu'on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires à la loi que l'importunité pourrait arracher du monarque.*

Le plan général, suivant lequel vous étudiez ici l'histoire, n'admet que peu de détails ; mais de telles particularités, qui font le bonheur des Etats,

(*a*) Sous *Louis XV* on n'en paya plus depuis 1771 : le chancelier *de Maupeou*, en abolissant l'infame vénalité des offices de judicature, introduite par le chancelier *Duprat*, supprima aussi l'opprobre des épices ; mais la vénalité & les épices ont été rétablies en 1775.

&

& la leçon des bons princes, deviennent un objet principal.

Louis XII fut le premier des rois qui mit les laboureurs à couvert de la rapacité du soldat, & qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnaient le payſan. Il en coûta la vie à cinq gendarmes, & les campagnes furent tranquilles. S'il ne fut ni un héros ni un grand politique, il eut donc la gloire plus précieuſe d'être un bon roi; & ſa mémoire ſera toujours en bénédiction à la poſtérité.

CHAPITRE CXV.

De l'Angleterre & de ſes malheurs après l'invaſion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, &c.

LE pape *Jules II* au milieu de toutes les diſſentions qui agitèrent toujours l'Italie, ferme dans le deſſein d'en chaſſer tous les étrangers, avait donné au pontificat une force temporelle qu'il n'avait point eue juſqu'alors. Parme & Plaiſance détachés du Milanais étaient joints au domaine de Rome du conſentement de l'empereur même. *Jules* avait con- 1513.
ſommé ſon pontificat & ſa vie par cette action qui honore ſa mémoire. Les papes n'ont point conſervé cet Etat. Le S^t Siége était alors en Italie une puiſſance temporelle prépondérante.

Veniſe, quoiqu'en guerre avec *Ferdinand le catholique* roi de Naples, demeurait encore très-puiſſante. Elle réſiſtait à la fois aux mahométans,

& aux chrétiens. L'Allemagne était paisible ; l'Angleterre recommençait à être redoutable. Il faut voir d'où elle sortait, & où elle parvint.

L'aliénation d'esprit de *Charles VI* avait perdu la France ; la faiblesse d'esprit de *Henri VI* désola l'Angleterre.

1442. D'abord ses parens se disputèrent le gouvernement dans sa jeunesse, ainsi que les parens de *Charles VI* avaient tout bouleversé pour commander en son nom. Si dans Paris un duc de *Bourgogne* fit assassiner un duc d'*Orléans*, on vit à Londres la duchesse de *Glocester*, tante du roi, accusée d'avoir attenté à la vie de *Henri VI* par des sortiléges. Une malheureuse devineresse & un prêtre imbécille ou scélérat, qui se disaient sorciers, furent brûlés vifs pour cette prétendue conspiration. La duchesse fut heureuse de n'être condamnée qu'à faire *une amende honorable* en chemise, & à une prison perpétuelle. L'esprit de philosophie était alors bien éloigné de cette île : elle était le centre de la superstition & de la cruauté.

Superstitions, crimes & barbaries en Angleterre.

1444. La plupart des querelles des souverains ont fini par des mariages. *Charles VII* donna pour femme à *Henri VI Marguerite d'Anjou*, fille de ce *René d'Anjou* roi de Naples, duc de Lorraine, comte du Maine, qui avec tous ces titres était sans Etats, & qui n'eut pas de quoi donner la plus légère dot à sa fille. Peu de princesses ont été plus malheureuses en père & en époux. C'était une femme entreprenante, courageuse, inébranlable ; héroïne, si elle n'avait d'abord souillé ses vertus par un crime. Elle eut tous les talens du gouvernement & toutes

Marguerite d'Anjou, héroïne ambitieuse.

les vertus guerrières, mais aussi elle se livra quelquefois aux cruautés & aux attentats que l'ambition, la guerre & les factions inspirent. Sa hardiesse & la pusillanimité de son mari furent les premières sources des calamités publiques.

Elle voulut gouverner ; & il fallut se défaire du duc de *Glocester*, oncle du roi & mari de cette duchesse déjà sacrifiée à ses ennemis, & confinée en prison. On fait arrêter ce duc sous prétexte d'une conspiration nouvelle, & le lendemain il est trouvé mort dans son lit. Cette violence rendit le gouvernement de la reine, & le nom du roi odieux. Rarement les Anglais haïssent sans conspirer. Il se trouvait alors en Angleterre un descendant d'*Edouard III*, de qui même la branche était plus près d'un degré de la souche commune que la branche alors régnante. Ce prince était un duc d'*Yorck* : il portait sur son écu une *rose blanche*, & le roi *Henri VI* de la branche de *Lancastre* portait une *rose rouge*. C'est de là que vinrent ces noms fameux consacrés à la guerre civile. 1447. Roses blanche & rouge.

Dans les commencemens des factions, il faut être protégé par un parlement, en attendant que ce parlement devienne l'esclave du vainqueur. Le duc d'*Yorck* accuse devant le parlement le duc de *Suffolk*, premier ministre & favori de la reine, à qui ces deux titres avaient valu la haine de la nation. Voici un étrange exemple de ce que peut cette haine. La cour, pour contenter le peuple, bannit d'Angleterre le premier ministre. Il s'embarque pour passer en France. Le capitaine d'un vaisseau de guerre, garde-côte, rencontre le vaisseau qui porte ce ministre : 1450.

Un capitaine de vaisseau fait trancher la tête au duc de *Suffolk*.

il demande qui est à bord : le patron dit qu'il mène en France le duc de *Suffolk*. Vous ne conduirez pas ailleurs celui qui est accusé par mon pays, dit le capitaine ; & sur le champ il lui fait trancher la tête. C'est ainsi que les Anglais en usaient en pleine paix. Bientôt la guerre ouvrit une carrière plus horrible.

Trois rois attaqués du cerveau.

Le roi *Henri VI* avait des maladies de langueur, qui le rendaient, pendant des années entières, incapable d'agir & de penser. L'Europe vit dans ce siècle trois souverains que le dérangement des organes du cerveau plongea dans les plus extrêmes malheurs, l'empereur *Venceslas*, *Charles VI* de France, & *Henri VI*

1455. d'Angleterre. Pendant une de ces années funestes de la langueur de *Henri VI*, le duc d'*Yorck* & son parti se rendent les maîtres du conseil. Le roi, comme en revenant d'un long assoupissement, ouvrit les yeux : il se vit sans autorité. Sa femme, *Marguerite d'Anjou*, l'exhortait à être roi : mais pour l'être il fallut tirer l'épée. Le duc d'*Yorck*, chassé du conseil, était déjà à la tête d'une armée. On traîna *Henri* à la bataille de S^t^ Alban ; il y fut blessé & pris, mais non encore détrôné. Le duc d'*Yorck* son vainqueur

1455. le conduisit en triomphe à Londres ; & lui laissant le titre de roi, il prit pour lui-même celui de *protecteur*, titre déjà connu aux Anglais.

Henri VI, souvent malade & toujours faible, n'était qu'un prisonnier servi avec l'appareil de la royauté. Sa femme voulut le rendre libre pour l'être elle-même. Son courage était plus grand que ses malheurs. Elle lève des troupes comme on en levait dans ce temps-là, avec le secours des seigneurs de

son parti. Elle tire son mari de Londres, & devient la générale de son armée. Les Anglais en peu de temps virent ainsi quatre françaises conduire des soldats, la femme du comte de *Montfort* en Bretagne, la femme du roi *Edouard II* en Angleterre, la *Pucelle d'Orléans* en France, & *Marguerite d'Anjou*. Quatre femmes guerrières.

Cette reine rangea elle-même son armée en bataille, à la sanglante journée de Northampton, & combattit à côté de son mari. Le duc d'*Yorck* son grand ennemi n'était pas dans l'armée opposée. Son fils aîné, le comte de *la Marche*, y fesait son apprentissage de la guerre civile sous le comte de *Warwick*, l'homme de ce temps-là qui avait le plus de réputation, esprit né pour ce temps de trouble, pétri d'artifice, & plus encore de courage & de fierté; propre pour une campagne & pour un jour de bataille; fécond en ressources, capable de tout, fait pour donner & pour ôter le trône selon sa volonté. Le génie du comte de *Warwick* l'emporta sur celui de *Marguerite d'Anjou*. Elle fut vaincue; elle eut la douleur de voir prendre prisonnier le roi son mari dans sa tente; & tandis que ce malheureux prince lui tendait les bras, il fallut qu'elle s'enfuît à toute bride avec son fils le prince de *Galles*. Le roi est reconduit pour la seconde fois par ses vainqueurs dans sa capitale, toujours roi & toujours prisonnier. 1460.

On convoqua un parlement & le duc d'*Yorck*, auparavant protecteur, demanda cette fois un autre titre. Il réclamait la couronne comme représentant *Edouard III*, à l'exclusion de *Henri VI* né d'une branche cadette. La cause du roi & de celui qui prétendait l'être fut solemnellement débattue dans

la chambre des pairs. Chaque parti fournit ses raisons par écrit, comme dans un procès ordinaire. Le duc d'*Yorck*, tout vainqueur qu'il était, ne put gagner sa cause entièrement. Le parlement décida que *Henri VI* garderait le trône pendant sa vie, & que le duc d'*Yorck*, à l'exclusion du prince de *Galles*, ferait son successeur. Mais à cet arrêt on ajouta une clause qui était une nouvelle déclaration de trouble & de guerre; c'est que si le roi violait cette loi, la couronne dès ce moment serait dévolue au duc d'*Yorck*.

Marguerite d'Anjou, général & soldat.

Marguerite d'Anjou vaincue, fugitive, éloignée de son mari, ayant contr'elle le duc d'*Yorck* victorieux, Londres & le parlement, ne perdit point courage. Elle courait dans la principauté de Galles, & dans les provinces voisines, animant ses amis, s'en faisant de nouveaux, & formant une armée. On sait assez que ces armées n'étaient pas des troupes régulières, tenues long-temps sous le drapeau, & soudoyées par un seul chef. Chaque seigneur amenait ce qu'il pouvait d'hommes rassemblés à la hâte. Le pillage tenait lieu de provisions & de solde. Il fallait en venir bientôt à une bataille, ou se retirer. La reine se trouva enfin en présence de son grand ennemi le duc d'*Yorck*, dans la province de ce nom, près du château de Sandal. Elle était à la tête de dix-huit
1461. mille hommes. La fortune dans cette journée seconda son courage. Le duc d'*Yorck* vaincu mourut percé de coups. Son second fils *Rutland* fut tué en fuyant. La tête du père, plantée sur la muraille avec celles de quelques généraux, y resta long-temps comme un monument de sa défaite.

Marguerite victorieuse marche vers Londres pour délivrer le roi son époux. Le comte de *Warwick*, l'ame du parti d'*Yorck*, avait encore une armée dans laquelle il traînait *Henri* son roi & son captif à sa suite. La reine & *Warwick* se rencontrèrent près de S^t^ Alban, lieu fameux par plus d'un combat. La reine eut encore le bonheur de vaincre : elle goûta le 1461.
plaisir de voir fuir devant elle ce *Warwick* si redoutable, & de rendre à son mari sur le champ de bataille sa liberté & son autorité. Jamais femme n'avait eu plus de succès & plus de gloire ; mais le triomphe fut court. Il fallait avoir pour soi la ville de Londres : *Warwick* avait su la mettre dans son parti. La reine ne put y être reçue, ni la forcer avec une faible armée. Le comte de *la Marche*, fils aîné du duc d'*Yorck*, était dans la ville & respirait la vengeance. Le seul fruit des victoires de la reine fut de pouvoir se retirer en sureté. Elle alla dans le nord d'Angleterre fortifier son parti, que le nom & la présence du roi rendaient encore plus considérable.

Cependant *Warwick*, maître dans Londres, 1461.
assemble le peuple dans une campagne aux portes de la ville, & lui montrant le fils du duc d'*Yorck* : *Henri VI* captif & détrôné.
Lequel voulez-vous pour votre roi, dit-il, *ou ce jeune prince ou Henri de Lancastre* ? Le peuple répondit *Yorck*. Les cris de la multitude tinrent lieu d'une délibération du parlement. Il n'y en avait point de convoqué pour lors. *Warwick* assembla quelques seigneurs & quelques évêques. Ils jugèrent que *Henri VI de Lancastre* avait enfreint la loi du parlement, parce que sa femme avait combattu pour lui. Le jeune *Yorck* fut donc reconnu roi dans Londres

sous le nom d'*Edouard IV*, tandis que la tête de son père était encore attachée aux murailles d'Yorck, comme celle d'un coupable. On ôta la couronne à *Henri VI* qui avait été déclaré roi de France & d'Angleterre au berceau, & qui avait régné à Londres trente-huit années, sans qu'on eût pu jamais lui rien reprocher que sa faiblesse.

Marguerite d'Anjou inébranlable.

Sa femme à cette nouvelle rassembla dans le nord d'Angleterre jusqu'à soixante mille combattans. C'était un grand effort. Elle ne hasarda cette fois ni la personne de son mari, ni celle de son fils, ni la sienne. *Warwick* conduisit son jeune roi à la tête de quarante mille hommes contre l'armée de la reine. On se trouva en présence à Santon, vers les bords de la rivière d'Aire, aux confins de la province d'Yorck.

1461. Ce fut là que se donna la plus sanglante bataille qui ait dépeuplé l'Angleterre. Il y perit, disent les contemporains, plus de trente-six mille hommes. Il faut toujours faire attention que ces grandes batailles se donnaient par une populace effrénée, qui abandonnait pendant quelques semaines sa charrue & ses pâturages; l'esprit de parti l'entraînait. On combattait alors de près, & l'acharnement produisait ces grands massacres, dont il y a peu d'exemples depuis que des troupes réglées combattent pour de l'argent, & que les peuples oisifs attendent à quel vainqueur leurs blés appartiendront.

Warwick fut pleinement victorieux, le jeune *Edouard IV* affermi, & *Marguerite d'Anjou* abandonnée. Elle s'enfuit dans l'Ecosse avec son mari & son fils. Alors le roi *Edouard* fit ôter des murs d'Yorck la tête de son père pour y mettre celles des généraux

ennemis. Chaque parti dans le cours de ces guerres exterminait tour à tour par la main des bourreaux les principaux prisonniers. L'Angleterre était un vaste théâtre de carnage, où les échafauds étaient dressés de tous côtés sur les champs de bataille. La France avait été aussi malheureuse sous *Philippe de Valois*, sous *Jean*, sous *Charles VI*, mais elle le fut par les Anglais, qui sous leur *Henri VI* & jusqu'à leur *Henri VII* ne furent malheureux que par eux-mêmes.

CHAPITRE CXVI.

D'Edouard IV. De Marguerite d'Anjou & de la mort de Henri VI.

L'INTRÉPIDE *Marguerite* ne perdit point courage. Mal secourue en Ecosse, elle passe en France à travers des vaisseaux ennemis qui couvraient la mer. *Louis XI* commençait alors à régner. Elle sollicita du secours; & quoique la fausse politique de *Louis* lui en refuse, elle ne se rebute point. Elle emprunte de l'argent, elle emprunte des vaisseaux; elle obtient enfin cinq cents hommes; elle se rembarque; elle essuie une tempête qui sépare son vaisseau de sa petite flotte: enfin elle regagne le rivage de l'Angleterre; elle y assemble des forces; elle affronte encore le sort des batailles; elle ne craint plus alors d'exposer sa personne, son mari & son fils. Elle donne une nouvelle bataille vers Exham; mais elle la perd encore. Toutes les ressources lui manquent après cette défaite. Le mari fuit d'un côté, la femme & le fils

Marguerite passe la mer & va chercher des secours.

1462.

de l'autre, sans domestiques, sans secours, exposés à tous les accidens & à tous les affronts. *Henri* dans sa fuite tomba entre les mains de ses ennemis. On le conduisit à Londres avec ignominie, & on le renferma dans la tour. *Marguerite* moins malheureuse se sauva avec son fils en France chez *René d'Anjou* son père, qui ne pouvait que la plaindre.

Henri VI encore prisonnier.

Edouard IV roi.

Le jeune *Edouard IV*, mis sur le trône par les mains de *Warwick*, délivré par lui de tous ses ennemis, maître de la personne de *Henri*, régnait paisiblement. Mais dès qu'il fut tranquille, il fut ingrat. *Warwick*, qui lui servait de père, négociait en France le mariage de ce prince avec *Bonne de Savoie*, sœur de la femme de *Louis XI. Edouard*, pendant qu'on était prêt à conclure, voit *Elisabeth Voodville*, veuve du chevalier *Gray*, en devient amoureux, l'épouse en secret, & enfin la déclare reine sans en faire part à *Warwick*. L'ayant ainsi offensé, il le néglige; il l'écarte des conseils; il s'en fait un ennemi irréconciliable. *Warwick*, dont l'artifice égalait l'audace, employa bientôt l'un & l'autre à se venger. Il séduisit le duc de *Clarence*, frère du roi; il arma l'Angleterre; & ce n'était point alors le parti de la *Rose rouge* contre la *Rose blanche*: la guerre civile était entre le roi & son sujet irrité. Les combats, les trèves, les négociations, les trahisons, se succédèrent rapidement. *Warwick* chassa enfin d'Angleterre le roi qu'il avait fait, & alla à la tour de Londres tirer de prison ce même *Henri VI* qu'il avait détrôné, & le replaça sur le trône. On le nommait *le faiseur de rois*. Les parlemens n'étaient que les organes de la volonté du plus fort. *Warwick* en fit convoquer un qui rétablit

1465.

1470.

Révolutions rapides.

bientôt *Henri VI* dans tous ses droits, & qui déclara usurpateur & traître ce même *Edouard IV*, auquel il avait peu d'années auparavant décerné la couronne. Cette longue & sanglante tragédie n'était pas à son dénouement. *Edouard IV*, réfugié en Hollande, avait des partisans en Angleterre. Il y rentra après sept mois d'exil. Sa faction lui ouvrit les portes de Londres. *Henri*, le jouet de la fortune, rétabli à peine, fut encore remis dans la tour. Sa femme *Marguerite d'Anjou*, toujours prête à le venger, & toujours féconde en ressources, repassait dans ces temps-là même en Angleterre avec son fils le prince de *Galles*. Elle apprit, en abordant, son nouveau malheur. *Warwick*, qui l'avait tant persécutée, était son défenseur; il marchait contre *Edouard :* c'était un reste d'espérance pour cette malheureuse reine. Mais à peine avait-elle appris la nouvelle prison de son mari, qu'un second courier lui apprend sur le rivage que *Warwick* vient d'être tué dans un combat, & 1471.
qu'*Edouard IV* est vainqueur.

On est étonné qu'une femme, après cette foule de disgraces, ait encore osé tenter la fortune. L'excès de son courage lui fit trouver des ressources & des amis. Quiconque avait un parti en Angleterre était sûr au bout de quelque temps de trouver sa faction fortifiée par la haine contre la cour & contre le ministre. C'est en partie ce qui valut encore une armée à *Marguerite d'Anjou*, après tant de revers & de défaites. Il n'y avait guère de province en Angleterre, dans laquelle elle n'eût combattu. Les bords de la Saverne, & le parc de Teuksbury, furent le champ de sa dernière bataille. Elle commandait ses

troupes, menant de rang en rang le prince de *Galles*.
1471. Le combat fut opiniâtre ; mais enfin *Edouard IV* demeura victorieux.

La reine dans le désordre de sa défaite, ne voyant point son fils, & demandant en vain de ses nouvelles, perdit tout sentiment & toute connaissance. Elle resta long-temps évanouie sur un chariot, & ne reprit ses sens que pour voir son fils prisonnier, & son vainqueur *Edouard IV* devant elle. On sépara la mère & le fils. Elle fut conduite à Londres dans la tour où était le roi son mari.

Tandis qu'on enlevait ainsi la mère, *Edouard* se tournant vers le prince de *Galles* : *Qui vous a rendu assez hardi*, lui dit-il, *pour entrer dans mes Etats ? Je suis venu dans les Etats de mon père*, répondit le prince, *pour le venger & pour sauver de vos mains mon héritage. Edouard* irrité le frappa de son gantelet au visage ; & les historiens disent que les propres frères d'*Edouard*, le duc de *Clarence* rentré pour lors en grâce, & le duc de *Gloceſter*, accompagnés de quelques seigneurs, se jetèrent alors comme des bêtes féroces sur le prince de *Galles*, & le percèrent de coups. Quand les premiers d'une nation ont de telles mœurs, quelles doivent être celles du peuple ? On ne donna la vie à aucun prisonnier ; & enfin on résolut la mort de *Henri VI*.

Comble de férocité.

Le respect que dans ces temps féroces on avait eu pendant plus de quarante années pour la vertu de ce monarque, avait toujours arrêté jusque-là les mains des assassins. Mais après avoir ainsi massacré le prince de *Galles*, on respecta moins le roi. On prétend que ce même duc de *Gloceſter*, depuis *Richard III*,

qui avait trempé ſes mains dans le ſang du fils, alla lui-même dans la tour de Londres aſſaſſiner le père. Cette horreur peut être vraie, & n'eſt point du tout vraiſemblable; à moins, comme le dit l'ingénieux M. *Walpole*, que ce duc de *Gloceſter* n'eût reçu d'*Edouard IV* ſon frère des patentes de bourreau en titre d'office. On laiſſa vivre *Marguerite d'Anjou*, parce qu'on eſpérait que les Français payeraient ſa rançon. En effet, lorſque quatre ans après *Edouard* paiſible chez lui vint à Calais pour faire la guerre à la France, & que *Louis XI* le renvoya en Angleterre à force d'argent par un traité honteux, *Louis* dans cet accord racheta cette héroïne pour cinquante mille écus. C'était beaucoup pour des Anglais appauvris par les guerres de France & par leurs troubles domeſtiques. *Marguerite d'Anjou*, après avoir ſoutenu dans douze batailles les droits de ſon mari & de ſon fils, mourut la reine, l'épouſe & la mère la plus malheureuſe de l'Europe; & ſans le meurtre de l'oncle de ſon mari, la plus vénérable.

1471. *Henri VI* tué : on en fait un ſaint; c'était un imbécille.

1482.

CHAPITRE CXVII.

Suite des troubles d'Angleterre ſous Edouard IV, ſous le tyran Richard III, & juſqu'à la fin du règne de Henri VII.

EDOUARD *IV* régna tranquille. Le triomphe de la *Roſe blanche* était complet, & ſa domination était cimentée du ſang de preſque tous les princes de la *Roſe rouge*. Il n'y a perſonne qui, en conſidérant

la conduite d'*Edouard IV*, ne se figure un barbare uniquement occupé de ses vengeances. C'était cependant un homme livré au plaisir, plongé dans les intrigues des femmes autant que dans celles de l'Etat. Il n'avait pas besoin d'être roi pour plaire. La nature l'avait fait le plus bel homme de son temps, & le plus amoureux; & par un contraste étonnant, elle mit dans un cœur si sensible une barbarie qui fait
1477. horreur. Il fit condamner son frère *Clarence* sur les sujets les plus légers, & ne lui fit d'autre grâce que de lui laisser le choix de sa mort. *Clarence* demanda qu'on l'étouffât dans un tonneau de vin; choix bizarre dont on ne voit pas la raison. Mais qu'il ait
Barbarie. été noyé dans du vin, ou qu'il ait péri d'un genre de mort plus vraisemblable, il en résulte qu'*Edouard* était un monstre, & que les peuples n'avaient que ce qu'ils méritaient, en se laissant gouverner par de tels scélérats.

Le secret de plaire à sa nation était de faire la guerre à la France. On a déjà vu dans l'article de
1475. *Louis XI* comment cet *Edouard* passa la mer, & par quelle politique mêlée de honte *Louis XI* acheta la retraite de ce roi, moins puissant que lui & mal affermi. Acheter la paix d'un ennemi, c'est lui donner de quoi faire la guerre. *Edouard* proposa donc à son
1483. parlement une nouvelle invasion en France. Jamais offre ne fut acceptée avec une joie plus universelle. Mais lorsqu'il se préparait à cette grande entreprise,
1483. il mourut à l'âge de quarante-deux ans.

Comme il était d'une constitution très-robuste, on soupçonna son frère *Richard*, duc de *Glocester*, d'avoir avancé ses jours par le poison. Ce n'était pas

juger témérairement du duc de *Glocester;* ce prince était un autre monstre né pour commettre de sang-froid tous les crimes.

Edouard IV laissa deux enfans mâles, dont l'aîné âgé de treize ans porta le nom d'*Edouard V.* *Glocester* forma le dessein d'arracher les deux enfans à la reine leur mère, & de les faire mourir pour régner. Il s'était déjà rendu maître de la personne du roi qui était alors vers la province de Galles. Il fallait avoir en sa puissance le duc d'*Yorck* son frère. Il prodigua les sermens & les artifices. La faible mère mit son second fils dans les mains du traître, croyant que deux parricides seraient plus difficiles à commettre qu'un seul. Il les fit garder dans la tour. C'était, disait-il, pour leur sureté. Mais quand il fallut en venir à ce double assassinat, il trouva un obstacle. Le lord *Hastings*, homme d'un caractère farouche, mais attaché au jeune roi, fut sondé par les émissaires de *Glocester*, & laissa entrevoir qu'il ne prêterait jamais son ministère à ce crime. *Glocester*, voyant un tel secret en des mains si dangereuses, n'hésita pas un moment sur ce qu'il devait faire. Le conseil d'Etat était assemblé dans la tour: *Hastings* y assistait: *Glocester* entre avec des satellites: *Je t'arrête pour tes crimes*, dit-il au lord *Hastings*. *Qui? moi, milord?* répondit l'accusé. *Oui, toi, traître*, dit le duc de *Glocester;* & dans l'instant il lui fit trancher la tête en présence du conseil. Barbarie.

Délivré ainsi de celui qui savait son secret, & méprisant les formes des lois avec lesquelles on colorait en Angleterre tous les attentats, il rassemble des malheureux de la lie du peuple, qui crient dans Barbarie & bassesse.

l'hôtel-de-ville qu'ils veulent avoir *Richard de Glocester* pour monarque. Un maire de Londres va le lendemain suivi de cette populace lui offrir la couronne. Il l'accepte ; il se fait couronner sans assembler de parlement, sans prétexter la moindre raison. Il se contente de semer le bruit que le roi *Edouard IV* son frère était né d'adultère, & ne fit point de scrupule de déshonorer sa mère qui était vivante. De telles raisons n'étaient inventées que pour la vile populace. Les intrigues, la séduction & la crainte contenaient les seigneurs du royaume, non moins mépriſables que le peuple.

1483. A peine fut-il couronné qu'un nommé *Tirrel* étrangla, dit-on, dans la tour le jeune roi & son frère. La nation le sut, & ne fit que murmurer en secret ; tant les hommes changent avec les temps. *Glocester* sous le nom de *Richard III* jouit deux ans & demi du fruit du plus grand des crimes que l'Angleterre eût encore vus, toute accoutumée qu'elle était à ces horreurs. M. *Walpole* révoque en doute ce double crime. Mais sous le règne de *Charles II* on retrouva les ossemens de ces deux enfans préciſément au même endroit où l'on disait qu'ils avaient été enterrés. Peut-être dans la foule des forfaits qu'on impute à ce tyran, il en est qu'il n'a pas commis ; mais si l'on a fait de lui des jugemens téméraires, c'est lui qui en est coupable. Il est certain qu'il enferma ses neveux dans la tour ; ils ne parurent plus, c'est à lui d'en répondre.

Barbarie & baſſeſſe. Dans cette courte jouiſſance du trône, il assembla un parlement, dans lequel il osa faire examiner son droit. Il y a des temps où les hommes sont lâches

à

à proportion que leurs maîtres ſont cruels. Ce parlement déclara que la mère de *Richard III* avait été adultère ; que ni le feu roi *Edouard IV*, ni ſes autres frères n'étaient légitimes ; que le ſeul qui le fût était *Richard ;* & qu'ainſi la couronne lui appartenait à l'excluſion des deux jeunes princes étranglés dans la tour, mais ſur la mort deſquels on ne s'expliquait pas. Les parlemens ont fait quelquefois des actions plus cruelles, mais jamais de ſi infames. Il faut des ſiècles entiers de vertu, pour réparer une telle lâcheté.

Enfin au bout de deux ans & demi, il parut un vengeur. Il reſtait après tous les princes maſſacrés un ſeul rejeton de la *roſe rouge*, caché dans la Bretagne. On l'appelait *Henri* comte de *Richemont*. Il ne deſcendait point de *Henri VI ;* il rapportait comme lui ſon origine à *Jean de Gand* duc de *Lancaſtre*, fils du grand *Edouard III*, mais par les femmes, & même par un mariage très-équivoque de ce *Jean de Gand*. Son droit au trône était plus que douteux ; mais l'horreur des crimes de *Richard III* le fortifiait. Il était encore fort jeune quand il conçut le deſſein de venger le ſang de tant de princes de la maiſon de *Lancaſtre*, de punir *Richard III* & de conquérir l'Angleterre. Sa première tentative fut malheureuſe ; & après avoir vu ſon parti défait, il fut obligé de retourner en Bretagne mendier un aſile. *Richard* négocia ſecrètement pour l'avoir en ſa puiſſance avec le miniſtre de *François II* duc de Bretagne, père d'*Anne de Bretagne* qui épouſa *Charles VIII* & *Louis XII*. Ce duc n'était pas capable d'une action lâche, mais ſon miniſtre *Landais* l'était. Il promit Vengeance.

de livrer le comte de *Richemont* au tyran. Le jeune prince s'enfuit déguisé sur les terres d'Anjou, & n'y arriva qu'une heure avant les satellites qui le cherchaient.

Il était de l'intérêt de *Charles VIII*, alors roi de France, de protéger *Richemont*. Le petit-fils de *Charles VII*, qui pouvait nuire aux Anglais, & qui les eût laissés en repos, eût manqué au premier devoir de la politique. Mais *Charles VIII* ne donna que deux mille hommes. C'en était assez, supposé que le parti de *Richemont* eût été considérable. Il le devint bientôt; & *Richard* même, quand il sut que son rival ne débarquait qu'avec cette escorte, jugea que *Richemont* trouverait bientôt une armée. Tout le pays de Galles, dont ce jeune prince était originaire, s'arma en sa faveur. *Richard III* & *Richemont* combattirent à Bosworth près de Liechfields. *Richard* avait la couronne en tête, croyant avertir par-là ses soldats qu'ils combattaient pour leur roi contre un rebelle. Mais le lord *Stanley* un de ses généraux, qui voyait depuis long-temps avec horreur cette couronne usurpée par tant d'assassinats, trahit son indigne maître, & passa avec un corps de troupes du côté de *Richemont*. *Richard* avait de la valeur; c'était sa seule vertu. Quand il vit la bataille désespérée, il se jeta en fureur au milieu de ses ennemis, & y reçut une mort plus glorieuse qu'il ne méritait. Son corps nu & sanglant, trouvé dans la foule des morts, fut porté dans la ville de Leycestre sur un cheval, la tête pendante d'un côté & les pieds de l'autre. Il y resta deux jours exposé à la vue du peuple, qui, se rappelant tous ses crimes,

Tyran puni.

1485.

n'eut pour lui aucune pitié. *Stanley* qui lui avait arraché la couronne de la tête, lorsqu'il avait été tué, la porta à *Henri de Richemont*.

Les victorieux chantèrent le *Te Deum* sur le champ de bataille, & après cette prière tous les soldats inspirés d'un même mouvement s'écrièrent *Vive notre roi Henri*. Cette journée mit fin aux désolations dont la *rose rouge* & la *rose blanche* avaient rempli l'Angleterre. Le trône, toujours ensanglanté & renversé, fut enfin ferme & tranquille. Les malheurs qui avaient persécuté la famille d'*Edouard III* cessèrent. *Henri VII*, en épousant une fille d'*Edouard IV*, réunit les droits des *Lancastre* & des *Yorck* en sa personne. Ayant su vaincre, il sut gouverner. Son règne qui fut de vingt-quatre ans, & presque toujours paisible, humanisa un peu les mœurs de la nation. Les parlemens qu'il assembla, & qu'il ménagea, firent de sages lois; la justice distributive rentra dans tous ses droits: le commerce qui avait commencé à fleurir sous le grand *Edouard III*, ruiné pendant les guerres civiles, commença à se rétablir. L'Angleterre en avait besoin. On voit qu'elle était pauvre par la difficulté extrême que *Henri VII* eut à tirer de la ville de Londres un prêt de deux mille livres sterling, qui ne revenait pas à cinquante mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Son goût & la nécessité le rendirent avare. Il eût été sage, s'il n'eût été qu'économe; mais une lésine honteuse & des rapines fiscales ternirent sa gloire. Il tenait un registre secret de tout ce que lui valaient les confiscations. Jamais les grands rois n'ont descendu à ces bassesses. Ses coffres se trouvèrent remplis à sa mort de deux

Fin des troubles.

millions de livres sterling, somme immense, qui eût été plus utile en circulant dans le public qu'en restant ensevelie dans le trésor du prince. Mais dans un pays où les peuples étaient plus enclins à faire des révolutions qu'à donner de l'argent à leurs rois, il était nécessaire que le roi eût un trésor.

Imposteurs fameux.

Son règne fut plutôt inquiété que troublé par deux aventures étonnantes. Un garçon boulanger lui disputa la couronne : il se dit neveu d'*Edouard IV*. Instruit à jouer ce rôle par un prêtre, il fut cou-
1487. ronné roi à Dublin en Irlande, & osa donner bataille au roi près de Nottingham. *Henri*, qui le prit prisonnier, crut humilier assez les factieux en mettant ce roi dans sa cuisine, où il servit long-temps.

Les entreprises hardies, quoique malheureuses, font souvent des imitateurs. On est excité par un exemple brillant, & on espère de meilleurs succès. Témoins six faux *Démétrius* qu'on a vus de suite en Moscovie, & témoins tant d'autres imposteurs. Le garçon boulanger fut suivi par le fils d'un juif courtier d'Anvers, qui joua un plus grand personnage.

Ce jeune juif, qu'on appelait *Perkins*, se dit fils du roi *Edouard IV*. Le roi de France, attentif à nourrir toutes les semences de division en Angleterre, le reçut à sa cour, le reconnut, l'encouragea ; mais bientôt ménageant *Henri VII*, il abandonna cet imposteur à sa destinée.

La vieille douairière de Bourgogne, sœur d'*Edouard IV* & veuve de *Charles le téméraire*, laquelle fesait jouer ce ressort, reconnut le jeune juif pour son
1493. neveu. Il jouit plus long-temps de sa fourberie que le jeune garçon boulanger. Sa taille majestueuse, sa

politeſſe, ſa valeur, ſemblaient le rendre digne du rang qu'il uſurpait. Il épouſa une princeſſe de la maiſon d'*Yorck*, dont il fut encore aimé, même quand ſon impoſture fut découverte. Il eut les armes à la main pendant cinq ans entiers : il arma même l'Ecoſſe, & eut des reſſources dans ſes défaites. Mais enfin abandonné & livré au roi, condamné ſeulement à la priſon, & ayant voulu s'évader, il paya ſa hardieſſe de ſa tête. Ce fut alors que l'eſprit de faction fut anéanti, & que les Anglais, n'étant plus redoutables à leur monarque, commencèrent à le devenir à leurs voiſins, ſurtout lorſque *Henri VIII*, en montant au trône, fut, par l'économie extrême & par la ſageſſe du gouvernement de ſon père, poſſeſſeur d'un ample tréſor & maître d'un peuple belliqueux, & pourtant ſoumis autant que les Anglais peuvent l'être. 1498.

CHAPITRE CXVIII.

Idée générale du ſeizième ſiècle.

LE commencement du ſeizième ſiècle, que nous avons déjà entamé, nous préſente à la fois les plus grands ſpectacles que le monde ait jamais fournis. Si on jette la vue ſur ceux qui régnaient pour lors en Europe, leur gloire, ou leur conduite, ou les grands changemens dont ils ont été cauſe, rendent leurs noms immortels. C'eſt à Conſtantinople un *Sélim* qui met ſous la domination ottomane la Syrie & l'Egypte, dont les mahométans mamelucs avaient

été en poſſeſſion depuis le treizième ſiècle. C'eſt après lui ſon fils, le grand *Soliman*, qui le premier des empereurs turcs marche juſqu'à Vienne, & ſe fait couronner roi de Perſe dans Bagdat priſe par ſes armes, feſant trembler à la fois l'Europe & l'Aſie.

On voit en même temps vers le Nord *Guſtave Vaſa*, briſant dans la Suède le joug étranger, élu roi du pays dont il eſt le libérateur.

En Moſcovie les deux *Jean Baſilowitz* ou *Baſilides* délivrent leur patrie du joug des Tartares dont elle était tributaire; princes à la vérité barbares, & chefs d'une nation plus barbare encore; mais les vengeurs de leur pays méritent d'être comptés parmi les grands princes.

En Eſpagne, en Allemagne, en Italie, on voit *Charles-Quint* maître de tous ces Etats ſous des titres différens, ſoutenant le fardeau de l'Europe, toujours en action & en négociation, heureux long-temps en politique & en guerre, le ſeul empereur puiſſant depuis *Charlemagne*, & le premier roi de toute l'Eſpagne depuis la conquête des Maures; oppoſant des barrières à l'empire ottoman, feſant des rois & une multitude de princes, & ſe dépouillant enfin de toutes les couronnes dont il eſt chargé, pour aller mourir en ſolitaire après avoir troublé l'Europe.

Son rival de gloire & de politique *François I*, roi de France, moins heureux mais plus brave & plus aimable, partage entre *Charles-Quint* & lui les vœux & l'eſtime des nations. Vaincu & plein de gloire, il rend ſon royaume floriſſant malgré ſes malheurs; il

transplante en France les beaux arts, qui étaient en Italie au plus haut point de perfection.

Le roi d'Angleterre *Henri VIII*, trop cruel, trop capricieux pour être mis au rang des héros, a pourtant sa place entre ces rois; & par la révolution qu'il fit dans les esprits de ses peuples, & par la balance que l'Angleterre apprit sous lui à tenir entre les souverains. Il prit pour devise un guerrier tendant son arc, avec ces mots, *Qui je défends est maître;* devise que sa nation a rendue quelquefois véritable.

Le nom du pape *Léon* X est célèbre par son esprit, par ses mœurs aimables, par les grands hommes dans les arts qui éternisent son siècle, & par le grand changement qui sous lui divisa l'Eglise.

Au commencement du même siècle, la religion & le prétexte d'épurer la loi reçue, ces deux grands instrumens de l'ambition, font le même effet sur les bords de l'Afrique qu'en Allemagne, & chez les mahométans que chez les chrétiens. Un nouveau gouvernement, une race nouvelle de rois s'établissent dans le vaste empire de Maroc & de Fez, qui s'étend jusqu'aux déserts de la Nigritie. Ainsi l'Asie, l'Afrique & l'Europe éprouvent à la fois une révolution dans les religions: car les Persans se séparent pour jamais des Turcs; & reconnaissant le même dieu & le même prophète, ils consomment le schisme d'*Omar* & d'*Aly*. Immédiatement après, les chrétiens se divisent aussi entr'eux, & arrachent au pontife de Rome la moitié de l'Europe.

L'ancien monde est ébranlé, le nouveau monde est découvert & conquis par *Charles-Quint;* le commerce

s'établit entre les Indes orientales & l'Europe par les vaisseaux & les armes du Portugal.

D'un côté *Cortez* soumet le puissant empire du Mexique, & les *Pizarro* font la conquête du Pérou avec moins de soldats qu'il n'en faut en Europe pour assiéger une petite ville. De l'autre, *Albuquerque* dans les Indes établit la domination & le commerce du Portugal avec presque aussi peu de forces, malgré les rois des Indes, & malgré les efforts des musulmans en possession de ce commerce.

La nature produit alors des hommes extraordinaires presqu'en tous les genres, surtout en Italie.

Ce qui frappe encore dans ce siècle illustre, c'est que malgré les guerres que l'ambition excita, & malgré les querelles de religion qui commençaient à troubler les Etats, ce même génie qui faisait fleurir les beaux arts à Rome, à Naples, à Florence, à Venise, à Ferrare, & qui de là portait sa lumière dans l'Europe, adoucit d'abord les mœurs des hommes dans presque toutes les provinces de l'Europe chrétienne. La galanterie de la cour de *François I* opéra en partie ce grand changement. Il y eut entre *Charles-Quint* & lui une émulation de gloire, d'esprit de chevalerie, de courtoisie, au milieu même de leurs plus furieuses dissentions; & cette émulation, qui se communiqua à tous les courtisans, donna à ce siècle un air de grandeur & de politesse inconnu jusqu'alors. Cette politesse brillait même au milieu des crimes: c'était une robe d'or & de soie ensanglantée.

L'opulence y contribua; & cette opulence devenue plus générale était en partie (par une étrange révolution) la suite de la perte funeste de Constantinople:

car bientôt après, tout le commerce des Ottomans fut fait par les chrétiens qui leur vendaient jusqu'aux épiceries des Indes, en les allant charger sur leurs vaisseaux dans Alexandrie, & les portant ensuite dans les mers du Levant. Les Vénitiens surtout firent ce commerce non-seulement jusqu'à la conquête de l'Egypte par le sultan *Sélim*, mais jusqu'au temps où les Portugais devinrent les négocians des Indes.

L'industrie fut par-tout excitée. Marseille fit un grand commerce. Lyon eut de belles manufactures. Les villes des Pays-bas furent plus floriſſantes encore que sous la maison de *Bourgogne*. Les dames appelées à la cour de *François I* en firent le centre de la magnificence, comme de la politesse. Les mœurs étaient plus dures à Londres, où régnait un roi capricieux & féroce : mais Londres commençait déjà à s'enrichir par le commerce.

En Allemagne les villes d'Augsbourg & de Nuremberg répandant les richesses de l'Asie qu'elles tiraient de Venise, se ressentaient déjà de leur correspondance avec les Italiens. On voyait dans Augsbourg de belles maisons dont les murs étaient ornés de peintures *à fresque*, à la manière vénitienne. En un mot l'Europe voyait naître de beaux jours ; mais ils furent troublés par les tempêtes que la rivalité entre *Charles-Quint* & *François I* excitèrent ; & les querelles de religion, qui déjà commençaient à naître, souillèrent la fin de ce siècle : elles la rendirent affreuse, & y portèrent enfin une espèce de barbarie que les Hérules, les Vandales & les Huns n'avaient jamais connue.

CHAPITRE CXIX.

Etat de l'Europe du temps de Charles-Quint. De la Moscovie ou Russie. Digression sur la Laponie.

AVANT de voir ce que fut l'Europe sous *Charles-Quint*, je dois me former un tableau des différens gouvernemens qui la partageaient. J'ai déjà vu ce qu'étaient l'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre. Je ne parlerai de la Turquie & de ses conquêtes en Syrie & en Afrique qu'après avoir vu tout ce qui se passa d'admirable & de funeste chez les chrétiens; & lorsqu'ayant suivi les Portugais dans leurs voyages & dans leur commerce militaire en Asie, j'aurai vu en quel état était le monde oriental.

Je commence par les royaumes chrétiens du septentrion. L'Etat de la Moscovie ou Russie prenait quelque forme. Cet empire si puissant, & qui le devient tous les jours davantage, n'était depuis l'onzième siècle qu'un assemblage de demi-chrétiens sauvages, esclaves des Tartares de Casan, descendans de *Tamerlan*. Le duc de Russie payait tous les ans un tribut à ces Tartares en argent, en pelleteries & en bétail. Il conduisait le tribut à pied devant l'ambassadeur tartare, se prosternait à ses pieds, lui présentait du lait à boire; & s'il en tombait sur le col du cheval de l'ambassadeur, le prince était obligé de le lécher. Les Russes étaient d'un côté esclaves

des Tartares, de l'autre preſſés par les Lithuaniens; & vers l'Ukraine, ils étaient expoſés aux dépréda-tions des Tartares de la Crimée, ſucceſſeurs des Scythes de la Cherſonèſe taurique, auxquels ils payaient un tribut. Enfin il ſe trouva un chef nommé *Jean Baſilides*, ou fils de *Baſile*, homme de courage, qui anima les Ruſſes, s'affranchit de tant de ſervi-tude, & joignit à ſes Etats Novogorod & la ville de Moſcou, qu'il conquit ſur les Lithuaniens à la fin du quinzième ſiècle. Il étendit ſes conquêtes dans la Finlande qui a été ſouvent un ſujet de rupture entre la Ruſſie & la Suède.

La Ruſſie fut donc alors une grande monarchie, mais non encore redoutable à l'Europe. On dit que *Jean Baſilides* ramena de Moſcou trois cents chariots chargés d'or, d'argent & de pierreries. Les fables ſont l'hiſtoire des temps groſſiers. Les peuples de Moſcou, non plus que les Tartares, n'avaient alors d'argent que celui qu'ils avaient pillé; mais volés eux-mêmes dès long-temps par ces Tartares, quelles richeſſes pouvaient-ils avoir? ils ne connaiſſaient guère que le néceſſaire.

Le pays de Moſcou produit de bon blé qu'on ſème en mai, & qu'on recueille en ſeptembre. La terre porte quelques fruits; le miel y eſt commun, ainſi qu'en Pologne; le gros & le menu bétail y a toujours été en abondance: mais la laine n'était point propre aux manufactures, & les peuples groſ-ſiers n'ayant aucune induſtrie, les peaux étaient leurs ſeuls vêtemens. Il n'y avait pas à Moſcou une ſeule maiſon de pierre. Leurs huttes de bois étaient faites de troncs d'arbres enduits de mouſſe. Quant

à leurs mœurs, ils vivaient en brutes, ayant une idée confuse de l'Eglise grecque de laquelle ils croyaient être. Leurs pasteurs les enterraient avec un billet pour *S^t Pierre* & pour *S^t Nicolas*, qu'on mettait dans la main du mort. C'était-là leur plus grand acte de religion : mais au-delà de Moscou vers le Nord-est, presque tous les villages étaient idolâtres.

1551. Les czars, depuis *Jean Basilides*, eurent des richesses, surtout lorsqu'un autre *Jean Basilowitz* eut pris Casan & Astracan sur les Tartares : mais les Russes furent toujours pauvres ; ces souverains absolus, faisant presque tout le commerce de leur empire, & rançonnant ceux qui avaient gagné de quoi vivre, eurent bientôt des trésors, & ils étalèrent même une magnificence asiatique dans les jours de solemnité. Ils commerçaient avec Constantinople par la mer noire, avec la Pologne par Novogorod. Ils pouvaient donc policer leurs Etats, mais le temps n'en était pas venu. Tout le nord de leur empire par-delà Moscou consistait dans de vastes déserts & dans quelques habitations de sauvages. Ils ignoraient même que la vaste Sibérie existât. Un cosaque découvrit la Sibérie sous ce *Jean Basilowitz*, & la conquit comme *Cortez* conquit le Mexique, avec quelques armes à feu.

Découverte d'Archangel par mer. Les czars prenaient peu de part aux affaires de l'Europe, excepté dans quelques guerres contre la Suède au sujet de la Finlande, ou contre la Pologne pour des frontières. Nul Moscovite ne sortait de son pays : ils ne trafiquaient sur aucune mer, excepté le Pont-Euxin. Le port même d'Archangel était alors aussi inconnu que ceux de l'Amérique. Il ne fut

découvert que dans l'année 1553 par les Anglais, lorsqu'ils cherchèrent de nouvelles terres vers le Nord, à l'exemple des Portugais & des Espagnols, qui avaient fait tant de nouveaux établissemens au Midi, à l'Orient & à l'Occident. Il fallait passer le Cap-Nord à l'extrémité de la Laponie. On fut par expérience qu'il y a des pays où pendant près de cinq mois le soleil n'éclaire pas l'horison. L'équipage entier de deux vaisseaux périt de froid & de maladie dans ces terres. Un troisième, sous la conduite de *Chancelor*, aborda le port d'Archangel sur la Duina dont les bords n'étaient habités que par des sauvages. *Chancelor* alla par la Duina vers le chemin de Moscou. Les Anglais, depuis ce temps, furent presque les seuls maîtres du commerce de la Moscovie dont les pelleteries précieuses contribuèrent à les enrichir. Ce fut encore une branche de commerce enlevée à Venise. Cette république, ainsi que Gènes, avait eu des comptoirs autrefois, & même une ville sur les bords du Tanaïs; & depuis, elle avait fait ce commerce de pelleteries par Constantinople. Quiconque lit l'histoire avec fruit voit qu'il y a eu autant de révolutions dans le commerce que dans les Etats.

On était alors bien loin d'imaginer qu'un jour un prince russe fonderait dans des marais, au fond du golfe de Finlande, une nouvelle capitale, où il aborde tous les ans environ deux cents cinquante vaisseaux étrangers, & que de là il partirait des armées qui viendraient faire des rois en Pologne, secourir l'empire allemand contre la France, démembrer la Suède, prendre deux fois la Crimée;

triompher de toutes les forces de l'empire ottoman, & envoyer des flottes victorieuses aux Dardanelles. (*b*)

Lapons vraisemblablement autochones.

On commença dans ces temps-là à connaître plus particulièrement la Laponie, dont les Suédois mêmes, les Danois & les Russes n'avaient encore que de faibles notions. Ce vaste pays, voisin du pôle, avait été désigné par *Strabon* sous le nom de la contrée des *Troglodites* & des *Pygmées* septentrionaux. Nous apprîmes que la race des *Pygmées* n'est point une fable. Il est probable que les *Pygmées* méridionaux ont péri, & que leurs voisins les ont détruits. Plusieurs espèces d'hommes ont pu ainsi disparaître de la face de la terre, comme plusieurs espèces d'animaux. Les Lapons ne paraissent point tenir de leurs voisins. Les hommes, par exemple, sont grands & bien faits en Norwège; & la Laponie ne produit que des hommes de trois coudées de haut. Leurs yeux, leurs oreilles, leur nez les différencient encore de tous les peuples qui entourent leurs déserts. Ils paraissent une espèce particulière faite pour le climat qu'ils habitent, qu'ils aiment, & qu'eux seuls peuvent aimer. La nature, qui n'a mis les rennes ou les rangifères que dans ces contrées, semble y avoir produit des Lapons; & comme leurs rennes ne sont point venues d'ailleurs, ce n'est pas non plus d'un autre pays que les Lapons y paraissent venus. Il n'est pas vraisemblable que les habitans d'une terre moins sauvage aient franchi les glaces & les déserts pour se transplanter dans des terres si stériles. Une famille peut être jetée par la tempête dans une

(*b*) Ces derniers mots ont été ajoutés en 1772.

île déserte & la peupler ; mais on ne quitte point le continent des habitations qui produisent quelque nourriture pour aller s'établir au loin sur des rochers couverts de mousse, où l'on ne peut se nourrir que de lait de rennes, & de poissons. De plus, si des Norwégiens, des Suédois s'etaient transplantés en Laponie, y auraient-ils changé absolument de figure ? Pourquoi les Islandais, qui sont aussi septentrionaux que les Lapons, sont-ils d'une haute stature, & les Lapons non-seulement petits, mais d'une figure toute différente ? C'était donc une nouvelle espèce d'hommes qui se présentait à nous, tandis que l'Amérique, l'Asie & l'Afrique nous en faisaient voir tant d'autres. La sphère de la nature s'élargissait pour nous de tous côtés, & c'est par-là seulement que la Laponie mérite notre attention.

Je ne parlerai point de l'Islande, qui était le Thulé des anciens, ni du Groenland, ni de toutes ces contrées voisines du pôle, où l'espérance de découvrir un passage en Amérique a porté nos vaisseaux. La connaissance de ces pays est aussi stérile qu'eux, & n'entre point dans le plan politique du monde.

De la Pologne.

La Pologne ayant long-temps conservé les mœurs des Sarmates commençait à être considérée de l'Allemagne, depuis que la race des *Jagellons* était sur le trône. Ce n'était plus le temps où ce pays recevait un roi de la main des empereurs, & leur payait tribut.

Le premier des *Jagellons* avait été élu roi de cette république en 1382. Il était duc de Lithuanie. Son

pays & lui étaient idolâtres, ou du moins ce que nous appelons idolâtres, auſſi-bien que plus d'un palatinat. Il promit de ſe faire chrétien & d'incorporer la Lithuanie à la Pologne : il fut roi à ces conditions.

Ce *Jagellon* qui prit le nom de *Ladiſlas*, fut père de ce malheureux *Ladiſlas* roi de Hongrie & de Pologne, né pour être un des plus puiſſans rois
1444. du monde, mais qui fut défait & tué à cette bataille de Varnes, que le cardinal *Julien* lui fit donner contre les Turcs malgré la foi jurée, ainſi que nous l'avons vu.

Les deux grands ennemis de la Pologne furent long-temps les Turcs & les religieux chevaliers teutoniques. Ceux-ci qui s'étaient formés dans les croiſades, n'ayant pu réuſſir contre les muſulmans, s'étaient jetés ſur les idolâtres & ſur les chrétiens de la Pruſſe, province que les Polonais poſſédaient.

Sous *Caſimir* au quinzième ſiècle, les chevaliers religieux teutoniques firent long-temps la guerre à la Pologne, & enfin partagèrent la Pruſſe avec elle, à condition que le grand-maître ſerait vaſſal du royaume, & en même temps palatin ayant ſéance aux diètes.

Il n'y avait alors que ces palatins qui euſſent voix dans les états du royaume ; mais *Caſimir* y appela les députés de la nobleſſe vers l'an 1460, & ils ont toujours conſervé ce droit.

Gouvernement de la Pologne.

Les nobles en eurent alors un autre, commun avec les palatins ; ce fut de n'être arrêtés pour aucun crime, avant d'avoir été convaincus juridiquement.

Ce

Ce droit était celui de l'impunité. Ils avaient encore droit de vie & de mort sur leurs paysans : ils pouvaient tuer impunément un de ces serfs, pourvu qu'ils missent environ dix écus sur la fosse ; & quand un noble polonais avait tué un paysan appartenant à un autre noble, la loi d'honneur l'obligeait d'en rendre un autre. Ce qu'il y a d'humiliant pour la nature humaine, c'est qu'un tel privilége subsiste encore.

Sigismond, de la race des *Jagellons*, qui mourut en 1548, était contemporain de *Charles-Quint*, & passait pour un grand prince. Les Polonais eurent de son temps beaucoup de guerres contre les Moscovites, & encore contre ces chevaliers teutoniques dont *Albert de Brandebourg* était grand-maître. Mais la guerre était tout ce que connaissaient les Polonais, sans en connaître l'art qui se perfectionnait dans l'Europe méridionale. Ils combattaient sans ordre, n'avaient point de place fortifiée ; leur cavalerie fesait, comme aujourd'hui, toute leur force.

Ils négligeaient le commerce. On n'avait découvert qu'au treizième siècle les salines de Cracovie, qui sont une des richesses du pays. Le négoce du blé & du sel était abandonné aux Juifs & aux étrangers, qui s'enrichissaient de l'orgueilleuse oisiveté des nobles & de l'esclavage du peuple. Il y avait déjà en Pologne plus de deux cents synagogues.

Gouvernement de la Pologne, semblable à celui de tous les conquérans du Nord.

D'un côté cette administration était à quelques égards une image de l'ancien gouvernement des Francs, des Moscovites & des Huns ; de l'autre il ressemblait à celui des anciens Romains, en ce que chaque noble a le droit des tribuns du peuple, de

pouvoir s'oppoſer aux lois du ſénat par le ſeul mot *veto*. Ce pouvoir étendu à tous les gentilshommes, & porté juſqu'au droit d'annuller par une ſeule voix toutes les voix de la république, eſt devenu la prérogative de l'anarchie. Le tribun était le magiſtrat du peuple romain, & le gentilhomme n'eſt qu'un membre, un ſujet de l'Etat: le droit de ce membre eſt de troubler tout le corps. Mais ce droit eſt ſi cher à l'amour-propre qu'un fûr moyen d'être mis en pièces ſerait de propoſer dans une diète l'abolition de cette coutume.

Il n'y avait d'autre titre en Pologne que celui de noble, de même qu'en Suède, en Danemarck & dans tout le Nord: les qualités de duc & de comte ſont récentes; c'eſt une imitation des uſages d'Allemagne: mais ces titres ne donnent aucun pouvoir; toute la nobleſſe eſt égale. Ces palatins, qui ôtaient la liberté au peuple, n'étaient occupés qu'à défendre la leur contre leur roi. Quoique le ſang des *Jagellons* eût régné long-temps, ces princes ne furent jamais ni abſolus par leur royauté, ni rois par droit de naiſſance: ils furent toujours élus comme les chefs de l'Etat, & non comme les maîtres. Le ſerment prêté par les rois à leur couronnement portait, en termes exprès, qu'*ils priaient la nation de les détrôner s'ils n'obſervaient pas les lois qu'ils avaient jurées*.

Ce n'était pas une choſe aiſée de conſerver toujours le droit d'élection, en laiſſant toujours la même famille ſur le trône. Mais les rois n'ayant ni forteresſe, ni la diſpoſition du tréſor public, ni celle des armées, la liberté n'a jamais reçu d'atteinte. L'Etat n'accordait alors au roi que douze cents mille de

nos livres annuelles pour soutenir sa dignité. Le roi de Suède aujourd'hui n'en a pas tant. L'empereur n'a rien ; il est à ses frais *le chef de l'univers chrétien*, *Caput orbis christiani*, tandis que l'île de la Grande-Bretagne donne à son roi environ vingt-trois millions pour sa liste civile. La vente de la royauté est devenue en Pologne la plus grande source de l'argent qui roule dans l'Etat. La capitation des Juifs, qui fait un de ses gros revenus, ne monte pas à plus de cent vingt mille florins du pays. (c)

Les Polonais ont eu tard des lois comme nous.

A l'égard de leurs lois, ils n'en eurent d'écrites en leur langue qu'en 1552. Les nobles, toujours égaux entr'eux, se gouvernaient suivant leurs résolutions prises dans leurs assemblées, qui sont la loi véritable encore aujourd'hui ; & le reste de la nation ne s'informe seulement pas de ce qu'on y a résolu. Comme ces possesseurs des terres sont les maîtres de tout, & que les cultivateurs sont esclaves, c'est aussi à ces seuls possesseurs qu'appartiennent les biens de l'Eglise. Il en est de même en Allemagne ; mais c'est en Pologne une loi expresse & générale ; au lieu qu'en Allemagne ce n'est qu'un usage établi, usage trop contraire au christianisme, mais conforme à l'esprit de la constitution germanique. Rome différemment gouvernée a eu toujours cet avantage, depuis ses rois & ses consuls jusqu'au dernier temps de la monarchie pontificale, de ne fermer jamais la porte des honneurs au simple mérite.

De la Suède & du Danemarck.

Les royaumes de Suède, de Danemarck & de Norwège étaient électifs à peu près comme la Pologne.

(c) Tout ceci avait été écrit vers 1760, & souvent, tandis qu'on parle de la constitution d'un état, cette constitution change.

Les agriculteurs étaient eſclaves en Danemarck : mais en Suède ils avaient ſéance aux diètes de l'Etat, & donnaient leur voix pour régler les impôts. Jamais peuples voiſins n'eurent une antipathie plus violente que les Suédois & les Danois. Cependant ces nations rivales n'avaient compoſé qu'un ſeul Etat par la fameuſe union de Calmar à la fin du quatorzième ſiècle.

Un roi de Suède, nommé *Albert*, ayant voulu prendre pour lui le tiers des métairies du royaume, ſes ſujets ſe ſoulevèrent. *Marguerite Waldemar*, fille de *Waldemar III*, la *Sémiramis* du Nord, profita de
1395. ces troubles, & ſe fit reconnaître reine de Suède, de Danemarck & de Norwège. Elle unit deux ans après ces royaumes, qui devaient être à perpétuité gouvernés par un même ſouverain.

Quand on ſe ſouvient qu'autrefois de ſimples pirates danois avaient porté leurs armes victorieuſes preſque dans toute l'Europe, & conquis l'Angleterre & la Normandie, & qu'on voit enſuite la Suède, la Norwège & le Danemarck réunis n'être pas une puiſſance formidable à leurs voiſins, on voit évidemment qu'on ne fait des conquêtes que chez des peuples mal gouvernés. Les villes anſéatiques, Hambourg, Lubeck, Dantzich, Roſtock, Lunebourg, Viſmar, pouvaient réſiſter à ces trois royaumes, parce qu'elles étaient plus riches. La ſeule ville de Lubeck fit même la guerre aux ſucceſſeurs de *Marguerite Waldemar*. Cette union de trois royaumes, qui ſemble ſi belle au premier coup d'œil, fut la ſource de leurs malheurs.

Il y avait en Suède un primat, archevêque d'Upſal,

& six évêques, qui avaient à peu près cette autorité que la plupart des ecclésiastiques avaient acquise en Allemagne & ailleurs. L'archevêque d'Upsal surtout était, ainsi que le primat de Pologne, la seconde personne du royaume. Quiconque est la seconde veut toujours être la première.

Il arriva que les Etats de Suède, lassés du joug danois, élurent pour leur roi d'un commun consentement le grand maréchal *Charles Canutson* d'une maison qui subsiste encore. 1452.

Non moins lassés du joug des évêques, ils ordonnèrent qu'on ferait une recherche des biens que l'Eglise avait envahis à la faveur des troubles. L'archevêque d'Upsal, nommé *Jean de Salstad*, assisté des six évêques de Suède & du clergé, excommunia le roi & le sénat dans une messe solemnelle, déposa ses ornemens sur l'autel; & prenant une cuirasse & une épée, sortit de l'Eglise en commençant la guerre civile. Les évêques la continuèrent pendant sept ans. Ce ne fut depuis qu'une anarchie sanglante & une guerre perpétuelle entre les Suédois qui voulaient avoir un roi indépendant, & les Danois qui étaient presque toujours les maîtres. Le clergé tantôt armé pour la patrie, tantôt contr'elle, excommuniait, combattait & pillait. Il eût mieux valu pour la Suède d'être demeurée païenne que d'être devenue chrétienne à ce prix.

Enfin les Danois l'ayant emporté sous leur roi *Jean*, fils de *Christiern I*, les Suédois s'étant soumis & s'étant depuis soulevés, ce roi *Jean* fit rendre par son sénat en Danemarck un arrêt contre le sénat de Suède, par lequel tous les sénateurs suédois étaient 1505.

Preuve que les empereurs se sont toujours crus de droit arbitres de l'Europe.

condamnés à perdre leur nobleſſe & leurs biens. Ce qui eſt fort ſingulier, c'eſt qu'il fit confirmer cet arrêt par l'empereur *Maximilien*; & que cet empereur écrivit aux Etats de Suède qu'*ils euſſent à obéir, qu'autrement il procéderait contr'eux ſelon les lois de l'empire.* Je ne ſais comment l'abbé de *Vertot* a oublié dans ſes *Révolutions de Suède* un fait auſſi important, ſoigneuſement recueilli par *Puffendorf*.

Ce fait prouve que les empereurs allemands, ainſi que les papes, ont toujours prétendu une juriſdiction univerſelle. Il prouve encore que le roi danois voulait flatter *Maximilien*, dont en effet il obtint la fille pour ſon fils *Chriſtiern II*. Voilà comme les droits s'établiſſent. La chancellerie de *Maximilien* écrivait aux Suédois comme celle de *Charlemagne* eût écrit aux peuples de Bénévent ou de la Guienne. Mais il fallait avoir les armées & la puiſſance de *Charlemagne*.

Troupes françaiſes en Danemarck.

Ce *Chriſtiern II*, après la mort de ſon père, prit des meſures différentes. Au lieu de demander un arrêt à la chambre impériale, il obtint de *François I*, roi de France, trois mille hommes. Jamais les Français juſqu'alors n'étaient entrés dans les querelles du Nord. Il eſt vraiſemblable que *François I*, qui aſpirait à l'empire, voulait ſe faire un appui du Danemarck. Les troupes françaiſes combattirent en Suède ſous *Chriſtiern*, mais elles en furent bien mal récompenſées: congédiées ſans paye, pourſuivies dans leur retour par les payſans, il n'en revint pas trois cents hommes en France; ſuite ordinaire parmi nous de toute expédition qui ſe fait trop loin de la patrie.

Nous verrons dans l'article du luthéraniſme quel tyran était *Chriſtiern*. Un de ſes crimes fut la ſource de ſon châtiment qui lui fit perdre trois royaumes. Il venait de faire un accord avec un adminiſtrateur créé par les états de Suède, nommé *Stenon Sture*. *Chriſtiern* ſemblait moins craindre cet adminiſtrateur que le jeune *Guſtave Vaſa*, neveu du roi *Canutſon*, prince d'un courage entreprenant, le héros & l'idole de la Suède. Il feignit de vouloir conférer avec l'adminiſtrateur dans Stockholm, & demanda qu'on lui amenât ſur ſa flotte à la rade de la ville le jeune *Guſtave* & ſix autres otages. Tyrannies, troubles, meurtres, comme ailleurs.

A peine furent-ils ſur ſon vaiſſeau qu'il les fit mettre aux fers, & fit voile en Danemarck avec ſa proie. Alors il prépara tout pour une guerre ouverte. Rome ſe mêlait de cette guerre. Voici comme elle y entra, & comme elle fut trompée. 1518.

Troll, archevêque d'Upſal, dont je rapporterai les cruautés en parlant du luthéraniſme, élu par le clergé, confirmé par *Léon X*, & lié d'intérêt avec *Chriſtiern*, avait été dépoſé par les états de Suède, & condamné à faire pénitence dans un monaſtère. Les états furent excommuniés par le pape ſelon le ſtyle ordinaire. Cette excommunication, qui n'était rien par elle-même, était beaucoup par les armes de *Chriſtiern*. 1517.

Il y avait alors en Danemarck un légat du pape nommé *Arcemboldi*, qui avait vendu les indulgences dans les trois royaumes. Telle avait été ſon adreſſe & telle l'imbécillité des peuples, qu'il avait tiré près de deux millions de florins de ces pays, les plus pauvres de l'Europe. Il allait les faire paſſer à Rome.

Chriſtiern les prit, pour faire, diſait-il, la guerre à des excommuniés. Sa guerre fut heureuſe: il fut reconnu roi, & l'archevêque *Troll* fut rétabli.

1520. C'eſt après ce rétabliſſement que le roi & ſon primat donnèrent dans Stockholm cette fête funeſte, dans laquelle ils firent égorger le ſénat entier & *Guſtave Vaſa.* tant de citoyens. Cependant *Guſtave* s'était échappé de ſa priſon, & avait repaſſé en Suède. Il fut obligé de ſe cacher quelque temps dans les montagnes de la Dalécarlie, déguiſé en payſan. Il travailla même aux mines, ſoit pour ſubſiſter, ſoit pour ſe mieux déguiſer. Mais enfin il ſe fit connaître à ces hommes ſauvages, qui déteſtaient d'autant plus la tyrannie que toute politique était inconnue à leur ſimplicité ruſtique. Ils le ſuivirent, & *Guſtave Vaſa* ſe vit bientôt à la tête d'une armée. L'uſage des armes à feu n'était point encore connu de ces hommes groſſiers, & peu familier au reſte des Suédois; c'eſt ce qui avait donné toujours aux Danois la ſupériorité. Mais *Guſtave* ayant fait acheter ſur ſon crédit des mouſquets à Lubeck, combattit bientôt avec des armes égales.

Lubeck ne fournit pas ſeulement des armes, elle envoya des troupes; ſans quoi *Guſtave* eût eu bien de la peine à réuſſir. C'était une ſimple ville de marchands, de qui dépendait la deſtinée de la Suède. *Chriſtiern* était alors en Danemarck. L'archevêque d'Upſal ſoutint tout le poids de la guerre contre le libérateur. Enfin, ce qui n'eſt pas ordinaire, le parti le plus juſte l'emporta. *Guſtave*, après des aventures malheureuſes, battit les lieutenans du tyran, & fut maître d'une partie du pays.

Chriſtiern furieux, qui dès long-temps avait en ſon pouvoir à Copenhague la mere & la ſœur de *Guſtave*, fit une action qui, même après ce qu'on a vu de lui, paraît d'une atrocité preſque incroyable. Il fit jeter, dit-on, ces deux princeſſes dans la mer, enfermées dans un ſac l'une & l'autre. Il y a des auteurs qui diſent qu'on ſe contenta de les menacer de ce ſupplice. 1521.

Ce tyran ſavait ainſi ſe venger, mais il ne ſavait pas combattre. Il aſſaſſinait des femmes, & il n'oſait aller en Suède faire tête à *Guſtave*. Non moins cruel envers ſes Danois qu'envers ſes ennemis, il fut bientôt auſſi exécrable au peuple de Copenhague qu'aux Suédois.

Ces Danois, en poſſeſſion alors d'élire leurs rois, avaient le droit de punir un tyran. Les premiers qui renoncèrent à ſa domination furent ceux de Jutland, du duché de Schleſvich, & de la partie du Holſtein, qui appartenait à *Chriſtiern*. Son oncle *Fréderic*, duc de Holſtein, profita du juſte ſoulévement des peuples. La force appuya le droit. Tous les habitans de ce qui compoſait autrefois la Cherſonèſe Cimbrique firent ſignifier au tyran l'acte de ſa dépoſition authentique par le premier magiſtrat de Jutland.

Ce chef de juſtice intrépide oſa porter à *Chriſtiern* ſa ſentence dans Copenhague même. Le tyran voyant tout le reſte de l'Etat ébranlé, haï de ſes propres officiers, n'oſant ſe fier à perſonne, reçut dans ſon palais, comme un criminel, ſon arrêt, qu'un ſeul homme déſarmé lui ſignifiait. Il faut conſerver à la poſtérité le nom de ce magiſtrat; il s'appelait *Mons*. *Chriſtiern*, tyran, dépoſé.

Mon nom, disait-il, *devrait être écrit sur la porte de tous les méchans princes.* Le Danemarck obéit à l'arrêt. Il n'y a point d'exemple d'une révolution si juste, si subite & si tranquille. Le roi se dégrada lui-
1523. même en fuyant, & se retira en Flandre dans les Etats de *Charles-Quint* son beau-frère, dont il implora long-temps le secours.

Son oncle *Fréderic* fut élu dans Copenhague roi de Danemarck, de Norwège & de Suède; mais il n'eut de la couronne de Suède que le titre. *Gustave Vasa*, ayant pris dans le même temps Stockholm, fut élu roi par les Suédois, & sut défendre le royaume qu'il avait délivré. *Christiern*, avec son archevêque *Troll*, errant comme lui, fit au bout de quelques années une tentative pour rentrer dans quelques-uns de ses Etats. Il avait la ressource que donnent toujours les mécontens d'un nouveau règne. Il y en eut en Danemarck, il y en eut en Suède. Il passa avec eux en Norwège. Le nouveau roi *Gustave* commençait à secouer le joug de la religion romaine dans quelques-unes de ses provinces. Le roi *Fréderic* permettait que les Danois en changeassent. *Christiern* se déclarait bon catholique: mais n'en étant ni meilleur prince, ni meilleur général, ni plus aimé, il ne fit qu'un effort inutile.

Abandonné bientôt de tout le monde, il se laissa
1532. mener en Danemarck, & finit ses jours en prison. L'empereur *Charles-Quint* son beau-frère, qui ébranla l'Europe, ne fut pas assez puissant pour le seconder. L'archevêque *Troll* d'une ambition inquiète, ayant armé la ville de Lubeck contre le Danemarck, mourut de ses blessures plus glorieusement que

Chriſtiern ; dignes l'un & l'autre d'une fin plus tragique.

Guſtave, libérateur de ſon pays, jouit aſſez paiſiblement de ſa gloire. Il fit le premier connaître aux nations étrangères de quel poids la Suède pouvait être dans les affaires de l'Europe, dans un temps où la politique européenne prenait une nouvelle face, où l'on commençait à vouloir établir la balance du pouvoir.

François I fit une alliance avec lui, & même, tout luthérien qu'était *Guſtave*, il lui envoya le collier de ſon ordre malgré les ſtatuts. *Guſtave* le reſte de ſa vie ſe fit une étude de régler l'Etat. Il fallut uſer de ſa prudence pour que la religion qu'il avait détruite ne troublât pas ſon gouvernement. Les Dalécarliens qui l'avaient aidé les premiers à monter ſur le trône furent les premiers à l'inquiéter. Leur ruſticité farouche les attachait aux anciens uſages de leur égliſe ; ils n'étaient catholiques que comme ils étaient barbares, par la naiſſance & par l'éducation. On en peut juger par une requête qu'ils lui préſentèrent ; ils demandèrent que le roi ne portât point d'habits découpés à la mode de France, & qu'on fît brûler tous les citoyens qui feraient gras le vendredi. C'était preſque la ſeule choſe à quoi ils diſtinguaient les catholiques des luthériens. *François I* allié de *Vaſa*.

Le roi étouffa tous ces mouvemens, établit avec adreſſe ſa religion en conſervant des évêques, & en diminuant leurs revenus & leur pouvoir. Les anciennes lois de l'Etat furent reſpectées ; il fit déclarer ſon fils *Fréderic* ſon ſucceſſeur par les états, 1544.
& même il obtint que la couronne reſterait dans

sa maison, à condition que si sa race s'éteignait, les états rentreraient dans le droit d'élection ; que s'il ne restait qu'une princesse, elle aurait une dot sans prétendre à la couronne.

Ni marquis ni comtes en ces pays.

Voilà dans quelle situation étaient les affaires du Nord, du temps de *Charles-Quint*. Les mœurs de tous ces peuples étaient simples, mais dures ; on n'en était que moins vertueux pour être plus ignorant. Les titres de comte, de marquis, de baron, de chevalier, & la plupart des symboles de la vanité, n'avaient point pénétré chez les Suédois, & peu chez les Danois ; mais aussi les inventions utiles y étaient ignorées. Ils n'avaient ni commerce réglé, ni manufactures. Ce fut *Gustave Vasa* qui, en tirant les Suédois de l'obscurité, anima aussi les Danois par son exemple.

De la Hongrie.

La Hongrie se gouvernait entièrement comme la Pologne : elle élisait ses rois dans ses diètes. Le palatin de Hongrie avait la même autorité que le primat polonais ; & de plus il était juge entre le roi & la nation. Telle avait été autrefois la puissance ou le droit du palatin de l'Empire, du maire du palais de France, du justicier d'Arragon. On voit que dans toutes les monarchies l'autorité des rois commença toujours par être balancée : on voulut des monarques, mais jamais de despotes.

Les nobles avaient les mêmes priviléges qu'en Pologne, je veux dire d'être impunis, & de disposer de leurs serfs : la populace était esclave. La force de l'Etat était dans la cavalerie, composée de nobles & de leurs suivans : l'infanterie était un ramas de paysans sans ordre, qui combattaient dans le

temps qui suit les semailles, jusqu'à celui de la moisson.

On se souvient que vers l'an 1000 la Hongrie reçut le christianisme. Le chef des Hongrois, *Etienne*, qui voulait être roi, se servit de la force & de la religion. Le pape *Silvestre II* lui donna le titre de roi, & même de roi apostolique. Des auteurs prétendent que ce fut *Jean XVIII* ou *XIX* qui conféra ces deux honneurs à *Etienne* en 1003 ou 1004. De telles discussions ne sont pas le but de mes recherches. Il me suffit de considérer que c'est pour avoir donné ce titre dans une bulle que les papes prétendaient exiger des tributs de la Hongrie, & c'est en vertu de ce mot *apostolique* que les rois de Hongrie prétendaient donner tous les bénéfices du royaume.

On voit qu'il y a des préjugés par lesquels les rois & les nations entières se gouvernent. Le chef d'une nation guerrière n'avait osé prendre le titre de roi sans la permission du pape. Ce royaume & celui de Pologne étaient gouvernés sur le modèle de l'empire allemand. Cependant les rois de Pologne & de Hongrie, qui ont fait enfin des comtes, n'osèrent jamais faire des ducs; loin de prendre le titre de *Majesté*, on les appelait alors *Votre excellence*.

Excellence, titre de roi.

Les empereurs regardaient même la Hongrie comme un fief de l'empire. En effet *Conrad le salique* avait reçu un hommage & un tribut du roi *Pierre*; & les papes de leur côté soutenaient qu'ils devaient donner cette couronne, parce qu'ils avaient les premiers appelé du nom de *roi* le chef de la nation hongroise.

Il faut un moment remonter ici au temps où la maiſon de France, qui a fourni des rois au Portugal, à l'Angleterre, à Naples, vit auſſi ſes rejetons ſur le trône de Hongrie.

Vers l'an 1290 le trône étant vacant, l'empereur *Rodolphe de Habsbourg* en donna l'inveſtiture à ſon fils *Albert d'Autriche*, comme s'il eût donné un fief ordinaire. Le pape *Nicolas IV* de ſon côté conféra le royaume comme un bénéfice au petit-fils de ce fameux *Charles d'Anjou*, frère de *S^t Louis*, roi de Naples & de Sicile. Ce neveu de *S^t Louis* était appelé *Charles Martel*, & il prétendait le royaume parce que ſa mère *Marie de Hongrie* était ſœur du roi hongrois dernier mort. Ce n'eſt pas chez les peuples libres un titre pour régner que d'être parent de leurs rois. La Hongrie ne prit pour maître ni celui que nommait l'empereur, ni celui que lui donnait le pape; elle choiſit *André* ſurnommé *le Vénitien*, parce qu'il s'était marié à Veniſe, prince qui d'ailleurs était du ſang royal. Il y eut des excommunications & des guerres; mais après ſa mort, & après celle de ſon concurrent *Charles Martel*, les arrêts du tribunal de Rome furent exécutés.

Le pape donne la Hongrie comme un bénéfice.

1303. *Boniface VIII*, quatre mois avant que l'affront qu'il reçut du roi de France, le fit, dit-on, mourir de douleur, jouit de l'honneur de voir plaider devant lui, comme on l'a déjà dit, la cauſe de la maiſon d'*Anjou*. La reine de Naples *Marie* parla elle-même devant le conſiſtoire; & *Boniface* donna la Hongrie au prince *Carobert*, fils de *Charles Martel*, & petit-fils de cette *Marie*.

1308. Ce *Carobert* fut donc en effet roi par la grâce du

pape, soutenu de son parti & de son épée. La Hongrie sous lui devint plus puissante que les empereurs, qui la regardaient comme un fief. *Carobert* réunit la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Transilvanie, la Valachie, provinces démembrées du royaume dans la suite des temps.

Le fils de *Carobert*, nommé *Louis*, frère de cet *André de Hongrie* que la reine de Naples *Jeanne* sa femme fit étrangler, accrut encore la puissance des Hongrois. Il passa au royaume de Naples pour venger le meurtre de son frère. Il aida *Charles de Durazzo* à détrôner *Jeanne*, sans l'aider dans la cruelle mort dont *Durazzo* fit périr cette reine. De retour dans la Hongrie, il y acquit une vraie gloire ; car il fut juste ; il fit de sages lois ; il abolit les épreuves du fer ardent & de l'eau bouillante, d'autant plus accréditées que les peuples étaient plus grossiers.

On remarque toujours qu'il n'y a guère de grand homme qui n'ait aimé les lettres. Ce prince cultivait la géométrie & l'astronomie. Il protégeait les autres arts. C'est à cet esprit philosophique, si rare alors, qu'il faut attribuer l'abolition des épreuves superstitieuses. Un roi qui connaissait la saine raison était un prodige dans ces climats. Sa valeur fut égale à ses autres qualités. Ses peuples le chérirent : les étrangers l'admirèrent : les Polonais sur la fin de sa vie l'élurent pour leur roi. Il régna heureusement 1370.
quarante ans en Hongrie, & douze ans en Pologne. Les peuples lui donnèrent le nom de *grand* dont il était digne. Cependant il est presque ignoré en Europe. Il n'avait pas régné sur des hommes qui fussent transmettre sa gloire aux nations. Qui sait

qu'au quatorzième siècle, il y eut un *Louis le grand* vers les monts Krapac ?

1382. Il était si aimé que les Etats élurent sa fille *Marie*, qui n'était pas encore nubile, & l'appelèrent *Marie-roi*, titre qu'ils ont encore renouvelé de nos jours pour la fille du dernier empereur de la maison d'*Autriche*.

Tout sert à faire voir que, si dans les royaumes héréditaires on peut se plaindre des abus du despotisme, les Etats électifs sont exposés à de plus grands orages, & que la liberté même, cet avantage si naturel & si cher, a quelquefois produit de grands malheurs. La jeune *Marie-roi* était gouvernée, aussi-bien que l'Etat, par sa mère *Elisabeth de Bosnie*. Les seigneurs furent mécontens d'*Elisabeth*; ils se servirent de leur droit de mettre la couronne sur une autre tête. Ils la donnèrent à *Charles de Durazzo*, surnommé *le petit*, descendant en droite ligne du frère de *S^t Louis*, qui régna dans les deux Siciles. Il arrive de Naples à
1386. Bude: il est couronné solemnellement, & reconnu roi par *Elisabeth* elle-même.

Voici un de ces événemens étranges sur lesquels les lois sont muettes, & qui laissent en doute si ce n'est pas un crime de punir le crime même.

Elisabeth & sa fille *Marie*, après avoir vécu en intelligence autant qu'il était possible avec celui qui possédait leur couronne, l'invitent chez elles & le font assassiner en leur présence. Elles soulèvent le peuple en leur faveur; & la jeune *Marie*, toujours conduite par sa mère, reprend la couronne.

1386. Quelque temps après, *Elisabeth* & *Marie* voyagent dans la basse Hongrie. Elles passent imprudemment

sur

sur les terres d'un comte de *Hornac*, ban de Croatie. Ce ban était ce qu'on appelle en Hongrie *comte suprême*, commandant les armées & rendant la justice. Il était attaché au roi assassiné. Lui était-il permis ou non de venger la mort de son roi? Il ne délibéra pas, & parut consulter la justice dans la cruauté de sa vengeance. Il fait le procès aux deux reines, fait noyer *Elisabeth*, & garde *Marie* en prison comme la moins criminelle.

Un ban de Croatie condamne une reine à être noyée.

Dans le même temps *Sigismond*, qui depuis fut empereur, entrait en Hongrie, & venait épouser la reine *Marie*. Le ban de Croatie se crut assez puissant, & fut assez hardi pour lui amener lui-même cette reine dont il avait fait noyer la mère. Il semble qu'il crut n'avoir fait qu'un acte de justice sévère. Mais *Sigismond* le fit tenailler & mourir dans les tourmens. Sa mort souleva la noblesse hongroise, & ce règne ne fut qu'une suite de troubles & de factions.

On peut régner sur beaucoup d'Etats, & n'être pas un puissant prince. Ce *Sigismond* fut à la fois empereur, roi de Bohème & de Hongrie. Mais en Hongrie il fut battu par les Turcs, & mis une fois en prison par ses sujets révoltés. En Bohème il fut presque toujours en guerre contre les hussites; & dans l'empire son autorité fut presque toujours contre-balancée par les priviléges des princes & des villes.

En 1438, *Albert d'Autriche*, gendre de *Sigismond*, fut le premier prince de la maison d'Autriche qui régna sur la Hongrie.

Il fut, comme *Sigismond*, empereur & roi de

Bohème ; mais il ne régna que trois ans. Ce règne si court fut la source des divisions intestines qui, jointes aux irruptions des Turcs, ont dépeuplé la Hongrie, & en ont fait une des malheureuses contrées de la terre.

Les Hongrois toujours libres ne voulurent point pour leur roi d'un enfant que laissait *Albert d'Autriche*, & ils choisirent cet *Uladislas*, ou *Ladislas*, roi de
1444. Pologne, que nous avons vu perdre la bataille de Varnes avec la vie.

1440. *Fréderic III d'Autriche*, empereur d'Allemagne, se dit roi de Hongrie, & ne le fut jamais. Il garda dans Vienne le fils d'*Albert d'Autriche*, que j'appellerai *Ladislas Albert*, pour le distinguer de tant d'autres, tandis que le fameux *Jean Huniade* tenait tête en Hongrie à *Mahomet II*, vainqueur de tant d'Etats. Ce *Jean Huniade* n'était pas roi, mais il était général chéri d'une nation libre & guerrière, & nul roi ne fut aussi absolu que lui.

Après sa mort la maison d'*Autriche* eut la couronne de Hongrie. Ce *Ladislas Albert* fut élu. Il fit périr par la main du bourreau un des fils de ce *Jean Huniade* vengeur de la patrie. Mais chez les peuples libres la tyrannie n'est pas impunie ; *Ladislas Albert d'Autriche* fut chassé de ce trône souillé d'un si beau sang, & paya par l'exil sa cruauté.

Il restait un fils de ce grand *Huniade* : ce fut *Mathias Corvin*, que les Hongrois ne tirèrent qu'à force d'argent des mains de la maison d'*Autriche*. Il combattit & l'empereur *Fréderic III* auquel il enleva l'Autriche, & les Turcs qu'il chassa de la haute Hongrie.

Après sa mort, arrivée en 1490, la maison d'*Autriche* voulut toujours ajouter la Hongrie à ses autres Etats. L'empereur *Maximilien*, rentré dans Vienne, ne put obtenir ce royaume. Il fut déféré à un roi de Bohème, nommé encore *Ladislas*, que j'appellerai *Ladislas de Bohème*.

Rois de Hongrie électifs. Nobles presque souverains. Peuples serfs.

Les Hongrois, en se choisissant ainsi leurs rois, restreignaient toujours leur autorité, à l'exemple des nobles en Pologne, & des électeurs de l'empire. Mais il faut avouer que les nobles de Hongrie étaient de petits tyrans qui ne voulaient point être tyrannisés. Leur liberté était une indépendance funeste, & ils réduisaient le reste de la nation à un esclavage si misérable que tous les habitans de la campagne se soulevèrent contre des maîtres trop durs. Cette guerre civile, qui dura quatre années, affaiblit encore ce malheureux royaume. La noblesse mieux armée que le peuple, & possédant tout l'argent, eut enfin le dessus ; & la guerre finit par le redoublement des chaînes du peuple, qui est encore réellement esclave de ses seigneurs.

Rois nobles : & peuples misérables.

Un pays si long-temps dévasté, & dans lequel il ne restait qu'un peuple esclave & mécontent, sous des maîtres presque toujours divisés, ne pouvait plus résister par lui-même aux armes des sultans turcs : aussi, quand le jeune *Louis II*, fils de ce *Ladislas de Bohème*, & beau-frère de l'empereur *Charles-Quint*, voulut soutenir les efforts de *Soliman*, toute la Hongrie ne put dans cette extrême nécessité lui fournir une armée de trente mille combattans. Un cordelier nommé *Tomoré*, général de cette armée dans laquelle il y avait cinq évêques, promit la

victoire au roi *Louis*. L'armée fut détruite à la célébre journée de Mohats. Le roi fut tué, & *Soliman*,
1526. vainqueur, parcourut tout ce royaume malheureux dont il emmena plus de deux cents mille captifs.

En vain la nature a placé dans ce pays des mines d'or, & les vrais tréfors des blés & des vins ; en vain elle y forme des hommes robuftes, bien faits, fpirituels ; on ne voyait preſque plus qu'un vaſte déſert, des villes ruinées, des campagnes dont on labourait une partie les armes à la main, des villages creuſés ſous terre, où les habitans s'enſeveliſſaient avec leurs grains & leurs beſtiaux, une centaine de châteaux fortifiés, dont les poſſeſſeurs diſputaient la ſouveraineté aux Turcs & aux Allemands.

Il y avait encore pluſieurs beaux pays de l'Europe dévaſtés, incultes, inhabités, tels que la moitié de la Dalmatie, le nord de la Pologne, les bords du Tanaïs, la fertile contrée de l'Ukraine, tandis qu'on allait chercher des terres dans un nouvel univers & aux bornes de l'ancien.

De l'Ecoſſe. Dans ce tableau du gouvernement politique du Nord, je ne dois pas oublier l'Ecoſſe, dont je parlerai encore en traitant de la religion.

L'Ecoſſe entrait un peu plus que le reſte dans le ſyſtème de l'Europe, parce que cette nation ennemie des Anglais, qui voulaient la dominer, était alliée de la France depuis long-temps. Il n'en coûtait pas beaucoup aux rois de France pour faire armer les Ecoſſais. On voit que *François I* n'envoya que trente mille écus (qui font aujourd'hui trois cents vingt
1543. mille de nos livres) au parti qui devait faire déclarer la guerre aux Anglais. En effet l'Ecoſſe eſt ſi pauvre

qu'aujourd'hui qu'elle eſt réunie à l'Angleterre, elle ne paye que la quarantième partie des ſubſides des deux royaumes. (*d*)

Un Etat pauvre, voiſin d'un Etat riche, eſt à la longue vénal. Mais tant que cette province ne ſe vendit point, elle fut redoutable. Les Anglais, qui ſubjuguèrent ſi aiſément l'Irlande ſous *Henri II*, ne purent dominer en Ecoſſe. *Edouard III*, grand guerrier & adroit politique, la dompta, mais ne put la garder. Il y eut toujours entre les Ecoſſais & les Anglais une inimitié & une jalouſie pareille à celle qu'on voit aujourd'hui entre les Portugais & les Eſpagnols. La maiſon des *Stuarts* régnait ſur l'Ecoſſe depuis 1370. Jamais maiſon n'a été plus infortunée. *Jacques I*, après avoir été priſonnier en Angleterre dix-huit années, fut aſſaſſiné par ſes ſujets. *Jacques II* fut tué dans une expédition malheureuſe à Roxborough à l'âge de vingt-neuf ans. *Jacques III*, n'en ayant pas encore trente-cinq, fut tué par ſes ſujets en bataille rangée. *Jacques IV*, gendre du roi d'Angleterre *Henri VII*, périt âgé de trente-neuf ans dans une bataille contre les Anglais, après un règne très-malheureux. *Jacques V* mourut dans la fleur de ſon âge à trente ans.

Maiſon *Stuart*, la plus infortunée qui jamais ait été ſur le trône.

1444.

1513.

1542.

Nous verrons la fille de *Jacques V*, plus malheureuſe que tous ſes prédéceſſeurs, augmenter le nombre des reines mortes par la main des bourreaux. *Jacques VI* ſon fils ne fut roi d'Ecoſſe, d'Angleterre & d'Irlande, que pour jeter par ſa faibleſſe les fondemens des révolutions qui ont porté la tête de *Charles I* ſur un échafaud, qui ont fait languir

(*d*) Ceci était écrit en 1740.

Jacques VII dans l'exil, & qui tiennent encore cette famille infortunée errante loin de sa patrie. Le temps le moins funeste de cette maison était celui de *Charles-Quint* & de *François I.* C'était alors que régnait *Jacques V*, père de *Marie Stuart;* & qu'après sa mort, sa veuve *Marie de Lorraine*, mère de *Marie Stuart*, eut la régence du royaume. Les troubles ne commencèrent à naître que sous la régence de cette *Marie de Lorraine;* & la religion, comme on le verra, en fut le premier prétexte.

Je n'étendrai pas davantage ce recensement des royaumes du Nord au seizième siècle. J'ai déjà exposé en quels termes étaient ensemble l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne. Ainsi je me suis donné une connaissance préliminaire des intérêts du Nord & du Midi. Il faut voir plus particulièrement ce que c'était que l'Empire.

CHAPITRE CXX.

De l'Allemagne & de l'Empire aux quinzième & seizième siècles.

LE nom d'empire d'Occident subsistait toujours. Ce n'était guère depuis très-long-temps qu'un titre onéreux; & il y parut bien, puisque l'ambitieux
1348. *Edouard III*, à qui les électeurs l'offrirent, n'en voulut point. L'empereur *Charles IV*, regardé comme le législateur de l'Empire, ne put obtenir du pape *Innocent VI* & des barons romains la permission de se faire couronner empereur à Rome, qu'à condition

qu'il ne coucherait pas dans la ville. Sa fameuse *bulle d'or* mit quelque ordre dans l'anarchie de l'Allemagne. Le nombre des électeurs fut fixé par cette loi, qu'on regarda comme fondamentale, & à laquelle on a dérogé depuis. De son temps les villes impériales eurent voix délibérative dans les diètes. Toutes les villes de la Lombardie étaient réellement libres, & l'Empire ne conservait sur elles que des droits. Chaque seigneur continua d'être souverain dans ses terres en Allemagne & en Lombardie pendant tous les règnes suivans.

Les temps de *Venceslas*, de *Robert*, de *Josse*, de *Sigismond*, furent des temps obscurs, où l'on ne voit aucune trace de la majesté de l'Empire, excepté dans le concile de Constance, que *Sigismond* convoqua, & où il parut dans toute sa gloire ; mais dont il sortit avec la honte d'avoir violé le droit des gens en laissant brûler *Jean Hus* & *Jérôme de Prague*.

Les empereurs n'avaient plus de domaines ; ils les avaient cédés aux évêques & aux villes, tantôt pour se faire un appui contre les seigneurs des grands fiefs, tantôt pour avoir de l'argent. Il ne leur restait que la subvention des mois romains ; taxe qu'on ne payait qu'en temps de guerre, & pour la vaine cérémonie du couronnement & du voyage de Rome. Il était donc absolument nécessaire d'élire un chef puissant par lui-même ; & ce fut ce qui mit le sceptre dans la maison d'*Autriche*. Il fallait un prince dont les Etats pussent d'un côté communiquer à l'Italie, & de l'autre résister aux inondations des Turcs. L'Allemagne trouvait cet avantage avec *Albert II*, duc d'Autriche, roi de Bohème & de Hongrie ; &

c'est ce qui fixa la dignité impériale dans sa maison : le trône y fut héréditaire sans cesser d'être électif. *Albert* & ses successeurs furent choisis, parce qu'ils avaient de grands domaines ; & *Rodolphe de Habsbourg*, tige de cette maison, avait été élu, parce qu'il n'en avait point. La raison en est palpable : *Rodolphe* fut choisi dans un temps où les maisons de *Saxe* & de *Suabe* avaient fait craindre le despotisme, & *Albert II*, dans un temps où l'on croyait la maison d'*Autriche* assez puissante pour défendre l'Empire, & non assez pour l'asservir.

Fréderic III eut l'Empire à ce titre. L'Allemagne de son temps fut dans la langueur & dans la tranquillité. Il ne fut pas aussi puissant qu'il aurait pu l'être ; & nous avons vu qu'il était bien loin d'être *souverain de la chrétienté*, comme le porte son épitaphe.

Maximilien I, n'étant encore que roi des Romains, commença la carrière la plus glorieuse par la victoire de Guinegaste en Flandre, qu'il remporta contre les
1479. Français, & par le traité de 1492, qui lui assura la Franche-Comté, l'Artois & le Charolois. Mais ne tirant rien des Pays-Bas qui appartenaient à son fils *Philippe le beau*, rien des peuples de l'Allemagne, & peu de chose de ses Etats tenus en échec par la France, il n'aurait jamais eu de crédit en Italie sans la ligue de Cambrai, & sans *Louis XII* qui travailla pour lui.

1508. D'abord le pape & les Vénitiens l'empêchèrent
Maximilien pochi danari de venir se faire couronner à Rome, & il prit le titre d'*empereur élu*, ne pouvant être empereur couronné par le pape. On le vit, depuis la ligue de
1513. Cambrai, recevoir une solde de cent écus par jour

du roi d'Angleterre *Henri VIII.* Il avait dans ses Etats d'Allemagne des hommes avec lesquels on pouvait combattre des Turcs ; mais il n'avait pas les trésors avec lesquels la France, l'Angleterre & l'Italie combattaient alors.

Etat de l'Allemagne.

L'Allemagne était devenue véritablement une république de princes & de villes, quoique le chef s'expliquât dans ses édits en maître absolu de l'univers. Elle était, dès l'an 1500, divisée en dix cercles ; & les directeurs de ces cercles étant des princes souverains, les généraux & les colonels des cercles étant payés par les provinces & non par l'empereur, cet établissement, qui liait toutes les parties de l'Allemagne ensemble, en assurait la liberté. La chambre impériale, qui jugeait en dernier ressort, payée par les princes & par les villes, & ne résidant point dans les domaines particuliers du monarque, était encore un appui de la liberté publique. Il est vrai qu'elle ne pouvait jamais mettre ses arrêts à exécution contre de grands princes, à moins que l'Allemagne ne la secondât ; mais cet abus même de la liberté en prouvait l'existence. Cela est si vrai que la cour aulique, qui prit sa forme en 1512, & qui ne dépendait que des empereurs, fut bientôt le plus ferme appui de leur autorité.

L'Allemagne, sous cette forme de gouvernement, était alors aussi heureuse qu'aucun autre Etat du monde. Peuplée d'une nation guerrière & capable des plus grands travaux militaires, il n'y avait pas d'apparence que les Turcs pussent jamais la subjuguer. Son terrain est assez bon & assez bien cultivé pour que ses habitans n'en cherchassent pas

d'autres comme autrefois ; & ils n'étaient ni assez riches ni assez pauvres ni assez unis pour conquérir toute l'Italie.

Mais quel était alors le droit sur l'Italie & sur l'empire romain ? le même que celui des *Othons*, & de la maison impériale de *Suabe;* le même qui avait coûté tant de sang, & qui avait souffert tant d'altérations, depuis que *Jean XII*, patrice de Rome, aussi-bien que pape, au lieu de réveiller le courage des anciens Romains, avait eu l'imprudence d'appeler les étrangers. Rome ne pouvait que s'en repentir ; & depuis ce temps il y eut toujours une guerre sourde entre l'Empire & le sacerdoce, aussi-bien qu'entre les droits des empereurs, & les libertés des provinces d'Italie. Le titre de *César* n'était qu'une source de droits contestés, de disputes indécises, de grandeur apparente & de faiblesse réelle. Ce n'était plus le temps où les *Othons* fesaient des rois, & leur imposaient des tributs. Si le roi de France *Louis XII* s'était entendu avec les Vénitiens, au lieu de les battre, jamais probablement les empereurs ne feraient revenus en Italie. Mais il fallait nécessairement, par les divisions des princes italiens, & par la nature du gouvernement pontifical, qu'une grande partie de ce pays fût toujours la proie des étrangers.

CHAPITRE CXXI.

Usages des quinzième & seizième siècles, & de l'état des beaux arts.

ON voit qu'en Europe il n'y avait guère de souverains absolus. Les empereurs avant *Charles-Quint* n'avaient osé prétendre au despotisme. Les papes étaient beaucoup plus maîtres à Rome qu'auparavant, mais moins dans l'Eglise. Les couronnes de Hongrie & de Bohème étaient encore électives, ainsi que toutes celles du Nord ; & l'élection suppose nécessairement un contrat entre le roi & la nation. Les rois d'Angleterre ne pouvaient ni faire des lois ni en abuser sans le concours du parlement. *Isabelle* en Castille avait respecté les priviléges des *Cortes*, qui sont les Etats du royaume. *Ferdinand le catholique* n'avait pu en Arragon détruire l'autorité du justicier, qui se croyait en droit de juger les rois. La France seule, depuis *Louis XI*, s'était tournée en Etat purement monarchique, gouvernement heureux lorsqu'un roi tel que *Louis XII* répara ; par son amour pour son peuple, toutes les fautes qu'il commit avec les étrangers ; mais gouvernement le pire de tous sous un roi faible ou méchant. Peu de princes absolus.

La police générale de l'Europe s'était perfectionnée, en ce que les guerres particulières des seigneurs féodaux n'étaient plus permises nulle part par les lois ; mais il restait l'usage des duels. (*e*)

(*e*) Voyez les chapitres des duels & des tournois.

Les décrets des papes, toujours sages, & de plus toujours utiles à la chrétienté dans ce qui ne concernait pas leurs intérêts personnels, anathématisaient ces combats : mais plusieurs évêques les permettaient. Les parlemens de France les ordonnaient quelquefois, témoin celui de *Le gris* & de *Carrouge* sous *Charles VI.* Il se fit beaucoup de duels depuis assez juridiquement. Le même abus était aussi appuyé en Allemagne, en Italie, & en Espagne, par des formes regardées comme essentielles. On ne manquait pas surtout de se confesser & de communier avant de se préparer au meurtre. Le bon chevalier *Bayard* fesait toujours dire une messe lorsqu'il allait se battre en duel. Les combattans choisissaient un parrain, qui prenait soin de leur donner des armes égales, & surtout de voir s'ils n'avaient point sur eux quelques enchantemens ; car rien n'était plus crédule qu'un chevalier.

On vit quelquefois de ces chevaliers partir de leurs pays pour aller chercher un duel dans un autre, sans autre raison que l'envie de se signaler. On a vu
1414. que le duc *Jean de Bourbonnais* fit déclarer *qu'il irait en Angleterre avec seize chevaliers combattre à outrance pour éviter l'oisiveté, & pour mériter la grâce de la très-belle dont il est serviteur.*

Les tournois, quoiqu'encore condamnés par les papes, étaient par-tout en usage. On les appelait toujours *Ludi Gallici*, parce que *Géofroi de Preuilly* en avait rédigé les lois au onzième siècle. Il y avait eu plus de cent chevaliers tués dans ces jeux, & ils n'en étaient que plus en vogue. C'est ce qui a été détaillé au chapitre des *tournois*.

L'art de la guerre, l'ordonnance des armées, les armes offensives & défensives, étaient tout autres encore qu'aujourd'hui.

Armes.

L'empereur *Maximilien* avait mis en usage les armes de la phalange macédonienne, qui étaient des piques de dix-huit pieds : les Suisses s'en servirent dans les guerres du Milanais, mais ils les quittèrent pour l'espadon à deux mains.

Les arquebuses étaient devenues une arme offensive indispensable contre ces remparts d'acier dont chaque gendarme était couvert. Il n'y avait guère de casque & de cuirasse à l'épreuve de ces arquebuses. La gendarmerie, qu'on appelait *la bataille*, combattait à pied comme à cheval : celle de France au quinzième siècle était la plus estimée.

L'infanterie allemande & l'espagnole étaient réputées les meilleures. Le cri d'armes était aboli presque par-tout. Il y a eu des modes dans la guerre comme dans les habillemens.

Cardinaux à la tête des armées.

Quant au gouvernement des Etats, je vois des cardinaux à la tête de presque tous les royaumes. C'est en Espagne un *Ximénès* sous *Isabelle*, qui après la mort de sa reine est régent du royaume, qui, toujours vêtu en cordelier, met son faste à fouler sous ses sandales le faste espagnol ; qui lève une armée à ses propres dépens, la conduit en Afrique & prend Oran ; qui enfin est absolu, jusqu'à ce que le jeune *Charles-Quint* le renvoie à son archevêché de Tolède, & le fasse mourir de douleur.

On voit *Louis XII* gouverné par le cardinal d'*Amboise* : *François I* a pour ministre le cardinal *Duprat* : *Henri VIII* est pendant vingt ans soumis au cardinal

Volsey fils d'un boucher, homme aussi fastueux que d'*Amboise*, qui comme lui voulut être pape, & qui n'y réussit pas mieux. *Charles-Quint* prit pour son ministre en Espagne son précepteur le cardinal *Adrien*, que depuis il fit pape; & le cardinal *Granvelle* gouverna ensuite la Flandre. Le cardinal *Martinusius* fut maître en Hongrie sous *Ferdinand* frère de *Charles-Quint*.

Si tant d'ecclésiastiques ont régi des Etats tous militaires, ce n'est pas seulement parce que les rois se fiaient plus aisément à un prêtre qu'ils ne craignaient point, qu'à un général d'armée qu'ils redoutaient; c'est encore parce que ces hommes d'Eglise étaient souvent plus instruits, plus propres aux affaires que les généraux & les courtisans.

Préséances. Ce ne fut que dans ce siècle que les cardinaux sujets des rois commencèrent à prendre le pas sur les chanceliers. Ils le disputaient aux électeurs, & le cédaient en France & en Angleterre aux chanceliers de ces royaumes; & c'est encore une des contradictions que les usages de l'orgueil avaient introduites dans la république chrétienne. Les registres du parlement d'Angleterre font foi que le chancelier *Varham* précéda le cardinal *Volsey* jusqu'à l'année 1516.

Le terme de *Majesté* commençait à être affecté par les rois. Leurs rangs étaient réglés à Rome. L'empereur avait sans contredit les premiers honneurs. Après lui venait le roi de France sans aucune concurrence: la Castille, l'Aragon, le Portugal, la Sicile alternaient avec l'Angleterre: puis venaient l'Ecosse, la Hongrie, la Navarre, Chypre, la Bohême, & la Pologne. Le Danemarck & la Suède étaient les

derniers. Ces préséances causèrent depuis de violens démêlés. Presque tous les rois ont voulu être égaux ; mais aucun n'a jamais contesté le premier rang aux empereurs ; ils l'ont conservé en perdant leur puissance.

Tous les usages de la vie civile différaient des nôtres ; le pourpoint & le petit manteau étaient devenus l'habit de toutes les cours. Les hommes de robe portaient par-tout la robe longue & étroite, les marchands une petite robe qui descendait à la moitié des jambes.

Il n'y avait sous *François I* que deux coches dans Paris, l'un pour la reine, l'autre pour *Diane de Poitiers*. Hommes & femmes allaient à cheval.

Les richesses étaient tellement augmentées que *Henri VIII* roi d'Angleterre promit en 1519 une dot de trois cents trente-trois mille écus d'or à sa fille *Marie*, qui devait épouser le fils aîné de *François I*: on n'en avait jamais donné une si forte. Luxe.

L'entrevue de *François I* & de *Henri* fut long-temps célèbre par sa magnificence. Leur camp fut appelé *le camp du drap d'or:* mais cet appareil passager, & cet effort de luxe ne supposait pas cette magnificence générale & ces commodités d'usage, si supérieures à la pompe d'un jour, & qui sont aujourd'hui si communes. L'industrie n'avait point changé en palais somptueux les cabanes de bois & de plâtre qui formaient les rues de Paris. Londres était encore plus mal bâtie, & la vie y était plus dure. Les plus grands seigneurs menaient à cheval leurs femmes en croupe à la campagne. C'était ainsi que voyageaient toutes les princesses, couvertes d'une cape de toile

cirée dans les saisons pluvieuses. On n'allait point autrement aux palais des rois. Cet usage se conserva jusqu'au milieu du dix-septième siècle. La magnificence de *Charles-Quint*, de *François I*, de *Henri VIII*, de *Léon X*, n'étaient que pour les jours d'éclat & de solemnité. Aujourd'hui les spectacles journaliers, la foule des chars dorés, les milliers de fanaux qui éclairent pendant la nuit les grandes villes, forment un plus beau spectacle, & annoncent plus d'abondance que les plus brillantes cérémonies des monarques du seizième siècle.

On commençait dès le temps de *Louis XII* à substituer aux fourrures précieuses les étoffes d'or & d'argent qui se fabriquaient en Italie. Il n'y en avait point encore à Lyon. L'orfévrerie était grossière. *Louis XII* l'ayant défendue dans son royaume par une loi somptuaire indiscrète, les Français firent venir leur argenterie de Venise. Les orfèvres de France furent réduits à la pauvreté, & *Louis XII* révoqua sagement la loi.

François I, devenu économe sur la fin de sa vie, défendit les étoffes d'or & de soie. *Henri III* renouvela cette défense; mais si ces lois avaient été observées, les manufactures de Lyon étaient perdues. Ce qui détermina à faire ces lois, c'est qu'on tirait la soie de l'étranger. On ne permit sous *Henri II* des habits de soie qu'aux évêques. Les princes & les princesses eurent la prérogative d'avoir des habits
1563. rouges, soit en soie, soit en laine. Enfin, il n'y eut que les princes & les évêques qui eurent le droit de porter des souliers de soie.

Toutes ces lois somptuaires ne prouvent autre chose

chose sinon que le gouvernement n'avait pas toujours de grandes vues, & qu'il parut plus aisé aux ministres de proscrire l'industrie que de l'encourager. (3)

Les mûriers n'étaient encore cultivés qu'en Italie & en Espagne. L'or trait ne se fabriquait qu'à Venise & à Milan. Cependant les modes des Français se communiquaient déjà aux cours d'Allemagne, à l'Angleterre & à la Lombardie. Les historiens italiens se plaignent que depuis le passage de *Charles VIII*

(3) Toute loi somptuaire est injuste en elle-même. C'est pour le maintien de leurs droits que les hommes se sont réunis en société, & non pour donner aux autres celui d'attenter à la liberté que doit avoir chaque individu de s'habiller, de se nourrir, de se loger à sa fantaisie; en un mot, de faire de sa propriété l'usage qu'il veut en faire, pourvu que cet usage ne blesse le droit de personne.

Les lois somptuaires ont été très-communes chez les nations anciennes; elles eurent pour cause l'envie que les citoyens pauvres portaient aux riches, ou la politique des riches mêmes qui ne voulaient pas que les hommes de leur parti dissipassent en frivolités des richesses qu'on pouvait employer à l'accroissement de la puissance commune. Les anciens, qui dans plusieurs de leurs institutions politiques ont montré une sagacité & une profondeur de vues que nous admirons avec raison, ignoraient les vrais principes de la legislation, & comptaient pour rien la justice. Ils croyaient que la volonté publique a droit d'exiger tout des individus, & de les soumettre à tout; opinion fausse, dangereuse, funeste aux progrès de la civilisation & des lumières, & qui ne subsiste encore que trop parmi nous.

L'histoire a prouvé que toutes les lois somptuaires des anciens & des modernes ont été par-tout, après un temps très-court, abolies, éludées ou négligées; la vanité inventera toujours plus de manières de se distinguer que les lois n'en pourront défendre.

Le seul moyen permis d'attaquer le luxe par les lois, & en même temps le seul qui soit vraiment efficace, est de chercher à établir la plus grande égalité entre les fortunes, par le partage égal des successions, la destruction, ou la restriction du droit de tester, la liberté de toute espèce de commerce & d'industrie; & ces lois sont précisément celles qu'indépendamment du désir d'abolir le luxe, la justice, la raison & la nature conseilleraient à tout législateur éclairé.

on affectait chez eux de s'habiller à la française, & de faire venir de France tout ce qui servait à la parure.

Le pape *Jules II* fut le premier qui laissa croître sa barbe, pour inspirer par cette singularité un nouveau respect aux peuples. *François I*, *Charles-Quint* & tous les autres rois suivirent cet exemple, adopté à l'instant par leurs courtisans. Mais les gens de robe, toujours attachés à l'ancien usage, quel qu'il soit, continuaient de se faire raser, tandis que les jeunes guerriers affectaient la marque de la gravité & de la vieillesse. C'est une petite observation, mais elle entre dans l'histoire des usages.

Beaux arts dans la seule Italie.

Ce qui est bien plus digne de l'attention de la postérité, ce qui doit l'emporter sur toutes ces coutumes introduites par le caprice, sur toutes ces lois abolies par le temps, sur les querelles des rois qui passent avec eux, c'est la gloire des arts, qui ne passera jamais. Cette gloire a été pendant tout le seizième siècle le partage de la seule Italie. Rien ne rappelle davantage l'idée de l'ancienne Grèce; car si les arts fleurirent en Grèce au milieu des guerres étrangères & civiles, ils eurent en Italie le même sort; & presque tout y fut porté à sa perfection; tandis que les armées de *Charles-Quint* saccagèrent Rome, que *Barberousse* ravagea les côtes, & que les dissentions des princes & des républiques troublèrent l'intérieur du pays.

L'Italie eut dans *Guichardin* son *Thucydide*, ou plutôt son *Xénophon;* car il commanda quelquefois dans les guerres qu'il écrivit. Il n'y eut en aucune province d'Italie d'orateurs comme les *Démosthènes*,

les *Périclès*, les *Eſchines*. Le gouvernement ne comportait preſque nulle part cette eſpèce de mérite. Celui du théâtre, quoique très-inférieur à ce que fut depuis la ſcène françaiſe, pouvait être comparé à la ſcène grecque qu'elle feſait revivre; il y a de la vérité, du naturel & du bon comique dans les comédies de l'*Arioſte;* & la ſeule Mandragore de *Machiavel* vaut peut-être mieux que toutes les pièces d'*Ariſtophane*. *Machiavel* d'ailleurs était un excellent hiſtorien avec lequel un bel eſprit, tel qu'*Ariſtophane*, ne peut entrer en aucune ſorte de comparaiſon. Le cardinal *Bibiena* avait fait revivre la comédie grecque, & *Triſſino*, archevêque de Bénévent, la tragédie, dès le commencement du ſeizième ſiècle. *Ruccelaï* ſuivit bientôt l'archevêque *Triſſino*. On traduiſit à Veniſe les meilleures pièces de *Plaute*, & on les traduiſit en vers comme elles doivent l'être, puiſque c'eſt en vers que *Plaute* les écrivit; elles furent jouées avec ſuccès ſur les théâtres de Veniſe & dans les couvens où l'on cultivait les lettres.

Les Italiens, en imitant les tragiques grecs & les comiques latins, ne les égalèrent pas; mais ils firent de la paſtorale un genre nouveau, dans lequel ils n'avaient point de guides, & où perſonne ne les a ſurpaſſés. L'Aminta du *Taſſe*, & le Paſtor-Fido du *Guarini*, ſont encore le charme de tous ceux qui entendent l'italien.

Preſque toutes les nations polies de l'Europe ſentirent alors le beſoin de l'art théâtral, qui raſſemble les citoyens, adoucit les mœurs, & conduit à la morale par le plaiſir. Les Eſpagnols approchèrent un peu des Italiens; mais ils ne purent parvenir à

faire aucun ouvrage régulier. Il y eut un théâtre en Angleterre, mais il était encore plus sauvage. *Shakespeare* donna de la réputation à ce théâtre sur la fin du seizième siècle. Son génie perça au milieu de la barbarie, comme *Lopès de Vega* en Espagne. C'est dommage qu'il y ait beaucoup plus de barbarie encore que de génie dans les ouvrages de *Shakespeare*: pourquoi des scènes entières du Pastor-Fido sont-elles sues par cœur aujourd'hui à Stockholm & à Pétersbourg? & pourquoi aucune pièce de *Shakespeare* n'a-t-elle pu passer la mer? c'est que le bon est recherché de toutes les nations. Un peuple qui aurait des tragédies, des tableaux, une musique, uniquement de son goût, & réprouvés de tous les autres peuples policés, ne pourra jamais se flatter justement d'avoir le bon goût en partage.

Les Italiens réussirent surtout dans les grands poëmes de longue haleine; genre d'autant plus difficile que l'uniformité de la rime & des stances, à laquelle ils s'asservirent, semblait devoir étouffer le génie.

Si l'on veut mettre sans préjugé dans la balance l'Odyssée d'*Homère* avec le Roland de l'*Arioste*, l'italien l'emporte à tous égards; tous deux ayant le même défaut, l'intempérance de l'imagination, & le romanesque incroyable. L'*Arioste* a racheté ce défaut par des allégories si vraies, par des satires si fines, par une connaissance si approfondie du cœur humain, par les grâces du comique, qui succèdent sans cesse à des traits terribles, enfin par des beautés si innombrables en tout genre, qu'il a trouvé le secret de faire un monstre admirable.

A l'égard de l'Iliade, que chaque lecteur se demande

à lui-même ce qu'il penſerait s'il liſait pour la première fois ce poëme & celui du *Taſſe*, en ignorant les noms des auteurs, & les temps où ces ouvrages furent compoſés, en ne prenant enfin pour juge que ſon plaiſir. Pourrait-il ne pas donner en tout ſens la préférence au *Taſſe*? ne trouverait-il pas dans l'italien plus de conduite, d'intérêt, de variété, de juſteſſe, de grâces, & de cette molleſſe qui relève le ſublime? Encore quelques ſiècles, & on n'en fera peut-être pas de comparaiſon.

Il paraît indubitable que la peinture fut portée dans ce ſeizième ſiècle à une perfection que les Grecs ne connurent jamais, puiſque non-ſeulement ils n'avaient pas cette variété de couleurs que les Italiens employèrent, mais qu'ils ignoraient l'art de la perſpective & du clair-obſcur.

La ſculpture, art plus facile & plus borné, fut celui où les Grecs excellèrent, & la gloire des Italiens eſt d'avoir approché de leurs modèles. Ils les ont ſurpaſſé dans l'architecture; & de l'aveu de toutes les nations, rien n'a jamais été comparable au temple principal de Rome moderne, le plus beau, le plus vaſte, le plus hardi qui jamais ait été dans l'univers.

La muſique ne fut bien cultivée qu'après ce ſeizième ſiècle; mais les plus fortes préſomptions font penſer qu'elle eſt très-ſupérieure à celle des Grecs, qui n'ont laiſſé aucun monument par lequel on pût ſoupçonner qu'ils chantaſſent en parties.

La gravure en eſtampes, inventée à Florence au milieu du quinzième ſiècle, était un art tout nouveau qui était alors dans ſa perfection. Les Allemands

jouissaient de la gloire d'avoir inventé l'imprimerie à peu près dans le temps que la gravure fut connue, & par ce seul service ils multiplièrent les connaissances humaines. Il n'est pas vrai, comme le disent les auteurs anglais de l'*histoire universelle*, que *Fauste* fut condamné au feu par le parlement de Paris comme sorcier; mais il est vrai que ses facteurs, qui vinrent vendre à Paris les premiers livres imprimés, furent accusés de magie : cette accusation n'eut aucune suite. C'est seulement une triste preuve de la grossière ignorance dans laquelle on était plongé, & que l'art même de l'imprimerie ne put dissiper de long-temps. Le parlement fit saisir tous les livres qu'un des facteurs de Mayence avait apportés : c'est ce que nous avons vu à l'article de *Louis XI.*

Premiers livres imprimés, saisis en France comme œuvres de sorciers.

1474.

Il n'eût pas fait cette démarche dans un temps plus éclairé : mais tel est le sort des compagnies les plus sages, qui n'ont d'autres règles que leurs anciens usages & leurs formalités; tout ce qui est nouveau les effarouche. Ils s'opposent à tous les arts naissans, à toutes les vérités contraires aux erreurs de leur enfance, à tout ce qui n'est pas dans l'ancien goût & dans l'ancienne forme. C'est par cet esprit que ce même parlement a résisté si long-temps à la réforme du calendrier, qu'il a défendu d'enseigner d'autre doctrine que celle d'*Aristote*, qu'il a proscrit l'émétique, qu'il a fallu plusieurs lettres de jussion pour lui faire enregistrer les lettres de pairie d'un *Montmorenci*, qu'il s'est refusé quelque temps à l'établissement de l'académie française, & qu'il s'est enfin opposé de nos jours à l'inoculation de la petite vérole & au débit de l'*Encyclopédie*.

Comme aucun membre d'une compagnie ne répond des délibérations du corps, les avis les moins raisonnables passent quelquefois sans contradiction : c'est pourquoi le duc de *Sulli* dit dans ses mémoires " que si la sagesse descendait sur la terre, " elle aimerait mieux se loger dans une seule tête " que dans celles d'une compagnie. "

Louis XI, qui ne pouvait être méchant quand il ne s'agissait pas de ses intérêts, & dont la raison était supérieure quand elle n'était pas aveuglée par ses passions, ôta la connaissance de cette affaire au parlement ; il ne souffrit pas que la France fût à jamais déshonorée par la proscription de l'imprimerie, & fit payer aux artistes de Mayence le prix de leurs livres.

Nulle vraie philosophie avant *Galilée*.

La vraie philosophie ne commença à luire aux hommes que sur la fin du seizième siècle. *Galilée* fut le premier qui fit parler à la physique le langage de la vérité & de la raison. C'était un peu avant que *Copernic*, sur les frontières de la Pologne, avait découvert le véritable système du monde. *Galilée* fut non-seulement le premier bon physicien, mais il écrivit aussi élégamment que *Platon;* & il eut sur le philosophe grec l'avantage incomparable de ne dire que des choses certaines & intelligibles. La manière dont ce grand homme fut traité par l'inquisition sur la fin de ses jours, imprimerait une honte éternelle à l'Italie, si cette honte n'était pas effacée par la gloire même de *Galilée*. Une congrégation de théologiens, dans un décret donné en 1616, déclarèrent l'opinion de *Copernic ;* mise par le philosophe florentin dans un si beau jour, *non-seulement hérétique dans la foi, mais absurde*

dans la philoſophie. Ce jugement, contre une vérité prouvée depuis en tant de manières, eſt un grand témoignage de la force des préjugés. Il dut apprendre à ceux qui n'ont que le pouvoir à ſe taire quand la philoſophie parle, & à ne pas ſe mêler de décider ſur ce qui n'eſt pas de leur reſſort. *Galilée* fut condamné depuis par le même tribunal en 1633 à la priſon & à la pénitence, & fut obligé de ſe rétracter à genoux. Sa ſentence eſt à la vérité plus douce que celle de *Socrate :* mais elle n'eſt pas moins honteuſe à la raiſon des juges de Rome, que la condamnation de *Socrate* ne le fut aux lumières des juges d'Athènes. C'eſt le ſort du genre humain que la vérité ſoit perſécutée, dès qu'elle commence à paraître. La philoſophie toujours gênée ne put dans le ſeizième ſiècle faire autant de progrès que les beaux arts.

Les diſputes de religion, qui agitèrent les eſprits en Allemagne, dans le Nord, en France & en Angleterre, retardèrent les progrès de la raiſon au lieu de les hâter. Des aveugles qui combattaient avec fureur ne pouvaient trouver le chemin de la vérité. Ces querelles ne furent qu'une maladie de plus dans l'eſprit humain. Les beaux arts continuèrent à fleurir en Italie, parce que la contagion des controverſes ne pénétra guère dans ce pays ; & il arriva que lorſqu'on s'égorgeait en Allemagne, en France, en Angleterre, pour des choſes qu'on n'entendait point, l'Italie tranquille depuis le ſaccagement étonnant de Rome par l'armée de *Charles-Quint*, cultiva les arts plus que jamais. Les guerres de religion étalaient ailleurs des ruines, mais à Rome & dans pluſieurs autres villes italiennes, l'architecture était

signalée par des prodiges. Dix papes de suite contribuèrent presque sans aucune interruption à l'achèvement de la basilique de S^t Pierre, & encouragèrent les autres arts. On ne voyait rien de semblable dans le reste de l'Europe. Enfin la gloire du génie appartint alors à la seule Italie, ainsi qu'elle avait été le partage de la Grèce.

Remarque sur les siècles des arts.

Une centaine d'artistes en tout genre a formé ce beau siècle que les Italiens appellent le *Scïcento*; plusieurs de ces grands hommes ont été malheureux & persecutés : la postérité les venge : leur siècle, comme tous les autres, produisit des crimes & des calamités ; mais il a sur les autres siècles la supériorité que ces rares génies lui ont donnée. C'est ce qui arriva dans l'âge qui produisit les *Sophocles* & les *Démosthènes*, dans celui qui fit naître les *Cicérons* & les *Virgiles*. Ces hommes, qui sont les précepteurs de tous les temps, n'ont pas empêché qu'*Alexandre* n'ait tué *Clitus*, & qu'*Auguste* n'ait signé les proscriptions. *Racine*, *Corneille* & *la Fontaine* n'ont certainement pu empêcher que *Louis XIV* n'ait commis de très-grandes fautes. Les crimes & les malheurs ont été de tous les temps, & il n'y a que quatre siècles pour les beaux arts. Il faut être fou pour dire que ces arts ont nui aux mœurs ; ils sont nés malgré la méchanceté des hommes, & ils ont adouci jusqu'aux mœurs des tyrans.

CHAPITRE CXXII.

De Charles-Quint & de François I, jusqu'à l'élection de Charles à l'Empire en 1519. Du projet de l'empereur Maximilien de se faire pape. De la bataille de Marignan.

Quel était l'Empire en Italie.

VERS ce siècle où *Charles-Quint* eut l'Empire, les papes ne pouvaient plus en disposer comme autrefois ; & les empereurs avaient oublié leurs droits sur Rome. Ces prétentions réciproques ressemblaient à ces titres vains de *roi de France* que le roi d'Angleterre prend encore, & au nom de *roi de Navarre* que le roi de France conserve.

Les partis des *Guelfes* & des *Gibelins* étaient presque entièrement oubliés. *Maximilien* n'avait acquis en Italie que quelques villes, qu'il devait au succès de la ligue de Cambrai, & qu'il avait prises sur les Vénitiens : mais *Maximilien* imagina un nouveau moyen de soumettre Rome & l'Italie aux empereurs ; ce fut d'être pape lui-même après la mort de *Jules II*, étant veuf de sa femme, fille de *Galéas Marie Sforze*, duc de Milan. On a encore deux lettres écrites de sa main ; l'une à sa fille *Marguerite*, gouvernante des Pays-Bas ; l'autre au seigneur de *Chièvres*, par lesquelles ce dessein est manifesté. Il avoue dans ces lettres qu'il marchandait le pontificat ; mais il n'était pas assez riche pour acheter cette singulière couronne, tant de fois mise à l'enchère.

Qui peut savoir ce qui serait arrivé, si la même

tête eût porté la couronne impériale & la tiare ? le système de l'Europe eût bien changé ; mais il changea autrement sous *Charles-Quint*.

A la mort de *Maximilien*, précisément comme les indulgences & *Luther* commençaient à diviser l'Allemagne, *François I*, roi de France, & *Charles d'Autriche*, roi d'Espagne, des deux Siciles, de Navarre, & souverain des dix-sept provinces des Pays-Bas, briguèrent ouvertement l'Empire, dans le temps que l'Allemagne menacée par les Turcs avait besoin d'un chef tel que *François I*, ou *Charles d'Autriche*. On n'avait point vu encore de si grands rois se disputer la couronne d'Allemagne. *François I*, plus âgé de cinq ans que son rival, en paraissait plus digne par les grandes actions qu'il venait de faire. 1518. *Charles & François briguent l'Empire.*

Dès son avènement à la couronne de France, la république de Gènes s'était remise sous la domination de la France, par les intrigues de ses propres citoyens. *François I* passe aussitôt en Italie aussi rapidement que ses prédécesseurs. 1515.

Il s'agissait d'abord de conquérir le Milanais perdu par *Louis XII*, & de l'arracher encore à cette malheureuse maison de *Sforze*. Il avait pour lui les Vénitiens, qui voulaient reprendre au moins le Véronais enlevé par *Maximilien*. Il avait contre lui alors le pape *Léon* X vif & intriguant, & l'empereur *Maximilien* affaibli par l'âge & incapable d'agir : mais les Suisses toujours irrités contre la France depuis leur querelle avec *Louis XII*, toujours animés par les harangues de *Matthieu Shinner*, cardinal de Sion, étaient les plus dangereux ennemis du roi. Ils prenaient alors le titre de défenseurs des papes, & de *Léon X tâche de jouer François & Charles.*

protecteurs des princes; & ces titres, depuis près de dix ans, n'étaient point imaginaires.

Le roi qui marchait à Milan négociait toujours avec eux. Le cardinal de Sion, qui leur apprit à tromper, fit amuser le roi de vaines promesses, jusqu'à ce que les Suisses, ayant su que la caisse militaire de France était arrivée, crurent pouvoir enlever cet argent & le roi même : ils l'attaquèrent comme on attaque un convoi sur le grand chemin.

1515. Suisses engagés au pape.

Vingt-cinq mille suisses, portant sur l'épaule & sur la poitrine la clef de *S^t Pierre*, les uns armés de ces longues piques de dix-huit pieds que plusieurs soldats poussaient ensemble en bataillon serré, les autres tenans leurs grands espadons à deux mains, vinrent fondre à grands cris dans le camp du roi près de Marignan vers Milan. Ce fut de toutes les batailles données en Italie la plus sanglante & la plus longue. Le jeune roi pour son coup d'essai s'avança à pied contre l'infanterie suisse une pique à la main, combattit une heure entière accompagné d'une partie de sa noblesse. Les français & les suisses, mêlés ensemble dans l'obscurité de la nuit, attendirent le jour pour recommencer. On sait que le roi dormit sur l'affût d'un canon à cinquante pas d'un bataillon suisse. Ces peuples dans cette bataille attaquèrent toujours, & les Français furent toujours sur la défensive. C'est, me semble, une preuve assez forte que les Français, quand ils sont bien conduits, peuvent avoir ce courage patient qui est quelquefois aussi nécessaire que l'ardeur impétueuse qu'on leur accorde. Il était beau surtout à un jeune prince

Bataille de Marignan.

de vingt & un ans de ne perdre point le sang-froid dans une action si vive & si longue. Il était difficile, puisqu'elle durait, que les Suisses fussent vainqueurs, parce que les bandes noires d'Allemagne, qui étaient avec le roi, fesaient une infanterie aussi ferme que la leur, & qu'ils n'avaient point de gendarmerie. Tout ce qui surprend, c'est qu'ils purent résister près de deux jours aux efforts de ces grands chevaux de bataille, qui tombaient à tout moment sur leurs bataillons rompus. Le vieux maréchal *de Trivulce* appelait cette journée une *bataille de géants*. Tout le monde convenait que la gloire de cette victoire était due principalement au fameux connétable *Charles de Bourbon*, depuis trop mal récompensé, & qui se vengea trop bien. Les Suisses fuirent enfin, mais sans déroute totale, laissant sur le champ de bataille plus de dix mille de leurs compagnons, & abandonnant le Milanais aux vainqueurs. *Maximilien Sforze* fut pris & emmené en France comme *Louis le Maure*, mais avec des conditions plus douces. Il devint sujet, au lieu que l'autre avait été captif. 1515.
On laissa vivre en France avec une pension modique ce souverain du plus beau pays de l'Italie.

François après cette victoire de Marignan, & cette conquête du Milanais, était devenu l'allié du pape *Léon X*, & même celui des Suisses, qui enfin aimèrent mieux fournir des troupes aux Français que se battre contr'eux. Ses armes forcèrent l'empereur *Maximilien* à céder aux Vénitiens le Véronais, qui leur est toujours demeuré depuis. Il fit donner à *Léon X* le duché d'Urbin, qui est encore à l'Eglise : on le regardait donc comme l'arbitre de l'Italie, &

le plus grand prince de l'Europe, & le plus digne de l'Empire qu'il briguait après la mort de *Maximilien*. La renommée ne parlait point encore en faveur du jeune *Charles d'Autriche*: ce fut ce qui détermina en partie les électeurs de l'Empire à le préférer. Ils craignaient d'être trop soumis à un roi de France; ils redoutaient moins un maître dont les Etats, quoique plus vastes, étaient éloignés & séparés les
1519. uns des autres. *Charles* fut donc empereur, malgré les quatre cents mille écus dont *François I* crut avoir acheté des suffrages.

CHAPITRE CXXIII.

De Charles-Quint & de François I. Malheurs de la France.

ON connaît quelle rivalité s'éleva dès-lors entre ces deux princes. Comment pouvaient-ils n'être pas éternellement en guerre? *Charles* seigneur des Pays-Bas avait l'Artois, & beaucoup de villes à revendiquer: roi de Naples & de Sicile, il voyait *François I* prêt à réclamer ces Etats au même titre que *Louis XII*: roi d'Espagne, il avait l'usurpation de la Navarre à soutenir: empereur, il devait défendre le grand fief du Milanais contre les prétentions de la France; que de raisons pour désoler l'Europe!

Entre ces deux grands rivaux *Léon X* veut d'abord tenir la balance. Mais comment le peut-il? qui choisira-t-il pour vassal, pour roi des deux Siciles, *Charles* ou *François*? que deviendra l'ancienne loi des papes,

portée dès le treizième siècle, *que jamais roi de Naples ne pourra être empereur?* loi à laquelle *Charles d'Anjou* s'était soumis, & que les papes regardaient comme la gardienne de leur indépendance. *Léon X* n'était pas assez puissant pour faire exécuter cette loi: elle pouvait être respectée à Rome; elle ne l'était pas dans l'Empire. Bientôt le pape est obligé de donner une dispense à *Charles-Quint* qui veut bien la solliciter, & de reconnaître malgré lui un vassal qui le fait trembler. Il donne cette dispense, & s'en repent le moment d'après.

Charles-Quint vassal du pape.

Cette balance que *Léon X* voulait tenir, *Henri VIII* l'avait entre les mains: aussi le roi de France & l'empereur le courtisent; aussi tous deux tâchent de gagner son premier ministre le cardinal *Volsey*.

D'abord *François I* ménage cette célèbre entrevue près de Calais avec le roi d'Angleterre. *Charles* arrivant d'Espagne va voir ensuite *Henri* à Cantorbéri, & *Henri* le reconduit à Calais & à Gravelines. 1520.

Il était naturel que le roi d'Angleterre prît le parti de l'empereur, puisqu'en se liguant avec lui il pouvait espérer de reprendre en France les provinces dont avaient joui ses ancêtres; au lieu qu'en se liguant avec *François I*, il ne pouvait rien gagner en Allemagne où il n'avait rien à prétendre.

Pendant qu'il temporise encore, *François I* commença cette querelle interminable en s'emparant de la Navarre. Je suis très-éloigné de perdre de vue le tableau de l'Europe, pour chercher à réfuter les détails rapportés par quelques historiens; mais je ne puis m'empêcher de remarquer combien *Puffendorf* se trompe souvent: il dit que cette entreprise sur

1516. la Navarre fut faite par le roi dépossédé, immédiatement après la mort de *Ferdinand le catholique;* il ajoute *que Charles avait toujours devant les yeux* son plus ultra, *& formait de jour en jour de vastes desseins.* Il y a là bien des mépriſes. *Charles* avait quinze ans; ce n'eſt pas l'âge des vaſtes deſſeins; il n'avait point pris encore ſa deviſe de *plus ultra.* Enfin après la mort de *Ferdinand*, ce ne fut point *Jean d'Albret* qui rentra dans la Navarre: ce *Jean d'Albret* mourut cette année-là même; ce fut *François I* qui en fit la conquête paſſagère au nom de *Henri d'Albret*, non pas en 1516, mais en 1521.

Erreurs de *Puffendorf.*

1516.

1516.

Ni *Charles VIII*, ni *Louis XII*, ni *François I* ne gardèrent leurs conquêtes. La Navarre à peine ſoumiſe fut priſe par les Eſpagnols. Dès-lors les Français furent obligés de ſe battre toujours contre les forces eſpagnoles à toutes les extrémités du royaume, vers Fontarabie, vers la Flandre, vers l'Italie; & cette ſituation des affaires a duré juſqu'au dix-huitième ſiècle.

1521. Dans le même temps que les troupes eſpagnoles de *Charles-Quint* reprenaient la Navarre, ſes troupes allemandes pénétraient juſqu'en Picardie, & ſes partiſans ſoulevaient l'Italie: les factions & la guerre étaient par-tout.

Le pape *Léon X*, toujours flottant entre *François I* & *Charles-Quint*, était alors pour l'empereur. Il avait raiſon de ſe plaindre des Français; ils avaient voulu lui enlever Reggio comme une dépendance du Milanais; ils ſe feſaient des ennemis de leurs nouveaux voiſins par des violences hors de ſaiſon. *Lautrec*, gouverneur du Milanais, avait fait écarteler le

ſeigneur

seigneur *Palavicini*, soupçonné de vouloir soulever le Milanais, & il avait donné à son propre frère *de Foix* la confiscation de l'accusé. Cela seul rendait le nom Français odieux. Tous les esprits étaient révoltés. Le gouvernement de France ne remédiait à ces désordres ni par sa sagesse ni en envoyant l'argent nécessaire.

En vain le roi de France devenu l'allié des Suisses en avait à sa solde, il y en eut aussi dans l'armée impériale ; & ce cardinal de Sion, toujours si funeste aux rois de France, ayant su renvoyer en leur pays ceux qui étaient dans l'armée française, *Lautrec*, gouverneur du Milanais, fut chassé de la capitale, & bientôt de tout le pays. *Léon X* mourut alors 1521. dans le temps que sa monarchie temporelle s'affermissait, & que la spirituelle commençait à tomber en décadence.

Charles-Quint fait son précepteur pape.

Il parut bien à quel point *Charles-Quint* était puissant, & quelle était la sagesse de son conseil. Il eut le crédit de faire élire pape son précepteur *Adrien*, quoique né à Utrecht & presque inconnu à Rome. Ce conseil, toujours supérieur à celui de *François I*, eut encore l'habileté de susciter contre la France le roi d'Angleterre, *Henri VIII*, qui espéra pouvoir démembrer au moins ce pays qu'avaient possédé ses prédécesseurs. *Charles* va lui-même en Angleterre précipiter l'armement & le départ. Il fut même bientôt après détacher les Vénitiens de l'alliance de la France, & les mettre dans son parti. Pour comble, une faction qu'il avait dans Gènes, aidée de ses troupes, chasse les Français & fait un nouveau doge sous la protection impériale : ainsi sa puissance

& ſon adreſſe preſſaient & entouraient de tous côtés la monarchie françaiſe.

François I vend tout.

François I, qui dans de telles circonſtances dépenſait trop à ſes plaiſirs, & gardait peu d'argent pour ſes affaires, fut obligé de prendre dans Tours une grande grille d'argent maſſif, dont *Louis XI* avait entouré le tombeau de *S^t Martin;* elle peſait près (*f*) de ſept mille marcs; cet argent à la vérité était plus néceſſaire à l'Etat qu'à *S^t Martin*, mais cette reſſource montrait un beſoin preſſant. Il y avait déjà quelques années que le roi avait vendu vingt charges nouvelles de conſeillers du parlement de Paris. La magiſtrature ainſi à l'encan, & l'enlévement des ornemens des tombeaux ne marquaient que trop le dérangement des finances. Il ſe voyait ſeul contre l'Europe: & cependant loin de ſe décourager, il réſiſta de tous côtés. On mit ſi bon ordre aux frontières de Picardie que l'Anglais, quoiqu'il eût dans Calais la clef de la France, ne put entrer dans le royaume: on tint en Flandre la fortune égale; on ne fut point entamé du côté de l'Eſpagne; enfin le roi, auquel il ne reſtait en Italie que le château de Crémone, voulut aller lui-même reconquérir le Milanais, ce fatal objet de l'ambition des rois de France.

Pour avoir tant de reſſources, & pour oſer rentrer dans le Milanais lorſqu'on était attaqué par-tout, vingt charges de conſeillers & la grille de *S^t Martin* ne ſuffiſaient pas: on aliéna pour la première fois le domaine du roi; on hauſſa les tailles & les autres impôts. C'était un grand avantage qu'avaient les rois de France ſur leurs voiſins; *Charles-Quint* n'était

(*f*) Voyez *l'hiſtoire du parlement.*

despotique à ce point dans aucun de ses Etats ; mais cette facilité funeste de se ruiner produisit plus d'un malheur en France.

Il s'attire la révolte du connétable de *Bourbon*.

On peut compter parmi les causes des disgraces de *François I* l'injustice qu'il fit au connétable de *Bourbon*, auquel il devait le succès de la journée de Marignan. C'était peu qu'on l'eût mortifié dans toutes les occasions. *Louise de Savoie*, duchesse d'Angoulême, mère du roi, qui avait voulu se marier au connétable devenu veuf, & qui en avait essuyé un refus, voulut le ruiner ne pouvant l'épouser ; elle lui suscita un procès reconnu pour très-injuste par tous les jurisconsultes ; il n'y avait que la mère toute puissante d'un roi qui pût le gagner.

Il s'agissait de tous les biens de la branche de *Bourbon*. Les juges trop sollicités donnèrent un arrêt qui, mettant ces biens en séquestre, dépouillait le connétable. Ce prince envoie l'évêque d'Autun son ami demander au roi au moins une surséance. Le roi ne veut pas seulement voir l'évêque. Le connétable au désespoir était déjà sollicité secrètement par *Charles-Quint*. Il eût été héroïque de bien servir & de souffrir. Il y a une autre sorte de grandeur, celle de se venger. *Charles de Bourbon* prit ce funeste parti : il quitta la France, & se donna à l'empereur. Peu d'hommes ont goûté plus pleinement ce triste plaisir de la vengeance.

Tous les historiens flétrissent le connétable du nom de traître. On pouvait, il est vrai, l'appeler rebelle & transfuge ; il faut donner à chaque chose son nom véritable. Le traître est celui qui livre le trésor, ou le secret, ou les places de son maître, ou son maître

lui-même à l'ennemi. Le terme latin *tradere*, dont traître dérive, n'a pas d'autre signification.

C'était un perfécuté fugitif qui fe dérobait aux vexations d'une cour injufte & corrompue, & qui s'allait mettre fous la protection d'un défenfeur puiffant pour fe venger les armes à la main.

Le connétable de *Bourbon*, loin de livrer à *Charles-Quint* rien de ce qui appartenait au roi de France, fe livra feul à lui dans la Franche-Comté où il s'enfuit fans aucun fecours.

1523. Dès qu'il fut entré fur les terres de l'Empire, il rompit publiquement tous les liens qui l'attachaient au roi dont il était outragé ; il renonça à toutes fes dignités, & accepta le titre de généraliffime des armées de l'empereur. Ce n'était point trahir le roi, c'était fe déclarer contre lui ouvertement. Sa franchife était à la vérité celle d'un rebelle, fa défection était condamnable ; mais il n'y avait affurément ni perfidie ni baffeffe. Il était à peu près dans le même cas que le prince *Louis de Bourbon*, nommé le *grand Condé*, qui pour fe venger du cardinal *Mazarin* alla fe mettre à la tête des armées efpagnoles. Ces deux princes furent également rebelles, mais aucun d'eux n'a été perfide.

Il eft vrai que la cour de France, foumife à la ducheffe d'Angoulême ennemie du connétable, perfécuta les amis du fugitif. Le chancelier *Duprat* furtout, homme dur autant que fervile, le fit condamner lui & fes amis comme traîtres ; mais la trahifon & la rébellion font deux chofes très-différentes.

Tous nos livres en *ana*, tous nos recueils de contes ont répété l'hiſtoriette d'un grand d'Eſpagne qui brûla ſa maiſon à Madrid, parce que le traître *Bourbon* y avait couché. Cette anecdote eſt aiſément détruite ; le connétable *de Bourbon* n'alla jamais en Eſpagne, & d'ailleurs la grandeur eſpagnole conſiſta toujours à protéger les Français perſécutés dans leur patrie.

Le connétable, en qualité de généraliſſime des armées de l'empereur, va dans le Milanais, où les Français étaient rentrés ſous l'amiral *Bonnivet*, ſon plus grand ennemi. Un connétable qui connaiſſait le fort & le faible de toutes les troupes de France devait avoir un grand avantage. *Charles* en avait de plus grands ; preſque tous les princes d'Italie étaient dans ſes intérêts : les peuples haïſſaient la domination françaiſe ; & enfin il avait les meilleurs généraux de l'Europe ; c'était un marquis de *Peſcaire*, un *Lanoy*, un *Jean de Médicis*, noms fameux encore de nos jours.

L'amiral *Bonnivet*, oppoſé à ces généraux, ne leur fut pas comparé ; & quand même il leur eût été ſupérieur par le génie, il était trop inférieur par le nombre & par la qualité des troupes, qui encore n'étaient point payées. Il eſt obligé de fuir. Il eſt attaqué dans ſa retraite à Biagraſſe. Le fameux *Bayard*, qui ne commanda jamais en chef, mais à qui ce ſurnom de *Chevalier ſans peur & ſans reproche* était ſi bien dû, fut bleſſé à mort dans cette déroute de Biagraſſe. Peu de lecteurs ignorent que *Charles de Bourbon* le voyant dans cet état lui marqua combien il le plaignait, & que le chevalier lui répondit en

mourant : „ Ce n'eſt pas moi qu'il faut plaindre, „ mais vous qui combattez contre votre roi & contre „ votre patrie. „

Il s'en fallut bien peu que la défection de ce prince ne fût la ruine du royaume. Il avait des droits litigieux ſur la Provence, qu'il pouvait faire valoir par les armes, au lieu de droits réels qu'un procès lui avait fait perdre. *Charles-Quint* lui avait promis cet ancien royaume d'Arles, dont la Provence
1524. devait faire la principale partie. Le roi *Henri VIII* lui donnait cent mille écus par mois, cette année, pour les frais de la guerre. Il venait de prendre Toulon; il aſſiégea Marſeille. *François I* avait ſans doute à ſe repentir; cependant rien n'était déſeſpéré; le roi avait une armée floriſſante. Il courut au ſecours de Marſeille; & ayant délivré la Provence, il s'enfonça encore dans le Milanais. *Bourbon* alors retournait par l'Italie en Allemagne chercher de nouveaux ſoldats. *François I*, dans cet intervalle, ſe crut quelque temps maître de l'Italie.

CHAPITRE CXXIV.

Prise de François I. Rome saccagée. Soliman repoussé. Principautés données. Conquête de Tunis. Question si Charles-Quint voulait la monarchie universelle? Soliman reconnu roi de Perse dans Babylone.

VOICI un des plus grands exemples des coups de la fortune, qui n'est autre chose après tout que l'enchaînement nécessaire de tous les événemens de l'univers. D'un côté, *Charles-Quint* est occupé dans l'Espagne à régler les rangs & à former l'étiquette: de l'autre, *François I* déjà célèbre dans l'Europe par la victoire de Marignan, aussi valeureux que le chevalier *Bayard*, accompagné de l'intrépide noblesse de son royaume, suivi d'une armée florissante, est au milieu du Milanais. Le pape *Clément VII*, qui redoutait avec raison l'empereur, est hautement dans le parti du roi de France. Un des meilleurs capitaines de ce temps-là, *Jean de Médicis*, ayant quitté alors le service des impériaux, combat pour lui à la tête d'une troupe choisie. Cependant il est vaincu devant Pavie; & malgré des actions de bravoure qui suffiraient pour l'immortaliser, il est fait prisonnier ainsi que les principaux seigneurs de France & le roi titulaire de Navarre, *Henri d'Albret*, fils de celui qui avait perdu son royaume & conservé seulement le Béarn. Le malheur de *François* voulut encore qu'il fût pris par le seul officier français qui avait suivi le duc de *Bourbon*, & que le même homme qui était

Journée mémorable de Pavie.

1525, 14 fevrier.

condamné à Paris devînt le maître de sa vie. Ce gentilhomme nommé *Pomperan* eut à la fois la gloire de le garantir de la mort & de le prendre prisonnier. Il est certain que le jour même le duc de *Bourbon*, l'un de ses vainqueurs, vint le voir & jouit de son triomphe. Cette entrevue ne fut pas pour *François I* le moment le moins fatal de la journée. Jamais lettre ne fut plus vraie que celle qu'écrivit ce monarque à sa mère : *Madame, tout est perdu, hors l'honneur.* Des frontières dégarnies, le trésor royal sans argent, la consternation dans tous les ordres du royaume, la désunion dans le conseil de la mère du roi régente, le roi d'Angleterre *Henri VIII* menaçant d'entrer en France & d'y renouveler les temps d'*Edouard III* & de *Henri V;* tout semblait annoncer une ruine inévitable.

Charles-Quint, qui n'avait pas encore tiré l'épée, tient en prison à Madrid non-seulement un roi mais un héros. Il semble qu'alors *Charles* manqua à sa fortune ; car au lieu d'entrer en France & de venir profiter de la victoire de ses généraux en Italie, il reste oisif en Espagne ; au lieu de prendre au moins le Milanais pour lui, il se croit obligé d'en vendre l'investiture à *François Sforze*, pour ne pas donner trop d'ombrage à l'Italie. *Henri VIII*, au lieu de se réunir à lui pour démembrer la France, devient jaloux de sa grandeur, & traite avec la régente. Enfin la prise de *François I*, qui devait faire naître de si grandes révolutions, ne produisit guère qu'une rançon avec des reproches, des démentis, des défis solemnels & inutiles, qui mêlèrent du ridicule à ces événemens terribles, & qui semblèrent

dégrader les deux premiers personnages de la chrétienté.

Henri d'Albret, détenu prisonnier dans Pavie, s'échappa & revint en France. *François I*, mieux gardé à Madrid, fut obligé, pour sortir de prison, de céder à l'empereur le duché entier de Bourgogne, une partie de la Franche-Comté, tout ce qu'il prétendait au-delà des Alpes, la suzeraineté sur la Flandre & l'Artois, la possession d'Arras, de Lille, de Tournay, de Mortagne, de Hedin, de S^t^ Amant, d'Orchie; non-seulement il signe qu'il rétablira le connétable de *Bourbon*, son vainqueur, dans tous les biens dont il l'avait dépouillé, mais il promet encore de *faire droit à cet ennemi pour les prétentions qu'il a sur la Provence*. Enfin, pour comble d'humiliation, il épouse en prison la sœur de l'empereur. Le comte de *Lanoy*, l'un des généraux qui l'avaient fait prisonnier, vient en bottes dans sa chambre lui faire signer ce mariage forcé. Ce traité de Madrid était aussi funeste que celui de Bretigni: mais *François I* en liberté n'exécuta pas son traité comme le roi *Jean*. Traité de Madrid. 1526, 15 janvier.

Ayant cédé la Bourgogne, il se trouva assez puissant pour la garder. Il perdit la suzeraineté de la Flandre & de l'Artois; mais en cela il ne perdit qu'un vain hommage. Ses deux fils furent prisonniers à sa place en qualité d'otages, mais il les racheta pour de l'argent: cette rançon à la vérité se monta à deux millions d'écus d'or, & ce fut un grand fardeau pour la France. Si on considère ce qu'il en coûta pour la captivité de *François I*, pour celle du roi *Jean*, pour celle de *S^t^ Louis;* combien la dissipation des trésors de *Charles V* par le duc d'*Anjou* son 1526. Pertes immenses de la France, & ressources.

frère ; combien les guerres contre les Anglais avaient épuisé la France, on admire les ressources que *François I* trouva dans la suite. Ces ressources étaient dues aux acquisitions successives du Dauphiné, de la Provence, de la Bretagne, à la réunion de la Bourgogne, & au commerce qui florissait. Voilà ce qui répara tant de malheurs, & ce qui soutint la France contre l'ascendant de *Charles-Quint*.

La gloire ne fut pas le partage de *François I* dans toute cette triste aventure. Il avait donné sa parole à *Charles-Quint* de lui remettre la Bourgogne ; promesse faite par faiblesse, faussée par raison, mais avec honte. Il en essuya le reproche de l'empereur. Il eut beau lui répondre *vous avez menti par la gorge, & toutes les fois que le direz mentirez*, la loi de la politique était pour *François I*, mais la loi de la chevalerie était contre lui.

Duel proposé. Absolution plus étrange que ce duel.

Le roi voulut assurer son honneur en proposant un duel à *Charles-Quint*, comme *Philippe de Valois* avait défié *Edouard III*. L'empereur l'accepta & lui envoya même un héraut qui apportait ce qu'on appelait *la furcté du camp*, c'est-à-dire la désignation du lieu du combat & les conditions. *François I* reçut ce héraut dans la grand' salle du palais en présence de toute la cour & des ambassadeurs ; mais il ne voulut pas lui permettre de parler. Le duel n'eut point lieu. Tant d'appareil n'aboutit qu'au ridicule dont le trône même ne garantit pas les hommes. Ce qu'il y eut encore d'étrange dans toute cette aventure, c'est que le roi demanda au pape *Clément VII* une bulle d'absolution pour avoir cédé la mouvance de la Flandre & de l'Artois. Il se fesait absoudre

pour avoir gardé un ſerment qu'il ne pouvait violer, & il ne ſe feſait pas abſoudre d'avoir juré qu'il céderait la Bourgogne & de ne l'avoir pas rendue. On ne croirait pas une telle farce, ſi cette bulle du 25 novembre n'exiſtait pas.

Cette même fortune, qui mit un roi dans les fers de l'empereur, fit encore le pape *Clément VII* ſon priſonnier, ſans qu'il le prévît, ſans qu'il y eût la moindre part. La crainte de ſa puiſſance avait uni contre lui le pape, le roi d'Angleterre & la moitié de l'Italie. Ce même duc de *Bourbon*, ſi fatal à *François I*, le fut de même à *Clément VII*. Il commandait ſur les frontières du Milanais une armée d'Eſpagnols, d'Italiens, & d'Allemands, victorieuſe, mais mal payée, & qui manquait de tout. Il propoſe à ſes capitaines & à ſes ſoldats d'aller piller Rome pour leur ſolde, préciſément comme autrefois les Hérules & les Goths avaient fait ce voyage. Ils y volèrent malgré une trève ſignée entre le pape & le vice-roi de Naples. On eſcalade les murs de Rome; *Bourbon* eſt tué en montant à la muraille; mais Rome eſt priſe, livrée au pillage, ſaccagée comme elle le fut par *Alaric*, & le pape réfugié au château St Ange eſt priſonnier.

1525. 1527.

Rome priſe & ſaccagée.

5 mai 1527.

Les troupes allemandes & eſpagnoles vécurent neuf mois à diſcrétion dans Rome: le pillage monta, dit-on, à quinze millions d'écus romains. Mais comment évaluer au juſte de tels déſaſtres?

Il ſemble que c'était-là le temps d'être en effet empereur de Rome, & de conſommer ce qu'avaient commencé les *Charlemagnes* & les *Othons*: mais par une fatalité ſingulière, dont la ſeule cauſe eſt

toujours venue de la jalousie des nations, le nouvel empire romain n'a jamais été qu'un fantôme.

La prise de Rome & la captivité du pape ne servirent pas plus à rendre *Charles-Quint* maître absolu de l'Italie que la prise de *François I* ne lui avait donné une entrée en France. L'idée de la monarchie universelle, qu'on attribue à *Charles-Quint*, est donc aussi fausse & aussi chimérique que celle qu'on imputa depuis à *Louis XIV*. Loin de garder
1528. Rome, loin de subjuguer toute l'Italie, il rend la liberté au pape pour quatre cents mille écus d'or, dont même il n'eut jamais que cent mille, comme il rend la liberté aux enfans de France pour deux millions d'écus.

Charles-Quint vainqueur & embarrassé.

On est surpris qu'un empereur, maître de l'Espagne, des dix-sept provinces des Pays-Bas, de Naples & de Sicile, suzerain de la Lombardie, déjà possesseur du Mexique, & pour qui dans ce temps-là même on faisait la conquête du Pérou, ait si peu profité de son bonheur. Mais les premiers trésors qu'on lui avait envoyés du Mexique furent engloutis dans la mer ; il ne recevait point de tribut réglé d'Amérique, comme en reçut depuis *Philippe II*. Les troubles excités en Allemagne par le luthéranisme l'inquiétaient : les Turcs en Hongrie l'alarmaient davantage : il avait à repousser à la fois *Soliman* & *François I*, à contenir les princes d'Allemagne, à ménager ceux d'Italie, & surtout les Vénitiens, à fixer l'inconstance de *Henri VIII*. Il joua toujours le premier rôle sur le théâtre de l'Europe ; mais il fut toujours bien loin de la monarchie universelle.

Ses généraux ont encore de la peine à chaſſer d'Italie les Français qui étaient juſque dans le royaume de Naples. Le ſyſtème de la balance & de l'équilibre était dès-lors établi en Europe: car immédiatement après la priſe de *François I*, l'Angleterre & les puiſſances italiennes ſe liguèrent avec la France pour balancer le pouvoir de l'empereur. Elles ſe liguèrent de même après la priſe du pape. 1528.

La paix ſe fit à Cambrai ſur le plan du traité de Madrid, par lequel *François I* avait été délivré de priſon. C'eſt à cette paix que *Charles* rendit les deux enfans de France, & ſe déſiſta de ſes prétentions ſur la Bourgogne pour deux millions d'écus. 1529.

Il baiſe les pieds du pape qu'il a tenu captif.

Alors *Charles* quitte l'Eſpagne pour aller recevoir la couronne des mains du pape, & pour baiſer les pieds de celui qu'il avait retenu captif. Il diſpoſe à la vérité de toute la Lombardie en maître; il inveſtit *François Sforze* du Milanais, & *Alexandre de Médicis* de la Toſcane; il donne un duc à Mantoue; il fait rendre par le pape Modène & Reggio au duc de *Ferrare;* mais tout cela pour de l'argent, & ſans ſe réſerver d'autre droit que celui de la ſuzeraineté. 1529. 1530.

Tant de princes à ſes pieds lui donnent une grandeur qui impoſe. La grandeur véritable fut d'aller repouſſer *Soliman* de la Hongrie à la tête de cent mille hommes, aſſiſté de ſon frère *Ferdinand*, & ſurtout des princes proteſtans d'Allemagne, qui ſe ſignalèrent pour la défenſe commune. Ce fut-là le commencement de ſa vie active & de ſa gloire perſonnelle. On le voit à la fois combattre les Turcs, retenir les Français au-delà des Alpes,

indiquer un concile, & revoler en Eſpagne pour aller
1535. faire la guerre en Afrique. Il aborde devant Tunis, remporte une victoire ſur l'uſurpateur de ce royaume,
Donne à Tunis un roi. donne à Tunis un roi tributaire de l'Eſpagne, délivre dix-huit mille captifs chrétiens, qu'il ramène en triomphe en Europe, & qui, aidés de ſes bienfaits & de ſes dons, vont chacun dans leur patrie élever le nom de *Charles-Quint* juſqu'au ciel. Tous les rois chrétiens alors ſemblaient petits devant lui, & l'éclat de ſa renommée obſcurciſſait toute autre gloire.

Son bonheur voulut encore que *Soliman*, ennemi plus redoutable que *François I*, fût alors occupé
1534. contre les Perſans. Il avait pris Tauris, & de là tournant vers l'ancienne Aſſyrie, il était entré en conquérant dans Bagdat, la nouvelle Babylone, s'étant rendu maître de la Méſopotamie, qu'on nomme à préſent le Diarbek, & du Curdiſtan qui eſt l'ancienne Suziane. Enfin il s'était fait reconnaître & inaugurer roi de Perſe par le calife de Bagdat. Les califes en Perſe n'avaient plus depuis long-temps d'autre honneur que celui de donner en cérémonie le turban des ſultans, & de ceindre le ſabre au plus puiſſant. *Mahmoud*, *Gengis*, *Tamerlan*, *Iſmaël Sophi* avaient accoutumé les Perſans à chan-
1535. ger de maîtres. *Soliman*, après avoir pris la moitié de la Perſe ſur *Thamas* fils d'*Iſmaël*, retourna triomphant à Conſtantinople. Ses généraux perdirent en Perſe une partie des conquêtes de leur maître. C'eſt ainſi que tout ſe balançait, & que tous les Etats tombaient les uns ſur les autres, la Perſe ſur la Turquie, la Turquie ſur l'Allemagne & ſur

l'Italie, l'Allemagne & l'Eſpagne ſur la France; & s'il y avait eu des peuples plus occidentaux, l'Eſpagne & la France auraient eu de nouveaux ennemis.

L'Europe ne ſentit point de plus violentes ſecouſſes depuis la chute de l'empire romain, & nul empereur depuis *Charlemagne* n'eut tant d'éclat que *Charles-Quint*. L'un a le premier rang dans la mémoire des hommes comme conquérant & fondateur; l'autre, avec autant de puiſſance, a un perſonnage bien plus difficile à ſoutenir. *Charlemagne*, avec les nombreuſes armées aguerries par *Pepin* & *Charles Martel*, ſubjugua aiſément des Lombards amollis, & triompha des Saxons ſauvages. *Charles-Quint* a toujours à craindre la France, l'empire des Turcs & la moitié de l'Allemagne.

L'Angleterre, qui était ſéparée du reſte du monde au huitième ſiècle, eſt dans le ſeizième un puiſſant royaume qu'il faut toujours ménager. Mais ce qui rend la ſituation de *Charles-Quint* très-ſupérieure à celle de *Charlemagne*, c'eſt qu'ayant à peu près en Europe la même étendue de pays ſous ſes lois, ce pays eſt plus peuplé, beaucoup plus floriſſant, plein de grands hommes en tout genre. On ne comptait pas une grande ville commerçante dans les premiers temps du renouvellement de l'Empire. Aucun nom, excepté celui du maître, ne fut conſacré à la poſtérité. La ſeule province de Flandre au ſeizième ſiècle vaut mieux que tout l'Empire au neuvième. L'Italie, au temps de *Paul III*, eſt à l'Italie du temps d'*Adrien I* & de *Léon III* ce qu'eſt la nouvelle architecture à la gothique. Je ne parle pas ici des beaux arts, qui

égalaient ce siècle à celui d'*Auguste*, & du bonheur qu'avait *Charles-Quint* de compter tant de grands génies parmi ses sujets : il ne s'agit que des affaires publiques & du tableau général du monde.

CHAPITRE CXXV.

Conduite de François I. Son entrevue avec Charles-Quint. Leurs querelles, leur guerre. Alliance du roi de France & du sultan Soliman. Mort de François I.

François I pour avoir Milan se ligue avec les Turcs.

QUE *François I*, voyant son rival donner des royaumes, voulût rentrer dans le Milanais auquel il avait renoncé par deux traités ; qu'il ait appelé à son secours ce même *Soliman*, ces mêmes Turcs repoussés par *Charles-Quint;* cette manœuvre peut être politique, mais il fallait de grands succès pour la rendre glorieuse.

Ce prince pouvait abandonner ses prétentions sur le Milanais, source intarissable de guerre, & tombeau des Français, comme *Charles* avait abandonné ses droits sur la Bourgogne, droits fondés sur le traité de Madrid : il eût joui d'une heureuse paix ; il eût embelli, policé, éclairé son royaume beaucoup plus qu'il ne fit dans les derniers temps de sa vie ; il eût donné une libre carrière à toutes ses vertus. Il fut grand pour avoir encouragé les arts : mais la passion malheureuse de vouloir toujours être duc de Milan & vassal de l'Empire, malgré l'empereur, fit tort à sa gloire.

gloire. Réduit bientôt à chercher le secours de *Barberousse*, amiral de *Soliman*, il en essuya des reproches pour ne l'avoir pas secondé, & il fut traité de renégat & de parjure en pleine diète de l'Empire. 1536.

Quel funeste contraste, de faire brûler à petit feu dans Paris des luthériens parmi lesquels il y avait des allemands, & de s'unir en même temps aux princes luthériens d'Allemagne, auprès desquels il est obligé de s'excuser de cette rigueur, & d'affirmer même qu'il n'y avait point eu d'allemands parmi ceux qu'on avait fait mourir! Comment des historiens peuvent-ils avoir la lâcheté d'approuver ce supplice, & de l'attribuer *au zèle pieux* d'un prince voluptueux, qui n'avait pas la moindre ombre de cette piété qu'on lui attribue? Si c'est-là un acte religieux, il est cruellement démenti par le nombre prodigieux de captifs catholiques que son traité avec *Soliman* livra depuis aux fers de *Barberousse* sur les côtes d'Italie: si c'est une action de politique, il faut donc approuver les persécutions des païens, qui immolèrent tant de chrétiens. Ce fut en 1535 qu'on brûla ces malheureux dans Paris. Le père *Daniel* met à la marge, *Exemple de piété*. Cet exemple de piété consistait à suspendre les patiens à une haute potence dont on les fesait tomber à plusieurs reprises sur le bûcher. Exemple, en effet, d'une barbarie rafinée, qui inspire autant d'horreur contre les historiens qui la louent que contre les juges qui l'ordonnèrent. Fait brûler des luthériens en France, & les paye en Allemagne.

Daniel ajoute que *François I* dit publiquement qu'il ferait mourir ses propres enfans s'ils étaient hérétiques. Cependant il écrivait dans ce temps-là Remarque intéressante.

même à *Mélancton*, l'un des fondateurs du luthéranisme, pour l'engager à venir à sa cour. (g)

Charles-Quint ne se conduisait pas ainsi, quoique les luthériens fussent ses ennemis déclarés; & loin de livrer des hérétiques aux bourreaux, & des chrétiens aux fers, il avait délivré dans Tunis dix-huit mille chrétiens esclaves, soit catholiques, soit protestans.

Il faut pour la funeste expédition de Milan passer par le Piémont; & le duc de *Savoie* refuse au roi le passage. Le roi attaque donc le duc de *Savoie*, pendant que l'empereur revenait triomphant de
1534. Tunis. Une autre cause de ce que la Savoie fut mise à feu & à sang, c'est que la mère de *François I* était de cette maison. Des prétentions sur quelques parties de cet Etat étaient depuis long-temps un sujet de discorde. Les guerres du Milanais avaient de même leur origine dans le mariage de l'aïeul de *Louis XII.* Il n'y a aucun Etat héréditaire en Europe où les mariages n'aient apporté la guerre. Le droit public est devenu par-là un des plus grands fléaux des peuples; presque toutes les clauses des contrats & des traités n'ont été expliquées que par les armes. Les Etats du duc furent ravagés: mais cette invasion de *François I* procura une liberté entière à Genève, & en fit comme la capitale de la nouvelle religion réformée. Il arriva que ce même roi, qui faisait périr à Paris les novateurs par des supplices affreux, qui faisait des processions pour expier leurs erreurs, qui disait qu'*il n'épargnerait pas ses enfans s'ils en étaient*

(g) Voyez *l'histoire du parlement.*

coupables, était par-tout ailleurs le plus grand soutien de ce qu'il voulait exterminer dans ses Etats.

C'est une grande injustice dans le père *Daniel* de dire que la ville de Genève mit alors le comble à sa révolte contre le duc de *Savoie*. Ce duc n'était point son souverain : elle était ville libre impériale : elle partageait, comme Cologne & comme beaucoup d'autres villes, le gouvernement avec son évêque. L'évêque avait cédé une partie de ses droits au duc de *Savoie* & ces droits disputés étaient en compromis depuis douze années.

Les Genevois disaient qu'un évêque n'a nul droit à la souveraineté, que les apôtres ne furent point des princes ; que si dans les temps d'anarchie & de barbarie les évêques usurpèrent des provinces, les peuples dans des temps éclairés devaient les reprendre.

Mais ce qu'il fallait surtout observer, c'est que Genève était alors une ville petite & pauvre, & que depuis qu'elle se rendit libre, elle fut plus peuplée du double, plus industrieuse, plus commerçante.

Cependant quel fruit *François I* recueille-t-il de tant d'entreprises ? *Charles-Quint* arrive de Rome, fait repasser les Alpes aux Français, entre en Provence avec cinquante mille hommes, s'avance jusqu'à Marseille, met le siége devant Arles ; & une autre 1536.
armée ravage la Champagne & la Picardie. Ainsi le fruit de cette nouvelle tentative sur l'Italie fut de hasarder la France.

La Provence & le Dauphiné ne furent sauvées que par la sage conduite du maréchal de *Montmorenci*, comme elles l'ont été de nos jours par le maréchal de *Belle-Isle*. On peut, ce me semble, tirer un grand

fruit de l'hiſtoire, en comparant les temps & les événemens. C'eſt un plaiſir digne d'un bon citoyen, d'examiner par quelles reſſources on a chaſſé dans le même terrain & dans les mêmes occaſions deux armées victorieuſes. On ne ſait guère, dans l'oiſiveté des grandes villes, quels efforts il en coûte pour raſſembler des vivres dans un pays qui en fournit à peine à ſes habitans, pour avoir de quoi payer le ſoldat, pour lui fournir le néceſſaire ſur ſon crédit, pour garder des rivières, pour enlever aux ennemis des poſtes avantageux dont ils ſe ſont emparés. Mais de tels détails n'entrent point dans notre plan : il n'eſt néceſſaire de les examiner que dans le temps même de l'action : ce ſont les matériaux de l'édifice ; on ne les compte plus quand la maiſon eſt conſtruite.

L'empereur fut obligé de ſortir de ce pays dévaſté, & de regagner l'Italie avec une armée diminuée par les maladies contagieuſes. La France envahie de ce côté regarda ſa délivrance comme un triomphe ; mais il eût été plus beau de l'empêcher d'entrer que de s'applaudir de le voir ſortir.

Ce qui caractériſe davantage les démêlés de *Charles-Quint* & de *François I*, & les ſecouſſes qu'ils donnèrent à l'Europe, c'eſt ce mélange bizarre de franchiſe & de duplicité, d'emportemens de colère & de réconciliation, des plus ſanglans outrages & d'un prompt oubli, des artifices les plus rafinés & de la plus noble confiance.

Il y eut des choſes horribles, il y en eut de ridicules.

François Dauphin, fils de *François I*, meurt d'une pleurésie. On accuse un Italien nommé *Montécuculi*, son échanson, de l'avoir empoisonné ; on regarde *Charles-Quint* comme l'auteur du crime. Qu'aurait gagné l'empereur à faire périr par le poison un prince de dix-huit ans, qui n'avait jamais fait parler de lui, & qui avait un frère ? *Montécuculi* fut écartelé, voilà ce qui est horrible. Voici le ridicule. 1536.

Charles-Quint ridiculement accusé d'avoir empoisonné le dauphin.

François I, qui par le traité de Madrid n'était plus suzerain de la Flandre & de l'Artois, & qui n'était sorti de prison qu'à cette condition, fait citer l'empereur au parlement de Paris, en qualité de comte de Flandre & d'Artois son vassal. L'avocat-général *Cappel* prend des conclusions contre *Charles-Quint*, & le parlement de Paris le déclare rebelle.

Condamné au parlement de Paris.

Peut-on s'attendre que *Charles* & *François* se verront familièrement comme deux gentilshommes voisins, après la prison de Madrid, après des *démentis par la gorge*, des défis, des duels proposés en présence du pape en plein consistoire, après la ligue du roi de France avec *Soliman ;* enfin, après que l'empereur a été accusé aussi publiquement qu'injustement, d'avoir fait empoisonner le premier dauphin, & lorsqu'il se voit condamné comme contumace, par une cour de judicature, dans le même pays qu'il a fait trembler tant de fois ?

Cependant ces deux grands rivaux se voient à la rade d'Aiguemorte. Le pape avait ménagé cette entrevue après une trêve. *Charles-Quint* même descendit à terre, fit la première visite, & se mit entre les mains de son ennemi : c'était la suite de l'esprit

Charles & *François* se voient familièrement.

du temps. *Charles* se défia toujours des promesses du monarque, & se livra à la foi du chevalier.

Le duc de *Savoie* fut long-temps la victime de cette entrevue. Ces deux monarques, qui en se voyant avec tant de familiarité prenaient toujours des mesures l'un contre l'autre, gardèrent les places du duc; le roi de France pour se frayer un passage dans l'occasion vers le Milanais, & l'empereur pour l'en empêcher.

Charles-Quint, après cette entrevue à Aiguemorte, fait un voyage à Paris, qui est bien plus étonnant que celui des empereurs *Sigismond* & *Charles IV*.

Retourné en Espagne, il apprend que la ville de Gand s'est révoltée en Flandre. De savoir jusqu'où cette ville avait dû soutenir ses priviléges, & jusqu'où elle en avait abusé, c'est un problème qu'il n'appartient qu'à la force de résoudre. *Charles-Quint* voulait l'assujettir & la punir: il demande passage au roi qui lui envoie le dauphin & le duc d'Orléans jusqu'à Bayonne, & qui va lui-même au devant de lui jusqu'à Chatelleraud.

Autre voyage de *Charles* en France.

L'empereur aimait à voyager, à se montrer à tous les peuples de l'Europe, à jouir de sa gloire. Ce voyage fut un enchaînement de fêtes, & le but était d'aller faire pendre vingt-quatre malheureux citoyens. Il eût pu aisément s'épargner tant de fatigues, en envoyant quelques troupes à la gouvernante des Pays-Bas: on peut même s'étonner qu'il n'en eût pas laissé assez en Flandre pour réprimer la révolte des Gantois; mais c'était alors la coutume de licencier ses troupes après une trêve ou une paix.

Le dessein de *François I*, en recevant l'empereur dans ses Etats avec tant d'appareil & de bonne foi, était d'obtenir enfin de lui la promesse de l'investiture du Milanais. Ce fut dans cette vaine idée qu'il refusa l'hommage que lui offraient les Gantois. Il n'eut ni Gand ni Milan.

On a prétendu que le connétable de *Montmorenci* fut disgracié par le roi, pour lui avoir conseillé de se contenter de la promesse verbale de *Charles-Quint*. Je rapporte ce petit événement, parce que, s'il est vrai, il fait connaître le cœur humain. Un homme qui n'a qu'à s'en prendre à lui-même d'avoir suivi un mauvais avis est souvent assez injuste pour en punir l'auteur. Mais on ne devait guère se repentir de n'avoir exigé de *Charles-Quint* que des paroles; une promesse par écrit n'eût pas été plus sure.

François I avait promis par écrit de céder la Bourgogne, & il s'était bien donné de garde de tenir sa parole. On ne cède guère à son ennemi une grande province, sans y être forcé par les armes. L'empereur avoua depuis publiquement qu'il avait promis le Milanais à un fils du roi; mais il soutint que c'était à condition que *François I* évacuerait Turin, que *François* garda toujours.

La générosité avec laquelle le roi avait reçu l'empereur en France, tant de fêtes somptueuses, tant de témoignages de confiance & d'amitié réciproques, n'aboutirent donc qu'à de nouvelles guerres.

Pendant que *Soliman* ravage encore la Hongrie, pendant que *Charles-Quint* pour mettre le comble à sa gloire veut conquérir Alger comme il a subjugué Tunis, & qu'il échoue dans cette entreprise,

François I resserre les nœuds de son alliance avec *Soliman*. Il envoie deux ministres secrets à la Porte par la voie de Venise; ces deux ministres sont assassinés en chemin par l'ordre du marquis *del Vasto*, gouverneur du Milanais, sous prétexte qu'ils sont nés tous deux sujets de l'empereur. Le dernier duc de Milan, *François Sforze*, avait quelques années auparavant fait trancher la tête à un autre ministre du roi. Comment accorder ces violations du droit des gens avec la générosité dont se piquaient alors les officiers de l'empereur, ainsi que ceux du roi? La guerre recommence avec plus d'animosité que jamais vers le Piémont, vers les Pyrenées, en Picardie. C'est alors que les galères du roi se joignent à celles de *Cheredin* surnommé *Barberousse*, amiral du sultan & vice-roi d'Alger. Les fleurs-de-lis & le croissant sont devant Nice. Les Français & les Turcs, sous le comte d'*Enghien* de la branche de *Bourbon*, & sous l'amiral turc, ne peuvent prendre cette ville: & *Barberousse* ramène la flotte turque à Toulon, dès que le célèbre *André Doria* s'avance au secours de la ville avec ses galères.

Deux ministres de *François I* assassinés.

1541.

1543.

Turcs & mosquée à Toulon.

Barberousse était le maître absolu dans Toulon. Il y fit changer une grande maison en mosquée: ainsi le même roi qui avait laissé périr dans son royaume tant de chretiens de la communion de *Luther* par le plus cruel supplice, laissait les mahométans exercer leur religion dans ses Etats. Voilà la piété que le jésuite *Daniel* loue; c'est ainsi que les historiens se déshonorent. Un historien citoyen eût avoué que la politique fesait brûler des luthériens, & favorisait des musulmans.

André Doria.

André Doria est le héros qu'on peut mettre à la tête

de tous ceux qui servirent la fortune de *Charles-Quint*. Il avait eu la gloire de battre ses galères devant Naples, quand il était amiral de *François I*, & que Gènes, sa patrie, était encore sous la domination de la France. Il se crut ensuite obligé, comme le connétable de *Bourbon*, par des intrigues de cour, de passer au service de l'empereur. Il défit plusieurs fois les flottes de *Soliman;* mais ce qui lui fit le plus d'honneur, ce fut de rendre la liberté à sa patrie, dont *Charles-Quint* lui permettait d'être souverain. Il préféra le titre de restaurateur à celui de maître. Il établit le gouvernement tel qu'il subsiste aujourd'hui, & vécut jusqu'à quatre-vingt-quatorze ans l'homme le plus considéré de l'Europe. Gènes lui éleva une statue comme au libérateur de la patrie.

Cependant le comte d'*Enghien* répare l'affront de Nice par la victoire qu'il emporte à Cérisoles dans le Piémont sur le marquis *del Vasto :* jamais victoire ne fut plus complète. Quel fruit retira-t-on de cette glorieuse journée ? Aucun. C'était le sort des Français de vaincre inutilement en Italie. Les journées d'Agnadel, de Fornoue, de Ravenne, de Marignan, de Cérisoles, en sont des témoignages immortels. Cérisoles. 1544.

Le roi d'Angleterre *Henri VIII*, par une fatalité inconcevable, s'alliait contre la France avec ce même empereur dont il avait répudié la tante si honteusement, & dont il avait déclaré la cousine bâtarde, avec ce même empereur qui avait forcé le pape *Clément VII* à l'excommunier. Les princes oublient les injures comme les bienfaits, quand l'intérêt parle ; mais il

ſemble que c'était alors le caprice plus que l'intérêt qui liait *Henri VIII* avec *Charles-Quint*.

Il comptait marcher à Paris avec trente mille hommes. Il aſſiégeait Boulogne ſur mer, tandis que *Charles-Quint* avançait en Picardie. Où était alors cette balance que *Henri VIII* voulait tenir ? Il ne voulait qu'embarraſſer *François I*, & l'empêcher de traverſer le mariage qu'il projetait entre ſon fils *Edouard* & *Marie Stuart*, qui fut depuis reine de France. Quelle raiſon pour déclarer la guerre !

Ces nouveaux périls rendent la bataille de Cériſoles infructueuſe. Le roi de France eſt obligé de rappeler une grande partie de cette armée victorieuſe, pour venir défendre les frontières ſeptentrionales du royaume.

La France était plus en danger que jamais. *Charles* était déjà à Soiſſons, & le roi d'Angleterre prenait Boulogne ; on tremblait pour Paris. Le luthéraniſme fit alors le ſalut de la France, & la ſervit mieux que les Turcs ſur qui le roi avait tant compté. Les princes luthériens d'Allemagne s'uniſſaient alors contre *Charles-Quint*, dont ils craignaient le deſpotiſme ; ils étaient en armes. *Charles* preſſant la
1544. France, & preſſé dans l'Empire, fit la paix à Crépi en Valois, pour aller combattre ſes ſujets en Allemagne.

Par cette paix il promit encore le Milanais au duc d'*Orléans* fils du roi, qui devait être ſon gendre : mais la deſtinée ne voulait pas qu'un prince de France eût cette province, & la mort du duc d'*Orléans* épargna à l'empereur l'embarras d'une nouvelle violation de ſa parole.

François I acheta bientôt après la paix avec l'Angleterre pour huit cents mille écus. Voilà ses derniers exploits. Voilà le fruit des desseins qu'il eut sur Naples & Milan toute sa vie. Il fut en tout la victime du bonheur de *Charles-Quint*, car il mourut quelques mois après *Henri VIII*, de cette maladie alors presqu'incurable que la découverte du nouveau monde avait transplantée en Europe. C'est ainsi que les événemens sont enchaînés. Un pilote Génois donne un univers à l'Espagne. La nature a mis dans les îles de ces climats lointains un poison qui infecte les sources de la vie ; & il faut qu'un roi de France en périsse. Il laisse en mourant une discorde trop durable, non pas entre la France & l'Allemagne, mais entre la maison de *France* & celle d'*Autriche*. 1546.

Mort de *François I.*

La France sous ce prince commençait à sortir de la barbarie, & la langue prenait un tour moins gothique. Il reste encore quelques petits ouvrages de ce temps, qui, s'ils ne sont pas réguliers, ont du sel & de la naïveté : comme quelques épigrammes de l'évêque *S^t Gelais*, de *Clément Marot*, de *François I* même. Il écrivit, dit-on, sous un portrait d'*Agnès Sorel* :

France un peu polie sous son règne.

Gentille Agnès plus d'honneur en mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close nonain ou bien dévot ermite.

Je ne saurais pourtant concilier ces vers, qui paraissent purement écrits pour le temps, avec les lettres qu'on a encore de sa main, & surtout avec celle que *Daniel* a rapportée.

„ Tout à ſteure ynſi que je me vouloys mettre o „ lit eſt aryvé *Laval*, lequel m'a aporté la ſerteneté „ du levement den ſiege, &c. „

Ce n'était point ainſi que les *Scipions*, les *Sylla*, les *Céſar* écrivaient en leur langue. Il faut avouer que malgré l'inſtinct heureux qui animait *François I* en faveur des arts, tout était barbare en France, comme tout était petit en comparaiſon des anciens Romains.

Il compoſa des mémoires ſur la diſcipline militaire dans le temps qu'il voulait établir en France la légion romaine. Tous les arts furent protégés par lui ; mais il fut obligé de faire venir des peintres, des ſculpteurs, des architectes d'Italie.

Il voulut bâtir le louvre, mais à peine eut-il le temps d'en faire jeter les fondemens : ſon projet magnifique du collége royal ne put être exécuté ; mais du moins on enſeigna par ſes libéralités les langues grecque & hébraïque, & la géométrie qu'on était très-loin de pouvoir enſeigner dans l'univerſité. Cette univerſité avait le malheur de n'être fameuſe que par ſa théologie ſcholaſtique & par ſes diſputes : il n'y avait pas un homme en France avant ce temps-là qui ſût lire les caractères grecs.

On ne ſe ſervait dans les écoles, dans les tribunaux, dans les monumens publics, dans les contrats, que d'un mauvais latin appelé le langage du moyen âge, reſte de l'ancienne barbarie des Francs, des Lombards, des Germains, des Goths, des Anglais, qui ne ſurent ni ſe former une langue régulière, ni bien parler la latine.

Rodolphe de Habsbourg avait ordonné dans l'Alle-

nagne qu'on plaidât, & qu'on rendît les arrêts dans la langue du pays. *Alphonſe le ſage* en Caſtille établit le même uſage. *Edouard III* en fit autant en Angleterre. *François I* ordonna enfin qu'en France ceux qui avaient le malheur de plaider puſſent lire leur ruine dans leur propre idiome. Ce ne fut pas ce qui commença à polir la langue françaiſe, ce fut l'eſprit du roi & celui de ſa cour à qui l'on eut cette obligation.

CHAPITRE CXXVI.

Troubles d'Allemagne. Bataille de Mulberg. Grandeur & diſgrace de Charles-Quint. Son abdication.

LA mort de *François I* n'applanit pas à *Charles-Quint* le chemin vers cette monarchie univerſelle dont on lui imputait le deſſein : il en était alors bien éloigné. Non ſeulement il eut dans *Henri II*, ſucceſſeur de *François*, un ennemi redoutable ; mais dans ce temps-là même les princes, les villes de la nouvelle religion en Allemagne, feſaient la guerre civile, & aſſemblaient contre lui une grande armée. C'était le parti de la liberté beaucoup plus encore que celui du luthéraniſme.

Cet empereur ſi puiſſant, & ſon frère *Ferdinand* roi de Hongrie & de Bohême, ne purent lever autant d'allemands que les confédérés leur en oppoſaient. *Charles* fut obligé, pour avoir des forces égales, de recourir à ſes Eſpagnols, à l'argent & aux troupes du pape *Paul III*.

Rien ne fut plus éclatant que ſa victoire de Mulberg.

Un électeur de Saxe, un landgrave de Heſſe, priſonniers à ſa ſuite, le parti luthérien conſterné, les taxes immenſes impoſées ſur les vaincus, tout ſemblait le rendre deſpotique en Allemagne ; mais il lui arriva encore ce qui lui était arrivé après la priſe de *François I* : tout le fruit de ſon bonheur fut perdu. Ce même pape *Paul III* retira ſes troupes dès qu'il le vit trop puiſſant. *Henri VIII* ranima les reſtes languiſſans du parti luthérien en Allemagne. Le nouvel électeur de Saxe, *Maurice*, à qui *Charles* avait donné le duché du vaincu, ſe déclara bientôt contre lui, & ſe mit à la tête de la ligue.

1552. Enfin cet empereur ſi terrible eſt ſur le point d'être fait priſonnier avec ſon frère par les princes proteſtans d'Allemagne, qu'il ne regardait que comme des ſujets révoltés. Il fuit en déſordre dans les détroits d'Inſpruck. Dans ce temps-là même le roi de France, *Henri II*, ſe ſaiſit de Metz, Toul & Verdun, qui ſont toujours reſtés à la France pour prix de la liberté qu'elle avait aſſurée à l'Allemagne. On voit que dans tous les temps les ſeigneurs de l'Empire, le luthéraniſme même, dûrent leur conſervation aux rois de France : c'eſt ce qui eſt encore arrivé depuis ſous *Ferdinand II* & ſous *Ferdinand III*.

Le poſſeſſeur du Mexique eſt obligé d'emprunter deux cents mille écus d'or du duc de Florence *Coſme*, pour tâcher de reprendre Metz ; & s'étant raccommodé avec les luthériens pour ſe venger du roi de France, il aſſiége cette ville à la tête de cinquante
1552. mille combattans. Ce ſiége eſt un des plus mémorables dans l'hiſtoire ; il fait la gloire éternelle de *François de Guiſe*, qui défendit la ville ſoixante-cinq

jours contre *Charles-Quint*, & qui le contraignit enfin d'abandonner ſon entrepriſe après avoir perdu le tiers de ſon armée.

La puiſſance de *Charles-Quint* n'était alors qu'un amas de grandeurs & de dignités entouré de précipices. Les agitations de ſa vie ne lui permirent jamais de faire de ſes vaſtes Etats un corps régulier & robuſte dont toutes les parties s'aidaſſent mutuellement & lui fourniſſent de grandes armées toujours entretenues. C'eſt ce que ſut faire *Charlemagne;* mais ſes Etats ſe touchaient, & vainqueur des Saxons & des Lombards, il n'avait point un *Soliman* à repouſſer, des rois de France à combattre, de puiſſans princes d'Allemagne, & un pape plus puiſſant à réprimer ou à craindre.

Charles ſentait trop quel ciment était néceſſaire pour bâtir un édifice auſſi fort que celui de la grandeur de *Charlemagne*. Il fallait que *Philippe* ſon fils eût l'empire; alors ce prince, que les tréſors du Mexique & du Pérou rendirent plus riche que tous les rois de l'Europe enſemble, eût pu parvenir à cette monarchie univerſelle plus aiſée à imaginer qu'à ſaiſir.

C'eſt dans cette vue que *Charles-Quint* fit tous ſes efforts pour engager ſon frère *Ferdinand* roi des Romains à céder l'empire à *Philippe;* mais à quoi aboutit cette propoſition révoltante? à brouiller pour jamais *Philippe* & *Ferdinand*.

Enfin laſſé de tant de ſecouſſes, vieilli avant le temps, détrompé de tout, parce qu'il avait tout éprouvé, il renonce à ſes couronnes & aux hommes à l'âge de cinquante-ſix ans, c'eſt-à-dire à 1556. Abdication de *Charles-Quint*.

l'âge où l'ambition des autres hommes eſt dans toute ſa force, & où tant de rois ſubalternes, nommés miniſtres, ont commencé la carrière de leur grandeur.

On prétend que ſon eſprit ſe dérangea dans ſa ſolitude de S^{t} Juſt. En effet paſſer la journée à démonter des pendules, & à tourmenter des novices, ſe donner dans l'égliſe la comédie de ſon propre enterrement, ſe mettre dans un cercueil, & chanter ſon *de profundis*, ce ne ſont pas là des traits d'un cerveau bien organiſé. Celui qui avait fait trembler l'Europe & l'Afrique, & repouſſé le vainqueur de la
1558. Perſe, mourut donc en démence. Tout montre dans ſa famille l'excès de la faibleſſe humaine.

Faibleſſe de cerveau.

Son grand-père *Maximilien* veut être pape: *Jeanne* ſa mère eſt folle & enfermée; & *Charles-Quint* s'enferme chez des moines, & y meurt ayant l'eſprit auſſi troublé que ſa mère.

N'oublions pas que le pape *Paul IV* ne voulut jamais reconnaître pour empereur *Ferdinand I*, à qui ſon frère avait cédé l'empire; ce pape prétendait que *Charles* n'avait pu abdiquer ſans ſa permiſſion. L'archevêque électeur de Mayence, chancelier de l'empire, promulgua tous ſes actes au nom de *Charles-Quint*, juſqu'à la mort de ce prince. C'eſt la dernière époque de la prétention qu'eurent ſi long-temps les papes de diſpoſer de l'empire. Sans tous les exemples que nous avons vus de cette prétention étrange, on croirait que *Paul IV* avait le cerveau encore plus bleſſé que *Charles-Quint*.

Avant de voir quelle influence eut *Philippe II* ſon fils ſur la moitié de l'Europe, combien l'Angleterre

fut puissante sous *Elisabeth*, ce que devint l'Italie, comment s'établit la république des Provinces-Unies, & à quel état affreux la France fut réduite; je dois parler des révolutions de la religion, parce qu'elle entra dans toutes les affaires, comme cause ou comme prétexte, dès le temps de *Charles-Quint*.

Ensuite je me ferai une idée des conquêtes des Espagnols dans l'Amérique, & de celles que firent les Portugais dans les Indes: prodiges dont *Philippe II* recueillit tout l'avantage, & qui le rendirent le prince le plus puissant de la chrétienté.

CHAPITRE CXXVII.

De Léon X, & de l'Eglise.

Résumé de toutes les horreurs produites par la querelle des deux glaives.

Vous avez parcouru tout ce vaste chaos dans lequel l'Europe chrétienne a été confusément plongée depuis la chûte de l'empire romain. Le gouvernement politique de l'Eglise, qui semblait devoir réunir toutes ces parties divisées, fut malheureusement la nouvelle source d'une confusion inouïe jusqu'alors dans les annales du monde. (4)

(4) Les abus de la puissance ecclésiastique en occident commencèrent à devenir sensibles vers la fin de la première race de nos rois; les réclamations qui s'élevèrent contre elles datent du même temps, & elles ont continué sans interruption.

Jusqu'aux guerres contre les Albigeois, le clergé n'eut besoin, pour conserver sa puissance, que de livrer au supplice comme hérétiques tous ceux qui par ces réclamations se fesaient un petit parti dans le peuple. Cet usage barbare de punir de mort pour les opinions, introduit dans l'Eglise chrétienne à la fin du quatrième siècle par le tyran *Maxime*, a subsisté depuis plus constamment qu'aucun autre point de la discipline

L'Eglise romaine & la grecque, sans cesse aux prises, avaient par leurs querelles ouvert les portes de Constantinople aux Ottomans. L'empire & le sacerdoce, toujours armés l'un contre l'autre, avaient

ecclésiastique. Les Albigeois ne s'étaient répandus que dans quelques provinces ; une croisade prêchée contre eux étouffa cette hérésie dans le sang de deux ou trois cents mille hommes ; les souverains de la Bohême commirent la faute de risquer leur trône, & de détruire leur pays pour assurer au clergé le maintien de sa puissance, & l'hérésie des Hussites fut anéantie. Ces événemens avaient peu influé sur le reste de l'Europe. Chaque opinion n'etait répandue que dans le pays où elle avait pris naissance. L'invention de l'imprimerie vint tout changer. Un auteur se fesait entendre à la fois de tous les pays où sa langue était connue. Un livre écrit en latin était lu dans toute l'Europe. Le clergé crut pouvoir employer au seizième siècle les mêmes armes qu'au treizième, & il se trompa : ceux qu'il persécutait, plaidèrent leur cause au tribun alde toutes les nations, & la gagnèrent auprès de quelques-unes.

La destruction des abus de la puissance ecclésiastique était le vœu secret de tous les hommes instruits & vertueux, de tous les princes, de tous les magistrats de l'Europe. Mais par malheur ceux qui attaquèrent ces abus étaient théologiens par état ; ils mêlèrent à leurs réclamations des opinions théologiques. Ces questions, sur lesquelles presque personne n'avait d'opinion précise ou bien arrêtée, & auxquelles le plus grand nombre n'avait jamais pensé, occupèrent bientôt tous les esprits, & chacun prit, ou garda l'opinion qu'il crut la plus vraie.

Les hommes ne changèrent pas d'opinion comme on le croit communément, mais chacun en adopta une ou garda celle qu'il avait auparavant sans savoir que ses voisins en eussent une autre.

Il eût été facile aux princes d'étouffer ces disputes en ne paraissant point y attacher d'importance, & de faire le bien de leurs peuples en augmentant leur puissance & leurs propres richesses par la destruction des abus. L'indépendance de leur couronne & de leur personne assurée, tant d'ecclésiastiques inutiles rendus à la population & au travail, les biens de l'Eglise réunis au domaine de l'Etat, le peuple délivré de l'impôt qui se levait sur lui en frais de culte, en aumônes aux moines, en fêtes, en pélérinages, en achat de dispenses ou d'indulgences ; la superstition bannie avec la ferocité, l'ignorance & la corruption qui en sont les suites ; que d'avantages pour les souverains très-peu riches de provinces dépeuplées, sans industrie & sans culture ! Il n'eût fallu que vouloir : on n'eût trouvé dans les peuples au premier moment que de l'horreur pour les scandales & les extorsions du clergé, & de l'indifference pour

désolé l'Italie, l'Allemagne, & presque tous les autres Etats. Le mêlange de ces deux pouvoirs, qui se combattaient partout ou sourdement ou hautement, entretenait des troubles éternels. Le gouvernement

les dogmes. Cela est si vrai que tous les princes qui ont voulu se séparer de Rome & reformer leur clergé y ont réussi. La fausse politique de *Charles V* & de *François I* empêcha la révolution d'être générale & paisible. Ils ne songèrent qu'à l'intérêt qu'ils croyaient avoir de se ménager l'appui du pape pour leurs guerres d'Italie; & ils se disputèrent à qui lui immolerait le plus de victimes humaines. Cependant ni la protection du pape ni les Etats qu'ils se disputaient, ne pouvaient augmenter leur puissance réelle autant que la réunion à leur domaine des bénéfices inutiles. La sécularisation des évêchés & des abbayes d'Allemagne eût donné à *Charles* dans l'Empire une puissance plus grande que celle qu'il se flatta vainement d'acquérir, en allumant les guerres funestes qui ont manqué deux fois de causer la ruine de sa maison. Le récit de la diète de Nuremberg en 1623, & sa reponse au pape, prouvent que *Charles* eût alors été le maître d'établir la réforme sans exciter le moindre trouble. Peut-être l'opinion eût-elle eu la force de l'emporter sur la mauvaise politique de ces princes; mais malheureusement une grande partie de ceux qui dominaient alors sur les opinions restèrent attachés à la religion romaine, qu'ils méprisaient au fond du cœur autant que les subtilités théologiques des nouveaux sectaires; les uns par crainte, par amour de la paix, d'autres dans l'idée que la réforme des abus devait être la suite infaillible, mais tranquille du progrès des lumières, & qu'il ne fallait pas se hâter de peur de tout perdre. Ils se trompèrent, & leur indifférence ou leur erreur a plongé l'Europe dans des malheurs, auxquels nulle autre époque de l'histoire ne présente rien de comparable.

A la vérité l'intolérance des protestans rend plus excusable la conduite de ceux qui refusèrent de se joindre à eux. Ils ne virent point que le principe d'examen adopté par les protestans conduisait nécessairement à la tolérance, au lieu que le principe de l'autorité, point fondamental de la croyance romaine, en écarte non moins nécessairement; qu'enfin l'intolérance des protestans, & même ce qu'ils avaient conservé de dogmes théologiques n'était qu'un reste de papisme, que les principes mêmes sur lesquels la réforme était fondée devaient détruire un jour. Ils crurent que puisqu'ils n'avaient que le choix de leurs chaînes, il valait mieux porter celles que la naissance leur avait données, que d'en prendre de nouvelles, & ne se mêler de ces querelles que pour adoucir l'erreur des partis, puisque dans tous ceux qui partageaient l'Europe, quiconque voulait penser d'après lui-même n'avait que le choix du silence ou du bûcher.

féodal avait fait des souverains de plusieurs évêques & de plusieurs moines. Les limites des diocèses n'étaient point celles des Etats. La même ville était italienne ou allemande par son évêque, & française par son roi : c'est un malheur que les vicissitudes des guerres attachent encore aux villes frontières. Vous avez vu la juridiction séculière s'opposer par-tout à l'ecclésiastique, excepté dans les Etats où l'Eglise a été & est encore souveraine : chaque prince séculier cherchant à rendre son gouvernement indépendant du siége de Rome, & ne pouvant y parvenir ; des évêques tantôt résistant aux papes, tantôt s'unissant à lui contre les rois ; en un mot la république chrétienne du rite latin unie presque toujours dans le dogme, en apparence & à quelques scissions près, mais sans cesse divisée sur tout le reste.

Après le pontificat détesté, mais heureux, d'*Alexandre VI*, après le règne guerrier, & plus heureux encore, de *Jules II*, les papes pouvaient se regarder comme les arbitres de l'Italie, & influer beaucoup sur le reste de l'Europe. Il n'y avait aucun potentat italien qui eût plus de terres, excepté le roi de Naples, lequel relevait encore de la tiare.

1513. *Médicis* cardinal à quatorze ans, presque doyen à trente-six, & pape.

Dans ces circonstances favorables, les vingt-quatre cardinaux qui composaient alors tout le collége élurent *Jean de Médicis*, arrière-petit-fils de ce grand *Cosme de Médicis* simple négociant, & père de la patrie.

Créé cardinal à quatorze ans, il fut pape à l'âge de trente-six, & prit le nom de *Léon X.* Sa famille alors était rentrée en Toscane. *Léon* eut bientôt le

crédit de mettre son frère *Pierre* à la tête du gouvernement de Florence. Il fit épouser à son autre frère, *Julien le magnifique*, la princesse de Savoie duchesse de Nemours, & le fit un des plus puissans seigneurs d'Italie. Ces trois frères, élevés par *Ange Politien* & par *Calcondile*, étaient tous trois dignes d'avoir eu de tels maîtres. Tous trois cultivaient à l'envi les lettres & les beaux-arts : ils méritèrent que ce siècle s'appelât le siècle des *Médicis*. Le pape surtout joignait le goût le plus fin à la magnificence la plus recherchée. Il excitait les grands génies dans tous les arts par ses bienfaits, & par son accueil plus séduisant encore. Son couronnement coûta cent mille écus d'or. Il fit représenter dans plusieurs fêtes publiques le *Pénule* de *Plaute*, la *Calandra* du cardinal *Bibiena*. On croyait voir renaître les beaux jours de l'empire romain. La religion n'avait rien d'austère; elle s'attirait le respect par des cérémonies pompeuses; le style barbare de la daterie était aboli, & fesait place à l'éloquence des cardinaux *Bembo* & *Sadolet*, alors secrétaires des brefs, hommes qui savaient imiter la latinité de *Cicéron*, & qui semblaient adopter sa philosophie sceptique. Les comédies de l'*Arioste* & celles de *Machiavel*, quoiqu'elles respectent peu la pudeur & la piété, furent jouées souvent dans cette cour en présence du pape & des cardinaux, par les jeunes gens les plus qualifiés de Rome. Le mérite seul de ces ouvrages (mérite très-grand pour ce siècle) fesait impression. Ce qui pouvait offenser la religion n'était pas apperçu dans une cour occupée d'intrigues & de plaisirs, qui ne pensait pas que la religion pût être attaquée par ces

Beaux jours de *Léon X.*

libertés. Et en effet comme il ne s'agissait ni du dogme ni du pouvoir, la cour romaine n'en était pas plus effarouchée que les Grecs & les anciens Romains ne le furent des railleries d'*Aristophane* & de *Plaute*.

Les affaires les plus graves, que *Léon X* savait traiter en maître ne dérobèrent rien à ses plaisirs délicats. La conspiration même de plusieurs cardinaux contre sa vie, & le châtiment sévère qu'il en fit, n'altéra point la gaieté de sa cour.

Un cardinal pauvre, pendu: un riche, échappé.

Les cardinaux *Petrucci*, *Soli*, & quelques autres, irrités de ce que le pape avait ôté le duché d'Urbin au neveu de *Jules II*, corrompirent un chirurgien qui devait panser un ulcère secret du pape; & la mort de *Léon X* devait être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'Etat ecclésiastique. La
1517. conspiration fut découverte. Il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question, & condamnés à la mort. On pendit le cardinal *Petrucci* dans la prison: l'autre racheta sa vie par ses trésors.

Il est très-remarquable qu'ils furent condamnés par les magistrats séculiers de Rome, & non par leurs pairs. Le pape semblait par cette action inviter les souverains à rendre tous les ecclésiastiques justiciables des juges ordinaires: mais jamais le St Siége ne crut devoir céder aux rois un droit qu'il se donnait à lui-même. Comment les cardinaux qui élisent les papes leur ont-ils laissé ce despotisme, tandis que les électeurs & les princes de l'Empire ont tant restreint le pouvoir des empereurs? c'est que ces

princes ont des Etats, & que les cardinaux n'ont que des dignités.

Cette triste aventure fit bientôt place aux réjouissances accoutumées. *Léon X*, pour mieux faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde, en créa trente nouveaux, la plupart italiens, & se conformant au génie du maître. S'ils n'avaient pas tous le goût & les connaissances du pontife, ils l'imitèrent au moins dans ses plaisirs. Presque tous les autres prélats suivirent leurs exemples. L'Espagne était alors le seul pays où l'Eglise connût les mœurs sévères; elles y avaient été introduites par le cardinal *Ximénès*, esprit né austère & dur, qui n'avait de goût que celui de la domination absolue, & qui, revêtu de l'habit d'un cordelier quand il était régent d'Espagne, disait qu'avec son cordon il saurait ranger tous les grands à leur devoir, & qu'il écraserait leur fierté sous ses sandales. Trente cardinaux pour un.

Par-tout ailleurs les prélats vivaient en princes voluptueux. Il y en avait qui possédaient jusqu'à huit & neuf évêchés. On s'effraie aujourd'hui en comptant tous les bénéfices dont jouissaient, par exemple, un cardinal de Lorraine, un cardinal de *Volsey* & tant d'autres; mais ces biens ecclésiastiques accumulés sur un seul homme, ne fesaient pas un plus mauvais effet alors que n'en font aujourd'hui tant d'évêchés réunis par des électeurs ou par des prélats d'Allemagne.

Tous les écrivains protestans & catholiques se récrient contre la dissolution des mœurs de ces temps: ils disent que les prélats, les curés, & les moines passaient une vie commode; que rien n'était plus Concubines des prêtres, permises pour un écu.

commun que des prêtres qui élevaient publiquement leurs enfans, à l'exemple d'*Alexandre VI.* Il eſt vrai qu'on a encore le teſtament d'un *Croui*, évêque de Cambrai en ces temps-là, qui laiſſe pluſieurs legs à ſes enfans, & tient une ſomme en réſerve *pour les bâtards qu'il eſpére encore que* DIEU *lui ſera la grâce de lui donner, en cas qu'il réchappe de ſa maladie.* Ce ſont les propres mots de ſon teſtament. Le pape *Pie II* avait écrit dès long-temps, *que pour de fortes raiſons on avait interdit le mariage aux prêtres, mais que pour de plus fortes il fallait le leur permettre.* Les proteſtans n'ont pas manqué de recueillir les preuves, que dans pluſieurs Etats d'Allemagne les peuples obligeaient toujours leurs curés d'avoir des concubines, afin que les femmes mariées fuſſent plus en ſureté. On voit même dans les cent griefs rédigés auparavant par la diète de l'Empire ſous *Maximilien I*, contre les abus de l'Egliſe, que les évêques vendaient aux curés pour un écu par an le droit d'avoir une concubine, & qu'il fallait payer, ſoit qu'on uſât de ce privilége, ſoit qu'on le négligeât. Mais auſſi il faut convenir que ce n'était pas une raiſon pour autoriſer tant de guerres civiles, & qu'il ne fallait pas tuer les autres hommes, parce que quelques prélats feſaient des enfans, & que des curés achetaient avec un écu le droit d'en faire.

Vente d'indulgences & de péchés.

Ce qui révoltait le plus les eſprits, c'était cette vente publique & particulière d'indulgences, d'abſolutions, de diſpenſes à tout prix; c'était cette taxe apoſtolique, illimitée & incertaine avant le pape *Jean XII*, mais rédigée par lui comme un code du droit canon. Un meurtrier ſous-diacre, ou diacre,

était absous avec la permission de posséder trois bénéfices, pour douze tournois, trois ducats & six carlins, c'est environ vingt écus. Un évêque, un abbé pouvaient assassiner pour environ trois cents livres. Toutes les impudicités les plus monstrueuses avaient leur prix fait. La bestialité était estimée deux cents cinquante livres. On obtenait même des dispenses, non-seulement pour des péchés passés, mais pour ceux qu'on avait envie de faire. On a retrouvé dans les archives de *Joinville* une indulgence en expectative pour le cardinal de Lorraine, & douze personnes de sa suite, laquelle remettait à chacun d'eux par avance trois péchés à leur choix. *Le Laboureur*, écrivain exact, rapporte que la duchesse de *Bourbon* & d'*Auvergne*, sœur de *Charles VIII*, eut le droit de se faire absoudre toute sa vie de tout péché, elle & dix personnes de sa suite, à quarante-sept fêtes de l'année sans compter les dimanches.

Cet étrange abus semblait pourtant avoir sa source dans les anciennes lois des nations de l'Europe, dans celles des Francs, des Saxons, des Bourguignons. La cour pontificale n'avait adopté cette évaluation des péchés & des dispenses que dans les temps d'anarchie, & même quand les papes n'osaient résider à Rome. Jamais aucun concile ne mit la taxe des péchés parmi les articles de foi.

Il y avait des abus violens, il y en avait de ridicules. Ceux qui dirent qu'il fallait réparer l'édifice, & non le détruire, semblent avoir dit tout ce qu'on pouvait répondre au cri des peuples indignés. Le grand nombre de pères de famille qui travaillent sans cesse pour assurer à leurs femmes & à leurs enfans

une médiocre fortune, le nombre beaucoup supérieur d'artisans, de cultivateurs, qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, voyaient avec douleur des moines entourés du faste & du luxe des souverains: on répondait que ces richesses répandues par ce faste même rentraient dans la circulation. Leur vie molle, loin de troubler l'intérieur de l'Eglise, en affermissait la paix; & leurs abus, eussent-ils été plus excessifs, étaient moins dangereux, sans doute, que les horreurs des guerres & le saccagement des villes. On oppose ici le sentiment de *Machiavel*, le docteur de ceux qui n'ont que de la politique. Il dit dans ses discours sur *Tite-Live*, que si *les Italiens de son temps étaient excessivement méchans, on le devait imputer à la religion & aux prêtres.* Mais il est clair qu'il ne peut avoir en vue les guerres de religion, puisqu'il n'y en avait point alors. Il ne peut entendre par ces paroles, que les crimes de la cour du pape *Alexandre VI*, & l'ambition de plusieurs ecclésiastiques; ce qui est très-étranger aux dogmes, aux disputes, aux persécutions, aux rébellions, à cet acharnement de la haine théologique qui produisit tant de meurtres.

Venise même, dont le gouvernement passait pour le plus sage de l'Europe, avait, dit-on, très-grand soin d'entretenir tout son clergé dans la débauche, afin qu'étant moins révéré il fût sans crédit parmi le peuple, & ne pût le soulever. Il y avait cependant par-tout des hommes de mœurs très-pures, des pasteurs dignes de l'être, des religieux soumis de cœur à des vœux qui effraient la mollesse humaine; mais ces vertus sont ensevelies dans l'obscurité, tandis que le luxe & le vice dominent dans la splendeur.

Le faste de la cour voluptueuse de *Léon X* pouvait blesser les yeux ; mais aussi on devait voir que cette cour même policait l'Europe, & rendait les hommes plus sociables. La religion, depuis la persécution contre les hussites, ne causait plus aucun trouble dans le monde. L'Inquisition exerçait à la vérité de grandes cruautés en Espagne contre les musulmans & les Juifs : mais ce ne sont pas là de ces malheurs universels qui bouleversent les nations. La plupart des chrétiens vivaient dans une ignorance heureuse. Il n'y avait peut-être pas en Europe dix gentilshommes qui eussent la Bible. Elle n'était point traduite en langue vulgaire, ou du moins les traductions qu'on en avait faites dans peu de pays étaient ignorées.

Le haut clergé, occupé uniquement du temporel, savait jouir, & ne savait pas disputer. On peut dire que le pape *Léon X*, en encourageant les études, donna des armes contre lui-même. J'ai ouï dire à un seigneur anglais qu'il avait vu une lettre du seigneur *Polus*, ou *de la Pole*, depuis cardinal, à ce pape, dans laquelle, en le félicitant sur ce qu'il étendait le progrès des sciences en Europe, il l'avertissait qu'il était dangereux de rendre les hommes trop savans. La naissance des lettres dans une partie de l'Allemagne, à Londres, & ensuite à Paris, à la faveur de l'imprimerie perfectionnée, commença la ruine de la monarchie spirituelle. Des hommes de la basse Allemagne, que l'Italie traitait toujours de barbares, furent les premiers qui accoutumèrent les esprits à mépriser ce qu'on révérait. *Erasme* quoique longtemps moine, ou plutôt parce qu'il l'avait été, jeta

Les sciences ; première cause de la chûte du pouvoir ecclésiastique.

sur les moines, dans la plupart de ses écrits, un ridicule dont ils ne se relevèrent pas. Les auteurs des lettres des *hommes obscurs* firent rire l'Allemagne aux dépens des Italiens, qui jusque-là ne les avaient pas crus capables d'être de bons plaisans : ils le furent pourtant ; & le ridicule prépara en effet la révolution la plus sérieuse.

Seconde cause ; l'abus des indulgences.

Léon X était bien loin de craindre cette révolution qu'il vit dans la chrétienté. Sa magnificence, & une des plus belles entreprises qui puissent illustrer des souverains, en furent les principales causes.

Son prédécesseur *Jules II*, sous qui la peinture & l'architecture commencèrent à prendre de si nobles accroissemens, voulut que Rome eût un temple qui surpassât Ste Sophie de Constantinople, & qui fût le plus beau qu'on eût encore élevé sur la terre. Il eut le courage d'entreprendre ce qu'il ne pouvait jamais voir finir. *Léon X* suivit ardemment ce beau projet. Il fallait beaucoup d'argent, & ses magnificences avaient épuisé son trésor. Il n'est point de chrétien qui n'eût dû contribuer à élever cette merveille de la métropole de l'Europe : mais l'argent destiné aux ouvrages publics ne s'arrache jamais que par force ou par adresse. *Léon X* eut recours, s'il est permis de se servir de cette expression, à une des clefs de *St Pierre*, avec laquelle on avait ouvert quelquefois les coffres des chrétiens pour remplir ceux du pape.

Il prétexta une guerre contre les Turcs, & fit vendre dans tous les Etats de la chrétienté ce qu'on appelle des *indulgences*, c'est-à-dire la délivrance des peines du purgatoire, soit pour soi-même, soit pour

ſes parens & amis. Une pareille vente publique fait voir l'eſprit du temps. Perſonne n'en fut ſurpris. Il y eut partout des bureaux d'indulgences. On les affermait comme les droits de la douane. La plupart de ces comptoirs ſe tenaient dans des cabarets. Le prédicateur, le fermier, le diſtributeur, chacun y gagnait. Le pape donna à ſa ſœur une partie de l'argent qui lui en revint, & perſonne ne murmura encore. Les prédicateurs diſaient hautement en chaire que *quand on aurait violé la S^te Vierge, on ſerait abſous en achetant des indulgences*, & le peuple écoutait ces paroles avec dévotion. Mais quand on eut donné aux dominicains cette ferme en Allemagne, les auguſtins, qui en avaient été long-temps en poſſeſſion, furent jaloux; & ce petit intérêt de moines dans un coin de la Saxe produiſit plus de cent ans de diſcordes de fureurs & d'infortunes chez trente nations.

CHAPITRE CXXVIII.

De Luther. Des indulgences.

Vous n'ignorez pas que cette grande révolution dans l'eſprit humain & dans le ſyſtême politique de l'Europe commença par *Martin Luther*, moine auguſtin, que ſes ſupérieurs chargèrent de prêcher contre la marchandiſe qu'ils n'avaient pu vendre. La querelle fut d'abord entre les auguſtins & les dominicains.

Vous avez dû voir que toutes les querelles de

religion étaient venues jusques-là des prêtres théologiens ; car *Pierre Valdo*, marchand de Lyon, qui passe pour l'auteur de la secte des Vaudois, n'en était point l'auteur ; il ne fit que rassembler ses frères & les encourager. Il suivait les dogmes de *Bérenger*, de *Claude*, évêque de Turin, & de plusieurs autres ; ce n'est qu'après *Luther* que les séculiers ont dogmatisé en foule, quand la bible traduite en tant de langues, & différemment traduite, a fait naître presque autant d'opinions qu'elle a de passages difficiles à expliquer.

Si on avait dit alors à *Luther* qu'il détruirait la religion romaine dans la moitié de l'Europe, il ne l'aurait pas cru : il alla plus loin qu'il ne pensait, comme il arrive dans toutes les disputes, & dans presque toutes les affaires.

1517. Réforme nécessaire. Après avoir décrié les indulgences, il examina le pouvoir de celui qui les donnait aux chrétiens. Un coin du voile fut levé. Les peuples animés voulurent juger ce qu'ils avaient adoré. Les horreurs d'*Alexandre VI* & de sa famille n'avaient pas fait naître un doute sur la puissance spirituelle du pape. Trois cents mille pélerins étaient venus dans Rome à son jubilé. Mais les temps étaient changés ; la mesure était comble. Les délices de *Léon* furent punies des crimes d'*Alexandre*. On commença par demander une réforme, on finit par une séparation entière. On sentait assez que les hommes puissans ne se réforment pas. C'était à leur autorité & à leurs richesses qu'on en voulait : c'était le joug des taxes romaines qu'on voulait briser. Qu'importait en effet à Stockholm, à Copenhague, à Londres, à Dresde,

que l'on eût du plaisir à Rome ? mais il importait qu'on ne payât point de taxes exorbitantes, que l'archevêque d'Upsal ne fût pas le maître d'un royaume. Les revenus de l'archevêché de Magdebourg, ceux de tant de riches abbayes tentaient les princes séculiers. La séparation qui se fit comme d'elle-même, & pour des causes très-légères, a opéré cependant à la fin en grande partie cette réforme tant demandée, & qui n'a servi de rien. Les mœurs de la cour romaine sont devenues plus décentes, le clergé de France plus savant. Il faut avouer qu'en général le clergé a été corrigé par les protestans, comme un rival devient plus circonspect par la jalousie surveillante de son rival : mais on n'en a versé que plus de sang, & les querelles des théologiens sont devenues des guerres de cannibales.

Luther protégé.

Pour parvenir à cette grande scission, il ne fallait qu'un prince qui animât les peuples. Le vieux *Fréderic* électeur de Saxe, surnommé *le sage*, celui-là même qui après la mort de *Maximilien* eut le courage de refuser l'Empire, protégea *Luther* ouvertement. Cette révolution dans l'Eglise commença comme toutes celles qui ont détrôné les souverains. On présente d'abord des requêtes, on expose des griefs ; on finit par renverser le trône. Il n'y avait point encore de séparation marquée en se moquant des indulgences, en demandant à communier avec du pain & du vin, en disant des choses très-peu intelligibles sur la justification & sur le libre arbitre, en voulant abolir les moines, en offrant de prouver que l'écriture sainte n'a pas expressément parlé du purgatoire.

Léon X, qui dans le fond méprisait ces disputes, 1520.

fut obligé comme pape d'anathématiser solemnellement par une bulle toutes ces propositions. Il ne savait pas combien *Luther* était protégé secrètement en Allemagne. Il fallait, disait-on, le faire changer d'opinion par le moyen d'un chapeau rouge : le mépris qu'on eut pour lui fut fatal à Rome

Déchaînement de *Luther*.

Luther ne garda plus de mesures. Il composa son livre *de la captivité de Babylone*. Il exhorta tous les princes à secouer le joug de la papauté ; il se déchaîna contre les messes privées ; & il fut d'autant plus applaudi qu'il se récriait contre la vente publique de ces messes. Les moines mendians les avaient mises en vogue au treizième siècle ; le peuple les payait comme il les paye encore aujourd'hui quand il en commande. C'est une légère rétribution dont subsistent les pauvres religieux & les prêtres habitués. Ce faible honoraire, qu'on ne pouvait guère envier à ceux qui ne vivent que de l'autel & d'aumônes, était alors en France d'environ deux sous de ce temps-là, & moindre encore en Allemagne. La transsubstantiation fut proscrite comme un mot qui ne se trouve ni dans l'écriture ni dans les pères. Les partisans de *Luther* prétendaient que la doctrine qui fait évanouir la substance du pain & du vin, & qui en conserve la forme, n'avait été universellement établie dans l'Eglise que du temps de *Grégoire VII*, & que cette doctrine avait été soutenue & expliquée pour la première fois par le bénédictin *Paschase Rathert* au neuvième siècle. Ils fouillaient dans les archives ténébreuses de l'antiquité, pour y trouver de quoi se séparer de l'Eglise romaine, sur des mystères que la faiblesse humaine ne peut approfondir.

Luther

Luther retenait une partie du myſtère, & rejetait l'autre. Il avoue que le corps de JESUS-CHRIST eſt dans les eſpèces conſacrées ; mais il y eſt, dit-il, comme le feu eſt dans le fer enflammé : le fer & le feu ſubſiſtent enſemble. C'eſt cette manière de ſe confondre avec le pain & le vin, qu'*Oſiander* appela *impanation*, *invination*, *conſubſtantiation*. *Luther* ſe contentait de dire que le corps & le ſang étaient dedans, deſſus, & deſſous, *in*, *cum*, *ſub*. Ainſi tandis que ceux qu'on appelait *papiſtes* mangeaient DIEU ſans pain, les luthériens mangeaient du pain & DIEU ; les calviniſtes vinrent bientôt après, qui mangèrent le pain & qui ne mangèrent point DIEU.

Les luthériens voulurent d'abord de nouvelles verſions de la bible en toutes les langues modernes, & des verſions purgées de toutes les négligences & infidélités qu'ils imputaient à la vulgate. En effet, lorſque le concile voulut depuis faire réimprimer cette vulgate, les ſix commiſſaires chargés de ce ſoin par le concile trouvèrent dans cette ancienne traduction huit mille fautes ; & les ſavans prétendent qu'il y en a bien davantage : de ſorte que le concile ſe contenta de déclarer la vulgate authentique, ſans entreprendre cette correction. *Luther* traduiſit d'après l'hébreu la Bible germanique ; mais on prétend qu'il ſavait peu d'hébreu, & que ſa traduction eſt plus remplie de fautes que la vulgate.

Il fait brûler la bulle du pape.

Les dominicains avec les nonces du pape qui étaient en Allemagne firent brûler les premiers écrits de *Luther*. Le pape donna une nouvelle bulle contre lui. *Luther* fit brûler la bulle du pape & les décrétales dans la place publique de Wittemberg. On

voit par ce trait si c'était un homme hardi ; mais aussi on voit qu'il était déjà bien puissant. Dès-lors une partie de l'Allemagne, fatiguée de la grandeur pontificale, était dans les intérêts du réformateur, sans trop examiner les questions de l'école.

Cependant ces questions se multipliaient. La dispute du libre arbitre, cet autre écueil de la raison humaine, mêlait sa source intarissable de querelles absurdes à ce torrent de haines théologiques. *Luther* nia le libre arbitre, que cependant ses sectateurs ont admis dans la suite. L'université de Louvain, celle de Paris écrivirent : celle-ci suspendit l'examen de la dispute, s'il y a eu trois *Magdeleines*, ou une seule *Magdeleine*, pour proscrire les dogmes de *Luther*.

Il demanda ensuite que les vœux monastiques fussent abolis, parce qu'ils ne sont pas de l'institution primitive ; que les prêtres pussent être mariés, parce que plusieurs apôtres l'étaient ; qu'on communiât avec du vin, parce que JESUS avait dit, *Buvez-en tous ;* qu'on ne vénérât point les images, parce que JESUS n'avait point eu d'image ; enfin il n'était d'accord avec l'Eglise romaine que sur la trinité, le baptême, l'incarnation, la résurrection : dogmes encore qui ont été autrefois les sujets des plus vives querelles, & dont quelques-uns ont été combattus dans les derniers temps ; de sorte qu'il n'est aucun point de théologie sur lequel les hommes ne se soient divisés.

Il fallait bien qu'*Aristote* entrât dans la querelle, car il était alors le maître des écoles. *Luther* ayant affirmé que la doctrine d'*Aristote* était fort inutile pour l'intelligence de l'écriture, la sacrée faculté de

Paris traita cette assertion d'erronée, & d'insensée. Les thèses les plus vaines étaient mêlées avec les plus profondes; & des deux côtés les fausses imputations, les injures atroces, les anathêmes nourrissaient l'animosité des partis.

Plaisante éloquence de *Martin Luther*.

On ne peut, sans rire de pitié, lire la manière dont *Luther* traite tous ses adversaires, & surtout le pape. *Petit pape, petit papelin, vous êtes un âne, un ânon; allez doucement, il fait glacé, vous vous rompriez les jambes, & on dirait, que diable est ceci? le petit ânon de papelin est estropié; un âne sait qu'il est âne, une pierre sait qu'elle est pierre; mais ces petits ânons de papes ne savent pas qu'ils sont ânons.* Ces basses grossièretés aujourd'hui si dégoûtantes ne révoltaient point des esprits assez grossiers. *Luther* avec ces bassesses d'un style barbare triomphait dans son pays de toute la politesse romaine.

Si on s'en était tenu à des injures, *Luther* aurait fait moins de mal à l'Eglise romaine qu'*Erasme;* mais plusieurs docteurs hardis se joignant à lui élevèrent leurs voix, non pas seulement contre les dogmes des scholastiques, mais contre le droit que les papes s'étaient arrogé depuis *Grégoire VII* de disposer des royaumes, contre le trafic de tous les objets de la religion, contre des oppressions publiques & particulières; ils étalaient dans les chaires & dans leurs écrits un tableau de cinq cents ans de persécutions; ils représentaient l'Allemagne baignée dans le sang par les querelles de l'Empire & du sacerdoce; les peuples traités comme des animaux sauvages; le purgatoire ouvert & fermé à prix d'argent par des incestueux, des assassins & des empoisonneurs. De quel front un *Alexandre VI*, l'horreur de toute la

terre, avait-il osé se dire le vicaire de DIEU ? & comment *Léon X*, dans le sein des plaisirs & des scandales, pouvait-il prendre ce titre ?

Tous ces cris excitaient les peuples : & les docteurs de l'Allemagne allumaient plus de haine contre la nouvelle Rome, que *Varus* n'en avait excité contre l'ancienne dans les mêmes climats.

Le roi *Henri VIII* écrit contre *Luther*.

La bizarre destinée qui se joue de ce monde voulut que le roi d'Angleterre *Henri VIII* entrât dans la dispute. Son père l'avait fait instruire dans les vaines & absurdes sciences de ce temps-là. L'esprit du jeune *Henri* ardent & impétueux s'était nourri avidement des subtilités de l'école. Il voulut écrire contre *Luther ;* mais auparavant il fit demander à *Léon X* la permission de lire les livres de cet hérésiarque, dont la lecture était interdite sous peine d'excommunication. *Léon X* accorda la permission. Le roi écrit ; il commente *St Thomas ;* il défend sept sacremens contre *Luther* qui alors en admettait trois, lesquels bientôt se réduisirent à deux. Le livre s'achève à la hâte ; on l'envoie à Rome. Le pape ravi compare ce livre, que personne ne lit aujourd'hui, aux écrits des *Augustins*, & des *Jérômes*. Il donna le titre de *défenseur de la foi* au roi *Henri* & à ses successeurs ; & à qui le donnait-il ? à celui qui devait être quelques années après le plus sanglant ennemi de Rome.

Henri VIII défenseur de la foi, depuis destructeur.

Peu de personnes prirent le parti de *Luther* en Italie. Ce peuple ingénieux, occupé d'intrigues & de plaisirs, n'eut aucune part à ces troubles. Les Espagnols, tout vifs & tout spirituels qu'ils sont, ne s'en mêlèrent pas. Les Français, quoiqu'ils aient

avec l'esprit de ces peuples un goût plus violent pour les nouveautés, furent long-temps sans prendre parti. Le théâtre de cette guerre d'esprit était chez les Allemands, chez les Suisses, qui n'étaient pas réputés alors les hommes de la terre les plus déliés, & qui passent pour circonspects. La cour de Rome savante & polie ne s'était pas attendue que ceux qu'elle traitait de barbares pourraient, la bible comme le fer à la main, lui ravir la moitié de l'Europe, & ébranler l'autre.

C'est un grand problême, si *Charles-Quint* alors empereur devait embrasser la réforme, ou s'y opposer. En secouant le joug de Rome, il vengeait tout d'un coup l'Empire de quatre cents ans d'injures, que la tiare avait faites à la couronne impériale; mais il courait risque de perdre l'Italie. Il avait à ménager le pape, qui devait se joindre à lui contre *François I*: de plus ses Etats héréditaires étaient tous catholiques. On lui reproche même d'avoir vu avec plaisir naître une faction qui lui donnerait lieu de lever des taxes & des troupes dans l'Empire, & d'écraser les catholiques, ainsi que les luthériens, sous le poids d'un pouvoir absolu. Enfin sa politique & sa dignité l'engagèrent à se déclarer contre *Luther*, quoique peut-être il fût dans le fond de son avis sur quelques articles, comme les Espagnols l'en soupçonnèrent après sa mort. (*) On peut ajouter qu'au moment où *Charles-Quint* renonça au gouvernement, les Etats de la maison d'*Autriche* en Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, Naples, étaient remplis de protestans; que les catholiques mêmes

(*) Voyez la note précédente.

de tous ces pays demandaient une réforme, qu'il lui eût été facile en excluant le pape & ses sujets du concile, d'en obtenir des décisions conformes à l'intérêt général de l'Europe; qu'il en eût été le maître surtout du temps de *Paul IV*, pontife également sanguinaire & insensé. Il imagina malheureusement qu'avec des bulles, des rescrits & de l'or, il se rendrait le maître de l'Allemagne & de l'Italie, & après trente ans d'intrigues & de guerres, il se trouva beaucoup moins puissant lorsqu'il abdiqua l'Empire, qu'au moment de son élection.

Luther devant Charles-Quint. 1521.

Il somma *Luther* de venir rendre compte de sa doctrine en sa présence à la diète impériale de Worms, c'est-à-dire de venir y déclarer s'il soutenait les dogmes que Rome avait proscrits. *Luther* comparut avec un sauf-conduit de l'empereur, s'exposant hardiment au sort de *Jean Hus;* mais cette assemblée étant composée de princes, il se fia à leur honneur. Il parla devant l'empereur, & devant la diète, & soutint sa doctrine avec courage. On prétend que *Charles-Quint* fut sollicité par le nonce *Aleandre* de faire arrêter *Luther* malgré le sauf-conduit, comme *Sigismond* avait livré *Jean Hus* sans égard pour la foi publique : mais que *Charles-Quint* répondit *Qu'il ne voulait pas avoir à rougir comme Sigismond.*

Cependant *Luther* ayant contre lui son empereur, le roi d'Angleterre, le pape, tous les évêques & tous les religieux, ne s'étonna pas : caché dans une forteresse de Saxe, il brava l'empereur, irrita la moitié de l'Allemagne contre le pape, répondit au roi d'Angleterre comme à son égal, fortifia & étendit son Eglise naissante.

Le vieux *Fréderic* électeur de Saxe souhaitait l'extirpation de l'Eglise romaine. *Luther* crut qu'il était temps enfin d'abolir la messe privée. Il s'y prit d'une manière qui dans un temps plus éclairé n'eût pas trouvé beaucoup d'applaudissemens. Il feignit que le diable lui étant apparu lui avait reproché de dire la messe & de consacrer. Le diable lui prouva, dit-il, que c'était une idolâtrie. *Luther* dans le récit de cette fiction avoua que le diable avait raison, & qu'il fallait l'en croire. La messe fut abolie dans la ville de Wittemberg, & bientôt après dans le reste de la Saxe. On abattit les images. Les moines & les religieux sortaient de leurs cloîtres; & peu d'années après *Luther* épousa une religieuse nommée *Catherine Bore*. Les ecclésiastiques de l'ancienne communion lui reprochèrent qu'il ne pouvait se passer de femme: *Luther* leur répondit qu'ils ne pouvaient se passer de maîtresses. Ces reproches mutuels étaient bien différens: les prêtres catholiques qu'on accusait d'incontinence étaient forcés d'avouer qu'ils transgressaient la discipline de l'Eglise entière; *Luther* & les siens la changeaient.

Messe abolie sur une apparition du diable.

La loi de l'histoire oblige de rendre justice à la plupart des moines qui abandonnèrent leurs églises & leurs cloîtres pour se marier. Ils reprirent, il est vrai, la liberté dont ils avaient fait le sacrifice; ils rompirent leurs vœux; mais ils ne furent point libertins, & on ne peut leur reprocher des mœurs scandaleuses. La même impartialité doit reconnaître que *Luther* & les autres moines, en contractant des mariages utiles à l'Etat, ne violaient guère plus leurs vœux que ceux qui ayant fait

ferment d'être pauvres & humbles poſſédaient des richeſſes faſtueuſes.

Parmi les voix qui s'élevaient contre *Luther*, pluſieurs feſaient entendre avec ironie que celui qui avait conſulté le diable pour détruire la meſſe témoignait au diable ſa reconnaiſſance en aboliſſant les exorciſmes, & qu'il voulait renverſer tous les remparts élevés pour repouſſer l'ennemi des hommes. On a remarqué depuis dans tous les pays où l'on ceſſa d'exorciſer que le nombre énorme de poſſeſſions & de ſortiléges diminua beaucoup. On diſait, on écrivait que les démons entendaient mal leurs intérêts, de ne ſe réfugier que chez les catholiques qui ſeuls avaient le pouvoir de leur commander; & on n'a pas manqué d'obſerver que le nombre des ſorciers & des poſſédés a été prodigieux dans l'Egliſe romaine juſqu'à nos derniers temps. Il ne faut point plaiſanter ſur les ſujets triſtes. C'était une matière très-ſérieuſe, rendue funeſte par le malheur de tant de familles & le ſupplice de tant d'infortunés; & c'eſt un grand bonheur pour le genre-humain que les tribunaux dans les pays éclairés n'admettent plus enfin les obſeſſions & la magie. Les réformateurs arrachèrent cette pierre de ſcandale deux cents ans avant les catholiques. On leur reprochait de heurter les fondemens de la religion chrétienne: on leur diſait que les obſeſſions & les ſortiléges ſont admis expreſſément dans l'écriture, que JESUS-CHRIST chaſſait les démons, & qu'il envoya ſurtout ſes apôtres pour les chaſſer en ſon nom. Ils répondaient à cette objection preſſante ce que répondent aujourd'hui tous les magiſtrats ſages, que DIEU

permettait autrefois des choſes qu'il ne permet plus aujourd'hui; que l'Egliſe naiſſante avait beſoin de miracles, dont l'Egliſe affermie n'a plus beſoin. En un mot, nous croyons par le témoignage de l'écriture qu'il y avait des poſſédés & des ſorciers, & il eſt certain qu'il n'y en a pas aujourd'hui: car ſi dans nos derniers temps les proteſtans du Nord ont été encore aſſez imbécilles & aſſez cruels pour faire brûler deux ou trois miſérables accuſés de ſorcellerie, il eſt conſtant qu'enfin cette ſotte abomination eſt entièrement abolie.

CHAPITRE CXXIX.

De Zuingle, & de la cauſe qui rendit la religion romaine odieuſe dans une partie de la Suiſſe.

LA Suiſſe fut le premier pays hors de l'Allemagne où s'étendit la nouvelle ſecte, qu'on appelait la *primitive Egliſe*. *Zuingle* curé de Zurich alla plus loin encore que *Luther*; chez lui point d'*impanation*, point d'*invination*. Il n'admit point que DIEU entrât dans le pain & dans le vin, moins encore que tout le corps de JESUS-CHRIST fût tout entier dans chaque parcelle & dans chaque goutte. Ce fut lui qu'en France on appela *ſacramentaire*, nom qui fut d'abord donné à tous les réformateurs de ſa ſecte.

Zuingle s'attira des invectives du clergé de ſon pays. L'affaire fut portée aux magiſtrats. Le ſénat de Zurich examina le procès, comme s'il s'était agi d'un héritage. On alla aux voix: la pluralité fut 1523.

pour la réformation. Le peuple attendait en foule la ſentence du ſénat ; lorſque le greffier vint annoncer que *Zuingle* avait gagné ſa cauſe, tout le peuple fut dans le moment de la religion du ſénat. Une bourgade Suiſſe jugea Rome. Heureux peuple après tout, qui dans ſa ſimplicité s'en remettait à ſes magiſtrats ſur ce que ni lui ni eux ni *Zuingle* ni le pape ne pouvaient entendre !

Quelques années après, Berne, qui eſt en Suiſſe ce qu'Amſterdam eſt dans les Provinces-Unies, jugea plus ſolemnellement encore ce même procès. Le ſénat ayant entendu pendant deux mois les deux parties condamna la religion romaine. L'arrêt fut reçu ſans difficulté de tout le canton ; & l'on érigea une colonne, ſur laquelle on grava en lettres d'or ce jugement ſolemnel, qui eſt depuis demeuré dans toute ſa force.

1528. Quand on voit ainſi la nation la moins inquiète, la moins remuante, la moins volage de l'Europe, quitter tout d'un coup une religion pour une autre, il y a infailliblement une cauſe qui doit avoir fait une impreſſion violente ſur tous les eſprits. Voici cette cauſe de la révolution des Suiſſes.

Etrange aventure des dominicains.

Une animoſité ouverte excitait les franciſcains contre les dominicains depuis le treizième ſiècle. Les dominicains perdaient beaucoup de leur crédit chez le peuple, parce qu'ils honoraient moins la Vierge que les cordeliers, & qu'ils lui refuſaient avec *S^t Thomas* le privilège d'être née ſans péché. Les cordeliers au contraire gagnaient beaucoup de crédit & d'argent en prêchant par-tout la conception immaculée ſoutenue par *S^t Bonaventure*. La haine

entre ces deux ordres était si forte qu'un cordelier prêchant à Francfort sur la Vierge, & voyant entrer 1503.
un dominicain, s'écria qu'il remerciait DIEU de n'être pas d'une secte qui déshonorait la mère de DIEU même, & qui empoisonnait les empereurs dans l'hostie. Le dominicain nommé *Vigan* lui cria qu'il en avait menti, & qu'il était hérétique. Le franciscain descendit de sa chaire, excita le peuple; il chassa son ennemi à grands coups de crucifix, & *Vigan* fut laissé pour mort à la porte. Les dominicains tinrent à Wimpfen un chapitre, dans lequel 1504.
ils résolurent de se venger des cordeliers, & de faire tomber leur crédit & leur doctrine, en armant contre eux la Vierge même. Berne fut choisi pour le lieu de la scène. On y répandit pendant trois ans plusieurs histoires d'apparitions de la mère de DIEU, qui reprochait aux cordeliers la doctrine de l'immaculée conception, & qui disait que c'était un blasphême, lequel ôtait à son fils la gloire de l'avoir lavée du péché originel & sauvée de l'enfer. Les cordeliers opposaient d'autres apparitions; enfin 1507.
les dominicains ayant attiré chez eux un jeune frère lai, nommé *Yetser*, se servirent de lui pour convaincre le peuple. C'était une opinion établie dans les couvens de tous les ordres, que tout novice qui n'avait pas fait profession & qui avait quitté l'habit restait en purgatoire jusqu'au jugement dernier, à moins qu'il ne fût racheté par des prières & des aumônes au couvent.

Le prieur dominicain du couvent entra la nuit dans la cellule de *Yetser*, vêtu d'une robe où l'on avait peint des diables. Il était chargé de chaînes, Profanation, sacrilége, imposture, assassinat,

empoisonnement pour soutenir l'honneur de l'ordre.

accompagné de quatre chiens ; & sa bouche, dans laquelle on avait mis une petite boîte ronde pleine d'étoupes, jetait des flammes. Ce prieur dit à *Yetser* qu'il était un ancien moine mis en purgatoire pour avoir quitté l'habit, & qu'il en serait délivré si le jeune *Yetser* voulait bien se faire fouetter en sa faveur par les moines devant le grand autel ; *Yetser* n'y manqua pas. Il délivra l'ame du purgatoire. L'ame lui apparut rayonnante & en habit blanc, pour lui apprendre qu'elle était montée au ciel, & pour lui recommander les intérêts de la Vierge que les cordeliers calomniaient.

Quelques nuits après *Ste Barbe*, à qui frère *Yetser* avait une grande dévotion, lui apparut : c'était un autre moine qui était *Ste Barbe;* elle lui dit qu'il était saint, & qu'il était chargé par la Vierge de la venger de la mauvaise doctrine des cordeliers.

Enfin, la Vierge descendit elle-même par le plafond avec deux anges ; elle lui commanda d'annoncer qu'elle était née dans le péché originel, & que les cordeliers étaient les plus grands ennemis de son fils. Elle lui dit qu'elle voulait l'honorer des cinq plaies dont *Ste Lucie* & *Ste Catherine* avaient été favorisées.

La nuit suivante les moines ayant fait boire au frère du vin mêlé d'opium, on lui perça les mains, les pieds & le côté. Il se réveilla tout en sang. On lui dit que la Ste Vierge lui avait imprimé les stigmates ; & en cet état on l'exposa sur l'autel à la vue du peuple.

Cependant, malgré son imbécillité, le pauvre frère, ayant cru reconnaître dans la Ste Vierge la

voix du ſous-prieur, commença à ſoupçonner l'impoſture. Les moines n'héſitèrent pas à l'empoiſonner : on lui donna, en le communiant, une hoſtie ſaupoudrée de ſublimé corroſif. L'âcreté qu'il reſſentit lui fit rejeter l'hoſtie ; auſſitôt les moines le chargèrent de chaînes comme un ſacrilége. Il promit pour ſauver ſa vie, & jura ſur une hoſtie qu'il ne révélerait jamais le ſecret. Au bout de quelque temps, ayant trouvé le moyen de s'évader, il alla tout dépoſer devant le magiſtrat. Le procès dura deux années, au bout deſquelles quatre dominicains furent brûlés à la porte de Berne le dernier mai 1509 ancien ſtyle, après la condamnation prononcée par un évêque délégué de Rome.

Cette aventure inſpira une horreur pour les moines, telle qu'elle devait la produire. On ne manqua pas d'en relever toutes les circonſtances affreuſes au commencement de la réforme. On oubliait que Rome même avait fait punir ce ſacrilége par le plus grand ſupplice : on ne ſe ſouvenait que du ſacrilége. Le peuple qui en avait été témoin croyait ſans peine cette foule de profanations & de preſtiges faits à prix d'argent, qu'on reprochait particulièrement aux ordres mendians, & qu'on imputait à toute l'Egliſe. Si ceux qui tenaient encore pour le culte romain objectaient que le ſiége de Rome n'était pas reſponſable des crimes commis par les moines, on leur mettait devant les yeux les attentats dont pluſieurs papes s'étaient ſouillés. Rien n'eſt plus aiſé que de rendre un corps entier odieux en détaillant les crimes de ſes membres.

Le ſénat de Berne & celui de Zurich avaient

donné une religion au peuple, mais à Bâle ce fut le peuple qui contraignit le sénat à la recevoir. Il y avait déjà alors treize cantons suisses : Lucerne & quatre des plus petits & des plus pauvres, Zug, Schwitz, Uri, Undervald, étant demeurés attachés à la communion romaine, commencèrent la guerre civile contre les autres. Ce fut la première guerre de religion entre les catholiques & les réformés. Le curé *Zuingle* se mit à la tête de l'armée protestante.
1531. Il fut tué dans le combat, regardé comme un saint martyr par son parti, & comme un hérétique détestable par le parti opposé : les catholiques vainqueurs firent écarteler son corps par le bourreau, & le jetèrent ensuite dans les flammes. Ce sont-là les préludes des fureurs auxquelles on s'emporta depuis.

Ce fameux *Zuingle*, en établissant sa secte, avait paru plus zélé pour la liberté que pour le christianisme. Il croyait qu'il suffisait d'être vertueux pour être heureux dans l'autre vie, & que *Caton* & *Saint Paul*, *Numa* & *Abraham* jouissaient de la même béatitude. Ce sentiment est devenu celui d'une infinité de savans modérés. Ils ont pensé qu'il était abominable de regarder le père de la nature comme le tyran de presque tout le genre humain, & le bienfaiteur de quelques personnes dans quelques petites contrées. Ces savans se sont trompés sans doute : mais qu'il est humain de se tromper ainsi !

La religion de *Zuingle* s'appela depuis *le calvinisme*, *Calvin* lui donna son nom, comme *Américe Vespuce* donna le sien au nouveau monde découvert par
1531. *Colomb*. Voilà en peu d'années trois Eglises nouvelles ; celle de *Luther*, celle de *Zuingle*, celle d'Angleterre,

détachées du centre de l'union, & se gouvernant par elles-mêmes. Celle de France, sans jamais rompre avec le chef, était encore regardée à Rome comme un membre séparé sur bien des articles; comme sur la supériorité des conciles, sur la faillibilité du premier pontife, sur quelques droits de l'épiscopat, sur le pouvoir des légats, sur la nomination aux bénéfices, sur les tributs que Rome exigeait.

La grande société chrétienne ressemblait en un point aux empires profanes, qui furent dans leurs commencemens des républiques pauvres. Ces républiques devinrent avec le temps de riches monarchies; & ces monarchies perdirent quelques provinces qui redevinrent républiques.

CHAPITRE CXXX.

Progrès du luthéranisme en Suède, en Danemarck, & en Allemagne.

LE Danemarck & toute la Suède embrassaient le luthéranisme, appelé *la religion évangélique*. Les Suédois, en secouant le joug des évêques de la communion romaine, écoutèrent surtout les motifs de la vengeance. Opprimés long-temps par quelques évêques, & surtout par les archevêques d'Upsal, primats du royaume, ils étaient encore indignés de la barbarie commise, il n'y avait que trois ans, par le dernier archevêque nommé *Troll*. Cet archevêque, ministre & complice de *Christiern II*, surnommé le *Néron du Nord*, tyran du Danemarck & de la Suède, 1523. 1520.

était un monstre de cruauté, non moins abominable que *Christiern ;* il avait obtenu une bulle du pape contre le sénat de Stockholm, qui s'était opposé à ses déprédations, aussi-bien qu'à l'usurpation de *Christiern ;* mais tout ayant été appaisé, les deux tyrans *Christiern* & l'archevêque ayant juré sur l'hostie d'oublier le passé, le roi invita à souper dans son palais deux évêques, tout le sénat & quatre-vingt-quatorze seigneurs. Toutes les tables étaient servies : on était dans la sécurité & dans la joie, lorsque *Christiern* & l'archevêque sortirent de table. Ils rentrèrent un moment après, mais suivis de satellites & de bourreaux : l'archevêque, la bulle du pape à la main, fit massacrer tous les convives. On fendit le ventre au grand prieur de l'ordre de *St Jean de Jérusalem*, & on lui arracha le cœur.

Cette fête de deux tyrans fut terminée par la boucherie qu'on fit de plus de six cents citoyens, sans distinction d'âge ni de sexe.

Les deux monstres, qui devaient périr par le supplice du grand prieur de *St Jean*, moururent à la vérité dans leur lit ; mais l'archevêque après avoir été blessé dans un combat, & *Christiern* après avoir été détrôné. Le fameux *Gustave Vasa*, comme nous l'avons dit en parlant de la Suède, délivra sa patrie du
1523. tyran ; & les quatre Etats du royaume lui ayant décerné la couronne, il ne tarda pas à exterminer une religion dont on avait abusé pour commettre de si exécrables crimes.

Le luthéranisme fut donc bientôt établi sans aucune contradiction dans la Suède, & dans le Danemarck, immédiatement

immédiatement après que le tyran eut été chaſſé de ſes deux Etats.

Luther ſe voyait l'apôtre du Nord, & jouiſſait en paix de ſa gloire. Dès l'an 1525 les Etats de Saxe, de Brunſwick, de Heſſe, les villes de Strasbourg & de Francfort, embraſſaient ſa doctrine.

Il eſt certain que l'Egliſe romaine avait beſoin de réforme; le pape *Adrien*, ſucceſſeur de *Léon X*, l'avouait lui-même. Il n'eſt pas moins certain que s'il n'y avait pas eu dans le monde chrétien une autorité qui fixât le ſens de l'écriture & les dogmes de la religion, il y aurait autant de ſectes que d'hommes qui ſauraient lire. Car enfin le divin légiſlateur n'a daigné rien écrire; ſes diſciples ont dit très-peu de choſes, & ils les ont dites d'une manière qu'il eſt quelquefois très-difficile d'entendre par ſoi-même; preſque chaque mot peut ſuſciter une querelle: mais auſſi une puiſſance qui aurait le droit de commander toujours aux hommes au nom de DIEU abuſerait bientôt d'un tel pouvoir. Le genre humain s'eſt trouvé ſouvent dans la religion comme dans le gouvernement, entre la tyrannie & l'anarchie, prêt à tomber dans l'un de ces deux gouffres. (5)

(5) L'anarchie en politique eſt un grand mal, parce qu'il eſt important au bonheur commun que la force publique ſe réuniſſe pour la protection du droit de chacun; au contraire l'anarchie dans la religion non-ſeulement eſt indifférente, mais elle eſt même preſque néceſſaire au repos public. Il eſt difficile que deux ſectes rivales ſubſiſtent ſans cauſer de troubles, & preſque impoſſible que deux cents ſectes en puiſſent cauſer jamais. La tolérance abſolue, la deſtruction de toute juriſdiction eccléſiaſtique, de toute influence du clergé ſur les actes civils, ſont les ſeuls moyens d'aſſurer la tranquillité.

D'ailleurs il faut obſerver que le droit d'examiner ce qu'on doit croire, & de profeſſer ce qu'on croit, eſt un droit naturel qu'aucune

Les réformateurs d'Allemagne, qui voulaient suivre l'évangile mot à mot, donnèrent un nouveau spectacle quelques années après : ils dispensèrent d'une loi reconnue, laquelle semblait ne devoir plus recevoir d'atteinte ; c'est la loi de n'avoir qu'une femme, loi positive sur laquelle paraît fondé le repos des Etats & des familles dans toute la chrétienté, mais loi quelquefois funeste, & qui peut avoir besoin d'exceptions, comme tant d'autres lois. Il est des cas où l'intérêt même des familles, & surtout l'intérêt de l'Etat, demandent qu'on épouse une seconde femme du vivant de la première, quand cette première ne peut donner un héritier nécessaire. La loi naturelle alors se joint au bien public, & le but du mariage étant d'avoir des enfans, il paraît contradictoire de refuser l'unique moyen qui mène à ce but.

Grégoire II permit autrefois d'avoir deux femmes.

Il ne s'est trouvé qu'un seul pape qui ait écouté cette loi naturelle, c'est *Grégoire II*, qui dans sa célèbre décrétale de l'an 726 déclara *que quand un homme a une épouse infirme, incapable des fonctions conjugales, il peut en prendre une seconde, pourvu qu'il ait soin de la première.* Luther alla beaucoup plus loin que le pape *Grégoire II. Philippe le magnanime* landgrave de Hesse voulut du vivant de sa femme *Christine de Saxe* qui n'était point infirme, & dont il

puissance ne peut limiter sans tyrannie, & que personne ne peut attaquer sans violer les premières lois de la conscience.

Tout homme de bonne foi, qui raisonnerait juste, ne pourrait proposer une loi d'intolérance sans poser pour premier principe que la religion n'est & ne peut jamais être qu'un établissement politique. Aussi compte-t-on, parmi les fauteurs de l'intolérance, plus d'hypocrites encore que de fanatiques.

avait des enfans, épouser une jeune demoiselle, nommée *Catherine de Saal*, dont il était amoureux. Ce qui est peut-être plus étrange, c'est qu'il paraît par les pièces originales concernant cette affaire qu'il entrait de la délicatesse de conscience dans le dessein de ce prince. C'est un des grands exemples de la faiblesse de l'esprit humain. Cet homme, d'ailleurs sage & politique, semblait croire sincèrement qu'avec la permission de *Luther* & de ses compagnons, il pouvait transgresser une loi qu'il reconnaissait. Il représenta donc à ces chefs de son Eglise que sa femme, la princesse de Saxe, *était laide, sentait mauvais, & s'enivrait souvent.* Ensuite il avoue avec naïveté dans sa requête qu'il est tombé très-souvent dans la *fornication*, & que son tempérament lui rend le plaisir nécessaire ; mais ce qui n'est pas si naïf, il fait sentir adroitement à ses docteurs que s'ils ne veulent pas lui donner la dispense dont il a besoin, il pourrait bien la demander au pape.

Philippe, landgrave de Hesse, demande à *Luther* permission d'avoir deux femmes.

Luther assembla un petit synode dans Wittemberg, composé de six réformateurs : ils sentaient qu'ils allaient choquer une loi reçue dans leur parti même. La loi naturelle parlait seule en faveur du landgrave ; la nature lui avait donné au nombre de trois ce qu'elle ne donne d'ordinaire aux autres qu'au nombre de deux ; mais il n'apporte point cette raison physique dans sa requête.

Remarques sur la polygamie.

La décrétale de *Grégoire II* qui permet deux femmes n'était point en vigueur, & n'autorise personne. Les exemples que plusieurs rois chrétiens, & surtout les rois Goths, avaient donnés autrefois de la polygamie, n'étaient regardés par tous les chrétiens que

comme des abus. Si l'empereur *Valentinien* l'ancien épousa *Juſtine* du vivant de *Severa* ſa femme, ſi pluſieurs rois Francs eurent deux ou trois femmes à la fois, le temps en avait preſque effacé le ſouvenir. Le ſynode de Wittemberg ne regardait pas le mariage comme un ſacrement, mais comme un contrat civil: il diſait que la diſcipline de l'Egliſe admet le divorce, quoique l'évangile le défende; il diſait que l'évangile n'ordonne pas expreſſément la monogamie: mais enfin il voyait ſi clairement le ſcandale qu'il le déroba autant qu'il put aux yeux du public. La permiſſion de la polygamie fut ſignée; la concubine fut épouſée du conſentement même de la légitime épouſe. Ce que, depuis *Grégoire*, jamais n'avaient oſé les papes, dont *Luther* attaquait le pouvoir exceſſif, il le fit n'ayant aucun pouvoir. Sa diſpenſe fut ſecrète; mais le temps révèle tous les ſecrets de cette nature. Si cet exemple n'a guère eu d'imitateurs, c'eſt qu'il eſt rare qu'un homme puiſſe conſerver chez ſoi deux femmes, dont la rivalité ſerait une guerre domeſtique continuelle & rendrait trois perſonnes malheureuſes.

Cowper, chancelier d'Angleterre du temps de *Charles II* épouſa ſecrètement une ſeconde femme, avec le conſentement de la première; il fit un petit livre en faveur de la polygamie, & vécut heureuſement avec ſes deux épouſes; mais ces cas ſont très-rares.

La loi qui permet la pluralité des femmes aux orientaux eſt de toutes les lois la moins en vigueur chez les particuliers. On a des concubines; mais il

n'y a pas à Conſtantinople quatre turcs qui aient pluſieurs épouſes. (*h*)

Si les nouveautés n'avaient apporté que ces ſcandales paiſibles, le monde eût été trop heureux ; mais l'Allemagne fut un théâtre de ſcènes plus tragiques.

CHAPITRE CXXXI.

Des Anabaptiſtes.

Deux fanatiques nommés *Storck* & *Muncer*, nés en Saxe, ſe ſervirent de quelques paſſages de l'Ecriture, qui inſinuent qu'on n'eſt point diſciple de Christ ſans être inſpiré ; ils prétendirent l'être.

Ce ſont les premiers enthouſiaſtes dont on ait ouï parler dans ces temps-là ; ils voulaient qu'on rebaptiſât les enfans, parce que le Christ avait été baptiſé étant adulte : c'eſt ce qui leur procura le nom d'*anabaptiſtes*. Ils ſe dirent inſpirés & envoyés pour réformer la communion romaine & la luthérienne, & pour faire périr quiconque s'oppoſerait à leur évangile, ſe fondant ſur ces paroles : *Je ne ſuis pas venu apporter la paix, mais le glaive.* 1523.

Luther avait réuſſi à faire ſoulever les princes, les ſeigneurs, les magiſtrats, contre le pape & les évêques. *Muncer* ſouleva les payſans contre tous ceux-ci. Lui & ſes diſciples s'adreſſèrent aux habitans des campagnes en Suabe, en Miſnie, dans la Thuringe, dans la Franconie. Ils développèrent cette

Egalité prêchée, ſource des plus horribles maſſacres.

(*h*) Voyez le *Dictionnaire philoſophique*.

vérité dangereuse qui est dans tous les cœurs, c'est que les hommes sont nés égaux, & que si les papes avaient traité les princes en sujets, les seigneurs traitaient les paysans en bêtes. A la vérité le manifeste de ces sauvages au nom des hommes qui cultivent la terre aurait été signé par *Licurgue ;* ils demandaient qu'on ne levât sur eux que les dixmes des grains, qu'une partie fût employée au soulagement des pauvres, qu'on leur permît la chasse & la pêche pour se nourrir, que l'air & l'eau fussent libres, qu'on modérât leurs corvées, qu'on leur laissât du bois pour se chauffer. Ils réclamaient les droits du genre humain ; mais ils les soutinrent en bêtes féroces.

Les cruautés que nous avons vu exercées par les communes de France, & en Angleterre du temps des rois *Charles VI* & *Henri V*, se renouvelèrent en Allemagne, & furent plus violentes par l'esprit de fanatisme. *Muncer* s'empare de Mulhausen en Thuringe en prêchant l'égalité, & fait porter à ses pieds l'argent des habitans en prêchant le désintéressement.

1525. Les paysans se soulèvent de la Saxe jusqu'en Alsace : ils massacrent les gentilshommes qu'ils rencontrent ; ils égorgent une fille bâtarde de l'empereur *Maximilien I.* Ce qui est très-remarquable, c'est qu'à l'exemple des anciens esclaves révoltés, qui se sentant incapables de gouverner choisirent pour leur roi le seul de leurs maîtres échappé au carnage, ces paysans mirent à leur tête un gentilhomme.

Ils ravagèrent tous les endroits où ils pénétrèrent depuis la Saxe jusqu'en Lorraine ; mais bientôt ils eurent le sort de tous les attroupemens qui n'ont pas

un chef habile : après avoir fait des maux affreux, ces troupes furent exterminées par des troupes régulières. *Muncer*, qui avait voulu s'ériger en *Mahomet*, périt à Mulhausen sur l'échafaud. *Luther*, qui n'avait point eu de part à ces emportemens, mais qui en était pourtant malgré lui le premier principe, puisque le premier il avait franchi la barrière de la soumission, ne perdit rien de son crédit, & n'en fut pas moins le prophète de sa patrie. 1525.

CHAPITRE CXXXII.

Suite du luthéranisme & de l'anabaptisme.

Progrès des réformateurs.

IL n'était plus possible à l'empereur *Charles-Quint* ni à son frère *Ferdinand* d'arrêter le progrès des réformateurs. En vain la diète de Spire fit des articles modérés de pacification. Quatorze villes, & plusieurs princes protestèrent contre cet édit de Spire : ce fut cette protestation qui fit donner depuis à tous les ennemis de Rome le nom de *protestans*. Luthériens, zuingliens, œcolampadiens, carlostadiens, calvinistes, presbytériens, puritains, haute église anglicane, petite église anglicane, tous sont désignés aujourd'hui sous ce nom. C'est une république immense, composée de factions diverses, qui se réunissent toutes contre Rome leur ennemie commune. 1529.

Les luthériens présentèrent leur confession de foi dans Augsbourg ; & c'est cette confession qui devint leur boussole : le tiers de l'Allemagne y adhérait : 1530.

les princes de ce parti se liguaient déjà contre l'autorité de *Charles-Quint*, ainsi que contre Rome ; mais le sang ne coulait point encore dans l'Empire pour la cause de *Luther ;* il n'y eut que les anabaptistes qui, toujours transportés de leur rage aveugle, & peu intimidés par l'exemple de leur chef *Muncer*,
1534. désolèrent l'Allemagne au nom de DIEU. Le fanatisme n'avait point encore produit dans le monde une fureur pareille ; tous ces payſans, qui se croyaient prophètes, & qui ne savaient rien de l'écriture, sinon qu'il faut massacrer sans pitié les ennemis du Seigneur, se rendirent les plus forts en Westphalie qui était alors la patrie de la stupidité : ils s'emparèrent de la ville de Munster, dont ils chassèrent l'évêque. Ils voulaient d'abord établir la théocratie des Juifs, & être gouvernés par DIEU seul : mais un nommé *Matthieu* leur principal prophète ayant été tué, un garçon tailleur nommé *Jean de Leyde*, né à Leyde en Hollande, assura que DIEU lui était apparu, & l'avait nommé roi : il le dit, & le fit croire.

Jean de Leyde garçon tailleur, prophète & roi.

La pompe de son couronnement fut magnifique. On voit encore de la monnaie qu'il fit frapper ; ses armoiries étaient deux épées dans la même position que les clefs du pape. Monarque & prophète à la fois, il fit partir douze apôtres qui allèrent annoncer son règne dans toute la basse Allemagne. Pour lui, à l'exemple des rois d'Israël, il voulut avoir plusieurs femmes, & en épousa jusqu'à dix à la fois. L'une d'elles ayant parlé contre son autorité, il lui trancha la tête en présence des autres, qui, soit par crainte, soit par fanatisme, dansèrent avec lui autour du cadavre sanglant de leur compagne.

Il a dix femmes.

Ce roi prophète eut une vertu qui n'eſt pas rare chez les bandits & chez les tyrans, la valeur : il défendit Munſter contre ſon évêque *Valdec* avec un courage intrépide pendant une année entière ; & dans les extrémités où le réduiſait la famine, il refuſa tout accommodement. Enfin il fut pris les armes à la main, par une trahiſon des ſiens. Sa captivité ne lui ôta rien de ſon orgueil inébranlable. L'évêque lui ayant demandé comment il avait oſé ſe faire roi, le priſonnier lui demanda à ſon tour de quel droit l'évêque oſait être ſeigneur temporel : J'ai été élu par mon chapitre, dit le prélat ; Et moi par DIEU même, reprit *Jean de Leyde*. L'évêque, après l'avoir quelque temps montré de ville en ville, comme on fait voir un monſtre, le fit tenailler avec des tenailles ardentes. L'enthouſiaſme anabaptiſte ne fut point éteint par le ſupplice que ce roi & ſes complices ſubirent. Leurs frères des Pays-Bas furent ſur le point de ſurprendre Amſterdam. On extermina ce qu'on trouva de conjurés : & dans ces temps-là, tout ce qu'on rencontrait d'anabaptiſtes dans les Provinces-Unies était traité comme les Hollandais l'avaient été par les Eſpagnols ; on les noyait, on les étranglait, on les brûlait ; conjurés ou non, tumultueux ou paiſibles, on courut par-tout ſur eux dans toute la baſſe Allemagne comme ſur des monſtres dont il fallait purger la terre.

1536.

Il eſt tenaillé & brûlé.

Cependant la ſecte ſubſiſte aſſez nombreuſe, cimentée du ſang des proſélytes, qu'ils appellent *martyrs*, mais entièrement différente de ce qu'elle était dans ſon origine : les ſucceſſeurs de ces fanatiques ſanguinaires ſont les plus paiſibles de tous

Anabaptiſtes devenus paiſibles & irréprochables.

les hommes, occupés de leurs manufactures & de leur négoce, laborieux, charitables. Il n'y a point d'exemple d'un si grand changement : mais comme ils ne font aucune figure dans le monde, on ne daigne pas s'appercevoir s'ils sont changés ou non, s'ils sont méchans ou vertueux.

Ce qui a changé leurs mœurs, c'est qu'ils se sont rangés au parti des unitaires, c'est-à-dire de ceux qui ne reconnaissent qu'un seul DIEU, & qui en révérant le CHRIST vivent sans beaucoup de dogmes, & sans aucune dispute ; hommes condamnés dans toutes les autres communions, & vivans en paix au milieu d'elles. Ainsi ils ont été le contraire des chrétiens : ceux-ci furent d'abord des frères paisibles, souffrans & cachés ; & enfin des scélérats absurdes & barbares. Les anabaptistes commencèrent par la barbarie, & ont fini par la douceur & la sagesse.

CHAPITRE CXXXIII.

De Genève, & de Calvin.

Belle méthode de réforme.

AUTANT que les anabaptistes méritaient qu'on sonnât le tocsin sur eux de tous les coins de l'Europe, autant les protestans devinrent recommandables aux yeux des peuples, par la manière dont leur réforme s'établit en plusieurs lieux. Les magistrats de Genève firent soutenir des thèses pendant tout le mois de juin 1535. On invita tous les catholiques & les protestans de tous pays à venir y disputer : quatre secrétaires rédigèrent par écrit tout ce qui se dit

d'essentiel pour & contre. Ensuite le grand conseil de la ville examina pendant deux mois le résultat des disputes. C'était ainsi à peu près qu'on en avait usé à Zurich & à Berne, mais moins juridiquement & avec moins de maturité & d'appareil. Enfin le conseil proscrivit la religion romaine; & l'on voit encore aujourd'hui dans l'hôtel-de-ville cette inscription gravée sur une plaque d'airain : *En mémoire de la grâce que* DIEU *nous a faite d'avoir secoué le joug de l'antechrist, aboli la superstition & recouvré notre liberté.*

Les Genevois recouvrèrent en effet leur vraie liberté. L'évêque qui disputait le droit de souveraineté sur Genève au duc de Savoie & au peuple, à l'exemple de tant de prélats allemands, fut obligé de fuir & d'abandonner le gouvernement aux citoyens. Il y avait depuis long-temps deux partis dans la ville, celui des protestans & celui des romains. Les protestans s'appelaient *Egnots*, du mot *Eidgnossen*, *Alliés par serment.* Les egnots qui triomphèrent attirèrent à eux une partie de la faction opposée, & chassèrent le reste. De là vint que les réformés de France eurent le nom d'*Egnots*, ou d'*Huguenots;* terme dont la plupart des écrivains français inventèrent depuis de vaines origines.

Cette réforme surtout opposa la sévérité des mœurs aux scandales que donnaient alors les catholiques. Il y avait sous la protection de l'évêque, comme prince de Genève, des lieux publics de débauche établis dans la ville; les filles légalement prostituées payaient une taxe au prélat; le magistrat élisait tous les ans la reine du B.., comme on parlait alors, afin que toutes choses se passassent en règle

& avec décence. On aurait pu excuſer en quelque ſorte ces débauches, en diſant qu'alors il était plus difficile qu'aujourd'hui de ſéduire les femmes mariées ou leurs filles; mais il régnait des diſſolutions plus révoltantes : car après qu'on eut aboli les couvens dans Genève, on trouva des chemins ſecrets qui donnaient entrée aux cordeliers dans des couvens de filles. On découvrit à Lauſanne dans la chapelle de l'évêque, derrière l'autel, une petite porte qui conduiſait par un chemin ſouterrain chez des religieuſes du voiſinage, & cette porte exiſte encore.

La religion de Genève n'était pas abſolument celle des Suiſſes; mais la différence était peu de choſe; & jamais leur communion n'en a été altérée. Le fameux *Calvin*, que nous regardons comme l'apôtre de Genève, n'eut aucune part à ce changement : il ſe retira quelque temps après dans cette ville, mais il en fut d'abord exclus, parce que ſa doctrine ne s'accordait pas en tout avec la dominante; il y retourna enſuite, & s'y érigea en pape des proteſtans.

Son nom propre était *Chauvin*. Il était né à Noyon en 1509. Il ſavait du latin, du grec, & de la mauvaiſe philoſophie de ſon temps. Il écrivait mieux que *Luther*, & parlait plus mal : tous deux laborieux & auſtères, mais durs & emportés; tous deux brûlant de l'ardeur de ſe ſignaler & d'obtenir cette domination ſur les eſprits qui flatte tant l'amour propre, & qui d'un théologien fait une eſpèce de conquérant. (6)

(6) *Luther* eut plutôt un caractère violent qu'un caractère dur. Il fut emporté dans ſa conduite, dans ſes écrits, dans ſes diſcours; mais on ne lui reproche aucune action cruelle. On aſſure que malgré la

Les catholiques peu instruits, qui savent en général que *Luther*, *Zuingle*, *Calvin* se marièrent, que *Luther* fut obligé de permettre deux femmes au landgrave de Hesse, pensent que ces fondateurs s'insinuèrent par des séductions flatteuses, & qu'ils ôtèrent aux hommes un joug pesant, pour leur en donner un très-léger : mais c'est tout le contraire. Ils avaient des mœurs farouches : leurs discours respiraient le fiel. S'ils condamnèrent le célibat des prêtres, s'ils ouvrirent les portes des couvens, c'était pour changer en couvens la société humaine. Les jeux, les spectacles furent défendus chez les réformés. Genève pendant plus de cent ans n'a pas souffert chez elle un instrument de musique. Ils proscrivirent la confession auriculaire, mais ils la voulurent publique : dans la Suisse, dans l'Ecosse, à Genève, elle l'a été ainsi que la pénitence. On ne réussit guère chez les hommes, du moins jusqu'aujourd'hui, en ne leur proposant que le facile & le simple : le maître le plus dur est le plus suivi ; ils ôtaient aux hommes le libre arbitre, & l'on courait à eux. Ni *Luther* ni *Calvin* ni les autres ne s'entendirent sur l'eucharistie ; l'un, ainsi que je l'ai déjà dit, voyait DIEU dans le pain & dans le vin, comme du feu dans un fer ardent ; l'autre comme le pigeon dans lequel était le S^t Esprit. *Calvin* se brouilla d'abord avec ceux de Genève qui communiaient avec du pain levé ; il voulait du pain azyme. Il se réfugia à Strasbourg ; car il ne pouvait

Réformateurs austères & non débauchés, au moins pour la plupart.

fureur théologique qui règne dans ses ouvrages il était un bon homme dans son intérieur, d'un caractère franc, d'une société paisible : sa haine pour les sacramentaires se bornait à les chasser des universités & du ministère, & c'est bien peu de chose pour le siècle où il a vécu.

retourner en France, où les bûchers étaient alors allumés, & où *François I* laissait brûler les protestans, tandis qu'il fesait alliance avec ceux d'Allemagne. S'étant marié à Strasbourg avec la veuve d'un anabaptiste, il retourna enfin à Genève, & communiant avec du pain levé comme les autres il y acquit autant de crédit que *Luther* en avait en Saxe.

Il régla les dogmes & la discipline que suivent tous ceux que nous appelons *calvinistes*, en Hollande, en Suisse, en Angleterre, & qui ont si long-temps partagé la France. Ce fut lui qui établit les synodes, les consistoires, les diacres; qui régla la forme des prières & des prêches : il institua même une juridiction consistoriale, avec droit d'excommunication.

Sa religion est conforme à l'esprit républicain, & cependant *Calvin* avait l'esprit tyrannique.

On en peut juger par la persécution qu'il suscita contre *Castalion*, homme plus savant que lui, que sa jalousie fit chasser de Genève; & par la mort cruelle dont il fit périr long-temps après le malheureux *Michel Servet*.

CHAPITRE CXXXIV.

De Calvin & de Servet.

MICHEL SERVET, de Villanueva en Arragon, très-savant médecin, méritait de jouir d'une gloire paisible, pour avoir long-temps avant *Harvey* découvert la circulation du sang; mais il négligea un art utile pour des sciences dangereuses :, il traita de la préfiguration du CHRIST dans le verbe, de la vision de

DIEU, de la substance des anges, de la manducation supérieure : il adoptait en partie les anciens dogmes soutenus par *Sabellius*, par *Eusèbe*, par *Arius*, qui dominèrent dans l'Orient, & qui furent embrassés au seizième siècle par *Lelio Socini*, reçus ensuite en Pologne, en Angleterre, en Hollande.

Pour se faire une idée des sentimens très-peu connus de cet homme que sa mort barbare a seule rendu célèbre, il suffira peut-être de rapporter ce passage de son quatrième livre de la trinité. *Comme le germe de la génération était en* DIEU, *avant que le fils de* DIEU *fût fait réellement, ainsi le créateur a voulu que cet ordre fût observé dans toutes les générations. La semence substantielle du* CHRIST, *& toutes les causes séminales & formes archétipes étant véritablement en* DIEU, &c. En lisant ces paroles on croit lire *Origène*, & au mot de CHRIST près, on croit lire *Platon* que les premiers théologiens chrétiens regardèrent comme leur maître.

Servet était de si bonne foi dans sa métaphysique obscure, que de Vienne en Dauphiné, où il séjourna quelque temps, il écrivit à *Calvin* sur la trinité. Ils disputèrent par lettres. De la dispute *Calvin* passa aux injures, & des injures à cette haine théologique la plus implacable de toutes les haines. *Calvin* eut par trahison les feuilles d'un ouvrage que *Servet* fesait imprimer secrètement. Il les envoya à Lyon avec les lettres qu'il avait reçues de lui : action qui suffirait pour le déshonorer à jamais dans la société ; car ce qu'on appelle l'esprit de la société, est plus honnête & plus sévère que tous les synodes. *Calvin* fit accuser *Servet* par un émissaire : quel rôle pour un apôtre ! *Servet* qui savait qu'en France on brûlait sans misé-

ricorde tout novateur, s'enfuit tandis qu'on lui fesait son procès. Il passe malheureusement par Genève; *Calvin* le sait, le dénonce, le fait arrêter à l'enseigne *de la rose*, lorsqu'il était prêt d'en partir. On le dépouilla de quatre-vingt-dix-sept pièces d'or, d'une chaîne d'or & de six bagues. Il était sans doute contre le droit des gens d'emprisonner un étranger qui n'avait commis aucun délit dans la ville; mais aussi Genève avait une loi qu'on devrait imiter. Cette loi ordonne que le délateur se mette en prison avec l'accusé. *Calvin* fit la dénonciation par un de ses disciples qui lui servait de domestique.

Ce même *Jean Calvin* avait avant ce temps-là prêché la tolérance; on voit ces propres mots dans une de ses lettres imprimées : „ En cas que quel-„ qu'un soit hétérodoxe, & qu'il fasse scrupule de „ se servir des mots *trinité* & *personne* &c., nous ne „ croyons pas que ce soit une raison pour rejeter „ cet homme; nous devons le supporter, sans le „ chasser de l'Eglise, & sans l'exposer à aucune cen-„ sure comme un hérétique. „

Mais *Jean Calvin* changea d'avis, dès qu'il se livra à la fureur de sa haine théologique; il demandait la tolérance dont il avait besoin pour lui en France, & il s'armait de l'intolérance à Genève. *Calvin* après le supplice de *Servet* publia un livre dans lequel il prétendit prouver qu'il fallait punir les hérétiques.

Quand son ennemi fut aux fers, il lui prodigua les injures & les mauvais traitemens que font les lâches quand ils sont maîtres. Enfin à force de presser les juges, d'employer le crédit de ceux qu'il dirigeait,

de

de crier & de faire crier que DIEU demandait l'exécution de *Michel Servet*, il le fit brûler vif, & jouit de son supplice, lui qui, s'il eût mis le pied en France, eût été brûlé lui-même ; lui qui avait élevé si fortement sa voix contre les persécutions.

Cette barbarie d'ailleurs qui s'autorisait du nom de justice pouvait être regardée comme une insulte aux droits des nations : un Espagnol qui passait par une ville étrangère était-il justiciable de cette ville, pour avoir publié ses sentimens, sans avoir dogmatisé ni dans cette ville ni dans aucun lieu de sa dépendance ?

Ce qui augmente encore l'indignation & la pitié, c'est que *Servet*, dans ses ouvrages publiés, reconnaît nettement la divinité éternelle de JESUS-CHRIST ; il déclara dans le cours de son procès qu'il était fortement persuadé que JESUS-CHRIST était le fils de DIEU, engendré de toute éternité du Père, & conçu par le St Esprit dans le sein de la vierge *Marie*. *Calvin* pour le perdre produisit quelques lettres secrètes de cet infortuné, écrites long-temps auparavant à ses amis en termes hasardés.

Cette catastrophe déplorable n'arriva qu'en 1553, dix-huit ans après que Genève eut rendu son arrêt contre la religion romaine ; mais je la place ici pour mieux faire connaître le caractère de *Calvin*, qui devint l'apôtre de Genève & des réformés de France. Il semble aujourd'hui qu'on fasse amende honorable aux cendres de *Servet* : de savans pasteurs des églises protestantes, & même les plus grands philosophes, ont embrassé ses sentimens & ceux de *Socin*. Ils ont

encore été plus loin qu'eux : leur religion eſt l'adoration d'un DIEU par la médiation du CHRIST. Nous ne feſons ici que rapporter les faits & les opinions, ſans entrer dans aucune controverſe, ſans diſputer contre perſonne, reſpectant ce que nous devons reſpecter, & uniquement attachés à la fidélité de l'hiſtoire.

Le dernier trait au portrait de *Calvin* peut ſe tirer d'une lettre de ſa main, qui ſe conſerve encore au château de la Baſtie-Roland près de Montelimar : elle eſt adreſſée au marquis de *Poët* grand chambellan du roi de Navarre, & datée du 30 ſeptembre 1561.

» Honneur, gloire & richeſſes ſeront la récom-
» penſe de vos peines ; ſurtout ne faites faute de
» défaire le pays de ces zélés faquins qui excitent
» les peuples à ſe bander contre nous. Pareils
» monſtres doivent être étouffés, comme j'ai fait de
» *Michel Servet* eſpagnol. »

Jean Calvin avait uſurpé un tel empire dans la ville de Genève, où il fut d'abord reçu avec tant de difficulté, qu'un jour ayant ſu que la femme du capitaine-général (qui fut enſuite premier ſyndic) avait danſé après ſoupé avec ſa famille & quelques amis, il la força de paraître en perſonne devant le conſiſtoire pour y reconnaître ſa faute ; & que *Pierre Ameaux* conſeiller d'Etat, accuſé d'avoir mal parlé de *Calvin*, d'avoir dit qu'il était un très-méchant homme, qu'il n'était qu'un picard, & qu'il prêchait une fauſſe doctrine, fut condamné (quoiqu'il demandât grâce) à faire amende honorable, en chemiſe, la tête nue, la torche au poing, par toute la ville.

Les vices des hommes tiennent souvent à des vertus. Cette dureté de *Calvin* était jointe au plus grand désintéressement : il ne laissa pour tout bien en mourant que la valeur de cent vingt écus d'or. Son travail infatigable abrégea ses jours, mais lui donna un nom célèbre & un grand crédit.

Luther aussi violent que *Calvin*.

Il y a des lettres de *Luther*, qui ne respirent pas un esprit plus pacifique & plus charitable que celles de *Calvin*. Les catholiques ne peuvent comprendre que les protestans reconnaissent de tels apôtres : les protestans répondent qu'ils n'invoquent point ceux qui ont servi à établir leur réforme, qu'ils ne sont ni *luthériens* ni *zuingliens* ni *calvinistes;* qu'ils croient suivre les dogmes de la primitive Eglise; qu'ils ne canonisent point les passions de *Luther* & *Calvin;* & que la dureté de leur caractère ne doit pas plus décrier leurs opinions dans l'esprit des réformés, que les mœurs d'*Alexandre VI* & de *Léon X*, & les barbaries des persécutions ne font tort à la religion romaine dans l'esprit des catholiques.

Cette réponse est sage, & la modération semble aujourd'hui prendre dans les deux partis opposés la place des anciennes fureurs. Si le même esprit sanguinaire avait toujours présidé à la religion, l'Europe serait un vaste cimetière. L'esprit de philosophie a enfin émoussé les glaives. Faut-il qu'on ait éprouvé plus de deux cents ans de frénésie pour arriver à des jours de repos!

Ces secousses, qui par les événemens des guerres remirent tant de biens d'église entre les mains des séculiers, n'enrichirent pas les théologiens promoteurs de ces guerres. Ils eurent le sort de ceux qui

fonnent la charge & qui ne partagent point les dépouilles. Les paſteurs des égliſes proteſtantes avaient ſi hautement élevé leurs voix contre les richeſſes du clergé qu'ils s'impoſèrent à eux-mêmes la bienſéance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnaient ; & preſque tous les ſouverains les aſtreignirent à cette bienſéance. Ils voulurent dominer en France, & ils y eurent en effet un très-grand crédit ; mais ils y ont fini enfin par en être chaſſés, avec défenſe d'y reparaître, ſous peine d'être pendus. Par-tout où leur religion s'eſt établie, leur pouvoir a été reſtreint à la longue dans des bornes étroites par les princes, ou par les magiſtrats de républiques.

Les paſteurs calviniſtes & luthériens ont eu par-tout des appointemens qui ne leur ont pas permis de luxe. Les revenus des monaſtères ont été mis preſque par-tout entre les mains de l'Etat, & appliqués à des hôpitaux. Il n'eſt reſté de riches évêques proteſtans en Allemagne que ceux de Lubeck & d'Oſnabruk, dont les revenus n'ont pas été diſtraits. Vous verrez, en continuant de jeter les yeux ſur les ſuites de cette révolution, l'accord bizarre, mais pacifique, par lequel le traité de Weſtphalie a rendu cet évêché d'Oſnabruk alternativement catholique & luthérien. La réforme en Angleterre a été plus favorable au clergé anglican qu'elle ne l'a été en Allemagne, en Suiſſe, & dans les Pays-Bas aux luthériens & aux calviniſtes. Tous les évêchés ſont conſidérables dans la Grande-Bretagne ; tous les bénéfices y donnent de quoi vivre honnêtement. Les curés de la campagne y ſont plus à leur aiſe qu'en France : l'Etat & les ſéculiers n'y ont profité que de l'aboliſſement

des monaſtères. Il y a des quartiers entiers à Londres qui ne formaient autrefois qu'un ſeul couvent, & qui ſont peuplés aujourd'hui d'un très-grand nombre de familles. En général toute nation qui a converti les couvens à l'uſage public y a beaucoup gagné, ſans que perſonne y ait perdu : car en effet on n'ôte rien à une ſociété qui n'exiſte plus. On ne fit tort qu'aux poſſeſſeurs paſſagers que l'on dépouillait, & ils n'ont point laiſſé de deſcendans qui puiſſent ſe plaindre; & ſi ce fut une injuſtice d'un jour, elle a produit un bien pour des ſiècles.

Il eſt arrivé enfin par différentes révolutions que l'Egliſe latine a perdu plus de la moitié de l'Europe chrétienne, qu'elle avait eue preſque toute entière en divers temps : car outre le pays immenſe qui s'étend de Conſtantinople juſqu'à Corfou & juſqu'à la mer de Naples, elle n'a plus ni la Suède ni la Norwège ni le Danemarck; la moitié de l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecoſſe, l'Irlande, la Hollande, les trois quarts de la Suiſſe ſe ſont ſéparés d'elle. Le pouvoir du ſiége de Rome a bien plus perdu encore : il ne s'eſt véritablement conſervé que dans les pays immédiatement ſoumis au pape.

Cependant, avant qu'on pût poſer tant de limites, & qu'on parvînt même à mettre quelque ordre dans la confuſion, les deux partis catholique & luthérien mettaient alors l'Allemagne en feu. Déjà la religion qu'on nomme *évangélique* était établie vers l'an 1555 dans vingt-quatre villes impériales, & dans dix-huit petites provinces de l'Empire. Les luthériens voulaient abaiſſer la puiſſance de *Charles-Quint*, & il prétendait les détruire. On feſait des ligues; on

donnait des batailles. Mais il faut suivre ici ces révolutions de l'esprit humain en fait de religion, & voir comment s'établit l'Eglise anglicane, & comment fut déchirée l'Eglise de France.

CHAPITRE CXXXV.

Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre.

ON sait que l'Angleterre se sépara du pape, parce que le roi *Henri VIII* fut amoureux. Ce que n'avaient pu ni le *denier de S^t Pierre*, ni les réserves, ni les provisions, ni les annates, ni les collectes & les ventes des indulgences, ni cinq cents années d'exactions toujours combattues par les lois des parlemens & par les murmures des peuples, un amour passager l'exécuta, ou du moins en fut la cause. La première pierre qu'on jeta suffit pour renverser ce grand monument dès long-temps ébranlé par la haine publique.

Amours de *Henri VIII* origine de la reforme.

Henri VIII homme voluptueux, fougueux & opiniâtre dans tous ses désirs, eut parmi beaucoup de maîtresses *Anne de Boulen*, fille d'un gentilhomme de son royaume. Cette fille, d'un enjouement & d'une liberté qui promettait tout, eut pourtant l'adresse de ne se pas abandonner entièrement, & d'irriter la passion du roi, qui résolut d'en faire sa femme.

Il était marié depuis dix-huit ans à *Catherine d'Espagne*, fille de *Ferdinand* & d'*Isabelle*, & tante de *Charles-Quint*, de laquelle il avait eu trois enfans,

& dont il lui reſtait encore la princeſſe *Marie*, qui fut depuis reine d'Angleterre. Comment faire un divorce ? comment caſſer ſon mariage avec une femme telle que *Catherine d'Eſpagne*, à laquelle on ne pouvait reprocher ni ſtérilité ni mauvaiſe conduite, ni même cette humeur qui accompagne ſi ſouvent la vertu des femmes? Ayant d'abord épouſé le prince *Artur*, frère aîné de *Henri VIII*, & l'ayant perdu au bout de quelques mois, *Henri VII* l'avait fiancée à ſon ſecond fils *Henri*, avec la diſpenſe du pape *Jules II*, & ce *Henri VIII* après la mort de ſon père l'avait ſolemnellement épouſée. Il eut long-temps après un bâtard d'une maîtreſſe nommée *Blunt*. Il ne ſentait alors que des dégoûts de ſon mariage, & point de ſcrupules; mais quand il aima éperdument *Anne de Boulen*, & qu'il ne put venir à bout de jouir d'elle ſans l'épouſer, alors il eut des remords de conſcience, & trembla d'avoir offenſé Dieu dix-huit ans avec ſa femme. Ce prince, ſoumis encore aux papes, ſollicita *Clément VII* de caſſer la bulle de *Jules II*, & de déclarer ſon mariage avec la tante de *Charles-Quint* contraire aux lois divines & humaines.

Il veut faire caſſer ſon mariage par le pape.

Clément VII, bâtard de *Julien de Médicis*, venait de voir Rome ſaccagée par l'armée de *Charles-Quint*. Ayant enſuite fait à peine la paix avec l'empereur, il craignait toujours que ce prince ne le fît dépoſer pour ſa bâtardiſe. Il craignait encore plus qu'on ne le déclarât ſimoniaque, & qu'on ne produiſît le fatal billet qu'il avait fait au cardinal *Colonne;* billet par lequel il lui promettait des biens & des honneurs, s'il parvenait au pontificat par la faveur de ſa voix & de ſes bons offices.

Le pape n'oſe.

Il ne pouvait déclarer la tante de l'empereur concubine, & mettre les enfans de cette femme, si long-temps légitime, au rang des bâtards. D'ailleurs un pape ne pouvait guère avouer que son prédécesseur n'avait pas été en droit de donner une dispense : il aurait sappé lui-même les fondemens de la grandeur pontificale, en avouant qu'il y avait des lois que les papes ne pouvaient enfreindre.

Louis XII avait fait, il est vrai, dissoudre son mariage ; mais le cas était bien différent. Il n'avait point eu d'enfans de sa femme ; & le pape *Alexandre VI* qui ordonna ce divorce, était lié d'intérêt avec *Louis XII*.

Lévitique & Deutéronome appointés, contraires.

François I, roi de France, devenu par son second mariage neveu de *Catherine d'Espagne*, soutint à Rome le parti de *Henri VIII*, comme son allié, & surtout comme ennemi de *Charles-Quint*, devenu si redoutable. Le pape pressé entre l'empereur & ces deux rois, & qui écrivait qu'il *était entre l'enclume & le marteau*, négocia, temporisa, promit, se rétracta, espéra que l'amour de *Henri VIII* durerait moins qu'une négociation italienne : il se trompa. Le monarque anglais, qui était malheureusement théologien, fit servir la théologie à son amour. Lui & tous les docteurs de son parti avaient recours au Lévitique, qui défend de *révéler la turpitude de la femme de son frère, & d'épouser la sœur de sa femme*. Les Etats chrétiens ont long-temps manqué, & manquent encore de bonnes lois positives. Leur jurisprudence encore gothique en plusieurs points, composée des anciennes coutumes de cinq cents petits tyrans, a recours souvent aux lois romaines & à celles des Hébreux, comme un homme égaré qui demande sa

route : ils vont chercher dans le code du peuple juif les règles de leurs tribunaux.

Mais si on voulait suivre les lois matrimoniales des Hébreux, il faudrait donc les suivre en tout ; il faudrait condamner à la mort celui qui approche de sa femme quand elle a ses règles, & se soumettre à beaucoup de commandemens qui ne sont faits ni pour nos climats ni pour nos mœurs ni pour la loi nouvelle.

Ce n'est-là que la moindre partie de l'abus où l'on se jetait en jugeant le mariage de *Henri* par le Lévitique. On se dissimulait que dans ces mêmes livres, où DIEU semble, selon nos faibles lumières, commander quelquefois les contraires pour exercer l'obéissance humaine, il était non-seulement permis par le Deutéronome, mais ordonné d'épouser la veuve de son frère quand elle n'avait point d'enfans ; que la veuve était en droit de sommer son beau-frère d'exécuter cette loi ; & que sur son refus elle devait lui jeter un soulier à la tête.

On oubliait encore que, si les lois juives défendaient à un frère d'épouser sa propre sœur, cette défense même n'était pas absolue ; témoin la *Thamar*, fille de *David*, qui, avant d'être violée par son frère *Ammon*, lui dit en propres mots : *Mon frère, ne me faites pas des sottises, vous passeriez pour un fou : demandez-moi en mariage à mon père, il ne vous refusera pas.* C'est ainsi que les lois sont presque toujours contradictoires. Mais il était plus étrange encore de vouloir gouverner l'île d'Angleterre par les coutumes de la Judée.

C'était un spectacle curieux & rare de voir d'un côté le roi d'Angleterre solliciter les universités de

Décisions de docteurs achetées.

l'Europe d'être favorables à ſon amour, de l'autre l'empereur preſſer leurs déciſions en faveur de ſa tante, & le roi de France au milieu d'eux ſoutenir la loi du Lévitique contre celle du Deutéronome, pour rendre *Charles-Quint* & *Henri VIII* irréconciliables. L'empereur donnait des bénéfices aux docteurs italiens qui écrivaient ſur la validité du mariage de *Catherine : Henri VIII* payait par-tout les avis des docteurs qui ſe déclaraient pour lui. Le temps a découvert ces myſtères : on a vu dans les comptes d'un agent ſecret de ce roi nommé *Crouk* : *A un religieux ſervite un écu, à deux de l'obſervance deux écus, au prieur de S^t Jean quinze écus, au prédicateur Jean Marino vingt écus.* On voit que le prix était différent ſelon le crédit du ſuffrage. Cet acheteur de déciſions théologiques s'excuſait en proteſtant qu'il n'avait jamais marchandé, & que jamais il n'avait donné l'argent qu'après la ſignature. Enfin les univerſités
1530, de France, & ſurtout la Sorbonne, décidèrent que
2 juillet. le mariage de *Henri* avec *Catherine d'Eſpagne* n'était point légitime, & que le pape n'avait pas le droit de diſpenſer de la loi du Lévitique.

Les agens de *Henri VIII* allèrent juſqu'à ſe munir des ſuffrages des rabins : ceux-ci avouèrent qu'à la vérité le Deutéronome ordonnait qu'on épouſât la veuve de ſon frère ; mais ils dirent que cette loi n'était que pour la Paleſtine, & que le Lévitique devait être obſervé en Angleterre. Les univerſités & les rabins des pays autrichiens penſaient tout autrement ; mais *Henri* ne les conſulta pas : jamais les théologiens ne firent voir tant de démence & tant de baſſeſſe.

Muni des approbations qui ne lui avaient pas coûté cher, preſſé par ſa maîtreſſe, laſſé des ſubterfuges du pape, ſoutenu de ſon clergé, autoriſé par les univerſités & maître de ſon parlement, encouragé encore par *François I*, *Henri* fait caſſer ſon mariage par une ſentence de *Cranmer*, archevêque de Cantorbéri. La reine ayant ſoutenu ſes droits avec fermeté, mais avec modeſtie, & ayant décliné cette juriſdiction ſans donner des armes contr'elle par des plaintes trop amères, retirée à la campagne, laiſſa ſon lit & ſon trône à ſa rivale. Cette maîtreſſe, déjà groſſe de deux mois quand elle fut déclarée femme & reine, fit ſon entrée dans Londres avec une pompe autant au-deſſus de la magnificence ordinaire, que ſa fortune paſſée était au-deſſous de ſa dignité préſente. 1533.

Le pape *Clément VII* ne put alors ſe diſpenſer d'accorder à *Charles-Quint* outragé, & aux prérogatives du S^t Siége, une bulle contre *Henri VIII*. Mais le pape par cette bulle perdit le royaume d'Angleterre. *Henri* preſqu'au même temps ſe fait déclarer par ſon clergé chef ſuprême de l'Egliſe anglaiſe. Son parlement lui confirme ce titre, & abolit toute l'autorité du pape, ſes annates, ſon denier de *S^t Pierre*, les proviſions des bénéfices. Les peuples prêtèrent avec alégreſſe un nouveau ſerment au roi, qu'on appela *le ſerment de ſuprématie*. Tout le crédit du pape, ſi puiſſant pendant tant de ſiècles, tomba en un inſtant ſans contradiction, malgré le déſeſpoir des ordres religieux. Pape excommunie *Henri*, & perd l'Angleterre. 1534.

Ceux qui prétendaient que dans un grand royaume on ne pouvait rompre avec le pape ſans danger

virent qu'un seul coup pouvait renverser ce colosse vénérable, dont la tête était d'or, & dont les pieds étaient d'argile. En effet, les droits par lesquels la cour de Rome avait vexé long-temps les Anglais n'étaient fondés que sur ce qu'on voulait bien être rançonné ; & dès qu'on ne voulut plus l'être, on sentit qu'un pouvoir qui n'est pas fondé sur la force n'est rien par lui-même.

Fraudes des moines découvertes.

Le roi se fit donner par son parlement les annates que prenaient les papes. Il créa six évêchés nouveaux ; il fit faire en son nom la visite des couvens. On voit encore les procès-verbaux de quelques débauches scandaleuses, qu'on eut soin d'exagérer ; de quelques faux miracles, dont on grossit le nombre ; de reliques supposées, dont on se servait dans plus d'un couvent pour exciter la piété & pour attirer les
1535. offrandes. On brûla dans le marché de Londres plusieurs statues de bois que des moines faisaient mouvoir par des ressorts.

Mais, parmi ces instrumens de fraude, le peuple ne vit qu'avec une horreur douloureuse brûler les restes de *S^t Thomas de Cantorbéri*, que l'Angleterre révérait. Le roi s'en appropria la châsse enrichie de

Moines abolis.

pierreries. S'il reprochait aux moines leurs extorsions, il les mettait bien en droit de l'accuser de rapine. Tous les couvens furent supprimés. On assigna des retraites aux vieux religieux qui ne pouvaient retourner dans le monde, une pension aux autres. Leurs rentes furent mises dans la main du roi. Il y avait, au calcul de *Burnet*, pour cent soixante mille livres sterling de revenu. Le mobilier, l'argent comptant étaient considérables. De ces dépouilles

Henri fonda ſes ſix nouveaux évêchés & un collége, récompenſa quelques ſerviteurs, & convertit le reſte à ſon uſage. 1536.

Ce même roi, qui avait ſoutenu de ſa plume l'autorité du pape contre *Luther*, devenait ainſi un ennemi irréconciliable de Rome. Mais ce zèle, qu'il avait ſi hautement montré contre les opinions de cet héréſiarque réformateur, fut une des raiſons qui le retinrent ſur le dogme, quand il eut changé la diſcipline.

Il voulut bien être le rival du pape, mais non *luthérien* ou *ſacramentaire*. L'invocation des ſaints ne fut point abolie, mais reſtreinte. Il fit lire l'écriture en langue vulgaire; mais il ne voulut pas qu'on allât plus avant. Ce fut un crime capital de croire au pape; c'en fut un d'être proteſtant. Il fit brûler dans la même place ceux qui parlaient pour le pontife, & ceux qui ſe déclaraient de la réforme d'Allemagne.

Le célèbre *Morus*, qui avait été grand chancelier, & un évêque nommé *Fisher*, qui refuſèrent de prêter le ſerment de ſuprématie, c'eſt-à-dire, de reconnaître *Henri VIII* pour le pape d'Angleterre, furent condamnés par le parlement à perdre la tête, ſelon la rigueur de la loi nouvellement portée; car c'était toujours avec le glaive de la loi que *Henri VIII* feſait périr quiconque réſiſtait. Chancelier, cardinal, évêque, exécutés.

Preſque tous les hiſtoriens, & ſurtout ceux de la communion romaine, ſe ſont accordés à regarder ce *Thomas More* ou *Morus* comme un homme vertueux, comme une victime des lois, comme un ſage rempli de clémence & de bonté, ainſi que de doctrine:

mais la vérité eſt que c'était un ſuperſtitieux & un barbare perſécuteur. Il avait, un an avant ſon ſupplice, fait venir chez lui un avocat nommé *Bainham*, accuſé de favoriſer les opinions des luthériens; & l'ayant fait battre de verges en ſa préſence, l'ayant enſuite fait conduire à la tour, où il fut témoin des tortures qu'il lui fit ſubir, il l'avait enfin fait brûler vif dans la place de Shmitfield. Pluſieurs autres malheureux avaient péri dans les flammes par des arrêts principalement émanés de ce chancelier qu'on nous peint comme un homme ſi doux & ſi tolérant. C'était pour de telles cruautés qu'il méritait le dernier ſupplice, & non pas pour avoir nié la nouvelle ſuprématie de *Henri VIII*. Il mourut en plaiſantant: il eût mieux valu avoir un caractère plus ſérieux & moins barbare.

Le pape *Paul III*, ſucceſſeur de *Clément VII*, crut ſauver la vie à l'évêque *Fisher*, pendant qu'on inſtruiſait ſon procès, en lui envoyant le chapeau de cardinal: il ne fit que donner au roi le plaiſir de faire périr un cardinal ſur l'échafaud. La tête du cardinal *Polus*, ou de *la Pole*, qui était à Rome, fut miſe à prix. Le roi fit périr par la main du bourreau la mère de ce cardinal, ſans reſpecter ni la vieilleſſe ni le ſang royal dont elle était, & tout cela parce qu'on lui conteſtait ſa qualité de pape anglais.

Un jour le roi, ſachant qu'il y avait à Londres un *ſacramentaire* aſſez habile nommé *Lambert*, voulut ſe donner la gloire de diſputer contre lui dans une grande aſſemblée convoquée à Weſtminſter. La fin de la diſpute fut que le roi lui donna le choix d'être de ſon avis, ou d'être pendu: *Lambert* eut

le courage de choisir le dernier parti ; & le roi eut la lâche cruauté de le faire exécuter. Les évêques d'Angleterre étaient encore catholiques en renonçant à la juriſdiction du pape ; & ils étaient ſi animés contre les hérétiques que, lorſqu'ils les avaient condamnés au feu, ils accordaient quarante jours d'indulgence à quiconque apportait du bois au bûcher.

Tous ces meurtres ſe feſaient par l'autorité du parlement. Ce maſque de juſtice, plus odieux peut-être que l'oppreſſion qui brave les lois, fut pourtant ce qui prévint les guerres civiles. Il n'y eut que quelques ſéditions dans les provinces. Londres tremblante fut tranquille ; tant *Henri VIII* adroit & terrible avait ſu ſe rendre abſolu.

Sa volonté feſait toutes les lois ; & ces lois, par leſquelles on jugeait les hommes, étaient ſi imparfaites qu'on pouvait alors condamner à mort un accuſé ſans avoir deux témoins contre lui. Ce ne fut que ſous le règne d'*Edouard VI* que les Anglais décernèrent, à l'exemple des autres nations, qu'il faut deux témoins pour faire condamner un coupable.

La reine *Anne de Boulen* exécutée.

Anne de Boulen jouiſſait de ſon triomphe à l'ombre de l'autorité du roi. On prétend que les partiſans ſecrets de Rome conjurèrent ſa perte, dans l'eſpérance que ſi le roi ſe ſéparait d'elle, la fille de *Catherine d'Eſpagne* hériterait du royaume, & rétablirait la religion abolie pour ſa rivale. Le complot réuſſit au-delà de ce qu'on eſpérait : le roi amoureux de *Jeanne de Seymour*, fille d'honneur de la reine, reçut avidement ce qu'on lui dit contre ſa femme.

Toutes ses passions étaient extrêmes : il ne craignit point la honte d'accuser son épouse d'adultère dans la chambre des pairs. Ce parlement, qui ne fut jamais que l'instrument des passions du roi, condamna la reine au supplice, sur des indices si légers qu'un citoyen, qui se brouillerait avec sa femme pour si peu de chose, passerait pour un homme injuste. On fit trancher la tête à son frère, qu'on supposait avoir commis un inceste avec elle, sans qu'on en eût la moindre preuve. On fit mourir deux hommes qui lui avaient dit un jour de ces choses flatteuses qu'on dit à toutes les femmes, & qu'une reine vertueuse peut entendre quand l'enjouement de son esprit permet quelque liberté à ses courtisans. On pendit un musicien qu'on avait engagé à déposer qu'il avait eu ses faveurs, & qui ne lui fut jamais confronté. La lettre que cette malheureuse reine écrivit à son mari avant d'aller à l'échafaud paraît un grand témoignage de son innocence, & de son courage. *Vous m'avez toujours élevée*, dit-elle ; *de simple demoiselle vous me fites marquise, de marquise reine, & de reine vous voulez aujourd'hui me faire sainte.* Enfin *Anne de Boulen* passa du trône à l'échafaud par la jalousie d'un mari qui ne l'aimait plus. Ce ne fut pas la vingtième tête couronnée qui périt tragiquement en Angleterre, mais ce fut la première qui mourut par la main du bourreau. Le tyran (on ne peut lui donner un autre nom) fit encore un divorce avec sa femme avant de la faire mourir, & par-là déclara bâtarde sa fille *Elisabeth*, comme il avait déclaré bâtarde sa première fille *Marie*.

Dès le lendemain même de l'exécution de la reine,

il

il épousa *Jeanne de Seymour*, qui mourut l'année suivante, après lui avoir donné un fils.

Henri passe bientôt à de nouvelles noces avec *Anne de Clèves*, séduit par un portrait que le fameux peintre *Holbens* avait fait de cette princesse. Mais quand il la vit, il la trouva si différente de ce portrait qu'au bout de six mois il se résolut à un troisième divorce. Il dit à son clergé qu'en épousant *Anne de Clèves*, il n'avait pas donné un consentement intérieur à son mariage. On ne peut avoir l'audace d'alléguer une telle raison que quand on est sûr que ceux à qui on la donne auront la lâcheté de la trouver bonne. Les bornes de la justice & de la honte étaient passées depuis long-temps. Le clergé & le parlement donnèrent la sentence de divorce. Il épousa une cinquième femme : c'est *Catherine Howard*, l'une de ses sujettes. Tout autre se fût lassé d'exposer sans cesse au public la honte vraie ou fausse de sa maison. Mais *Henri* ayant appris que la reine avant son mariage avait eu des amans, fit encore trancher la tête à cette reine pour une faute passée qu'il devait ignorer, & qui ne méritait aucune peine, lorsqu'elle fut commise. 1539. Nouveaux mariages : nouveaux divorces. 1542.

Souillé de trois divorces & du sang de deux épouses, il fit porter une loi dont la honte, la cruauté, le ridicule, l'impossibilité dans l'exécution sont égales ; c'est que tout homme qui sera instruit d'une galanterie de la reine doit l'accuser sous peine de haute trahison ; & que toute fille qui épouse un roi d'Angleterre, & n'est pas vierge, doit le déclarer sous la même peine. Lois aussi tyranniques que ridicules.

La plaisanterie (si on pouvait plaisanter dans une

telle cour) disait qu'il fallait que le roi épousât une veuve : aussi en épousa-t-il une dans la personne de
1543. *Catherine Parr*, sa sixième femme. Elle fut prête de subir le sort d'*Anne de Boulen* & de *Catherine Howard*, non pour ses galanteries, mais parce qu'elle fut quelquefois d'un autre avis que le roi sur les matières de théologie.

Quelques souverains, qui ont changé la religion de leurs Etats, ont été des tyrans, parce que la contradiction & la révolte font naître la cruauté. *Henri VIII* était cruel par son caractère ; tyran dans le gouvernement, dans la religion, dans sa famille.
1545. Il mourut dans son lit ; & *Henri VI*, le plus doux des princes, avait été détrôné, emprisonné, assassiné.

On vit dans sa dernière maladie un effet singulier du pouvoir qu'ont les lois en Angleterre jusqu'à ce qu'elles soient abrogées ; & combien on s'est tenu dans tous les temps à la lettre plutôt qu'à l'esprit de ces lois. Personne n'osait avertir *Henri* de sa fin prochaine, parce qu'il avait fait statuer quelques années auparavant par le parlement que c'était un crime de haute trahison de prédire la mort du souverain. Cette loi, aussi cruelle qu'inepte, ne pouvait être fondée sur les troubles que la succession entraînerait, puisque cette succession était réglée en faveur du prince *Edouard* : elle n'était que le fruit de la tyrannie de *Henri VIII*, de sa crainte de la mort, & de l'opinion où les peuples étaient encore qu'il y a un art de connaître l'avenir.

CHAPITRE CXXXVI.

Suite de la religion d'Angleterre.

Sous le barbare & capricieux *Henri VIII*, les Anglais ne savaient encore de quelle religion ils devaient être. Le luthéranisme, le puritanisme, l'ancienne religion romaine partageaient & troublaient les esprits que la raison n'éclairait pas encore. Ce conflit d'opinions & de cultes bouleversait les têtes, s'il ne subvertissait pas l'Etat. Chacun examinait, chacun raisonnait, & ce furent les premières semences de cette philosophie hardie, qui se déploya long-temps après sous *Charles II* & sous ses successeurs.

Déjà même quoique le scepticisme eût peu de partisans en Angleterre, & qu'on ne disputât que pour savoir sous quel maître on devait s'égarer, il y eut dans le grand parlement convoqué par *Henri* des esprits mâles qui déclarèrent hautement qu'il ne fallait croire ni à l'Eglise de Rome ni aux sectes de *Luther* & de *Zuingle*. Le célèbre lord *Herbert* nous a conservé le discours plus hardi d'un membre du parlement, lequel déclara que la prodigieuse multi- 1529.
tude d'opinions théologiques qui s'étaient combattues dans tous les temps mettait les hommes dans la nécessité de n'en croire aucune, & que la seule religion nécessaire était de croire un DIEU & d'être juste. On l'écouta, on ne murmura pas, & on resta dans l'incertitude.

Sous le règne du jeune *Edouard VI*, fils de *Henri VIII* & de *Jeanne Seymour*, les Anglais furent protestans, parce que le prince & son conseil le furent, & que l'esprit de réforme avait jeté par-tout des racines. Cette église était alors un mélange de *sacramentaires* & de *luthériens;* mais personne ne fut persécuté pour sa foi, hors deux pauvres femmes anabaptistes, que l'archevêque de Cantorbéri, *Crammer*, qui était luthérien, s'obstina à faire brûler, ne prévoyant pas qu'un jour il périrait par le même supplice. Le jeune roi ne voulait pas consentir à l'arrêt porté contre une de ces infortunées: il résista long-temps; il signa en pleurant. Ce n'était pas assez de verser des larmes, il fallait ne pas signer: mais il n'était âgé que de quatorze ans, & ne pouvait avoir de volonté ferme ni dans le mal ni dans le bien.

Anabaptistes anglais, différens de ceux d'Allemagne.

Ceux que l'on appelait alors anabaptistes en Angleterre sont les pères de ces quakers pacifiques, dont la religion a été tant tournée en ridicule, & dont on a été forcé de respecter les mœurs. Ils ressemblaient très-peu par les dogmes, & encore moins par leur conduite, à ces anabaptistes d'Allemagne, ramas d'hommes rustiques & féroces que nous avons vus pousser les fureurs d'un fanatisme sauvage aussi loin que peut aller la nature humaine abandonnée à elle-même. Les anabaptistes anglais n'avaient point encore de corps de doctrine arrêté; aucune secte établie populairement n'en peut jamais avoir qu'à la longue; mais ce qui est très-extraordinaire, c'est que se croyant chrétiens, & ne se piquant nullement de philosophie, ils n'étaient réellement que des déistes; car ils ne reconnaissaient JESUS-CHRIST que comme

un homme à qui DIEU avait daigné donner des lumières plus pures qu'à ſes contemporains. Les plus ſavans d'entr'eux prétendaient que le terme de FILS DE DIEU ne ſignifie chez les hébreux qu'*homme de bien*, comme *fils de Satan* ou de *Bélial* ne veut dire que *méchant homme*. La plupart des dogmes, diſaient-ils, qu'on a tirés de l'écriture, ſont des ſubtilités de philoſophie dont on a enveloppé des vérités ſimples & naturelles. Ils ne reconnaiſſaient ni l'hiſtoire de la chute de l'homme, ni le myſtère de la S^te^ Trinité, ni par conſéquent celui de l'incarnation. Le baptême des enfans était abſolument rejeté chez eux; ils en conféraient un nouveau aux adultes : pluſieurs mêmes ne regardaient le baptême que comme une ancienne ablution orientale adoptée par les juifs, renouvelée par *S^t^ Jean-Baptiſte*, & que le CHRIST ne mit jamais en uſage avec aucun de ſes diſciples. C'eſt en cela ſurtout qu'ils reſſemblèrent le plus aux quakers qui ſont venus après eux, & c'eſt principalement leur averſion pour le baptême des enfans qui leur fit donner par le peuple le nom d'*anabaptiſtes*. Ils penſaient ſuivre l'évangile à la lettre, & en mourant pour leur ſecte ils croyaient mourir pour le chriſtianiſme; bien différens en cela des théiſtes ou des déicoles, qui établirent plus que jamais leurs opinions ſecrètes au milieu de tant de ſectes publiques.

Ceux-ci plus attachés à *Platon* qu'à JESUS-CHRIST, plus philoſophes que chrétiens, fatigués de tant de diſputes malheureuſes, rejetèrent témérairement la révélation divine dont les hommes avaient trop abuſé, & l'autorité eccléſiaſtique dont on avait abuſé

Déiſtes très-nombreux dans toute la terre.

encore davantage. Ils étaient répandus dans toute l'Europe, & se sont multipliés depuis à un excès prodigieux, mais sans jamais établir ni secte ni société, sans s'élever contre aucune puissance. C'est la seule religion sur la terre qui n'ait jamais eu d'assemblée, celle dans laquelle on a le moins écrit, celle qui a été la plus paisible; elle s'est étendue par-tout sans aucune communication. Composée originairement de philosophes, qui en suivant trop leurs lumières naturelles, & sans s'instruire mutuellement, se sont tous égarés d'une manière uniforme; passant ensuite dans l'ordre mitoyen de ceux qui vivent dans le loisir attaché à une fortune bornée, elle est montée depuis chez les grands de tous les pays, & elle a rarement descendu chez le peuple. L'Angleterre a été de tous les pays du monde celui où cette religion, ou plutôt cette philosophie, a jeté avec le temps les racines les plus profondes & les plus étendues. Elle y a pénétré même chez quelques artisans & jusque dans les campagnes. Le peuple de cette île est le seul qui ait commencé à penser par lui-même; mais le nombre de ces philosophes agrestes est très-petit, & le sera toujours: le travail des mains ne s'accorde point avec le raisonnement, & le commun peuple en général n'use ni n'abuse guère de son esprit.

Athées en petit nombre.

Un athéisme funeste, qui est le contraire du théisme, naquit encore dans presque toute l'Europe de ces divisions théologiques. On prétend qu'alors il y avait plus d'athées en Italie qu'ailleurs. Ce ne furent pas les querelles de doctrine qui conduisirent les philosophes italiens à cet excès; ce furent les

désordres dans lesquels presque toutes les cours & celle de Rome étaient tombées. Si on lit avec attention plusieurs écrits italiens de ces temps-là, on verra que leurs auteurs, trop frappés du débordement des crimes dont ils parlaient, ne reconnaissaient point l'Etre suprême dont la providence permet ces crimes, & pensaient comme *Lucrèce* pensait dans des temps non moins malheureux. Cette opinion pernicieuse s'établit chez les grands en Angleterre & en France; elle eut peu de cours dans l'Allemagne & dans le Nord, & il n'est pas à craindre qu'elle fasse jamais de grands progrès. La vraie philosophie, la morale, l'intérêt de la société l'ont presque anéantie; mais alors elle s'établissait par les guerres de religion; & des chefs de parti devenus athées conduisaient une multitude d'enthousiastes. (7)

(7) Si l'on entend par athée un homme qui, rejetant toute religion particulière, ne connaît pas la religion naturelle, il y en a eu un grand nombre dans tous les temps. Ils ont été communs parmi les hommes puissans de tous les pays, & surtout parmi les prêtres de toutes les religions. Le monde a été sans interruption la proie de scélérats imbécilles qui croyaient tout, dirigés par des scélérats hypocrites qui ne croyaient rien. Cette espèce d'athéisme osa se montrer presque ouvertement en Italie vers le seizième siècle: c'est alors qu'on imagina d'ériger l'hypocrisie & le mensonge en système de morale, & d'établir que la croyance des fables religieuses est un frein salutaire pour la méchanceté humaine; & à la honte de la raison, ce système a encore des partisans.

Quant aux philosophes qui nient l'existence d'un Etre suprême, ou n'admettent qu'un Dieu indifférent aux actions des hommes, & ne punissant le crime que par ses suites naturelles, la crainte & les remords; & aux sceptiques qui, laissant à l'écart ces questions insolubles & dès-lors indifférentes, se sont bornés à enseigner une morale naturelle, ils ont été très-communs dans la Grèce, dans Rome; & ils commencent à le devenir parmi nous. Mais ces philosophes ne sont pas dangereux. Le crime est une bête féroce que la religion enchaîne ou excite à son gré; la raison seule peut l'étouffer dès sa naissance.

Observons cependant avec quel soin M. *de Voltaire* saisit toutes les

1553. *Edouard VI* mourut dans ces temps funeſtes, n'ayant encore pu donner que des eſpérances. Il avait déclaré en mourant héritière du royaume ſa couſine *Jeanne Gray*, deſcendante de *Henri VII*, au préjudice de *Marie* ſa ſœur, fille de *Henri VIII* & de *Catherine d'Eſpagne*. *Jeanne Gray* fut proclamée à Londres; mais le parti & le droit de *Marie* l'emportèrent. A peine y eut-il une guerre. *Marie* enferma ſa rivale dans la tour avec la princeſſe *Eliſabeth*, qui régna depuis avec tant de gloire.

Beaucoup plus de ſang fut répandu par les bourreaux que par les ſoldats. Le père, le beau-père, l'époux de *Jeanne Gray*, elle-même enfin, furent condamnés à perdre la tête. Voilà la troiſième reine expirant en Angleterre par le dernier ſupplice. Elle n'avait que dix-ſept ans. On l'avait forcée à recevoir la couronne. Tout parlait en ſa faveur; & *Marie* devait craindre l'exemple trop fréquent de paſſer du trône à l'échafaud. Mais rien ne la retint; elle était auſſi cruelle que *Henri VIII*. Sombre & tranquille dans ſes barbaries, autant que *Henri* ſon père était emporté, elle eut un autre genre de tyrannie.

Marie, tyran comme ſon père.

Attachée à la communion romaine, toujours irritée du divorce de ſa mère, elle commença par convoquer, à force d'adreſſe & d'argent, une chambre des communes toute catholique. Les pairs, qui pour la plupart n'avaient de religion que celle du prince, ne furent pas difficiles à gagner. Il arriva en matière

occaſions d'annoncer aux hommes un Dieu vengeur des crimes; & apprenons à connaître la bonne foi des ſeſeurs de libelles, qui l'ont accuſé de détruire les fondemens de la morale, & qui l'ont fait croire à force de le répéter.

de religion ce qu'on avait vu en politique dans les guerres de la *Roſe blanche* & de la *Roſe rouge*. Le parlement avait condamné tour à tour les *Yorcks* & les *Lancaſtres*. Il pourſuivit ſous *Henri VIII* les proteſtans ; il les encouragea ſous *Edouard VI;* il les brûla ſous *Marie*. On a demandé ſouvent pourquoi ce ſupplice horrible du feu eſt chez les chrétiens le châtiment de ceux qui ne penſent pas comme l'Egliſe dominante, tandis que les plus grands crimes ſont punis d'une mort plus douce? L'évêque *Burnet* en donne pour raiſon que comme on croyait les hérétiques condamnés à être brûlés éternellement dans l'enfer, quoique leur corps n'y fût point avant la réſurrection, on penſait imiter la juſtice divine en brûlant leurs corps ſur la terre.

1553. Action étonnante d'un archevêque condamné au feu.

L'archevêque de Cantorbéri, *Crammer*, qui avait beaucoup ſervi *Henri VIII* dans ſon divorce, ne fut pas condamné pour ce dangereux ſervice, mais pour être proteſtant. Il eut la faibleſſe d'abjurer ; & *Marie* eut la ſatisfaction de le faire brûler, après l'avoir déshonoré. Ce primat du royaume reprit ſon courage ſur le bûcher. Il déclara qu'il mourait proteſtant, fit réellement ce qu'on a écrit, & probablement ce qu'on a feint de *Mutius Scevola*. Il plongea d'abord dans les flammes la main qui avait ſigné l'abjuration, & n'élança ſon corps dans le bûcher que quand ſa main fut tombée. Action auſſi intrépide & plus louable que celle qu'on attribue à *Mutius*. L'anglais ſe puniſſait d'avoir ſuccombé à ce qui lui paraiſſait une faibleſſe, & le romain d'avoir manqué un aſſaſſinat.

On compte environ huit cents perſonnes livrées

aux flammes sous *Marie*. Une femme grosse accoucha dans le bûcher même. Quelques citoyens touchés de pitié arrachèrent l'enfant du feu. Le juge catholique l'y fit rejeter. En lisant ces actions abominables, croit-on être né parmi des hommes, ou parmi ces êtres qui nous sont représentés dans un gouffre de supplices, acharnés à y plonger le genre humain?

De tous ceux que *Marie* fit exécuter vifs dans les flammes, il n'y en eut aucun qui fût accusé de révolte : la religion faisait tout. On laisse aux juifs l'exercice de leur loi ; on leur donne des priviléges ; & les chrétiens livrent à la plus horrible mort d'autres chrétiens qui diffèrent d'eux sur quelques articles !

1558. *Marie* mourut paisible, mais méprisée de son mari *Philippe II* & de ses sujets, qui lui reprochent encore la perte de Calais, laissant enfin une mémoire odieuse dans l'esprit de quiconque n'a pas l'ame d'un persécuteur.

A *Marie* catholique succéda *Elisabeth* protestante. Le parlement fut protestant ; la nation entière le devint, & l'est encore. Alors la religion fut fixée. La liturgie qu'on avait ébauchée sous *Edouard VI* fut établie telle qu'elle est aujourd'hui ; la hiérarchie romaine, conservée avec bien moins de cérémonies que chez les catholiques, & un peu plus que chez les luthériens ; la confession permise & non ordonnée ; la créance que DIEU est dans l'eucharistie sans transsubstantiation ; c'est en général ce qui constitue la religion anglicane. La politique exigeait que la suprématie restât à la couronne : une femme fut donc chef de l'Eglise.

Cette femme avait plus d'esprit, & un meilleur esprit que *Henri VIII* son père, & que *Marie* sa sœur. Elle évita la persécution autant qu'ils l'avaient excitée. Comme elle vit à son avénement que les prédicateurs des deux partis étaient en chaire les trompettes de la discorde, elle ordonna qu'on ne prêchât de six mois sans une permission expresse signée d'elle, afin de préparer les esprits à la paix. Cette précaution nouvelle contint ceux qui croyaient avoir le droit, & qui pouvaient avoir le talent d'émouvoir le peuple. Personne ne fut persécuté, ni même recherché pour sa croyance; (8) mais on poursuivit sévèrement selon la loi ceux qui violaient la loi & qui troublaient l'Etat. Ce grand principe si long-temps méconnu s'établit alors en Angleterre dans les esprits, que c'est à DIEU seul à juger les cœurs qui peuvent lui déplaire, & que c'est aux hommes à réprimer ceux qui s'élèvent contre le gouvernement établi par les hommes. Vous examinerez dans la suite ce que vous devez penser d'*Elisabeth*, & surtout ce que fut sa nation.

Elisabeth ordonne qu'on ne prêche de six mois.

(8) Il faut en excepter les anti-trinitaires. On en condamna plusieurs aux flammes sous son règne. Cette manière de les traiter était le seul point de discipline ecclésiastique sur lequel on fût alors d'accord en Europe : dans un siècle on ne le sera plus que sur la tolérance.

CHAPITRE CXXXVII.

De la religion en Ecoſſe.

LA religion n'éprouva de troubles en Ecoſſe que comme un reflux de ceux d'Angleterre. Vers l'an 1559, quelques calviniſtes s'étaient d'abord inſinués dans le peuple, qu'il faut preſque toujours gagner le premier. Il eſt de bonne foi; il ſe met lui-même la bride qu'on lui préſente, juſqu'à ce qu'il vienne quelque homme puiſſant qui la tienne, & qui s'en ſerve à ſon avantage.

Les évêques catholiques ne manquèrent pas d'abord de faire condamner au feu quelques hérétiques : c'était une choſe auſſi en uſage en Europe, que de faire périr un voleur par la corde.

Il arriva en Ecoſſe ce qui doit arriver dans tous les pays où il reſte de la liberté. Le ſupplice d'un vieux prêtre, que l'archevêque de *S^t André* avait
1559. condamné au bûcher, ayant fait beaucoup de proſélytes, on ſe ſervit de cette liberté pour répandre plus hardiment les nouveaux dogmes, & pour s'élever contre la cruauté de l'archevêque. Pluſieurs ſeigneurs firent en Ecoſſe, dans la minorité de la fameuſe reine *Marie Stuart*, ce que firent depuis ceux de France dans la minorité de *Charles IX*. Leur ambition attiſa le feu que les diſputes de religion allumaient; il y eut beaucoup de ſang répandu comme ailleurs. Les Ecoſſais, qui étaient alors un des peuples les plus pauvres & les moins induſtrieux de l'Europe, auraient

bien mieux fait de s'appliquer à fertiliser par leur travail leur terre ingrate & stérile, & à se procurer au moins par la pêche une subsistance qui leur manquait, que d'ensanglanter leur malheureux pays pour des opinions étrangères, & pour l'intérêt de quelques ambitieux. Ils ajoutèrent ce nouveau malheur à celui de l'indigence où ils étaient alors.

La reine régente, mère de *Marie Stuart*, crut étouffer 1559.
la réforme en fesant venir des troupes de France; mais elle établit par cela même le changement qu'elle voulait empêcher. Le parlement d'Ecosse, indigné de voir le pays rempli de soldats étrangers, obligea la régente de les renvoyer: il abolit la religion romaine, & établit la confession de foi de Genève.

Marie Stuart, veuve du roi de France *François II*, princesse faible, née seulement pour l'amour, forcée par *Catherine de Médicis*, qui craignait sa beauté, de quitter la France & de retourner en Ecosse, ne retrouva qu'une contrée malheureuse divisée par le fanatisme. Vous verrez comme elle augmenta par ses faiblesses les malheurs de son pays.

Le calvinisme enfin l'a emporté en Ecosse, malgré les evêques catholiques, & ensuite malgré les évêques anglicans. Il est aujourd'hui presque aboli en France, du moins il n'y est plus toléré. Tout a été révolution depuis le seizième siècle, en Ecosse, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Danemarck, en Hollande, en Suisse & en France.

CHAPITRE CXXXVIII.

De la religion en France, ſous François I & ſes ſucceſſeurs.

LES Français depuis *Charles VII* étaient regardés à Rome comme des ſchiſmatiques, à cauſe de la pragmatique ſanction faite à Bourges, conformément aux décrets du concile de Baſle, ennemi de la papauté. Le plus grand objet de cette pragmatique était l'uſage des élections parmi les eccléſiaſtiques, uſage encourageant à la vertu & à la doctrine en de meilleurs temps, mais ſource de factions. Il était cher aux peuples par ces deux endroits. Il l'était aux eſprits rigides comme un reſte de la primitive Egliſe, aux univerſités comme récompenſe de leurs travaux. Les papes cependant, malgré cette pragmatique qui aboliſſait les annates & les autres exactions, les recevaient preſque toujours. *Fromenteau* nous dit que dans les dix-ſept années du règne de *Louis XII*, ils tirèrent du diocèſe de Paris la ſomme exorbitante de trois millions trois cents mille livres numéraires de ce temps-là.

Exactions de Rome.

Lorſque *François I* alla faire en 1515 ſes expéditions d'Italie, brillantes au commencement comme celles de *Charles VIII* & de *Louis XII*, & enſuite plus malheureuſes encore, *Léon X*, qui s'était d'abord oppoſé à lui, en eut beſoin, & lui fut néceſſaire.

1515 & 1516. Le chancelier *Duprat*, qui fut depuis cardinal, fit avec les miniſtres de *Léon X* ce fameux *concordat* par lequel on diſait que le roi & le pape ſe donnèrent

ce qui ne leur appartenait pas. Le roi obtint la nomination des bénéfices ; & le pape eut, par un article secret, le revenu de la première année, en renonçant aux mandats, aux réserves, aux expectatives, à la prévention, droits que Rome avait long-temps prétendus. Le pape, immédiatement après la signature du concordat, se réserva les annates par une bulle. L'université de Paris, qui perdait un de ses droits, s'en attribua un qu'à peine un parlement d'Angleterre pourrait prétendre : elle fit afficher une défense d'imprimer le *concordat* du roi, & de lui obéir. Cependant les universités ne sont pas si maltraitées par cet accord du roi & du pape, puisque la troisième partie des bénéfices leur est réservée, & qu'elles peuvent les impétrer pendant quatre mois de l'année, janvier, avril, juillet, & octobre, qu'on nomme les mois des *gradués*.

Concordat où le roi & le pape gagnent.

Le clergé, & surtout les chapitres, à qui on ôtait le droit de nommer leurs évêques, en murmurèrent; l'espérance d'obtenir des bénéfices de la cour les appaisa. Le parlement, qui n'attendait pas de grâces de la cour, fut inébranlable dans sa fermeté à soutenir les anciens usages, & les libertés de l'Eglise gallicane, dont il était le conservateur ; il résista respectueusement à plusieurs lettres de jussion ; & enfin, forcé d'enregistrer le *concordat*, il protesta que c'était par le commandement du roi réitéré plusieurs fois. (*i*)

Cependant le parlement dans ses remontrances, l'université dans ses plaintes, semblaient oublier un service essentiel que *François I* rendait à la nation en

(*i*) Voyez l'*Histoire du parlement*.

accordant les *annates :* elles avaient été payées avant lui sur un pied exorbitant, ainsi qu'en Angleterre : il les modéra ; elles ne montent pas aujourd'hui à quatre cents mille francs, année commune : mais enfin les vœux de toute la nation étaient qu'on ne payât point du tout d'*annates* à Rome.

Indignation universelle contre le concordat.

On souhaitait au moins un concordat semblable au concordat germanique. Les Allemands, toujours jaloux de leurs droits, avaient stipulé avec *Nicolas V* que l'élection canonique serait en vigueur dans toute l'Allemagne ; qu'on ne payerait point d'annates à Rome ; que seulement le pape pourrait nommer à certains canonicats pendant six mois de l'année, & que les pourvus payeraient au pape une somme dont on convint. Ces riches canonicats allemands étaient encore un grand abus aux yeux des jurisconsultes, & cette redevance à Rome une simonie. C'était, selon eux, un marché onéreux & scandaleux, de payer en Italie pour obtenir un revenu dans la Germanie & dans la Gaule. Ce trafic paraissait la honte de la religion ; & les calculateurs politiques faisaient voir que c'était une faute capitale en France, d'envoyer tous les ans à Rome environ quatre cents mille livres, dans un temps où l'on ne regagnait point par le commerce ce que l'on perdait par ce contrat pernicieux. Si le pape exigeait cet argent comme un tribut, il était odieux : comme une aumône, elle était trop forte ; mais enfin, aucun accord ne s'est jamais fait que pour de l'argent : reliques, indulgences, dispenses, bénéfices, tout a été vendu.

S'il fallait mettre ainsi la religion à l'encan, il valait mieux, sans doute, faire servir cette simonie au

au bien de l'Etat qu'au profit d'un évêque étranger qui, par le droit de la nature & des gens, n'était pas plus autorisé à recevoir la première année du revenu d'un bénéfice en France que la première année du revenu de la Chine & des Indes.

Cet accord alors si révoltant se fit dans le temps qui précéda la rupture du Nord entier, de l'Angleterre & de la moitié de l'Allemagne avec le siége de Rome. Ce siége en devint bientôt plus odieux à la France, & la religion pouvait souffrir de la haine que Rome inspirait.

Tel fut long-temps le cri de tous les magistrats, de tous les chapitres, de toutes les universités. Ces plaintes s'aggravèrent encore, quand on vit la bulle dans laquelle le voluptueux *Léon X* appelle la pragmatique-sanction *la dépravation du royaume de France*.

Cette insulte faite à toute une nation, dans une bulle où l'on citait *S^t Paul*, & où l'on demandait de l'argent, excite encore aujourd'hui l'indignation publique.

Les premières années qui suivirent le *concordat* furent des temps de troubles dans plusieurs diocèses. Le roi nommait un évêque, les chanoines un autre; le parlement, en vertu des appels comme d'abus, jugeait en faveur du clergé. Ces disputes eussent fait naître des guerres civiles du temps du gouvernement féodal. Enfin *François I* ôta au parlement la connaissance de ce qui concerne les évêchés & les abbayes, & l'attribua au grand conseil. Avec le temps tout fut tranquille : on s'accoutuma au *concordat*, comme

s'il avait toujours existé; & les plaintes du parle-
1538. ment cessèrent entièrement, lorsque le roi obtint du pape *Paul III* l'indult du chancelier & des membres du parlement; indult par lequel ils peuvent eux-mêmes faire en petit ce que le roi fait en grand, conférer un bénéfice dans leur vie : les maîtres des requêtes eurent le même privilége.

Dans toute cette affaire, qui fit tant de peine à *François I*, il était nécessaire qu'il fût obéi, s'il voulait que *Léon X* remplît avec lui ses engagemens politiques, & l'aidât à recouvrer le duché de Milan.

Raisons de *François I* pour demeurer catholique.

On voit que l'étroite liaison qui les unit quelque temps ne permettait pas au roi de laisser se former en France une religion contraire à la papauté. Le conseil croyait d'ailleurs que toute nouveauté en religion traîne après elle des nouveautés dans l'Etat. Les politiques peuvent se tromper, en ne jugeant que par un exemple qui les frappe. Le conseil avait raison, en considérant les troubles d'Allemagne qu'il fomentait lui-même; peut-être avait-il tort, s'il songeait à la facilité avec laquelle les rois de Suède & de Danemarck établissaient alors le luthéranisme. Il pouvait encore regarder en arrière, & voir de plus grands exemples. La religion chrétienne s'était partout introduite sans guerre civile; dans l'empire romain, sur un édit de *Constantin;* en France par la volonté de *Clovis;* en Angleterre par l'exemple du petit roi de Kent nommé *Ethelbert;* en Pologne, en Hongrie par les mêmes causes. Il n'y avait guère plus d'un siècle que le premier des *Jagellons* qui régna en Pologne s'était fait chrétien, & avait rendu toute la Lithuanie & la Samogitie chrétienne, sans

que ces anciens Gépides eussent murmuré. Si les Saxons avaient été baptisés dans des ruisseaux de sang par *Charlemagne*, c'est qu'il s'agissait de les asservir, & non de les éclairer. Si on voulait jeter les yeux sur l'Asie entière, on verrait les Etats musulmans remplis de chrétiens & d'idolâtres également paisibles, plusieurs religions établies dans l'Inde, à la Chine & ailleurs, sans avoir jamais pris les armes. Si on remontait à tous les siècles anciens, on y verrait les mêmes exemples. Ce n'est pas une religion nouvelle qui par elle-même est dangereuse & sanglante, c'est l'ambition des grands, laquelle se sert de cette religion pour attaquer l'autorité établie. Ainsi les princes luthériens s'armèrent contre l'empereur qui voulait les détruire; mais *François I*, *Henri II* n'avaient chez eux ni princes ni seigneurs à craindre.

La cour divisée depuis sous des minorités malheureuses était alors réunie dans une obéissance parfaite à *François I*: aussi ce prince laissa-t-il plutôt persécuter les hérétiques qu'il ne les poursuivit. Les évêques, les parlemens allumèrent des bûchers; il ne les éteignit pas. Il les aurait éteints si son cœur n'avait pas été endurci sur les malheurs des autres autant qu'amolli par les plaisirs; il aurait du moins mitigé la peine de *Jean le Clerc* qui fut tenaillé vif, & à qui on coupa les bras, les mamelles & le nez, pour avoir parlé contre les images & contre les reliques. Il souffrit qu'on brûlât à petit feu vingt misérables accusés d'avoir dit tout haut ce que lui-même pensait sans doute tout bas, si l'on en juge par toutes les actions de sa vie. Le nombre des

fuppliciés pour n'avoir pas cru au pape, & l'horreur de leurs fupplices font frémir ; il n'en était point ému, la religion ne l'embarraſſait guère. Il ſe liguait avec les proteſtans d'Allemagne, & même avec les mahométans contre *Charles-Quint ;* & quand les princes luthériens d'Allemagne ſes alliés lui reprochèrent d'avoir fait mourir leurs frères qui n'excitaient aucun trouble en France, il rejetait tout ſur les juges ordinaires.

Nous avons vu les juges d'Angleterre ſous *Henri VIII* & ſous *Marie* exercer des cruautés qui font horreur: les Français, qui paſſent pour un peuple plus doux, ſurpaſſèrent beaucoup ces barbaries faites au nom de la religion & de la juſtice.

Il faut ſavoir qu'au douzième ſiècle, *Pierre Valdo*, riche marchand de Lyon, dont la piété & les erreurs donnèrent, dit-on, naiſſance à la ſecte des Vaudois, s'étant retiré avec pluſieurs pauvres qu'il nourriſſait dans des vallées incultes & déſertes entre la Provence & le Dauphiné, il leur ſervit de pontife comme de père ; il les inſtruiſait dans ſa ſecte, qui reſſemblait à celle des Albigeois, de *Wiclef*, de *Jean Hus*, de *Luther*, de *Zuingle*, ſur pluſieurs points principaux. Ces hommes, long-temps ignorés, défrichèrent ces terres ſtériles & par des travaux incroyables les rendirent propres au grain & au pâturage ; ce qui prouve combien il faut accuſer notre négligence, s'il reſte en France des terres incultes. Ils prirent à cens les héritages des environs ; leurs peines ſervirent à les faire vivre & enrichir leurs ſeigneurs, qui jamais ne ſe plaignirent d'eux. Leur nombre en deux cents cinquante ans ſe multiplia juſqu'à près de dix-huit

mille. Ils habitèrent trente bourgs sans compter les hameaux. Tout cela était l'ouvrage de leurs mains. Point de prêtres parmi eux, point de querelles sur leur culte, point de procès; ils décidaient entr'eux leurs différends. Ceux qui allaient dans les villes voisines étaient les seuls qui fussent qu'il y avait une messe & des évêques. Ils priaient DIEU dans leur jargon; & un travail assidu rendait leur vie innocente. Ils jouirent pendant plus de deux siècles de cette paix, qu'il faut attribuer à la lassitude des guerres contre les Albigeois. Quand l'esprit humain s'est emporté long-temps aux dernières fureurs, il mollit vers la patience & l'indifférence: on le voit dans chaque particulier & dans les nations entières. Ces Vaudois jouissaient de ce calme, quand les réformateurs d'Allemagne & de Genève apprirent qu'ils avaient des frères. Aussitôt ils leur envoyèrent 1540.
des ministres; on appelait de ce nom les desservans des églises protestantes: alors ces Vaudois furent trop connus. Les édits nouveaux contre les hérétiques les condamnaient au feu. Le parlement de Provence décerna cette peine contre dix-neuf des principaux habitans du bourg de Mérindol, & ordonna que leurs bois seraient coupés, & leurs maisons démolies. Les Vaudois effrayés députèrent vers le cardinal *Sadolet*, évêque de Carpentras, qui était alors dans son évêché. Cet illustre savant, vrai philosophe, puisqu'il était humain, les reçut avec bonté, & intercéda pour eux. *Langeai* commandant en Piémont fit surseoir l'exécution. *François I* leur 1541.
pardonna, à condition qu'ils abjureraient. On n'abjure guère une religion sucée avec le lait. Leur

Massacres juridiques à Mérindol & à Cabrières.

opiniâtreté irrita le parlement provençal, composé d'esprits ardens. *Jean Meynier d'Oppède*, alors premier président, le plus emporté de tous, continua la procédure.

Les Vaudois enfin s'attroupèrent. *D'Oppède* irrité, aggrava leurs fautes auprès du roi, & obtint permission d'exécuter l'arrêt suspendu cinq années entières. Il fallait des troupes pour cette expédition: *d'Oppède* & l'avocat-général *Guérin* en prirent. Il paraît évident que ces habitans trop opiniâtres, appelés par le déclamateur *Maimbourg une canaille révoltée*, n'étaient point du tout disposés à la révolte, puisqu'ils ne se défendirent pas; ils s'enfuirent de tous côtés, en demandant miséricorde. Le soldat égorgea les femmes, les enfans, les vieillards qui ne purent fuir assez tôt.

D'Oppède & *Guérin* courent de village en village. On tue tout ce qu'on rencontre: on brûle les maisons & les granges, les moissons & les arbres: on poursuit les fugitifs à la lueur de l'embrasement. Il ne restait dans le bourg fermé de Cabrières que soixante hommes & trente femmes: ils se rendent, sous la promesse qu'on épargnera leur vie; mais, à peine rendus, on les massacre. Quelques femmes réfugiées dans une église voisine en sont tirées par l'ordre *d'Oppède;* il les enferme dans une grange, à laquelle il fait mettre le feu. On compta vingt-deux bourgs mis en cendres; & lorsque les flammes furent éteintes, la contrée, auparavant florissante & peuplée, fut un désert, où l'on ne voyait que des corps morts. Le peu qui échappa se sauva vers le Piémont *François I* en eut horreur: l'arrêt dont il avait permis l'exécution

portait seulement la mort de dix-neuf hérétiques : *d'Oppède* & *Guérin* firent massacrer des milliers d'habitans. Le roi recommanda, en mourant, à son fils de faire justice de cette barbarie, qui n'avait point d'exemple chez des juges de paix.

Avocat général pendu pour les massacres.

En effet *Henri II* permit aux seigneurs ruinés de ces villages détruits & de ces peuples égorgés de porter leurs plaintes au parlement de Paris. L'affaire fut plaidée. *D'Oppède* eut le crédit de paraître innocent ; tout retomba sur l'avocat-général *Guérin ;* il n'y eut que cette tête qui paya le sang de cette multitude malheureuse.

Ces exécutions n'empêchaient pas le progrès du calvinisme. On brûlait d'un côté, & on chantait de l'autre en riant les pseaumes de *Marot*, selon le génie toujours léger, & quelquefois très-cruel, de la nation française. Toute la cour de *Marguerite*, reine de Navarre & sœur de *François I*, était *calviniste ;* la moitié de celle du roi l'était. Ce qui avait commencé par le peuple avait passé aux grands, comme il arrive toujours. On fesait secrètement des prêches : on disputait par-tout hautement. Ces querelles dont personne ne se soucie aujourd'hui ni dans Paris ni à la cour, parce qu'elles sont anciennes, aiguillonnaient dans leur nouveauté tous les esprits. Il y avait dans le parlement de Paris plus d'un membre attaché à ce qu'on appelait *la réforme*. Ce corps était toujours occupé à combattre les prétentions de l'Eglise de Rome, que l'hérésie détruisait. La liberté rigide & républicaine de quelques conseillers se plaisait encore à favoriser une secte sévère qui condamnait les débauches de la cour. *Henri II*,

mécontent de plusieurs membres de ce corps, entre un jour inopinément dans la grand'chambre, tandis qu'on délibérait sur l'adoucissement de la persécution
1554. contre les huguenots. Il fait arrêter cinq conseillers;
Conseiller pendu. l'un d'eux, *Anne du Bourg*, qui avait parlé avec le plus de force, signa dans la Bastille sa confession de foi, qui se trouva conforme en beaucoup d'articles à celle des calvinistes & des luthériens.

Il y avait alors un inquisiteur en France, quoique le tribunal de l'inquisition, qui est en horreur à tous les Français, n'y fût pas établi; l'évêque de Paris, cet inquisiteur nommé *Mouchi*, & des commissaires du parlement jugèrent & condamnèrent *du Bourg*, malgré l'ancienne loi suivant laquelle il ne devait être jugé que par les chambres du parlement assemblées; loi toujours subsistante, toujours réclamée, & presque toujours inutile; car rien n'est si commun dans l'histoire de France que des membres du parlement jugés ailleurs que dans le parlement. *Anne du Bourg* ne fut exécuté que sous le règne de *François II.* Le cardinal de *Lorraine*, homme qui gouvernait l'Etat avec violence, voulait sa mort. On
1559. pendit & on brûla dans la grève ce prêtre magistrat, esprit trop inflexible, mais juge intègre & d'une vertu reconnue. (*k*)

Les martyrs font des prosélytes: le supplice d'un tel homme fit plus de réformés que les livres de *Calvin*. La sixième partie de la France était calviniste sous *François II*, comme le tiers de l'Allemagne au moins fut luthérien sous *Charles-Quint*.

(*k*) Voyez *l'histoire du parlement*.

Il ne restait qu'un parti à prendre : c'était d'imiter *Charles-Quint* qui finit, après bien des guerres, par laisser la liberté de conscience, & la reine *Elisabeth* qui, en protégeant la religion dominante, laissa chacun adorer DIEU suivant ses principes, pourvu qu'on fût soumis aux lois de l'Etat.

C'est ainsi qu'on en use aujourd'hui dans tous les pays désolés autrefois par les guerres de religion, après que trop d'expériences funestes ont fait connaître combien ce parti est salutaire.

Mais pour le prendre, il faut que les lois soient affermies, & que la fureur des factions commence à se calmer. Il n'y eut en France que des factions sanglantes depuis *François II* jusqu'aux belles années du grand *Henri*. Dans ce temps de troubles les lois furent inconnues ; & le fanatisme survivant encore à la guerre assassina ce monarque au milieu de la paix par la main d'un furieux & d'un imbécille échappé du cloître.

M'étant fait ainsi une idée de l'état de la religion en Europe au seizième siècle, il me reste à parler des ordres religieux, qui combattaient les opinions nouvelles ; & de l'inquisition, qui s'efforçait d'exterminer les protestans.

CHAPITRE CXXXIX.

Des ordres religieux.

LA vie monaſtique qui a fait tant de bien & tant de mal, qui a été une des colonnes de la papauté, & qui a produit celui par qui la papauté fut exterminée dans la moitié de l'Europe, mérite une attention particulière.

Les papes n'ont point inventé les ordres monaſtiques.

Beaucoup de proteſtans & de gens du monde s'imaginent que les papes ont inventé toutes ces milices différentes, en habit, en chauſſure, en nourriture, en occupations, en règles, pour être dans tous les Etats de la chrétienté les armées du S^t Siége. Il eſt vrai que les papes les ont miſes en uſage, mais ils ne les ont point inventées.

Il y eut chez les peuples de l'Orient, dans la plus haute antiquité, des hommes qui ſe retiraient de la foule pour vivre enſemble dans la retraite. Les Perſes, les Egyptiens, les Indiens ſurtout, eurent des communautés de cénobites, indépendamment de ceux qui étaient deſtinés au culte des autels. C'eſt des Indiens que nous viennent ces prodigieuſes auſtérités, ces ſacrifices & ces tourmens volontaires auxquels les hommes ſe condamnent, dans la perſuaſion que la Divinité ſe plaît aux ſouffrances des hommes. L'Europe en cela ne fut que l'imitatrice de l'Inde. L'imagination ardente & ſombre des Orientaux s'eſt portée beaucoup plus loin que la nôtre. On ne voit point de moines chez les Grecs

& chez les Romains. Tous les colléges des prêtres desservaient leurs temples, auxquels ils étaient attachés. La vie monastique était inconnue à ces peuples. Les juifs eurent leurs esséniens & leurs thérapeutes : les chrétiens les imitèrent.

Basile, en Orient.

S^t Basile, au commencement du quatrième siècle, dans une province barbare vers la mer noire, établit sa règle suivie de tous les moines de l'Orient : il imagina les trois vœux, auxquels les solitaires se soumirent tous. *S^t Bénédict*, ou *Benoît*, donna la sienne au sixième siècle, & fut le patriarche des cénobites de l'Occident.

Benoît, en Occident.

Ce fut long-temps une consolation pour le genre-humain qu'il y eût de ces asiles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth & vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur de château était esclave : on échappait dans la douceur des cloîtres à la tyrannie & à la guerre. Les lois féodales de l'Occident ne permettaient pas à la vérité qu'un esclave fût reçu moine sans le consentement du seigneur ; mais les couvens savaient éluder la loi. Le peu de connaissances qui restait chez les barbares fut perpétué dans les cloîtres. Les bénédictins transcrivirent quelques livres. Peu à peu il sortit des cloîtres plusieurs inventions utiles. D'ailleurs ces religieux cultivaient la terre, chantaient les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient hospitaliers ; & leurs exemples pouvaient servir à mitiger la férocité de ces temps de barbarie. On se plaignit que bientôt après les richesses corrompirent ce que la vertu & la nécessité avaient institué : il fallut des réformes. Chaque siècle produisit en tout

pays des hommes animés par l'exemple de *S^t Benoît*, qui tous voulurent être fondateurs de congrégations nouvelles.

L'esprit d'ambition est presque toujours joint à celui d'enthousiasme, & se mêle, sans qu'on s'en apperçoive, à la piété la plus austère. Entrer dans l'ordre ancien de *S^t Benoît*, ou de *S^t Basile*, c'était se faire sujet ; créer une nouvel institut, c'était se faire un empire. De-là cette multitude de clercs, de chanoines réguliers, de religieux & de religieuses. Quiconque a voulu fonder un ordre a été bien reçu des papes, parce qu'ils ont été tous immédiatement soumis au S^t Siége, & soustraits autant qu'on l'a pu à la domination de leurs évêques. La plupart de leurs généraux résident à Rome comme dans le centre de la chrétienté, & de cette capitale ils envoient au bout du monde les ordres que le pontife leur donne.

Mais ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est qu'il s'en est fallu peu que le pontificat romain n'ait été pour jamais entre les mains des moines. Ce dernier aviliſſement qui manquait à Rome ne fut pas à
1590. craindre lorsque *Grégoire I* fut élu pape par le clergé & par le peuple. Il est vrai qu'auparavant il avait été bénédictin, mais il y avait long-temps qu'il était sorti du cloître. Les Romains depuis s'accoutumèrent à voir des moines sur la chaire papale ; elle fut remplie par des dominicains & par des franciscains aux treizième & quatorzième siècles, & il y en eut beaucoup au quinzième. Les cardinaux dans ces temps de trouble, d'ignorance, de fausse science & de barbarie, avaient ravi au clergé & au peuple

romain le droit d'élire leur évêque. Si ces moines papes avaient osé seulement mettre dans le collége des cardinaux les deux tiers de moines, le pontificat restait pour jamais entre leurs mains ; les moines alors auraient gouverné despotiquement toute la chrétienté catholique ; tous les rois auraient été exposés à l'excès de l'opprobre. Les cardinaux n'ont paru sentir ce danger que vers la fin du seizième siècle, sous le pontificat du cordelier *Sixte-Quint*. Ce n'est que dans ce temps qu'ils ont pris la résolution de ne donner le chapeau de cardinal qu'à très-peu de moines, & de n'en élire aucun pour pape. (*l*)

Inconvéniens des moines.

Tous les Etats chrétiens étaient inondés, au commencement du seizième siècle, de citoyens devenus étrangers dans leur patrie & sujets du pape. Un autre abus, c'est que ces familles immenses se perpétuent aux dépens de la race humaine. On peut assurer qu'avant que la moitié de l'Europe eût aboli les cloîtres, ils renfermaient plus de cinq cents mille personnes. Il y a des campagnes dépeuplées ; les colonies du nouveau monde manquent d'habitans ; le fléau de la guerre emporte tous les jours trop de citoyens. Si le but de tout législateur est la multiplication des sujets, c'est aller sans doute contre ce grand principe, que de trop encourager cette multitude d'hommes & de femmes que perd chaque Etat, & qui s'engagent par serment, autant qu'il est en eux, à la destruction de l'espèce humaine. Il serait

(*l*) Malgré cette résolution inspirée par la politique, il y a eu dans ce siècle deux papes tirés des ordres religieux, *Orsini* (*Benoît XIII*) dominicain ; *Ganganelli* (*Clément XIV*) franciscain ; tant les choses changent !

à souhaiter qu'il y eût des retraites douces pour la vieillesse; mais ce seul institut nécessaire est le seul qui ait été oublié. C'est l'extrême jeunesse qui peuple les cloîtres: c'est dans un âge où il n'est permis nulle part de jouir de ses biens qu'il est permis de disposer de sa liberté pour jamais.

On ne peut nier qu'il y ait eu dans le cloître de très-grandes vertus: il n'est guère encore de monastère qui ne renferme des ames admirables, qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se sont fait un plaisir de rechercher les désordres & les vices dont furent fouillés quelquefois ces asiles de la piété. Il est certain que la vie séculière a toujours été plus vicieuse, & que les plus grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères; mais ils ont été plus remarqués par leur contraste avec la règle. Nul état n'a toujours été pur. Il faut n'envisager ici que le bien général de la société: il faut plaindre mille talens ensevelis, & des vertus stériles qui eussent été utiles au monde. Le petit nombre des cloîtres fit d'abord beaucoup de bien. Ce petit nombre proportionné à l'étendue de chaque Etat eût été respectable. Le grand nombre les avilit, ainsi que les prêtres qui, autrefois presque égaux aux évêques, sont maintenant à leur égard ce qu'est le peuple en comparaison des princes.

Il est vrai qu'entre les anciens moines noirs & les nouveaux moines blancs il régnait une inimitié scandaleuse. Cette jalousie ressemblait à celle des factions vertes & bleues dans l'empire romain; mais elle ne causa pas les mêmes séditions.

Bénédictins. Dans cette foule d'ordres religieux, les bénédictins

tenaient toujours le premier rang. Occupés de leur puiſſance & de leurs richeſſes, ils n'entrèrent guère au ſeizième ſiècle dans les diſputes ſcholaſtiques ; ils regardaient les autres moines comme l'ancienne nobleſſe voit la nouvelle. Ceux de Citeaux, de Clervaux & beaucoup d'autres étaient des rejetons de la ſouche de *S^t Benoit*, & n'étaient du temps de *Luther* connus que par leur opulence. Les riches abbayes d'Allemagne, tranquilles dans leurs Etats, ne ſe mêlaient pas de controverſe, & les bénédictins de Paris n'avaient pas encore employé leur loiſir à ces ſavantes recherches qui leur ont donné tant de réputation.

Carmes. Les carmes, tranſplantés de la Paleſtine en Europe au cinquième ſiècle, étaient contens, pourvu qu'on crût qu'*Elie* était leur fondateur.

Chartreux. L'ordre des chartreux établi près de Grenoble à la fin du onzième ſiècle, ſeul ordre ancien qui n'ait jamais eu beſoin de réforme, était en petit nombre ; trop riche à la vérité pour des hommes ſéparés du ſiècle, mais malgré ces richeſſes conſacrés ſans relâchement au jeûne, au ſilence, à la prière, à la ſolitude ; tranquilles ſur la terre au milieu de tant d'agitations dont le bruit venait à peine juſqu'à eux, & ne connaiſſant les ſouverains que par les prières où leurs noms ſont inſérés. Heureux, ſi des vertus ſi pures & ſi perſévérantes avaient pu être utiles au monde !

Prémontrés. 1120. Les prémontrés que *S^t Norbert* fonda ne feſaient pas beaucoup de bruit, & n'en valaient que mieux.

Franciſcains. Les franciſcains étaient les plus nombreux & les plus agiſſans. *François d'Aſſiſe* qui les fonda vers l'an

1210 était l'homme de la plus grande simplicité & du plus prodigieux enthousiasme ; c'était l'esprit du temps ; c'était en partie celui de la populace des croisés ; c'était celui des Vaudois & des Albigeois. Il trouva beaucoup d'hommes de sa trempe, & se les associa. Les guerres des croisades nous ont déjà fait voir un grand exemple de son zèle & de celui de ses compagnons, quand il alla proposer au soudan d'Egypte de se faire chrétien ; & que frère *Gille* prêcha si obstinément dans Maroc.

Livres des conformistes, dernier excès de la superstition imbécille.

Jamais les égaremens de l'esprit n'ont été poussés plus loin que dans le livre *des conformités de François avec le Christ*, écrit de son temps, augmenté depuis, recueilli & imprimé enfin au commencement du seizième siècle par un cordelier nommé *Barthelemi Albici*. On regarde dans ce livre le CHRIST comme précurseur de *François*. C'est là qu'on trouve l'histoire de la femme de neige que *François* fit de ses mains ; celle d'un loup enragé qu'il guérit miraculeusement, & auquel il fit promettre de ne plus manger de moutons ; celle d'un cordelier devenu évêque qui, déposé par le pape & étant mort après sa déposition, sortit de sa bière pour aller porter une lettre de reproche au pape ; celle d'un médecin qu'il fit mourir par ses prières dans Nocera, pour avoir le plaisir de le ressusciter par de nouvelles prières. On attribuait à *François* une multitude prodigieuse de miracles. C'en était un grand, en effet, qu'avait opéré ce fondateur d'un si grand ordre, de l'avoir multiplié au point que de son vivant, à un chapitre général qui se tint
1219. près d'Assise, il se trouva cinq mille de ses moines. Aujourd'hui quoique les protestans leur aient enlevé

un

un nombre prodigieux de leurs monastères, ils ont encore sept mille maisons d'hommes sous des noms différens, & plus de neuf cents couvens de filles. On a compté par leurs derniers chapitres cent quinze mille hommes ; & environ vingt-neuf mille filles : abus intolérable dans des pays où l'on a vu l'espèce humaine manquer sensiblement.

Ceux-là étaient ardens à tout ; prédicateurs, théologiens, missionnaires, quêteurs, émissaires, courans d'un bout du monde à l'autre, & en tous lieux ennemis des dominicains. Leur querelle théologique roulait sur la naissance de la mère de JESUS-CHRIST. Les dominicains assuraient qu'elle était née livrée au démon comme les autres : les cordeliers prétendaient qu'elle avait été exempte du péché originel. Les dominicains croyaient être fondés sur l'opinion de *S^t Thomas ;* les franciscains sur celle de *Jean Duns*, écossais, nommé improprement *Scot*, & connu en son temps par le titre de *Docteur subtil*.

La querelle politique de ces deux ordres était la suite du prodigieux crédit des dominicains.

Dominicains

Ceux-ci, fondés un peu après les franciscains, n'étaient pas si nombreux ; mais ils étaient plus puissans, par la charge de maître du sacré palais de Rome, qui depuis *S^t Dominique* est affectée à cet ordre, & par les tribunaux de l'inquisition auxquels ces religieux préfident. Leurs généraux même nommèrent long-temps les inquisiteurs dans la chrétienté. Le pape, qui les nomme actuellement, laisse toujours subsister la congrégation de cet office dans le couvent de la *Minerve* des dominicains, & ces moines

sont encore inquisiteurs dans trente-deux tribunaux de l'Italie, sans compter ceux du Portugal & de l'Espagne.

Augustins. Pour les augustins, c'était originairement une congrégation d'ermites, auxquels le pape *Alexandre IV* donna une règle. Quoique le sacristain du pape fût toujours tiré de leur corps, & qu'ils fussent en possession de prêcher & de vendre les indulgences, ils n'étaient ni si répandus que les cordeliers, ni si puissans que les dominicains; & ils ne sont guère connus du monde séculier que pour avoir eu *Luther* dans leur ordre.

1254.

Minimes. Les minimes ne fesaient ni bien ni mal. Ils furent fondés par un homme sans jugement, par ce *Francesco Martorillo* que *Louis XI* priait de lui prolonger la vie. Ce *Martorillo* ayant réglé en Calabre que ses moines mangeraient tout à l'huile, parce que l'huile y est presque pour rien, ordonna la même chose à ses moines établis par lui-même dans les climats septentrionaux de France où les oliviers ne croissent point, & où l'huile est quelquefois si chère que cette nourriture ordonnée par la frugalité est un luxe.

J'omets un grand nombre de congrégations différentes; car, dans ce plan général, je ne fais point passer en revue tous les régimens d'une armée. Mais l'ordre des jésuites, établi du temps de *Luther*, demande une attention distinguée. Le monde chrétien s'est épuisé à en dire du bien & du mal. Cette société s'est étendue par-tout, & par-tout elle a eu des ennemis. Un très-grand nombre de personnes pense que sa

fondation était l'effort de la politique, & que l'inſtitut d'*Inigo*, que nous nommons *Ignace*, était un deſſein formé d'aſſervir les conſciences des rois à ſon ordre, de le faire dominer ſur les eſprits des peuples, & de lui acquérir une eſpèce de monarchie univerſelle.

Jéſuites. *Ignace de Loyola* était bien éloigné d'une pareille vue, & ne fut jamais en état de former de telles prétentions. C'était un gentilhomme biſcayen ſans lettres, né avec un eſprit romaneſque, entêté de livres de chevalerie, & diſpoſé à l'enthouſiaſme. Il ſervait dans les troupes d'Eſpagne, tandis que les Français, qui voulaient en vain retirer la Navarre des mains de ſes uſurpateurs, aſſiégeaient le château 1521. de Pampelune. *Ignace*, qui alors avait près de trente ans, était renfermé dans le château. Il y fut bleſſé. La *légende dorée* qu'on lui donna à lire pendant ſa convaleſcence, & une viſion qu'il crut avoir le déterminèrent à faire le pélerinage de Jéruſalem. Il ſe dévoua à la mortification. On aſſure même qu'il paſſa ſept jours & ſept nuits ſans manger ni boire: choſe preſque incroyable, qui marque une imagination un peu faible, & un corps extrêmement robuſte. Tout ignorant qu'il était, il prêcha de village en village. On ſait le reſte de ſes aventures; comment il fit la veille des armes, & s'arma chevalier de la Vierge; comment il voulut combattre un maure qui avait parlé peu reſpectueuſement de celle dont il était chevalier, & comme il abandonna la choſe à la déciſion de ſon cheval, qui prit un autre chemin que celui du maure. Il prétendit aller prêcher les Turcs: il alla juſqu'à Veniſe; mais feſant réflexion

qu'il ne savait pas le latin, langue pourtant assez inutile en Turquie, il retourna à l'âge de trente-trois ans commencer ses études à Salamanque.

L'inquisition l'ayant fait mettre en prison, parce qu'il dirigeait des dévotes, & en fesait des pélerines, & n'ayant pu apprendre dans Alcala ni dans Salamanque les premiers rudimens de la grammaire, il alla se mettre en sixième dans Paris au collége de Montaigu, se soumettant au fouet comme les petits garçons de sa classe. Incapable d'apprendre le latin, pauvre, errant dans Paris & mépriſé, il trouva des espagnols dans le même état; il se les associa: quelques français se joignirent à eux; ils allèrent tous à Rome, vers l'an 1537, se présenter au pape *Paul III*, en qualité de pélerins qui voulaient aller à Jérusalem, & y former une congrégation particulière. *Ignace* & ses compagnons avaient de la vertu; ils étaient désintéressés, mortifiés, pleins de zèle. On doit avouer aussi qu'*Ignace* brûlait de l'ambition d'être chef d'un institut. Cette espèce de vanité, dans laquelle entre l'ambition de commander, s'affermit dans un cœur par le sacrifice des autres passions, & agit d'autant plus puissamment qu'elle se joint à des vertus. Si *Ignace* n'avait pas eu cette passion, il serait entré avec les siens dans l'ordre des théatins que le cardinal *Cajetan* avait établi. En vain ce cardinal le sollicitait d'entrer dans cette communauté, l'envie d'être fondateur l'empêcha d'être religieux sous un autre.

Les chemins de Jérusalem n'étaient pas sûrs; il fallut rester en Europe. *Ignace*, qui avait appris un peu de grammaire, se consacra à enseigner les

enfans. Ses disciples remplirent cette vue avec un très-grand succès ; mais ce succès même fut une source de troubles. Les jésuites eurent à combattre des rivaux dans les universités où ils furent reçus ; & les villes où ils enseignèrent en concurrence avec l'université furent un théâtre de divisions.

Si le désir d'enseigner, que la charité inspira à ce fondateur, a produit des événemens funestes, l'humilité par laquelle il renonça lui & les siens aux dignités ecclésiastiques est précisément ce qui a fait la grandeur de son ordre. La plupart des souverains prirent des jésuites pour confesseurs, afin de n'avoir pas un évêché à donner pour une absolution ; & la place de confesseur est devenue souvent bien plus importante qu'un siége épiscopal. C'est un ministère secret qui devient puissant à proportion de la faiblesse du prince.

Enfin *Ignace* & ses compagnons, pour arracher du pape une bulle d'établissement, fort difficile à obtenir, furent conseillés de faire, outre les vœux ordinaires, un quatrième vœu particulier d'obéissance au pape ; & c'est ce quatrième vœu qui dans la suite a produit des missionnaires portans la religion & la gloire du souverain pontife aux extrémités de la terre. Voilà comme l'esprit du monde le moins politique donna naissance au plus politique de tous les ordres monastiques. En matière de religion, l'enthousiasme commence toujours le bâtiment, mais l'habileté l'achève.

Paul III promulgua leur bulle d'institution, avec 1540.
la clause expresse que leur nombre ne passerait jamais soixante : cependant *Ignace*, avant de mourir, eut

plus de mille jésuites sous ses ordres. La prudence gouverna enfin son enthousiasme ; son livre des *Exercices Spirituels*, qui devait diriger ses disciples, était à la vérité romanesque. Il y représente DIEU comme un général d'armée, dont les jésuites sont les capitaines. Mais on peut faire un très-mauvais livre & bien gouverner. Il fut assisté surtout par un *Lainez* & un *Salmeron* qui, étant devenus habiles, composèrent avec lui les lois de son ordre. *François de Borgia*, duc de Gandie, petit-fils du pape *Alexandre VI* & neveu de *César Borgia*, aussi dévot & aussi simple que son oncle & son grand-père avaient été méchans & fourbes, entra dans l'ordre des jésuites, & lui procura des richesses & du crédit. *François Xavier*, par ses missions dans l'Inde & au Japon, rendit l'ordre célèbre. Cette ardeur, cette opiniâtreté, ce mélange d'enthousiasme & de soupleſſe, qui fait le caractère de tout nouvel institut, fit recevoir les jésuites dans presque tous les royaumes, malgré les oppositions qu'ils essuyèrent. Ils ne furent admis
1561. en France qu'à condition qu'ils ne prendraient jamais le nom de jésuites, & qu'ils seraient soumis aux évêques. Ce nom de jésuite paraissait trop fastueux. On leur reprochait de vouloir s'attribuer à eux seuls un titre commun à tous les chrétiens ; & les vœux qu'ils faisaient au pape donnaient de la jalousie.

On les a vus depuis gouverner plusieurs cours de l'Europe, se faire un grand nom par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse, aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien, & donner des lois aux peuples du Paraguai.

(*m*) A l'époque de leur expulsion du Portugal, premier signal de leur destruction, ils étaient environ dix-huit mille dans le monde, tous soumis à un général perpétuel & absolu, liés tous ensemble uniquement par l'obéissance qu'ils vouent à un seul. Leur gouvernement était devenu le modèle d'un gouvernement monarchique. Ils avaient des maisons pauvres, ils en avaient de très-riches. L'évêque du Mexique, dom *Jean de Palafox*, écrivait au pape *Innocent X* environ cent ans après leur institution: *J'ai trouvé entre les mains des jésuites presque toutes les richesses de ces provinces. Deux de leurs colléges possèdent trois cents mille moutons, six grandes sucreries, dont quelques-unes valent près d'un million d'écus; ils ont des mines d'argent très-riches; leurs mines sont si considérables qu'elles suffiraient à un prince qui ne reconnaîtrait aucun souverain au-dessus de lui.* Ces plaintes paraissent un peu exagérées, mais elles étaient fondées.

Cet ordre eut beaucoup de peine à s'établir en France; & cela devait être. Il naquit, il s'éleva sous la maison d'*Autriche*, alors ennemie de la France, & fut protégé par elle. Les jésuites, du temps de la ligue, étaient les pensionnaires de *Philippe II.* Les autres religieux, qui entrèrent tous dans cette faction, excepté les bénédictins & les chartreux, n'attisaient le feu qu'en France; les jésuites le soufflaient de Rome, de Madrid, de Bruxelles, au milieu de Paris. Des temps plus heureux ont éteint ces flammes.

Rien ne semble plus contradictoire que cette haine publique dont ils ont été chargés & cette confiance

(*m*) Voyez le chapitre du Paraguai.

qu'ils se sont attirée ; cet esprit qui les exila de plusieurs pays, & qui les y remit en crédit ; ce prodigieux nombre d'ennemis & cette faveur populaire. Mais on avait vu des exemples de ces contrastes dans les ordres mendians. Il y a toujours dans une société nombreuse, occupée des sciences & de la religion, des esprits ardens & inquiets qui se font des ennemis, des savans qui se font de la réputation, des caractères insinuans qui se font des partisans, & des politiques qui tirent parti du travail & du caractère de tous les autres.

Il ne faut pas sans doute attribuer à leur institut, à un dessein formé, général & toujours suivi, les crimes auxquels des temps funestes ont entraîné plusieurs jésuites. Ce n'est pas certainement la faute d'*Ignace*, si les pères *Matthieu*, *Guignard*, *Guéret* & d'autres, cabalèrent & écrivirent contre *Henri IV* avec tant de fureur, & s'ils ont été enfin chassés de la France, de l'Espagne & du Portugal, & détruits par un pape cordelier, malgré le quatrième vœu qu'ils faisaient au S$_t$ Siége ; de même que ce n'est pas la faute du fondateur des dominicains, si un de leurs frères empoisonna l'empereur *Henri VII* en le communiant, & si un autre assassina le roi de France *Henri III*. On ne doit pas imputer davantage à *S$_t$ Benoît* l'empoisonnement du duc de Guienne, frère de *Louis XI*, par un bénédictin. Nul ordre religieux ne fut fondé dans des vues criminelles, ni même politiques.

Oratoriens. Les pères de l'oratoire de France, d'une institution plus nouvelle, sont différens de tous les ordres. Leur congrégation est la seule où les vœux soient

inconnus, & où n'habite point le repentir. C'eſt une retraite toujours volontaire. Les riches y vivent à leurs dépens, les pauvres aux dépens de la maiſon. On y jouit de la liberté qui convient à des hommes. La ſuperſtition & les petiteſſes n'y déshonorent guère la vertu.

Il a régné entre tous ces ordres une émulation qui eſt ſouvent devenue une jalouſie éclatante. La haine entre les moines noirs & les moines blancs ſubſiſta violemment pendant quelques ſiècles. Les dominicains & les franciſcains furent néceſſairement diviſés, comme on l'a remarqué. Chaque ordre ſemblait ſe rallier ſous un étendard différent. Ce qu'on appelle eſprit de corps anime toutes les ſociétés.

Filles de la Charité.

Les inſtituts conſacrés au ſoulagement des pauvres & au ſervice des malades n'ont pas été les moins reſpectables. Peut-être n'eſt-il rien de plus grand ſur la terre que le ſacrifice que fait un ſexe délicat de la beauté & de la jeuneſſe, ſouvent de la haute naiſſance, pour ſoulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les miſères humaines, dont la vue eſt ſi humiliante pour l'orgueil humain, & ſi révoltante pour notre délicateſſe. Les peuples ſéparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité ſi généreuſe; mais auſſi cette congrégation ſi utile eſt la moins nombreuſe.

Rédemption des Captifs.

Il eſt une autre congrégation plus héroïque; car ce nom convient aux trinitaires de la rédemption des captifs, établis vers l'an 1120 par un gentilhomme nommé *Jean de Matha*. Ces religieux ſe conſacrent depuis ſix cents ans à briſer les chaînes des chrétiens chez les Maures. Ils emploient à payer

les rançons des esclaves leurs revenus & les aumônes qu'ils recueillent, & qu'ils portent eux-mêmes en Afrique.

Religieuses. On ne peut se plaindre de tels instituts ; mais on se plaint en général que la vie monastique a dérobé trop de sujets à la société civile. Les religieuses surtout sont mortes pour la patrie. Les tombeaux où elles vivent sont presque tous très-pauvres. Une fille qui travaille de ses mains aux ouvrages de son sexe gagne beaucoup plus que ne coûte l'entretien d'une religieuse. Leur sort peut faire pitié, si celui de tant de couvens d'hommes trop riches peut faire envie. Il est bien évident que leur trop grand nombre dépeuplerait un Etat. Les juifs pour cette raison n'eurent ni esséniennes ni filles thérapeutes. Il n'y eut aucun asile consacré à la virginité en Asie ; les Chinois & les Japonais seuls ont quelques bonzesses ; mais elles ne sont pas absolument inutiles. Il n'y eut jamais dans l'ancienne Rome que six vestales, encore pouvaient-elles sortir de leur retraite au bout d'un certain temps pour se marier. Les temples eurent très-peu de prêtresses consacrées à la virginité. Le pape *S^t Léon*, dont la mémoire est si respectée,
458. ordonna, avec d'autres évêques, qu'on ne donnerait jamais le voile aux filles avant l'âge de quarante ans ; & l'empereur *Majorien* fit une loi de l'Etat de cette sage loi de l'Eglise. Un zèle imprudent abolit avec le temps ce que la sagesse avait établi.

De la juridiction secrète des moines. Un des plus horribles abus de l'état monastique, mais qui ne tombe que sur ceux qui, ayant eu l'imprudence de se faire moines, ont le malheur de s'en repentir, c'est la licence que les supérieurs des

couvens se donnent d'exercer la justice & d'être chez eux lieutenans-criminels : ils enferment pour toujours dans des cachots souterrains ceux dont ils sont mécontens, ou dont ils se défient. Il y en a mille exemples en Italie, en Espagne ; il y en a eu en France : c'est ce que dans le jargon des moines ils appellent, *être* in pace, *à l'eau d'angoisse & au pain de tribulation.*

Vous trouverez dans l'histoire du droit public ecclésiastique, auquel travailla M. d'*Argenson* le ministre des affaires étrangères, homme beaucoup plus instruit & plus philosophe qu'on ne croyait, vous trouverez, dis-je, que l'intendant de Tours délivra un de ces prisonniers, qu'il découvrit difficilement après les plus exactes recherches. Vous verrez que M. *de Coaslin* évêque d'Orléans délivra un de ces malheureux moines enfermé dans une citerne bouchée d'une grosse pierre. Mais ce que vous ne lirez pas, c'est qu'on ait puni l'insolence barbare de ces supérieurs monastiques, qui s'attribuaient le droit de la puissance royale, & qui l'exerçaient avec tant de tyrannie. (*n*) Tome I, page 399.

La politique semble exiger qu'il n'y ait pour le service des autels, & pour les autres secours, que le nombre de ministres nécessaire. L'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande n'en ont pas vingt mille. La Hollande, qui contient deux millions d'habitans, n'a pas mille ecclésiastiques : encore ces hommes consacrés à l'Eglise, étant presque tous mariés,

(*n*) Le parlement de Paris punit en 1763 les moines de Clervaux d'une vexation semblable : il leur en coûta quarante mille écus.

fourniſſent des ſujets à la patrie, & des ſujets élevés avec ſageſſe.

En France plus d'eccléſiaſtiques que de ſoldats.

On comptait en France, vers l'an 1700, plus de deux cents cinquante mille eccléſiaſtiques, tant ſéculiers que réguliers, & c'eſt beaucoup plus que le nombre ordinaire de ſes ſoldats. Le clergé de l'Etat du pape compoſait environ trente-deux mille hommes, & le nombre des religieux & des filles cloîtrées allait à huit mille. C'eſt de tous les Etats catholiques celui où le nombre des clercs ſéculiers excède le plus celui des religieux; mais avoir quarante mille eccléſiaſtiques, & ne pouvoir entretenir dix mille ſoldats, c'eſt le ſûr moyen d'être toujours faible.

Moines encore pis.

La France a plus de couvens que toute l'Italie enſemble. Le nombre des hommes & des femmes que renferment les cloîtres montait en ce royaume à plus de quatre-vingt dix mille, au commencement du ſiècle courant; l'Eſpagne n'en a environ que cinquante mille, ſi on s'en rapporte au dénombrement 1620. fait par *Gonzalès d'Avilla;* mais ce pays n'eſt pas à beaucoup près la moitié auſſi peuplé que la France; & après l'émigration des Maures & des Juifs, après la tranſplantation de tant de familles eſpagnoles en Amérique, il faut convenir que les cloîtres en Eſpagne tiennent lieu d'une mortalité qui détruit inſenſiblement la nation.

Il y a dans le Portugal un peu plus de dix mille religieux de l'un & de l'autre ſexe. C'eſt un pays à peu près d'une population égale à celle de l'Etat du pape, & cependant les cloîtres y ſont plus peuplés.

Il n'eſt point de royaume où l'on n'ait ſouvent

proposé de rendre à l'Etat une partie des citoyens que les monastères lui enlèvent; mais ceux qui gouvernent sont rarement touchés d'une utilité éloignée, toute sensible qu'elle est; surtout, quand cet avantage futur est balancé par les difficultés présentes.

Les ordres religieux s'opposent tous à cette réforme. Chaque supérieur qui se voit à la tête d'un petit Etat voudrait accroître la multitude de ses sujets; & souvent un moine, que le repentir dessèche dans son cloître, est encore attaché à l'idée du bien de son ordre, qu'il préfère au bien réel de la patrie. (9)

(9) *Joseph II* vient d'entreprendre cette réforme que, dans tous les Etats catholiques, les hommes éclairés, les bons citoyens désiraient en vain depuis long-temps.

Il a supprimé successivement un grand nombre de couvens des deux sexes, & quelques ordres entiers, en commençant par les plus inutiles. Il assure aux individus qui vivaient dans ces couvens une subsistance suffisante, en permettant à ceux qui voudraient se réunir librement, de mener la vie commune sous l'inspection de l'évêque. Ce qui reste des biens de ces couvens est consacré à l'éducation publique, à des établissemens utiles pour l'instruction & pour le soulagement du peuple.

En même temps il a soustrait les moines, qu'il n'a pas cru devoir supprimer encore, à l'obéissance du pape, & à celle de tout supérieur étranger. Il a rétabli les évêques dans leurs anciens droits; & en respectant la primauté du siège de Rome, regardée comme un dogme par l'Eglise catholique, il en a décliné la juridiction. que l'histoire prouve n'être qu'un établissement purement humain, qu'une suite de la faiblesse des princes & de la superstition des peuples.

Il a rendu à tous ses sujets le droit de suivre le culte que leur prescrit leur conscience, en les assujettissant seulement à quelques sacrifices que l'amour de la paix rend nécessaires: mais ces sacrifices ne sont une atteinte ni à la liberté de la conscience, ni à aucun autre droit des hommes.

L'esclavage de la glèbe a été adouci, ou plutôt supprimé dans des pays immenses où, joint à l'intolérance, il avait empêché si long-temps les progrès de la population & de l'industrie. Ces changemens heureux ont été l'ouvrage de la première année du règne de *Joseph II*; & jamais aucun prince ni ancien ni moderne n'a montré au monde un plus courageux & plus éclairé restaurateur des droits de l'humanité & des lois de la justice.

CHAPITRE CXL.

De l'inquisition.

Encore pis. SI une milice de cinq ou six cents mille religieux, combattant par la parole sous l'étendard de Rome, ne put empêcher la moitié de l'Europe de se soustraire au joug de cette cour, l'inquisition n'a réellement servi qu'à faire perdre au pape encore quelques provinces, comme les sept Provinces-Unies, & à brûler ailleurs inutilement des malheureux.

Outrage à la hiérarchie. On se souvient que dans les guerres contre les Albigeois le pape *Innocent III* établit, vers l'an 1230, ce tribunal, qui juge les pensées des hommes, & qu'au mépris des évêques, arbitres naturels dans les procès de doctrine, il fut confié à des dominicains & à des cordeliers.

Ces premiers inquisiteurs avaient le droit de citer tout hérétique, de l'excommunier, d'accorder des indulgences à tout prince qui exterminerait les condamnés, de réconcilier à l'Eglise, de taxer les pénitens, & de recevoir d'eux en argent une caution de leur repentir.

La bizarrerie des événemens, qui met tant de contradictions dans la politique humaine, fit que le plus violent ennemi des papes fut le protecteur le plus sévère de ce tribunal.

L'empereur *Fréderic II* accusé par le pape, tantôt d'être mahométan, tantôt d'être athée, crut se laver du reproche en prenant sous sa protection les inqui-

siteurs ; il donna même quatre édits à Pavie, par lesquels il ordonnait aux juges séculiers de livrer aux flammes ceux que les inquisiteurs condamneraient comme hérétiques obstinés, & de laisser dans une prison perpétuelle ceux que l'inquisition déclarerait repentans. 1244.

Frédéric II, malgré cette politique, n'en fut pas moins persécuté ; & les papes se servirent depuis, contre les droits de l'Empire, des armes qu'il leur avait données.

En 1255, le pape *Alexandre III* établit l'inquisition en France sous le roi *St Louis*. Le gardien des cordeliers de Paris, & le provincial des dominicains étaient les grands inquisiteurs. Ils devaient, par la bulle d'*Alexandre*, consulter les évêques ; mais ils n'en dépendaient pas. Cette étrange juridiction, donnée à des hommes qui font vœu de renoncer au monde, indigna le clergé & les laïques. Un cordelier inquisiteur assista au jugement des templiers ; mais bientôt le soulèvement de tous les esprits ne laissa à ces moines qu'un titre inutile. Inquisition en France ; mais passagère.

En Italie les papes avaient plus de crédit, parce que, tout désobéis qu'ils étaient dans Rome, tout éloignés qu'ils en furent long-temps, ils étaient toujours à la tête de la faction *Guelfe*, contre celle des *Gibelins*. Ils se servirent de cette inquisition contre les partisans de l'Empire ; car le pape *Jean XXII* fit procéder par des moines inquisiteurs contre *Matthieu Visconti*, seigneur de Milan, dont le crime était d'être attaché à l'empereur *Louis de Bavière*. Le dévouement du vassal à son suzerain fut déclaré hérésie ; la maison d'*Est*, celle de *Malatesta*, furent 1302.

traitées de même, pour la même cause ; & si le supplice ne suivit pas la sentence, c'est qu'il était alors plus aisé aux papes d'avoir des inquisiteurs que des armées.

Plus ce tribunal s'établit, & plus les évêques, qui se voyaient enlever un droit qui semblait leur appartenir, le réclamèrent vivement. Les papes les associèrent aux moines inquisiteurs, qui exerçaient pleinement leur autorité dans presque tous les Etats d'Italie, & dont les évêques ne furent que les assesseurs.

1289. Restreinte à Venise.

Sur la fin du treizième siècle, Venise avait déjà reçu l'inquisition ; mais, si ailleurs elle était toute dépendante du pape, elle fut dans l'Etat vénitien soumise au sénat. La plus sage précaution qu'il prit fut que les amendes & les confiscations n'appartinssent pas aux inquisiteurs. On croyait modérer leur zèle, en leur ôtant la tentation de s'enrichir par leurs jugemens ; mais, comme l'envie de faire valoir les droits de son ministère est chez les hommes une passion aussi forte que l'avarice, les entreprises des inquisiteurs obligèrent le sénat long-temps après, au seizième siècle, d'ordonner que l'inquisition ne pourrait jamais faire de procédure sans l'assistance de trois sénateurs. Par ce réglement, & par plusieurs autres aussi politiques, l'autorité de ce tribunal fut anéantie à Venise à force d'être éludée.

Nulle à Naples.

Un royaume où il semblait que l'inquisition dût s'établir avec le plus de facilité & de pouvoir est précisément celui où elle n'a jamais eu d'entrée ; c'est le royaume de Naples. Les souverains de cet Etat, & ceux de Sicile se croyaient en droit, par

les

les concessions des papes, d'y exercer la juris-diction ecclésiastique: le pontife romain, & le roi disputant toujours à qui nommerait les inquisiteurs, on n'en nomma point, & les peuples profitèrent pour la première fois des querelles de leurs maîtres: il y eut pourtant dans Naples & Sicile moins d'hérétiques qu'ailleurs. Cette paix de l'Eglise dans ces royaumes prouva bien que l'inquisition était moins un rempart de la foi qu'un fléau inventé pour troubler les hommes.

Elle fut enfin autorisée en Sicile, après l'avoir été en Espagne par *Ferdinand* & *Isabelle;* mais elle fut en Sicile, plus encore qu'en Castille, un privilége de la couronne, & non un tribunal romain; car en Sicile c'est le roi qui est pape. 1478.

Médiocre en Arragon.

Il y avait déjà long-temps qu'elle était reçue dans l'Arragon: elle y languissait ainsi qu'en France, sans fonctions, sans ordre, & presque oubliée.

Abominable en Espagne.

Mais ce ne fut qu'après la conquête de Grenade qu'elle déploya dans toute l'Espagne cette force & cette rigueur que jamais n'avaient eues les tribunaux ordinaires. Il faut que le génie des Espagnols eût alors quelque chose de plus austère & de plus impitoyable que celui des autres nations. On le voit par les cruautés réfléchies dont ils inondèrent bientôt après le nouveau monde. On le voit surtout ici par l'excès d'atrocité qu'ils mirent dans l'exercice d'une juridiction, où les Italiens ses inventeurs mettaient beaucoup plus de douceur. Les papes avaient érigé ces tribunaux par politique, & les inquisiteurs espagnols y ajoutèrent la barbarie.

Lorsque *Mahomet II* eut subjugué Constantinople

& la Grèce, lui & ſes ſucceſſeurs laiſſèrent les vaincus vivre en paix dans leur religion ; & les Arabes, maîtres de l'Eſpagne, n'avaient jamais forcé les chrétiens régnicoles à recevoir le mahométiſme. Mais après la priſe de Grenade, le cardinal *Ximénès* voulut que tous les Maures fuſſent chrétiens, ſoit qu'il y fût porté par le zèle, ſoit qu'il écoutât l'ambition de compter un nouveau peuple ſoumis à ſa primatie. C'était une entrepriſe directement contraire au traité par lequel les Maures s'étaient ſoumis, & il fallait du temps pour la faire réuſſir. Mais *Ximénès* voulut convertir les Maures auſſi vîte qu'on avait pris Grenade. On les prêcha, on les perſécuta : ils ſe ſoulevèrent ; on les ſoumit, & on les força de rece-
1499. voir le baptême. *Ximénès* fit donner à cinquante mille d'entr'eux ce ſigne d'une religion à laquelle ils ne croyaient pas.

Les juifs, compris dans le traité fait avec les rois de Grenade, n'éprouvèrent pas plus d'indulgence que les Maures. Il y en avait beaucoup en Eſpagne. Ils étaient ce qu'ils ſont par-tout ailleurs, les courtiers du commerce. Cette profeſſion, loin d'être turbulente, ne peut ſubſiſter que par un eſprit pacifique. On compte plus de vingt mille juifs autoriſés par le pape en Italie : il y a près de deux cents quatre-vingts ſynagogues en Pologne. La ſeule province de Hollande poſſède environ douze mille hébreux, quoiqu'elle puiſſe aſſurément faire ſans eux le commerce. Les juifs ne paraiſſaient pas plus dangereux en Eſpagne ; & les taxes qu'on pouvait leur impoſer étaient des reſſources aſſurées pour le gouvernement : il eſt donc bien difficile de pouvoir

attribuer à une ſage politique la perſécution qu'ils eſſuyèrent.

L'inquiſition procéda contr'eux & contre les muſulmans. Nous avons déjà obſervé combien de familles mahométanes & juives aimèrent mieux quitter l'Eſpagne que de ſoutenir la rigueur de ce tribunal, & combien *Ferdinand* & *Iſabelle* perdirent de ſujets. C'étaient certainement ceux de leur ſecte les moins à craindre, puiſqu'ils préféraient la fuite à la révolte. Ce qui reſtait feignit d'être chrétien. Mais le grand inquiſiteur *Torquemada* fit regarder à la reine *Iſabelle* tous ces chrétiens déguiſés comme des hommes dont il fallait confiſquer les biens, & proſcrire la vie.

Torquemada, monſtre dominicain : bourreau en ſurplis.

Ce *Torquemada*, dominicain, devenu cardinal, donna au tribunal de l'inquiſition eſpagnole cette forme juridique oppoſée à toutes les lois humaines, laquelle s'eſt toujours conſervée. Il fit en quatorze ans le procès à près de quatre-vingts mille hommes, & en fit brûler ſix mille avec l'appareil & la pompe des plus auguſtes fêtes. Tout ce qu'on nous raconte des peuples qui ont ſacrifié des hommes à la Divinité n'approche pas de ces exécutions accompagnées de cérémonies religieuſes. Les Eſpagnols n'en conçurent pas d'abord aſſez d'horreur, parce que c'étaient leurs anciens ennemis, & des juifs qu'on immolait. Mais bientôt eux-mêmes devinrent victimes ; car lorſque les dogmes de *Luther* éclatèrent, le peu de citoyens qui fut ſoupçonné de les admettre fut immolé. La forme des procédures devint un moyen infaillible de perdre qui on voulait. On ne confronte point les accuſés aux délateurs, & il n'y a point de

délateur qui ne ſoit écouté. Un criminel public & flétri par la juſtice, un enfant, une courtiſanne ſont des accuſateurs graves : le fils même peut dépoſer contre ſon père, la femme contre ſon époux. Enfin l'accuſé eſt obligé d'être lui-même ſon propre délateur, de deviner & d'avouer le délit qu'on lui ſuppoſe, & que ſouvent il ignore. Cette procédure inouïe juſqu'alors fit trembler l'Eſpagne. La défiance s'empara de tous les eſprits ; il n'y eut plus d'amis, plus de ſociété : le frère craignit ſon frère, le père ſon fils. C'eſt de-là que le ſilence eſt devenu le caractère d'une nation née avec toute la vivacité que donne un climat chaud & fertile. Les plus adroits s'empreſſèrent d'être les archers de l'inquiſition ſous le nom de ſes familiers, aimant mieux être ſatellites que ſupplicies.

Il faut encore attribuer à ce tribunal cette profonde ignorance de la ſaine philoſophie, où les écoles d'Eſpagne demeurent plongées, tandis que l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie même, ont découvert tant de vérités & ont élargi la ſphère de nos connaiſſances. Jamais la nature humaine n'eſt ſi avilie que quand l'ignorance ſuperſtitieuſe eſt armée du pouvoir.

Mais ces triſtes effets de l'inquiſition ſont peu de choſe en comparaiſon de ces ſacrifices publics qu'on nomme *Auto-da-fé*, acte de foi, & des horreurs qui les précèdent.

Portrait de l'inquiſition.

C'eſt un prêtre en ſurplis, c'eſt un moine voué à l'humilité & à la douceur, qui fait dans de vaſtes cachots appliquer des hommes aux tortures les plus cruelles. C'eſt enſuite un théâtre dreſſé dans une

place publique, où l'on conduit au bûcher tous les condamnés, à la suite d'une procession de moines & de confréries. On chante, on dit la messe, & on tue des hommes. Un asiatique, qui arriverait à Madrid le jour d'une telle exécution, ne saurait si c'est une réjouissance, une fête religieuse, un sacrifice, ou une boucherie ; & c'est tout cela ensemble. Les rois, dont ailleurs la seule présence suffit pour donner grâce à un criminel, assistent nue tête à ce spectacle, sur un siége moins élevé que celui de l'inquisiteur, & voient expirer leurs sujets dans les flammes. On reprochait à *Montezuma* d'immoler des captifs à ses dieux ; qu'aurait-il dit s'il avait vu un *Auto-da-fé* ?

Ces exécutions sont aujourd'hui plus rares qu'autrefois. Mais la raison qui perce avec tant de peine, quand le fanatisme est établi, n'a pu les abolir encore. (*o*)

En Portugal.

L'inquisition ne fut introduite dans le Portugal que vers l'an 1557, quand ce pays n'était point soumis aux Espagnols. Elle essuya d'abord toutes les contradictions que son seul nom devait produire : mais enfin elle s'établit, & sa jurisprudence fut la même à Lisbonne qu'à Madrid. Le grand inquisiteur est nommé par le roi & confirmé par le pape. Les tribunaux particuliers de cet office, qu'on nomme *Saint*, sont soumis en Espagne & en Portugal au tribunal de la capitale. L'inquisition eut dans ces deux Etats la même sévérité & la même attention à signaler son pouvoir.

(*o*) Le célèbre comte d'*Aranda* a détruit en 1771 une partie de ces abus abominables, & ils ont reparu depuis.

En Espagne, après la mort de *Charles-Quint*, elle osa faire le procès au confesseur de cet empereur, *Constantin Ponce*, qui mourut dans un cachot, & dont l'effigie fut brûlée après sa mort dans un *Auto-da-fé*.

Cadavre d'un roi condamné par l'inquisition.

En Portugal *Jean de Bragance*, ayant arraché son pays à la domination espagnole, voulut aussi le délivrer de l'inquisition; mais il ne put réussir qu'à priver les inquisiteurs des confiscations. Ils le déclarèrent excommunié après sa mort. Il fallut que la reine sa veuve les engageât à donner au cadavre une absolution aussi ridicule que honteuse. Par cette absolution on le déclarait coupable.

Quand les Espagnols s'établirent en Amérique, ils portèrent l'inquisition avec eux. Les Portugais l'introduisirent aux Indes occidentales, immédiatement après qu'elle fut autorisée à Lisbonne.

A Goa elle détruit le commerce.

On connaît l'inquisition de Goa. Si cette juridiction opprime ailleurs le droit naturel, elle est dans Goa contraire à la politique. Les Portugais ne sont dans l'Inde que pour y négocier. Le commerce & l'inquisition paraissent incompatibles. Si elle était reçue dans Londres & dans Amsterdam, ces villes ne seraient ni si peuplées ni si opulentes. En effet quand *Philippe II* la voulut introduire dans les provinces de Flandre, l'interruption du commerce fut une des principales causes de la révolution. La France & l'Allemagne ont été heureusement préservées de ce fléau. Elles ont essuyé des guerres horribles de religion; mais enfin les guerres finissent, & l'inquisition une fois établie est éternelle.

Il n'est pas étonnant qu'on ait imputé à un

tribunal si détesté des excès d'horreur & d'insolence qu'il n'a pas commis. On trouve dans beaucoup de livres que ce *Constantin Ponce*, confesseur de *Charles-Quint*, condamné par l'inquisition, avait été accusé au S^t Office d'avoir dicté le testament de l'empereur, dans lequel il n'y avait pas assez de legs pieux, & que le confesseur & le testament furent condamnés l'un & l'autre à être brûlés ; qu'enfin tout ce que put *Philippe II* fut d'obtenir que la sentence ne s'exécutât pas sur le testament de l'empereur son père. Tout cela est manifestement faux : *Constantin Ponce* n'était plus depuis long-temps confesseur de *Charles-Quint* quand il fut emprisonné ; & le testament de ce prince fut respecté par *Philippe II*, qui était trop habile & trop puissant pour souffrir qu'on déshonorât le commencement de son règne & la gloire de son père.

Fables au sujet de l'inquisition.

On lit encore dans plusieurs ouvrages écrits contre l'inquisition que le roi d'Espagne *Philippe III* assistant à un *Auto-da-fé*, & voyant brûler plusieurs hommes, juifs, mahométans, hérétiques ou soupçonnés de l'être, s'écria : *Voilà des hommes bien malheureux, de mourir parce qu'ils n'ont pu changer d'opinion.* Il est très-vraisemblable qu'un roi ait pensé ainsi, & que ces paroles lui aient échappé. Il est seulement bien cruel qu'il ne sauvât pas ceux qu'il plaignait. Mais on ajoute que le grand inquisiteur, ayant recueilli ces paroles, en fit un crime au roi même ; qu'il eut l'impudence atroce d'en demander une réparation ; que le roi eut la bassesse d'en faire une, & que cette réparation à l'honneur du S^t Office consista à se faire tirer du sang, que le grand inquisiteur fit brûler

par la main du bourreau. *Philippe III* fut un prince borné, mais non d'une imbécillité si humiliante. Une telle aventure n'est croyable d'aucun prince; elle n'est rapportée que dans des livres sans aveu, dans le tableau des papes, & dans ces faux mémoires imprimés en Hollande sous tant de faux noms. Il faut être d'ailleurs bien mal adroit pour calomnier l'inquisition, & pour chercher dans le mensonge de quoi la rendre odieuse.

Ce tribunal, inventé pour extirper les hérésies, est précisément ce qui éloigne le plus les protestans de l'Eglise romaine. Il est pour eux un objet d'horreur; ils aimeraient mieux mourir que s'y soumettre; & les chemises ensoufrées du S^t Office sont l'étendard contre lequel ils sont à jamais réunis.

Inquisition à Rome.

L'inquisition a été moins cruelle à Rome & en Italie, où les Juifs ont de grands priviléges, & où les citoyens sont tous plus empressés à faire leur fortune & celle de leurs parens dans l'Eglise qu'à disputer sur des mystères. Le pape *Paul IV*, qui donna trop d'étendue au tribunal de l'inquisition romaine, fut détesté des Romains; le peuple troubla ses funérailles, jeta sa statue dans le Tibre, démolit les prisons de l'inquisition, & jeta des pierres aux ministres de cette juridiction. Cependant l'inquisition romaine, sous *Paul IV*, n'avait fait mourir personne. *Pie IV* fut plus barbare; il fit brûler trois malheureux savans, accusés de ne pas penser comme les autres; mais jamais l'inquisition italienne n'a égalé les horreurs de celle d'Espagne. Le plus grand mal qu'elle ait fait à la longue en Italie a été de tenir autant qu'elle l'a pu dans l'ignorance une nation

ſpirituelle. Il faut que ceux qui écrivent demandent à un jacobin permiſſion de penſer, & les autres permiſſion de lire. Les hommes éclairés, qui ſont en grand nombre, gémiſſent tout bas en Italie : le reſte vit dans les plaiſirs & l'ignorance ; le bas peuple dans la ſuperſtition. Plus les Italiens ont d'eſprit, plus on a voulu le reſtreindre ; & cet eſprit ne leur ſert qu'à être dominés par des moines dont il faut baiſer la main dans pluſieurs provinces ; de même qu'il ne leur a ſervi qu'à baiſer les fers des Goths, des Lombards, des Francs & des Teutons. (10)

Ayant ainſi parcouru tout ce qui eſt attaché à la religion, & réſervant pour un autre lieu l'hiſtoire plus détaillée des malheurs dont elle fut en France & en Allemagne la cauſe ou le prétexte, je viens

(10) Depuis que M. *de Voltaire* a écrit ce chapitre, l'inquiſition a été détruite à Milan ſous le règne de l'impératrice *Marie-Thérèſe*, d'après les conſeils du comte de *Firmian*, à qui l'Italie doit la renaiſſance des lumières que, depuis le temps de *Fra-Paolo*, la ſuperſtition ſe flattait d'avoir pour jamais étouffées.

Ce tribunal vient d'être détruit en Sicile par M. *de Caraccioli*, vice-roi de cette île, l'un des hommes d'Etat de l'Europe le plus ſavant & le plus éclairé, & que nous avons vu long-temps à Paris un des hommes le plus aimable de la ſociété. La liberté du commerce des grains, celle de fabriquer & de vendre du pain vient d'être accordée par lui à ce pays, où de ſi mauvaiſes lois avaient ſi long-temps rendu inutiles, & la fertilité du ſol, & les avantages de la ſituation la plus heureuſe, & le génie des compatriotes de *Théocrite* & d'*Archimède*.

Cependant l'inquiſition a repris de nouvelles forces en Eſpagne : elle oblige pluſieurs jeunes Eſpagnols qui annonçaient des talens pour les ſciences de renoncer à leur patrie. Elle a pourſuivi *Olavidès*, qui avait créé dans un déſert une province peuplée d'hommes laborieux & pleins d'induſtrie, mais qui avait commis le plus grand des crimes aux yeux des prêtres, celui d'avoir bien connu toute l'étendue du mal qu'ils ont fait aux hommes.

au prodige des découvertes qui firent en ce temps la gloire & la richeſſe du Portugal & de l'Eſpagne, qui embraſſèrent l'univers entier, & qui rendirent *Philippe II* le plus puiſſant monarque de l'Europe.

CHAPITRE CXLI.

Des découvertes des Portugais.

JUSQU'ICI nous n'avons guère vu que des hommes dont l'ambition ſe diſputait, ou troublait la terre connue. Une ambition, qui ſemblait plus utile au monde, mais qui enſuite ne fut pas moins funeſte, excita enfin l'induſtrie humaine à chercher de nouvelles terres & de nouvelles mers.

On ſait que la direction de l'aimant vers le Nord, ſi long-temps inconnue aux peuples les plus ſavans, fut trouvée dans le temps de l'ignorance, vers la fin du treizième ſiècle. *Flavio Goia*, citoyen d'Amalfi au royaume de Naples, inventa bientôt après la bouſſole; il marqua l'aiguille aimantée d'une fleur-de-lis, parce que cet ornement entrait dans les armoiries des rois de Naples, qui étaient de la maiſon de *France*.

Cette invention reſta long-temps ſans uſage; & les vers que *Fauchet* rapporte pour prouver qu'on s'en ſervait avant l'an 1300 ſont probablement du quatorzième ſiècle.

Iles fortunées. On avait déjà retrouvé les îles Canaries ſans le ſecours de la bouſſole, vers le commencement du quatorzième ſiècle. Ces îles qui, du temps de *Ptolomée* & de *Pline*, étaient nommées *les îles fortunées*,

furent fréquentées des Romains, maîtres de l'Afrique tingitane dont elles ne sont pas éloignées; mais la décadence de l'empire romain ayant rompu toute communication entre les nations d'Occident, qui devinrent toutes étrangères l'une à l'autre, ces îles furent perdues pour nous. Vers l'an 1300, des biscayens les retrouvèrent. Le prince d'Espagne *Louis de la Cerda*, fils de celui qui perdit le trône, ne pouvant être roi d'Espagne, demanda, l'an 1306, au pape *Clément V* le titre de roi des îles fortunées; & comme les papes voulaient donner alors les royaumes réels & imaginaires, *Clément VI* le couronna roi de ces îles dans Avignon. *La Cerda* aima mieux rester dans la France son asile que d'aller dans les îles fortunées.

Premier usage de la boussole.

Le premier usage bien avéré de la boussole fut fait par des anglais sous le règne du roi *Edouard III.*

Le peu de science qui s'était conservé chez les hommes était renfermé dans les cloîtres. Un moine d'Oxford, nommé *Linna*, habile astronome pour son temps, pénétra jusqu'à l'Islande, & dressa des cartes des mers septentrionales, dont on se servit depuis, sous le règne de *Henri VI.*

Le prince *Henri* premier auteur de toutes les découvertes.

Mais ce ne fut qu'au commencement du quinzième siècle que se firent les grandes & utiles découvertes. Le prince *Henri de Portugal*, fils du roi *Jean I*, qui les commença, rendit son nom plus glorieux que celui de tous ses contemporains. Il était philosophe, & il mit sa philosophie à faire du bien au monde: *Talent de bien faire* était sa devise.

A cinq degrés en deçà de notre tropique, est un promontoire qui s'avance dans la mer atlantique, &

qui avait été jusque là le terme des navigations connues : on l'appelait le *Cap Non :* ce monosyllabe marquait qu'on ne pouvait le passer.

Le prince *Henri* trouva des pilotes assez hardis pour doubler ce cap, & pour aller jusqu'à celui de Boyador, qui n'est qu'à deux degrés du tropique; mais ce nouveau promontoire s'avançant l'espace de six-vingts milles dans l'Océan, bordé de tous côtés de rochers, de bancs de sable & d'une mer orageuse découragea les pilotes. Le prince, que rien ne décourageait, en envoya d'autres. Ceux-ci ne purent passer; mais, en s'en retournant par la grande mer, ils retrouvèrent l'île de Madère, que sans doute les Carthaginois avaient connue, & que l'exagération avait fait prendre pour une île immense, laquelle par une autre exagération a passé dans l'esprit de quelques modernes pour l'Amérique même. On lui donna le nom de *Madère*, parce qu'elle était couverte de bois, & que *Madera* signifie *bois*, d'où nous est venu le mot de *Madrier*. Le prince *Henri* y fit planter des vignes de Grèce, & des cannes de sucre, qu'il tira de Sicile & de Chypre, où les Arabes les avaient apportées des Indes; & ce sont ces cannes de sucre qu'on a transplantées depuis dans les îles de l'Amérique, qui en fournissent aujourd'hui l'Europe.

1419. Madère.

Le prince dom *Henri* conserva Madère; mais il fut obligé de céder aux Espagnols les Canaries, dont il s'était emparé. Les Espagnols firent valoir le droit de *Louis de la Cerda*, & la bulle de *Clément V.*

Cap Boyador.

Le cap Boyador avait jeté une telle épouvante dans l'esprit de tous les pilotes que pendant treize

années aucun n'osa tenter le passage. Enfin la fermeté du prince *Henri* inspira du courage. On passa le tropique ; on alla à près de quatre cents lieues par-delà jusqu'au cap verd. C'est par ses soins que furent trouvées les îles du cap verd & les Açores. S'il est vrai qu'on vit sur un rocher des Açores une statue représentant un homme à cheval, tenant la main gauche sur le cou du cheval, & montrant l'Occident de la main droite, on peut croire que ce monument était des anciens Carthaginois : l'inscription, dont on ne put connaître les caractères, semble favorable à cette opinion. 1446. 1460. 1461.

Presque toutes les côtes d'Afrique qu'on avait découvertes étaient sous la dépendance des empereurs de Maroc, qui du détroit de Gibraltar jusqu'au fleuve du Sénégal étendaient leur domination & leur secte à travers les déserts. Mais le pays était peu peuplé, & les habitans n'étaient guère au-dessus des brutes. Lorsqu'on eut pénétré au-delà du Sénégal, on fut surpris de voir que les hommes étaient entièrement noirs au midi de ce fleuve, tandis qu'ils étaient de couleur cendrée au septentrion. La race des Nègres est une espèce d'hommes différente de la nôtre, comme la race des épagneuls l'est des lévriers. La membrane muqueuse, ce rézeau que la nature a étendu entre les muscles & la peau, est blanche chez nous, chez eux noire, bronzée ailleurs. Le célèbre *Ruish* fut le premier de nos jours qui en disséquant un nègre à Amsterdam fut assez adroit pour enlever tout ce rézeau muqueux. Le czar *Pierre* l'acheta, mais *Ruish* en conserva une petite partie que j'ai vue, & qui ressemblait à de

Remarque importante sur les Nègres.

la gaze noire. Si un Nègre se fait une brûlure, sa peau devient brune, quand le rézeau a été offensé; sinon, la peau renaît noire. La forme de leurs yeux n'est point la nôtre. Leur laine noire ne ressemble point à nos cheveux, & on peut dire que, si leur intelligence n'est pas d'une autre espèce que notre entendement, elle est fort inférieure. Ils ne sont pas capables d'une grande attention; ils combinent peu, & ne paraissent faits ni pour les avantages, ni pour les abus de notre philosophie. Ils sont originaires de cette partie de l'Afrique, comme les éléphans & les singes; guerriers, hardis & cruels dans l'empire de Maroc, souvent même supérieurs aux troupes basanées qu'on appelle *blanches;* ils se croient nés en Guinée pour être vendus aux blancs & pour les servir.

Il y a plusieurs espèces de Nègres; ceux de Guinée, ceux d'Ethiopie, ceux de Madagascar, ceux des Indes ne sont pas les mêmes. Les noirs de Guinée, de Congo ont de la laine, les autres de longs crins. Les peuplades noires, qui avaient le moins de commerce avec les autres nations, ne connaissaient aucun culte. Le premier degré de stupidité est de ne penser qu'au présent & aux besoins du corps. Tel était l'état de plusieurs nations, & surtout des insulaires. Le second degré est de prévoir à demi, de ne former aucune société stable, de regarder les astres avec admiration, & de célébrer quelques fêtes, quelques réjouissances au retour de certaines saisons, à l'apparition de certaines étoiles, sans aller plus loin, & sans avoir aucune notion distincte. C'est entre ces deux degrés

d'imbécillité & de raiſon commencée que plus d'une nation a vécu pendant des ſiècles.

Les découvertes des Portugais étaient juſqu'alors plus curieuſes qu'utiles. Il fallait peupler les îles ; & le commerce des côtes occidentales d'Afrique ne produiſait pas de grands avantages. On trouva enfin de l'or ſur les côtes de Guinée, mais en petite quantité, ſous le roi *Jean II.* C'eſt de-là qu'on donna depuis le nom de *guinées* aux monnaies que les Anglais firent frapper avec l'or qu'ils trouvèrent dans le même pays.

Origine des guinées d'Angleterre.

Les Portugais, qui ſeuls avaient la gloire de reculer pour nous les bornes de la terre, paſſèrent l'équateur, & découvrirent le royaume de Congo : alors on apperçut un nouveau ciel & de nouvelles étoiles.

Les Européens virent, pour la première fois, le pole auſtral & les quatre étoiles qui en ſont les plus voiſines. C'était une ſingularité bien ſurprenante que le fameux *Dante* eût parlé plus de cent ans auparavant de ces quatre étoiles. *Je me tournai à main droite*, dit-il dans le premier chant de ſon purgatoire, *& je conſidérai l'autre pole : j'y vis quatre étoiles qui n'avaient jamais été connues que dans le premier âge du monde.* Cette prédiction ſemblait bien plus poſitive que celle de *Sénèque* le tragique, qui dit dans ſa Médée *qu'un jour l'Océan ne ſéparera plus les nations, qu'un nouveau Tiphis découvrira un nouveau monde, & que Thule ne ſera plus la borne de la terre.*

Prédiction accomplie, & ce n'eſt pas une prédiction.

Cette idée vague de *Sénèque* n'eſt qu'une eſpérance probable fondée ſur les progrès qu'on pouvait faire dans la navigation ; & la prophétie du *Dante* n'a

réellement aucun rapport aux découvertes des Portugais & des Eſpagnols. Plus cette prophétie eſt claire, & moins elle eſt vraie. Ce n'eſt que par un haſard aſſez bizarre que le pole auſtral & ces quatre étoiles ſe trouvent annoncés dans le *Dante*. Il ne parlait que dans un ſens figuré : ſon poëme n'eſt qu'une allégorie perpétuelle. Ce pole chez lui eſt le paradis terreſtre ; ces quatre étoiles, qui n'étaient connues que des premiers hommes, ſont les quatre vertus cardinales, qui ont diſparu avec les temps d'innocence. Si on approfondiſſait ainſi la plupart des prédictions, dont tant de livres ſont pleins, on trouverait qu'on n'a jamais rien prédit, & que la connaiſſance de l'avenir n'appartient qu'à DIEU. Mais ſi on avait eu beſoin de cette prédiction du *Dante* pour établir quelque droit ou quelque opinion, comme on aurait fait valoir cette prophétie ! comme elle eût paru claire ! avec quel zèle on aurait opprimé ceux qui l'auraient expliquée raiſonnablement !

Direction de l'aiguille aimantée.

1486.

On ne ſavait auparavant ſi l'aiguille aimantée ſerait dirigée vers le pole antarctique en approchant de ce pole. La direction fut conſtante vers le Nord. On pouſſa juſqu'à la pointe de l'Afrique, où *le cap des Tempêtes* cauſa plus d'effroi que celui de Boyador ; mais il donna l'eſpérance de trouver au-delà de ce cap un chemin pour embraſſer par la navigation le tour de l'Afrique, & de trafiquer aux Indes : dès-lors il fut nommé *le cap de Bonne-eſpérance ;* nom qui ne fut point trompeur. Bientôt le roi *Emmanuel*, héritier des nobles deſſeins de ſes pères, envoya, malgré les remontrances de tout le Portugal,

une

une petite flotte de quatre vaisseaux, sous la conduite de *Vasco de Gama*, dont le nom est devenu immortel par cette expédition.

Les Portugais ne firent alors aucun établissement à ce fameux cap, que les Hollandais ont rendu depuis une des plus délicieuses habitations de la terre, & où ils cultivent avec succès les productions des quatre parties du monde. Les naturels de ce pays ne ressemblent ni aux blancs ni aux nègres; tous de couleur d'olive foncée, tous ayant des crins. Les organes de la voix sont différens des nôtres; ils forment un bégayement & un glossement qu'il est impossible aux autres hommes d'imiter. Ces peuples n'étaient point anthropophages; au contraire, leurs mœurs étaient douces & innocentes. Il est indubitable qu'ils n'avaient point poussé l'usage de la raison jusqu'à reconnaître un Etre suprême. Ils étaient dans ce degré de stupidité qui admet une société informe, fondée sur les besoins communs. Le maître-ès-arts *Pierre Kolb*, qui a si long-temps voyagé parmi eux, est sûr que ces peuples descendent de *Cethura*, l'une des femmes d'*Abraham*, & qu'ils adorent un petit cerf-volant. On est fort peu instruit de leur théologie; & quant à leur arbre généalogique, je ne sais si *Pierre Kolb* a eu de bons mémoires.

Hottentots, race différente des autres.

Si la circoncision a dû étonner les premiers philosophes qui voyagèrent en Egypte & à Colchos, l'opération des Hottentots dut étonner bien davantage; on coupe un testicule à tous les mâles de temps immémorial, sans que ces peuples sachent pourquoi & comment cette coutume s'est introduite

parmi eux. Quelques-uns d'eux ont dit aux Hollandais que ce retranchement les rendait plus légers à la course ; d'autres, que les herbes aromatiques dont on remplace le testicule coupé les rendent plus vigoureux. Il est certain qu'ils n'en peuvent rendre qu'une mauvaise raison, & c'est l'origine de bien des usages dans le reste de la terre.

1497. *Gama* ayant doublé la pointe de l'Afrique, & remontant par ces mers inconnues vers l'Equateur, n'avait pas encore repassé le Capricorne qu'il trouva vers Sofala des peuples policés qui parlaient arabe. De la hauteur des Canaries jusqu'à Sofala, les hommes, les animaux, les plantes, tout avait paru d'une espèce nouvelle. La surprise fut extrême de retrouver des hommes qui ressemblaient à ceux du continent connu. Le mahométisme commençait à pénétrer parmi eux ; les musulmans, en allant à l'orient de l'Afrique, & les chrétiens, en remontant par l'occident, se rencontraient à une extrémité de la terre.

Mahométans au fond de l'Afrique.

1498. Ayant enfin trouvé des pilotes mahométans à quatorze degrés de latitude méridionale, il aborda dans les grandes Indes au royaume de Calicut, après avoir reconnu plus de quinze cents lieues de côtes.

Ce voyage de *Gama* fut ce qui changea le commerce de l'ancien monde. *Alexandre*, que des déclamateurs n'ont regardé que comme un destructeur, & qui cependant fonda plus de villes qu'il n'en détruisit, homme sans doute digne du nom de *grand* malgré ses vices, avait destiné sa ville d'Alexandrie à être le centre du commerce & le lien des nations :

elle l'avait été en effet, & sous les *Ptolomées*, & sous les Romains, & sous les Arabes. Elle était l'entrepôt de l'Egypte, de l'Europe & des Indes. Venise au quinzième siècle tirait presque seule d'Alexandrie les denrées de l'Orient & du Midi, & s'enrichissait aux dépens du reste de l'Europe par cette industrie, & par l'ignorance des autres chrétiens. Sans le voyage de *Vasco de Gama*, cette république devenait bientôt la puissance prépondérante de l'Europe; mais le passage du cap de Bonne-Espérance détourna la source de ses richesses. Commerce de la terre changé.

Les princes avaient jusque-là fait la guerre pour ravir des terres; on la fit alors pour établir des comptoirs. Dès l'an 1500 on ne put avoir du poivre à Calicut qu'en répandant du sang.

Alfonse d'Albuquerque & d'autres fameux capitaines portugais en petit nombre combattirent successivement les rois de Calicut, d'Ormus, de Siam, & défirent la flotte du soudan d'Egypte. Les Vénitiens, aussi intéressés que l'Egypte à traverser les progrès du Portugal, avaient proposé à ce soudan de couper l'isthme de Suez à leurs dépens, & de creuser un canal qui eût joint le Nil à la mer rouge. Ils eussent par cette entreprise conservé l'empire du commerce des Indes; mais les difficultés firent évanouir ce grand projet, tandis que d'*Albuquerque* prenait la ville de Goa au-deçà du Gange, Malaca 1510.
dans la Chersonèse d'or, Aden à l'entrée de la mer 1511.
rouge sur les côtes de l'Arabie heureuse, & qu'enfin 1513.
il s'emparait d'Ormus dans le golfe de Perse.

Bientôt les Portugais s'établirent sur toutes les 1514.
côtes de l'île de Ceilan, qui produit la canelle la

plus précieuse, & les plus beaux rubis de l'Orient. Ils eurent des comptoirs au Bengale; ils trafiquèrent jusqu'à Siam, & fondèrent la ville de Macao sur la frontière de la Chine. L'Ethiopie orientale, les côtes de la mer rouge furent fréquentées par leurs vaisseaux. Les îles Moluques, seul endroit de la terre où la nature a placé le girofle, furent découvertes & conquises par eux. Les négociations & les combats contribuèrent à ces nouveaux établissemens : il y fallut faire ce commerce nouveau à main armée.

Prodigieux établissemens dans l'Inde.

Les Portugais en moins de cinquante ans, ayant découvert cinq mille lieues de côtes, furent les maîtres du commerce par l'Océan éthiopique, & par la mer atlantique. Ils eurent vers l'an 1540 des établissemens considérables depuis les Moluques jusques au golfe persique, dans une étendue de soixante degrés de longitude. Tout ce que la nature produit d'utile, de rare, d'agréable fut porté par eux en Europe, à bien moins de frais que Venise ne pouvait le donner. La route du Tage au Gange devenait fréquentée. Siam & le Portugal étaient alliés.

CHAPITRE CXLII.

Du Japon.

LES Portugais, établis en riches marchands & en rois sur les côtes de l'Inde, & dans la presqu'île du Gange, passèrent enfin dans les îles du Japon.

De tous les pays de l'Inde, le Japon n'est pas celui qui mérite le moins l'attention d'un philosophe. Nous aurions dû connaître ce pays dès le treizième siècle par la relation du célèbre *Marc Paul*. Ce vénitien avait voyagé par terre à la Chine, & ayant servi long-temps sous un des enfans de *Gengiskan*, il y eut les premières notions de ces îles que nous nommons *Japon*, & qu'il appelle *Zipangri;* mais ses contemporains, qui adoptaient les fables les plus grossières, ne crurent point les vérités que *Marc Paul* annonçait. Son manuscrit resta long-temps ignoré : il tomba enfin entre les mains de *Christophe Colombo*, & ne servit pas peu à le confirmer dans son espérance de trouver un monde nouveau, qui pouvait rejoindre l'Orient & l'Occident. *Colombo* ne se trompa que dans l'opinion que le Japon touchait à l'hémisphère qu'il découvrit. 1538.

Ce royaume borne notre continent, comme nous le terminons du côté opposé. Je ne sais pourquoi on a appelé les Japonais *nos antipodes en morale;* il n'y a point de pareils antipodes parmi les peuples qui cultivent leur raison. La religion la plus autorisée au Japon admet des récompenses & des peines après la mort. Leurs principaux commandemens, qu'ils Observez.

appellent *divins*, ſont préciſément les nôtres. Le menſonge, l'incontinence, le larcin, le meurtre ſont également défendus ; c'eſt la loi naturelle réduite en préceptes poſitifs. Ils y ajoutent le précepte de la tempérance, qui défend juſqu'aux liqueurs fortes de quelque nature qu'elles ſoient ; & ils étendent la défenſe du meurtre juſqu'aux animaux. *Saka*, qui leur donna cette loi, vivait environ mille ans avant notre ère vulgaire. Il ne différent donc de nous en morale que dans leur précepte d'épargner les bêtes. S'ils ont beaucoup de fables, c'eſt en cela qu'ils reſſemblent à tous les peuples, & à nous qui n'avons connu que des fables groſſières avant le chriſtianiſme, & qui n'en avons que trop mêlé à notre religion. Si leurs uſages ſont différens des nôtres, tous ceux des nations orientales le ſont auſſi depuis les Dardanelles juſqu'au fond de la Corée.

Comme le fondement de la morale eſt le même chez toutes les nations, il y a auſſi des uſages de la vie civile, qu'on trouve établis dans toute la terre. On ſe viſite, par exemple, au Japon le premier jour de l'année, on ſe fait des préſens, comme dans notre Europe. Les parens & les amis ſe raſſemblent dans les jours de fête.

Gouvernement pontifical.

Ce qui eſt plus ſingulier, c'eſt que leur gouvernement a été pendant deux mille quatre cents ans entièrement ſemblable à celui du calife des muſulmans, & de Rome moderne. Les chefs de la religion ont été chez les Japonais les chefs de l'empire plus long-temps qu'en aucune nation du monde ; la ſucceſſion de leurs pontifes rois remonte inconteſtablement ſix cents ſoixante ans avant notre ère.

Mais les séculiers, ayant peu à peu partagé le gouvernement, s'en emparèrent entièrement vers la fin du seizième siècle, sans oser pourtant détruire la race & le nom des *Pontifes* dont ils ont envahi tout le pouvoir. L'empereur ecclésiastique nommé *Dairi* est une idole toujours révérée ; & le général de la couronne, qui est le véritable empereur, tient avec respect le *Dairi* dans une prison honorable. Ce que les Turcs ont fait à Bagdat, ce que les empereurs allemands ont voulu faire à Rome, les Taicosamas l'ont fait au Japon.

La nature humaine, dont le fond est par-tout le même, a établi d'autres ressemblances entre ces peuples & nous. Ils ont la superstition des sortiléges que nous avons eue si long-temps. On retrouve chez eux les pélerinages, les épreuves même du feu, qui faisaient autrefois une partie de notre jurisprudence ; enfin ils placent leurs grands hommes dans le ciel, comme les Grecs & les Romains. Leur pontife a seul, comme celui de Rome moderne, le droit de faire des apothéoses, & de consacrer des temples aux hommes qu'il en juge dignes. Les ecclésiastiques sont en tout distingués des séculiers ; il y a entre ces deux ordres un mépris & une haine réciproque, comme par-tout ailleurs. Ils ont depuis très-long-temps des religieux, des ermites, des instituts même, qui ne sont pas fort éloignés de nos ordres guerriers ; car il y avait une ancienne société de solitaires qui faisaient vœu de combattre pour la religion.

Cependant malgré cet établissement, qui semble annoncer des guerres civiles, comme l'ordre teutonique de Prusse en a causé en Europe, la liberté de

conscience était établie dans ces pays, aussi-bien que dans tout le reste de l'Orient. Le Japon était partagé en plusieurs sectes, quoique sous un roi pontife; mais toutes les sectes se réunissaient dans les mêmes principes de morale. Ceux qui croyaient la métempsycose, & ceux qui n'y croyaient pas s'abstenaient, & s'abstiennent encore aujourd'hui de manger la chair des animaux qui rendent service à l'homme. Toute la nation se nourrit de riz & de légumes, de poisson & de fruits; sobriété qui semble en eux une vertu plus qu'une superstition.

La doctrine de *Confucius* a fait beaucoup de progrès dans cet empire. Comme elle se réduit toute à la simple morale, elle a charmé tous les esprits de ceux qui ne sont pas attachés aux bonzes; & c'est toujours la saine partie de la nation. On croit que le progrès de cette philosophie n'a pas peu contri-
1700. bué à ruiner la puissance du *Dairi*. L'empereur qui régnait n'avait pas d'autre religion.

Suicide. Il semble qu'on abuse plus au Japon qu'à la Chine de cette doctrine de *Confucius*. Les philosophes japonais regardent l'homicide de soi-même comme une action vertueuse, quand elle ne blesse pas la société. Le naturel fier & violent de ces insulaires met souvent cette théorie en pratique, & rend le suicide beaucoup plus commun encore au Japon qu'en Angleterre.

Liberté de conscience. La liberté de conscience, comme le remarque *Kempfer*, ce véridique & savant voyageur, avait toujours été accordée dans le Japon, ainsi que dans presque tout le reste de l'Asie. Plusieurs religions étrangères s'étaient paisiblement introduites au Japon.

DIEU permettait ainsi que la voie fût ouverte à l'évangile dans toutes ces vastes contrées. Personne n'ignore qu'il fit des progrès prodigieux sur la fin du seizième siècle dans la moitié de cet empire. Le premier qui répandit ce germe fut le célèbre *François Xavier*, jésuite portugais, homme d'un zèle courageux & infatigable; il alla avec les marchands dans plusieurs îles du Japon, tantôt en pélerin, tantôt dans l'appareil pompeux d'un vicaire apostolique député par le pape: il est vrai qu'obligé de se servir d'un truchement il ne fit pas d'abord de grands progrès. *Je n'entends point ce peuple*, dit-il dans ses lettres, *& il ne m'entend point, nous épelons comme des enfans.* Il ne fallait pas qu'après cet aveu les historiens de sa vie lui attribuassent le don des langues: ils devaient aussi ne pas mépriser leurs lecteurs jusqu'au point d'assurer que *Xavier* ayant perdu son crucifix, il lui fut rapporté par un cancre; qu'il se trouva en deux endroits au même instant, & qu'il ressuscita neuf morts. (*p*) On devait s'en tenir à louer son zèle & ses tentatives. Il apprit enfin assez de japonais pour se faire un peu entendre. Les princes de plusieurs îles de cet empire, mécontens pour la plupart de leurs bonzes, ne furent pas fâchés que des prédicateurs étrangers vinssent contredire ceux qui abusaient de leur ministère. Peu à peu la religion chrétienne s'établit.

Miracles attribués à *Xavier*.

La célèbre ambassade de trois princes chrétiens japonais au pape *Grégoire XIII* est peut-être l'hommage le plus flatteur que le S^t^ Siége ait jamais reçu. Tout ce grand pays, où il faut aujourd'hui abjurer

Ambassade du Japon au pape.

(*p*) Voyez l'article *François Xavier* dans le *Dictionnaire philosophique*.

l'Evangile, & où les seuls Hollandais sont reçus à condition de n'y faire aucun acte de religion, a été sur le point d'être un royaume chrétien, & peut-être un royaume portugais. Nos prêtres y étaient honorés plus que parmi nous ; aujourd'hui leur tête y est à prix, & ce prix même est considérable, il est environ de douze mille livres. L'indiscrétion d'un prêtre portugais, qui ne voulut pas céder le pas à un des premiers officiers du roi, fut la première cause de cette révolution : la seconde fut l'obstination de quelques jésuites, qui soutinrent trop un droit odieux, en ne voulant pas rendre une maison qu'un seigneur japonais leur avait donnée, & que le fils de ce seigneur redemandait : la troisième fut la crainte d'être subjugué par les chrétiens ; & c'est ce qui causa une guerre civile. Nous verrons comment le christianisme, qui commença par des missions, finit par des batailles.

Origine de perte du christianisme au Japon.

Tenons-nous-en à présent à ce que le Japon était alors, à cette antiquité dont ces peuples se vantent comme les Chinois, à cette suite de rois pontifes qui remonte à plus de six siècles avant notre ère ; remarquons surtout que c'est le seul peuple de l'Asie qui n'ait jamais été vaincu. On compare les Japonais aux Anglais, par cette fierté insulaire qui leur est commune, par le suicide qu'on croit si fréquent dans ces deux extrémités de notre hémisphère. Mais les îles du Japon n'ont jamais été subjuguées ; celles de la Grande-Bretagne l'ont été plus d'une fois. Les Japonais ne paraissent pas être un mélange de différens peuples, comme les Anglais & presque toutes nos nations ; ils semblent être Aborigènes.

Antiquité & gouvernement du Japon.

Leurs lois, leur culte, leurs mœurs, leur langage ne tiennent rien de la Chine; & la Chine de son côté semble originairement exister par elle-même, & n'avoir que fort tard reçu quelque chose des autres peuples. C'est cette grande antiquité des peuples de l'Asie qui vous frappe. Ces peuples, excepté les Tartares, ne se sont jamais répandus loin de leurs limites; & vous voyez une nation faible, resserrée, peu nombreuse, à peine comptée auparavant dans l'histoire du monde, venir en très-petit nombre du port de Lisbonne découvrir tous ces pays immenses, & s'y établir avec splendeur.

Commerce immense.

Jamais commerce ne fut plus avantageux aux Portugais que celui du Japon. Ils en rapportaient, à ce que disent les Hollandais, trois cents tonnes d'or chaque année, & on sait que cent mille florins font ce que les Hollandais appellent une *tonne*. C'est beaucoup exagérer: mais il paraît, par le soin qu'ont ces républicains industrieux & infatigables de se conserver le commerce du Japon à l'exclusion des autres nations, qu'il produisait surtout dans les commencemens des avantages immenses. Ils y achetaient le meilleur thé de l'Asie, les plus belles porcelaines, de l'ambre gris, du cuivre d'une espèce supérieure au nôtre, enfin l'argent & l'or, objet principal de toutes ces entreprises. Ce pays possède, comme la Chine, presque tout ce que nous avons, & presque tout ce qui nous manque. Il est aussi peuplé que la Chine à proportion: la nation est plus fière & plus guerrière. Tous ces peuples étaient autrefois bien supérieurs à nos peuples occidentaux dans tous les arts de l'esprit & de la main. Mais que

nous avons regagné le temps perdu ! Les pays où le *Bramante* & *Michel Ange* ont bâti S^t Pierre de Rome, où *Raphaël* a peint, où *Newton* a calculé l'infini, où *Cinna* & *Athalie* ont été écrits sont devenus les premiers pays de la terre. Les autres peuples ne sont dans les beaux arts que des barbares ou des enfans, malgré leur antiquité, & malgré tout ce que la nature a fait pour eux.

CHAPITRE CXLIII.

De l'Inde en-deçà & de-là le Gange. Des espèces d'hommes différentes, & de leurs coutumes.

JE ne vous parlerai pas ici du royaume de Siam, qui n'a été bien connu qu'au temps où *Louis XIV* en reçut une ambassade & y envoya des missionnaires & des troupes également inutiles. Je vous épargne les peuples du Tunquin, de Laos, de la Cochinchine, chez qui on ne pénétra que rarement, & long-temps après l'époque des entreprises portugaises, & où notre commerce ne s'est jamais bien étendu.

Les potentats de l'Europe, & les négocians qui les enrichissent n'ont eu pour objet dans toutes ces découvertes que de nouveaux trésors. Les philosophes y ont découvert un nouvel univers en morale & en physique. La route facile & ouverte de tous les ports de l'Europe jusqu'aux extrémités des Indes mit notre curiosité à portée de voir par ses propres yeux tout ce qu'elle ignorait ou qu'elle

ne connaissait qu'imparfaitement par d'anciennes relations infidelles. Quels objets pour des hommes qui réfléchissent de voir au-delà du fleuve Zayre, bordé d'une multitude innombrable de nègres, les vastes côtes de la Cafrerie, où les hommes sont de couleur d'olive, & où ils se coupent un testicule à l'honneur de la Divinité, tandis que les Ethiopiens & tant d'autres peuples de l'Afrique se contentent d'offrir une partie de leurs prépuces! Ensuite si vous remontez à Sofala, à Quiloa, à Montbasa, à Mélinde, vous trouvez des noirs d'une espèce différente de ceux de la Nigritie, des blancs & des bronzés, qui tous commercent ensemble. Tous ces pays sont couverts d'animaux & de végétaux inconnus dans nos climats.

Côtes d'Afrique peuplées d'espèces différentes.

Au milieu des terres de l'Afrique est une race peu nombreuse de petits hommes blancs comme de la neige, dont le visage a la forme du visage des Nègres, & dont les yeux ronds ressemblent parfaitement à ceux des perdrix. Les Portugais les nommèrent *Albinos* : ils sont petits, faibles, louches. La laine qui couvre leur tête & qui forme leurs sourcils est comme un coton blanc & fin ; ils sont au-dessous des nègres pour la force du corps & de l'entendement ; & la nature les a peut-être placés après les Nègres & les Hottentots, au-dessus des singes, comme un des degrés qui descendent de l'homme à l'animal. (9) Peut-être aussi y a-t-il eu des espèces

Albinos.

(9) Tout ce qu'on appelle homme doit être regardé comme de la même espèce, parce que toutes ces variétés produisent ensemble des métis qui généralement sont féconds : tous apprennent à parler, & marchent naturellement sur deux pieds.

La différence entre l'homme & le singe est plus grande que celle du

mitoyennes inférieures, que leur faibleſſe a fait périr. Nous avons eu deux de ces Albinos en France ; j'en ai vu un à Paris à l'hôtel de Bretagne, qu'un marchand de nègres avait amené ; on trouve quelques-uns des ces animaux reſſemblans à l'homme dans l'Aſie orientale ; mais l'eſpèce eſt rare, elle demanderait des ſoins compatiſſans des autres eſpèces humaines qui n'en ont point pour tout ce qui leur eſt inutile.

Hommes de couleurs diverſes.

La vaſte preſqu'île de l'Inde, qui s'avance des embouchures de l'Indus & du Gange juſqu'au milieu des îles maldives, eſt peuplée de vingt nations différentes, dont les mœurs & les religions ne ſe reſſemblent pas. Les naturels du pays ſont d'une

cheval à l'âne, mais plus petite que celle du cheval au taureau. Il pourrait donc exiſter des métis ſortis du mélange de l'homme & du ſinge ; & comme les mulets, quoiqu'infeconds en général, produiſent cependant quelquefois, le haſard aurait pu faire naître & conſerver une de ces eſpèces mitoyennes. Mais dans l'état ſauvage les mélanges d'eſpèces ſont ſi rares, & dans l'état civiliſé ceux de ce genre ſeraient ſi odieux, & on ſerait obligé d'en cacher les ſuites avec tant de ſoin que l'exiſtence d'une de ces eſpèces nouvelles reſtera probablement toujours au rang des poſſibles.

On ne peut révoquer en doute qu'il n'exiſte des hommes très-blancs ayant la forme du viſage, les cheveux des nègres ; mais on ne ſait pas avec certitude ſi c'eſt une monſtruoſité dans l'eſpèce des nègres, ou dans celle des mulâtres, ſi c'eſt au contraire une race particulière, ſi les qualités qui les diſtinguent des autres hommes ſe perpétueraient dans leurs enfans, &c. ces queſtions & beaucoup d'autres de ce genre reſteront indéciſes tant que les voyageurs conſerveront l'habitude d'écrire des contes, & les philoſophes celle de faire des ſyſtèmes.

Quant à la queſtion, ſi la nature n'a formé qu'une paire de chiens ancêtres communs des barbets & des lévriers, ou bien un ſeul homme ou une ſeule femme d'où deſcendent les Lapons, les Caraïbes, les Nègres & les Français, ou même une paire de chaque genre dont les dégénérations auraient produit toutes les autres eſpèces, on ſent qu'elle eſt inſoluble pour nous, qu'elle le ſera long-temps encore, mais qu'elle n'eſt pas cependant hors de la portée de l'eſprit humain.

couleur de cuivre rouge. *Dampierre* trouva depuis dans l'île de Timor des hommes dont la couleur est de cuivre jaune : tant la nature se varie. La première chose que vit *Pelsart* en 1630 vers la partie des terres australes, séparées de notre hémisphère, à laquelle on a donné le nom de *la nouvelle Hollande*, ce fut une troupe de nègres qui venaient à lui en marchant sur les mains comme sur les pieds. Il est à croire que, quand on aura pénétré dans ce monde austral, on connaîtra encore plus la variété de la nature : tout agrandira la sphère de nos idées, & diminuera celle de nos préjugés.

Banian.

Mais pour revenir aux côtes de l'Inde, dans la presqu'île deçà le Gange habitent des multitudes de Banians descendans des anciens brachmanes attachés à l'ancien dogme de la métempsycose, & à celui des deux principes, répandu dans toutes les provinces des Indes, ne mangeant rien de ce qui respire, aussi obstinés que les Juifs à ne s'allier avec aucune nation, aussi anciens que ce peuple, & aussi occupés que lui du commerce.

Femmes qui se brûlent pour leurs maris.

C'est surtout dans ce pays que s'est conservée la coutume immémoriale qui encourage les femmes à se brûler sur le corps de leurs maris, dans l'espérance de renaître, ainsi que vous l'avez vu précédemment.

Guèbres.

Vers Surate, vers Cambaye, & sur les frontières de la Perse étaient répandus les Guèbres, restes des anciens Persans, qui suivent la religion de *Zoroastre*, & qui ne se mêlent pas plus avec les autres peuples que les Banians & les Hébreux. On vit dans l'Inde d'anciennes familles juives qu'on y crut établies depuis leur première dispersion. On trouva sur les

côtes de Malabar des chrétiens neſtoriens, qu'on appelle mal à propos *les chrétiens de S^t Thomas;* ils ne ſavaient pas qu'il y eût une Egliſe de Rome. Gouvernés autrefois par un patriarche de Syrie, ils reconnaiſſaient encore ce fantôme de patriarche, qui réſidait, ou plutôt qui ſe cachait dans Moſul, qu'on prétend être l'ancienne Ninive. Cette faible égliſe ſyriaque était comme enſevelie ſous ſes ruines par le pouvoir mahométan, ainſi que celles d'Antioche, de Jéruſalem, d'Alexandrie. Les Portugais apportaient la religion catholique romaine dans ces climats : ils fondaient un archevêché dans Goa, devenue métropole en même temps que capitale. On voulut ſoumettre les chrétiens du Malabar au S^t Siége; on ne put jamais y réuſſir. Ce qu'on a fait ſi aiſément chez les ſauvages de l'Amérique, on l'a toujours tenté vainement dans toutes les égliſes ſéparées de la communion de Rome.

Diſciples de *S^t Jean.*

Lorſque d'Ormus on alla vers l'Arabie, on rencontra des diſciples de *S^t Jean* qui n'avaient jamais connu l'évangile : ce ſont ceux qu'on nomme *les Sabéens.*

Quand on a pénétré enſuite par la mer orientale de l'Inde à la Chine, au Japon, & quand on a vécu dans l'intérieur du pays, les mœurs, la religion, les uſages des Chinois, des Japonais, des Siamois ont été mieux connus de nous que ne l'étaient auparavant ceux de nos contrées limitrophes dans nos ſiècles de barbarie.

C'eſt un objet digne de l'attention d'un philoſophe que cette différence entre les uſages de l'Orient & les nôtres, auſſi grande qu'entre nos langages.

Les

Les peuples les plus policés de ces vaſtes contrées n'ont rien de notre police ; leurs arts ne ſont point les nôtres. Nourriture, vêtemens, maiſons, jardins, lois, culte, bienſéances, tout diffère. Y a-t-il rien de plus oppoſé à nos coutumes que la manière dont les Banians trafiquent dans l'Indouſtan ? Les marchés les plus conſidérables ſe concluent ſans parler, ſans écrire ; tout ſe fait par ſignes. Comment tant d'uſages orientaux ne différeraient-ils pas des nôtres ? La nature, dont le fond eſt par-tout le même, a de prodigieuſes différences dans leur climat & dans le nôtre. On eſt nubile à ſept ou huit ans dans l'Inde méridionale. Les mariages contractés à cet âge y ſont communs. Ces enfans qui deviennent pères jouiſſent de la meſure de la raiſon que la nature leur accorde dans un âge où la nôtre eſt à peine développée.

Ce qui réunit tous les peuples.

Tous ces peuples ne nous reſſemblent que par les paſſions, & par la raiſon univerſelle qui contrebalance les paſſions, & qui imprime cette loi dans tous les cœurs : *Ne fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit.* Ce ſont-là les deux caractères que la nature empreint dans tant de races d'hommes différentes, & les deux liens éternels dont elle les unit, malgré tout ce qui les diviſe. Tout le reſte eſt le fruit du ſol de la terre, & de la coutume.

Là c'était la ville de Pégu, gardée par des crocodiles qui nagent dans des foſſés pleins d'eau. Ici c'était Java, où des femmes montaient la garde au palais du roi. A Siam la poſſeſſion d'un éléphant blanc fait la gloire du royaume. Point de blé au Malabar. Le pain, le vin ſont ignorés dans toutes

les îles. On voit dans une des Philippines un arbre dont le fruit peut remplacer le pain. Dans les îles Marianes l'usage du feu était inconnu.

Doutes sur les relations des pays éloignés.

Il est vrai qu'il faut lire avec un esprit de doute presque toutes les relations qui nous viennent de ces pays éloignés. On est plus occupé à nous envoyer des côtes de Coromandel & de Malabar des marchandises que des vérités. Un cas particulier est souvent pris pour un usage général. On nous dit qu'à Cochin ce n'est point le fils du roi qui est son héritier, mais le fils de sa sœur. Un tel réglement contredit trop la nature; il n'y a point d'homme qui veuille exclure son fils de son héritage: & si ce roi de Cochin n'a point de sœur, à qui appartiendra le trône? Il est vraisemblable qu'un neveu habile l'aura emporté sur un fils mal conseillé & mal secouru, ou qu'un prince, n'ayant laissé que des fils en bas âge, aura eu son neveu pour successeur, & qu'un voyageur aura pris cet accident pour une loi fondamentale. Cent écrivains auront copié ce voyageur, & l'erreur se fera accréditée.

Des auteurs qui ont vécu dans l'Inde prétendent que personne ne possède de bien en propre dans les Etats du grand mogol: ce qui serait encore plus contre la nature. Les mêmes écrivains nous assurent qu'ils ont négocié avec des Indiens riches de plusieurs millions. Ces deux assertions semblent un peu se contredire. Il faut toujours se souvenir que les conquérans du Nord ont établi l'usage des fiefs depuis la Lombardie jusqu'à l'Inde. Un banian qui aurait voyagé en Italie, du temps d'*Astolphe* & d'*Albouin*, aurait-il eu raison d'affirmer que les Italiens ne

poſſédaient rien en propre ? On ne peut trop combattre cette idée humiliante pour le genre humain, qu'il y a des pays où des millions d'hommes travaillent ſans ceſſe pour un ſeul qui dévore tout.

Nous ne devons pas moins nous défier de ceux qui nous parlent de temples conſacrés à la débauche. Mettons-nous à la place d'un indien qui ſerait témoin dans nos climats de quelques ſcènes ſcandaleuſes de nos moines ; il ne devrait pas aſſurer que c'eſt-là leur inſtitut & leur règle.

Ce qui attirera ſurtout votre attention, c'eſt de voir preſque tous ces peuples imbus de l'opinion que leurs dieux ſont venus ſouvent ſur la terre. *Viſnou* s'y métamorphoſa neuf fois dans la preſqu'île du Gange ; *Sammonocodom*, le dieu des Siamois, y prit cinq cents cinquante fois la forme humaine. Cette idée leur eſt commune avec les anciens Egyptiens, les Grecs, les Romains. Une erreur ſi téméraire, ſi ridicule & ſi univerſelle vient pourtant d'un ſentiment raiſonnable qui eſt au fond de tous les cœurs : on ſent naturellement ſa dépendance d'un Etre ſuprême ; & l'erreur ſe joignant toujours à la vérité a fait regarder les dieux dans preſque toute la terre comme des ſeigneurs qui venaient quelquefois viſiter & réformer leurs domaines. La religion a été chez tant de peuples comme l'aſtronomie : l'une & l'autre ont précédé les temps hiſtoriques ; l'une & l'autre ont été un mélange de vérité & d'impoſture. Les premiers obſervateurs du cours véritable des aſtres leur attribuèrent de fauſſes influences : les fondateurs des religions en reconnaiſſant la Divinité, ſouillèrent le culte par les ſuperſtitions.

Pénitences terribles des bonzes, des faquirs & des bramins.

De tant de religions différentes, il n'en eſt aucune qui n'ait pour but principal les expiations. L'homme a toujours ſenti qu'il avait beſoin de clémence. C'eſt l'origine de ces pénitences effrayantes auxquelles les bonzes, les bramins, les faquirs ſe dévouent: & ces tourmens volontaires, qui ſemblent crier miſéricorde pour le genre humain, ſont devenus un métier pour gagner ſa vie.

Le priape indien en proceſſion.

Je n'entrerai point dans le détail immenſe de leurs coutumes; mais il y en a une ſi étrange pour nos mœurs qu'on ne peut s'empêcher d'en faire mention: c'eſt celle des bramins, qui portent en proceſſion le *Phallum* des Egyptiens, le *Priape* des Romains. Nos idées de bienſéance nous portent à croire qu'une cérémonie, qui nous paraît ſi infame, n'a été inventée que par la débauche; mais il n'eſt guère croyable que la dépravation des mœurs ait jamais chez aucun peuple établi des cérémonies religieuſes. Il eſt probable au contraire que cette coutume fut d'abord introduite dans des temps de ſimplicité, & qu'on ne penſa d'abord qu'à honorer la Divinité dans le ſymbole de la vie qu'elle nous a donnée. Une telle cérémonie a dû inſpirer la licence à la jeuneſſe, & paraître ridicule aux eſprits ſages, dans des temps plus rafinés, plus corrompus & plus éclairés. Mais l'ancien uſage a ſubſiſté malgré les abus, & il n'y a guère de peuple qui n'ait conſervé quelque cérémonie qu'on ne peut ni approuver ni abolir.

Belles idées des prêtres indiens.

Parmi tant d'opinions extravagantes, & de ſuperſtitions bizarres, croirions-nous que tous ces païens des Indes reconnaiſſent comme nous un Etre

infiniment parfait? qu'ils l'appellent l'*Etre des êtres*, *l'Etre souverain*, *invisible*, *incompréhensible*, *sans figure*, *créateur & conservateur*, *juste & miséricordieux*, *qui se plaît à se communiquer aux hommes pour les conduire au bonheur éternel*? Ces idées sont contenues dans le Védam, ce livre des anciens brachmanes, & encore mieux dans le Shasta plus ancien que le Védam. Elles sont répandues dans les écrits modernes des bramins.

Un savant danois, missionnaire sur la côte de Tranquebar, cite plusieurs passages, plusieurs formules de prières, qui semblent partir de la raison la plus droite, & de la sainteté la plus épurée. En voici une tirée d'un livre intitulé *Varabadu*. *O souverain de tous les êtres, Seigneur du ciel & de la terre, je ne vous contiens pas dans mon cœur. Devant qui déplorerai-je ma misère si vous m'abandonnez, vous à qui je dois mon soutien & ma conservation? sans vous je ne saurais vivre. Appelez-moi, Seigneur, afin que j'aille vers vous.* Prière admirable.

Il fallait être aussi ignorant & aussi téméraire que nos moines du moyen âge, pour nous bercer continuellement de la fausse idée que tout ce qui habite au-delà de notre petite Europe, & nos anciens maîtres & législateurs les Romains, & les Grecs précepteurs des Romains, & les anciens Egyptiens précepteurs des Grecs, & enfin tout ce qui n'est pas nous, ont toujours été des idolâtres odieux & ridicules,

Cependant, malgré une doctrine si sage & si sublime, les plus basses & les plus folles superstitions prévalent. Cette contradiction n'est que trop dans la nature de l'homme. Les Grecs & les Romains avaient la même idée d'un Etre suprême, & ils avaient joint

tant de divinités subalternes, le peuple avait honoré ces divinités par tant de superstitions, & avait étouffé la vérité par tant de fables qu'on ne pouvait plus distinguer à la fin ce qui était digne de respect, & ce qui méritait le mépris.

Différens cultes dans la même religion.

Vous ne perdrez point un temps précieux à rechercher toutes les sectes qui partagent l'Inde. Les erreurs se subdivisent en trop de manières. Il est d'ailleurs vraisemblable que nos voyageurs ont pris quelquefois des rites différens pour des sectes opposées; il est aisé de s'y méprendre. Chaque collége de prêtres dans l'ancienne Grèce, & dans l'ancienne Rome, avait ses cérémonies & ses sacrifices. On ne vénérait point *Hercule* comme *Apollon*, ni *Junon* comme *Vénus*: tous ces différens cultes appartenaient pourtant à la même religion.

Nos peuples occidentaux ont fait éclater dans toutes ces découvertes une grande supériorité d'esprit & de courage sur les nations orientales. Nous nous sommes établis chez elles, & très-souvent malgré leur résistance. Nous avons appris leurs langues; nous leur avons enseigné quelques-uns de nos arts. Mais la nature leur avait donné sur nous un avantage qui balance tous les nôtres; c'est qu'elles n'avaient nul besoin de nous, & que nous avions besoin d'elles.

CHAPITRE CXLIV.

De l'Ethiopie, ou Abissinie.

AVANT ce temps nos nations occidentales ne connaissaient de l'Ethiopie que le seul nom. Ce fut sous le fameux *Jean II*, roi de Portugal, que *Dom Francisco Alvarès* pénétra dans ces vastes contrées qui sont entre le tropique & la ligne équinoxiale, & où il est si difficile d'aborder par mer. On y trouva la religion chrétienne établie, mais telle qu'elle était pratiquée par les premiers Juifs qui l'embrassèrent avant que les deux rites fussent entièrement séparés. Ce mélange de judaïsme & de christianisme s'est toujours maintenu jusqu'à nos jours en Ethiopie. La circoncision & le baptême y sont également pratiqués, le sabbat & le dimanche également observés : le mariage est permis aux prêtres, le divorce à tout le monde, & la polygamie y est en usage ainsi que chez tous les juifs de l'Orient.

Abissins, juifs & chrétiens : & ni l'un ni l'autre.

Ces Abissins, moitié juifs, moitié chrétiens, reconnaissent pour leur patriarche l'archevêque qui réside dans les ruines d'Alexandrie, ou au Caire en Egypte; & cependant ce patriarche n'a pas la même religion qu'eux ; il est de l'ancien rite grec, & ce rite diffère encore de la religion des Grecs ; le gouvernement turc, maître de l'Egypte, y laisse en paix ce petit troupeau. On ne trouve point mauvais que ces chrétiens plongent leurs enfans dans des cuves d'eau, & portent l'eucharistie aux femmes dans leurs maisons, sous la forme d'un morceau de pain trempé

dans du vin. Ils ne seraient pas tolérés à Rome, & ils le sont chez les mahométans.

Dom Francisco Alvarès fut le premier qui apprit la position des sources du Nil, & la cause des inondations régulières de ce fleuve ; deux choses inconnues à toute l'antiquité, & même aux Egyptiens.

La relation de cet *Alvarès* fut très-long-temps au nombre des vérités peu connues ; & depuis lui jusqu'à nos jours on a vu trop d'auteurs, échos des erreurs accréditées de l'antiquité, répéter qu'il n'est pas donné aux hommes de connaître les sources du Nil. On donna alors le nom de *Prêtre-Jean* au négus ou roi d'Ethiopie, sans autre raison de l'appeler ainsi que parce qu'il se disait issu de la race de *Salomon* par la reine de Saba, & parce que depuis les croisades on assurait qu'on devait trouver dans le monde un roi chrétien nommé le *Prêtre-Jean* : le négus n'était pourtant ni chrétien ni prêtre.

Prétendu *Prêtre-Jean*.

Tout le fruit des voyages en Ethiopie se réduisit à obtenir une ambassade du roi de ce pays au pape *Clément VII*. Le pays était pauvre, avec des mines d'argent qu'on dit abondantes. Les habitans, moins industrieux que les Américains, ne savaient ni mettre en œuvre ces trésors, ni tirer parti des trésors véritables que la terre fournit pour les besoins réels des hommes.

Ethiopiens ignorans & pauvres.

En effet on voit une lettre d'un *David* négus d'Ethiopie, qui demande au gouverneur portugais dans les Indes des ouvriers de toute espèce : c'était bien là être véritablement pauvre. Les trois quarts de l'Afrique, & l'Asie septentrionale étaient dans la même indigence. Nous pensons, dans l'opulente

oiſiveté de nos villes, que tout l'univers nous reſſemble; & nous ne ſongeons pas que les hommes ont vécu long-temps comme le reſte des animaux, ayant ſouvent à peine le couvert & la pâture, au milieu même des mines d'or & de diamans.

Ce royaume d'Ethiopie, tant vanté, était ſi faible qu'un petit roi mahométan, qui poſſédait un canton voiſin, le conquit preſque tout entier au commencement du ſeizième ſiècle. Nous avons la fameuſe lettre de *Jean Bermudes* au roi de Portugal *Dom Sébaſtien*, par laquelle nous pouvons nous convaincre que les Ethiopiens ne ſont pas ce peuple indomptable dont parle *Hérodote*, ou qu'ils ont bien dégénéré. Ce patriarche latin, envoyé avec quelques ſoldats portugais, protégeait le jeune négus de l'Abiſſinie contre ce roi maure qui avait envahi ſes Etats: & malheureuſement, quand le grand négus fut rétabli, le patriarche voulut toujours le protéger. Il était ſon parrain, & ſe croyait ſon maître en qualité de père ſpirituel & de patriarche. Il lui ordonna de rendre obéiſſance au pape, & lui dénonça qu'il l'excommuniait en cas de refus. *Alfonſe d'Albuquerque* n'agiſſait pas avec plus de hauteur avec les petits princes de la preſqu'île du Gange. Mais enfin le filleul rétabli ſur ſon trône d'or reſpecta peu ſon parrain, le chaſſa de ſes Etats, & ne reconnut point le pape.

Patriarche latin en Ethiopie, chaſſé.

Ce *Bermudes* prétend que ſur les frontières du pays de Damut, entre l'Abiſſinie & les pays voiſins de la ſource du Nil, il y a une petite contrée où les deux tiers de la terre ſont d'or. C'eſt-là ce que les Portugais cherchaient, & ce qu'ils n'ont point trouvé; c'eſt-là le principe de tous ces voyages: les

patriarches, les miſſions, les converſions n'ont été que le prétexte. Les Européens n'ont fait prêcher leur religion depuis le Chili juſqu'au Japon que pour faire ſervir les hommes, comme des bêtes de ſomme, à leur inſatiable avarice. Il eſt à croire que le ſein de l'Afrique renferme beaucoup de ce métal qui a mis en mouvement l'univers; le ſable d'or qui roule dans ſes rivières indique la mine dans les montagnes. Mais juſqu'à préſent cette mine a été inacceſſible aux recherches de la cupidité : & à force de faire des efforts en Amérique & en Aſie, on s'eſt moins trouvé en état de faire des tentatives dans le milieu de l'Afrique.

CHAPITRE CXLV.

De Colombo & de l'Amérique.

C'EST à ces découvertes des Portugais dans l'ancien monde que nous devons le nouveau, ſi pourtant c'eſt une obligation que cette conquête de l'Amérique, ſi funeſte pour ſes habitans, & quelquefois pour les conquérans mêmes.

C'eſt ici le plus grand événement ſans doute de notre globe, dont une moitié avait toujours été ignorée de l'autre. Tout ce qui a paru grand juſqu'ici ſemble diſparaître devant cette eſpèce de création nouvelle. Nous prononçons encore avec une admiration reſpectueuſe les noms des Argonautes, qui firent cent fois moins que les matelots de *Gama* & d'*Albuquerque*. Que d'autels on eût érigé dans

l'antiquité à un grec qui eût découvert l'Amérique ! *Chriſtophe Colombo* & *Barthelemi* ſon frère ne furent pas traités ainſi.

Colombo, frappé des entrepriſes des Portugais, conçut qu'on pouvait faire quelque choſe de plus grand ; & par la ſeule inſpection d'une carte de notre univers jugea qu'il devait y en avoir un autre, & qu'on le trouverait en voguant toujours vers l'Occident. Son courage fut égal à la force de ſon eſprit, & d'autant plus grand qu'il eut à combattre les préjugés de tous ſes contemporains, & à ſoutenir les refus de tous les princes. Gènes ſa patrie, qui le traita de viſionnaire, perdit la ſeule occaſion de s'agrandir qui pouvait s'offrir pour elle. *Henri VII*, roi d'Angleterre, plus avide d'argent que capable d'en haſarder dans une ſi noble entrepriſe, n'écouta pas le frère de *Colombo :* lui-même fut refuſé en Portugal par *Jean II*, dont les vues étaient entièrement tournées du côté de l'Afrique. Il ne pouvait s'adreſſer à la France, où la marine était toujours négligée, & les affaires autant que jamais en confuſion, ſous la minorité de *Charles VIII*. L'empereur *Maximilien* n'avait ni ports pour une flotte, ni argent pour l'équiper, ni grandeur de courage pour un tel projet. Veniſe eût pu s'en charger ; mais ſoit que l'averſion des Génois pour les Vénitiens ne permît pas à *Colombo* de s'adreſſer à la rivale de ſa patrie, ſoit que Veniſe ne conçût de grandeur que dans ſon commerce d'Alexandrie & du Levant, *Colombo* n'eſpéra qu'en la cour d'Eſpagne.

Ferdinand, roi d'Arragon, & *Iſabelle*, reine de Caſtille, réuniſſaient par leur mariage toute l'Eſpagne,

si vous en exceptez le royaume de Grenade, que les mahométans conservaient encore, mais que *Ferdinand* leur enleva bientôt après. L'union d'*Isabelle* & de *Ferdinand* prépara la grandeur de l'Espagne : *Colombo* la commença ; mais ce ne fut qu'après huit ans de sollicitations que la cour d'*Isabelle* consentit au bien que le citoyen de Gènes voulait lui faire. Ce qui fait échouer les plus grands projets, c'est presque toujours le défaut d'argent. La cour d'Espagne était pauvre. Il fallut que le prieur *Pérez*, & deux négocians, nommés *Pinzone*, avançassent dix-sept mille ducats pour les frais de l'armement. *Colombo* eut de la cour une patente, & partit enfin du port de Palos en Andalousie avec trois petits vaisseaux, & un vain titre d'amiral.

Colombo obtient de la cour d'*Isabelle* la permission de découvrir l'Amérique.

23 août 1492.

Des îles Canaries où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique ; & pendant ce court trajet il eût à soutenir plus de murmures de son équipage qu'il n'avait essuyé de refus des princes de l'Europe. Cette île, située environ à mille lieues des Canaries, fut nommée *San Salvador*. Aussitôt après il découvrit les autres îles Lucayes, Cuba, & Hispaniola nommée aujourd'hui S^t^ Domingue. *Ferdinand* & *Isabelle* furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de sept mois avec des Américains d'Hispaniola, des raretés du pays, & surtout de l'or qu'il leur présenta. Le roi & la reine le firent asseoir & couvrir comme un grand d'Espagne, le nommèrent grand-amiral & vice-roi du nouveau monde. Il était regardé par-tout comme un homme unique envoyé du ciel. C'était alors à qui s'intéresserait dans ses entreprises,

15 mars 1493.

à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept vaisseaux. Il trouve encore de nouvelles îles, les Antilles & la Jamaïque. Le doute s'était changé en admiration pour lui à son premier voyage; mais l'admiration se tourna en envie au second. 1493.

Il était amiral, vice-roi, & pouvait ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de *Ferdinand* & d'*Isabelle*. Cependant des juges, envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour veiller sur sa conduite, le ramenèrent en Espagne. Le peuple, qui entendit que *Colombo* arrivait, courut au-devant de lui, comme du génie tutélaire de l'Espagne. On tira *Colombo* du vaisseau; il parut, mais avec les fers aux pieds & aux mains. *Colombo* mis aux fers pour le prix d'avoir enrichi l'Espagne.

Ce traitement lui avait été fait par l'ordre de *Fonseca*, évêque de Burgos, intendant des armemens. L'ingratitude était aussi grande que les services. *Isabelle* en fut honteuse: elle répara cet affront autant qu'elle le put; mais on retint *Colombo* quatre années, soit qu'on craignît qu'il ne prît pour lui ce qu'il avait découvert, soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. Enfin, on le renvoya encore dans son nouveau monde. Ce fut à ce troisième voyage qu'il aperçut le continent à dix degrés de l'équateur, & qu'il vit la côte où l'on a bâti Carthagène. 1498.

Lorsque *Colombo* avait promis un nouvel hémisphère, on lui avait soutenu que cet hémisphère ne pouvait exister; & quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il avait été connu depuis long-temps. Je ne parle pas ici d'un *Martin Behem* de Nuremberg, Prétention d'un *Behem* qui croit avoir découvert le nouveau monde.

qui, dit-on, alla de Nuremberg au détroit de Magellan en 1460, avec une patente d'une ducheſſe de Bourgogne, qui, ne régnant pas alors, ne pouvait donner de patentes. Je ne parle pas des prétendues cartes qu'on montre de ce *Martin Behem*, & des contradictions qui décréditent cette fable. Mais enfin ce *Martin Behem* n'avait pas peuplé l'Amérique. On en feſait honneur aux Carthaginois, & on citait un livre d'*Ariſtote* qu'il n'a pas compoſé Quelques-uns ont cru trouver de la conformité entre des paroles caraïbes & des mots hébreux, & n'ont pas manqué de ſuivre une ſi belle ouverture. D'autres ont ſu que les enfans de *Noé*, s'étant établis en Sibérie, paſſèrent de là en Canada ſur la glace, & qu'enſuite leurs enfans nés au Canada allèrent peupler le Pérou. Les Chinois & les Japonais, ſelon d'autres, envoyèrent des colonies en Amérique, & y firent paſſer des jangars (10) pour leur divertiſſement, quoique ni le Japon ni la Chine n'aient de jangars. C'eſt ainſi que ſouvent les ſavans ont raiſonné ſur ce que les hommes de génie ont inventé. On demande qui a mis des hommes en Amérique : ne pourrait-on pas répondre que c'eſt celui qui y fait croître des arbres & de l'herbe?

La réponſe de *Colombo* à ces envieux eſt célèbre. Ils diſaient que rien n'était plus facile que ſes découvertes. Il leur propoſa de faire tenir un œuf debout; & aucun n'ayant pu le faire, il caſſa le

(10) C'eſt le plus grand des animaux féroces du nouveau monde. Il eſt le lion ou le tigre de l'Amérique, mais il n'approche des lions & des tigres de l'ancien monde ni pour la grandeur, ni pour la force, ni pour le courage.

bout de l'œuf, & le fit tenir. Cela était bien aisé, dirent les assistans. Que ne vous en avisiez-vous donc? répondit *Colombo*. Ce conte est rapporté du *Brunelleschi*, grand artiste, qui réforma l'architecture à Florence long-temps avant que *Colombo* existât. La plupart des bons mots sont des redites.

Réfutation des partisans d'*Américic Vespuce*.

La cendre de *Colombo* ne s'intéresse plus à la gloire qu'il eut pendant sa vie d'avoir doublé pour nous les œuvres de la création: mais les hommes aiment à rendre justice aux morts, soit qu'ils se flattent de l'espérance vaine qu'on la rendra mieux aux vivans, soit qu'ils aiment naturellement la vérité. *Americo Vespucci*, que nous nommons *Américic Vespuce*, négociant florentin, jouit de la gloire de donner son nom à la nouvelle moitié du globe, dans laquelle il ne possédait pas un pouce de terre: il prétendit avoir le premier découvert le continent. Quand il serait vrai qu'il eût fait cette découverte, la gloire n'en serait pas à lui; elle appartient incontestablement à celui qui eut le génie & le courage d'entreprendre le premier voyage. La gloire, comme dit *Newton* dans sa dispute avec *Leibnitz*, n'est due qu'à l'inventeur: ceux qui viennent après ne sont que des disciples. *Colombo* avait déjà fait trois voyages en qualité d'amiral & de vice-roi, cinq ans avant qu'*Américic Vespuce* en eût fait un en qualité de géographe, sous le commandement de l'amiral *Ojeda*: mais ayant écrit à ses amis de Florence qu'il avait découvert le nouveau monde, on le crut sur sa parole; & les citoyens de Florence ordonnèrent que tous les ans aux fêtes de la Toussaint on fît pendant trois jours devant sa maison une illumination solemnelle. Cet homme

ne méritait certainement aucuns honneurs, pour s'être trouvé en 1498 dans une escadre qui rangea les côtes du Brésil, lorsque *Colombo* cinq ans auparavant avait montré le chemin au reste du monde.

Il a paru depuis peu à Florence une vie de cet *Américic Vespuce*, dans laquelle il ne paraît pas qu'on ait respecté la vérité, ni qu'on ait raisonné conséquemment. On s'y plaint de plusieurs auteurs français, qui ont rendu justice à *Colombo*. Ce n'était pas aux Français qu'il fallait s'en prendre, mais aux Espagnols, qui les premiers ont rendu cette justice. L'auteur de la vie de *Vespuce* dit qu'il veut *confondre la vanité de la nation française, qui a toujours combattu avec impunité la gloire & la fortune de l'Italie*. Quelle vanité y a-t-il à dire que ce fut un génois qui découvrit l'Amérique? quelle injure fait-on à la gloire de l'Italie, en avouant que c'est un italien né à Gènes, à qui l'on doit le nouveau monde? Je remarque exprès ce défaut d'équité, de politesse & de bon sens, dont il n'y a que trop d'exemples; & je dois dire que les bons écrivains français sont en général ceux qui sont le moins tombés dans ce défaut intolérable. Une des raisons qui les font lire dans toute l'Europe, c'est qu'ils rendent justice à toutes les nations.

Quels étaient les Américains.

Les habitans des îles & de ce continent étaient une espèce d'hommes nouvelle : ils paraissaient n'avoir point de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des Espagnols que des vaisseaux & de l'artillerie; ils regardèrent d'abord ces nouveaux hôtes comme des monstres ou des dieux, qui venaient du ciel ou de l'océan. Nous apprenions alors, par

des

des voyages des Portugais, le peu qu'eſt notre Europe, & quelle variété règne ſur la terre. On avait vu qu'il y avait dans l'Indouſtan des races d'hommes jaunes. Les noirs, diſtingués encore en pluſieurs eſpèces, ſe trouvaient en Afrique & en Aſie aſſez loin de l'équateur; & quand on eut depuis percé en Amérique juſque ſous la ligne, on vit que la race y eſt aſſez blanche. Les naturels du Bréſil ſont de couleur de bronze. Les Chinois paraiſſaient encore une eſpèce entièrement différente par la conformation de leur nez, de leurs yeux & de leurs oreilles, par leur couleur, & peut-être encore même par leur génie. Mais ce qui eſt plus à remarquer, c'eſt que dans quelques régions que ces races ſoient tranſplantées, elles ne changent point, quand elles ne ſe mêlent pas aux naturels du pays. La membrane muqueuſe des Nègres reconnue noire, & qui eſt la cauſe de leur couleur, eſt une preuve manifeſte qu'il y a dans chaque eſpèce d'hommes, comme dans les plantes, un principe qui les différencie.

Peuples de l'Amérique méridionale, d'une nature inférieure à la nôtre.

La nature a ſubordonné à ce principe ces différens degrés de génie, & ces caractères des nations qu'on voit ſi rarement changer. C'eſt par-là que les Nègres ſont les eſclaves des autres hommes. On les achète ſur les côtes d'Afrique comme des bêtes; & les multitudes de ces noirs, tranſplantés dans nos colonies d'Amérique, ſervent un très-petit nombre d'Européens. L'expérience a encore appris quelle ſupériorité ces Européens ont ſur les Américains qui, aiſément vaincus par-tout, n'ont jamais oſé tenter une révolution, quoiqu'ils fuſſent plus de mille contre un.

Animaux, végétaux nouveaux.

Cette partie de l'Amérique était encore remarquable par des animaux & des végétaux que les trois autres parties du monde n'ont pas, & par le besoin de ce que nous avons. Les chevaux, le blé de toute espèce, le fer étaient les principales productions qui manquaient dans le Mexique & dans le Pérou. Parmi les denrées ignorées dans l'ancien monde, la cochenille fut une des premières & des plus précieuses qui nous furent apportées : elle fit oublier la graine d'*écarlate*, qui servait de temps immémorial aux belles teintures rouges.

Au transport de la cochenille on joignit bientôt celui de l'indigo, du cacao, de la vanille, des bois qui servent à l'ornement, ou qui entrent dans la médecine ; enfin du quinquina, seul spécifique contre les fièvres intermittentes, placé par la nature dans les montagnes du Pérou, tandis qu'elle a mis la fièvre dans le reste du monde. Ce nouveau continent possède aussi des perles, des pierres de couleur, des diamans.

Mines. Commerce.

Il est certain que l'Amérique procure aujourd'hui aux moindres citoyens de l'Europe des commodités & des plaisirs. Les mines d'or & d'argent n'ont été utiles d'abord qu'aux rois d'Espagne & aux négocians. Le reste du monde en fut appauvri ; car le grand nombre, qui ne fait point le négoce, s'est trouvé d'abord en possession de peu d'espèces, en comparaison des sommes immenses qui entraient dans les trésors de ceux qui profitèrent des premières découvertes : mais peu à peu cette affluence d'argent & d'or dont l'Amérique a inondé l'Europe a passé dans plus de mains, & s'est plus également distribuée.

Le prix des denrées a haussé dans toute l'Europe à peu près dans la même proportion.

Pour comprendre, par exemple, comment les trésors de l'Amérique ont passé des mains espagnoles dans celles des autres nations, il suffira de considérer ici deux choses ; l'usage que *Charles-Quint* & *Philippe II* firent de leur argent, & la manière dont les autres peuples entrent en partage des mines du Pérou.

Charles-Quint, empereur d'Allemagne, toujours en voyage & toujours en guerre, fit nécessairement passer beaucoup d'espèces en Allemagne & en Italie, qu'il reçut du Mexique & du Pérou. Lorsqu'il envoya son fils *Philippe II* à Londres épouser la reine *Marie* & prendre le titre de roi d'Angleterre, ce prince remit à la tour vingt-sept grandes caisses d'argent en barre, & la charge de cent chevaux en argent & en or monnoyé. Les troubles de Flandres & les intrigues de la ligue en France coûtèrent à ce même *Philippe II*, de son propre aveu, plus de trois mille millions de livres de notre monnaie d'aujourd'hui.

Comment les richesses du nouveau monde circulent dans l'ancien.

Quant à la manière dont l'or & l'argent du Pérou parviennent à tous les peuples de l'Europe, & de-là vont en partie aux grandes Indes, c'est une chose connue, mais étonnante. Une loi sévère établie par *Ferdinand* & *Isabelle*, confirmée par *Charles-Quint* & par tous les rois d'Espagne, défend aux autres nations, non-seulement l'entrée des ports de l'Amérique espagnole, mais la part la plus indirecte dans ce commerce. Il semblait que cette loi dût donner à l'Espagne de quoi subjuguer l'Europe : cepen-

dant l'Espagne ne subsiste que de la violation perpétuelle de cette loi même. Elle peut à peine fournir quatre millions en denrées qu'on transporte en Amérique ; & le reste de l'Europe fournit quelquefois pour cinquante millions de marchandises. Ce prodigieux commerce de nations amies ou ennemies de l'Espagne se fait sous le nom des Espagnols mêmes, toujours fidelles aux particuliers, & toujours trompant le roi qui a un besoin extrême de l'être. Nulle reconnaissance n'est donnée par les marchands espagnols aux marchands étrangers. La bonne foi, sans laquelle il n'y aurait jamais eu de commerce, fait la seule sureté.

La manière dont on donna long-temps aux étrangers l'or & l'argent que les galions ont rapporté d'Amérique fut encore plus singulière. L'Espagnol, qui est à Cadix facteur de l'étranger, confiait les lingots reçus à des braves qu'on appelait *Météores*. Ceux-ci, armés de pistolets de ceinture & d'épées, allaient porter les lingots numérotés au rempart, & les jetaient à d'autres *Météores*, qui les portaient aux chaloupes, auxquels elles étaient destinées. Les chaloupes les remettaient aux vaisseaux en rade. Ces *Météores*, ces facteurs, les commis, les gardes qui ne les troublaient jamais, tous avaient leur droit, & le négociant étranger n'était jamais trompé. Le roi ayant reçu son indult sur ces trésors à l'arrivée des galions y gagnait lui-même. Il n'y avait proprement que la loi de trompée, loi qui n'est utile qu'autant qu'on y contrevient, & qui n'est pourtant pas encore abrogée, parce que les anciens préjugés sont toujours ce qu'il y a de plus fort chez les hommes.

Le plus grand exemple de la violation de cette loi, & de la fidélité des Eſpagnols s'eſt fait voir en 1684. La guerre était déclarée entre la France & l'Eſpagne. Le roi catholique voulut ſe ſaiſir des effets des Français. On employa en vain les édits & les monitoires, les recherches & les excommunications; aucun commiſſaire eſpagnol ne trahit ſon correſpondant français. Cette fidélité, ſi honorable à la nation eſpagnole, prouva bien que les hommes n'obéiſſent de bon gré qu'aux lois qu'ils ſe ſont faites pour le bien de la ſociété; & que les lois qui ne ſont que la volonté du ſouverain trouvent toujours tous les cœurs rebelles.

Fléaux apportés de l'Amérique.

Si la découverte de l'Amérique fit d'abord beaucoup de bien aux Eſpagnols, elle fit auſſi de très-grands maux. L'un a été de dépeupler l'Eſpagne par le nombre néceſſaire de ſes colonies; l'autre d'infecter l'univers d'une maladie qui n'était connue que dans quelques parties de cet autre monde, & ſurtout dans l'île Hiſpaniola. Pluſieurs compagnons de *Chriſtophe Colombo* en revinrent attaqués, & portèrent dans l'Europe cette contagion. Il eſt certain que ce venin qui empoiſonne les ſources de la vie était propre de l'Amérique, comme la peſte & la petite vérole ſont des maladies originaires de l'Arabie méridionale. Il ne faut pas croire même que la chair humaine, dont quelques ſauvages américains ſe nourriſſaient, ait été la ſource de cette corruption. Il n'y avait point d'anthropophages dans l'île Hiſpaniola, où ce mal était invétéré. Il n'eſt pas non plus la ſuite de l'excès dans les plaiſirs: ces excès n'avaient jamais été punis ainſi par la nature dans l'ancien monde;

& aujourd'hui après un moment passé & oublié depuis des années, la plus chaste union peut être suivie du plus cruel & du plus honteux des fléaux dont le genre humain soit affligé.

Pour voir maintenant comment cette moitié du globe devint la proie des princes chrétiens, il faut suivre d'abord les Espagnols dans leurs découvertes & dans leurs conquêtes.

Amérique dévastée par ceux qui vinrent la conquérir.

Le grand *Colombo*, après avoir bâti quelques habitations dans les îles & reconnu le continent, avait repassé en Espagne, où il jouissait d'une gloire qui n'était point souillée de rapines & de cruautés : il mourut en 1506 à Valladolid. Mais les gouverneurs de Cuba, d'Hispaniola qui lui succédèrent, persuadés que ces provinces fourniſſaient de l'or, en voulurent avoir au prix du sang des habitans. Enfin, soit qu'ils crussent la haine de ces insulaires implacable, soit qu'ils craignissent leur grand nombre, soit que la fureur du carnage ayant une fois commencé ne connût plus de bornes, ils dépeuplèrent en peu d'années Hispaniola qui contenait trois millions d'habitans, & Cuba qui en avait plus de six cents mille. *Barthelemi de las Casas* évêque de Chiapa, témoin de ces destructions, rapporte qu'on allait à la chasse des hommes avec des chiens. Ces malheureux sauvages presque nus & sans armes étaient poursuivis comme des daims dans le fort des forêts, dévorés par des dogues, & tués à coups de fusil, ou surpris & brûlés dans leurs habitations.

Ce témoin oculaire dépose à la postérité que souvent on fesait sommer, par un dominicain & par

un cordelier, ces malheureux de se soumettre à la religion chrétienne & au roi d'Espagne; & après cette formalité, qui n'était qu'une injustice de plus, on les égorgeait sans remords. Je crois le récit de *las Casas* exagéré en plus d'un endroit; mais supposé qu'il en dise dix fois trop, il reste de quoi être saisi d'horreur.

On est encore surpris que cette extinction totale d'une race d'hommes dans Hispaniola soit arrivée sous les yeux & sous le gouvernement de plusieurs religieux de *S^t Jérôme :* car le cardinal *Ximenès*, maître de la Castille avant *Charles-Quint*, avait envoyé quatre de ces moines en qualité de présidens du conseil royal de l'île. Ils ne purent sans doute résister au torrent; & la haine des naturels du pays, devenue avec raison implacable, rendit leur perte malheureusement nécessaire.

CHAPITRE CXLVI.

Vaines disputes. Comment l'Amérique a été peuplée. Différences spécifiques entre l'Amérique & l'ancien monde. Religion. Anthropophages. Raisons pourquoi le nouveau monde est moins peuplé que l'ancien.

SI ce fut un effort de philosophie qui fit découvrir l'Amérique, ce n'en est pas un de demander tous les jours comment il se peut qu'on ait trouvé des hommes dans ce continent, & qui les y a menés. Si on ne s'étonne pas qu'il y ait des mouches en Amérique, c'est une stupidité de s'étonner qu'il y ait des hommes.

D'où viennent les hommes en Amérique? Quelle demande!

Le ſauvage qui ſe croit une production de ſon climat, comme ſon orignal & ſa racine de manioc, n'eſt pas plus ignorant que nous en ce point, & raiſonne mieux. En effet, puiſque le nègre d'Afrique ne tire point ſon origine de nos peuples blancs, pourquoi les rouges, les olivâtres, les cendrés de l'Amérique viendraient-ils de nos contrées? & d'ailleurs, quelle ſerait la contrée primitive?

La nature, qui couvre la terre de fleurs, de fruits, d'arbres, d'animaux, n'en a-t-elle d'abord placé que dans un ſeul terrain, pour qu'ils ſe répandiſſent de-là dans le reſte du monde? ou ſerait-ce ce terrain qui aurait eu d'abord toute l'herbe & toutes les fourmis, & qui les aurait envoyées au reſte de la terre? comment la mouſſe & les ſapins de Norwège auraient-ils paſſé aux terres auſtrales? Quelque terrain qu'on imagine, il eſt preſque tout dégarni de ce que les autres produiſent. Il faudra ſuppoſer qu'originairement il avait tout, & qu'il ne lui reſte preſque plus rien. Chaque climat a ſes productions différentes, & le plus abondant eſt très-pauvre en comparaiſon de tous les autres enſemble. Le maître de la nature a peuplé & varié tout le globe. Les ſapins de la Norwège ne ſont point aſſurément les pères des girofliers des Moluques; & ils ne tirent pas plus leur origine des ſapins d'un autre pays que l'herbe des champs d'Archangel n'eſt produite par l'herbe des bords du Gange. On ne s'aviſe point de penſer que les chenilles & les limaçons d'une partie du monde ſoient originaires d'une autre partie; pourquoi s'étonner qu'il y ait en Amérique quelques

espèces d'animaux, quelques races d'hommes semblables aux nôtres ?

L'Amérique, ainsi que l'Afrique & l'Asie, produit des végétaux, des animaux qui ressemblent à ceux de l'Europe ; & tout de même encore que l'Afrique & l'Asie, elle en produit beaucoup qui n'ont aucune analogie à ceux de l'ancien monde.

Les terres du Mexique, du Pérou, du Canada n'avaient jamais porté ni le froment qui fait notre nourriture, ni le raisin qui fait notre boisson ordinaire, ni les olives dont nous tirons tant de secours, ni la plupart de nos fruits. Toutes nos bêtes de somme & de charrue, chevaux, chameaux, ânes, bœufs, étaient absolument inconnus. Il y avait des espèces de bœufs & de moutons, mais toutes différentes des nôtres. Les moutons du Pérou étaient plus grands, plus forts que ceux d'Europe, & servaient à porter des fardeaux. Leurs bœufs tenaient à la fois de nos bufles & de nos chameaux. On trouva dans le Mexique des troupeaux de porcs, qui ont sur le dos une glande remplie d'une matière onctueuse & fétide : point de chiens, point de chats. Le Mexique, le Pérou avaient une espèce de lions, mais petits & privés de crinière ; & ce qui est plus singulier, le lion de ces climats était un animal poltron.

Animaux, nourriture ; tout differe de nos climats.

On peut réduire, si l'on veut, sous une seule espèce tous les hommes, parce qu'ils ont tous les mêmes organes de la vie, des sens & du mouvement : mais cette espèce parut évidemment divisée en plusieurs autres, dans le physique & dans le moral.

Quant au physique, on crut voir dans les

Eſquimaux, qui habitent vers le ſoixantième degré du nord, une figure, une taille ſemblable à celle des Lappons. Des peuples voiſins avaient la face toute velue. Les Iroquois, les Hurons & tous les peuples juſqu'à la Floride parurent olivâtres & ſans aucun poil ſur le corps, excepté la tête. Le capitaine *Rogers*, qui navigea vers les côtes de la Californie, y découvrit des peuplades de Nègres qu'on ne ſoupçonnait pas dans l'Amérique. On vit dans l'iſthme de Panama une race qu'on appelle les *Dariens*, (*a*) qui a beaucoup de rapport aux *Albinos* d'Afrique. Leur taille eſt tout au plus de quatre pieds; ils ſont blancs comme les Albinos, & c'eſt la ſeule race de l'Amérique qui ſoit blanche. Leurs yeux rouges ſont bordés de paupières façonnées en demi-cercle. Ils ne voient & ne ſortent de leurs trous que la nuit; ils ſont parmi les hommes ce que les hiboux ſont parmi les oiſeaux. Les Mexicains, les Péruviens parurent d'une couleur bronzée, les Braſiliens d'un rouge plus foncé, les peuples du Chili plus cendrés. On a exagéré la grandeur des Patagons, qui habitent vers le détroit de Magellan; mais on croit que c'eſt la nation de la plus haute taille qui ſoit ſur la terre.

Variété dans l'eſpèce humaine.

Parmi tant de nations ſi différentes de nous, & ſi différentes entr'elles, on n'a jamais trouvé d'hommes iſolés, ſolitaires, errans à l'aventure à la manière des animaux, s'accouplant comme eux au haſard, & quittant leurs femelles pour chercher ſeuls leur pâture. Il faut que la nature humaine ne comporte pas cet état, & que par-tout l'inſtinct de

(*a*) On ne voit preſque plus aujourd'hui de ces *Dariens*.

l'eſpèce l'entraîne à la ſociété comme à la liberté ; c'eſt ce qui fait que la priſon, ſans aucun commerce avec les hommes, eſt un ſupplice inventé par les tyrans, ſupplice qu'un ſauvage pourrait moins ſupporter encore que l'homme civiliſé.

Du détroit de Magellan juſqu'à la baie d'Hudſon, on a vu des familles raſſemblées, & des huttes qui compoſaient des villages ; point de peuples errans qui changeaſſent de demeures ſelon les ſaiſons, comme les Arabes-Bédouins & les Tartares ; en effet, ces peuples n'ayant point de bêtes de ſomme, n'auraient pu tranſporter aiſément leurs cabanes. Par-tout on a trouvé des idiomes formés, par leſquels les plus ſauvages exprimaient le petit nombre de leurs idées; c'eſt encore un inſtinct des hommes de marquer leurs beſoins par des articulations. Delà ſe ſont formées néceſſairement tant de langues différentes, plus ou moins abondantes, ſelon qu'on a eu plus ou moins de connaiſſances. Ainſi la langue des Mexicains était plus formée que celle des Iroquois, comme la nôtre eſt plus régulière & plus abondante que celle des Samoïèdes.

Soleil adoré.

De tous les peuples de l'Amérique, un ſeul avait une religion, qui ſemble au premier coup d'œil ne pas offenſer notre raiſon. Les Péruviens adoraient le ſoleil comme un aſtre bienfeſant, ſemblables en ce point aux anciens Perſans & aux Sabéens ; mais ſi vous en exceptez les grandes & nombreuſes nations de l'Amérique, les autres étaient plongées pour la plupart dans une ſtupidité barbare. Leurs aſſemblées n'avaient rien d'un culte réglé ; leur créance ne conſtituait point une religion. Il eſt conſtant que les

Brasiliens, les Caraïbes, les Mosquites, les peuplades de la Guiane, celles du Nord n'avaient pas plus de notion distincte d'un DIEU suprême que les cafres de l'Afrique. Cette connaissance demande une raison cultivée, & leur raison ne l'était pas. La nature seule peut inspirer l'idée confuse de quelque chose de puissant, de terrible, à un sauvage qui verra tomber la foudre, ou un fleuve se déborder. Mais ce n'est-là que le faible commencement de la connaissance d'un DIEU créateur : cette connaissance raisonnée manquait même absolument à toute l'Amérique.

Superstitions cruelles.

Les autres Américains qui s'étaient fait une religion l'avaient faite abominable. Les Mexicains n'étaient pas les seuls qui sacrifiassent des hommes à je ne sais quel être malfesant ; on a prétendu même que les Péruviens souillaient aussi le culte du soleil par de pareils holocaustes ; mais ce reproche paraît avoir été imaginé par les vainqueurs pour excuser leur barbarie. Les anciens peuples de notre hémisphère, & les plus policés de l'autre se sont ressemblés par cette religion barbare.

Herrera nous assure que les Mexicains mangeaient les victimes humaines immolées. La plupart des premiers voyageurs & des missionnaires disent tous que les Brasiliens, les Caraïbes, les Iroquois, les Hurons & quelques autres peuplades mangeaient les captifs faits à la guerre ; & ils ne regardent pas ce fait comme un usage de quelques particuliers, mais comme un usage de nation. Tant d'auteurs anciens & modernes ont parlé d'anthropophages qu'il est difficile de les nier. Je vis en 1725 quatre

Anthropophages.

ſauvages amenés du Miſſiſſipi à Fontainebleau. Il y avait parmi eux une femme de couleur cendrée comme ſes compagnons ; je lui demandai par l'interprète qui les conduiſait ſi elle avait mangé quelquefois de la chair humaine ; elle me répondit que oui, très-froidement, & comme à une queſtion ordinaire. Cette atrocité ſi révoltante pour notre nature eſt pourtant bien moins cruelle que le meurtre. La véritable barbarie eſt de donner la mort, & non de diſputer un mort aux corbeaux ou aux vers. Des peuples chaſſeurs, tels qu'étaient les Braſiliens & les Canadiens, des inſulaires comme les Caraïbes, n'ayant pas toujours une ſubſiſtance aſſurée, ont pu devenir quelquefois anthropophages. La famine & la vengeance les ont accoutumés à cette nourriture ; & quand nous voyons dans les ſiècles les plus civiliſés le peuple de Paris dévorer les reſtes ſanglans du maréchal *d'Ancre*, & le peuple de la Haye manger le cœur du grand-penſionnaire *de Wit*, nous ne devons pas être ſurpris qu'une horreur chez nous paſſagère ait duré chez les ſauvages.

Et chez nous auſſi.

Les plus anciens livres que nous ayons ne nous permettent pas de douter que la faim n'ait pouſſé les hommes à cet excès. *Moïſe* même menace les Hébreux dans cinq verſets du Deutéronome qu'ils mangeront leurs enfans s'ils tranſgreſſent ſa loi. Le prophète *Ezéchiel* répète la même menace, & enſuite, ſelon pluſieurs commentateurs, il promet aux Hébreux, de la part de DIEU, que s'ils ſe défendent bien contre le roi de Perſe, ils auront à manger de la chair de cheval & de la chair de

Et chez les juifs.

cavalier. (11) *Marco Paolo*, ou *Marc Paul*, dit que de ſon temps, dans une partie de la Tartarie, les magiciens ou les prêtres (c'était la même choſe) avaient le droit de manger la chair des criminels condamnés à la mort. Tout cela ſoulève le cœur; mais le tableau du genre humain doit ſouvent produire cet effet.

Comment des peuples toujours ſéparés les uns des autres ont-ils pu ſe réunir dans une ſi horrible coutume? faut-il croire qu'elle n'eſt pas abſolument auſſi oppoſée à la nature humaine qu'elle le paraît? Il eſt ſûr qu'elle eſt rare, mais il eſt ſûr qu'elle exiſte.

On ne voit pas que ni les Tartares ni les Juifs aient mangé ſouvent leurs ſemblables. La faim & le déſeſpoir contraignirent aux ſiéges de Sancerre & de Paris, pendant nos guerres de religion, des mères à ſe nourrir de la chair de leurs enfans. Le charitable *las Caſas*, évêque de Chiapa, dit que cette horreur n'a été commiſe en Amérique que par quelques peuples chez leſquels il n'a pas voyagé. *Dampierre* aſſure qu'il n'a jamais rencontré d'anthro-

(11) En examinant ce paſſage, on voit que DIEU ordonne d'abord aux Iſraëlites d'annoncer aux oiſeaux de proie & aux bêtes féroces qu'il leur donnera à dévorer la chair des princes & des guerriers; enſuite, ſans que la conſtruction grammaticale puiſſe déterminer à qui il s'adreſſe, il parle de manger ſur ſa table la chair des chevaux & des cavaliers. Suppoſera-t-on que DIEU répète deux fois de ſuite la même invitation aux oiſeaux de proie, de peur qu'ils ne l'entendent pas bien du premier coup? leur propoſe-t-il de ſe mettre à ſa table? ſa table eſt-elle la terre ſur laquelle il ſert de la chair humaine? ou enfin en promet-il aux Juifs pour leur récompenſe? C'eſt aux théologiens à juger laquelle de ces deux interprétations eſt la plus conforme à l'idée qu'ils ſe font de l'Etre ſuprême.

pophages, & il n'y a peut-être pas aujourd'hui deux peuplades où cette horrible coutume ſoit en uſage.

Il eſt un autre vice tout différent, qui ſemble plus oppoſé au but de la nature, que cependant les Grecs ont vanté, que les Romains ont permis, qui s'eſt perpétué dans les nations les plus polies, & qui eſt beaucoup plus commun dans nos climats chauds & tempérés de l'Europe & de l'Aſie que dans les glaces du ſeptentrion. On a vu en Amérique ce même effet des caprices de la nature humaine. Les Braſiliens pratiquaient cet uſage monſtrueux & commun ; les Canadiens l'ignoraient. Comment ſe peut-il encore qu'une paſſion qui renverſe les lois de la propagation humaine ſe ſoit emparée dans les deux hémiſphères des organes de la propagation même ? (*q*) Sodomie.

Une autre obſervation importante, c'eſt qu'on a trouvé le milieu de l'Amérique aſſez peuplé, & les deux extrémités vers les poles peu habitées ; en général, le nouveau monde ne contenait pas le nombre d'hommes qu'il devait contenir. Il y en a certainement des cauſes naturelles ; premièrement le froid exceſſif qui eſt auſſi perçant en Amérique, dans la latitude de Paris & de Vienne, qu'il l'eſt à notre continent au cercle polaire. Population.

En ſecond lieu, les fleuves ſont pour la plupart en Amérique vingt, trente fois plus larges, au moins, que les nôtres. Les inondations fréquentes ont dû porter la ſtérilité, & par conſéquent la mortalité dans des pays immenſes. Les montagnes beaucoup

(*q*) Voyez dans le *dictionnaire philoſophique* l'art. *Amour ſocratique*.

plus hautes ſont auſſi plus inhabitables que les nôtres ; des poiſons violens & durables, dont la terre d'Amérique eſt couverte, rendent mortelle la plus légère atteinte d'une flèche trempée dans ces poiſons ; enfin la ſtupidité de l'eſpèce humaine dans une partie de cet hémiſphère a dû influer beaucoup ſur la dépopulation. On a connu en général que l'entendement humain n'eſt pas ſi formé dans le nouveau monde que dans l'ancien. L'homme eſt dans tous les deux un animal très-faible ; les enfans périſſent par-tout, faute d'un ſoin convenable ; & il ne faut pas croire que, quand les habitans des bords du Rhin, de l'Elbe & de la Viſtule plongeaient dans ces fleuves les enfans nouveaux nés dans la rigueur de l'hiver, les femmes allemandes & ſarmates élevaſſent alors autant d'enfans qu'elles en élèvent aujourd'hui, ſurtout quand ces pays étaient couverts de forêts qui rendaient le climat plus mal-ſain & plus rude qu'il ne l'eſt dans nos derniers temps. Mille peuplades de l'Amérique manquaient d'une bonne nourriture. On ne pouvait ni fournir aux enfans un bon lait, ni leur donner enſuite une ſubſiſtance ſaine, ni même ſuffiſante. Pluſieurs eſpèces d'animaux carnaſſiers ſont réduites, par ce défaut de ſubſiſtance, à une très-petite quantité ; & il faut s'étonner ſi on a trouvé dans l'Amérique plus d'hommes que de ſinges.

CHAPITRE

CHAPITRE CXLVII.

De Fernand Cortez.

CE fut de l'île de Cuba que partit *Fernand Cortez* pour de nouvelles expéditions dans le continent. Ce simple lieutenant du gouverneur d'une île nouvellement découverte, suivi de moins de six cents hommes, n'ayant que dix-huit chevaux & quelques pièces de campagne, va subjuguer le plus puissant Etat de l'Amérique. D'abord il est assez heureux pour trouver un espagnol qui, ayant été neuf ans prisonnier à Jucatan sur le chemin du Mexique, lui sert d'interprète. Une américaine, qu'il nomme *Dona Marina*, devient à la fois sa maîtresse & son conseil, & apprend bientôt assez d'espagnol pour être aussi une interprète utile. Ainsi l'amour, la religion, l'avarice, la valeur & la cruauté ont conduit les Espagnols dans ce nouvel hémisphère. Pour comble de bonheur, on trouve un volcan plein de soufre; on découvre du salpêtre, qui sert à renouveler dans le besoin la poudre consommée dans les combats. *Cortez* avance le long du golfe du Mexique, tantôt caressant les naturels du pays, tantôt faisant la guerre. Il trouve des villes policées où les arts sont en honneur. La puissante République de Tlascala, qui fleurissait sous un gouvernement aristocratique, s'oppose à son passage: mais la vue des chevaux, & le bruit seul du canon mettaient en fuite ces multitudes mal armées: il fait une paix aussi avantageuse qu'il le veut. Six mille de ses nouveaux alliés de Tlascala

1519. Entreprise contre le Mexique.

l'accompagnent dans son voyage du Mexique. Il entre dans cet empire sans résistance, malgré les défenses du souverain. Ce souverain commandait cependant, à ce qu'on dit, à trente vassaux, dont chacun pouvait paraître, à la tête de cent mille hommes armés de flèches & de ces pierres tranchantes qui leur tenaient lieu de fer. S'attendait-on à trouver le gouvernement féodal établi au Mexique !

Description de Mexico.

La ville de Mexico, bâtie au milieu d'un grand lac, était le plus beau monument de l'industrie américaine. Des chaussées immenses traversaient le lac tout couvert de petites barques faites de troncs d'arbres. On voyait dans la ville des maisons spacieuses & commodes construites de pierre, des marchés, des boutiques qui brillaient d'ouvrages d'or & d'argent ciselés & sculptés, de vaisselle de terre vernissée, d'étoffes de coton, & de tissus de plumes qui formaient des dessins éclatans par les plus vives nuances. Auprès du grand marché était un palais où l'on rendait sommairement la justice aux marchands, comme dans la juridiction des consuls de Paris, qui n'a été établie que sous le roi *Charles IX*, après la destruction de l'empire du Mexique. Plusieurs palais de l'empereur *Motezuma* augmentaient la somptuosité de la ville. Un d'eux s'élevait sur des colonnes de jaspe, & était destiné à renfermer des curiosités qui ne servaient qu'au plaisir. Un autre était rempli d'armes offensives & défensives garnies d'or & de pierreries. Un autre était entouré de grands jardins, où l'on ne cultivait que des plantes médicinales ; des intendans les distribuaient gratuitement aux malades. On rendait

compte au roi du succès de leurs usages, & les médecins en tenaient registre à leur manière sans avoir l'usage de l'écriture. Les autres espèces de magnificence ne marquent que le progrès des arts; celle-là marque le progrès de la morale.

S'il n'était pas de la nature humaine de réunir le meilleur & le pire, on ne comprendrait pas comment cette morale s'accordait avec les sacrifices humains dont le sang regorgeait à Mexico devant l'idole de *Vitzlipuztli*, regardé comme le dieu des armées. Les ambassadeurs de *Motezuma* dirent à *Cortez*, à ce qu'on prétend, que leur maître avait sacrifié dans ses guerres près de vingt mille ennemis chaque année dans le grand temple de Mexico. C'est une très-grande exagération; on sent qu'on a voulu colorer par-là les injustices du vainqueur de *Motezuma*; mais enfin, quand les Espagnols entrèrent dans ce temple, ils trouvèrent parmi ses ornemens des crânes d'hommes suspendus comme des trophées. C'est ainsi que l'antiquité nous peint le temple de *Diane* dans la Chersonèse taurique. Sacrifices d'hommes.

Il n'y a guère de peuples dont la religion n'ait été inhumaine & sanglante; vous savez que les Gaulois, les Carthaginois, les Syriens, les anciens Grecs immolèrent des hommes. La loi des Juifs semblait permettre ces sacrifices; il est dit dans le Lévitique: *Si une ame vivante a été promise à* DIEU, *on ne pourra la racheter, il faut qu'elle meure.* Les livres des Juifs rapportent que, quand ils envahirent le petit pays des Cananéens, ils massacrèrent dans plusieurs villages les hommes, les femmes, les enfans & les animaux domestiques, parce qu'ils avaient été dévoués. C'est

sur cette loi que furent fondés les sermens de *Jephté*, qui sacrifia sa fille, & de *Saül*, qui sans les cris de l'armée eût immolé son fils. C'est elle encore qui autorisait *Samuël* à égorger le roi *Agag*, prisonnier de *Saül*, & à le couper en morceaux ; exécution aussi horrible & aussi dégoûtante que tout ce qu'on peut voir de plus affreux chez les sauvages. D'ailleurs il paraît que chez les Mexicains on n'immolait que les ennemis ; ils n'étaient point anthropophages comme un très-petit nombre de peuplades américaines.

Leur police en tout le reste était humaine & sage. L'éducation de la jeunesse formait un des plus grands objets du gouvernement. Il y avait des écoles publiques, établies pour l'un & l'autre sexe. Nous admirons encore les anciens Egyptiens d'avoir connu que l'année est d'environ trois cents soixante & cinq jours. Les Mexicains avaient poussé jusque-là leur astronomie.

La guerre était chez eux réduite en art ; c'est ce qui leur avait donné tant de supériorité sur leurs voisins. Un grand ordre dans les finances maintenait la grandeur de cet empire, regardé par ses voisins avec crainte & avec envie.

Mais ces animaux guerriers, sur qui les principaux espagnols étaient montés, ce tonnerre artificiel qui se formait dans leurs mains, ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'océan, ce fer dont ils étaient couverts, leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'admiration, joints à cette faiblesse qui porte les peuples à admirer ; tout cela fit que, quand *Cortez* arriva dans la ville de Mexico, il fut reçu par *Motezuma* comme son maître, & par

Espagnols pris pour des dieux.

les habitans comme leur dieu. On se mettait à genoux dans les rues, quand un valet espagnol passait. On raconte qu'un cacique, sur les terres duquel passait un capitaine espagnol, lui présenta des esclaves & du gibier. Si tu es dieu, lui dit-il, voilà des hommes, mange-les; si tu es homme, voilà des vivres que ces esclaves t'apprêteront.

Ceux qui ont fait les relations de ces étranges événemens les ont voulu relever par des miracles, qui ne servent en effet qu'à les rabaisser. Le vrai miracle fut la conduite de *Cortez*. Peu à peu la cour de *Motezuma* s'apprivoisant avec ses hôtes osa les traiter comme des hommes. Une partie des Espagnols était à la Vera-Cruz sur le chemin du Mexique. Un général de l'empereur, qui avait des ordres secrets, les attaqua; & quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut trois ou quatre espagnols de tués. La tête d'un d'eux fut même portée à *Motezuma*. Alors *Cortez* fit ce qui s'est jamais fait de plus hardi en politique. Il va au palais suivi de cinquante espagnols, & accompagné de la *Dona Marina*, qui lui sert toujours d'interprète; alors mettant en usage la persuasion & la menace, il emmène l'empereur prisonnier au quartier espagnol, le force à lui livrer ceux qui ont attaqué les siens à la Vera-Cruz, & fait mettre les fers aux pieds & aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat; ensuite il l'engage à se reconnaître publiquement vassal de *Charles-Quint*.

Motezuma & les principaux de l'empire donnent pour tribut attaché à leur hommage six cents mille marcs d'or pur, avec une incroyable quantité de

Tribut immense du Mexique.

pierreries, d'ouvrages d'or, & de tout ce que l'induſtrie de pluſieurs ſiècles avait fabriqué de plus rare. *Cortez* en mit à part le cinquième pour ſon maître, prit un cinquième pour lui, & diſtribua le reſte à ſes ſoldats.

Cortez maître du Mexique avec cinq cents hommes,

On peut compter parmi les plus grands prodiges, que les conquérans de ce nouveau monde ſe déchirant eux-mêmes, les conquêtes n'en ſouffrirent pas. Jamais le vrai ne fut moins vraiſemblable. Tandis que *Cortez* était prêt de ſubjuguer l'empire du Mexique avec cinq cents hommes qui lui reſtaient, le gouverneur de Cuba, *Velaſquez*, plus offenſé de la gloire de *Cortez* ſon lieutenant que de ſon peu de ſoumiſſion, envoie preſque toutes ſes troupes, qui conſiſtaient en huit cents fantaſſins, quatre-vingts cavaliers bien montés, & deux petites pièces de canon, pour réduire *Cortez*, le prendre priſonnier, & pourſuivre le cours de ſes victoires. *Cortez* ayant d'un côté mille eſpagnols à combattre, & le continent à retenir dans la ſoumiſſion, laiſſa quatre-vingts hommes pour lui répondre de tout le Mexique, & marcha ſuivi du reſte contre ſes compatriotes. Il en défait une partie, il gagne l'autre. Enfin cette armée qui venait pour le détruire ſe range ſous ſes drapeaux, & il retourne au Mexique avec elle.

L'empereur du Mexique priſonnier des Eſpagnols, & tué par ſes ſujets.

L'empereur était toujours en priſon dans ſa capitale, gardé par quatre-vingts ſoldats. Celui qui les commandait, nommé *Alvaredo*, ſur un bruit vrai ou faux que les Mexicains conſpiraient pour délivrer leur maître, avait pris le temps d'une fête, où deux mille des premiers ſeigneurs étaient plongés dans l'ivreſſe de leurs liqueurs fortes : il fond ſur eux avec

cinquante soldats, les égorge eux & leur suite sans résistance, & les dépouille de tous les ornemens d'or & de pierreries dont ils s'étaient parés pour cette fête. Cette énormité, que tout le peuple attribuait avec raison à la rage de l'avarice, souleva ces hommes trop patiens : & quand *Cortez* arriva, il trouva deux cents mille américains en armes, contre quatre-vingts espagnols occupés à se défendre & à garder l'empereur. Ils assiégèrent *Cortez* pour délivrer leur roi; ils se précipitèrent en foule contre les canons & les mousquets. *Antonio de Solis* appelle cette action une révolte, & cette valeur une brutalité : tant l'injustice des vainqueurs a passé jusqu'aux écrivains.

L'empereur *Motezuma* mourut dans un de ces combats, blessé malheureusement de la main de ses sujets. *Cortez* osa proposer à ce roi, dont il causait la mort, de mourir dans le christianisme ; sa concubine *Dona Marina* était la catéchiste. Le roi mourut en implorant inutilement la vengeance du ciel contre les usurpateurs. Il laissa des enfans plus faibles encore que lui, auxquels les rois d'Espagne n'ont pas craint de laisser des terres dans le Mexique même ; & aujourd'hui les descendans en ligne droite de ce puissant empereur vivent à Mexico même. On les appelle les *comtes de Motezuma* ; ils sont des simples gentilshommes chrétiens, & confondus dans la foule. C'est ainsi que les sultans turcs ont laissé subsister à Constantinople une famille des *Paléologues*. Les Mexicains créèrent un nouvel empereur, animé comme eux du désir de la vengeance. C'est ce fameux *Gatimozin*, dont la destinée fut encore plus funeste que celle

de *Motezuma*. Il arma tout le Mexique contre les Eſpagnols.

Le déſeſpoir, l'opiniâtreté de la vengeance & de la haine précipitaient toujours ces multitudes contre ces mêmes hommes qu'ils n'oſaient regarder auparavant qu'à genoux. Les Eſpagnols étaient fatigués de tuer, & les Américains ſe ſuccédaient en foule ſans ſe décourager. *Cortez* fut obligé de quitter la ville, où il eût été affamé ; mais les Mexicains avaient rompu toutes les chauſſées. Les Eſpagnols firent des ponts avec les corps des ennemis ; mais dans leur retraite ſanglante ils perdirent tous les tréſors qu'ils avaient ravis pour *Charles-Quint* & pour eux. Chaque jour de marche était une bataille : on perdait toujours quelque eſpagnol, dont le ſang était payé par la mort de pluſieurs milliers de ces malheureux qui combattaient preſque nus.

Cortez n'avait plus de flotte. Il fit faire par ſes ſoldats, & par les Tlaſcaliens qu'il avait avec lui, neuf bateaux, pour rentrer dans Mexico par le lac même qui ſemblait lui en défendre l'entrée.

Les Mexicains ne craignirent point de donner un combat naval. Quatre à cinq mille canots, chargés chacun de deux hommes, couvrirent le lac, & vinrent attaquer les neuf bateaux de *Cortez*, ſur leſquels il y avait environ trois cents hommes. Ces neuf brigantins qui avaient du canon renverſèrent bientôt la flotte ennemie. *Cortez* avec le reſte de ſes troupes combattait ſur les chauſſées. Vingt eſpagnols tués dans ce combat, & ſept ou huit priſonniers feſaient un événement plus important dans cette partie du monde que les multitudes de nos morts dans nos

batailles. Les prisonniers furent sacrifiés dans le temple du Mexique. Mais enfin, après de nouveaux combats, on prit *Gatimozin* & l'impératrice sa femme. C'est ce *Gatimozin*, si fameux par les paroles qu'il prononça, lorsqu'un receveur des trésors du roi d'Espagne le fit mettre sur des charbons ardens, pour savoir en quel endroit du lac il avait fait jeter ses richesses; son grand-prêtre condamné au même supplice jetait des cris; & *Gatimozin* lui dit: *Et moi suis-je sur un lit de roses?*

Cortez fut maître absolu de la ville de Mexico avec laquelle tout le reste de l'empire tomba sous la domination espagnole, ainsi que la Castille d'or, le Darien & toutes les contrées voisines. 1521.

Quel fut le prix des services inouïs de *Cortez*? celui qu'eut *Colombo*; il fut persécuté, & le même évêque *Fonseca*, qui avait contribué à faire renvoyer le découvreur de l'Amérique chargé de fers, voulut faire traiter de même le vainqueur. Enfin malgré les titres dont *Cortez* fut décoré dans sa patrie, il y fut peu considéré. A peine put-il obtenir audience de *Charles-Quint*: un jour il fendit la presse qui entourait le coche de l'empereur, & monta sur l'étrier de la portière. *Charles* demanda quel était cet homme: „ c'est, répondit *Cortez*, celui qui vous a donné „ plus d'Etats que vos pères ne vous ont laissé de „ villes. „

Cortez persécuté pour avoir vaincu l'Amérique, comme *Colombo* pour avoir découvert le nouveau monde.

CHAPITRE CXLVIII.

De la conquête du Pérou.

CORTEZ ayant soumis à *Charles-Quint* plus de deux cents lieues de nouvelles terres en longueur, & plus de cent cinquante en largeur, croyait avoir peu fait. L'isthme qui resserre entre deux mers le continent de l'Amérique n'est pas de vingt cinq lieues communes : on voit du haut d'une montagne, près de Nombre de Dios, d'un côté la mer qui s'étend de l'Amérique jusqu'à nos côtes, & de l'autre celle qui se prolonge jusqu'aux grandes Indes. La première a été nommée *mer du Nord*, parce que nous sommes au Nord ; la seconde *mer du Sud*, parce que c'est au Sud que les grandes Indes sont situées. On tenta donc dès l'an 1513 de chercher par cette mer du Sud de nouveaux pays à soumettre.

Vers l'an 1527 deux simples aventuriers, *Diego d'Almagro*, & *Francesco Pizarro*, qui même ne connaissaient pas leur père, & dont l'éducation avait été si abandonnée qu'ils ne savaient ni lire ni écrire, furent ceux par qui *Charles-Quint* acquit de nouvelles terres plus vastes & plus riches que le Mexique. D'abord ils reconnaissent trois cents lieues de côtes américaines en cinglant droit au Midi ; bientôt ils entendent dire que vers la ligne équinoxiale & sous l'autre tropique, il y a une contrée immense où l'or, l'argent & les pierreries sont plus communs que le bois, & que le pays est gouverné par un roi aussi

despotique que *Motezuma ;* car dans tout l'univers le despotisme est le fruit de la richesse.

Grandeur des Incas.

Du pays de Cusco, & des environs du tropique du Capricorne, jusqu'à la hauteur de l'île des Perles, qui est au sixième degré de latitude septentrionale, un seul roi étendait sa domination absolue dans l'espace de près de trente degrés. Il était d'une race de conquérans qu'on appelait *Incas*. Le premier de ces incas qui avait subjugué le pays, & qui lui imposa des lois, passait pour le fils du soleil. Ainsi les peuples les plus policés de l'ancien monde & du nouveau se ressemblaient dans l'usage de déifier les hommes extraordinaires, soit conquérans, soit législateurs.

Usages des Péruviens.

Garcilasso de la Vega, issu de ces incas, transporté à Madrid, écrivit leur histoire vers l'an 1608. Il était alors avancé en âge, & son père pouvait aisément avoir vu la révolution arrivée vers l'an 1530. Il ne pouvait, à la vérité, savoir avec certitude l'histoire détaillée de ses ancêtres. Aucun peuple de l'Amérique n'avait connu l'art de l'écriture, semblables en ce point aux anciennes nations tartares, aux habitans de l'Afrique méridionale, à nos ancêtres les Celtes, aux peuples du Septentrion. Aucune de ces nations n'eut rien qui tînt lieu de l'histoire. Les Péruviens transmettaient les principaux faits à la postérité par des nœuds qu'ils faisaient à des cordes. Mais en général les lois fondamentales, les points les plus essentiels de la religion, les grands exploits dégagés de détails passent assez fidellement de bouche en bouche. Ainsi *Garcilasso* pouvait être instruit de quelques principaux événemens. C'est sur ces objets

ſeuls qu'on peut l'en croire. Il aſſure que dans tout le Pérou on adorait le ſoleil, culte plus raiſonnable qu'aucun autre, dans un monde où la raiſon humaine n'était point perfectionnée. *Pline*, chez les Romains, dans les temps les plus éclairés, n'admet point d'autre dieu. *Platon*, plus éclairé que *Pline*, avait appelé le ſoleil le fils de DIEU, la ſplendeur du Père; & cet aſtre long-temps auparavant fut révéré par les mages & par les anciens Egyptiens. La même vraiſemblance & la même erreur régnèrent également dans les deux hémiſphères.

Les Péruviens avaient des obéliſques, des gnomons réguliers, pour marquer les points des équinoxes & des ſolſtices. Leur année était de trois cents ſoixante & cinq jours; peut-être la ſcience de l'antique Egypte ne s'étendit pas au-delà. Ils avaient élevé des prodiges d'architecture, & taillé des ſtatues avec un art ſurprenant. C'était la nation la plus policée & la plus induſtrieuſe du nouveau monde.

Magnificence utile.

L'inca *Hueſcar*, père d'*Atabalipa*, dernier inca ſous qui ce vaſte empire fut détruit, l'avait beaucoup augmenté & embelli. Cet inca qui conquit tout le pays de Quito, aujourd'hui la capitale du Pérou, avait fait par les mains de ſes ſoldats & des peuples vaincus un grand chemin de cinq cents lieues de Cuſco juſqu'à Quito, à travers des précipices comblés & des montagnes applanies. Ce monument de l'obéiſſance & de l'induſtrie humaine n'a pas été depuis entretenu par les Eſpagnols. Des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue portaient les ordres du monarque dans tout ſon empire. Telle était la police. Et ſi on veut juger de la magnificence, il

suffit de savoir que le roi était porté dans ses voyages sur un trône d'or, qu'on trouva peser vingt-cinq mille ducats, & que la litière de lames d'or sur laquelle était le trône était soutenue par des premiers de l'Etat.

Dans les cérémonies pacifiques & religieuses à l'honneur du soleil, on formait des danses : rien n'est plus naturel ; c'est un des plus anciens usages de notre hémisphère. *Hueſcar* pour rendre les danses plus graves fit porter par les danseurs une chaîne d'or longue de sept cents de nos pas géométriques, & grosse comme le poignet ; chacun en soulevait un chaînon. Il faut conclure de ce fait que l'or était plus commun au Pérou que ne l'est parmi nous le cuivre.

François Pizarro attaqua cet empire avec deux cents cinquante fantassins, soixante cavaliers & une douzaine de petits canons que traînaient souvent les esclaves des pays déjà domptés. Il arrive par la mer du Sud à la hauteur de Quito par-delà l'équateur. *Atabalipa*, fils d'*Hueſcar*, régnait alors ; il était vers Quito avec environ quarante mille soldats armés de flèches & de piques d'or & d'argent. *Pizarro* commença comme *Cortez* par une ambassade, & offrit à l'inca l'amitié de *Charles-Quint*. L'inca répond qu'il ne recevra pour amis les déprédateurs de son empire que quand ils auront rendu tout ce qu'ils ont ravi sur leur route ; & après cette réponse il marche aux Espagnols. Quand l'armée de l'inca, & la petite troupe castillane furent en présence, les Espagnols voulurent encore mettre de leur côté jusqu'aux apparences de la religion. Un moine nommé *Valverda*,

fait évêque de ce pays même qui ne leur appartenait pas encore, s'avance avec un interprète vers l'inca, une bible à la main, & lui dit qu'il faut croire tout ce qui eſt dit dans ce livre. Il lui fait un long ſermon de tous les myſtères du chriſtianiſme. Les hiſtoriens ne s'accordent pas ſur la manière dont le ſermon fut reçu ; mais ils conviennent tous que la prédication finit par le combat.

Les canons, les chevaux & les armes de fer firent ſur les Péruviens le même effet que ſur les Mexicains ; on n'eut guère que la peine de tuer ; & *Atabalipa*, arraché de ſon trône d'or par les vainqueurs, fut chargé de fers.

Cet empereur pour ſe procurer une liberté prompte promit une trop groſſe rançon ; il s'obligea, ſelon *Herrera* & *Zarata*, de donner autant d'or qu'une des ſalles de ſes palais pouvait en contenir juſqu'à la hauteur de ſa main, qu'il éleva en l'air au-deſſus de ſa tête. Auſſi-tôt ſes courriers partent de tous côtés pour aſſembler cette rançon immenſe ; l'or & l'argent arrivent tous les jours au quartier des Eſpagnols ; mais ſoit que les Péruviens ſe laſſaſſent de dépouiller l'empire pour un captif, ſoit qu'*Atabalipa* ne les preſſât pas, on ne remplit point toute l'étendue de ſes promeſſes. Les eſprits des vainqueurs s'aigrirent ; leur avarice trompée monta à cet excès de rage qu'ils condamnèrent l'empereur à être brûlé vif ; toute la grâce qu'ils lui promirent, c'eſt qu'en cas qu'il voulût mourir chrétien on l'étranglerait avant de le brûler. Ce même évêque *Valverda* lui parla de chriſtianiſme par un interprète ; il le baiſa, & immédiatement après on le pendit, & on le jeta dans

les flammes. Le malheureux *Garcilaſſo* inca, devenu eſpagnol, dit qu'*Atabalipa* avait été très-cruel envers ſa famille & qu'il méritait la mort ; mais il n'oſe pas dire que ce n'était point aux Eſpagnols à le punir. Quelques écrivains témoins oculaires, comme *Zarata*, prétendent que *François Pizarro* était déjà parti pour aller porter à *Charles-Quint* une partie des tréſors d'*Atabalipa*, & que *d'Almagro* ſeul fut coupable de cette barbarie. Cet évêque de Chiapa, que j'ai déjà cité, ajoute qu'on fit ſouffrir le même ſupplice à pluſieurs capitaines péruviens, qui, par une généroſité auſſi grande que la cruauté des vainqueurs, aimèrent mieux recevoir la mort que de découvrir les tréſors de leurs maîtres.

Cependant, de la rançon déjà payée par *Atabalipa*, chaque cavalier eſpagnol eut deux cents quarante marcs en or pur ; chaque fantaſſin en eut cent ſoixante : on partagea dix fois environ autant d'argent dans la même proportion ; ainſi le cavalier eut un tiers de plus que le fantaſſin. Les officiers eurent des richeſſes immenſes ; & on envoya à *Charles-Quint* trente mille marcs d'argent, trois mille d'or non travaillé, & vingt mille marcs peſant d'argent avec deux mille d'or en ouvrages du pays. L'Amérique lui aurait ſervi à tenir ſous le joug une partie de l'Europe, & ſurtout les papes qui lui avaient adjugé ce nouveau monde, s'il avait reçu ſouvent de pareils tributs.

On ne ſait ſi on doit plus admirer le courage opiniâtre de ceux qui découvrirent & conquirent tant de terres, ou plus déteſter leur férocité : la même ſource, qui eſt l'avarice, produiſit tant de

bien & tant de mal. *Diego d'Almagro* marche à Cuſco à travers des multitudes qu'il faut écarter ; il pénètre juſqu'au Chili par-delà le tropique du Capricorne. Par-tout on prend poſſeſſion au nom de *Charles-Quint*. Bientôt après, la diſcorde ſe met entre les vainqueurs du Pérou, comme elle avait diviſé *Velaſquez* & *Fernand Cortez* dans l'Amérique ſeptentrionale.

Guerre civile entre les vainqueurs.

Diego d'Almagro & *Franceſco Pizarro* font la guerre civile dans Cuſco même, la capitale des incas. Toutes les recrues qu'ils avaient reçues d'Europe ſe partagent, & combattent pour le chef qu'elles choiſiſſent. Ils donnent un combat ſanglant ſous les murs de Cuſco, ſans que les Péruviens oſent profiter de l'affaibliſſement de leur ennemi commun ; au contraire il y avait des péruviens dans chaque armée ; ils ſe battaient pour leurs tyrans ; & les multitudes de péruviens diſperſés attendaient ſtupidement à quel parti de leurs deſtructeurs ils ſeraient ſoumis, & chaque parti n'était que d'environ trois cents hommes : tant la nature a donné en tout la ſupériorité aux Européens ſur les habitans du nouveau monde. Enfin *d'Almagro* fut fait priſonnier, & ſon rival *Pizarro* lui fit trancher la tête ; mais bientôt après il fut aſſaſſiné lui-même par les amis d'*Almagro*.

Déjà ſe formait dans tout le nouveau monde le gouvernement eſpagnol. Les grandes provinces avaient leurs gouverneurs. Des audiences, qui ſont à peu près ce que ſont nos parlemens, étaient établies : des archevêques, des évêques, des tribunaux d'inquiſition, toute la hiérarchie eccléſiaſtique exerçait ſes fonctions comme à Madrid ; lorſque les capitaines qui avaient conquis le Pérou pour

l'empereur

l'empereur *Charles-Quint* voulurent le prendre pour eux-mêmes. Un fils d'*Almagro* se fit reconnaître roi du Pérou; mais d'autres espagnols aimant mieux obéir à leur maître qui demeurait en Europe qu'à leur compagnon qui devenait leur souverain, le prirent & le firent périr par la main du bourreau. Un frère de *François Pizarro* eut la même ambition & le même sort. Il n'y eut contre *Charles-Quint* de révoltes que celles des Espagnols mêmes, & pas une des peuples soumis.

Au milieu de ces combats que les vainqueurs livraient entr'eux, ils découvrirent les mines du Potosi, que les Péruviens mêmes avaient ignorées. Ce n'est point exagérer de dire que la terre de ce canton était toute d'argent : elle est encore aujourd'hui très-loin d'être épuisée. Les Péruviens travaillèrent à ces mines pour les Espagnols comme pour les vrais propriétaires. Bientôt après on joignit à ces esclaves des nègres qu'on achetait en Afrique, & qu'on transportait au Pérou comme des animaux destinés au service des hommes.

Dépositions de *las Casas* contre les Espagnols.

On ne traitait en effet ni ces nègres, ni les habitans du nouveau monde, comme une espèce humaine. Ce *las Casas*, religieux dominicain, évêque de Chiapa, duquel nous avons parlé, touché des misères de tant de peuples, eut le courage de s'en plaindre à ses compatriotes, à *Charles-Quint* & à son fils *Philippe II*, par des mémoires que nous avons encore. Il y représente presque tous les Américains comme des hommes doux & timides, d'un tempérament faible qui les rend naturellement esclaves. Il dit que les Espagnols ne regardèrent

dans cette faibleſſe que la facilité qu'elle donnait aux vainqueurs de les détruire ; que dans Cuba, dans la Jamaïque, dans les îles voiſines, ils firent périr plus de douze cents mille hommes, comme des chaſſeurs qui dépeuplent une terre de bêtes fauves. *Je les ai vus*, dit-il, *dans l'île S^t Domingue & dans la Jamaïque, remplir les campagnes de fourches patibulaires, auxquelles ils pendaient ces malheureux treize à treize, en l'honneur, diſaient-ils, des treize apôtres. Je les ai vus donner des enfans à dévorer à leurs chiens de chaſſe.*

Un cacique de l'île de Cuba, nommé *Hatucu*, condamné par eux à périr par le feu, pour n'avoir pas donné aſſez d'or, fut remis, avant qu'on allumât le bûcher, entre les mains d'un franciſcain qui l'exhortait à mourir chrétien, & qui lui promettait le ciel. Quoi ! les Eſpagnols iront donc au ciel ? demandait le cacique : oui ſans doute, diſait le moine. Ah ! s'il eſt ainſi, que je n'aille point au ciel, repliqua ce prince. Un cacique de la nouvelle Grenade, qui eſt entre le Pérou & le Mexique, fut brûlé publiquement pour avoir promis en vain de remplir d'or la chambre d'un capitaine.

Des milliers d'américains ſervaient aux Eſpagnols de bêtes de ſomme, & on les tuait quand leur laſſitude les empêchait de marcher. Enfin ce témoin oculaire affirme que dans les îles & ſur la terre ferme ce petit nombre d'européens a fait périr plus de douze millions d'américains. *Pour vous juſtifier*, ajoute-t-il, *vous dites que ces malheureux s'étaient rendus coupables de ſacrifices humains ; que, par exemple, dans le temple du Mexique on avait ſacrifié vingt mille hommes : je prends à témoin le ciel & la terre que les*

Mexicains, uſant du droit barbare de la guerre, n'avaient pas fait ſouffrir la mort dans leurs temples à cent cinquante priſonniers.

De tout ce que je viens de citer il réſulte que probablement les Eſpagnols avaient beaucoup exagéré les dépravations des Mexicains, & que l'évêque de Chiapa outrait auſſi quelquefois ſes reproches contre ſes compatriotes. Obſervons ici que ſi on reproche aux Mexicains d'avoir quelquefois ſacrifié des ennemis vaincus au DIEU de la guerre, jamais les Péruviens ne firent de tels ſacrifices au ſoleil, qu'ils regardaient comme le DIEU bienfeſant de la nature. La nation du Pérou était peut-être la plus douce de toute la terre.

Enfin les plaintes réitérées de *las Caſas* ne furent pas inutiles. Les lois envoyées d'Europe ont un peu adouci le ſort des Américains. Ils ſont aujourd'hui ſujets ſoumis & non eſclaves.

CHAPITRE CXLIX.

Du premier voyage autour du monde.

CE mélange de grandeur & de cruauté étonne & indigne. Trop d'horreurs déshonorent les grandes actions des vainqueurs de l'Amérique; mais la gloire de *Colombo* eſt pure. Telle eſt celle de *Magalhaens*, que nous nommons *Magellan*, qui entreprit de faire par mer le tour du globe, & de *Sebaſtien Cano*, qui acheva le premier ce prodigieux voyage, qui n'eſt plus un prodige aujourd'hui.

Ce fut en 1519, dans le commencement des conquêtes espagnoles en Amérique, & au milieu des grands succès des Portugais en Asie & en Afrique, que *Magellan* découvrit pour l'Espagne le détroit qui porte son nom, qu'il entra le premier dans la mer du Sud, & qu'en voguant de l'Occident à l'Orient, il trouva les îles qu'on nomma depuis *Marianes*.

Habitans des îles Marianes sans religion, ignorant le *tien* & le *mien*.

Ces îles Marianes, situées près de la ligne, méritent une attention particulière. Les habitans ne connaissaient point le feu, & il leur était absolument inutile. Ils se nourrissaient des fruits que leurs terres produisent en abondance, surtout du cacao, du sagon, moelle d'une espèce de palmier qui est fort au-dessus du riz, & du rima, fruit d'un grand arbre qu'on a nommé *l'arbre à pain*, parce que ces fruits peuvent en tenir lieu; on prétend que la durée ordinaire de leur vie est de cent vingt ans. On en dit autant des Brasiliens. Ces insulaires n'étaient ni sauvages ni cruels; aucune des commodités qu'ils pouvaient désirer ne leur manquait. Leurs maisons bâties de planches de cacaotiers, industrieusement façonnées, étaient propres & régulières. Ils cultivaient des jardins plantés avec art; & peut-être étaient-ils les moins malheureux & les moins méchans de tous les hommes. Cependant les Portugais appellèrent leur pays *les îles des Larrons*, parce que ces peuples ignorant le *tien* & le *mien* mangèrent quelques provisions du vaisseau. Il n'y avait pas plus de religion chez eux que chez les Hottentots, ni chez beaucoup de nations africaines & américaines. Mais au-delà de ces îles, en tirant vers les Moluques, il y en a d'autres où la religion mahométane avait été portée

du temps des califes. Les mahométans y avaient abordé par la mer de l'Inde, & les chrétiens y venaient par la mer du Sud. Si les mahométans arabes avaient connu la bouſſole, c'était à eux à découvrir l'Amérique ; ils étaient dans le chemin ; mais ils n'ont jamais navigé plus loin qu'à l'île de Mindanao, à l'oueſt des Manilles. Ce vaſte archipel était peuplé d'hommes d'eſpèces différentes, les uns blancs, les autres noirs, les autres olivâtres ou rouges. On a toujours trouvé la nature plus variée dans les climats chauds que dans ceux du Septentrion.

Toujours nouvelles eſpèces d'hommes.

Au reſte ce *Magellan* était un portugais auquel on avait refuſé une augmentation de paye de ſix écus. Ce refus le détermina à ſervir l'Eſpagne, & à chercher par l'Amerique un paſſage pour aller partager les poſſeſſions des Portugais en Aſie. En effet, ſes compagnons après ſa mort s'établirent à Tidor, la principale des îles moluques, où croiſſent les plus précieuſes épiceries.

Les Portugais furent étonnés d'y trouver les Eſpagnols, & ne purent comprendre comment ils y avaient abordé par la mer orientale, lorſque tous les vaiſſeaux du Portugal ne pouvaient venir que de l'Occident. Ils ne ſoupçonnaient pas que les Eſpagnols euſſent fait une partie du tour du globe. Il fallut une nouvelle géographie pour terminer le différend des Eſpagnols & des Portugais, & pour réformer l'arrêt que la cour de Rome avait porté ſur leurs prétentions & ſur les limites de leurs découvertes.

Il faut ſavoir que, quand le célèbre prince

dom *Henri* commençait à reculer pour nous les bornes de l'univers, les Portugais demandèrent aux papes la poſſeſſion de tout ce qu'ils découvriraient.

Le pape s'aviſe de donner l'Orient & l'Occident.

La coutume ſubſiſtait de demander des royaumes au S^t Siége, depuis que *Grégoire VII* s'était mis en poſſeſſion de les donner; on croyait par-là s'aſſurer contre une uſurpation étrangère, & intéreſſer la religion à ces nouveaux établiſſemens. Pluſieurs pontifes confirmèrent donc au Portugal les droits qu'il avait acquis, & qu'ils ne pouvaient lui ôter.

Lorſque les Eſpagnols commençaient à s'établir dans l'Amérique, le pape *Alexandre VI* diviſa les deux nouveaux mondes, l'américain & l'aſiatique, en deux parties : tout ce qui était à l'orient des îles Açores devait appartenir au Portugal; tout ce qui était à l'occident fut donné à l'Eſpagne; on traça une ligne ſur le globe, qui marqua les limites de ces droits réciproques, & qu'on appelle *la ligne de marcation*. Le voyage de *Magellan* dérangea la ligne du pape. Les îles Marianes, les Philippines, les Moluques ſe trouvaient à l'orient des découvertes portugaiſes. Il fallut donc tracer une autre ligne, qu'on appela *de démarcation*. Qu'y a-t-il de plus étonnant, ou qu'on ait découvert tant de pays, ou que des évêques de Rome les aient donnés tous ?

Toutes ces lignes furent encore dérangées, lorſque les Portugais abordèrent au Bréſil; elles ne furent pas plus reſpectées par les Français & par les Anglais, qui s'établirent enſuite dans l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt vrai que les Anglais ſurtout n'ont fait que glaner après les riches moiſſons des

Eſpagnols : mais enfin ils y ont eu des établiſſemens conſidérables.

Le funeſte effet de toutes ces découvertes & de ces tranſplantations a été que nos nations commerçantes ſe ſont fait la guerre en Amérique & en Aſie, toutes les fois qu'elles ſe la ſont déclarée en Europe. Elles ont réciproquement détruit leurs colonies naiſſantes. Les premiers voyages ont eu pour objet d'unir toutes les nations : les derniers ont été entrepris pour nous détruire au bout du monde.

C'eſt un grand problème de ſavoir ſi l'Europe a gagné en ſe portant en Amérique. Il eſt certain que les Eſpagnols en retirèrent d'abord des richeſſes immenſes : mais l'Eſpagne a été dépeuplée, & ces tréſors partagés à la fin par tant d'autres nations ont remis l'égalité qu'ils avaient d'abord ôtée. Le prix des denrées a augmenté par-tout. Ainſi perſonne n'a réellement gagné. Il reſte à ſavoir ſi la cochenille & le quinquina ſont d'un aſſez grand prix pour compenſer la perte de tant d'hommes.

CHAPITRE CL.

Du Bréſil.

QUAND les Eſpagnols envahiſſaient la plus riche partie du nouveau monde, les Portugais ſurchargés des tréſors de l'ancien négligeaient le Bréſil, qu'ils découvrirent en 1500, mais qu'ils ne cherchaient pas.

Leur amiral *Cabral*, après avoir paſſé les îles du cap verd, pour aller par la mer auſtrale d'Afrique

aux côtes du Malabar, prit tellement le large à l'Occident qu'il vit cette terre du Bréſil, qui de tout le continent américain eſt le plus voiſin de l'Afrique; il n'y a que trente degrés en longitude de terre au mont Atlas : c'était celle qu'on devait découvrir la première. On la trouva fertile; il y règne un printemps perpétuel. Tous les habitans grands, bien faits, vigoureux, d'une couleur rougeâtre, marchaient nus, à la réſerve d'une large ceinture qui leur ſervait de poche.

Quels étaient les Braſiliens.

C'étaient des peuples chaſſeurs, par conſéquent n'ayant pas toujours une ſubſiſtance aſſurée : de-là néceſſairement féroces, ſe feſant la guerre avec leurs flèches & leurs maſſues pour quelques pièces de gibier, comme les barbares policés de l'ancien continent ſe la font pour quelques villages. La colère, le reſſentiment d'une injure les armait ſouvent, comme on le raconte des premiers Grecs & des Aſiatiques. Ils ne ſacrifiaient point d'hommes, parce que n'ayant aucun culte religieux, ils n'avaient point de ſacrifices à faire, ainſi que les Mexicains; mais ils mangeaient leurs priſonniers de guerre; & *Amérie Veſpuce* rapporte dans une de ſes lettres qu'ils furent fort étonnés quand il leur fit entendre que les Européens ne mangeaient pas leurs priſonniers.

Anthropophages.

Au reſte, nulles lois chez les Braſiliens que celles qui s'établiſſaient au haſard pour le moment préſent par la peuplade aſſemblée; l'inſtinct ſeul les gouvernait. Cet inſtinct les portait à chaſſer quand ils avaient faim, à ſe joindre à des femmes quand le beſoin le demandait, & à ſatisfaire ce beſoin paſſager avec de jeunes gens.

Ces peuples ſont une preuve aſſez forte que l'Amérique n'avait jamais été connue de l'ancien monde ; on aurait porté quelque religion dans cette terre peu éloignée de l'Afrique. Il eſt bien difficile qu'il n'y fût reſté quelque trace de cette religion quelle qu'elle fût ; on n'y en trouva aucune. Quelques charlatans, portant des plumes ſur la tête, excitaient les peuples au combat, leur feſaient remarquer la nouvelle lune, leur donnaient des herbes qui ne guériſſaient pas leurs maladies : mais qu'on ait vu chez eux des prêtres, des autels, un culte, c'eſt ce qu'aucun voyageur n'a dit, malgré la pente à le dire.

Preuve que l'ancienmonde n'avait jamais connu le nouveau.

Les Mexicains, les Péruviens, peuples policés, avaient un culte établi. La religion chez eux maintenait l'Etat, parce qu'elle était entièrement ſubordonnée au prince ; mais il n'y avait point d'Etat chez des ſauvages ſans beſoins & ſans police.

Le Portugal laiſſa pendant près de cinquante ans languir les colonies que leurs marchands avaient envoyées au Bréſil. Enfin en 1559 on y fit des établiſſemens ſolides, & les rois de Portugal eurent à la fois les tributs des deux mondes. Le Bréſil augmenta les richeſſes des Eſpagnols, quand leur roi *Philippe II* s'empara du Portugal en 1581. Les Hollandais le prirent preſque tout entier ſur les Eſpagnols depuis 1625 juſqu'à 1630.

Ces mêmes Hollandais enlevaient à l'Eſpagne tout ce que le Portugal avait établi dans l'ancien monde & dans le nouveau. Enfin, lorſque le Portugal eut ſecoué le joug des Eſpagnols, il ſe remit en poſſeſſion des côtes du Bréſil. Ce pays a produit à

Portugal pauvre avec or & diamans.

ces nouveaux maîtres ce que le Mexique, le Pérou & les îles donnaient aux Espagnols, de l'or, de l'argent, des denrées précieuses. Dans nos derniers temps même on y a découvert des mines de diamans, aussi abondantes que celles de Golconde. Mais qu'est-il arrivé ? tant de richesses ont appauvri les Portugais. Les colonies d'Asie, du Bréfil avaient enlevé beaucoup d'habitans. Les autres, comptant sur l'or & les diamans, ont cessé de cultiver les véritables mines, qui sont l'agriculture & les manufactures. Leurs diamans & leur or ont payé à peine les choses nécessaires que les Anglais leur ont fournies ; c'est pour l'Angleterre en effet que les Portugais ont travaillé en Amérique. Enfin, en 1756, quand Lisbonne a été renversée par un tremblement de terre, il a fallu que Londres envoyât jusqu'à de l'argent monnoyé au Portugal, qui manquait de tout. Dans ce pays le roi est riche, & le peuple est pauvre.

CHAPITRE CLI.

Des possessions des Français en Amérique.

Les Espagnols tiraient déjà du Mexique & du Pérou des trésors immenses, qui pourtant à la fin ne les ont pas beaucoup enrichis ; quand les autres nations, jalouses & excitées par leur exemple, n'avaient pas encore dans les autres parties de l'Amérique une colonie qui leur fût avantageuse.

L'amiral *Coligni*, qui avait en tout de grandes idées, imagina en 1557 sous *Henri II* d'établir les Français & sa secte dans le Bréfil ; un chevalier *de Villegagnon*,

alors calviniſte, y fut envoyé. *Calvin* s'intéreſſa à l'entrepriſe; les Genevois n'étaient pas alors d'auſſi bons commerçans qu'aujourd'hui. *Calvin* envoya plus de prédicans que de cultivateurs. Ces miniſtres, qui voulaient dominer, eurent avec le commandant de violentes querelles; ils excitèrent une ſédition. La colonie fut diviſée; les Portugais la détruiſirent. *Villegagnon* renonça à *Calvin* & à ſes miniſtres; il les traita de perturbateurs; ceux-ci le traitèrent d'athée, & le Bréſil fut perdu pour la France, qui n'a jamais ſu faire de grands établiſſemens au dehors.

Le Bréſil perdu pour des querelles de religion.

On diſait que la famille des incas s'était retirée dans ce vaſte pays dont les limites touchent à celles du Pérou; que c'était là que la plupart des Péruviens avaient échappé à l'avarice & à la cruauté des chrétiens d'Europe qui habitaient au milieu des terres, près d'un certain lac Parima dont le ſable était d'or; qu'il y avait une ville dont les toits étaient couverts de ce métal; les Eſpagnols appelaient cette ville *Eldorado*: ils la cherchèrent long-temps.

Ce nom d'Eldorado éveilla toutes les puiſſances. La reine *Eliſabeth* envoya en 1596 une flotte ſous le commandement du ſavant & malheureux *Rawleg*, pour diſputer aux Eſpagnols ces nouvelles dépouilles. *Rawleg* en effet pénétra dans le pays habité par des peuples rouges. Il prétend qu'il y a une nation dont les épaules ſont auſſi hautes que la tête. Il ne doute point qu'il n'y ait des mines; il rapporta une centaine de grandes plaques d'or, & quelques morceaux d'or ouvragés: mais enfin, on ne trouva ni de ville Dorado, ni de lac Parima. Les Français, après pluſieurs tentatives, s'établirent en 1664 à la pointe

Eldorado.

Cayenne. de cette grande terre dans l'île de la Cayenne, qui n'a qu'environ quinze lieues communes de tour. C'eſt-là ce qu'on nomma *la France équinoxiale*. Cette France ſe réduiſit à un bourg compoſé d'environ cent cinquante maiſons de terre & de bois; & l'île de Cayenne n'a valu quelque choſe que ſous *Louis XIV*, qui le premier des rois de France encouragea véritablement le commerce maritime; encore cette île fut-elle enlevée aux Français par les Hollandais dans la guerre de 1672 : mais une flotte de *Louis XIV* la reprit. Elle fournit aujourd'hui un peu d'indigo & de mauvais café. La Guiana était, dit-on, le plus beau pays de l'Amérique où les Français puſſent s'établir, & c'eſt celui qu'ils négligèrent.

On leur parla de la Floride entre l'ancien & le nouveau Mexique. Les Eſpagnols étaient déjà en poſſeſſion d'une partie de la Floride, à laquelle même ils avaient donné ce nom : mais comme un armateur français prétendait y avoir abordé à peu près dans le même temps qu'eux, c'était un droit à diſputer; les terres des Américains devant appartenir, par notre droit des gens ou de raviſſeurs, non-ſeulement à celui qui les envahiſſait le premier, mais à celui qui diſait le premier les avoir vues.

L'amiral *Coligni* y avait envoyé ſous *Charles IX*, vers l'an 1564, une colonie huguenote, voulant toujours établir ſa religion en Amérique, comme les
1565. Eſpagnols y avaient porté la leur. Les Eſpagnols
Pendus. ruinèrent cet établiſſement, & pendirent aux arbres tous les français, avec un grand écriteau au dos ; *Pendus, non comme français, mais comme hérétiques.*

Quelque temps après, un gaſcon, nommé le chevalier *de Gourgues*, ſe mit à la tête de quelques corſaires pour eſſayer de reprendre la Floride. Il s'empara d'un petit fort eſpagnol, & fit pendre à ſon tour les priſonniers, ſans oublier de leur mettre un écriteau ; *Pendus non comme eſpagnols, mais comme voleurs & maranes.* Déjà les peuples de l'Amérique voyaient leurs déprédateurs européens les venger en s'exterminant les uns les autres ; il ont eu ſouvent cette conſolation.

Après avoir pendu des eſpagnols, il fallut, pour ne le pas être, évacuer la Floride, à laquelle les Français renoncèrent. C'était un pays meilleur encore que la Guiane : mais les guerres affreuſes de religion qui ruinaient alors les habitans de la France ne leur permettaient pas d'aller égorger & convertir des ſauvages, ni de diſputer de beaux pays aux Eſpagnols.

Déjà les Anglais ſe mettaient en poſſeſſion des meilleures terres & des plus avantageuſement ſituées qu'on puiſſe poſſéder dans l'Amérique ſeptentrionale, au-delà de la Floride, quand deux ou trois marchands de Normandie, ſur la légère eſpérance d'un petit commerce de pelleterie, équipèrent quelques vaiſſeaux, & établirent une colonie dans le Canada, pays couvert de neiges & de glaces huit mois de l'année, habité par des barbares, des ours & des caſtors. Cette terre, découverte auparavant dès l'an 1535, avait été abandonnée ; mais enfin après pluſieurs tentatives, mal appuyées par un gouvernement qui n'avait point de marine, une petite compagnie de marchands de Dieppe & de St Malo, fonda Québec

Canada.

en 1608, c'eſt-à-dire, bâtit quelques cabanes; & ces cabanes ne ſont devenues une ville que ſous *Louis XIV.*

Cet établiſſement, celui de Louisbourg, & tous les autres dans cette nouvelle France ont été toujours très-pauvres, tandis qu'il y a quinze mille carroſſes dans la ville de Mexico, & davantage dans celle de Lima. Ces mauvais pays n'en ont pas moins été un ſujet de guerre preſque continuel, ſoit avec les naturels, ſoit avec les Anglais qui, poſſeſſeurs des meilleurs territoires, ont voulu ravir celui des Français, pour être les ſeuls maîtres du commerce de cette partie boréale du monde.

Les peuples qu'on trouva dans le Canada n'étaient pas de la nature de ceux du Mexique, du Pérou & du Bréſil. Ils leur reſſemblaient en ce qu'ils ſont privés de poil comme eux, & qu'ils n'en ont qu'aux ſourcils & à la tête. (*r*) Ils en diffèrent par la couleur qui approche de la nôtre; ils en diffèrent encore plus par la fierté & le courage. Ils ne connurent jamais le gouvernement monarchique; l'eſprit républicain a été le partage de tous les peuples du Nord dans l'ancien monde & dans le nouveau. Tous les habitans de l'Amérique ſeptentrionale des montagnes, des Apalaches au détroit de *David*, ſont des payſans & des chaſſeurs diviſés en bourgades; inſtitution naturelle de l'eſpèce humaine. Nous leur avons rarement donné le nom d'Indiens, dont nous avions très-mal à propos déſigné les peuples du

(*r*) Il eſt très-vraiſemblable, comme nous l'avons déjà obſervé, que ſi ces peuples ſont privés de poil, c'eſt qu'ils l'arrachent dès qu'il commence à paraître.

Pérou & du Bréſil. On n'appela ce pays *les Indes*, que parce qu'il en venait autant de tréſors que de l'Inde véritable. On ſe contenta de nommer les Américains du Nord *Sauvages;* ils l'étaient moins à quelques égards que les payſans de nos côtes européennes, qui ont ſi long-temps pillé de droit les vaiſſeaux naufragés, & tué les navigateurs. La guerre, ce crime & ce fléau de tous les temps & de tous les hommes, n'avait pas chez eux comme chez nous l'intérêt pour motif; c'était d'ordinaire l'inſulte & la vengeance qui en étaient le ſujet, comme chez les Braſiliens & chez tous les ſauvages.

Encore des anthropophages.

Ce qu'il y avait de plus horrible chez les Canadiens, eſt qu'ils feſaient mourir dans les ſupplices leurs ennemis captifs, & qu'ils les mangeaient. Cette horreur leur était commune avec les Braſiliens éloignés d'eux de cinquante degrés. Les uns & les autres mangeaient un ennemi comme le gibier de leur chaſſe. C'eſt un uſage qui n'eſt pas de tous les jours; mais il a été commun à plus d'un peuple, & nous en avons traité à part.

C'était dans ces terres ſtériles & glacées du Canada que les hommes étaient ſouvent anthropophages; ils ne l'étaient point dans l'Acadie, pays meilleur où l'on ne manque pas de nourriture. Ils ne l'étaient point dans le reſte du continent, excepté dans quelques parties du Bréſil, & chez les Cannibales des îles caraïbes.

Jéſuites & huguenots pêle-mêle embarqués.

Quelques jéſuites & quelques huguenots, raſſemblés par une fatalité ſinguliere, cultivèrent la colonie naiſſante du Canada; elle s'allia enſuite avec les Hurons qui feſaient la guerre aux Iroquois. Ceux-ci

nuisirent beaucoup à la colonie, prirent quelques jésuites prisonniers, &, dit-on, les mangèrent. Les Anglais ne furent pas moins funestes à l'établissement
1629. de Québec. A peine cette ville commençait à être bâtie & fortifiée qu'ils l'attaquèrent. Ils prirent toute l'Acadie; cela ne veut dire autre chose, sinon qu'ils détruisirent des cabanes de pêcheurs.

Les Français n'avaient donc dans ce temps-là aucun établissement hors de France, & pas plus en Amérique qu'en Asie.

La compagnie de marchands qui s'était ruinée dans ces entreprises, espérant réparer ses pertes, pressa le cardinal *de Richelieu* de la comprendre dans le traité de S^t^ Germain fait avec les Anglais. Ces peuples rendirent le peu qu'ils avaient envahi, dont ils ne fesaient alors aucun cas; & ce peu devint ensuite la nouvelle France. Cette nouvelle France resta longtemps dans un état misérable; la pêche de la morue rapporta quelques légers profits qui soutinrent la compagnie. Les Anglais informés de ces petits profits prirent encore l'Acadie.

1654. Ils la rendirent encore au traité de Bréda. Enfin
Acadie. ils la prirent cinq fois, & s'en sont conservé la
1713. propriété par la paix d'Utrecht; paix alors heureuse qui est devenue depuis funeste à l'Europe. Car nous verrons que les ministres qui firent ce traité, n'ayant pas déterminé les limites de l'Acadie, l'Angleterre voulant les étendre, & la France les resserrer, ce coin de terre a été le sujet d'une guerre violente en 1755 entre ces deux nations rivales; & cette guerre a produit celle de l'Allemagne, qui n'y avait aucun rapport. La complication des intérêts

politiques

politiques est venue au point qu'un coup de canon tiré en Amérique peut être le signal de l'embrasement de l'Europe.

La petite île du cap Breton, où est Louisbourg, la rivière de S^t Laurent, Québec, le Canada demeurèrent donc à la France en 1713. Ces établissemens servirent plus à entretenir la navigation, & à former des matelots qu'ils ne rapportèrent de profits. Québec contenait environ sept mille habitans; les dépenses de la guerre, pour conserver ces pays, coûtaient plus qu'ils ne vaudront jamais; & cependant elles paraissaient nécessaires.

Louisiane. On a compris dans la nouvelle France un pays immense qui touche d'un côté au Canada, de l'autre au nouveau Mexique, & dont les bornes vers le Nord-oueſt sont inconnues; on l'a nommé *Mississipi*, du nom du fleuve qui descend dans le golfe du Mexique; & *Louisiane*, du nom de *Louis XIV.*

Cette étendue de terre était à la bienséance des Espagnols qui, n'ayant que trop de domaines en Amérique, ont négligé cette possession, d'autant plus qu'ils n'y ont pas trouvé d'or. Quelques français du Canada s'y transportèrent, en descendant par le pays & par la rivière des Illinois, & en essuyant toutes les fatigues & tous les dangers d'un tel voyage. C'est comme si on voulait aller en Egypte par le cap de Bonne-Espérance, au lieu de prendre la route de Damiette. Cette grande partie de la nouvelle France fut jusqu'en 1708 composée

d'une douzaine de familles errantes dans des déserts & dans des bois. (s)

Louis XIV, accablé alors de malheurs, voyait dépérir l'ancienne France, & ne pouvait penser à la nouvelle. L'Etat était épuisé d'hommes & d'argent. Il est bon de savoir que dans cette misère publique deux hommes avaient gagné chacun environ quarante millions, l'un par un grand commerce dans l'Inde ancienne, tandis que la compagnie des Indes établie par *Colbert* était détruite; l'autre par des affaires avec un ministère malheureux, obéré & ignorant.

Crozat & Bernard. Le grand négociant qui se nommait *Crozat*, étant assez riche & assez hardi pour risquer une partie de ses trésors, se fit concéder la Louisiane par le roi, à condition que chaque vaisseau que lui & ses associés enverraient y porterait six garçons & six filles pour peupler. Le commerce & la population y languirent également.

Après la mort de *Louis XIV*, l'écossais *Law* ou *Lass*, homme extraordinaire, dont plusieurs idées ont été utiles, & d'autres pernicieuses, fit accroire à la nation que la Louisiane produisait autant d'or que le Pérou, & allait fournir autant de soie que la Chine. Ce fut la première époque du fameux sys-

1717. & 1718. tème de *Lass*. On envoya des colonies au Mississipi; on grava le plan d'une ville magnifique & régulière,

(s) Les Français dans la guerre de 1756 ont perdu cette Louisiane & tout le Canada. Ainsi, à l'exception de quelques îles & de quelques établissemens très-peu considérables des Hollandais & des Français sur la côte de l'Amérique méridionale, l'Amérique a été partagée entre les Espagnols, les Anglais & les Portugais.

nommée *la nouvelle Orléans*. Les colons périrent la plupart de misère, & la ville se réduisit à quelques méchantes maisons. Peut-être un jour, s'il y a des millions d'habitans de trop en France, sera-t-il avantageux de peupler la Louisiane ; mais il est plus vraisemblable qu'il faudra l'abandonner. (*t*)

CHAPITRE CLII.

Des îles françaises & des Flibustiers.

Les possessions les plus importantes que les Français ont acquises avec le temps sont la moitié de l'île St Domingue, la Martinique, la Guadaloupe & quelques petites îles antilles ; ce n'est pas la deux-centième partie des conquêtes espagnoles, mais on en a tiré enfin de grands avantages.

St Domingue, mais sans or ni argent.

St Domingue est cette même île Hispaniola, que les habitans nommaient *Aiti*, découverte par *Colombo*, & dépeuplée par les Espagnols : les Français n'ont pas trouvé dans la partie qu'ils habitent l'or & l'argent qu'on y trouvait autrefois, soit que les métaux demandent une longue suite de siècles pour se former, soit plutôt qu'il n'y en ait qu'une quantité déterminée dans la terre, & que la mine ne renaisse plus ; l'or & l'argent en effet n'étant point des mixtes, il est difficile de concevoir ce qui les reproduirait. Il y a encore des mines de ces métaux dans le terrain qui reste aux Espagnols ; mais les frais n'étant pas compensés par le profit, on a cessé d'y travailler.

(*t*) L'événement a justifié cette prédiction.

Origine des Flibuſtiers.

La France n'eſt entrée en partage de cette île avec l'Eſpagne que par la hardieſſe déſeſpérée d'un peuple nouveau, que le haſard compoſa d'anglais, de bretons, & ſurtout de normands. On les a nommés *Boucaniers*, *Flibuſtiers;* leur union & leur origine furent à peu près celle des anciens Romains; leur courage fut plus impétueux & plus terrible. Imaginez des tigres qui auraient un peu de raiſon; voilà ce qu'étaient les flibuſtiers: voici leur hiſtoire.

Il arriva vers l'année 1625 que des aventuriers français & anglais abordèrent en même temps dans une île des Caraïbes, nommée *St Chriſtophe* par les Eſpagnols, qui donnaient preſque toujours le nom d'un ſaint aux pays dont ils s'emparaient, & qui égorgeaient les naturels au nom d'un ſaint. Il fallut que ces nouveaux venus, malgré l'antipathie naturelle des deux nations, ſe réuniſſent contre les Eſpagnols. Ceux-ci, maîtres de toutes les îles voiſines comme du continent, vinrent avec des forces ſupérieures. Le commandant français échappa & retourna en France. Le commandant anglais capitula; les plus déterminés des français & des anglais gagnèrent dans des barques l'île de St Domingue, & s'établirent dans un endroit inabordable de la côte, au milieu des rochers. Ils fabriquèrent de petits canots à la manière des Américains, & s'emparèrent de l'île de la Tortue. Pluſieurs normands allèrent groſſir leur nombre, comme au douzième ſiècle ils allaient à la conquête de la Pouille, & dans le dixième à la conquête de l'Angleterre; ils eurent toutes les aventures heureuſes & malheureuſes que pouvait attendre un ramas d'hommes ſans lois,

venus de Normandie & d'Angleterre dans le golfe du Mexique.

Cromwell en 1655 envoya une flotte qui enleva la Jamaïque aux Eſpagnols ; on n'en ſerait point venu à bout ſans ces flibuſtiers. Ils pirataient partout ; & plus occupés de piller que de conſerver, ils laiſſèrent pendant une de leurs courſes reprendre par les Eſpagnols la Tortue. Ils la reprirent enſuite ; le miniſtère de France fut obligé de nommer pour commandant de la Tortue celui qu'ils avaient choiſi ; ils infeſtèrent la mer du Mexique, & ſe firent des retraites dans pluſieurs îles. Le nom qu'ils prirent alors fut celui de *Frères de la Côte*. Ils s'entaſſaient dans un miſérable canot, qu'un coup de canon ou de vent aurait briſé, & allaient à l'abordage des plus gros vaiſſeaux eſpagnols, dont quelquefois ils ſe rendaient maîtres. Point d'autres lois parmi eux que celle du partage égal des dépouilles, point d'autre religion que la naturelle, de laquelle encore ils s'écartaient monſtrueuſement.

Singuliers uſages des Flibuſtiers.

Ils ne furent pas à portée de ravir des épouſes, comme on l'a conté des compagnons de *Romulus* ; ils obtinrent qu'on leur envoyât cent filles de France ; ce n'était pas aſſez pour perpétuer une aſſociation devenue nombreuſe ; deux flibuſtiers tiraient aux dés une fille ; le gagnant l'épouſait, & le perdant n'avait droit de coucher avec elle que quand l'autre était occupé ailleurs. 1665.

Ces hommes étaient d'ailleurs plus faits pour la deſtruction que pour fonder un Etat. Leurs exploits étaient inouïs, leurs cruautés auſſi. Un d'eux (nommé l'*Olonois*, parce qu'il était des Sables d'Olonne)

prend avec un seul canot une frégate armée, jusque dans le port de la Havane. Il interroge un des prisonniers, qui lui avoue que cette frégate était destinée à lui donner la chasse, qu'on devait se saisir de lui & le pendre; il avoue encore que lui qui parlait était le bourreau. L'olonois sur le champ le fait pendre, coupe lui-même la tête à tous les captifs & suce leur sang.

Atrocités.

1667. Cet olonois & un autre nommé *le Basque* vont jusqu'au fond du petit golfe de Venezola, dans celui de Honduras avec cinq cents hommes; ils mettent à feu & à sang deux villes considérables; ils reviennent chargés de butin; ils montent les vaisseaux que les canots ont pris. Les voilà bientôt une puissance maritime, & sur le point d'être de grands conquérans.

Grandes entreprises. *Morgan* anglais qui a laissé un nom fameux, se mit à la tête de mille flibustiers, les uns de sa nation, les autres normands, bretons, saintongeois, basques; il entreprend de s'emparer de Porto-Bello, l'entrepôt des richesses espagnoles, ville très-forte, munie de canon, & d'une garnison considérable. Il arrive sans artillerie, monte à l'escalade de la citadelle sous le feu du canon ennemi; & malgré une résistance opiniâtre il prend la forteresse: cette témérité heureuse oblige la ville à se racheter pour environ un million

1670. de piastres. Quelque temps après il ose s'enfoncer dans l'isthme de Panama, au milieu des troupes espagnoles; il pénètre à l'ancienne ville de Panama, enlève tous les trésors, réduit la ville en cendres, & revient à la Jamaïque victorieux & enrichi. C'était le fils d'un payſan d'Angleterre; il eût pu se faire un royaume dans l'Amérique, mais enfin il mourut en prison à Londres.

Les flibuſtiers français, dont le repaire était tantôt dans les rochers de St Domingue, tantôt à la Tortue, arment dix bateaux, & vont au nombre d'environ douze cents hommes attaquer la Vera-Cruz : cela eſt 1683.
auſſi téméraire que ſi douze cents biſcayens venaient aſſiéger Bordeaux avec dix barques. Ils prennent la Vera-Cruz d'aſſaut ; ils en rapportent cinq millions, & font quinze cents eſclaves. Enfin après pluſieurs ſuccès de cette eſpèce, les flibuſtiers anglais & français ſe déterminent à entrer dans la mer du Sud, & à piller le Pérou. Aucun français n'avait vu encore cette mer : pour y entrer il fallait ou traverſer les montagnes de l'iſthme de Panama, ou entreprendre de côtoyer par mer toute l'Amérique méridionale, & paſſer le détroit de Magellan qu'ils ne connaiſſaient pas. Ils ſe diviſent en deux troupes, 1687.
& prennent à la fois ces deux routes.

Ceux qui franchiſſent l'iſthme renverſent & pillent tout ce qui eſt ſur leur paſſage, arrivent à la mer du Sud, s'emparent dans les ports de quelques barques qu'ils y trouvent, & attendent avec ces petits vaiſſeaux ceux de leurs camarades qui ont dû paſſer le détroit de Magellan. Ceux-ci, qui étaient preſque tous français, eſſuyèrent des aventures auſſi romaneſques que leur entrepriſe : ils ne purent paſſer au Pérou par le détroit, ils furent repouſſés par des tempêtes ; mais ils allèrent piller les rivages de l'Afrique.

Ils traverſent l'Amérique.

Cependant les flibuſtiers qui ſe trouvent au-delà de l'iſthme, dans la mer du Sud, n'ayant que des barques pour naviger, ſont pourſuivis par la flotte eſpagnole du Pérou ; il faut lui échapper. Un de

leurs compagnons, qui commande une espèce de canot chargé de cinquante hommes, se retire jusqu'à la mer vermeille & dans la Californie; il y reste quatre années, revient par la mer du Sud, prend dans sa route un vaisseau chargé de cinq cents mille piastres, passe le détroit de Magellan, & arrive à la Jamaïque avec son butin. Les autres cependant rentrent dans l'isthme chargés d'or & de pierreries. Les troupes espagnoles rassemblées les attendent & les poursuivent par-tout. Il faut que les flibustiers traversent l'isthme dans sa plus grande largeur, & qu'ils marchent par des détours l'espace de trois cents lieues, quoiqu'il n'y en ait que quatre-vingts en droite ligne de la côte où ils étaient à l'endroit où ils voulaient arriver. Ils trouvent des rivières qui se précipitent par des cataractes, & sont réduits à s'y embarquer dans des espèces de tonneaux. Ils combattent la faim, les élémens & les Espagnols. Cependant ils se rendent à la mer du Nord avec l'or & les pierreries qu'ils ont pu conserver. Ils n'étaient pas alors au nombre de cinq cents. La retraite des dix mille grecs sera toujours plus célèbre, mais elle n'est pas comparable.

Si ces aventuriers avaient pu se réunir sous un chef, ils auraient fondé une puissance considérable en Amérique. Ce n'était à la vérité qu'une troupe de voleurs; mais qu'ont été tous les conquérans? Les flibustiers ne réussirent qu'à faire aux Espagnols presqu'autant de mal que les Espagnols en avaient fait aux Américains. Les uns allèrent jouir dans leur patrie de leurs richesses, les autres moururent des excès où ces richesses les entraînèrent;

beaucoup furent réduits à leur première indigence. Les gouvernemens de France & d'Angleterre ceſſèrent de les protéger, quand on n'eut plus beſoin d'eux; enfin il ne reſte de ces héros du brigandage que leur nom & le ſouvenir de leur valeur & de leurs cruautés.

C'eſt à eux que la France doit la moitié de l'île de St Domingue; c'eſt par leurs armes qu'on s'y établit dans tout le temps de leurs courſes.

Nègres. On comptait en 1757 dans la St Domingue françaiſe environ trente mille perſonnes, & cent mille eſclaves nègres ou mulâtres, qui travaillaient aux ſucreries, aux plantations d'indigo, de cacao, & qui abrègent leur vie pour flatter nos appétits nouveaux, en rempliſſant nos nouveaux beſoins, que nos pères ne connaiſſaient pas: nous allons acheter ces nègres à la côte de Guinée, à la côte d'Or, à celle d'Yvoire. Il y a trente ans qu'on avait un beau nègre pour cinquante livres; c'eſt à peu près cinq fois moins qu'un bœuf gras. Cette marchandiſe humaine coûte aujourd'hui, en 1772, environ quinze cents livres. Nous leur diſons qu'ils ſont hommes comme nous, qu'ils ſont rachetés du ſang d'un DIEU mort pour eux, & enſuite on les fait travailler comme des bêtes de ſomme, on les nourrit plus mal; s'ils veulent s'enfuir, on leur coupe une jambe, & on leur fait tourner à bras l'arbre des moulins à ſucre lorſqu'on leur a donné une jambe de bois; après cela nous oſons parler du droit des gens. La petite île de la Martinique, la Guadaloupe, que les Français cultivèrent en 1735, fournirent les mêmes denrées que St Domingue. Ce ſont des points ſur la carte

& des événemens qui se perdent dans l'histoire de l'univers. Mais enfin, ces pays, qu'on peut à peine appercevoir dans une mappemonde, produisirent en France une circulation annuelle d'environ soixante millions de marchandises. Ce commerce n'enrichit point un pays, bien au contraire il fait périr des hommes, il cause des naufrages : il n'est pas sans doute un vrai bien ; mais les hommes s'étant fait des nécessités nouvelles, il empêche que la France n'achète chèrement de l'étranger un superflu devenu nécessaire.

CHAPITRE CLIII.

Des possessions des Anglais & des Hollandais, en Amérique.

Les Anglais étant nécessairement plus adonnés que les Français à la marine, puisqu'ils habitent une île, ont eu dans l'Amérique septentrionale de bien meilleurs établissemens que les Français. Ils possèdent six cents lieues communes de côtes, depuis la Caroline jusqu'à cette baye d'Hudson, par laquelle on a cru en vain trouver un passage qui pût conduire jusqu'aux mers du Sud & du Japon. Leurs colonies n'approchent pas des riches contrées de l'Amérique espagnole : les terres de l'Amérique anglaise ne produisent, du moins jusqu'à présent, ni argent, ni or, ni indigo, ni cochenille, ni pierres précieuses, ni bois de teinture ; cependant elles ont procuré d'assez grands avantages. Les possessions anglaises

en terre ferme commencent à dix degrés de notre tropique, dans un des plus heureux climats. C'eſt dans ce pays nommé *Caroline* que les Français ne purent s'établir ; & les Anglais n'en ont pris poſſeſſion qu'après s'être aſſurés des côtes plus ſeptentrionales.

Locke légiſlateur de la Caroline.

Vous avez vu les Eſpagnols & les Portugais maîtres de preſque tout le nouveau monde, depuis le détroit de Magellan juſqu'à la Floride : après la Floride eſt cette Caroline, à laquelle les Anglais ont ajouté depuis peu la partie du Sud appelée *la Géorgie*, du nom du roi *George I* : ils n'ont eu la Caroline que depuis 1664. Le plus grand luſtre de cette colonie eſt d'avoir reçu ſes lois du philoſophe *Locke*. La liberté entière de conſcience, la tolérance de toutes les religions fut le fondement de ces lois. Les épiſcopaux y vivent fraternellement avec les puritains ; ils y permettent le culte des catholiques leurs ennemis, & celui des Indiens nommés *Idolâtres;* mais pour établir légalement une religion dans le pays, il faut être ſept pères de famille. *Locke* a conſidéré que ſept familles avec leurs eſclaves pourraient compoſer cinq à ſix cents perſonnes, & qu'il ne ſerait pas juſte d'empêcher ce nombre d'hommes de ſervir DIEU ſuivant leur conſcience, parce qu'étant gênés ils abandonneraient la colonie.

Les mariages ne ſe contractent dans la moitié du pays qu'en préſence du magiſtrat : mais ceux qui veulent joindre à ce contrat civil la bénédiction d'un prêtre peuvent ſe donner cette ſatisfaction.

Ces lois ſemblèrent admirables, après les torrens de ſang que l'eſprit d'intolérance avait répandus

dans l'Europe : mais on n'aurait pas seulement songé à faire de telles lois chez les Grecs & chez les Romains, qui ne soupçonnèrent jamais qu'il pût arriver un temps où les hommes voudraient forcer le fer à la main d'autres hommes à croire. Il est ordonné par ce code humain de traiter les nègres avec la même humanité qu'on a pour ses domestiques. La Caroline possédait en 1657 quarante mille nègres, & vingt mille blancs.

Virginie. Au-delà de la Caroline est la Virginie, nommée ainsi en l'honneur de la reine *Elisabeth*, peuplée d'abord par les soins du fameux *Raleig*, si cruellement récompensé depuis par *Jacques I.* Cet établissement ne s'était pas fait sans de grandes peines. Les sauvages plus aguerris que les Mexicains, & aussi injustement attaqués, détruisirent presque toute la colonie.

On prétend que depuis la révocation de l'édit de Nantes, qui a valu des peuplades aux deux mondes, le nombre des habitans de la Virginie se monte à cent quarante mille, sans compter les nègres. On a surtout cultivé le tabac dans cette province & dans le Mariland ; c'est un commerce immense, & un nouveau besoin artificiel qui n'a commencé que fort tard, & qui s'est accru par l'exemple ; il n'était pas permis de mettre de cette poussière âcre & mal-propre dans son nez, à la cour de *Louis XIV* ; cela passait pour une grossièreté. La première ferme du tabac fut en France de trois cents mille livres par an, elle est aujourd'hui de seize millions. (*) Les français en achètent pour près de quatre millions par année des colonies anglaises, eux qui pourraient en planter

(*) Vers 1750. Elle a beaucoup augmenté depuis.

dans la Louisiane. Je ne puis m'empêcher de remarquer que la France & l'Angleterre consument aujourd'hui en denrées inconnues à nos pères plus que leurs couronnes n'avaient autrefois de revenus.

De la Virginie, en allant toujours au nord, vous allez au Mariland, qui possède quarante mille blancs & plus de soixante mille nègres. (12) Au-delà est la célèbre Pensilvanie, pays unique sur la terre par la singularité de ses nouveaux colons. *Guillaume Pen*, chef de la religion qu'on nomme très-improprement *Quakerisme*, donna son nom & ses lois à cette contrée vers l'an 1680. Ce n'est pas ici une usurpation comme toutes ces invasions que nous avons vues dans l'ancien monde & dans le nouveau. *Pen* acheta le terrain des indigènes, & devint le propriétaire le plus légitime. Le christianisme qu'il apporta ne ressemble pas plus à celui du reste de l'Europe que sa colonie ne ressemble aux autres. Ses compagnons professaient la simplicité & l'égalité des premiers disciples de CHRIST. Point d'autres dogmes que ceux qui sortirent de sa bouche; ainsi presque tout se bornait à aimer DIEU & les hommes; point de baptême, parce que JESUS ne baptisa personne; point de prêtres, parce que les premiers disciples étaient également conduits par le CHRIST lui-même. Je ne fais ici que le devoir d'un historien fidelle, & j'ajouterai que si *Pen* & ses compagnons errèrent dans la théologie, cette source intarissable de querelles & de

Primitifs ou Quakers de Pensilvanie.

Admirable conduite des Primitifs ou Quakers.

(12) Les calculs de la population de chacune des colonies anglaises sont tirés d'anciens états publiés en Angleterre; & d'après les observations de M. *Franklin*, cette population doublait tous les vingt ans. On trouvera dans l'ouvrage de M. l'abbé *Raynal* la population de ces mêmes colonies, pour les années qui ont précédé immédiatement la guerre.

malheurs, ils s'élevèrent au-dessus de tous les peuples par la morale. Placés entre douze petites nations que nous appelons *Sauvages*, ils n'eurent de différends avec aucune ; elles regardaient *Pen* comme leur arbitre & leur père. Lui & ses primitifs qu'on appelle *Quakers*, & qui ne doivent être appelés que du nom de *Justes*, avaient pour maxime de ne jamais faire la guerre aux étrangers, & de n'avoir point entr'eux de procès. On ne voyait point de juges parmi eux, mais des arbitres, qui sans aucun frais accommodaient toutes les affaires litigieuses. Point de médecins chez ce peuple sobre, qui n'en avait pas besoin.

La Pensilvanie fut long-temps sans soldats, & ce n'est que depuis peu que l'Angleterre en a envoyé pour les défendre quand on a été en guerre avec la France. Otez ce nom de *Quaker*, cette habitude révoltante & barbare de trembler en parlant dans leurs assemblées religieuses, & quelques coutumes ridicules, il faudra convenir que ces primitifs sont les plus respectables de tous les hommes ; leur colonie est aussi florissante que leurs mœurs ont été pures. Philadelphie, ou la ville des frères, leur capitale, est une des plus belles villes de l'univers ; & on a compté cent quatre-vingt mille hommes dans la Pensilvanie en 1740. Ces nouveaux citoyens ne sont pas tous du nombre des primitifs, ou quakers ; la moitié est composée d'allemands, de suédois, & d'autres peuples qui forment dix-sept religions. Les primitifs qui gouvernent regardent tous ces étrangers comme leurs frères. (*u*)

(*u*) Cette respectable colonie a été forcée de connaître enfin la

Au-delà de cette contrée unique sur la terre, où s'est réfugiée la paix bannie par-tout ailleurs, vous rencontrez la nouvelle Angleterre, dont Boston, la ville la plus riche de toute cette côte, est la capitale. Boston.

Elle fut habitée d'abord & gouvernée par des puritains, persécutés en Angleterre par ce *Laud*, archevêque de Cantorbéri, qui depuis paya de sa tête ses persécutions, & dont l'échafaud servit à élever celui du roi *Charles I.* Ces puritains, espèce de calvinistes, se réfugièrent vers l'an 1620 dans ce pays, nommé depuis *la nouvelle Angleterre*. Si les épiscopaux les avaient poursuivis dans leur ancienne patrie, c'étaient des tigres qui avaient fait la guerre à des ours. Ils portèrent en Amérique leur humeur sombre & féroce, & vexèrent en toute manière les pacifiques Pensilvaniens, dès que ces nouveaux venus commencèrent à s'établir. Mais en 1692 ces puritains se punirent eux-mêmes par la plus étrange maladie épidémique de l'esprit qui ait jamais attaqué l'espèce humaine. Horrible fanatisme.

Tandis que l'Europe commençait à sortir de l'abyme de superstitions horribles où l'ignorance l'avait plongée depuis tant de siècles, & que les sortiléges & les possessions n'étaient plus regardés en Angleterre & chez les nations policées que comme d'anciennes folies dont on rougissait, les puritains les firent revivre en Amérique. Une fille eut des convulsions en 1692; un prédicant accusa une vieille servante de l'avoir ensorcelée; on força la vieille d'avouer qu'elle était magicienne: la moitié

guerre, & menacée d'être détruite par les armes de l'Angleterre la mère patrie, en 1776 & 1777.

des habitans crut être poſſédée, l'autre moitié fut accuſée de ſortilége; & le peuple en fureur menaçait tous les juges de les pendre, s'ils ne feſaient pas pendre les accuſés. On ne vit pendant deux ans que des ſorciers, des poſſédés & des gibets; & c'étaient les compatriotes de *Locke* & de *Newton* qui ſe livraient à cette abominable démence. Enfin la maladie ceſſa; les citoyens de la nouvelle Angleterre reprirent leur raiſon, & s'étonnèrent de leur fureur. Ils ſe livrèrent au commerce & à la culture des terres. La colonie devint bientôt la plus floriſſante de toutes. On y comptait en 1750 environ trois cents cinquante mille habitans; c'eſt dix fois plus qu'on n'en comptait dans les établiſſemens français.

De la nouvelle Angleterre vous paſſez à la nouvelle Yorck, à l'Acadie, qui eſt devenue un ſi grand ſujet de diſcorde; à Terre-Neuve, où ſe fait la grande pêche de la morue; & enfin, après avoir navigé vers l'Oueſt, vous arrivez à la baie d'Hudſon, par laquelle on a cru ſi long-temps trouver un paſſage à la Chine & à ces mers inconnues, qui font partie de la vaſte mer du Sud; de ſorte qu'on croyait trouver à la fois le chemin le plus court pour naviger aux extrémités de l'Orient & de l'Occident.

Les îles que les Anglais poſſèdent en Amérique leur ont preſque autant valu que leur continent; la Jamaïque, la Barbade & quelques autres où ils cultivent le ſucre leur ont été très-profitables, tant par leurs fabriques que par leur commerce avec la

nouvelle

nouvelle Espagne, d'autant plus avantageux qu'il est prohibé.

Possessions hollandaises.

Les Hollandais, si puissans aux Indes orientales, sont à peine connus en Amérique ; le petit terrain de Surinam, près du Brésil, est ce qu'ils ont conservé de plus considérable. Ils y ont porté le génie de leur pays, qui est de couper les terres en canaux. Ils ont fait une nouvelle Amsterdam à Surinam, comme à Batavia ; & l'île de Curaçao leur produit des avantages assez considérables. Les Danois enfin ont eu trois petites îles, & ont commencé un commerce très-utile, par les encouragemens que leur roi leur a donnés.

Voilà jusqu'à présent ce que les Européens ont fait de plus important dans la quatrième partie du monde.

Il en reste une cinquième, qui est celle des terres australes, dont on n'a découvert encore que quelques côtes & quelques îles. Si on comprend sous le nom de ce nouveau monde austral les terres des Papous, & la nouvelle Guinée, qui commence sous l'équateur même, il est clair que cette partie du globe est la plus vaste de toutes.

Magellan vit le premier en 1520 la terre antarctique, à cinquante & un degrés vers le pole austral : mais ces climats glacés ne pouvaient pas tenter les possesseurs du Pérou. Depuis ce temps on fit la découverte de plusieurs pays immenses au midi des Indes, comme la nouvelle Hollande, qui s'étend depuis le dixième degré jusque par-delà le trentième. Quelques personnes prétendent que la compagnie de Batavia y possède des établissemens utiles. Il est

pourtant difficile d'avoir secrètement des provinces & un commerce. Il est vraisemblable qu'on pourrait encore envahir cette cinquième partie du monde, que la nature n'a point négligé ces climats, & qu'on y verrait des marques de sa variété & de sa profusion.

Mais jusqu'ici, que connaissons-nous de cette immense partie de la terre? quelques côtes incultes, où *Pelsart* & ses compagnons ont trouvé en 1630 des hommes noirs, qui marchent sur les mains comme sur les pieds; une baie où *Tasman* en 1642 fut attaqué par des hommes jaunes, armés de flèches & de massues; une autre où *Dampierre* en 1699 a combattu des nègres, qui tous avaient la mâchoire supérieure dégarnie de dents par devant. On n'a point encore pénétré dans ce segment du globe; & il faut avouer qu'il vaut mieux cultiver son pays que d'aller chercher les glaces & les animaux noirs & bigarrés du pole austral.

Nous apprenons la découverte de la nouvelle Zélande. C'est un pays immense, inculte, affreux, peuplé de quelques anthropophages qui, à cette coutume près de manger des hommes, ne sont pas plus méchans que nous. (13)

(13) Les découvertes du célèbre *Locke* ont prouvé qu'il n'existe point proprement de continent dans cette partie du globe, mais plusieurs archipels & quelques grandes îles dont une seule, la nouvelle Hollande, est aussi grande que l'Europe. Les glaces s'étendent plus loin dans l'hémisphère austral que dans le nôtre. Elles couvrent ou rendent inabordables tout ce qui s'étend au-delà de l'endroit où les voyageurs anglais ont pénétré.

Parmi les peuples qui habitent les îles, plusieurs sont anthropophages & mangent leurs prisonniers. Ils n'ont cependant commis de violence envers les Européens, ni tramé de trahison contre eux, qu'après en

avoir été eux-mêmes maltraités ou trahis. Par-tout on a trouvé l'homme sauvage bon, mais implacable dans sa vengeance. Les mêmes insulaires qui mangèrent le capitaine *Marion* après l'avoir attiré dans le piége par de longues demonstrations d'amitié, avaient pris le plus grand soin de quelques malades du vaisseau de M. de *Surville;* mais cet officier, sous prétexte de punir l'enlèvement de son bateau, amène sur sa flotte le même chef qui avait généreusement reçu dans sa case nos matelots malades, & mit en partant le feu à plusieurs villages. Ces peuples s'en vengèrent sur le premier européen qui aborda chez eux. Comme ils ne distinguent point encore les différentes nations de l'Europe, les anglais ont quelquefois été punis des violences des espagnols ou des français, & réciproquement; mais les sauvages n'attaquent les Européens que comme les sangliers attaquent les chasseurs, quand ils ont été blessés.

Dans d'autres îles où la civilisation a fait plus de progrès, l'usage de manger de la chair humaine s'est aboli. Cet usage a même plusieurs degrés chez les peuplades les plus grossières : les uns mangent la chair des hommes comme une autre nourriture; ils n'assassinent pas, mais ils font la guerre pour s'en procurer. D'autres peuplades n'en mangent qu'en cérémonie & après la victoire.

Dans les îles où l'anthropophagie est détruite, la société s'est perfectionnée, les hommes vivent de la pêche, de la chasse, des poules & des cochons qu'ils ont réduits à l'état de domesticité, des fruits & des racines que la terre leur donne, ou qu'une culture grossière peut leur procurer; quoiqu'ils ne connaissent ni l'or ni les métaux, ils ont porté assez loin l'adresse & l'intelligence dans tous les arts nécessaires. Ils aiment la danse, ont des instrumens de musique, & même des pièces dramatiques; ce sont des espèces de comédies où l'on joue les aventures scandaleuses arrivées dans le pays, comme dans ce qu'on appelle l'ancienne comédie grecque.

Ces hommes sont gais, doux & paisibles; ils ont la même morale que nous, à cela près qu'ils ne partagent pas le préjugé qui nous fait regarder comme criminel ou comme déshonorant le commerce des deux sexes entre deux personnes libres.

Ils n'ont aucune espèce de culte, aucune opinion religieuse, mais seulement quelques pratiques superstitieuses relatives aux morts. On peut mettre aussi dans le rang des superstitions, le respect de quelques-uns de ces peuples pour une association de guerriers nommés *Arréoi*, qui vivent sans rien faire aux dépens d'autrui. Ces hommes n'ont pas de femmes, mais des maîtresses libres qui, lorsqu'elles deviennent grosses, se font un devoir de se faire avorter; & elles n'en partagent pas moins le respect que l'on a pour leurs amans. Ces superstitions semblent marquer le passage entre l'état de nature, & celui où l'homme se soumet à une religion. Le crime de ces maîtresses des Arréoi ne contredit pas ce que

nous avons dit de la morale de ces peuples; les Phéniciens, les Carthaginois, les Juifs ont immolé des hommes à la Divinité, & n'en regardaient pas moins l'assassinat comme un crime.

Il y a dans ces îles quelques traces d'un gouvernement féodal, comme un amiral, indépendant du chef suprême, des chefs particuliers que ce premier chef ne nomme pas, & qui, dans les affaires où la nation entière est intéressée, reçoivent ses ordres pour les porter à leurs vassaux. Mais on doit trouver à peu près ces mêmes usages dans toutes les nations qui se sont formées par la réunion volontaire de plusieurs peuplades.

On distingue aussi deux classes d'hommes dans plusieurs de ces îles: celle qui a le plus de force & de beauté a aussi plus d'intelligence & des mœurs plus douces; elle domine l'autre, mais sans l'avoir réduite à l'esclavage.

La terre est en général très-fertile, mais elle n'offre rien jusqu'ici qui puisse tenter l'avarice européenne. Les Anglais y ont porté des animaux utiles, des instrumens de culture, y ont semé des graines de l'Europe. Ils ont voulu ne faire connaître la supériorité des Européens que par leurs bienfaits.

Cependant la même nation, dans le même temps, se souillait en Amérique & en Asie de toutes les perfidies, de toutes les barbaries. C'est que chez les peuples les plus éclairés, il y a encore deux nations; l'une est instruite par la raison & guidée par l'humanité, tandis que l'autre reste livrée aux préjugés & à la corruption des siècles d'ignorance.

CHAPITRE CLIV.

Du Paraguai. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique, de leurs querelles avec les Espagnols & les Portugais.

Etablissement des jésuites, comparé à celui des Primitifs nommés *Quakers*.

LES conquêtes du Mexique & du Pérou sont des prodiges d'audace : les cruautés qu'on y a exercées, l'extermination entière des habitans de S^t^ Domingue & de quelques autres îles sont des excès d'horreur ; mais l'établissement dans le Paraguai par les seuls jésuites espagnols paraît à quelques égards le triomphe de l'humanité ; il semble expier les cruautés des premiers conquérans. Les quakers dans l'Amérique septentrionale, & les jésuites dans la méridionale ont donné un nouveau spectacle au monde. Les primitifs ou quakers ont adouci les mœurs des sauvages voisins de la Pensilvanie ; ils les ont instruits seulement par l'exemple, sans attenter à leur liberté, & ils leur ont procuré de nouvelles douceurs de la vie par le commerce. Les jésuites se sont à la vérité servis de la religion pour ôter la liberté aux peuplades du Paraguai ; mais ils les ont policées ; ils les ont rendues industrieuses, & sont venus à bout de gouverner un vaste pays comme en Europe on gouverne un couvent. Il paraît que les primitifs ont été plus justes, & les jésuites plus politiques. Les premiers ont regardé comme un attentat l'idée de soumettre leurs voisins ; les autres se sont fait une vertu de soumettre des sauvages par l'instruction & par la persuasion.

Comment ils asservissent le Paraguai.

Le Paraguai est un vaste pays entre le Brésil, le Pérou & le Chili. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres de la côte, où ils fondèrent Buénos-Aires, ville d'un grand commerce sur les rives de la Plata; mais quelques puissans qu'ils fussent, ils étaient en trop petit nombre pour subjuguer tant de nations qui habitaient au milieu des forêts. Ces nations leur étaient nécessaires pour avoir de nouveaux sujets qui leur facilitassent le chemin de Buénos-Aires au Pérou. Ils furent aidés dans cette conquête par des jésuites, beaucoup plus qu'ils ne l'auraient été par des soldats. Ces missionnaires pénétrèrent de proche en proche dans l'intérieur du pays au commencement du dix-septième siècle. Quelques sauvages pris dans leur enfance, & élevés à Buénos-Aires, leur servirent de guides & d'interprètes. Leurs fatigues, leurs peines égalèrent celles des conquérans du nouveau monde. Le courage de religion est aussi grand pour le moins que le courage guerrier. Ils ne se rebutèrent jamais; & voici enfin comme ils réussirent.

Les bœufs, les vaches, les moutons amenés d'Europe à Buénos-Aires s'étaient multipliés à un excès prodigieux; ils en menèrent une grande quantité avec eux; ils firent charger des chariots de tous les instrumens du labourage & de l'architecture, semèrent quelques plaines de tous les grains d'Europe, & donnèrent tout aux sauvages qui furent apprivoisés comme les animaux qu'on prend avec un appât. Ces peuples n'étaient composés que de familles séparées les unes des autres, sans société, sans aucune religion: on les accoutuma aisément à la société, en

leur donnant les nouveaux besoins des productions qu'on leur apportait. Il fallut que les missionnaires, aidés de quelques habitans de Buénos-Aires, leur apprissent à semer, à labourer, à cuire la brique, à façonner le bois, à construire des maisons; bientôt ces hommes furent transformés, & devinrent sujets de leurs bienfaiteurs. S'ils n'adoptèrent pas d'abord le christianisme qu'ils ne purent comprendre, leurs enfans élevés dans cette religion devinrent entièrement chrétiens.

L'établissement a commencé par cinquante familles, & il monta en 1750 à près de cent mille. Les jésuites, dans l'espace d'un siècle, ont formé trente cantons, qu'ils appellent *le pays des missions;* chacun contient jusqu'à présent environ dix mille habitans. Un religieux de *S^t François*, nommé *Florentin*, qui passa par le Paraguai en 1711, & qui dans sa relation marque à chaque page son admiration pour ce gouvernement si nouveau, dit que la peuplade de *S^t Xavier*, où il séjourna long-temps, contenait trente mille personnes au moins. Si l'on s'en rapporte à son témoignage, on peut conclure que les jésuites se sont formés quatre cents mille sujets par la seule persuasion.

Gouvernement.

Si quelque chose peut donner l'idée de cette colonie, c'est l'ancien gouvernement de Lacédémone. Tout est en commun dans la contrée des missions. Ces voisins du Pérou ne connaissent point l'or & l'argent. L'essence d'un Spartiate était l'obéissance aux lois de *Lycurgue*, & l'essence d'un Paraguéen a été jusqu'ici l'obéissance aux lois des jésuites; tout se ressemble, à cela près que les Paraguéens n'ont point d'esclaves

pour enſemencer leurs terres, & pour couper leurs bois, comme les Spartiates; ils ſont les eſclaves des jéſuites.

Ce pays dépend à la vérité, pour le ſpirituel, de l'évêque de Buénos-Aires, & du gouverneur pour le temporel. Il eſt ſoumis aux rois d'Eſpagne, ainſi que les contrées de la Plata & du Chili; mais les jéſuites, fondateurs de la colonie, ſe ſont toujours maintenus dans le gouvernement abſolu des peuples qu'ils ont formés. Ils donnent au roi d'Eſpagne une piaſtre pour chacun de leurs ſujets, & cette piaſtre ils la paient au gouverneur de Buénos-Aires, ſoit en denrées, ſoit en monnaie; car eux ſeuls ont de l'argent, & leurs peuples n'en touchent jamais. C'eſt la ſeule marque de vaſſalité que le gouvernement eſpagnol crut alors devoir exiger. Ni le gouverneur de Buénos-Aires ne pouvait déléguer un officier de guerre ou de magiſtrature au pays des jéſuites, ni l'évêque ne pouvait y envoyer un curé.

On tenta une fois d'envoyer deux curés dans les peuplades appelées de *Notre-Dame de Foi* & *S^t Ignace*: on prit même la précaution de les faire eſcorter par des ſoldats. Les deux peuplades abandonnèrent leurs demeures, elles ſe répartirent dans les autres cantons; & les deux curés demeurés ſeuls retournèrent à Buénos-Aires.

Le Paraguai fermé aux étrangers, & même aux Eſpagnols.

Un autre évêque, irrité de cette aventure, voulut établir l'ordre hiérarchique ordinaire dans tout le pays des miſſions; il invita tous les eccléſiaſtiques de ſa dépendance à ſe rendre chez lui pour recevoir leurs commiſſions: perſonne n'oſa ſe préſenter. Ce ſont les jéſuites eux-mêmes qui nous apprennent

ces faits dans un de leurs mémoires apologétiques. Ils restèrent donc maîtres absolus dans le spirituel, & non moins maîtres dans l'essentiel. Ils permettaient au gouverneur d'envoyer par le pays des missions des officiers au Pérou; mais ces officiers ne pouvaient demeurer que trois jours dans le pays. Ils ne parlaient à aucun habitant; & quoiqu'ils se présentassent au nom du roi, ils étaient traités véritablement en étrangers suspects. Les jésuites, qui ont toujours conservé les dehors, firent servir la piété à justifier cette conduite, qu'on put qualifier de désobéissance & d'insulte. Ils déclarèrent au conseil des Indes de Madrid qu'ils ne pouvaient recevoir un espagnol dans leurs provinces, de peur que cet officier ne corrompît les mœurs des Paraguéens; & cette raison, si outrageante pour leur propre nation, fut admise par les rois d'Espagne, qui ne purent tirer aucun service des Paraguéens qu'à cette singulière condition, déshonorante pour une nation aussi fière & aussi fidelle que l'espagnole.

Voici la manière dont ce gouvernement unique sur la terre était administré. Le provincial jésuite, assisté de son conseil, rédigeait les lois; & chaque recteur aidé d'un autre conseil les fesait observer; un procureur fiscal tiré du corps des habitans de chaque canton avait sous lui un lieutenant. Ces deux officiers fesaient tous les jours la visite de leur district, & avertissaient le supérieur jésuite de tout ce qui se passait.

Toute la peuplade travaillait; & les ouvriers de chaque profession rassemblés fesaient leur ouvrage en commun, en présence de leurs surveillans, nommés

par le fiscal. Les jésuites fournissaient le chanvre, le coton, la laine, que les habitans mettaient en œuvre : ils fournissaient de même les grains pour la semence, & on recueillait en commun. Toute la récolte était déposée dans les magasins publics. On distribuait à chaque famille ce qui suffisait à ses besoins : le reste était vendu à Buénos-Aires & au Pérou.

Commerce. Ces peuples ont des troupeaux. Ils cultivent les blés, les légumes, l'indigo, le coton, le chanvre, les cannes de sucre, le jalap, l'ypécacuanha, & surtout la plante qu'on nomme *herbe du Paraguai*, (14) espèce de thé très-recherché dans l'Amérique méridionale, & dont on fait un trafic considérable. On rapporte en retour des espèces & des denrées. Les jésuites distribuaient les denrées, & faisaient servir l'argent & l'or à la décoration des églises & aux besoins du gouvernement. Ils eurent un arsenal dans chaque canton ; on donnait à des jours marqués des armes aux habitans. Un jésuite était préposé à l'exercice ; après quoi les armes étaient reportées dans l'arsenal, & il n'était permis à aucun citoyen d'en garder dans sa maison. Les mêmes principes qui ont fait de ces peuples les sujets les plus soumis en ont fait de très-bons soldats ; ils croient obéir & combattre par devoir. On a eu plus d'une fois besoin de leurs secours contre les Portugais du

(14) On en fait dans l'Amérique méridionale le même usage que les Anglais & les Hollandais font du thé. Cette plante n'est pas astringente comme le thé, mais amère & stomachique. Les malheureux Péruviens, enterrés dans les mines avec une barbarie digne des descendans de *Pizarre* & d'*Almagro*, s'en servent pour ranimer leurs forces & soutenir leur courage.

Bréſil, contre des brigands à qui on a donné le nom de *Mamelus*, & contre des ſauvages nommés *Moſquites*, qui étaient anthropophages. Les jéſuites les ont toujours conduits dans ces expéditions, & ils ont toujours combattu avec ordre, avec courage & avec ſuccès.

Lorſqu'en 1662 les Eſpagnols firent le ſiége de la ville du S^t Sacrement, dont les Portugais s'étaient emparés, ſiége qui a cauſé des accidens ſi étranges, un jéſuite amena quatre mille paraguéens, qui montèrent à l'aſſaut & qui emportèrent la place. Je n'omettrai point un trait qui montre que ces religieux, accoutumés au commandement, en ſavaient plus que le gouverneur de Buénos-Aires, qui était à la tête de l'armée. Ce général voulut qu'en allant à l'aſſaut on plaçât des rangs de chevaux au-devant des ſoldats, afin que l'artillerie des remparts ayant épuiſé ſon feu ſur les chevaux, les ſoldats ſe préſentaſſent avec moins de riſque; le jéſuite remontra le ridicule & le danger d'une telle entrepriſe, & il fit attaquer dans les règles. Services à la guerre.

La manière dont ces peuples ont combattu pour l'Eſpagne a fait voir qu'ils ſauraient ſe défendre contr'elle, & qu'il ſerait dangereux de vouloir changer leur gouvernement. Il eſt très-vrai que les jéſuites s'étaient formé dans le Paraguai un empire d'environ quatre cents lieues de circonférence, & qu'ils auraient pu l'étendre davantage.

Soumis dans tout ce qui eſt d'apparence au roi d'Eſpagne, ils étaient rois en effet, & peut-être les rois les mieux obéis de la terre. Ils ont été à la fois fondateurs, légiſlateurs, pontifes & ſouverains.

Un empire d'une conſtitution ſi étrange, dans un autre hémiſphère, eſt l'effet le plus éloigné de ſa cauſe qui ait jamais paru dans le monde. Nous voyons depuis long-temps des moines princes dans notre Europe; mais ils ſont parvenus à ce degré de grandeur, oppoſé à leur Etat, par une marche naturelle; on leur a donné de grandes terres qui ſont devenues des fiefs & des principautés, comme d'autres terres. Mais dans le Paraguai on n'a rien donné aux jéſuites, ils ſe ſont faits ſouverains ſans ſe dire ſeulement propriétaires d'une lieue de terrain, & tout a été leur ouvrage.

Jéſuites réſiſtent aux rois d'Eſpagne & de Portugal.

Ils ont enfin abuſé de leur pouvoir, & l'ont perdu; lorſque l'Eſpagne a cédé au Portugal la ville du S^t Sacrement & ſes vaſtes dépendances, les jéſuites ont oſé s'oppoſer à cet accord; les peuples qu'ils gouvernent n'ont point voulu ſe ſoumettre à la domination portugaiſe, & ils ont réſiſté également à leurs anciens & à leurs nouveaux maîtres.

Si on en croit la *Relacio abbreviada*, le général portugais d'*Andrado*, écrivait dès l'an 1750 au général eſpagnol *Valderios*: *Les jéſuites ſont les ſeuls rebelles. Leurs Indiens ont attaqué deux fois la forteresſe portugaiſe du Pardo avec une artillerie très-bien ſervie.* La même relation ajoute que ces indiens ont coupé les têtes à leurs priſonniers, & les ont portées à leurs commandans jéſuites. Si cette accuſation eſt vraie, elle n'eſt guère vraiſemblable.

Ce qui eſt plus ſûr, c'eſt que leur province de *S^t Nicolas* s'eſt ſoulevée en 1757, & a mis treize mille combattans en campagne ſous les ordres de deux jéſuites, *Lamp* & *Tadeo*. C'eſt l'origine du bruit

qui courut alors qu'un jésuite s'était fait roi du Paraguai sous le nom de *Nicolas I.*

Pendant que ces religieux fesaient la guerre en Amérique aux rois d'Espagne & de Portugal, ils étaient en Europe les confesseurs de ces princes. Mais enfin, ils ont été accusés de rebellion & de parricide à Lisbonne; ils ont été chassés du Portugal en 1758; le gouvernement portugais en a purgé toutes ses colonies d'Amérique; ils ont été chassés de tous les Etats du roi d'Espagne dans l'ancien & dans le nouveau monde; les parlemens de France les ont détruits par un arrêt; le pape a éteint l'ordre par une bulle; & la terre a appris enfin qu'on peut abolir tous les moines sans rien craindre.

CHAPITRE CLV.

Etat de l'Asie, au temps des découvertes des Portugais.

De la Chine.

TANDIS que l'Espagne jouissait de la conquête de la moitié de l'Amérique, que le Portugal dominait sur les côtes de l'Afrique & de l'Asie, que le commerce de l'Europe prenait une face si nouvelle, & que le grand changement dans la religion chrétienne changeait les intérêts de tant de rois, il faut vous représenter dans quel état était le reste de notre ancien univers.

Dynastie d'*Yuen.*

Nous avons laissé vers la fin du treizième siècle la race de *Gengis* souveraine dans la Chine, dans

l'Inde, dans la Perſe, & les Tartares portant la deſtruction juſqu'en Pologne & en Hongrie. La branche de cette famille victorieuſe qui régna dans la Chine s'appelle *Yven*. On ne reconnaît point dans ce nom celui d'*Octaï-kan*, ni celui de *Coblaï* ſon frère, dont la race régna un ſiècle entier. Ces vainqueurs prirent avec un nom chinois les mœurs chinoiſes. Tous les uſurpateurs veulent conſerver par les lois ce qu'ils ont envahi par les armes. Sans cet intérêt ſi naturel de jouir paiſiblement de ce qu'on a volé, il n'y aurait pas de ſociété ſur la terre. Les Tartares trouvèrent les lois des vaincus ſi belles qu'ils s'y ſoumirent pour mieux s'affermir. Ils conſervèrent ſurtout avec ſoin celle qui ordonne que perſonne ne ſoit ni gouverneur ni juge dans la province où il eſt né; loi admirable, & qui d'ailleurs convenait à des vainqueurs.

Cet ancien principe de morale & de politique, qui rend les pères ſi reſpectables aux enfans, & qui fait regarder l'empereur comme le père commun, accoutuma bientôt les Chinois à l'obéiſſance volontaire. La ſeconde génération oublia le ſang que la première avait perdu. Il y eut neuf empereurs conſécutifs de la même race tartare, ſans que les annales chinoiſes faſſent mention de la moindre tentative de chaſſer ces étrangers. Un des arrière-petits-fils de *Gengis* fut aſſaſſiné dans ſon palais; mais il le fut par un tartare, & ſon héritier naturel lui ſuccéda ſans aucun trouble.

Enfin ce qui avait perdu les califes, ce qui avait autrefois détrôné les rois de Perſe & ceux d'Aſſyrie, renverſa ces conquérans; ils s'abandonnèrent à la

molleſſe. Le neuvième empereur du ſang de *Gengis*, entouré de femmes & de prêtres *lamas* qui le gouvernaient tour à tour, excita le mépris, & réveilla le courage des peuples. Les bonzes ennemis des lamas furent les premiers auteurs de la révolution. Un aventurier qui avait été valet dans un couvent de bonzes, s'étant mis à la tête de quelques brigands, ſe fit déclarer chef de ceux que la cour appelait *les révoltés*. On voit vingt exemples pareils dans l'empire romain, & ſurtout dans celui des Grecs. La terre eſt un vaſte théâtre, où la même tragédie ſe joue ſous des noms différens.

Race de *Gengis* chaſſée de la Chine.

Cet aventurier chaſſa la race des Tartares en 1357, & commença la vingt & unième famille ou dynaſtie, nommée *Meng*, des empereurs chinois. Elle a régné deux cents ſoixante & ſeize ans; mais enfin elle a ſuccombé ſous les deſcendans de ces mêmes Tartares qu'elle avait chaſſés. Il a toujours fallu qu'à la longue le peuple le plus inſtruit, le plus riche, le plus policé, ait cédé par-tout au peuple ſauvage, pauvre & robuſte. Il n'y a eu que l'artillerie perfectionnée qui ait pu enfin égaler les faibles aux forts, & contenir les barbares. Nous avons obſervé, au ſecond chapitre, que les Chinois ne ſefaient point encore uſage du canon, quoiqu'ils connuſſent la poudre depuis ſi long-temps.

Le reſtaurateur de l'empire chinois prit le nom de *Taiſoug*, & rendit ce nom célèbre par les armes & par les lois. Une de ſes premières attentions fut de réprimer les bonzes, qu'il connaiſſait d'autant mieux qu'il les avait ſervis. Il défendit qu'aucun chinois n'embraſſât la profeſſion de bonze avant

Défenſe de ſe faire moine à la Chine avant 40 ans.

quarante ans, & porta la même loi pour les bonzesses. C'est ce que le czar *Pierre le grand* a fait de nos jours en Russie. Mais cet amour invincible de sa profession, & cet esprit qui anime tous les grands corps on fait triompher bientôt les bonzes chinois, & les moines russes, d'une loi sage; il a toujours été plus aisé dans tous les pays d'abolir des coutumes invétérées que de les restreindre. Nous avons déjà remarqué que le pape *Léon I* avait porté cette même loi que le fanatisme a toujours bravée.

Il paraît que *Taitsoug*, ce second fondateur de la Chine, regardait la propagation comme le premier des devoirs; car en diminuant le nombre des bonzes, dont la plupart n'étaient pas mariés, il eut soin d'exclure de tous les emplois les eunuques, qui auparavant gouvernaient le palais, & amolliſſaient la nation.

Quoique la race de *Gengis* eût été chassée de la Chine, ces anciens vainqueurs étaient toujours très-redoutables. Un empereur chinois nommé *Yngtsong* fut fait prisonnier par eux, & amené captif dans le fond de la Tartarie en 1444. L'empire chinois paya pour lui une rançon immense. Ce prince reprit sa liberté, mais non pas sa couronne, & il attendit paisiblement, pour remonter sur le trône, la mort de son frère qui régnait pendant sa captivité.

L'intérieur de l'Empire fut tranquille. L'histoire rapporte qu'il ne fut troublé que par un bonze qui voulut faire soulever les peuples, & qui eut la tête tranchée.

La religion de l'empereur & des lettrés ne changea point. On défendit seulement de rendre à *Confutzée* les mêmes honneurs qu'on rendait à la mémoire des rois ; défense honteuse, puisque nul roi n'avait rendu tant de services à la patrie que *Confutzée;* mais défense qui prouve que *Confutzée* ne fut jamais adoré, & qu'il n'entre point d'idolâtrie dans ces cérémonies dont les Chinois honorent leurs aïeux & les manes des grands hommes. Rien ne confond mieux les méprisables disputes que nous avons eu en Europe sur les rites chinois.

Preuve qu'on n'a jamais rendu à *Confucius* les honneurs divins.

Une étrange opinion régnait alors à la Chine. On était persuadé qu'il y avait un secret pour rendre les hommes immortels. Des charlatans qui ressemblaient à nos alchimistes se vantaient de pouvoir composer une liqueur qu'ils appelaient *le breuvage de l'immortalité.* Ce fut le sujet de mille fables dont l'Asie fut inondée, & qu'on a prises pour de l'histoire. On prétend que plus d'un empereur chinois dépensa des sommes immenses pour cette recette ; c'est comme si les Asiatiques croyaient que nos rois de l'Europe ont recherché sérieusement la *Fontaine de Jouvence*, aussi connue dans nos anciens romans gaulois que la coupe d'immortalité dans les romans asiatiques.

Folie.

Sous la dynastie *Yven*, c'est-à-dire sous la postérité de *Gengis*, & sous celle des restaurateurs nommée *Ming*, les arts qui appartiennent à l'esprit & à l'imagination furent plus cultivés que jamais : ce n'était ni notre sorte d'esprit, ni notre sorte d'imagination ; cependant on retrouve dans leurs petits romans le même fond qui plaît à toutes les nations. Ce sont

Arts.

des malheurs imprévus, des avantages inespérés, des reconnaissances : on y trouve peu de ce fabuleux incroyable, tel que les métamorphoses inventées par les Grecs & embellies par *Ovide*, tel que les contes arabes & les fables du *Boïardo* & de l'*Arioste*. L'invention, dans les fables chinoises, s'éloigne rarement de la vraisemblance, & tend toujours à la morale.

Théâtre. La passion du théâtre devint universelle à la Chine depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours. Ils ne pouvaient avoir reçu cet art d'aucun peuple. Ils ignoraient que la Grèce eût existé ; & ni les mahométans ni les Tartares n'avaient pu leur communiquer les ouvrages grecs. Ils inventèrent l'art ; mais par la tragédie chinoise qu'on a traduite, on voit qu'ils ne l'ont pas perfectionné. Cette tragédie intitulée l'*Orphelin de Tchao* est du quatorzième siècle ; on nous la donne comme la meilleure qu'ils aient eue encore. Il est vrai qu'alors les ouvrages dramatiques étaient plus grossiers en Europe : à peine même cet art nous était-il connu. Notre caractère est de nous perfectionner, & celui des Chinois est jusqu'à présent de rester où ils sont parvenus. Peut-être cette tragédie est-elle dans le goût des premiers essais d'*Eschile*. Les Chinois toujours supérieurs dans la morale ont fait peu de progrès dans toutes les autres sciences. C'est sans doute que la nature, qui leur a donné un esprit droit & sage, leur a refusé la force de l'esprit.

Style. Ils écrivent en général comme ils peignent, sans connaître les secrets de l'art. Leurs tableaux jusqu'à présent sont destitués d'ordonnance, de perspective,

de clair-obscur ; leurs écrits se ressentent de la même faiblesse : mais il paraît qu'il règne dans leurs productions une médiocrité sage, une vérité simple, qui ne tient rien du style ampoulé des autres orientaux. Vous ne voyez dans ce que vous avez lu de leurs traités de morale aucune de ces paraboles étranges, de ces comparaisons gigantesques & forcées. Ils parlent rarement en énigmes : c'est encore ce qui en fait dans l'Asie un peuple à part. Vous lisiez il n'y a pas long-temps des réflexions d'un sage chinois sur la manière dont on peut se procurer la petite portion de bonheur dont la nature de l'homme est susceptible : ces réflexions sont précisément les mêmes que nous retrouvons dans la plupart de nos livres.

Médecine.

La théorie de la médecine n'est encore chez eux qu'ignorance & erreur. Cependant les médecins chinois ont une pratique assez heureuse. La nature n'a pas permis que la vie des hommes dépendît de la physique. Les Grecs savaient saigner à propos, sans savoir que le sang circulât. L'expérience des remèdes & le bon sens ont établi la médecine pratique dans toute la terre : elle est par-tout un art conjectural, qui aide quelquefois la nature & quelquefois la détruit.

En général l'esprit d'ordre, de modération, le goût des sciences, la culture de tous les arts utiles à la vie, un nombre prodigieux d'inventions qui rendaient ces arts plus faciles, composaient la sagesse chinoise. Cette sagesse avait poli les conquérans tartares, & les avait incorporés à la nation. C'est un avantage que les Grecs n'ont pu avoir sur les

Turcs. Enfin les Chinois avaient chaſſé leurs maîtres, & les Grecs n'ont pas imaginé de ſecouer le joug de leurs vainqueurs.

Petit peuple par-tout ſot & fripon.

Quand nous parlons de la ſageſſe qui a préſidé quatre mille ans à la conſtitution de la Chine, nous ne prétendons pas parler de la populace ; elle eſt en tout pays uniquement occupée du travail des mains. (15) L'eſprit d'une nation réſide toujours dans le petit nombre qui fait travailler le grand, eſt nourri par lui, & le gouverne. Certainement cet eſprit de la nation chinoiſe eſt le plus ancien monument de la raiſon qui ſoit ſur la terre.

Ce gouvernement, quelque beau qu'il fût, était néceſſairement infecté de grands abus attachés à la condition humaine, & ſurtout à un vaſte empire. Le plus grand de ces abus, qui n'a été corrigé que dans ces derniers temps, était la coutume des pauvres d'expoſer leurs enfans, dans l'eſpérance qu'ils ſeraient recueillis par les riches. Il périſſait ainſi beaucoup de ſujets. L'extrême population empêchait le gouvernement de prévenir ces pertes. On regardait les hommes comme les fruits des arbres, dont on laiſſe périr ſans regret une partie, quand il en reſte ſuffiſamment pour la nourriture.

Enfans trouvés.

(15) C'eſt une ſuite naturelle de l'inégalité que les mauvaiſes lois mettent entre les fortunes, & de cette quantité d'hommes que le culte religieux, une juriſprudence compliquée, un ſyſtême fiſcal, abſurde & tyrannique, l'agiotage & la manie des grandes armées, obligent le peuple d'entretenir aux dépens de ſon travail. Il n'y a de populace ni à Genève, ni dans la principauté de Neuchâtel. Il y en a beaucoup moins en Hollande & en Angleterre qu'en France, moins dans les pays proteſtans que dans les pays catholiques. Dans tout pays qui aura de bonnes lois, le peuple même aura le temps de s'inſtruire, & d'acquérir le petit nombre d'idées dont il a beſoin pour ſe conduire par la raiſon.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711416-p0398-3

Les conquérans tartares auraient pu fournir la subsistance à ces enfans abandonnés, & en faire des colonies qui auraient peuplé les déserts de la Tartarie. Ils n'y songèrent pas; & dans notre occident, où nous avions un besoin plus pressant de réparer l'espèce humaine, nous n'avions pas encore remédié au même mal, quoiqu'il nous fût plus préjudiciable. Londres n'a d'hôpitaux pour les enfans trouvés que depuis quelques années. Il faut bien des siècles pour que la société humaine se perfectionne.

CHAPITRE CLVI.

Des Tartares.

Si les Chinois deux fois subjugués, la première par *Gengis-kan* au treizième siècle, & la seconde dans le dix-septième, ont toujours été le premier peuple de l'Asie dans les arts & dans les lois, les Tartares l'ont été dans les armes. Il est humiliant pour la nature humaine que la force l'ait toujours emporté sur la sagesse, & que ces barbares aient subjugué presque tout notre hémisphère jusqu'au mont Atlas. Ils détruisirent l'empire romain au cinquième siècle, & conquirent l'Espagne & tout ce que les Romains avaient eu en Afrique. Nous les avons vus ensuite assujettir les califes de Babylone.

Les Tartares ont subjugué la moitié de l'hémisphère

Mahmoud, qui sur la fin du dixième siècle conquit la Perse & l'Inde, était un tartare. Il n'est presque connu aujourd'hui des peuples occidentaux que par la réponse d'une pauvre femme qui lui demanda

juſtice dans les Indes du meurtre de ſon fils, volé & aſſaſſiné dans la province d'Yrac en Perſe : Comment voulez-vous que je rende juſtice de ſi loin ? dit le ſultan. Pourquoi donc nous avez-vous conquis, ne pouvant nous gouverner? répondit la mère.

Ce fut du fond de la Tartarie que partit *Gengis-kan* à la fin du douzième ſiècle pour conquérir l'Inde, la Chine, la Perſe & la Ruſſie. *Batoukan* l'un de ſes enfans ravagea juſqu'aux frontières de l'Allemagne. Il ne reſte aujourd'hui du vaſte empire de Capshac, partage de *Batoukan*, que la Crimée poſſédée par ſes deſcendans ſous la protection des Turcs.

Tamerlan, qui ſubjugua une ſi grande partie de l'Aſie, était un tartare, & même de la race de *Gengis*.

Uſſum Caſſan, qui régna en Perſe, était auſſi né dans la Tartarie.

Enfin ſi vous regardez d'où ſont ſortis les Ottomans, vous les verrez partir du bord oriental de la mer Caſpienne, pour venir mettre ſous le joug l'Aſie mineure, l'Arabie, l'Egypte, Conſtantinople & la Grèce.

Voyons ce qui reſtait dans ces vaſtes déſerts de la Tartarie au ſeizième ſiècle, après tant d'émigrations de conquérans. Au nord de la Chine étaient ces mêmes Monguls & ces Mantchoux qui la conquirent ſous *Gengis*, & qui l'ont encore repriſe il y a un ſiècle. Ils étaient alors de la religion dont le *dalaï-lama* eſt le chef dans le petit Thibet. Leurs déſerts confinent aux déſerts de la Ruſſie. De-là juſqu'à la mer Caſpienne habitent les Elhuts, les

Aujourd'hui miſérables, ſubjugués ou vagabonds.

Calcas, les Calmouks & cent hordes de tartares vagabonds. Les Usbecs étaient & sont encore dans le pays de Samarcande; ils vivent tous pauvrement, & savent seulement qu'il est sorti de chez eux des essaims qui ont conquis les plus riches pays de la terre.

CHAPITRE CLVII.

Du Mogol.

LA race de *Tamerlan* régnait dans le Mogol. Ce royaume de l'Inde n'avait pas été tout-à-fait soumis par *Tamerlan*. Les enfans de ce conquérant se firent la guerre pour le partage de ses Etats, comme les successeurs d'*Alexandre*, & l'Inde fut très-malheureuse. Ce pays, où la nature du climat inspire la mollesse, résista faiblement à la postérité de ses vainqueurs. Le sultan *Babar*, arrière-petit-fils de *Tamerlan*, se rendit absolument le maître de tout le pays qui s'étend depuis Samarcande jusqu'auprès d'Agra.

Quatre nations principales étaient alors établies dans l'Inde; les mahométans arabes nommés *Patanes*, qui avaient conservé quelques pays depuis le dixième siècle; les anciens Parsis ou Guèbres réfugiés du temps d'*Omar;* les tartares de *Gengis* & de *Tamerlan;* enfin les vrais Indiens, en plusieurs tribus ou castes. Quatre nations dans l'Inde.

Les musulmans Patanes étaient encore les plus puissans, puisque vers l'an 1530 un musulman nommé *Chircha* dépouilla le sultan *Amayum*, fils de

ce *Babar*, & le contraignit de se réfugier en Perse. L'empereur turc *Soliman*, l'ennemi naturel des Persans, protégea l'usurpateur mahométan contre la race des usurpateurs tartares que les Persans secouraient. Le vainqueur de Rhodes tint la balance dans l'Inde ; & tant que *Soliman* vécut, *Chircha* régna heureusement. C'est lui qui rendit la religion des *Osmanlis* dominante dans le Mogol. On voit encore les beaux chemins ombragés d'arbres, les caravanserais & les bains qu'il fit construire pour les voyageurs.

Amayum ne put rentrer dans l'Inde qu'après la mort de *Soliman* & de *Chircha*. Une armée de persans le remit sur le trône. Ainsi les Indiens ont toujours été subjugués par des étrangers.

Le petit royaume de Guzarate près de Surate demeurait encore soumis aux anciens arabes de l'Inde ; c'est presque tout ce qui restait dans l'Asie à ces vainqueurs de tant d'Etats que vous avez vus tout conquérir depuis la Perse jusqu'aux provinces méridionales de la France. Ils furent obligés alors d'implorer le secours des Portugais contre *Akebar*, fils d'*Amayoud*, & les Portugais ne purent les empêcher de succomber.

Il y avait encore vers Agra un prince qui se disait descendant de *Por*, que *Quinte-Curce* a rendu si célèbre sous le nom de *Porus*. *Akebar* le vainquit, & ne lui rendit pas son royaume : mais il fit dans l'Inde plus de bien qu'*Alexandre* n'eut le temps d'en faire. Ses fondations sont immenses ; & l'on admire toujours le grand chemin bordé d'arbres l'espace de cent cinquante lieues, depuis Agra jusqu'à Lahor ;

Grands ouvrages.

célèbre ouvrage de ce conquérant, embelli encore par son fils *Geanguir*.

La presqu'île de l'Inde deçà le Gange n'était pas encore entamée; & si elle avait connu des vainqueurs sur ses côtes, c'étaient des portugais. Le vice-roi qui résidait à Goa égalait alors le grand mogol en magnificence & en faste, & le passait beaucoup en puissance maritime. Il donnait cinq gouvernemens, ceux de Mozambique, de Malaca, de Mascate, d'Ormus, de Ceilan. Les Portugais étaient les maîtres du commerce de Surate, & les peuples du grand mogol recevaient d'eux toutes les denrées précieuses des îles. L'Amérique pendant quarante ans ne valut pas davantage aux Espagnols; & quand *Philippe II* s'empara du Portugal en 1580, il se trouva maître tout d'un coup des principales richesses des deux mondes, sans avoir eu la moindre part à leur découverte. Le grand mogol n'était pas alors comparable à un roi d'Espagne.

Nous n'avons pas tant de connaissance de cet empire que de celui de la Chine; les fréquentes révolutions depuis *Tamerlan* en sont cause; & on n'y a pas envoyé de si bons observateurs que ceux par qui la Chine nous est connue.

Contradictions dans les histoires de l'Inde.

Ceux qui ont recueilli les relations de l'Inde nous ont donné souvent des déclamations contradictoires. Le père *Catrou* nous dit que le *mogol s'est retenu en propre toutes les terres de l'empire;* & dans la même page il nous dit que les *enfans des rayas succèdent aux terres de leurs pères.* Il assure que *tous les grands sont esclaves;* & il dit que *plusieurs de ces esclaves ont jusqu'à vingt à trente mille soldats; qu'il n'y a de loi que la volonté du*

mogol ; & qu'on n'a point cependant touché aux droits des peuples. Il eſt difficile de concilier ces notions.

Tavernier parle plus aux marchands qu'aux philoſophes, & ne donne guère d'inſtructions que pour connaître les grandes routes & pour acheter des diamans.

Bernier eſt un philoſophe ; mais il n'emploie pas ſa philoſophie à s'inſtruire à fond du gouvernement. Il dit comme les autres que toutes les terres appartiennent à l'empereur. C'eſt ce qui a beſoin d'explication. Donner des terres & en jouir ſont deux choſes abſolument différentes. Les rois européens, qui donnent tous les bénéfices eccléſiaſtiques, ne les poſſèdent pas. L'empereur, dont le droit eſt de conférer tous les fiefs d'Allemagne & d'Italie quand ils vaquent faute d'héritiers, ne recueille pas les fruits de ces terres. Le padicha des Turcs qui règne à Conſtantinople donne auſſi des fiefs à ſes janiſſaires & à ſes ſpahis ; il ne les prend pas pour lui-même.

En quel ſens le grand mogol eſt maître de toutes les terres.

Bernier n'a pas cru qu'on abuſerait de ſes expreſſions juſqu'au point de penſer que tous les Indiens labourent, ſèment, bâtiſſent, travaillent pour un tartare. Ce tartare d'ailleurs eſt abſolu ſur les ſujets de ſon domaine, & a très-peu de pouvoir ſur les vicerois, qui ſont aſſez puiſſans pour lui déſobéir.

Il n'y a dans l'Inde, dit *Bernier*, que des grands ſeigneurs & des miſérables. Comment accorder cette idée avec l'opulence de ces marchands que *Tavernier* dit riches de tant de millions ?

Quoi qu'il en ſoit, les Indiens n'étaient plus ce peuple ſupérieur chez qui les anciens Grecs voyagèrent pour s'inſtruire. Il ne reſta plus chez ces Indiens

que de la superstition, qui redoubla même par leur asservissement, comme celle des Egyptiens n'en devint que plus forte quand les Romains les soumirent.

Eaux du Gange : superstition.

Les eaux du Gange avaient de tout temps la réputation de purifier les ames. L'ancienne coutume de se plonger dans les fleuves au moment d'une éclipse n'a pu encore être abolie ; & quoiqu'il y eût des astronomes indiens qui fussent calculer les éclipses, les peuples n'en étaient pas moins persuadés que le soleil tombait dans la gueule d'un dragon, & qu'on ne pouvait le délivrer qu'en se mettant tout nu dans l'eau, & en fesant un grand bruit qui épouvantait le dragon & lui fesait lâcher prise. Cette idée si commune parmi les peuples orientaux est une preuve évidente de l'abus que les peuples ont toujours fait en physique, comme en religion, des signes établis par les premiers philosophes. De tout temps les astronomes marquèrent les deux points d'intersection où se font les éclipses, qu'on appelle *les nœuds de la lune*, l'un par une tête de dragon, l'autre par une queue. Le peuple, également ignorant dans tous les pays du monde, prit le signe pour la chose même. Le soleil est dans la tête du dragon, disaient les astronomes. Le dragon va dévorer le soleil, disait le peuple, & surtout le peuple astrologue. Nous insultons à la crédulité des Indiens, & nous ne songeons pas qu'il se vend en Europe tous les ans plus de trois cents mille exemplaires d'almanachs, remplis d'observations non moins fausses, & d'idées non moins absurdes. Il vaut autant dire que le soleil & la lune sont entre les griffes d'un dragon que d'imprimer tous les ans qu'on ne doit ni planter,

Ne nous en moquons point.

ni semer, ni prendre médecine, ni se faire saigner que certains jours de la lune. Il serait temps que dans un siècle comme le nôtre on daignât faire à l'usage des cultivateurs un calendrier utile, qui les instruisît & qui ne les trompât plus.

L'école des anciens gymnosophistes subsistait encore dans la grande ville de Bénarès sur les rives du Gange. Les bramins y cultivaient la langue sacrée qu'on appelle *le Hanscrit*, qu'ils regardent comme la plus ancienne de tout l'Orient. Ils admettent des génies comme les premiers Persans. Ils enseignent à leurs disciples que toutes les idoles ne sont faites que pour fixer l'attention des peuples, & ne sont que des emblêmes divers d'un seul Dieu; mais ils cachent au peuple cette théologie sage qui ne leur produirait rien, & l'abandonnent à des erreurs qui leur sont utiles. Il semble que dans les climats méridionaux la chaleur du climat dispose plus les hommes à la superstition & à l'enthousiasme qu'ailleurs. On a vu souvent des indiens dévots se précipiter à l'envi sous les roues du char qui portait l'idole *Jaganat*, & se faire briser les os par piété. La superstition populaire réunissait tous les contraires: on voyait d'un côté les prêtres de l'idole *Jaganat* amener tous les ans une fille à leur dieu pour être honorée du titre de son épouse, comme on en présentait une quelquefois en Egypte au dieu *Anubis*: de l'autre côté on conduisait au bûcher de jeunes veuves, qui se jetaient en chantant & en dansant dans les flammes sur les corps de leurs maris.

On raconte (*x*) qu'en 1642 un raïa ayant été

(*x*) Lettres curieuses & édifiantes. *Tom. XIII.*

assassiné à la cour de *Sha-Géan*, treize femmes de ce raya accoururent incontinent, & se jetèrent toutes dans le bûcher de leur maître. Un missionnaire très-croyable assure qu'en 1710 quarante femmes du prince de Marava se précipitèrent dans un bûcher allumé sur le cadavre de ce prince. Il dit qu'en 1717 deux princes de ce pays étant morts, dix-sept femmes de l'un, & treize de l'autre se dévouèrent à la mort de la même manière, & que la dernière étant enceinte attendit qu'elle eût accouché, & se jeta dans les flammes après la naissance de son fils. Ce même missionnaire dit que ces exemples sont plus fréquens dans les premières castes que dans celles du peuple; & plusieurs missionnaires le confirment. Il semble que ce dût être tout le contraire. Les femmes des grands devraient tenir plus à la vie que celles des artisans & des hommes qui mènent une vie pénible; mais on a malheureusement attaché de la gloire à ces dévouemens. Les femmes d'un ordre supérieur sont plus sensibles à cette gloire; & les bramins, (*y*) qui recueillent toujours quelques dépouilles de ces victimes, ont plus d'intérêt à séduire les riches.

Un nombre prodigieux de faits de cette nature ne peut laisser douter que cette coutume ne fût en vigueur dans le Mogol, comme elle y est encore dans toute la presqu'île jusqu'au cap de Comorin. Une résolution si désespérée dans un sexe si timide nous étonne: mais la superstition inspire par-tout une force surnaturelle. (*z*)

(*y*) Voyez le chapitre de l'*Ezourvédam*.

(*z*) Voyez les étonnantes singularités de l'Inde à la fin des chapitres concernant le siècle de *Louis XIV*, & les événemens malheureux arrivés dans l'Inde sous le règne de son successeur.

CHAPITRE CLVIII.

De la Perse & de sa révolution au seizième siècle. De ses usages, de ses mœurs, &c.

LA Perse éprouvait alors une révolution à peu près semblable à celle que le changement de religion fit en Europe.

Premier Sophi.

Un persan nommé *Eidar*, qui n'est connu de nous que sous le nom de *Sophi*, c'est-à-dire *sage*, & qui, outre cette sagesse avait des terres considérables, forma sur la fin du quinzième siècle la secte qui divise aujourd'hui les Persans & les Turcs.

Pendant le règne du tartare *Ussum Cassan*, une partie de la Perse, flattée d'opposer un culte nouveau à celui des Turcs, de mettre *Aly* au-dessus d'*Omar*, & de pouvoir aller en pélerinage ailleurs qu'à la Mecque, embrassa avidement les dogmes du Sophi. Les semences de ces dogmes étaient jetées depuis long-temps ; il les fit éclore & donna la forme à ce schisme politique & religieux, qui paraît aujourd'hui nécessaire entre deux grands empires voisins, jaloux l'un de l'autre. Ni les Turcs ni les Persans n'avaient aucune raison de reconnaître *Omar* ou *Aly* pour successeurs légitimes de *Mahomet*. Les droits de ces arabes qu'ils avaient chassés devaient peu leur importer ; mais il importait aux Persans que le siége de leur religion ne fût pas chez les Turcs.

Le peuple persan avait toujours compté parmi ses griefs contre le peuple turc le meurtre d'*Aly*,

quoiqu'*Aly* n'eût point été assassiné par la nation turque qu'on ne connaissait point alors : mais c'est ainsi que le peuple raisonne. Il est même surprenant qu'on n'eût pas profité plutôt de cette antipathie pour établir une secte nouvelle.

Le sophi dogmatisait donc pour l'intérêt de la Perse, mais il dogmatisait aussi pour le sien propre. Il se rendit trop considérable. Le *Sha-Rustan* usurpateur de la Perse le craignit. Enfin ce réformateur eut la destinée à laquelle *Luther* & *Calvin* ont échappé. *Rustan* le fit assassiner en 1499.

Chef de la religion nouvelle, mis à mort ; destinée ordinaire.

Ismaël fils de *Sophi* fut assez courageux & assez puissant pour soutenir les armes à la main les opinions de son père; ses disciples devinrent des soldats.

Il convertit & conquit l'Arménie, ce royaume si fameux autrefois sous *Tigrane*, & qui l'est si peu depuis ce temps-là. On y distingue à peine les ruines de Tigranocerte. Le pays est pauvre; il y a beaucoup de chrétiens grecs qui subsistent du négoce qu'ils font en Perse & dans le reste de l'Asie; mais il ne faut pas croire que cette province nourrisse quinze cents mille familles chrétiennes, comme le disent les relations. Cette multitude irait à cinq ou six millions d'habitans, & le pays n'en a pas le tiers. *Ismaël Sophi*, maître de l'Arménie, subjugua la Perse entière & jusqu'aux tartares de Samarcande. Il combattit le sultan des Turcs *Sélim I* avec avantage, & laissa à son fils *Thamas* la Perse puissante & paisible.

Le martyre fait des prosélytes.

C'est ce même *Thamas* qui repoussa enfin *Soliman*, après avoir été sur le point de perdre sa couronne. Ses descendans ont régné paisiblement en Perse

jusqu'aux révolutions qui de nos jours ont désolé cet empire.

Régne de *Sha-Abbas.*

La Perse devint sur la fin du seizième siècle un des plus florissans & des plus heureux pays du monde, sous le règne du grand *Sha-Abbas*, arrière-petit-fils d'*Ismaël Sophi*. Il n'y a guère d'Etats qui n'aient eu un temps de grandeur & d'éclat, après lequel ils dégénèrent.

Les usages, les mœurs, l'esprit de la Perse sont aussi étrangers pour nous que ceux de tous les peuples qui ont passé sous vos yeux. Le voyageur *Chardin* prétend que l'empereur de Perse est moins absolu que celui de Turquie; mais il ne paraît pas que le sophi dépende d'une milice comme le grand-seigneur. *Chardin* avoue du moins que toutes les terres en Perse n'appartiennent pas à un seul homme: les citoyens y jouissent de leurs possessions, & paient à l'Etat une taxe qui ne va pas à un écu par an.

Usages de Perse.

Point de grands ni de petits fiefs, comme dans l'Inde & dans la Turquie, subjuguées par les Tartares. *Ismaël Sophi*, restaurateur de cet empire, n'étant point tartare, mais arménien, avait suivi le droit naturel établi dans son pays, & non pas le droit de conquête & de brigandage.

Le sérail d'Ispahan passait pour moins cruel que celui de Constantinople. La jalousie du trône portait souvent les sultans turcs à faire étrangler leurs parens. Les sophis se contentaient d'arracher les prunelles des princes de leur sang. A la Chine on n'a jamais imaginé que la sureté du trône exigeât de tuer ou d'aveugler ses frères & ses neveux. On leur laissait toujours des honneurs sans autorité. Tout prouve

que

que les mœurs chinoises étaient les plus humaines & les plus sages de l'Orient.

Les rois de Perse ont conservé la coutume de recevoir des présens de leurs sujets. Cet usage est établi au Mogol & en Turquie ; il l'a été en Pologne, & c'est le seul royaume où il semblait raisonnable ; car les rois de Pologne, n'ayant qu'un très-faible revenu, avaient besoin de ces secours. Mais le grand-seigneur surtout, & le grand mogol, possesseurs de trésors immenses, ne devaient se montrer que pour donner. C'est s'abaisser que de recevoir ; & de cet abaissement ils font un titre de grandeur. Les empereurs de la Chine n'ont jamais avili ainsi leur dignité. *Chardin* prétend que les étrennes du roi de Perse lui valaient cinq ou six de nos millions.

Ce que la Perse a toujours eu de commun avec la Chine & la Turquie, c'est de ne pas connaître la noblesse ; il n'y a dans ces vastes Etats d'autre noblesse que celle des emplois ; & les hommes qui ne sont rien n'y peuvent tirer avantage de ce qu'ont été leurs pères.

Dans la Perse, comme dans toute l'Asie, la justice a toujours été rendue sommairement ; on n'y a jamais connu ni les avocats ni les procédures ; on plaide sa cause soi-même ; & la maxime qu'une courte injustice est plus supportable qu'une justice longue & épineuse a prévalu chez tous ces peuples qui, policés long-temps avant nous, ont été moins rafinés en tout que nous ne le sommes.

Tolérance des religions. Juifs des dix tribus.

La religion mahométane d'*Aly*, dominante en Perse, permettait un libre exercice à toutes les autres. Il y avait encore dans Ispahan des restes

d'anciens Perſes ignicoles, qui ne furent chaſſés de la capitale que ſous le règne de *Sha-Abbas*. Ils étaient répandus ſur les frontières, & particulièrement dans l'ancienne Aſſyrie, partie de l'Arménie haute où réſide encore leur grand-prêtre. Pluſieurs familles de ces dix tribus & demie, de ces juifs ſamaritains tranſportés par *Salmanazar* du temps d'*Oſée*, ſubſiſtaient encore en Perſe, & il y avait au temps dont je parle près de dix mille familles des tribus de *Juda*, de *Lévi* & de *Benjamin*, emmenées de Jéruſalem avec *Sédécias* leur roi, par *Nabuchodonoſor*, & qui ne revinrent point avec *Eſdras* & *Néhémie*.

Quelques ſabéens diſciples de *S^t Jean-Baptiſte*, deſquels on a déjà parlé, étaient répandus vers le golfe perſique. Les chrétiens arméniens du rite grec feſaient le plus grand nombre; les neſtoriens compoſaient le plus petit; les indiens de la religion des bramins rempliſſaient Iſpahan; on en comptait plus de vingt mille. La plupart étaient de ces banians qui du cap de Comorin juſqu'à la mer Caſpienne vont trafiquer avec vingt nations, ſans s'être jamais mêlés à aucune.

Enfin toutes ces religions étaient vues de bon œil en Perſe, excepté la ſecte d'*Omar*, qui était celle de leurs ennemis. C'eſt ainſi que le gouvernement d'Angleterre admet toutes les ſectes, & tolère à peine le catholiciſme qu'il redoute.

L'empire perſan craignait avec raiſon la Turquie, à laquelle il n'eſt comparable ni par la population, ni par l'étendue. La terre n'y eſt pas ſi fertile, & la mer lui manquait. Le port d'Ormus ne lui appartenait point alors. Les Portugais s'en étaient emparés

en 1507. Une petite nation européenne dominait sur le golfe persique, & fermait le commerce maritime à toute la Perse. Il a fallu que le grand *Sha-Abbas*, tout puissant qu'il était, ait eu recours aux Anglais pour chasser les Portugais en 1622. Les peuples d'Europe ont fait par leur marine le destin de toutes les côtes où ils ont abordé.

Si le terroir de la Perse n'est pas si fertile que celui de la Turquie, les peuples y sont plus industrieux; ils cultivent plus les sciences : mais leurs sciences ne mériteraient pas ce nom parmi nous. Si les missionnaires européens ont étonné la Chine par le peu de physique & de mathématiques qu'ils savaient, ils n'auraient pas moins étonné les Persans.

Leur langue est belle, & depuis six cents ans elle n'a point été altérée. Leurs poësies sont nobles, leurs fables ingénieuses. Mais s'ils savent un peu plus de géométrie que les Chinois, ils n'ont pas beaucoup avancé au-delà des élémens d'*Euclide*. Ils ne connaissent d'astronomie que celle de *Ptolomée*; & cette astronomie n'est encore chez eux que ce qu'elle a été si long-temps en Europe, un chemin pour parvenir à l'astrologie judiciaire. Tout se réglait en Perse par les influences des astres, comme chez les anciens Romains par le vol des oiseaux & l'appétit des poulets sacrés. *Chardin* prétend que de son temps l'Etat dépensait quatre millions par an en astrologues. Si un *Newton*, un *Halley*, un *Cassini* se fussent produits en Perse, ils auraient été négligés, à moins qu'ils n'eussent voulu prédire. Sciences.

Leur médecine était comme celle de tous les

peuples ignorans, une pratique d'expérience réduite en préceptes, sans aucune connaissance de l'anatomie. Cette science avait péri avec les autres; mais elle renaissait avec elles en Europe au commencement du seizième siècle, par les découvertes de *Vesale* & par le génie de *Fernel*.

Enfin de quelque peuple policé de l'Asie que nous parlions, nous pouvons dire de lui, il nous a précédé, & nous l'avons surpassé.

CHAPITRE CLIX.

De l'empire ottoman au seizième siècle. Ses usages, son gouvernement, ses revenus.

LE temps de la grandeur & des progrès des *Ottomans* fut plus long que celui des *Sophis*, car depuis *Amurat II* ce ne fut qu'un enchaînement de victoires.

Conquêtes de *Sélim I.*

Mahomet II avait conquis assez d'Etats pour que sa race se contentât d'un tel héritage: mais *Sélim I* y ajouta de nouvelles conquêtes. Il prit en 1515 la Syrie & la Mésopotamie, & entreprit de soumettre l'Egypte. C'eût été une entreprise aisée, s'il n'avait eu que des égyptiens à combattre; mais l'Egypte était gouvernée & défendue par une milice formidable d'étrangers, semblable à celle des janissaires. C'étaient des circasses venus encore de la Tartarie; on les appelait *Mammelucs*, qui signifie esclaves: soit qu'en effet le premier soudan d'Egypte qui les employa les eût achetés comme esclaves; soit

plutôt que ce fût un nom qui les attachât de plus près à la perſonne du ſouverain, ce qui eſt bien plus vraiſemblable. En effet la manière figurée dont on parle chez tous les orientaux y a toujours introduit chez les princes les titres les plus ridiculement pompeux, & chez leurs ſerviteurs les noms les plus humbles. Les bachas du grand ſeigneur s'intitulent ſes eſclaves ; & *Thamas Kouli-Kan*, qui de nos jours a fait crever les yeux à *Thamas* ſon maître, ne s'appelait que ſon eſclave, comme ce mot même de *Kouli* le témoigne.

Mammelucs d'Egypte.

Ces Mammelucs étaient les maîtres de l'Egypte depuis nos dernières croiſades. Ils avaient vaincu & pris le malheureux *S^t Louis*. Ils établirent depuis ce temps un gouvernement qui n'eſt pas différent de celui d'Alger. Un roi & vingt-quatre gouverneurs de provinces étaient choiſis entre ces ſoldats. La molleſſe du climat n'affaiblit point cette race guerrière, parce qu'elle ſe renouvelait tous les ans par l'affluence des autres circaſſes appelés ſans ceſſe pour remplir ce corps de vainqueurs toujours ſubſiſtant. L'Egypte fut ainſi gouvernée pendant près de trois cents années.

Examen de l'hiſtoire d'Egypte & de la circonciſion.

Il ſe préſente ici un champ bien vaſte pour les conjectures hiſtoriques. Nous voyons l'Egypte longtemps ſubjuguée par les peuples de l'ancienne Colchide, habitans de ces pays barbares qui ſont aujourd'hui la Géorgie, la Circaſſie & la Mingrélie. Il faut bien que ces peuples aient été autrefois plus recommandables qu'aujourd'hui, puiſque le premier voyage des Grecs à Colchos eſt une des grandes époques de la Grèce. Il eſt indubitable que les

usages & les mœurs de la Colchide tenaient beaucoup de ceux de l'Egypte ; ils avaient pris des prêtres égyptiens jusqu'à la circoncision. *Hérodote* qui avait voyagé en Egypte & en Colchide, & qui parlait à des grecs instruits, ne nous laisse aucun lieu de douter de cette conformité ; il est fidelle & exact sur tout ce qu'il a vu : mais on l'accuse de s'être trompé sur tout ce qu'on lui a dit. Les prêtres d'Egypte lui ont confirmé qu'autrefois le roi *Sésostris* étant sorti de son pays, dans le dessein de conquérir toute la terre, il n'avait pas manqué d'envelopper la Colchide dans ses conquêtes, & que c'était depuis ce temps-là que l'usage de la circoncision s'était conservé à Colchos.

Premièrement, le dessein de conquérir toute la terre est une idée romanesque qui ne peut tomber dans la tête d'un homme de sens rassis. On fait d'abord la guerre à son voisin, pour augmenter ses Etats par le brigandage ; on peut ensuite pousser ses conquêtes de proche en proche, quand on y trouve quelque facilité : c'est la marche de tous les conquérans. (16)

Secondement, il n'est guère vraisemblable qu'un roi de la fertile Egypte soit allé perdre son temps à conquérir les contrées affreuses du Caucase, habitées par les plus robustes des hommes, aussi belliqueux que pauvres, & dont une centaine aurait pu arrêter à chaque pas les plus nombreuses armées des mous & faibles Egyptiens ; c'est à peu près

(16) Voyez la note des éditeurs sur *Sésostris* dans le discours préliminaire de l'*Essai sur les mœurs & l'esprit des nations*.

comme si l'on disait qu'un roi de Babylone était parti de la Mésopotamie pour aller conquérir la Suisse.

Ce sont les peuples pauvres, nourris dans des pays âpres & stériles, vivans de leur chasse, & féroces comme les animaux de leur pays, qui désertent ces pays sauvages pour aller attaquer les nations opulentes; & ce ne sont pas ces nations opulentes qui sortent de leurs demeures agréables pour aller chercher des contrées incultes.

Les féroces habitans du Nord ont fait dans tous les temps des irruptions dans les contrées du Midi. Vous voyez que les peuples de Colchos ont subjugué trois cents ans l'Egypte, à commencer du temps de *S^t Louis*. Vous voyez dans tous les temps connus que l'Egypte fut toujours conquise par quiconque voulut l'attaquer. Il est donc bien probable que les barbares du Caucase avaient asservi les bords du Nil; mais il ne l'est point que *Séfostris* se soit emparé du Caucase.

Troisièmement, pourquoi, de tous les peuples que les prêtres égyptiens disaient avoir été vaincus par leur *Séfostris*, les Colchidiens avaient-ils seuls reçu la circoncision? Il fallait passer par la Grèce ou par l'Asie mineure pour arriver au pays de *Médée*. Les Grecs, grands imitateurs, auraient dû se faire circoncire les premiers. *Séfostris* aurait eu plus de soin de dominer dans le beau pays de la Grèce, & d'y imposer ses lois que d'aller faire couper les prépuces des Colchidiens. Il est bien plus dans l'ordre commun des choses que ce soit les Scythes, habitans des bords du Phase & de l'Araxe, toujours affamés & toujours conquérans, qui tombèrent sur

l'Asie mineure, sur la Syrie, sur l'Egypte, & qui, s'étant établis à Thèbes & à Memphis dans ces temps reculés, comme ils s'y sont établis du temps de *St Louis*, aient ensuite rapporté dans leur patrie quelques rites religieux & quelques usages de l'Egypte.

C'est au lecteur intelligent à peser toutes ces raisons. L'ancienne histoire ne présente chez toutes les nations de la terre que des doutes & des conjectures.

Toman-Bey fut le dernier roi mammeluc ; il n'est célèbre que par cette époque, & par le malheur qu'il eut de tomber entre les mains de *Sélim ;* mais il mérite d'être connu par une singularité qui nous paraît étrange, & qui ne l'était pas chez les orientaux ; c'est que le vainqueur lui confia le gouvernement de l'Egypte qu'il lui avait enlevée.

Toman-Bey, de roi devenu bacha, eut le sort des bachas ; il fut étranglé après quelques mois de gouvernement.

Egyptiens dégenérés.

Depuis ce temps le peuple de l'Egypte fut enseveli dans le plus honteux avilissement ; cette nation qu'on dit avoir été si guerrière du temps de *Sésostris* est devenue plus pusillanime que du temps de *Cléopâtre*. On nous dit qu'elle inventa les sciences, & elle n'en cultive pas une ; qu'elle était sérieuse & grave, aujourd'hui on la voit légère & gaie, danser & chanter dans la pauvreté & dans l'esclavage : cette multitude d'habitans qu'on disait innombrable se réduit à trois millions tout au plus. Il ne s'est pas fait un plus grand changement dans Rome & dans Athènes ; c'est une preuve sans replique que, si le

climat influe sur le caractère des hommes, le gouvernement a bien plus d'influence encore que le climat.

Soliman, fils de *Sélim*, fut toujours un ennemi formidable aux chrétiens & aux Persans. Il prit Rhodes, & quelques années après, la plus grande partie de la Hongrie. La Moldavie & la Valachie devinrent de véritables fiefs de son empire. Il mit le siége devant Vienne; & ayant manqué cette entreprise, il tourna ses armes contre la Perse; & plus heureux sur l'Euphrate que sur le Danube, il s'empara de Bagdat comme son père, sur lequel les Persans l'avaient repris. Il soumit la Géorgie, qui est l'ancienne Ibérie. Ses armes victorieuses se portaient de tous côtés; car son amiral *Cheredin Barberousse*, après avoir ravagé la Pouille, alla dans la mer rouge s'emparer du royaume d'Yemen, qui est plutôt un pays de l'Inde que de l'Arabie. Plus guerrier que *Charles-Quint*, il lui ressembla par des voyages continuels. C'est le premier des empereurs ottomans qui ait été l'allié des Français, & cette alliance a toujours subsisté. Il mourut en assiégeant en Hongrie la ville de Zigeth, & la victoire l'accompagna jusque dans les bras de la mort; à peine eut-il expiré que la ville fut prise d'assaut. Son empire s'étendait d'Alger à l'Euphrate, & du fond de la mer noire au fond de la Grèce & de l'Epire.

Soliman. 1521. 1526. 1529.

Sélim II son successeur prit sur les Vénitiens l'île de Chypre par ses lieutenans. Comment tous nos historiens peuvent-ils nous répéter qu'il n'entreprit cette conquête que pour boire le vin de malvoisie de cette île, & pour la donner à un juif? il s'en

1571. Chypre ajoutée à l'empire.

empara par le droit de convenance. Chypre devenait néceſſaire aux poſſeſſeurs de la Natolie, & jamais empereur ne fera la conquête d'un royaume ni pour un juif ni pour du vin. Un hébreu nommé *Méquinès* donna quelques ouvertures pour cette conquête, & les vaincus mêlèrent à cette vérité des fables que les vainqueurs ignorent.

Supériorité des Ottomans

Après avoir laiſſé les Turcs s'emparer des plus beaux climats de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique, nous contribuâmes à les enrichir. Veniſe trafiquait avec eux dans le temps même qu'ils lui enlevaient l'île de Chypre, & qu'ils feſaient écorcher vif le ſénateur *Bragadino*, gouverneur de Famagouſte. Gènes, Florence, Marſeille ſe diſputaient le commerce de Conſtantinople. Ces villes payaient en argent les ſoies & les autres denrées de l'Aſie. Les négocians chrétiens s'enrichiſſaient de ce commerce, mais c'était aux dépens de la chrétienté. On recueillait alors peu de ſoie en Italie, aucune en France. Nous avons été forcés ſouvent d'aller acheter du blé à Conſtantinople: mais enfin l'induſtrie a réparé les torts que la nature & la négligence feſaient à nos climats, & les manufactures ont rendu le commerce des chrétiens, & ſurtout des Français, très-avantageux en Turquie, malgré l'opinion du comte *Marſigli*, moins informé de cette grande partie de l'intérêt des nations que les négocians de Londres & de Marſeille.

Les nations chrétiennes trafiquent avec l'empire ottoman comme avec toute l'Aſie. Nous allons chez ces peuples, qui ne viennent jamais dans notre occident; c'eſt une preuve évidente de nos beſoins.

Les Echelles du Levant sont remplies de nos marchands. Toutes les nations commerçantes de l'Europe chrétienne y ont des consuls. Presque toutes entretiennent des ambassadeurs ordinaires à la Porte ottomane, qui n'en envoie point à nos cours. La Porte regarde ces ambassades perpétuelles comme un hommage que les besoins des chrétiens rendent à sa puissance. Elle a fait souvent à ces ministres des affronts, pour lesquels les princes de l'Europe se feraient la guerre entr'eux, mais qu'ils ont toujours dissimulés avec l'empire ottoman. Le roi d'Angleterre, *Guillaume*, disait dans nos derniers temps *qu'il n'y a pas de point d'honneur avec les Turcs*. Ce langage est celui d'un négociant qui veut vendre ses effets, & non d'un roi qui est jaloux de ce qu'on appelle *la gloire*.

L'administration de l'empire des Turcs est aussi différente de la nôtre que les mœurs & la religion. Une partie des revenus du grand seigneur consiste, non en argent monnoyé comme dans les gouvernemens chrétiens, mais dans les productions de tous les pays qui lui sont soumis. Le canal de Constantinople est couvert toute l'année de navires qui apportent de l'Egypte, de la Grèce, de la Natolie, des côtes du Pont-Euxin, toutes les provisions nécessaires pour le sérail, pour les janissaires, pour la flotte. On voit par le *Canon Namé*, c'est-à-dire par les registres de l'empire, que le revenu du trésor en argent jusqu'à l'année 1683 ne montait qu'à près de trente-deux mille bourses, ce qui revenait à peu près à quarante-six millions de nos livres d'aujourd'hui.

Finances. Ce revenu ne suffirait pas pour entretenir de si grandes armées, & tant d'officiers. Les bachas dans chaque province ont des fonds assignés sur la province même pour l'entretien des soldats que les fiefs fournissent; mais ces fonds ne sont pas considérables : celui de l'Asie mineure ou Natolie allait tout au plus à douze cents mille livres, celui du Diarbeck à cent mille; celui d'Alep n'était pas plus considérable; le fertile pays de Damas ne donnait pas deux cents mille francs à son bacha; celui d'Erzerum en valait environ deux cents mille. La Grèce entière, qu'on appelle *Romélie*, donnait à son bacha douze cents mille livres. En un mot tous ces revenus dont les bachas & les béglierbeys entretenaient les troupes ordinaires jusqu'en 1683 ne montaient pas à dix de nos millions; la Moldavie & la Valachie ne fournissaient pas deux cents mille livres à leur prince pour l'entretien de huit mille soldats au service de la Porte. Le capitan bacha ne tirait pas des fiefs appelés *Zaims* & *Timars*, répandus sur les côtes, plus de huit cents mille livres pour la flotte.

Il résulte du dépouillement du *Canon Namé* que toute l'administration turque était établie sur moins de soixante de nos millions en argent comptant; & cette dépense depuis 1683 n'a pas été beaucoup augmentée; ce n'est pas la troisième partie de ce qu'on paye en France, en Angleterre, pour les dettes publiques; mais aussi il y a dans ces deux royaumes une culture plus perfectionnée, une plus grande industrie, beaucoup plus de circulation, un commerce plus animé.

Ce qu'il y a d'affreux, c'eſt que dans le tréſor particulier du ſultan on compte les confiſcations pour un grand objet. C'eſt une des plus anciennes tyrannies établies, que le bien d'une famille appartienne au ſouverain quand le père de famille a été condamné. On porte à un ſultan la tête de ſon viſir, & cette tête lui vaut quelquefois pluſieurs millions. Rien n'eſt plus horrible qu'un droit qui met un ſi grand prix à la cruauté, qui donne à un ſouverain la tentation continuelle de n'être qu'un voleur homicide. Confiſcations, droit affreux.

Pour le mobilier des officiers de la Porte, nous avons déjà obſervé qu'il appartient au ſultan, par une ancienne uſurpation, qui n'a été que trop longtemps en uſage chez les chrétiens. Dans tout l'univers l'adminiſtration publique a été ſouvent un brigandage autoriſé, excepté dans quelques Etats républicains, où les droits de la liberté & de la propriété ont été plus ſacrés, & où les finances de l'Etat étant médiocres ont été mieux dirigées, parce que l'œil embraſſe les petits objets, & que les grands confondent la vue.

On peut donc préſumer que les Turcs ont exécuté de très-grandes choſes à peu de frais. Les appointemens attachés aux plus grandes dignités ſont très-médiocres; on en peut juger par la place du muphti. Il n'a que deux mille aſpres par jour, ce qui fait environ cent cinquante mille livres par année. Ce n'eſt que la dixième partie du revenu de quelques égliſes chrétiennes. Il en eſt ainſi du grand-viſiriat; & ſans les confiſcations & les préſens, cette dignité produirait plus d'honneur que de fortune, excepté en temps de guerre. Appointemens médiocres.

Les Turcs n'ont point fait la guerre comme les princes de l'Europe la font aujourd'hui, avec de l'argent & des négociations. La force du corps, l'impétuosité des janissaires ont établi sans discipline cet empire, qui se soutient par l'avilissement des peuples vaincus, & par les jalousies des peuples voisins.

Les sultans n'ont jamais mis en campagne cent quarante mille combattans à la fois, si on retranche les Tartares & la multitude qui suit leurs armées: mais ce nombre était toujours supérieur à celui que les chrétiens pouvaient leur opposer.

CHAPITRE CLX.

De la bataille de Lépante.

Les Vénitiens après la perte de l'île de Chypre, commerçant toujours avec les Turcs, & osant toujours être leurs ennemis, demandaient des secours à tous les princes chrétiens que l'intérêt commun devait réunir. C'était encore l'occasion d'une croisade; mais vous avez déjà vu qu'à force d'en avoir fait autrefois d'inutiles, on n'en faisait point de nécessaires. Le pape *Pie V* fit bien mieux que de prêcher une croisade; il eut le courage de faire la guerre à l'empire ottoman, en se liguant avec les Vénitiens & le roi d'Espagne *Philippe II*. Ce fut la première fois qu'on vit l'étendard des deux clefs déployé contre le croissant, & les galères de Rome affronter les galères ottomanes. Cette

Pie V fait la guerre aux Turcs.

seule action du pape, par laquelle il finit sa vie, doit consacrer sa mémoire. Il ne faut, pour connaître ce pontife, s'en rapporter à aucun de ces portraits colorés par la flatterie, ou noircis par la malignité, ou crayonnés par le bel esprit. Ne jugeons jamais des hommes que par les faits. *Pie V*, dont le nom était *Ghisleri*, fut un de ces hommes que le mérite & la fortune tirèrent de l'obscurité pour les élever à la première place du christianisme. Son ardeur à redoubler la sévérité de l'inquisition, le supplice dont il fit périr plusieurs citoyens, montrent qu'il était superstitieux, cruel & sanguinaire. Ses intrigues pour faire soulever l'Irlande contre la reine *Elisabeth*, la chaleur avec laquelle il fomenta les troubles de la France, la fameuse bulle *In Cœnâ Domini* dont il ordonna la publication toutes les années, font voir que son zèle pour la grandeur du St Siége n'était pas conduit par la modération. Il avait été dominicain : la sévérité de son caractère s'était fortifiée par la dureté d'esprit qu'on puise dans le cloître. Mais cet homme élevé parmi des moines eut comme *Sixte-Quint* son successeur des vertus royales : ce n'est pas le trône, c'est le caractère qui les donne. *Pie V* fut le modèle du fameux *Sixte-Quint ;* il lui donna l'exemple d'amasser en peu d'années des épargnes assez considérables pour faire regarder le St Siége comme une puissance. Ces épargnes lui donnaient de quoi mettre en mer des galères. Son zèle sollicitait tous les princes chrétiens ; mais il ne trouvait que tiédeur ou impuissance. Il s'adressait en vain au roi de France *Charles IX*, à l'empereur

Maximilien, au roi de Portugal dom *Sébaſtien*, au roi de Pologne *Sigiſmond II.*

Il n'eſt ſeconde que par *Philippe II* & les Vénitiens.

Charles IX était allié des Turcs, & n'avait point de vaiſſeaux à donner. L'empereur *Maximilien II* craignait les Turcs ; il manquait d'argent, & ayant fait une trève avec eux, il n'oſait la rompre. Le roi dom *Sébaſtien* était encore trop jeune pour exercer ce courage qui depuis le fit périr en Afrique. La Pologne était épuiſée par une guerre avec les Ruſſes, & *Sigiſmond* ſon roi était dans une vieilleſſe languiſſante. Il n'y eut donc que *Philippe II* qui entra dans les vues du pape. Lui ſeul de tous les rois catholiques était aſſez riche pour faire les plus grands frais de l'armement néceſſaire ; lui ſeul pouvait par les arrangemens de ſon adminiſtration parvenir à l'exécution prompte de ce projet. Il y était principalement intéreſſé par la néceſſité d'écarter les flottes ottomanes de ſes Etats d'Italie, & de ſes places d'Afrique ; & il ſe liguait avec les Vénitiens, dont il fut toujours l'ennemi ſecret en Italie contre les Turcs qu'il craignait davantage.

Jamais grand armement ne ſe fit avec tant de célérité. Deux cents galères, ſix groſſes galéaſſes, vingt-cinq vaiſſeaux de guerre, avec cinquante navires de charge, furent prêts dans les ports de Sicile en ſeptembre, cinq mois après la priſe de l'île de Chypre. *Philippe II* avait fourni la moitié de l'armement. Les Vénitiens furent chargés des deux tiers de l'autre moitié, & le reſte était fourni par le pape. Dom *Juan d'Autriche*, ce célèbre bâtard de *Charles-Quint*, était le général de la flotte. *Marc-Antoine Colonne* commandait après lui au nom du

pape.

pape. Cette maiſon *Colonne*, ſi long-temps ennemie des pontifes, était devenue l'appui de leur grandeur. *Sébaſtien Veniero*, que nous nommons *Venier*, était général de la mer pour les Vénitiens. Il y avait eu trois doges dans ſa maiſon, & aucun d'eux n'eut autant de réputation que lui. *Barbarigo*, dont la maiſon n'était pas moins célèbre à Veniſe, était provéditeur, c'eſt-à-dire, intendant de la flotte. Malte envoya trois de ſes galères, & ne pouvait en fournir davantage. Il ne faut pas compter Gènes, qui craignait plus *Philippe II* que *Sélim*, & qui n'envoya qu'une galère.

Cette armée navale portait, diſent les hiſtoriens, cinquante mille combattans. On ne voit guère que des exagérations dans des récits de bataille. Deux cents ſix galères, & vingt-cinq vaiſſeaux ne pouvaient être armés tout au plus que de vingt mille hommes de combat. La ſeule flotte ottomane était plus forte que les trois eſcadres chrétiennes. On y comptait environ deux cents cinquante galères. Les deux armées ſe rencontrèrent dans le golfe de Lépante, l'ancien *Naupactus*, non loin de Corinthe. Jamais depuis la bataille d'Actium les mers de la Grèce n'avaient vu ni une flotte ſi nombreuſe, ni une bataille ſi mémorable. Les galères ottomanes étaient manœuvrées par des eſclaves chrétiens, & les galères chrétiennes par des eſclaves turcs, qui tous ſervaient malgré eux contre leur patrie.

Les deux flottes ſe choquèrent avec toutes les armes de l'antiquité, & toutes les modernes, les flèches, les longs javelots, les lances à feu, les grapins, les canons, les mouſquets, les piques

& les sabres. On combattit corps à corps sur la plupart des galères accrochées, comme sur un champ de bataille. Les chrétiens remportèrent une victoire d'autant plus illustre que c'était la première de cette espèce.

5 octobre 1571.

Dom *Juan d'Autriche* & *Veniero* l'amiral des Vénitiens attaquèrent la capitane ottomane que montait l'amiral des Turcs nommé *Ali*. Il fut pris avec sa galère, & on lui fit trancher la tête, qu'on arbora sur son propre pavillon. C'était abuser du droit de la guerre; mais ceux qui avaient écorché *Bragadino* dans Famagouste ne méritaient pas un autre traitement. Les Turcs perdirent plus de cent cinquante bâtimens dans cette journée. Il est difficile de savoir le nombre des morts : on le faisait monter à près de quinze mille : environ cinq mille esclaves chrétiens furent délivrés. Venise signala cette victoire par des fêtes qu'elle seule savait alors donner. Constantinople fut dans la consternation. Le pape *Pie V* en apprenant cette grande victoire, qu'on attribuait surtout à dom *Juan* le généralissime, mais à laquelle les Vénitiens avaient eu la plus grande part, s'écria : *Il fut un homme envoyé de* DIEU, *nommé Jean;* paroles qu'on appliqua depuis à *Jean Sobieski*, roi de Pologne, quand il délivra Vienne.

Victoire unique.

Dom *Juan d'Autriche* acquit tout d'un coup la plus grande réputation dont jamais capitaine ait joui. Chaque nation moderne ne compte que ses héros, & néglige ceux des autres peuples. Dom *Juan* comme vengeur de la chrétienté était le héros de toutes les nations; on le comparait à *Charles-Quint* son père, à qui d'ailleurs il ressemblait plus que *Philippe*. Il mérita

furtout cette idolâtrie des peuples, lorsque deux ans après il prit Tunis, comme *Charles-Quint*, & fit comme lui un roi africain tributaire d'Espagne. Mais quel fut le fruit de la bataille de Lépante, & de la conquête de Tunis? Les Vénitiens ne gagnèrent aucun terrain sur les Turcs, & l'amiral de *Sélim II* reprit sans peine le royaume de Tunis : tous les chrétiens y furent égorgés. Il semblait que les Turcs eussent gagné la bataille de Lépante. 1574.

CHAPITRE CLXI.

Des côtes d'Afrique.

Pays où fut le temple de *Jupiter Ammon.*

LES côtes d'Afrique depuis l'Egypte jusqu'aux royaumes de Fez & de Maroc accrurent encore l'empire des sultans ; mais elles furent plutôt sous leur protection que sous leur gouvernement. Le pays de Barca & ses déserts, si fameux autrefois par le temple de *Jupiter Ammon*, dépendirent du bacha d'Egypte. La Cirénaïque eut un gouverneur particulier. Tripoli qu'on rencontre ensuite en allant vers l'Occident, ayant été pris par *Pierre de Navarre* sous le règne de *Ferdinand le catholique* en 1510, fut donnée par *Charles-Quint* aux chevaliers de Malthe: mais les amiraux de *Soliman* s'en emparèrent ; & avec le temps elle s'est gouvernée comme une république, à la tête de laquelle est un général qu'on nomme *Dey*, & qui est élu par la milice.

Plus loin vous trouvez le royaume de Tunis, l'ancien séjour des Carthaginois. Vous avez vu *Charles-Quint* donner un roi à cet Etat, & le rendre

tributaire de l'Eſpagne ; dom *Juan* le reprendre encore ſur les Maures avec la même gloire que *Charles-Quint* ſon père ; mais enfin l'amiral de *Sélim II* remettre Tunis ſous la domination mahométane, & y exterminer tous les chrétiens, trois ans après cette fameuſe bataille de Lépante, qui produiſit tant de gloire à dom *Juan* & aux Vénitiens avec ſi peu d'avantage. Cette province ſe gouverna depuis comme Tripoli.

Alger, ancien royaume de Juba.

Alger, qui termine l'empire des Turcs en Afrique, eſt l'ancienne Numidie, la Mauritanie Céſarienne, ſi fameuſe par les rois *Juba*, *Syphax* & *Maſſiniſſa*. Il reſte à peine des ruines de Cirte leur capitale, ainſi que de Carthage, de Memphis & même d'Alexandrie, qui n'eſt plus au même endroit où *Alexandre* l'avait bâtie. Le royaume de *Juba* était devenu ſi peu de choſe que *Cheredin Barberouſſe* aima mieux être amiral du grand-ſeigneur que roi d'Alger. Il céda cette province à *Soliman*, & de roi qu'il était il ſe contenta d'en être bacha. Depuis ce temps juſqu'au commencement du dix-ſeptième ſiècle, Alger fut gouvernée par les bachas que la Porte y envoyait : mais enfin la même adminiſtration qui s'établit à Tripoli & à Tunis ſe forma dans Alger devenue une retraite de corſaires. Auſſi un de leurs derniers deys diſait au conſul de la nation anglaiſe qui ſe plaignait de quelques priſes : Ceſſez de vous plaindre au capitaine des voleurs quand vous avez été volé.

Nuls monumens de chriſtianiſme : pluſieurs des Romains vainqueurs.

Dans toute cette partie de l'Afrique on trouve encore des monumens des anciens Romains, & on n'y voit pas un ſeul veſtige de ceux des chrétiens, quoiqu'il y eût beaucoup plus d'évêchés que dans

l'Eſpagne & dans la France enſemble. Il y en a deux raiſons, l'une, que les plus anciens édifices bâtis de pierre dure, de marbre & de ciment dans les climats ſecs réſiſtent à la deſtruction plus que les nouveaux; l'autre, que des tombeaux avec l'inſcription *Diis Manibus*, que les barbares n'entendent point, ne les révoltent pas, & que la vue des ſymboles du chriſtianiſme excite leur fureur.

Dans les beaux ſiècles des Arabes, les ſciences & les arts fleurirent chez ces Numides; aujourd'hui ils ne ſavent pas même régler leur année, & en feſant ſans ceſſe le métier de pirate, ils n'ont pas un pilote qui ſache prendre hauteur, pas un bon conſtructeur de vaiſſeau. Ils achètent des chrétiens, & ſurtout des Hollandais, les agrès, les canons, la poudre dont ils ſe ſervent pour s'emparer de nos vaiſſeaux marchands; & les puiſſances chrétiennes, au lieu de détruire ces ennemis communs, ſont occupées à ſe ruiner mutuellement.

Belle ſituation de Bizance, ou Conſtantinople.

Conſtantinople fut toujours regardée comme la capitale de tant de régions. Sa ſituation ſemble faite pour leur commander. Elle a l'Aſie devant elle, l'Europe derrière. Son port auſſi ſûr que vaſte ouvre & ferme l'entrée de la mer noire à l'Orient, & de la Méditerranée à l'Occident. Rome bien moins avantageuſement ſituée, dans un terrain ingrat, & dans un coin de l'Italie, où la nature n'a fait aucun port commode, ſemblait bien moins propre à dominer ſur les nations; cependant elle devint la capitale d'un empire deux fois plus étendu que celui des Turcs: c'eſt que les anciens Romains ne trouvèrent aucun peuple qui entendît comme eux la diſcipline

militaire, & que les Ottomans, après avoir conquis Conſtantinople, ont trouvé preſque tout le reſte de l'Europe auſſi aguerri & mieux diſcipliné qu'eux.

CHAPITRE CLXII.

Du royaume de Fez & de Maroc.

LA protection du grand-ſeigneur ne s'étend point juſqu'à l'empire de Maroc, vaſte pays qui comprend une partie de la Mauritanie tingitane. Tanger était la capitale de la colonie romaine. C'eſt de là que partirent depuis ces maures qui ſubjuguèrent l'Eſpagne. Tanger fut conquiſe elle-même ſur la fin du quinzième ſiècle par les Portugais, & donnée dans nos derniers temps à *Charles II*, roi d'Angleterre, pour la dot de l'infante de Portugal ſa femme ; & enfin *Charles II* l'a cédée aux rois de Maroc. Peu de villes ont éprouvé plus de révolutions.

Maroc autrefois le ſéjour de la gloire & des arts.

Cet empire s'étend juſqu'aux frontières de la Guinée ſous les plus beaux climats ; il n'y a point de territoire plus fertile, plus varié, plus riche ; pluſieurs branches du mont Atlas ſont remplies de mines, & les campagnes produiſent les plus abondantes moiſſons & les meilleurs fruits de la terre. Ce pays fut cultivé autrefois comme il méritait de l'être ; & il fallait bien qu'il le fût du temps des premiers califes, puiſque les ſciences y étaient en honneur, & que c'eſt toujours la dernière choſe dont on prend ſoin. Les arabes & les maures de ces contrées portèrent en Eſpagne leurs armes & leurs arts ; mais

tout a dégénéré depuis ; tout eſt tombé dans la plus épaiſſe barbarie : les arabes de *Mahomet* avaient policé le pays, ils ſe ſont retirés dans les déſerts, où ils ont repris l'ancienne vie paſtorale ; & le gouvernement a été abandonné aux Maures, eſpèce d hommes moins favoriſée de la nature que leur climat, moins induſtrieuſe que les Arabes, nation cruelle à la fois & eſclave. C'eſt là que le deſpotiſme ſe montre dans toute ſon horreur. L'ancienne coutume établie que les miramolins ou empereurs de Maroc ſoient les premiers bourreaux du pays n'a pas peu contribué à faire des habitans de ce vaſte empire des ſauvages fort au-deſſous des Mexicains. Ceux qui habitent Tétuan ſont un peu plus civiliſés ; les autres déshonorent la nature humaine. Beaucoup de juifs chaſſés d'Eſpagne par *Ferdinand* & *Iſabelle* ſe ſont réfugiés à Tétuan, à Méquinez, à Maroc, & y vivent miſérablement. Les habitans des provinces ſeptentrionales ſe ſont mêlés avec les noirs qui ſont vers le Niger. On voit dans tout l'empire, dans les maiſons, dans les armées, un mélange de noirs, de blancs & de métis. Ces peuples trafiquèrent de tout temps en Guinée. Ils allaient par les déſerts aux côtes où les Portugais vinrent par l'océan. Jamais ils ne connurent la mer que comme l'élément des pirates. Enfin toute cette vaſte côte de l'Afrique depuis Damiette juſqu'au mont Atlas était devenue barbare, tandis que pluſieurs de nos peuples ſeptentrionaux, autrefois beaucoup plus barbares, atteignaient à la politeſſe des Grecs & des Romains.

Querelles de religion

Il y eut des querelles de religion dans ce pays comme ailleurs, & une ſecte de muſulmans, qui ſe

chez ces barbares comme parmi nous.

prétendait plus orthodoxe que les autres, disposa du trône; c'est ce qui n'est jamais arrivé à Constantinople. Il y eut aussi comme ailleurs des guerres civiles, & ce n'est qu'au dix-septième siècle que tous les Etats de Fez, de Maroc, de Tafilet ont été réunis, & n'ont composé qu'un empire, après la fameuse victoire que les Maures remportèrent sur le malheureux *Sébastien*, roi de Portugal.

Dans quelque abrutissement que ces peuples soient tombés, jamais l'Espagne & le Portugal n'ont pu se venger sur eux de leur ancien esclavage, & les asservir à leur tour. Oran, frontière de leur empire, pris par le cardinal *Ximénès*, perdu ensuite, & repris depuis peu par le duc de *Montemar* sous *Philippe V* en 1732, n'a pu ouvrir le chemin à d'autres conquêtes. Tanger, qui pouvait être une clef de cet empire, fut toujours inutile. Ceuta que les Portugais prirent en 1409, que les Espagnols eurent sous *Philippe II*, & qu'ils ont conserve toujours, n'a été qu'un objet de dépense. Les Maures avaient accablé toute l'Espagne, & les Espagnols n'ont pu encore que harceler les Maures. Ils ont passé la mer atlantique, & conquis un nouveau monde, sans pouvoir se venger à cinq lieues de chez eux. Les Maures mal armés, indisciplinés, esclaves sous un gouvernement détestable, n'ont pu être subjugués par les chrétiens. La véritable raison est que les chrétiens se sont toujours mutuellement déchirés. Comment les Espagnols auraient-ils pu passer en Afrique avec de grandes armées, & dompter les musulmans, quand ils avaient la France à combattre? ou, lorsqu'étant unis avec la France, les Anglais leur prenaient Gibraltar & Minorque?

Pourquoi les Espagnols n'ont pu les entamer.

Ce qui eſt ſingulier, c'eſt le nombre de renégats eſpagnols, français, anglais, qu'on a trouvés dans les Etats de Maroc. On a vu un eſpagnol nommé *Pérès* amiral ſous l'empire de *Mulei Iſmaël*, un français nommé *Pilet* gouverneur de Salé, une irlandaiſe concubine du tyran *Iſmaël*, quelques marchands anglais établis à Tétuan. L'eſpérance de faire fortune chez les nations ignorantes conduit toujours des européens en Afrique, en Aſie, ſurtout en Amérique. La raiſon contraire retient loin de nous les peuples de ces climats. Renégats chrétiens.

CHAPITRE CLXIII.

De Philippe II roi d'Eſpagne.

Après le règne de *Charles-Quint*, quatre grandes puiſſances balancèrent les forces de l'Europe chrétienne; l'Eſpagne par ſes richeſſes du nouveau monde; la France par elle-même, par ſa ſituation, qui empêchait les vaſtes Etats de *Philippe II* de ſe communiquer; l'Allemagne par la multitude même de ſes princes, qui quoique diviſés entr'eux ſe réuniſſaient pour la défenſe de la patrie; l'Angleterre après la mort de *Marie*, par la conduite ſeule d'*Eliſabeth*; car ſon terrain était très-peu de choſe: l'Ecoſſe loin de faire un corps avec elle était ſon ennemie, & l'Irlande lui était à charge. Puiſſances de l'Europe.

Les royaumes du Nord n'entraient point encore dans le ſyſtème politique de l'Europe, & l'Italie ne pouvait être une puiſſance prépondérante. *Philippe II* ſemblait la tenir ſous ſa main. *Philibert* duc Puiſſance d'Eſpagne.

de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, dépendait entièrement de lui. *Charles-Emmanuel* fils de ce *Philibert*, & gendre de *Philippe II* ne fut pas moins dans sa dépendance. Le Milanais, les deux Siciles, qu'il possédait, & surtout ses trésors, firent trembler les autres Etats d'Italie pour leur liberté. Enfin *Philippe II* joua le premier rôle sur le théâtre de l'Europe, mais non le plus admiré. De moins puissans princes ses contemporains ont laissé un plus grand nom, comme *Elisabeth*, & surtout *Henri IV*. Ses généraux & ses ennemis ont été plus estimés que lui : le nom de dom *Juan d'Autriche*, d'*Alexandre Farnèse*, celui des princes d'Orange, est bien au-dessus du sien. La postérité fait une grande différence entre la puissance & la gloire.

Caractère de *Philippe II.*

Pour bien connaître les temps de *Philippe II*, il faut d'abord connaître son caractère, qui fut en partie la cause de tous les grands événemens de son siècle ; mais on ne peut apercevoir son caractère que par les faits. On ne peut trop redire qu'il faut se défier du pinceau des contemporains, conduit presque toujours par la flatterie ou par la haine. Et pour ces portraits recherchés, que tant d'historiens modernes font des anciens personnages, on doit les renvoyer aux romans.

Ceux qui ont comparé depuis peu *Philippe II* à *Tibère* n'ont certainement vu ni l'un ni l'autre. D'ailleurs quand *Tibère* commandait les légions & les fesait combattre, il était à leur tête ; & *Philippe* était dans une chapelle entre deux récollets, pendant que le prince de Savoie, & ce comte d'*Egmont*

qu'il fit périr depuis sur l'échafaud lui gagnaient la bataille de St Quentin. *Tibère* n'était ni superstitieux ni hypocrite ; & *Philippe* prenait souvent un crucifix en main quand il ordonnait des meurtres. Les débauches du romain & les voluptés de l'espagnol ne se ressemblent pas. La dissimulation même qui les caractérise l'un & l'autre semble différente : celle de *Tibère* paraît plus fourbe, celle de *Philippe* plus taciturne. Il faut distinguer entre parler pour tromper, & se taire pour être impénétrable. Tous deux paraissent avoir eu une cruauté tranquille & réfléchie ; mais combien de princes & d'hommes publics ont mérité le même reproche !

Sommaire du mal & du bien.

Pour se faire une idée juste de *Philippe*, il faut se demander ce que c'est qu'un souverain qui affecte de la piété, & à qui le prince d'Orange *Guillaume* reproche publiquement dans son manifeste un mariage secret avec *Dona Isabella Osorio*, quand il épousa sa première femme *Marie de Portugal*. Il est accusé à la face de l'Europe par ce même *Guillaume* du parricide de son fils, & de l'empoisonnement de sa troisième épouse *Isabelle de France :* on lui impute d'avoir forcé le prince d'*Ascoli* à épouser une femme qui était enceinte de ce roi même. On ne doit pas s'en rapporter au témoignage d'un ennemi ; mais cet ennemi était un prince respecté dans l'Europe. Il envoya son manifeste & ses accusations dans toutes les cours. Etait-ce l'orgueil, était-ce la force de la vérité qui empêchait *Philippe* de répondre ? pouvait-il mépriser ce terrible manifeste du prince d'Orange, comme on méprise ces libelles obscurs, composés par d'obscurs vagabonds, auxquels les

particuliers mêmes ne répondent pas plus que *Louis XIV* n'y a répondu? Qu'on joigne à ces accusations trop authentiques les amours de *Philippe* avec la femme de son favori *Rui Gomès*, l'assassinat d'*Escovedo*, la persécution contre *Antonio Pérès* qui avait assassiné *Escovedo* par son ordre; qu'on se souvienne que c'est-là ce même homme qui ne parlait que de son zèle pour la religion, & qui immolait tout à ce zèle.

C'est sous ce masque infame de la religion qu'il trama une conspiration dans le Béarn en 1564 pour enlever *Jeanne de Navarre*, mère de *Henri IV*, la mettre comme hérétique entre les mains de l'inquisition, la faire brûler & se saisir du Béarn en vertu de la confiscation que ce tribunal d'assassins aurait prononcée. On voit une partie de ce projet au trente-sixième livre du président de *Thou*, & cette anecdote importante a trop été négligée par les historiens suivans. (16)

Qu'on mette en opposition à cette conduite le soin de faire rendre la justice en Espagne, soin qui ne coûte que la peine de vouloir, & qui affermit

(16) On trouve un récit détaillé de cette anecdote dans une des pièces des mémoires de *Villeroi*. Il paraît que la malheureuse femme de *Philippe II* servit à la découverte du projet. Cette action de justice & de générosité fut peut-être une des causes de sa mort précipitée. Le duc d'*Albe* & les princes de la maison de *Guise* étaient les chefs de l'entreprise. Leur agent qui se trouvait à Paris se sauva. Lorsque *Charles IX* raconta cette conspiration, dont il venait d'être instruit, au vieux connétable, & qu'il lui dit qu'il en avait instruit le secrétaire d'Etat *l'Aubespine*: en ce cas, répondit *Montmorenci*, le traître ne sera pas arrêté. Ce mot & l'événement prouvent que *Philippe* avait déjà des pensionnaires dans le conseil de France.

l'autorité ; une activité de cabinet, un travail assidu aux affaires générales ; la surveillance continuelle sur ses ministres, toujours accompagnée de défiance ; l'attention de voir tout par soi-même autant que le peut un roi ; l'application suivie à entretenir le trouble chez ses voisins & à maintenir l'Espagne en paix ; des yeux toujours ouverts sur une grande partie du globe depuis le Mexique jusqu'au fond de la Sicile ; un front toujours composé & toujours sévère au milieu des chagrins de la politique & du trouble des passions : alors on pourra se former un portrait de *Philippe II.*

Mais il faut voir quel ascendant il avait dans l'Europe. Il était maître de l'Espagne, du Milanais, des deux Siciles, de tous les Pays-Bas ; ses ports étaient garnis de vaisseaux ; son père lui avait laissé les troupes de l'Europe les mieux disciplinées & les plus fières, commandées par les compagnons de ses victoires. Sa seconde femme, *Marie* reine d'Angleterre, ne se gouvernant que par ses inspirations, faisait brûler les protestans, & déclarait la guerre à la France sur une lettre de *Philippe*. Il pouvait compter l'Angleterre parmi ses royaumes. Les moissons d'or & d'argent, qui lui venaient du nouveau monde, le rendaient plus puissant que *Charles-Quint*, qui n'en avait eu que les prémices.

L'Italie tremblait d'être asservie. C'est ce qui détermina le pape *Paul IV*, *Caraffa*, né sujet d'Espagne, à se jeter du côté de la France comme *Clément VII.* Il voulut, ainsi que tous ses prédécesseurs, établir une balance que leurs mains trop faibles ne purent jamais tenir. Ce pape proposa à

Quel parti prit le pape.

Henri II de donner Naples & Sicile à un fils de France.

C'était toujours l'ambition des *Valois* de conquérir le Milanais & les deux Siciles. Le pape croit avoir une armée ; il demande au roi *Henri II* le célèbre *François de Guise* pour la commander : mais la plupart des cardinaux étaient pensionnaires de *Philippe*. *Paul* était mal obéi ; il n'eut que peu de troupes, qui ne servirent qu'à exposer Rome à être prise & saccagée par le duc d'*Albe* sous *Philippe II* comme elle l'avait été sous *Charles-Quint*. Le duc de *Guise* arrive par le Piémont, où les Français avaient encore Turin ; il marche vers Rome avec quelque gendarmerie ; à peine est-il arrivé qu'il apprend le désastre de la bataille de St Quentin en Picardie, perdue par les Français.

10 août 1557.

Marie d'Angleterre avait donné contre la France huit mille anglais à *Philippe* son époux, qui vint à Londres pour les faire embarquer, mais non pas pour les conduire à l'ennemi. Cette armée jointe à l'élite des troupes espagnoles commandées par le duc de Savoie *Philibert-Emmanuel*, l'un des grands capitaines de ce siècle, défit si entièrement l'armée française à St Quentin qu'il ne resta rien de l'infanterie ; tout fut tué ou pris : les vainqueurs ne perdirent que quatre-vingts hommes : le connétable *de Montmorenci*, & presque tous les officiers généraux furent prisonniers ; un duc d'*Enghien* blessé à mort, la fleur de la noblesse détruite ; la France dans le deuil & dans l'alarme. Les défaites de Créci, de Poitiers, d'Azincourt n'avaient pas été plus funestes, & cependant la France tant de fois prête de

Bataille de St Quentin.

succomber se releva toujours. *Charles-Quint* & *Philippe II* son fils parurent prêts de la détruire.

Tous les projets de *Henri II* sur l'Italie s'évanouissent; on rappelle le duc de *Guise*. Cependant le vainqueur *Philibert-Emmanuel de Savoie* prend S^t^ Quentin. Il pouvait marcher jusqu'à Paris, que *Henri II* faisait fortifier à la hâte, & qui par conséquent était mal fortifié : mais *Philippe* se contenta d'aller voir son camp victorieux. Il prouva que les grands événemens dépendent souvent du caractère des hommes. Le sien était de donner peu à la valeur, & tout à la politique. Il laissa respirer son ennemi, dans le dessein de gagner par une paix qu'il aurait dictée plus que par des victoires qui ne pouvaient être son ouvrage. Il donne au duc de *Guise* le temps de revenir, de rassembler une armée, de rassurer le royaume.

Philippe ne fait pas profiter de la victoire.

Il semblait qu'alors les rois ne se crussent pas faits pour se secourir eux-mêmes. *Henri II* déclare le duc de *Guise* vice-roi de France, sous le nom de lieutenant-général du royaume. Il était en cette qualité au-dessus du connétable.

Prendre Calais & tout son territoire au milieu de l'hiver, & au milieu de la consternation où la bataille de S^t^ Quentin jetait la France; chasser pour jamais les Anglais qui avaient possédé Calais durant deux cents treize ans, fut une action qui étonna l'Europe, & qui mit *François de Guise* au-dessus de tous les capitaines de son temps. Cette conquête fut plus éclatante & plus profitable que difficile. La reine *Marie* n'avait laissé dans Calais qu'une garnison trop faible; la flotte n'arriva que pour voir les étendards

Calais repris par les Français.

de France arborés sur le port. Cette perte, causée par la faute de son ministère, acheva de la rendre odieuse aux Anglais.

13 juillet 1558. Mais tandis que le duc de *Guise* rassurait la France par la prise de Calais, & ensuite par celle de Thionville, l'armée de *Philippe II* gagna encore une

Bataille de Gravelines. assez grande bataille contre le maréchal de *Termes* auprès de Gravelines, sous le commandement du comte d'*Egmont*, de ce même comte d'*Egmont*, à qui *Philippe* fit depuis trancher la tête pour avoir défendu les droits & la liberté de sa patrie.

Tant de batailles rangées, perdues par les Français, & tant de villes prises d'assaut par eux, donnent lieu de croire que ces peuples étaient, comme du temps de *Jule-César*, plus propres pour l'impétuosité des assauts que pour cette discipline & ces manœuvres de ralliement qui décident de la victoire dans un champ de bataille.

Philippe ne profita pas plus en guerrier de la victoire de Gravelines que de celle de S^t^ Quentin: mais il fit la paix glorieuse de Cateau-Cambresis, dans laquelle, pour S^t^ Quentin & les deux bourgs de Ham & du Catelet qu'il rendit, il gagna les places fortes de Thionville, de Marienbourg, de Montmédi, de Hédin, & le comté de Charolais en pleine souveraineté. Il fit raser Térouane & Ivoi, fit rendre Bouillon à l'évêque de Liége, le Montferrat au duc de Mantoue, la Corse aux Génois, la Savoie, le Piémont & la Bresse au duc de Savoie; se réservant d'entretenir des troupes dans Verceil & dans Asti, jusqu'à ce que les droits prétendus par la France sur le Piémont fussent réglés, & que Turin,

Paix de Cateau-Cambresis. 1559.

Pignerol,

Pignerol, Quiers & Chivas fussent évacués par *Henri II.*

Pour Calais & son territoire, *Philippe* n'y prit pas un grand intérêt. Sa femme *Marie d'Angleterre* venait de mourir : *Elisabeth* commençait à régner. Cependant le roi de France s'obligea de rendre Calais dans huit années, & à payer huit cents mille écus d'or au bout de ces huit ans, si Calais n'était pas alors rendu ; spécifiant de plus expressément que, soit que les huit cents mille écus d'or fussent payés ou non, *Henri* & ses successeurs demeureraient toujours obligés à rendre Calais & son territoire. (*b*) On a toujours regardé cette paix comme le triomphe de *Philippe II.* Le père *Daniel* y cherche en vain des avantages pour la France ; en vain il compte Metz, Toul & Verdun conservés par cette paix ; il n'en fut point du tout question dans le traité de Cateau-Cambresis. *Philippe* ne faisait aucune attention aux intérêts de l'Allemagne, & il prenait fort peu à cœur ceux de *Ferdinand* son oncle, auquel il ne pardonna jamais le refus de se démettre de l'Empire en sa faveur. Si ce traité produisit quelque avantage à la France, ce fut celui de la dégoûter pour toujours du dessein de conquérir Milan & Naples. A l'égard de Calais, cette clef de la France ne fut jamais rendue à ses anciens ennemis, & les huit cents mille écus d'or ne furent jamais payés.

Guerre finie par un mariage, comme tant d'autres.

Cette guerre finit encore, comme tant d'autres, par un mariage. *Philippe* prit pour troisième femme *Isabelle*, fille de *Henri II*, qui avait été promise à dom *Carlos ;* mariage infortuné, qui fut, dit-on, la

(*b*) Ni *Mézerai* ni *Daniel* n'ont rapporté fidellement ce traité.

cause de la mort prématurée de dom *Carlos* & de la princesse.

Philippe en Espagne.

Philippe après de si glorieux commencemens retourna triomphant en Espagne sans avoir tiré l'épée; tout favorisait sa grandeur. Le pape *Paul IV* avait été forcé de lui demander la paix, & il la lui avait donnée. *Henri II*, son beau-père & son ennemi naturel, venait d'être tué dans un tournoi, & laissait la France pleine de factions, gouvernée par des étrangers sous un roi enfant. *Philippe* du fond de son cabinet était le seul roi en Europe puissant & redoutable. Il n'avait qu'une inquiétude, c'était que la religion protestante ne se glissât dans quelqu'un de ses Etats, surtout dans les Pays-Bas voisins de l'Allemagne; pays où il ne commandait point à titre de roi, mais à titre de duc, de comte, de marquis, de simple seigneur; pays où les lois fondamentales bornaient plus qu'ailleurs l'autorité du souverain.

Philippe persécuteur.

Son grand principe fut de gouverner le S^t^ Siége en lui prodiguant les plus grands respects, & d'exterminer par-tout les protestans. Il y en avait un très-petit nombre en Espagne. Il promit solemnellement devant un crucifix de les détruire tous, & il accomplit son vœu: l'inquisition le seconda bien. On brûla à petit feu dans Valladolid tous ceux qui étaient soupçonnés; & *Philippe* des fenêtres de son palais contemplait leur supplice, & entendait leurs cris. L'archevêque de Tolède & le père *Constantin Ponce*, prédicateur & confesseur de *Charles-Quint*, furent resserrés dans les prisons du S^t^ Office, & *Ponce* fut brûlé en effigie après sa mort, ainsi qu'on l'a déjà remarqué.

Philippe fut que dans une vallée du Piémont, voisine du Milanais, il y avait quelques hérétiques; il mande au gouverneur de Milan d'y envoyer des troupes, & lui écrit ces deux mots, *tous au gibet.* Il apprend que dans la Calabre il y a quelques cantons où les opinions nouvelles ont pénétré; il ordonne qu'on passe les novateurs au fil de l'épée, & qu'on en réserve soixante, dont trente doivent périr par la corde, & trente par les flammes : l'ordre est exécuté avec ponctualité.

Cet esprit de cruauté, & l'abus de son pouvoir affaiblirent enfin ce pouvoir immense. Car s'il avait ménagé les esprits des Flamands, il n'eût pas vu la république des sept provinces se former par ses seules persécutions. Cette révolution ne lui eût pas coûté ses trésors; & lorsqu'ensuite le Portugal & les possessions des Portugais dans l'Afrique & dans les Indes, accrurent ses vastes Etats; quand la France déchirée fut sur le point de recevoir des lois de lui, & d'avoir sa fille pour reine, il eût pu venir à bout de ces grands desseins, sans cette funeste guerre que ses rigueurs allumaient dans les Pays-Bas.

CHAPITRE CLXIV.

Fondation de la république des Provinces-Unies.

La Hollande république par hasard

SI on consulte tous les monumens de la fondation de cet Etat, auparavant presque inconnu, devenu bientôt si puissant, on verra qu'il s'est formé sans dessein & contre toute vraisemblance. La révolution

commença par les belles & grandes provinces de terre ferme, le Brabant, la Flandre & le Hainaut, elles qui pourtant restèrent sujettes; & un petit coin de terre presque noyé dans l'eau, qui ne subsistait que de la pêche du hareng, est devenu une puissance formidable, a tenu tête à *Philippe II*, a dépouillé ses successeurs de presque tout ce qu'ils avaient dans les Indes orientales, & a fini enfin par les protéger.

On ne peut nier que ce ne soit *Philippe II* lui-même qui ait forcé ces peuples à jouer un si grand rôle, auquel ils ne s'attendaient certainement pas: son despotisme sanguinaire fut la cause de leur grandeur.

Ancien gouvernement des Pays-Bas.

Il est important de considérer que tous les peuples ne se gouvernent pas sur le même modèle; que les Pays-Bas étaient un assemblage de plusieurs seigneuries appartenantes à *Philippe* à des titres différens; que chacune avait ses lois & ses usages; que dans la Frise & dans le pays de Groningue un tribut de six mille écus était tout ce qu'on devait au seigneur; que dans aucune ville on ne pouvait mettre d'impôts, ni donner les emplois à d'autres qu'à des régnicoles, ni entretenir des troupes étrangères, ni enfin rien innover sans le consentement des états. Il était dit par les anciennes constitutions du Brabant: *Si le souverain par violence ou par artifice veut enfreindre les priviléges, les états seront déliés du serment de fidélité, & pourront prendre le parti qu'ils croiront convenable.* Cette forme de gouvernement avait prévalu long-temps dans une très-grande partie de l'Europe; nulle loi n'était portée, nulle levée de deniers n'était faite sans la sanction des états assemblés. Un

gouverneur de la province préſidait à ces états au nom du prince, & ce gouverneur s'appelait *Stadt-holder*, teneur d'états, ou tenant l'état, ou lieutenant dans toute la baſſe Allemagne.

Philippe II en 1559 donna le gouvernement de Hollande, de Zélande, de Friſe & d'Utrecht à *Guillaume de Naſſau*, prince d'Orange. On peut obſerver que ce titre de prince ne ſignifiait pas prince de l'Empire. La principauté de la ville d'Orange, tombée de la maiſon de *Châlons* dans la ſienne par une donation, était un ancien fief du royaume d'Arles devenu indépendant. *Guillaume* tirait une plus grande illuſtration de la maiſon impériale dont il était: mais quoique cette maiſon, auſſi ancienne que celle d'*Autriche*, eût donné un empereur à l'Allemagne, elle n'était pas au rang des princes de l'Empire. Ce titre de prince, qui ne commença à être en uſage que vers le temps de *Fréderic II*, ne fut pris que par les plus grands terriens. Le ſang impérial ne donnait aucun droit, aucun honneur; & le fils d'un empereur, qui n'aurait poſſédé aucune terre, n'était qu'empereur s'il était élu, & ſimple gentilhomme s'il ne ſuccédait pas à ſon père. *Guillaume de Naſſau* était comte dans l'Empire, comme le roi *Philippe II* était comte de Hollande & ſeigneur de Malines; mais il était ſujet de *Philippe* en qualité de ſon ſtadt-holder, & comme poſſédant des terres dans les Pays-Bas.

Philippe voulut être ſouverain abſolu dans les Pays-Bas, ainſi qu'il l'était en Eſpagne. Il ſuffiſait d'être homme pour avoir ce projet, tant l'autorité cherche toujours à renverſer les barrières qui la

reſtreignent ; mais *Philippe* trouvait encore un autre avantage à être deſpotique dans un vaſte & riche pays, voiſin de la France : il pouvait en ce cas démembrer au moins la France pour jamais, puiſqu'en perdant ſept provinces, & étant ſouvent très-gêné dans les autres, il fut encore ſur le point de ſubjuguer ce royaume, ſans même être jamais à la tête d'aucune armée.

1565. *Philippe II veut être trop abſolu.* Il voulut donc abroger toutes les lois, impoſer des taxes arbitraires, créer de nouveaux évêques, & établir l'inquiſition, qu'il n'avait pu faire recevoir ni dans Naples ni dans Milan. Les Flamands ſont naturellement de bons ſujets & de mauvais eſclaves. La ſeule crainte de l'inquiſition fit plus de proteſtans que tous les livres de *Calvin*, chez ce peuple qui n'eſt aſſurément porté par ſon caractère ni à la nouveauté ni aux remuemens. Les principaux ſeigneurs s'uniſſent d'abord à Bruxelles pour repréſenter leurs droits à la gouvernante des Pays-Bas *Marguerite de Parme*, fille naturelle de *Charles-Quint*. Leurs aſſemblées s'appelaient une conſpiration à Madrid : c'était dans les Pays-Bas l'acte le plus légitime. Il eſt certain que les confédérés n'étaient point des rebelles, qu'ils envoyèrent le comte de *Berg* & le ſeigneur de *Montmorenci-Montigny* porter en Eſpagne leurs plaintes au pied du trône. Ils demandaient l'éloignement du cardinal de *Granvelle* premier miniſtre, dont ils craignaient les artifices. La cour leur envoya le duc d'*Albe* avec des troupes eſpagnoles & italiennes, & avec l'ordre d'employer les bourreaux autant que les ſoldats. Ce qui peut ailleurs étouffer aiſément une guerre civile, fut préciſément ce qui la fit naître

en Flandre. *Guillaume de Naſſau*, prince d'Orange, ſurnommé *le Taciturne*, ſongea preſque ſeul à prendre les armes, tandis que tous les autres penſaient à ſe ſoumettre.

Il y a des eſprits fiers, profonds, d'une intrépidité tranquille & opiniâtre, qui s'irritent par les difficultés. Tel était le caractère de *Guillaume le taciturne*, & tel a été depuis ſon arrière-petit-fils le prince d'Orange roi d'Angleterre. *Guillaume le taciturne* n'avait ni troupes ni argent pour réſiſter à un monarque tel que *Philippe II.* Les perſécutions lui en donnèrent. Le nouveau tribunal établi à Bruxelles jeta les peuples dans le déſeſpoir. Les comtes d'*Egmont* & de *Horn*, avec dix-huit gentilshommes, ont la tête tranchée; leur ſang fut le premier ciment de la république des Provinces-Unies. Caractère de *Guillaume*, prince d'Orange.

Le prince d'Orange retiré en Allemagne, condamné à perdre la tête, ne pouvait armer que les proteſtans en ſa faveur; & pour les animer, il fallait l'être. Le calviniſme dominait dans les provinces maritimes des Pays-Bas. *Guillaume* était né luthérien. *Charles-Quint*, qui l'aimait, l'avait rendu catholique; la néceſſité le fit calviniſte: car les princes qui ont ou établi ou protégé ou changé les religions en ont rarement eu. Il était très-difficile à *Guillaume* de lever une armée. Ses terres en Allemagne étaient peu de choſe: le comté de Naſſau appartenait à l'un de ſes frères. Mais ſes frères, ſes amis, ſon mérite & ſes promeſſes lui firent trouver des ſoldats. Il les envoie d'abord en Friſe ſous les ordres de ſon frère le comte *Louis;* ſon armée eſt détruite; il ne ſe décourage point: il en forme une autre d'allemands Sa fermeté.

& de français que l'enthousiasme de la religion, & l'espoir du pillage engagent à son service. La fortune lui est rarement favorable ; il est réduit à aller combattre dans l'armée des huguenots de France, ne pouvant pénétrer dans les Pays-Bas. Les sévérités espagnoles donnèrent encore de nouvelles ressources. L'imposition du dixième de la vente des biens meubles, du vingtième des immeubles, & du centième des fonds acheva d'irriter les Flamands. Comment le maître du Mexique & du Pérou était-il forcé à ces exactions ? & comment *Philippe* n'était-il pas venu lui-même dans le pays, comme son père, étouffer tous ces troubles ?

1570. Le prince d'Orange entra enfin dans le Brabant avec une petite armée. Il se retire en Zélande & en Hollande. Amsterdam aujourd'hui si fameuse était alors peu de chose, & n'osa pas même se déclarer pour le prince d'Orange. Cette ville était alors occupée d'un commerce nouveau & bas en apparence, mais qui fut le fondement de sa grandeur. La pêche du hareng & l'art de le saler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde ; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé & stérile une puissance respectable. Venise n'eut pas des commencemens plus brillans : tous les grands empires ont commencé par des hameaux, & les puissances maritimes par des barques de pêcheurs.

Toute la ressource du prince d'Orange était dans des pirates : l'un d'eux surprend la Brille ; un curé fait déclarer Flessingue ; enfin les états de Hollande & de Zélande assemblés à Dordrecht, & Amsterdam

elle-même s'uniſſent avec lui, & le reconnaiſſent pour ſtadthouder : il tint alors des peuples cette même dignité qu'il avait tenue du roi. On abolit la religion romaine, afin de n'avoir plus rien de commun avec le gouvernement eſpagnol.

Les Hollandais devenus guerriers intrépides.

Ces peuples depuis long-temps n'avaient point paſſé pour guerriers, & ils le devinrent tout d'un coup. Jamais on ne combattit de part & d'autre ni avec plus de courage, ni avec tant de fureur. Les Eſpagnols au ſiége de Harlem ayant jeté dans la ville la tête d'un de leurs priſonniers, les habitans leur jetèrent onze têtes d'eſpagnols, avec cette inſcription, *dix têtes pour le payement du douzième denier, & l'onzième pour l'intérêt.* Harlem s'étant rendu à diſcrétion, les vainqueurs font pendre tous les magiſtrats, tous les paſteurs & plus de quinze cents citoyens : c'était traiter les Pays-Bas comme on avait traité le nouveau monde. La plume tombe des mains, quand on voit comment les hommes en uſent avec les hommes. 1573.

Le duc d'*Albe*, dont les inhumanités n'avaient ſervi qu'à faire perdre deux provinces au roi ſon maître, eſt enfin rappelé. On dit qu'il ſe vantait en partant d'avoir fait mourir dix-huit mille perſonnes par la main du bourreau. Les horreurs de la guerre n'en continuèrent pas moins ſous le nouveau gouverneur des Pays-Bas, le grand commandeur de *Requeſcens*. L'armée du prince d'Orange eſt encore battue, ſes frères ſont tués, & ſon parti ſe fortifie par l'animoſité d'un peuple né tranquille, qui ayant une fois paſſé les bornes ne ſavait plus reculer. 1574.

Le ſiége & la défenſe de Leyde ſont un des plus 1574.

1575. Siége mémorable de Leyde.

grands témoignages de ce que peuvent la conſtance & la liberté. Les Hollandais firent préciſément la même choſe qu'on leur a vu haſarder depuis en 1672, lorſque *Louis XIV* était aux portes d'Amſterdam : ils percèrent les digues ; les eaux de l'Iſſel, de la Meuſe & de l'Océan inondèrent les campagnes ; & une flotte de deux cents bateaux apporta du ſecours dans la ville par-deſſus les ouvrages des Eſpagnols. Il y eut un autre prodige ; c'eſt que les aſſiégeans oſèrent continuer le ſiége & entreprendre de ſaigner cette vaſte inondation. Il n'y avait point d'exemple dans l'hiſtoire, ni d'une telle reſſource dans des aſſiégés, ni d'une telle opiniâtreté dans des aſſiégeans ; mais cette opiniâtreté fut inutile, & Leyde célèbre encore aujourd'hui tous les ans le jour de ſa délivrance. Il ne faut pas oublier que les habitans ſe ſervirent de pigeons dans ce ſiége pour donner des nouvelles au prince d'Orange ; c'eſt une pratique commune en Aſie.

Quel était donc ce gouvernement ſi ſage & ſi vanté de *Philippe II*, lorſqu'on voit dans ce temps-là même ſes troupes ſe mutiner en Flandre faute de
1576. payement, ſaccager la ville d'Anvers, & que toutes les provinces des Pays-Bas, ſans conſulter ni lui ni ſon gouverneur, font un traité de pacification avec les révoltés, publient une amniſtie, rendent les priſonniers, font démolir des fortereſſes & ordonnent qu'on abattra la fameuſe ſtatue du duc d'*Albe*, trophée que ſon orgueil avait élevé à ſa cruauté, & qui était encore debout dans la citadelle d'Anvers, dont le roi était le maître ?

Dom *Juan* Après la mort du grand commandeur de *Requeſcens*,

Philippe, qui pouvait encore essayer de remettre le calme dans les Pays-Bas par sa présence, y envoie dom *Juan d'Autriche* son frère, ce prince célèbre dans l'Europe par la fameuse victoire de Lépante remportée sur les Turcs, & par son ambition qui lui avait fait tenter d'être roi de Tunis. *Philippe* n'aimait pas dom *Juan;* il craignait sa gloire, & se défiait de ses desseins. Cependant il lui donne malgré lui le gouvernement des Pays-Bas, dans l'espérance que les peuples, qui aimaient dans ce prince le sang & la valeur de *Charles-Quint*, pourraient revenir à leur devoir; il se trompa. Le prince d'Orange fut reconnu gouverneur du Brabant dans Bruxelles, lorsque dom *Juan* en sortait, après y avoir été installé gouverneur-général. Cet honneur qu'on rendit à *Guillaume le taciturne* fut cependant ce qui empêcha le Brabant & la Flandre d'être libres, comme le furent les Hollandais. Il y avait trop de seigneurs dans ces deux provinces; ils furent jaloux du prince d'Orange, & cette jalousie conserva dix provinces à l'Espagne. Ils appellent l'archiduc *Mathias* pour être gouverneur-général en concurrence avec dom *Juan*. On a peine à concevoir qu'un archiduc d'Autriche, proche parent de *Philippe II*, & catholique vienne se mettre à la tête d'un parti presque tout protestant contre le chef de sa maison : mais l'ambition ne connaît point ces liens, & *Philippe* n'était aimé ni de l'empereur ni de l'Empire.

gouverneur des Pays-Bas.

1577.

Troubles à cette occasion

Tout se divise alors, tout est en confusion. Le prince d'Orange, nommé par les états lieutenant-général de l'archiduc *Mathias*, est nécessairement le rival secret de ce prince. Tous deux sont opposés

à dom *Juan*. Les états se défirent de tous les trois. Un autre parti, également mécontent & des états & des trois princes, déchire la patrie. Les états publient la liberté de conscience ; mais il n'y avait plus de remède à la frénésie incurable des factions. Dom *Juan* ayant gagné une bataille inutile à Gemblours meurt à la fleur de son âge au milieu de ces troubles.

1578.

Mort de dom *Juan*. 1578.

A ce fils de *Charles-Quint* succède un petit-fils non moins illustre ; c'est cet *Alexandre Farnèse*, duc de Parme, descendant de *Charles* par sa mère, & du pape *Paul III* par son père ; le même qui vint depuis en France délivrer Paris, & combattre *Henri le grand*. L'histoire ne célèbre point de plus grand homme de guerre : mais il ne put empêcher ni la fondation des sept Provinces-Unies, ni les progrès de cette république qui naquit sous ses yeux.

Alexandre Farnèse.

Ces sept provinces, que nous appelons aujourd'hui du nom général de *la Hollande*, contractent par les soins du prince d'Orange cette *union* qui paraît si fragile, & qui a été si constante, de sept provinces toujours indépendantes l'une de l'autre, ayant toujours des intérêts divers, & toujours aussi étroitement jointes par le grand intérêt de la liberté que l'est ce faisceau de flèches qui forme leurs armoiries & leur emblème.

Fameuse union d'Utrecht. 29 janvier 1579.

Cette union d'Utrecht, le fondement de la république, l'est aussi du stadthouderat. *Guillaume* est déclaré chef des sept provinces sous le nom de capitaine, d'amiral-général, de stadthouder. Les dix autres provinces, qui pouvaient avec la Hollande former la république la plus puissante du monde, ne se joignent point aux sept petites Provinces-Unies.

Celles-ci se protégent elles-mêmes ; mais le Brabant, la Flandre & les autres veulent un prince étranger pour les protéger. L'archiduc *Mathias* était devenu inutile. Les états-généraux renvoient avec une pension modique ce fils & ce frère d'empereurs, qui fut depuis empereur lui-même. Ils font venir *François* duc d'Anjou, frère du roi de France *Henri III*, avec lequel ils négociaient depuis long-temps. Toutes ces provinces étaient partagées entre quatre partis, celui de *Mathias* si faible qu'on le renvoie, celui du duc d'Anjou qui devint bientôt funeste, celui du duc de Parme, qui n'ayant pour lui que quelques seigneurs & son armée, sut enfin conserver dix provinces au roi d'Espagne, & celui de *Guillaume de Nassau* qui lui en arracha sept pour jamais.

Duc d'Anjou, frère de *Henri III*, en Brabant.

C'est dans ce temps que *Philippe*, toujours tranquille à Madrid, proscrivit le prince d'Orange, & mit sa tête à vingt-cinq mille écus. Cette méthode de commander des assassinats, inouïe depuis le triumvirat, avait été pratiquée en France contre l'amiral de *Coligni*, beau-père de *Guillaume;* & on avait promis cinquante mille écus pour son sang. Celui du prince son gendre ne fut estimé que la moitié par *Philippe*, qui pouvait payer plus chèrement.

Proscription. 1580.

Quel était le préjugé qui régnait encore ! Le roi d'Espagne dans son édit de proscription avoue qu'il a violé le serment qu'il avait fait aux Flamands, & dit *que le pape l'a dispensé de ce serment*. Il croyait donc que cette raison pouvait faire une forte impression sur les esprits des catholiques ? Mais combien devait-elle irriter les protestans, & les affermir dans leur défection !

La réponse de *Guillaume* est un de plus beaux monumens de l'histoire. De sujet qu'il avait été de *Philippe*, il devient son égal dès qu'il est proscrit. On voit dans son apologie un prince d'une maison impériale non moins ancienne, non moins illustre autrefois que la maison d'Autriche, un stadthouder qui se porte pour accusateur du plus puissant roi de l'Europe au tribunal de toutes les cours, & de tous les hommes. Il est enfin supérieur à *Philippe*, en ce que, pouvant le proscrire à son tour, il abhorre cette vengeance, & n'attend sa sureté que de son épée.

Philippe dans ce temps-là même était plus redoutable que jamais; car il s'emparait du Portugal sans sortir de son cabinet, & pensait réduire de même les Provinces-Unies. *Guillaume* avait à craindre d'un côté les assassins, & de l'autre un nouveau maître dans le duc d'Anjou frère de *Henri III*, arrivé dans les Pays-Bas, & reconnu par les peuples pour duc de Brabant, & comte de Flandres. Il fut bientôt défait du duc d'Anjou, comme de l'archiduc *Mathias*.

1580. Duc d'Anjou puni d'avoir voulu asservir ceux qu'il était venu protéger.

Ce duc d'Anjou voulut être souverain absolu d'un pays qui l'avait choisi pour son protecteur. Il y a eu de tout temps des conspirations contre les princes; ce prince en fit une contre les peuples. Il voulut surprendre à la fois Anvers, Bruges & d'autres villes qu'il était venu défendre. Quinze cents français furent tués dans la surprise inutile d'Anvers: ses mesures manquèrent sur les autres places. Pressé d'un côté par *Alexandre Farnèse*, de l'autre haï des peuples, il se retira en France couvert de honte, & laissa le duc de Parme & le prince d'Orange se

disputer les Pays-Bas, qui devinrent le théâtre le plus illustre de la guerre en Europe, & l'école militaire où les braves de tous les pays allèrent faire leur apprentissage.

Des assassins vengèrent enfin *Philippe* du prince d'Orange. Un français nommé *Salcède* trama sa mort. *Jaurigni* espagnol le blessa d'un coup de pistolet dans Anvers. Enfin *Balthasar Gerard*, franc-comtois, le tua dans Delft aux yeux de son épouse, qui vit ainsi assassiner son second mari, après avoir perdu le premier ainsi que son père l'amiral à la journée de la St Barthelemi. Cet assassinat du prince d'Orange ne fut point commis par l'envie de gagner les vingt-cinq mille écus qu'avait promis *Philippe*, mais par l'enthousiasme de la religion. Le jésuite *Strada* rapporte que *Gerard* soutint toujours dans les tourmens *qu'il avait été poussé à cette action par un instinct divin.* Il dit encore expressément que *Jaurigni n'avait auparavant entrepris la mort du prince d'Orange qu'après avoir purgé son ame par la confession aux pieds d'un dominicain, & après l'avoir fortifiée par le pain céleste.* C'était le crime du temps. Les anabaptistes avaient commencé. Une femme en Allemagne pendant le siége de Munster avait voulu imiter *Judith;* elle sortit de la ville dans le dessein de coucher avec l'évêque qui l'assiégeait, & de le tuer dans son lit. *Poltrot de Meré* avait assassiné *François* duc de Guise, par les mêmes principes. Les massacres de la St Barthelemi avaient mis le comble à ces horreurs. Le même esprit fit répandre ensuite le sang de *Henri III* & de *Henri IV*, & forma la *conspiration des poudres* en Angleterre. Les exemples tirés de l'écriture, prêchés d'abord par les réformés,

Prince d'Orange assassiné. 1583. 1584.

Assassinats religieux.

ou les novateurs, & trop souvent ensuite par les catholiques, faisaient impression sur des esprits faibles & féroces, imbécillement persuadés que DIEU leur ordonnait le meurtre. Leur aveugle fureur ne leur laissait pas comprendre que si DIEU demandait du sang dans l'ancien testament, on ne pouvait obéir à cet ordre que quand DIEU lui-même descendait du ciel pour dicter de sa bouche, d'une manière claire & précise, ses arrêts sur la vie des hommes dont il est le maître; & qui sait encore si DIEU n'eût pas été plus content de ceux qui auraient fait des remontrances à sa clémence que de ceux qui auraient obéi à sa justice?

Philippe II fut très-content de l'assassinat; il récompensa la famille *Gerard*; il lui accorda des lettres de noblesse, pareilles à celles que *Charles VII* donna à la famille de la pucelle d'Orléans, lettres par lesquelles le ventre ennoblissait. Les descendans d'une sœur de l'assassin *Gerard* jouirent tous de ce singulier privilége, jusqu'au temps où *Louis XIV* s'empara de la Franche-Comté. Alors on leur disputa un honneur que les maisons les plus illustres n'ont point en France, & dont même les descendans des frères de *Jeanne d'Arc* avaient été privés. On mit à la taille la famille de *Gerard:* elle osa présenter ses lettres de noblesse à M. de *Vanolles* intendant de la province, il les foula aux pieds; le crime cessa d'être honoré, & la famille resta roturière.

Quand *Guillaume le taciturne* fut assassiné, il était prêt d'être déclaré comte de Hollande. Les conditions de cette nouvelle dignité avaient déjà été stipulées par toutes les villes, excepté Amsterdam &

Gouda

Gouda. On voit par-là qu'il avait travaillé pour lui-même autant que pour la république.

Maurice son fils ne put prétendre à cette principauté : mais les sept provinces le déclarèrent stadthouder, & il affermit l'édifice de la liberté, fondé par son père. Il fut digne de combattre *Alexandre Farnèse*. Ces deux grands-hommes s'immortalisaient sur ce théâtre resserré où la scène de la guerre attirait les regards des nations. Quand le duc de Parme, *Farnèse*, ne serait illustre que par le siége d'Anvers, il serait compté parmi les plus grands capitaines ; les Anversois se défendirent comme autrefois les Tyriens, & il prit Anvers comme *Alexandre*, dont il portait le nom, avait pris la ville de Tyr, en faisant une digue sur le fleuve profond & rapide de l'Escaut, & en renouvelant un exemple que le cardinal de *Richelieu* suivit aussi au siége de la Rochelle. *Alexandre Farnèse.* 1584.

La nouvelle république fut obligée d'implorer le secours de la reine d'Angleterre *Elisabeth*. Elle lui envoya sous le comte de *Leicestre* un secours de quatre mille soldats ; c'était assez alors. Le prince *Maurice* eut quelque temps dans *Leicestre* un supérieur, comme son père en avait eu un dans le duc d'Anjou & dans l'archiduc *Mathias*. *Leicestre* prit le titre & le rang de gouverneur-général ; mais il fut bientôt désavoué par sa reine. *Maurice* ne laissa pas entamer son stadthouderat des sept Provinces-Unies ; heureux s'il n'avait pas voulu aller au-delà ! *Elisabeth.*

Toute cette guerre si longue & si pleine de vicissitudes ne put enfin ni rendre sept provinces à *Philippe*, ni lui ôter les autres. La république devenait chaque

jour si formidable sur mer qu'elle ne servit pas peu à détruire cette flotte de *Philippe II*, surnommée l'*invincible*. Ce peuple pendant plus de quarante ans ressembla aux Lacédémoniens, qui repoussèrent toujours le grand roi. Les mœurs, la simplicité, l'égalité étaient les mêmes dans Amsterdam qu'à Sparte, & la sobriété plus grande. Ces provinces tenaient encore quelque chose des premiers âges du monde. Il n'y a point de frison un peu instruit qui ne sache qu'alors l'usage des clefs & des serrures était inconnu en Frise. On n'avait que le simple nécessaire, & ce n'était pas la peine de l'enfermer; on ne craignait point ses compatriotes; on défendait ses troupeaux & ses grains contre l'ennemi. Les maisons dans tous ces cantons maritimes n'étaient que des cabanes où la propreté fit toute la magnificence. Jamais peuple ne connut moins la délicatesse. Quand *Louise de Coligni* vint épouser à la Haye le prince *Guillaume*, on envoya au devant d'elle une charrette de poste découverte, où elle fut assise sur une planche. Mais la Haye devint sur la fin de la vie de *Maurice*, & dans le temps de *Fréderic-Henri*, un séjour agréable, par l'affluence des princes, des négociateurs & des guerriers. Amsterdam fut par le commerce seul une des plus florissantes villes de la terre; & la bonté des pâturages d'alentour fit la richesse des habitans des campagnes.

Mœurs des Hollandais en ce temps-là.

CHAPITRE CLXV.

Suite du règne de Philippe II. Malheur de dom Sébaſtien roi de Portugal.

IL ſemblait que le roi d'Eſpagne dût alors écraſer la maiſon de *Naſſau*, & la république naiſſante du poids de ſa puiſſance. Il avait perdu à la vérité en Afrique la ſouveraineté de Tunis, & le port de la Goulette où était autrefois Carthage : mais un roi de Maroc & de Fez, nommé *Mulei-Mehemed*, qui diſputait le royaume à ſon oncle, avait offert à *Philippe* de ſe rendre ſon tributaire dès l'an 1577. *Philippe* le refuſa, & ce refus lui valut la couronne de Portugal. Le monarque africain alla lui-même embraſſer les genoux du roi de Portugal *Sébaſtien*, & implorer ſon ſecours. Ce jeune prince, arrière-petit-fils du grand *Emmanuel*, brûlait de ſe ſignaler dans cette partie du monde où ſes ancêtres avaient fait tant de conquêtes. Ce qui eſt très-ſingulier, c'eſt que n'étant point aidé de *Philippe* ſon oncle maternel, dont il allait être le gendre, il reçut un ſecours de douze cents hommes du prince d'Orange, qui pouvait à peine alors ſe ſoutenir en Flandre. Cette petite circonſtance dans l'hiſtoire générale marque bien de la grandeur dans le prince d'Orange, mais ſurtout une paſſion déterminée de faire par-tout des ennemis à *Philippe*.

Sébaſtien débarque avec près de huit cents bâtimens au royaume de Fez, dans la ville d'Arzilla, *Sébaſtien débarque en Afrique.*

conquête de ſes ancêtres. Son armée était de quinze mille hommes d'infanterie, mais il n'avait pas mille chevaux. C'eſt apparemment ce petit nombre de cavalerie, ſi peu proportionné à la cavalerie formidable des Maures, qui l'a fait condamner comme un téméraire par tous les hiſtoriens ; mais que de louanges s'il avait été heureux ! Il fut vaincu par le vieux ſouverain de Maroc, *Molucco*. Trois rois périrent dans cette bataille, les deux rois maures l'oncle & le neveu, & *Sébaſtien*. La mort du vieux roi *Molucco* eſt une des plus belles dont l'hiſtoire faſſe mention. Il était languiſſant d'une grande maladie ; il ſe ſentit affaibli au milieu de la bataille, donna tranquillement ſes derniers ordres, & expira en mettant le doigt ſur ſa bouche, pour faire entendre à ſes capitaines qu'il ne fallait pas que ſes ſoldats ſuſſent ſa mort. On ne peut faire une ſi grande choſe avec plus de ſimplicité. Il ne revint perſonne de l'armée vaincue. Cette journée extraordinaire eut une ſuite qui ne le fut pas moins. On vit pour la première fois un prêtre cardinal & roi ; c'était dom *Henri* âgé de ſoixante & dix ans, fils du grand *Emmanuel*, grand oncle de *Sébaſtien*. Il eut de plein droit le Portugal.

4 août 1578.

Bataille où trois rois périrent.

Philippe ſe prépara dès-lors à lui ſuccéder ; & pour que tout fût ſingulier dans cette affaire, le pape *Grégoire XIII* ſe mit au nombre des concurrens, & prétendit que le royaume de Portugal appartenait au S^t Siége, faute d'héritiers en ligne directe ; par la raiſon, diſait-il, qu'*Alexandre III* avait autrefois créé roi le comte *Alfonſe*, qui s'était reconnu feudataire de Rome : c'était une étrange raiſon. Ce pape

Le pape veut faire ſon bâtard roi de Portugal.

Grégoire XIII, *Buoncompagno*, avait le dessein ou plutôt l'idée vague de donner un royaume à *Buoncompagno* son bâtard, en faveur duquel il ne voulait pas démembrer l'Etat ecclésiastique, comme avaient fait plusieurs de ses prédécesseurs. Il avait d'abord espéré que son fils aurait le royaume d'Irlande, parce que *Philippe II* fomentait des troubles dans cette île, ainsi qu'*Elisabeth* attisait le feu allumé dans les Pays-Bas. L'Irlande, ayant encore été donnée par les papes, devait revenir à eux ou à leurs enfans, quand la souveraine d'Irlande était excommuniée. Cette idée ne réussit pas. Le pape obtint à la vérité de *Philippe* quelques vaisseaux & quelques espagnols, qui abordèrent en Irlande avec des italiens sous le pavillon du S^t^ Siége ; mais ils furent passés au fil de l'épée, & les irlandais de leur parti périrent par la corde. *Grégoire XIII*, après cette entreprise si extravagante & si malheureuse, tourna ses vues du côté du Portugal ; mais il avait à faire à *Philippe II*, qui avait plus de droits que lui & plus de moyens de les soutenir.

1580. Le prieur de Crato dispute le Portugal.

Le vieux cardinal-roi ne régna que pour voir discuter juridiquement devant lui quel serait son héritier. Il mourut bientôt. Un chevalier de Malthe *Antoine*, prieur de Crato, voulut succéder au roi-prêtre, qui était son oncle paternel ; au lieu que *Philippe II* n'était neveu de *Henri* que du côté de sa mère. Le prieur passait pour bâtard, & se disait légitime. Ni le prieur ni le pape n'héritèrent. La branche de *Bragance*, qui semblait avoir des prétentions justes, eut alors ou la prudence ou la timidité de ne les pas faire valoir. Une armée de vingt mille

hommes prouva le droit de *Philippe;* il ne fallait guère dans ce temps-là de plus grandes armées. Le prieur, qui ne pouvait réſiſter par lui-même, eut en vain recours à l'appui du grand-ſeigneur. Il ne manquait à toutes ces bizarreries que de voir le pape implorer auſſi le Turc, pour être roi de Portugal.

Philippe ne feſait jamais la guerre par lui-même : il conquit de ſon cabinet le Portugal. Le vieux duc d'*Albe* exilé depuis deux ans après ſes longs ſervices, rappelé comme un dogue enchaîné qu'on lâche encore pour aller à la chaſſe, termina ſa carrière de ſang en battant deux fois la petite armée du roi-prieur qui, abandonné de tout le monde, erra long-temps dans ſa patrie.

Philippe alors vint ſe faire couronner à Lisbonne, & promit quatre-vingts mille ducats à qui livrerait dom *Antoine*. Les proſcriptions étaient les armes à ſon uſage.

1581. Le prieur de Crato ſe réfugia d'abord en Angleterre avec quelques compagnons de ſon infortune, qui manquant de tout, & delabrés comme lui, le ſervaient à genoux. Cet uſage, établi par les empereurs allemands qui ſuccédèrent à la race de *Charlemagne*, fut reçu en Eſpagne quand *Alfonſe X*, roi de Caſtille, eut été élu empereur au treizième ſiècle. Les rois d'Angleterre ont ſuivi cet exemple, qui ſemble contredire la fière liberté de la nation. Les rois de France l'ont dédaigné, & ſe ſont contentés du pouvoir réel. En Pologne les rois ont été ſervis ainſi dans des jours de cérémonie, & n'en ſont pas plus abſolus.

Eliſabeth n'était pas en état de faire la guerre pour

le prieur de Crato : ennemie implacable, mais non déclarée de *Philippe*, elle mettait toute ſon application à lui réſiſter, à lui ſuſciter ſecrètement des ennemis ; & ne pouvant ſe ſoutenir en Angleterre que par l'affection du peuple, ne pouvant conſerver cette affection qu'en ne demandant point de nouveaux ſubſides, elle n'était pas en état de porter la guerre en Eſpagne.

Dom *Antoine* s'adreſſe à la France. Le conſeil de *Henri III* était avec *Philippe* dans les mêmes termes de jalouſie & de crainte que le conſeil d'Angleterre. Il n'y avait point de guerre déclarée, mais une ancienne inimitié, une envie mutuelle de ſe nuire ; & *Henri III* fut toujours embarraſſé entre les huguenots, qui feſaient un Etat dans l'Etat, & *Philippe*, qui voulut en faire un autre en offrant toujours aux catholiques ſa protection dangereuſe.

La France donne des ſecours au prieur.

Catherine de Médicis avait des prétentions ſur le Portugal, preſque auſſi chimériques que celles du pape. Dom *Antoine*, en flattant ces prétentions, en promettant une partie du royaume qu'il ne pouvait recouvrer, & au moins les îles Açores où il avait un grand parti, obtint par le crédit de *Catherine* un ſecours conſidérable. On lui donna ſoixante petits vaiſſeaux, & environ ſix mille hommes pour la plupart huguenots, qu'on était bien aiſe d'employer au loin, & qui l'étaient encore davantage d'aller combattre des eſpagnols. Les Français, & ſurtout les calviniſtes, cherchaient par-tout la guerre. Ils ſuivaient alors en foule le duc d'Anjou pour l'établir en Flandre. Ils s'embarquèrent avec alégreſſe pour tenter de rétablir dom *Antoine* en Portugal. On

s'empara d'abord d'une des îles ; mais bientôt la flotte
Flotte française. d'Espagne parut : elle était supérieure en tout à celle
1583. des Français, par la grandeur des vaisseaux, par le nombre des troupes. Il y avait douze galères à rames qui accompagnaient cinquante galions ; c'est la première fois qu'on vit des galères sur l'Océan, & il était bien étonnant qu'on les eût conduites jusqu'à six cents lieues dans ces mers nouvelles. Lorsque *Louis XIV* long-temps après fit passer quelques galères dans l'Océan, cette entreprise passa pour la première de cette espèce, & ne l'était pourtant pas ; mais elle était plus périlleuse que celle de *Philippe II*, parce que l'océan britannique est plus orageux que l'atlantique.

Et les prisonniers français pendus, car ils étaient huguenots.

Cette bataille navale fut la première qui se donna dans cette partie du monde. Les Espagnols vainquirent, & abusèrent de leur victoire. Le marquis de *Santa Cruz*, général de la flotte de *Philippe*, fit mourir presque tous les prisonniers par la main du bourreau, sous prétexte que la guerre n'étant point déclarée entre l'Espagne & la France, il devait les traiter comme des pirates. Dom *Antoine*, heureux d'échapper par la fuite, alla se faire servir à genoux en France, & mourir dans la pauvreté.

Philippe alors se voit maître non-seulement du Portugal, mais de tous les grands établissemens que sa nation avait faits dans les Indes. Il étendait sa domination au bout de l'Amérique & de l'Asie, & ne pouvait prévaloir contre la Hollande.

1584. Une ambassade de quatre rois du Japon sembla
Ambassade du Japon. mettre alors le comble à cette grandeur suprême qui le fesait regarder comme le premier monarque de

l'Europe. La religion chrétienne fesait au Japon de grands progrès ; & les Espagnols pouvaient se flatter d'y établir leur puissance, comme leur religion.

Philippe avait dans la chrétienté le pape suzerain de son royaume de Naples à ménager, la France à tenir toujours divisée, en quoi il réussissait par le moyen de la ligue & par ses trésors, la Hollande à réduire, & surtout l'Angleterre à troubler. Il fesait mouvoir à la fois tous ces ressorts, & il parut bientôt par l'armement de sa flotte nommée l'*invincible* que son but était de conquérir l'Angleterre plutôt que de l'inquiéter.

Préparatifs pour envahir l'Angleterre.

La reine *Elisabeth* lui fournissait assez de raisons ; elle soutenait hautement les confédérés des Pays-Bas. *François Drack*, alors simple armateur, avait pillé plusieurs possessions espagnoles dans l'Amérique, traversé le détroit de Magellan, & était revenu à Londres en 1580 chargé de dépouilles, après avoir fait le tour du monde. Un prétexte plus considérable que ces raisons était la captivité de *Marie Stuart*, reine d'Ecosse, retenue depuis dix-huit ans prisonnière contre le droit des gens. Elle avait pour elle tous les catholiques de l'île. Elle avait un droit très-apparent sur l'Angleterre, droit qu'elle tirait de *Henri VII* par une naissance dont la légitimité n'était pas contestée comme celle d'*Elisabeth*. *Philippe* pouvait faire valoir pour lui-même le vain titre de roi d'Angleterre qu'il avait porté : & enfin l'entreprise de délivrer la reine *Marie* mettait nécessairement le pape & tous les catholiques de l'Europe dans ses intérêts.

CHAPITRE CLXVI.

De l'invasion de l'Angleterre, projetée par Philippe II. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de dom Carlos, &c.

DANS ce dessein, *Philippe* prépare cette flotte prodigieuse qui devait être secondée par un autre armement en Flandre, & par la révolte des catholiques en Angleterre. Ce fut ce qui perdit la reine
1587. *Marie Stuart*, & la conduisit sur un échafaud au lieu de la délivrer. Il ne restait plus à *Philippe* qu'à la venger en prenant l'Angleterre pour lui-même; après quoi il voyait la Hollande soumise & punie.

3 juin 1588. Il avait fallu l'or du Pérou pour faire tous ces préparatifs. La flotte *invincible* part du port de Lisbonne, forte de cent cinquante gros vaisseaux, de vingt mille soldats, de près de trois mille canons, de près de sept mille hommes d'équipage, qui pouvaient combattre dans l'occasion. Une armée de trente mille combattans, assemblée en Flandre par le duc de Parme, n'attend que le moment de passer en Angleterre sur des barques de transport déjà prêtes, & de se joindre aux soldats que portait la flotte de *Philippe*. Les vaisseaux anglais, beaucoup plus petits que ceux des Espagnols, ne devaient pas résister au choc de ces citadelles mouvantes, dont quelques-unes avaient leurs œuvres vives de trois pieds d'épaisseur, impénétrables au canon. Cependant rien de cette entreprise si bien concertée ne réussit. Bientôt

cent vaisseaux anglais, quoique petits, arrêtent cette flotte formidable ; ils prennent quelques bâtimens espagnols ; ils dispersent le reste avec huit brulots. La tempête seconde ensuite les Anglais. L'*invincible* est prête d'échouer sur les côtes de Zélande. L'armée du duc de Parme, qui ne pouvait se mettre en mer qu'à la faveur de la flotte espagnole, demeure inutile. Les vaisseaux de *Philippe*, vaincus par les Anglais & par les vents, se retirent aux mers du Nord ; quelques-uns avaient échoué sur les côtes de Zélande, d'autres sont fracassés vers les rochers des îles Orcades, & sur les côtes d'Ecosse ; d'autres font naufrage en Irlande. Les paysans y massacrèrent les soldats & les matelots échappés à la fureur de la mer ; & le vice-roi d'Irlande eut la barbarie de faire pendre ce qui en restait. Enfin il ne revint en Espagne que cinquante vaisseaux ; & d'environ trente mille hommes que la flotte avait portés, les naufrages, le canon & le fer des Anglais, les blessures & les maladies n'en laissèrent pas rentrer six mille dans leur patrie.

Il règne encore en Angleterre un singulier préjugé sur cette flotte invincible. Il n'y a guère de négociant qui ne répète souvent à ses apprentis que ce fut un marchand, nommé *Gresham*, qui sauva la patrie, en retardant l'équipement de la flotte d'Espagne, & en accélérant celui de la flotte anglaise. Voici, dit-on, comment il s'y prit. Le ministère espagnol envoyait des lettres de change à Gènes pour payer les armemens des ports d'Italie : *Gresham* qui était le plus fort marchand d'Angleterre tira en même temps sur Gènes, & menaça ses correspondans

de ne plus jamais traiter avec eux, s'ils préféraient le papier des Espagnols au sien. Les Génois ne balancèrent pas entre un marchand anglais & un simple roi d'Espagne. Le marchand tira tout l'argent de Gènes ; il n'en resta plus pour *Philippe II*, & son armement resta six mois suspendu. Ce conte ridicule est répété dans vingt volumes ; on l'a même débité publiquement sur les théâtres de Londres : mais les historiens sensés ne se sont jamais déshonorés par cette fable absurde. Chaque peuple à ses contes inventés par l'amour propre ; il serait heureux que le genre humain n'eût jamais été bercé de contes plus absurdes & plus dangereux.

La florissante armée de trente mille hommes qu'avait le duc de Parme ne servit pas plus à subjuguer la Hollande que la flotte invincible n'avait servi à conquérir l'Angleterre. La Hollande, qui se défendait si aisément par ses canaux, par ses digues, par ses étroites chaussées, encore plus par un peuple idolâtre de sa liberté, & devenu tout guerrier sous les princes d'Orange, aurait pu tenir contre une armée plus formidable.

Il n'y avait que *Philippe II* qui pût être encore redoutable après un si grand désastre. L'Amérique & l'Asie lui prodiguaient de quoi faire trembler ses voisins ; & ayant manqué l'Angleterre, il fut sur le point de faire de la France une de ses provinces.

Malgré cette perte *Philippe II* est sur le point de subjuguer la France.

Dans le temps même qu'il conquérait le Portugal, qu'il soutenait la guerre en Flandre, & qu'il attaquait l'Angleterre, il animait en France cette ligue nommée *sainte*, qui renversait le trône, & qui déchirait l'Etat ; & mettant encore lui-même la

division dans cette ligue qu'il protégeait, il fut sur le point trois fois d'être reconnu souverain de la France sous le nom de *protecteur*, avec le pouvoir de conférer toutes les charges. L'infante *Eugénie* sa fille devait être reine sous ses ordres, & porter en dot la couronne de France à son époux. Cette proposition fut faite par la faction des seize dès l'an 1589 après l'assassinat de *Henri III.* Le duc de *Mayenne* chef de la ligue ne put éluder cette proposition qu'en disant que la ligue ayant été formée par la religion, *le titre de protecteur de la France ne pouvait appartenir qu'au pape.* L'ambassadeur de *Philippe* en France pousa très-loin cette négociation avant la tenue des états de Paris en 1593. On délibéra long-temps sur les moyens d'abolir la loi salique, & enfin l'infante fut proposée pour reine aux états de Paris.

Reconnu protecteur de la France par les parlemens.

Philippe accoutumait insensiblement les Français à dépendre de lui ; car d'un côté il envoyait à la ligue assez de secours pour l'empêcher de succomber, mais non assez pour la rendre indépendante ; de l'autre il armait son gendre *Charles-Emmanuel de Savoie* contre la France. Il lui entretenait des troupes ; il l'aidait à se faire reconnaître *protecteur* par le parlement de Provence, afin que la France, apprivoisée par cet exemple, reconnût *Philippe* pour *protecteur* de tout le royaume. Il était vraisemblable que la France y serait forcée. L'ambassadeur d'Espagne régnait en effet dans Paris en prodiguant les pensions. La Sorbonne & tous les ordres religieux étaient dans son parti. Son projet n'était point de conquérir la France, comme le Portugal, mais de forcer la France à le prier de la gouverner.

Ses progrès en France.

1590. C'eſt dans ce deſſein qu'il envoie du fond des Pays-Bas *Alexandre Farnèſe* au ſecours de Paris, preſſé par les armes victorieuſes de *Henri IV;* & c'eſt dans ce deſſein qu'il le rappelle, après que *Farnèſe* a délivré par ſes ſavantes marches, ſans coup férir, la capitale du royaume. Enſuite lorſque *Henri IV* aſſiège Rouen, il renvoie encore le même duc de Parme faire lever le ſiége.

1591. C'était une choſe bien admirable, lorſque *Philippe* était aſſez puiſſant pour décider ainſi du deſtin de la guerre en France, que le prince d'Orange *Maurice*, & les Hollandais le fuſſent aſſez pour s'y oppoſer & pour envoyer des ſecours à *Henri IV;* eux qui dix ans auparavant n'étaient regardés en Eſpagne que comme des ſéditieux obſcurs, incapables d'échapper au ſupplice. Ils envoyèrent trois mille hommes au roi de France; mais le duc de Parme n'en délivra pas moins la ville de Rouen, comme il avait délivré celle de Paris

Sa politique avec la France.

Alors *Philippe* le rappelle encore, & toujours donnant & retirant ſes ſecours à la ligue, toujours ſe rendant néceſſaire, il tend ſes filets de tous côtés ſur les frontières & dans le cœur du royaume, pour faire tomber ce pays diviſé dans le piége inévitable de ſa domination. Il était déjà établi dans une grande partie de la Bretagne par la force des armes. Son gendre le duc de Savoie l'était dans la Provence & dans une partie du Dauphiné. Le chemin était toujours ouvert pour les armées eſpagnoles d'Arras à Paris, & de Fontarabie à la Loire. *Philippe* était ſi perſuadé que la France ne pouvait lui échapper que dans ſes entretiens avec le préſident *Jeannin*,

envoyé du duc de *Mayenne*, il lui disait toujours : *Ma ville de Paris, ma ville d'Orléans, ma ville de Rouen.*

Le masque de la religion la plus forte de ses armes.

La cour de Rome, qui le craignait, était pourtant obligée de le seconder ; & les armes de la religion combattaient sans cesse pour lui. Il ne lui en coûtait que l'affectation d'un grand zèle. Ce voile de zèle pour la religion catholique était encore le prétexte de la destruction de Genève, à laquelle il travaillait dans le même temps. Il fit marcher dès l'an 1589 une armée aux ordres de *Charles-Emmanuel* duc de Savoie son gendre, pour réduire Genève & les pays circonvoisins : mais des peuples pauvres, élevés au-dessus d'eux-mêmes par l'amour de la liberté, furent toujours l'écueil de ce riche & puissant monarque.

Genève lui résiste.

Les Genevois, aidés des seuls cantons de Zurich & de Berne, & de trois cents soldats de *Henri IV*, se soutinrent contre les trésors du beau-père, & contre les armes du gendre.

Escalade de Genève.

Ces mêmes Genevois délivrèrent leur ville en 1602 des mains de ce même duc de Savoie, qui l'avait surprise par escalade en pleine paix, & qui déjà la mettait au pillage. Ils eurent même la hardiesse de punir cette entreprise d'un souverain comme un brigandage, & de faire pendre treize officiers qualifiés, qui n'ayant pu être conquérans furent traités comme des voleurs de nuit.

Philippe, sans sortir de son cabinet, soutenait donc sans cesse la guerre à la fois dans les Pays-Bas contre le prince *Maurice*, dans presque toutes les provinces de France, contre *Henri IV*, à Genève & dans la Suisse, & sur mer contre les Anglais & les Hollandais. Quel fut le fruit de toutes ces vastes entreprises, qui tinrent si long-temps l'Europe en alarmes? *Henri IV*

en allant à la messe lui fit perdre la France en un
1593. quart-d'heure. Les Anglais, aguerris sur mer par lui-
Il échoue même, & devenus aussi bons marins que les Espagnols,
enfin dans ravagèrent ses possessions en Amérique. Le comte
toutes ses entreprises. d'*Essex* brûla ses galions & sa ville de Cadix. Enfin
1596. après avoir encore désolé la France, après qu'Amiens
eut été pris par surprise & reprise par la valeur de
Henri IV, *Philippe* fut obligé de conclure la paix de
Vervins, & de reconnaître pour roi de France celui
qu'il n'avait jamais nommé que le prince de Béarn.

2 mai 1598. Il faut observer surtout que dans cette paix il
Paix de Vervins. rendit à la France la ville de Calais, que l'archiduc
Albert, gouverneur des Pays-Bas, avait prise pendant
les malheurs de la France, & qu'on ne fit nulle mention des droits prétendus par *Elisabeth* dans le traité ; elle n'eut ni cette ville ni les huit cents mille écus qu'on lui devait par le traité de Cateau-Cambresis.

Le pouvoir de *Philippe* fut alors comme un grand fleuve rentré dans son lit, après avoir inondé au loin les campagnes. *Philippe* resta le premier potentat de l'Europe. *Elisabeth*, & surtout *Henri IV*, avaient une gloire plus personnelle : mais *Philippe* conserva jusqu'au dernier moment ce grand ascendant que lui donnait l'immensité de ses pays & de ses trésors. Trois mille millions de nos livres que lui coûtèrent sa cruauté despotique dans les Pays-Bas, & son ambition en France, ne l'appauvrirent point. L'Amérique & les Indes orientales furent toujours inépuisables pour lui. Il arriva seulement que ses trésors enrichirent l'Europe malgré son intention. Ce que ses intrigues prodiguèrent en Angleterre, en France, en Italie, ce que ses armemens lui coûtèrent dans les Pays-Bas,

ayant

ayant augmenté les richeſſes des peuples qu'il voulait ſubjuguer, le prix des denrées doubla preſque partout, & l'Europe s'enrichit du mal qu'il avait voulu lui faire.

Il avait environ trente millions de ducats d'or de revenu, ſans être obligé de mettre de nouveaux impôts ſur ſes peuples. C'était plus que tous les monarques chrétiens enſemble. Il eut par-là de quoi marchander plus d'un royaume, mais non de quoi les conquérir. Le courage d'eſprit d'*Eliſabeth*, la valeur de *Henri IV* & celle des princes d'Orange triomphèrent de ſes tréſors & de ſes intrigues. Mais ſi on en excepte le ſaccagement de Cadix, l'Eſpagne fut de ſon temps toujours tranquille & toujours heureuſe. Ses revenus, ſes depenſes.

Les Eſpagnols eurent une ſupériorité marquée ſur les autres peuples : leur langue ſe parlait à Paris, à Vienne, à Milan, à Turin ; leurs modes, leur manière de penſer & d'écrire ſubjuguèrent les eſprits des Italiens ; & depuis *Charles-Quint* juſqu'au commencement du règne de *Philippe III*, l'Eſpagne eut une conſidération que les autres peuples n'avaient point.

Dans le temps qu'il feſait la paix avec la France, il donna les Pays-Bas & la Franche-Comté en dot à ſa fille *Claire-Eugénie*, qu'il n'avait pu faire reine, & il les donna comme un fief reverſible à la couronne d'Eſpagne faute de poſtérité.

Philippe mourut bientôt après, à l'âge de ſoixante & onze ans, dans ce vaſte palais de l'Eſcurial, qu'il avait fait vœu de bâtir en cas que ſes généraux gagnaſſent la bataille de S^t Quentin : comme s'il importait à DIEU que le connétable de *Montmorenci* ou Sa mort. 13 ſeptembre 1598.

Philibert de Savoie gagnât la bataille, & comme si la faveur céleste s'achetait par des bâtimens!

Sa réputation.

La postérité a mis ce prince au rang des plus puissans rois, mais non des plus grands. On l'appela le *Démon du midi*, parce que du fond de l'Espagne, qui est au midi de l'Europe, il troubla tous les autres Etats.

Si, après l'avoir considéré sur le théâtre du gouvernement, on l'observe dans le particulier, on voit en lui un maître dur & défiant, un amant, un mari cruel, & un père impitoyable.

Un grand événement de sa vie domestique, qui exerce encore aujourd'hui la curiosité du monde, est la mort de son fils dom *Carlos*. Personne ne sait comment mourut ce prince; son corps, qui est dans les tombes de l'Escurial, y est séparé de sa tête: on prétend que cette tête n'est séparée que parce que la caisse de plomb qui renferme le corps est en effet trop petite. C'est une allégation bien faible. Il était aisé de faire un cercueil plus long. Il est plus vraisemblable que *Philippe* fit trancher la tête de son fils. On a imprimé dans la vie du czar *Pierre I* que, lorsqu'il voulut condamner son fils à la mort, il fit venir d'Espagne les actes du procès de dom *Carlos;* mais ni ces actes ni la condamnation de ce prince n'existent. On ne connaît pas plus son crime que son genre de mort. Il n'est ni prouvé ni vraisemblable que son père l'ait fait condamner par l'inquisition. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1568 son père vint l'arrêter lui-même dans sa chambre, & qu'il écrivit à l'impératrice sa sœur *qu'il n'avait jamais découvert dans le prince son fils aucun vice capital ni aucun crime*

Examen de la mort de dom *Carlos*.

déshonorant, & qu'il l'avait fait enfermer pour son bien & pour celui du royaume. Il écrivit en même temps au pape *Pie V* tout le contraire : il lui dit dans sa lettre du 20 janvier 1568 *que dès sa plus tendre jeunesse la force d'un naturel vicieux a étouffé dans dom Carlos toutes les instructions paternelles.* Après ces lettres, par lesquelles *Philippe* rend compte de l'emprisonnement de son fils, on n'en voit point par lesquelles il se justifie de sa mort ; & cela seul, joint aux bruits qui coururent dans l'Europe, peut faire croire qu'en effet *Philippe* fut coupable d'un parricide. Son silence au milieu des rumeurs publiques justifiait encore ceux qui prétendaient que la cause de cette horrible aventure fut l'amour de dom *Carlos* pour *Elisabeth de France* sa belle-mère, & l'inclination de cette reine pour ce jeune prince. Rien n'était plus vraisemblable : *Elisabeth* avait été élevée dans une cour galante & voluptueuse ; *Philippe II* était plongé dans les intrigues des femmes ; la galanterie était l'essence d'un espagnol. De tous côtés était l'exemple de l'infidélité. Il était naturel que dom *Carlos* & *Elisabeth*, à peu près du même âge, eussent de l'amour l'un pour l'autre. La mort précipitée de la reine, qui suivit de près celle du prince, confirma ces soupçons.

Toute l'Europe crut que *Philippe* avait immolé sa femme & son fils à sa jalousie ; & on le crut d'autant plus que quelque temps après, ce même esprit de jalousie le porta à vouloir faire périr par la main du bourreau le fameux *Antoine Pérès*, son rival auprès de la princesse d'*Eboli*. Ce sont-là les accusations qu'on a vu intentées contre lui par le prince d'Orange, au tribunal du public. Il est bien étrange que *Philippe*

n'y fît pas au moins répondre par les plumes vénales de son royaume, & que personne dans l'Europe ne réfutât le prince d'Orange. Ce ne sont pas là des convictions entières, mais ce sont les présomptions les plus fortes; & l'histoire ne doit pas négliger de les rapporter comme telles, le jugement de la postérité étant le seul rempart qu'on ait contre la tyrannie heureuse.

CHAPITRE CLXVII.

Des Anglais sous Edouard VI, Marie & Elisabeth.

La mer a fait leur grandeur comme leur sureté.

LES Anglais n'eurent ni cette brillante prospérité des Espagnols, ni cette influence dans les autres cours, ni ce vaste pouvoir qui rendait l'Espagne si dangereuse; mais la mer & le négoce leur donnèrent une grandeur nouvelle. Ils connurent leur véritable élément, & cela seul les rendit plus heureux que toutes les possessions étrangères & les victoires de leurs anciens rois. Si ces rois avaient régné en France, l'Angleterre n'eût été qu'une province asservie. Ce peuple qu'il fut si difficile de former, qui fut conquis si aisément par des pirates danois & saxons & par un duc de Normandie, n'avait été sous les *Edouard III* & les *Henri V* que l'instrument grossier de la grandeur passagère de ces monarques; il fut sous *Elisabeth* un peuple puissant, policé, industrieux, laborieux, entreprenant. Les navigations des Espagnols avaient excité leur émulation; ils cherchèrent dans trois voyages consécutifs un

passage au Japon & à la Chine par le Nord. *Drack* & *Candish* firent le tour du globe, en attaquant partout ces mêmes Espagnols qui s'étendaient aux deux bouts du monde. Des sociétés qui n'avaient d'appui qu'elles-mêmes trafiquèrent avec un grand avantage sur les côtes de la Guinée. Le célèbre chevalier *Raleig*, sans aucun secours du gouvernement, jeta & affermit les fondemens des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale en 1585. Ces entreprises formèrent bientôt la meilleure marine de l'Europe; il y parut bien lorsqu'ils mirent cent vaisseaux en mer contre la flotte invincible de *Philippe II*, & qu'ils allèrent ensuite insulter les côtes d'Espagne, détruire ses navires & brûler Cadix; & qu'enfin devenus plus formidables ils battirent en 1602 la première flotte que *Philippe III* eût mise en mer, & prirent dès-lors une supériorité qu'ils ne perdirent presque jamais.

Grandes entreprises.

Dès les premières années du règne d'*Elisabeth*, ils s'appliquèrent aux manufactures. Les Flamands, persécutés par *Philippe II*, vinrent peupler Londres, la rendre industrieuse & l'enrichir. Londres tranquille sous *Elisabeth* cultiva même avec succès les beaux arts, qui sont la marque & le fruit de l'abondance. Les noms de *Spencer* & de *Shakespeare*, qui fleurirent de ce temps, sont parvenus aux autres nations. Londres s'agrandit, se polija, s'embellit; enfin la moitié de cette île de la Grande-Bretagne balança la grandeur espagnole. Les Anglais étaient le second peuple par leur industrie; & comme libres, ils étaient le premier. Il y avait déjà sous ce règne des compagnies de commerce, établies pour le Levant & pour le Nord. On commençait en Angleterre à

Manufactures.

Belles fondations par de simples citoyens.

considérer la culture des terres comme le premier bien, tandis qu'en Espagne on commençait à négliger ce vrai bien pour des trésors de convention. Le commerce des trésors du nouveau monde enrichissait le roi d'Espagne : mais en Angleterre le négoce des denrées était utile aux citoyens. Un simple marchand de Londres nommé *Gresham*, dont nous avons parlé, eut alors assez d'opulence & assez de générosité pour bâtir à ses dépens la bourse de Londres & un collége qui porte son nom. Plusieurs autres citoyens fondèrent des hôpitaux & des écoles : c'était-là le plus bel effet qu'eût produit la liberté. De simples particuliers faisaient ce que font aujourd'hui les rois quand leur administration est heureuse.

Revenus de la couronne.

Les revenus de la reine *Elisabeth* n'allaient guère au-delà de six cents mille livres sterling, & le nombre de ses sujets ne montait pas à beaucoup plus de quatre millions d'habitans. La seule Espagne alors en contenait une fois davantage. Cependant *Elisabeth* se défendit toujours avec succès, & eut la gloire d'aider à la fois *Henri IV* à conquérir son royaume, & les Hollandais à établir leur république.

Il faut remonter en peu de mots aux temps d'*Edouard VI* & de *Marie*, pour connaître la vie & le règne d'*Elisabeth*.

Cette reine, née en 1533, fut déclarée au berceau héritière légitime du royaume d'Angleterre, & peu de temps après déclarée bâtarde, quand sa mère *Anne Boulen* passa du trône à l'échafaud. Son père, qui finit sa vie en 1547, mourut en tyran, comme il avait vécu. De son lit de mort il ordonnait des supplices, mais toujours par l'organe des lois. Il fit

Echafauds très-communs à Londres.

condamner à mort le duc de *Norfolck* & son fils, sur ce seul prétexte que leur vaisselle était marquée aux armes d'Angleterre. Le père à la vérité obtint sa grâce, mais le fils fut exécuté. Il faut avouer que, si les Anglais passent pour faire peu de cas de la vie, leur gouvernement les a traités selon leur goût. Le règne du jeune *Edouard VI*, fils de *Henri VIII* & de *Jeanne Seymour*, ne fut pas exempt de ces sanglantes tragédies. Son oncle *Thomas Seymour*, amiral d'Angleterre, eut la tête tranchée, parce qu'il s'était brouillé avec *Edouard Seymour* son frère, duc de *Sommerset*, protecteur du royaume ; & bientôt après le duc de *Sommerset* lui-même périt de la même mort Ce règne d'*Edouard VI*, qui ne fut que de cinq ans, fut un temps de sédition & de troubles, pendant lequel la nation fut ou parut protestante. Il ne laissa la couronne ni à *Marie* ni à *Elisabeth* ses sœurs, mais à *Jeanne Gray*, descendante de *Henri VII*, petite-fille de la veuve de *Louis XII* & de *Brandon*, simple gentilhomme créé duc de *Suffolck*. Cette *Jeanne Gray* était femme d'un lord *Gilfort*, & *Gilfort* était fils du duc de *Northumberland*, tout-puissant sous *Edouard VI*. Le testament d'*Edouard VI*, en donnant le trône à *Jeanne Gray*, ne lui prépara qu'un échafaud ; elle 1553.
fut proclamée à Londres ; mais le parti & le droit La reine *Jeanne Gray* exécutée.
de *Marie*, fille de *Henri VIII* & de *Catherine d'Arragon*, 1554.
l'emportèrent ; & la première chose que fit cette reine après avoir signé son contrat de mariage avec *Philippe*, ce fut de faire condamner à mort sa rivale, princesse de dix-sept ans, pleine de grâces & d'innocence, qui n'avait d'autre crime que d'être nommée dans le testament d'*Edouard*. En vain elle se dépouilla

de cette dignité fatale, qu'elle ne garda que neuf jours : elle fut conduite au supplice, ainsi que son mari, son père & son beau-père. Ce fut la troisième reine en Angleterre en moins de vingt années qui mourut sur l'échafaud. La religion protestante dans laquelle elle était née fut la principale cause de sa mort. Les bourreaux dans cette révolution furent beaucoup plus employés que les soldats. Toutes ces cruautés s'exécutaient par actes du parlement. Il y a eu des temps sanguinaires chez tous les peuples; mais chez le peuple anglais plus de têtes illustres ont été portées sur l'échafaud que dans tout le reste de l'Europe ensemble. Ce fut le caractère de cette nation de commettre des meurtres juridiquement. Les portes de Londres ont été infectées de crânes humains attachés aux murailles, comme les temples du Mexique.

CHAPITRE CLXVIII.

De la reine Elisabeth.

Premières leçons données par le malheur.

ELISABETH fut d'abord mise en prison par sa sœur la reine *Marie*. Elle employa une prudence au-dessus de son âge, & une flatterie qui n'était pas dans son caractère, pour conserver sa vie. Cette princesse, qui refusa depuis *Philippe II* quand elle fut reine, voulait alors épouser le comte de *Devonshire Courtenai;* & il paraît par les lettres qui restent d'elle qu'elle avait beaucoup d'inclination pour lui : un tel mariage n'eût point été extraordinaire; on voit que *Jeanne*

Gray destinée au trône avait épousé le lord *Gilfort*. *Marie*, reine douairière de France avait passé du lit de *Louis XII* dans les bras du chevalier *Brandon*. Toute la maison royale d'Angleterre venait d'un simple gentilhomme nommé *Tudor*, qui avait épousé la veuve de *Henri V*, fille du roi de France *Charles VI*; & en France quand les rois n'étaient pas encore parvenus au degré de puissance qu'ils ont eu depuis, la veuve de *Louis le gros* ne fit aucune difficulté d'épouser *Matthieu de Montmorenci*.

Elisabeth dans sa prison, & dans l'état de persécution où elle vécut toujours sous *Marie*, mit à profit sa disgrâce; elle cultiva son esprit, apprit les langues & les sciences: mais de tous les arts où elle excella, celui de se ménager avec sa sœur, avec les catholiques & avec les protestans, de dissimuler & d'apprendre à régner, fut le plus grand.

A peine proclamée reine, *Philippe II* son beau- 1559.
frère la rechercha en mariage. Si elle l'eût épousé, la France & la Hollande couraient risque d'être accablées: mais elle haïssait la religion de *Philippe*, n'aimait pas sa personne, & voulait à la fois jouir de la vanité d'être aimée & du bonheur d'être indépendante. Mise en prison sous la reine sa sœur catholique, elle songea, dès qu'elle fut sur le trône, à rendre le royaume protestant. Elle se fit pourtant 1559.
couronner par un évêque catholique, pour ne pas effaroucher d'abord les esprits. Je remarquerai qu'elle alla de Vestminster à la tour de Londres dans un char suivi de cent autres. Ce n'est pas que les carrosses fussent alors en usage, ce n'était qu'un appareil passager.

Elle change de religion.

Immédiatement après, elle convoqua un parlement, qui établit la religion anglicane telle qu'elle eſt aujourd'hui, & qui donna au ſouverain la ſuprématie, les décimes & les annates.

Elle en eſt le chef.

Eliſabeth eut donc le titre de chef de la religion anglicane. Beaucoup d'auteurs, & principalement les italiens, ont trouvé cette dignité ridicule dans une femme; mais ils pouvaient conſidérer que cette femme régnait, qu'elle avait les droits attachés au trône par les lois du pays, qu'autrefois les ſouverains de toutes les nations connues avaient l'intendance des choſes de la religion, que les empereurs romains furent ſouverains pontifes; que ſi aujourd'hui dans quelque pays l'Egliſe gouverne l'Etat, il y en a beaucoup d'autres où l'Etat gouverne l'Egliſe. Nous avons vu en Ruſſie quatre ſouveraines de ſuite préſider au ſynode qui tient lieu du patriarchat abſolu. Une reine d'Angleterre qui nomme un archevêque de Cantorbéri, & qui lui preſcrit des lois, n'eſt pas plus ridicule qu'une abbeſſe de Fontevrault qui nomme des prieurs & des curés, & qui leur donne ſa bénédiction: en un mot chaque pays a ſes uſages.

Tous les princes doivent ſe ſouvenir, & les évêques ne doivent pas perdre la mémoire de la fameuſe lettre de la reine *Eliſabeth* à *Heaton*, évêque d'Ely.

PRÉSOMPTUEUX PRÉLAT,

J'apprends que vous différez à conclure l'affaire dont vous êtes convenu; ignorez-vous donc que moi qui vous ai élevé, je puis également vous faire rentrer dans le néant?

Rempliſſez au plutôt votre engagement, ou je vous ferai deſcendre de votre ſiége.

Votre amie tant que vous mériterez que je le ſois.

ELISABETH.

Si les princes & les magiſtrats avaient toujours pu établir un gouvernement aſſez ferme pour être en droit d'écrire impunément de telles lettres, il n'y aurait jamais eu de ſang verſé pour les querelles de l'Empire & du Sacerdoce. (17)

(17) Les troubles religieux, qui ont ſi long-temps déchiré l'Europe, ont pour première origine la faute que firent les premiers empereurs chrétiens de ſe mêler des affaires eccléſiaſtiques à la ſollicitation des prêtres qui, n'ayant pu ſous les empereurs païens que diffamer ou calomnier leurs adverſaires, eſpérèrent avoir ſous ces nouveaux princes le plaiſir de les punir. Soit mauvaiſe politique, ſoit vanité, ſoit ſuperſtition, on vit le féroce *Conſtantin*, non encore baptiſé, paraître à la tête d'un concile. Ses ſucceſſeurs ſuivirent ſon exemple, & les troubles qui ont depuis agité l'Europe furent la ſuite néceſſaire de cette conduite. En effet, dès que l'on établit pour principe que les princes ſont obligés en conſcience de ſévir contre ceux qui attaquent la religion, de ſtatuer une peine quelle qu'elle ſoit contre la profeſſion ouverte ou cachée, l'exercice public ou ſecret d'aucun culte, la maxime que les peuples ont le droit, & même ſont dans l'obligation de s'armer contre un prince hérétique ou ennemi de la religion, en devient une conſéquence néceſſaire. Les droits des princes peuvent-ils balancer ceux de la Divinité même ? la paix temporelle mérite-t-elle d'être achetée aux dépens de la foi ? Il n'eſt pas queſtion ici d'accorder à des particuliers le droit dangereux de ſe révolter ; il exiſte un tribunal régulier qui prononce ſi le prince a mérité ou non de perdre ſes droits ; ainſi les objections qu'on fait contre le droit de réſiſtance ſoutenu par pluſieurs publiciſtes, les reſtrictions qui rendent ce droit pour ainſi dire nul dans la pratique, ne peuvent s'appliquer à celui de ſe révolter contre un prince hérétique.

Je ſais que les partiſans de l'intolérance religieuſe ont ſoutenu, ſuivant leurs intérêts, tantôt les maximes ſéditieuſes, tantôt les maximes contraires. Mais entre deux opinions oppoſées, ſoutenues ſuivant les circonſtances par un même corps, celle qui s'accorde avec ſes principes conſtans ne doit-elle pas être regardée comme ſa vraie doctrine ? Cette

La religion anglicane conserva ce que les cérémonies romaines ont d'auguste, & ce que le luthéranisme a d'austère. J'observe que de neuf mille quatre cents bénéficiers que contenait l'Angleterre, il n'y eut que quatorze évêques, cinquante chanoines & quatre-vingts curés, qui n'acceptant pas la réforme restèrent catholiques & perdirent leurs bénéfices. Quand on pense que la nation anglaise changea quatre fois de religion depuis *Henri VIII*, on s'étonne qu'un peuple si libre ait été si soumis, ou qu'un peuple qui a tant de fermeté ait eu tant d'inconstance. Les Anglais en cela ressemblèrent à ces cantons suisses qui attendirent de leurs magistrats la décision de ce qu'ils devaient croire. Un acte du parlement est

proposition: Tout prince doit employer sa puissance pour détruire l'hérésie; & celle-ci: Toute nation a droit de se soulever contre un prince hérétique, sont les conséquences d'un même principe. Il faut, si l'on veut raisonner juste, ou les admettre, ou les rejeter ensemble. Tout ce qu'on a dit pour prouver que des prêtres intolérans peuvent être de bons citoyens se réduit à un pur verbiage: faire jurer à un prince d'exterminer les hérétiques, c'est lui faire jurer en termes équivalens qu'il se soumet à être dépouillé de son trône, si lui-même devient hérétique.

L'intérêt des princes a donc été, non de chercher à régler la religion, mais de séparer la religion de l'Etat, de laisser aux prêtres la libre disposition des sacremens, des censures, des fonctions ecclésiastiques; mais de ne donner aucun effet civil à aucune de leurs décisions, de ne leur donner aucune influence sur les mariages, sur les actes qui constatent la mort ou la naissance; de ne point souffrir qu'ils interviennent dans aucun acte civil ou politique, & de juger les procès qui s'élèveraient entre eux & les citoyens pour des droits temporels relatifs à leurs fonctions, comme on déciderait les procès semblables qui s'élèveraient entre les membres d'une association libre, ou entre cette association & des particuliers. Si *Constantin* eût suivi cette politique, que de sang il eût épargné! Dans tous les pays où le prince s'est mêlé de la religion, à moins que, comme celle de l'ancienne Rome, elle ne fût bornée à de pures cérémonies, l'Etat a été troublé, le prince exposé à tous les attentats du fanatisme; & l'indifférence seule pour la religion a pu amener une paix durable.

tout pour les Anglais ; ils aiment la loi, & on ne peut les conduire que par les lois d'un parlement qui prononce, ou qui semble prononcer par lui-même. (18)

Liberté de conscience.

Personne ne fut persécuté pour être catholique ; mais ceux qui voulurent troubler l'Etat par principe de conscience furent sévèrement punis. Les *Guises*, qui se servaient alors du prétexte de la religion pour établir leur pouvoir en France, ne manquèrent pas d'employer les mêmes armes pour mettre *Marie Stuart*, reine d'Ecosse leur nièce, sur le trône d'Angleterre. Maîtres des finances & des armées de France, ils envoyaient des troupes & de l'argent

(18) Ces mêmes anglais, si dociles sous la maison de *Tudor*, firent une guerre opiniâtre à *Charles I* par zèle de religion, ils chassèrent *Jacques II* son fils sur le simple soupçon qu'il songeait à rétablir la religion romaine ; mais les circonstances avaient changé : *Henri VIII* éprouva peu de résistance, parce qu'il n'attaqua que la hiérarchie ecclésiastique dont les abus avaient révolté tous les peuples : sous *Edouard* la religion protestante devint aisément la dominante ; elle avait fait des progrès rapides sous le règne de *Henri VIII*, malgré les persécutions ; & Rome ne reconnaissant pour catholiques que ceux qui reconnaissaient son autorité, tous ceux qui avaient approuvé la révolution de *Henri VIII* se trouvèrent protestans sans le vouloir. Le règne de *Marie* fut court ; elle étonna la nation par des supplices, mais elle ne la changea point ; & il fut aisé à *Elisabeth* de rétablir le protestantisme. Enfin, lorsqu'à force de disputer on eut bien établi la distinction entre les différentes croyances, lorsque les persécutions eurent forcé les dissidens à se réunir en sectes bien distinctes, tout changement de religion devint plus difficile en Angleterre qu'ailleurs ; elle n'eut la paix qu'après que la tolérance de toutes les communions chrétiennes fut bien établie ; & même tant que les lois pénales contre les catholiques subsisteront, tant que l'entrée du parlement restera fermée aux non-conformistes, cette paix ne sera fondée que sur l'indifférence pour la religion : indifférence qui est moins grande en Angleterre que dans aucun autre pays. En 1780 les compatriotes de *Locke* & de *Newton* ont donné à l'Europe étonnée le spectacle d'un incendie allumé au nom de DIEU.

en Ecoſſe, ſous prétexte de ſecourir les Ecoſſais catholiques contre les Ecoſſais proteſtans. *Marie Stuart*, épouſe de *François II* roi de France, prenait hautement le titre de *reine d'Angleterre*, comme deſcendante de *Henri VII*. Tous les catholiques anglais, écoſſais, irlandais, étaient pour elle. Le trône d'*Eliſabeth* n'était pas encore affermi; les intrigues de la religion pouvaient le renverſer. *Eliſabeth* diſſipe ce premier orage; elle envoie une armée au ſecours des proteſtans d'Ecoſſe, & force la régente d'Ecoſſe mère de *Marie Stuart* à recevoir la loi par un traité, & à renvoyer les troupes de France dans vingt jours.

François II meurt; elle oblige *Marie Stuart* ſa veuve à renoncer au titre de *reine d'Angleterre*. Ses intrigues encouragent les états d'Edimbourg à établir la réforme en Ecoſſe; par-là elle s'attache un pays dont elle avait tout à craindre.

Philippe II veut la détrôner.

A peine eſt-elle libre de ces inquiétudes que *Philippe II* lui donne de plus grandes alarmes. *Philippe* était indiſpenſablement dans ſes intérêts, quand *Marie Stuart*, héritière d'*Eliſabeth*, pouvait eſpérer de réunir ſur une même tête les couronnes de France, d'Angleterre & d'Ecoſſe. Mais *François II* étant mort, & ſa veuve retournée en Ecoſſe ſans appui, *Philippe* n'ayant que les proteſtans à craindre devint l'implacable ennemi d'*Eliſabeth*.

Il ſoulève en ſecret l'Irlande contr'elle, & elle réprime toujours les Irlandais. Il envoie cette flotte invincible pour la détrôner, & elle la diſſipe. Il ſoutient en France cette ligue catholique ſi funeſte à la maiſon royale, & elle protège le parti oppoſé. La république de Hollande eſt preſſée par les armes

eſpagnoles; elle l'empêche de ſuccomber. Autrefois les rois d'Angleterre dépeuplaient leurs Etats pour ſe mettre en poſſeſſion du trône de France : mais les intérêts & les temps ſont tellement changés qu'elle envoie des ſecours réitérés à *Henri IV* pour l'aider à conquérir ſon patrimoine. C'eſt avec ce ſecours que *Henri* aſſiégea enfin Paris, & que ſans le duc de Parme, ou ſans ſon extrême indulgence pour les aſſiégés, il eût mis la religion proteſtante ſur le trône. C'était ce qu'*Eliſabeth* avait extrêmement à cœur. On aime à voir ſes ſoins réuſſir, à ne point perdre le fruit de ſes dépenſes. La haine contre la religion catholique s'était encore fortifiée dans ſon cœur depuis qu'elle avait été excommuniée par *Pie V* & par *Sixte-Quint;* ces deux papes l'avaient déclarée indigne & incapable de régner; & plus *Philippe II* ſe déclarait le protecteur de cette religion, plus *Eliſabeth* en était l'ennemie paſſionnée. Il n'y eut point de miniſtre proteſtant plus affligé qu'elle, quand elle apprit l'abjuration de *Henri IV*. Sa lettre à ce monarque eſt bien remarquable : *Vous m'offrez votre amitié comme à votre ſœur; je ſais que je l'ai méritée, & certes à un grand prix; je ne m'en repentirais pas ſi vous n'aviez pas changé de père. Je ne puis plus être votre ſœur de père; car j'aimerai toujours plus chèrement celui qui m'eſt propre que celui qui vous a adopté.* Ce billet fait voir en même temps ſon cœur, ſon eſprit & l'énergie avec laquelle elle s'exprimait dans une langue étrangère.

Belle lettre à *Henri IV*.

Malgré cette haine contre la religion romaine, il eſt ſûr qu'elle ne fut point ſanguinaire avec les catholiques de ſon royaume, comme *Marie* l'avait

Jéſuites pendus. 1581.

été avec les protestans. Il est vrai que le jésuite *Créton*, le jésuite *Campian* & d'autres furent pendus, dans le temps même que le duc d'Anjou, frère de *Henri III*, préparait tout à Londres pour son mariage avec la reine, lequel ne se fit point; mais ces jésuites furent unanimement condamnés pour des conspirations & des séditions dont ils furent accusés : l'arrêt fut donné sur les dépositions des témoins. Il se peut que ces victimes fussent innocentes ; mais aussi la reine était innocente de leur mort, puisque les lois seules avaient agi : nous n'avons d'ailleurs nulle preuve de leur innocence; & les preuves juridiques de leurs crimes subsistent dans les archives de l'Angleterre.

Comte d'*Essex*.

Plusieurs personnes en France s'imaginent encore qu'*Elisabeth* ne fit périr le comte d'*Essex* que par une jalousie de femme; elles le croient sur la foi d'une tragédie & d'un roman. Mais quiconque a un peu lu sait que la reine avait alors soixante & huit ans, que le comte d'*Essex* fut coupable d'une révolte ouverte, fondée sur le déclin même de l'âge de la reine, & sur l'espérance de profiter du déclin de sa puissance; qu'il fut enfin condamné par ses pairs, lui & ses complices.

La justice, plus exactement rendue sous le règne d'*Elisabeth* que sous aucun de ses prédécesseurs, fut un des fermes appuis de son administration. Les finances ne furent employées qu'à défendre l'Etat.

Elle eut des favoris, & n'en enrichit aucun aux dépens de la patrie. Son peuple fut son premier favori, non qu'elle l'aimât en effet ; mais elle sentait

que

que sa sureté & sa gloire dépendaient de le traiter comme si elle l'eût aimé.

Elisabeth aurait joui de cette gloire sans tache si elle n'eût pas souillé un si beau règne par l'assassinat de *Marie Stuart*, qu'elle osa commettre avec le glaive de la justice.

CHAPITRE CLXIX.

De la reine Marie Stuart.

IL est difficile de savoir la vérité toute entière dans une querelle de particuliers ; combien plus dans une querelle de têtes couronnées, lorsque tant de ressorts secrets sont employés, lorsque les deux partis font valoir également la vérité & le mensonge? Les auteurs contemporains sont alors suspects ; ils sont pour la plupart les avocats d'un parti, plutôt que les dépositaires de l'histoire. Je dois donc m'en tenir aux faits avérés dans les obscurités de cette grande & fatale aventure.

Toutes les rivalités étaient entre *Marie* & *Elisabeth*, rivalité de nation, de couronne, de religion ; celle de l'esprit, celle de la beauté. *Marie* bien moins puissante, moins maîtresse chez elle, moins ferme & moins politique, n'avait de supériorité sur *Elisabeth* que celle de ses agrémens, qui contribuèrent même à son malheur. La reine d'Ecosse encourageait la faction catholique en Angleterre ; & la reine d'Angleterre animait avec plus de succès la faction protestante en Ecosse. *Elisabeth* porta d'abord la

supériorité de ses intrigues jusqu'à empêcher longtemps *Marie d'Ecosse* de se remarier à son choix.

1565. Premières querelles d'*Elisabeth* & de *Marie*.

Cependant *Marie*, malgré les négociations de sa rivale, malgré les états d'Ecosse, composés de protestans, & malgré le comte de *Murray* son frère naturel qui était à leur tête, épouse *Henri Stuart*, comte d'*Arlai* son parent, & catholique comme elle. *Elisabeth* alors excite sous main les seigneurs protestans sujets de *Marie* à prendre les armes : la reine d'Ecosse les poursuivit elle-même, & les contraignit de se retirer en Angleterre : jusque-là tout lui était favorable, & sa rivale était confondue.

Marie, amoureuse d'un musicien italien.

La faiblesse du cœur de *Marie* commença tous ses malheurs. Un musicien italien nommé *David Rizzio* fut trop avant dans ses bonnes grâces. Il jouait bien des instrumens, & avait une voix de basse agréable : c'est d'ailleurs une preuve que déjà les Italiens avaient l'empire de la musique, & qu'ils étaient en possession d'exercer leur art dans les cours de l'Europe ; toute la musique de la reine d'Ecosse était italienne. Une preuve plus forte que les cours étrangères se servent de quiconque est en crédit, c'est que *David Rizzio* était pensionnaire du pape. Il contribua beaucoup au mariage de la reine, & ne servit pas moins ensuite à l'en dégoûter. D'*Arlai*, qui n'avait que le nom de roi, méprisé de sa femme, aigri & jaloux, entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre de sa femme, où elle soupait avec *Rizzio*, & une de ses favorites ; on renverse la table, & on tue *Rizzio* aux yeux de la reine, qui se met en vain au-devant de lui : elle était enceinte de cinq mois ; la vue des épées nues

Le musicien tué.

& ſanglantes fit ſur elle une impreſſion qui paſſa juſqu'au fruit qu'elle portait dans ſon flanc. Son fils *Jacques VI*, roi d'Ecoſſe & d'Angleterre, qui naquit quatre mois après cette aventure, trembla toute ſa vie à la vue d'une épée nue, quelqu'effort qu'il fît pour ſurmonter cette diſpoſition de ſes organes : tant la nature a de force, & tant elle agit par des voies inconnues. (19)

Le mari de la reine aſſaſſiné auſſi. 1567.

La reine reprit bientôt ſon autorité, ſe raccommoda avec le comte de *Murray*, pourſuivit les meurtriers du muſicien, & prit un nouvel engagement avec un comte de *Bothuel*. Ces nouvelles amours produiſirent la mort du roi ſon époux ; on prétend qu'il fut d'abord empoiſonné, & que ſon tempérament eut la force de réſiſter au poiſon : mais il eſt certain qu'il fut aſſaſſiné à Edimbourg dans une maiſon iſolée, dont la reine avait retiré ſes plus précieux meubles. Dès que le coup fut fait, on fit ſauter la maiſon avec de la poudre ; on enterra ſon corps auprès de celui de *Rizzio* dans le tombeau de la maiſon royale. Tous les ordres de l'Etat, tout le peuple accuſèrent *Bothuel* de l'aſſaſſinat ; & dans le temps même que la voix publique criait vengeance, *Marie* ſe fit enlever par cet aſſaſſin, qui avait encore

(19) L'opinion que l'imagination des mères influe ſur le fœtus a été long-temps admiſe, preſque généralement ; les philoſophes même ſe croyaient obligés de l'expliquer. L'impoſſibilité de cette influence n'eſt pas ſans doute rigoureuſement prouvée, mais c'eſt tout ce qu'on peut accorder ; & pour établir une opinion de ce genre, il faudrait une ſuite de faits bien conſtatés quant à leur exiſtence, & tels qu'ils ne puiſſent être attribués au haſard ; & c'eſt ce qu'on eſt bien éloigné d'avoir. Les exemples qu'on cite ſont bien plus propres à montrer le pouvoir de l'imagination ſur nos jugemens, ſur notre manière de voir, qu'à prouver le pouvoir de celle de la mère ſur le fœtus.

les mains teintes du sang de son mari, & l'épousa publiquement. Ce qu'il y eut de singulier dans cette horreur, c'est que *Bothuel* avait alors une femme, & que pour se séparer d'elle, il la força de l'accuser d'adultère, & fit prononcer un divorce par l'archevêque de St André selon les usages du pays.

La reine épouse l'assassin.

Bothuel eut toute l'insolence qui suit les grands crimes. Il assembla les principaux seigneurs, & leur fit signer un écrit, par lequel il était dit expressément que la reine ne se pouvait dispenser de l'épouser, puisqu'il l'avait enlevée, & qu'il avait couché avec elle. Tous ces faits sont avérés; les lettres de *Marie* à *Bothuel* ont été contestées; mais elles portent un caractère de vérité auquel il est difficile de ne pas se rendre. Ces attentats soulevèrent l'Ecosse. *Marie* abandonnée de son armée fut obligée de se rendre aux confédérés. *Bothuel* s'enfuit dans les îles Orcades; on obligea la reine de céder la couronne à son fils, & on lui permit de nommer un régent. Elle nomma le comte de *Murray* son frère. Ce comte ne l'en accabla pas moins de reproches & d'injures: elle se sauve de sa prison. L'humeur dure & sévère de *Murray* procurait à la reine un parti.

1568. Elle lève six mille hommes, mais elle est vaincue, & se réfugie sur les frontières d'Angleterre. *Elisabeth* la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlile; mais elle lui fit dire qu'étant accusée par la voix publique du meurtre du roi son époux, elle devait s'en justifier, & qu'elle serait protégée, si elle était innocente.

Elisabeth se rendit arbitre entre *Marie* & la régence d'Ecosse. Le régent vint lui-même jusqu'à

Hamptoncourt, & se soumit à remettre entre les mains des commissaires anglais les preuves qu'il avait contre sa sœur. Cette malheureuse princesse, d'un autre côté retenue dans Carlile, accusa le comte de *Murray* lui-même d'être auteur de la mort de son mari, & recusa les commissaires anglais, à moins qu'on ne leur joignît les ambassadeurs de France & d'Espagne. Cependant la reine d'Angleterre fit continuer cette espèce de procès, & jouit du plaisir de voir flétrir sa rivale, sans vouloir rien prononcer. Elle n'était point juge de la reine d'Ecosse; elle lui devait un asile, mais elle la fit transférer à Teutbury, qui fut pour elle une prison. 1569. *Marie* prisonnière d'*Elisabeth*.

Ces désastres de la maison royale d'Ecosse retombaient sur la nation partagée en factions produites par l'anarchie. Le comte de *Murray* fut assassiné par une faction qui se fortifiait du nom de *Marie*. Les assassins entrèrent à main armée en Angleterre, & firent quelques ravages sur la frontière.

Elisabeth envoya bientôt une armée punir ces brigands, & tenir l'Ecosse en respect. Elle fit élire pour régent le comte de *Lenox* frère du roi assassiné. Il n'y a dans cette démarche que de la justice & de la grandeur; mais en même temps on conspirait en Angleterre pour délivrer *Marie* de la prison où elle était retenue. Le pape *Pie V* fesait très-indiscrètement afficher dans Londres une bulle par laquelle il excommuniait *Elisabeth*, & déliait ses sujets du serment de fidélité; c'est cet attentat si familier aux papes, si horrible & si absurde, qui ulcéra le cœur d'*Elisabeth*. On voulait secourir *Marie*, & on la perdait. Les deux reines négociaient ensemble, mais l'une 1570.

du haut du trône, & l'autre du fond d'une prison. Il ne paraît pas que *Marie* se conduisît avec la flexibilité qu'exigeait son malheur. L'Ecosse pendant ce temps-là ruisselait de sang. Les catholiques & les protestans faisaient la guerre civile. L'ambassadeur de France & l'archevêque de S^t André furent faits
1571. prisonniers, & l'Archevêque pendu sur la déposition de son propre confesseur, qui jura que le prélat s'était accusé à lui d'être complice du meurtre du roi.

Le grand malheur de la reine *Marie* fut d'avoir des amis dans sa disgrace. Le duc de *Norfolck* catholique voulut l'épouser, comptant sur une révolution & sur le droit de *Marie* à la succession d'*Elisabeth*. Il se forma dans Londres des partis en sa faveur, très-faibles à la vérité, mais qui pouvaient être fortifiés des forces d'Espagne & des intrigues de Rome. Il en coûta la tête au duc de *Norfolck*. Les pairs le
1572. condamnèrent à mort, pour avoir demandé au roi d'Espagne & au pape des secours en faveur de *Marie*. Le sang du duc de *Norfolck* resserra les chaînes de cette princesse malheureuse. Une si longue infortune ne découragea point ses partisans à Londres, animés par les princes de *Guise*, par le S^t Siége, par les jésuites, & surtout par les Espagnols.

Le grand projet est de délivrer *Marie*, & de mettre sur le trône d'Angleterre la religion catholique avec elle. On conspira contre *Elisabeth*. *Philippe II* préparait
1586. déjà son invasion. La reine d'Angleterre alors, ayant fait mourir quatorze conjurés, fit juger *Marie* son égale, comme si elle avait été sa sujette. Quarante-deux membres du parlement & cinq juges du royaume allèrent l'interroger dans sa prison à Forteringai; elle

protesta, mais répondit. Jamais jugement ne fut plus incompétent, & jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres & jamais les originaux. On fit valoir contr'elle les témoignages de ses secrétaires, & on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, & dont on aurait pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que *Marie* cherchait par-tout des secours & des vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle. *Elisabeth* n'avait d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur le faible & sur le malheureux.

Marie exécutée le 28 février 1587.

Enfin, après dix-huit ans de prison, dans un pays qu'elle avait imprudemment choisi pour asile, *Marie* eut la tête tranchée dans une chambre de sa prison tendue de noir. *Elisabeth* sentait qu'elle fesait une action très-condamnable, & elle la rendit encore plus odieuse, en voulant tromper le monde qu'elle ne trompa point, en affectant de plaindre celle qu'elle avait fait mourir, en prétendant qu'on avait passé ses ordres, & en fesant mettre en prison le secrétaire d'Etat, qui avait, disait-elle, fait exécuter trop tôt l'ordre signé par elle-même. L'Europe eut en horreur sa cruauté & sa dissimulation. On estima son règne, mais on détesta son caractère. Ce qui condamna davantage *Elisabeth*, c'est qu'elle n'était point forcée à cette barbarie; on pouvait même prétendre que la conservation de *Marie* lui était nécessaire, pour lui répondre des attentats de ses partisans.

Si cette action flétrit la mémoire d'*Elisabeth*, il y a une imbécillité fanatique à canoniser *Marie Stuart* comme une martyre de la religion : elle ne le fut que de son adultère, du meurtre de son mari, & de son imprudence : ses fautes & ses infortunes ressemblèrent parfaitement à celles de *Jeanne de Naples ;* toutes deux belles & spirituelles, entraînées dans le crime par faiblesse, toutes deux mises à mort par leurs parens. L'histoire ramène souvent les mêmes malheurs, les mêmes attentats, & le crime puni par le crime.

CHAPITRE CLXX.

De la France vers la fin du seizième siècle, sous François II.

TANDIS que l'Espagne intimidait l'Europe par sa vaste puissance, & que l'Angleterre jouait le second rôle en lui résistant, la France était déchirée, faible & prête d'être démembrée ; elle était loin d'avoir en Europe de l'influence & du crédit. Les guerres civiles la rendirent dépendante de tous ses voisins. Ces temps de fureur, d'aviliſſement & de calamités, ont fourni plus de volumes que n'en contient toute l'histoire romaine. Quelles furent les causes de tant de malheurs ? la religion, l'ambition, le défaut de bonnes lois, un mauvais gouvernement.

Pourquoi la cour se déclare contre les réformateurs.

Henri II, par ses rigueurs contre les sectaires, & surtout par la condamnation du conseiller *Anne du Bourg*, exécuté après la mort du roi, par l'ordre des *Guises*, fit beaucoup plus de calvinistes en France

qu'il n'y en avait en Suisse & à Genève. S'ils avaient paru dans un temps comme celui de *Louis XII*, où l'on fesait la guerre à la cour de Rome, on eût pu les favoriser; mais ils venaient précisément dans le temps que *Henri II* avait besoin du pape *Paul IV*, pour disputer Naples & Sicile à l'Espagne, & lorsque ces deux puissances s'unissaient avec le Turc, contre la maison d'Autriche. On crut donc devoir sacrifier les ennemis de l'Eglise aux intérêts de l'Eglise. Le clergé puissant à la cour, craignant pour ses biens temporels & pour son autorité, les poursuivit; la politique, l'intérêt, le zèle, concoururent à les exterminer. On pouvait les tolérer, comme *Elisabeth* en Angleterre toléra les catholiques; on pouvait conserver de bons sujets, en leur laissant la liberté de conscience. Il eût importé peu à l'Etat qu'ils chantassent à leur manière, pourvu qu'ils eussent été soumis aux lois de l'Etat; on les persécuta, & on en fit des rebelles.

La mort funeste de *Henri II* fut le signal de trente ans de guerres civiles. Un roi enfant, gouverné par des étrangers, des princes du sang & de grands officiers de la couronne, jaloux du crédit des *Guises*, commencèrent la subversion de la France.

Conspiration d'Amboise.

La fameuse conspiration d'Amboise est la première qu'on connaisse en ce pays. Les ligues faites & rompues, les mouvemens passagers, les emportemens & le repentir, semblaient avoir fait jusqu'alors le caractère des Gaulois, qui pour avoir pris le nom de *Francs*, & ensuite de *Français*, n'avaient pas changé de mœurs. Mais il y eut dans cette conspiration une audace qui tenait de celle de *Catilina*, un manége, une profondeur & un secret qui la rendait

ſemblable à celle des vêpres ſiciliennes & des *Pazzi* de Florence : le prince *Louis de Condé* en fut l'ame inviſible, & conduiſit cette entrepriſe avec tant de dextérité que quand toute la France ſut qu'il en était le chef, perſonne ne put l'en convaincre.

Cette conſpiration avait cela de particulier qu'elle pouvait paraître excuſable, en ce qu'il s'agiſſait d'ôter le gouvernement à *François* duc de *Guiſe*, & au cardinal de *Lorraine* ſon frère, tous deux étrangers, qui tenaient le roi en tutelle, la nation en eſclavage, & les princes du ſang & les officiers de la couronne éloignés : elle était très-criminelle, en ce qu'elle attaquait les droits d'un roi majeur, maître par les lois de choiſir les dépoſitaires de ſon autorité. Il n'a jamais été prouvé que dans ce complot on eût réſolu de tuer les *Guiſes ;* mais comme ils auraient réſiſté, leur mort était infaillible. Cinq cents gentilshommes, tous bien accompagnés, & mille ſoldats déterminés, conduits par trente capitaines choiſis, devaient ſe rendre au jour marqué du fond des provinces du royaume dans Amboiſe où était la cour. Les rois n'avaient point encore la nombreuſe garde qui les entoure aujourd'hui. Le régiment des gardes ne fut formé que par *Charles IX.* Deux cents archers tout au plus accompagnaient *François II.* Les autres rois de l'Europe n'en avaient pas davantage. Le connétable de *Montmorenci* revenant depuis dans Orléans, où les *Guiſes* avaient mis une garde nouvelle à la mort de *François II*, chaſſa ces nouveaux ſoldats, & les menaça de les faire pendre comme des ennemis qui mettaient une barrière entre le roi & ſon peuple.

Autrefois tous les rois de l'Europe n'avaient qu'une garde très-médiocre.

La ſimplicité des mœurs antiques était encore

dans le palais des rois ; mais auſſi ils étaient moins aſſurés contre une entrepriſe déterminée. Il était aiſé de ſe ſaiſir dans la maiſon royale, des miniſtres, du roi même. Le ſuccès ſemblait sûr. Le ſecret fut gardé par tous les conjurés pendant près de ſix mois. L'indiſcrétion du chef, nommé *du Barri de la Renaudie*, qui s'ouvrit dans Paris à un avocat, fit découvrir la conjuration ; elle n'en fut pas moins exécutée ; les conjurés n'allèrent pas moins au rendez-vous ; leur opiniâtreté déſeſpérée venait ſur tout du fanatiſme de la religion. Ces gentilshommes étaient la plupart des calviniſtes, qui ſe feſaient un devoir de venger leurs frères perſécutés. Le prince *Louis de Condé* avait hautement embraſſé cette ſecte, parce que le duc de *Guiſe* & le cardinal de *Lorraine* étaient catholiques. Une révolution dans l'Egliſe & dans l'Etat devait être le fruit de cette entrepriſe.

Les *Guiſes* eurent à peine le temps de faire venir des troupes. Il n'y avait pas alors quinze mille hommes enrégimentés dans tout le royaume ; mais on en raſſembla bientôt aſſez pour exterminer les conjurés. Comme ils venaient par troupes ſéparées, ils furent aiſément défaits ; *du Barri de la Renaudie* fut tué en combattant ; pluſieurs moururent comme lui les armes à la main. Ceux qui furent pris périrent dans les ſupplices, & pendant un mois entier on ne vit dans Amboiſe que des échaufauds ſanglans & des potences chargées de cadavres. 1560.

François de Guiſe a la puiſſance des maires du palais.

La conſpiration découverte & punie ne ſervit qu'à augmenter le pouvoir de ceux qu'on avait voulu détruire. *François de Guiſe* eut la puiſſance des anciens maires du palais, ſous le nouveau titre de lieutenant-

général du royaume. Mais cette autorité même de *François de Guise*, l'ambition turbulente du cardinal en France, révoltèrent contr'eux tous les ordres du royaume, & produisirent de nouveaux troubles.

Procès fait au prince de *Condé*.

Les calvinistes toujours secrètement animés par le prince *Louis de Condé*, prirent les armes dans plusieurs provinces. Il fallait que les *Guises* fussent bien puissans & bien redoutables, puisque ni *Condé*, ni *Antoine*, roi de Navarre son frère, père de *Henri IV*, ni le fameux amiral de *Coligni*, ni son frère d'*Andelot* colonel-général de l'infanterie, n'osaient encore se déclarer ouvertement. Le prince de *Condé* fut le premier chef de parti qui parut faire la guerre civile en homme timide. Il portait les coups, & retirait la main; & croyant toujours se ménager avec la cour qu'il voulait perdre, il eut l'imprudence de venir à Fontainebleau en courtisan, dans le temps qu'il eût dû être en soldat à la tête de son parti. Les *Guises* le font arrêter dans Orléans. On lui fait son procès par le conseil privé, & par des commissaires tirés du parlement, malgré les priviléges des princes du sang de n'être jugés que dans la cour des pairs, les chambres assemblées. Mais qu'est un privilége contre la force? qu'est un privilége dont il n'y avait d'exemple que dans la violation même qu'on en avait faite autrefois dans le procès criminel du duc d'*Alençon*?

1560. Le prince de *Condé* est condamné à perdre la tête. Le célèbre chancelier de l'*Hospital*, ce grand législateur dans un temps où on manquait de lois, & cet intrépide philosophe dans un temps d'enthousiasme & de fureurs, refusa de signer. Le comte de *Sancerre*

du conseil privé suivit cet exemple courageux. Cependant on allait exécuter l'arrêt. Le prince de *Condé* allait finir par la main d'un bourreau, lorsque tout-à-coup le jeune *François II*, malade depuis long-temps & infirme dès son enfance, meurt à l'âge de dix-sept ans, laissant à son frère *Charles*, qui n'en avait que dix, un royaume épuisé & en proie aux factions.

Mort de *François II.*

La mort de *François II* fut le salut du prince de *Condé;* on le fit bientôt sortir de prison, après avoir ménagé entre lui & les *Guises* une réconciliation qui n'était & ne pouvait être que le sceau de la haine & de la vengeance. On assemble les états à Orléans. Rien ne pouvait se faire sans les états dans de pareilles circonstances. La tutelle de *Charles IX* & l'administration du royaume sont accordées par les états à *Catherine de Médicis*, mais non pas le nom de régente. Les états même ne lui donnèrent point le titre de *Majesté :* il était nouveau pour les rois. Il y a encore beaucoup de lettres du *sire de Bourdeilles*, dans lesquelles on appelle *Henri III votre altesse.*

Titre de majesté.

CHAPITRE CLXXI.

De la France. Minorité de Charles IX.

Séparation de l'épée & de la robe.

DANS toutes les minorités des souverains, les anciennes constitutions d'un royaume reprennent toujours un peu de vigueur, du moins pour un temps, comme une famille assemblée après la mort du père. On tint à Orléans, & ensuite à Pontoise, des états-généraux : ces états doivent être mémorables par la séparation éternelle qu'ils mirent entre

l'épée & la robe. Cette distinction fut ignorée dans l'empire romain jusqu'au temps de *Constantin*. Les magistrats savaient combattre, & les guerriers savaient juger. Les armes & les lois furent aussi dans les mêmes mains chez toutes les nations de l'Europe, jusque vers le quatorzième siècle. Peu à peu ces deux professions furent séparées en Espagne & en France; elles ne l'étaient pas absolument en France, quoique les parlemens ne fussent plus composés que d'hommes de robe longue. Il restait la juridiction de baillis d'épée, telle que dans plusieurs provinces allemandes, ou frontières de l'Allemagne. Les états d'Orléans convaincus que ces baillis de robe courte ne pouvaient guère s'astreindre à étudier les lois, leur ôtèrent l'administration de la justice, & la conférèrent à leurs seuls lieutenans de robe longue; ainsi ceux qui par leurs institutions avaient toujours été juges, cessèrent de l'être. (20)

Le chancelier de l'*Hospital* eut la principale part à

(20) Ces fonctions n'ont pu être confondues que chez des peuples où les lois étaient simples, & qui n'avaient point de troupes réglées toujours subsistantes. Alors un même homme remplissait tour à tour toutes les fonctions de la société, comme chaque philosophe embrassait toute l'étendue des sciences, lorsque les détails de chacune étaient très-peu étendus. A Rome les fonctions de militaire & de magistrat commencèrent à se séparer long-temps avant la destruction de la république, quoique jamais elles n'aient appartenu à des ordres séparés. Un général était le juge suprême des provinces qu'il gouvernait, un jurisconsulte, devenu préteur ou proconsul, commandait les troupes de sa province. Mais ce mélange n'avait lieu que pour les personnages de cet ordre: les jurisconsultes se formaient au barreau, & les guerriers dans les camps. Le mal n'est donc pas en France d'avoir séparé ces fonctions, mais d'avoir formé deux ordres de ceux qui les remplissent. Il serait ridicule que les militaires voulussent juger, comme il le serait qu'un géomètre voulût enseigner la chimie; mais toute distinction légale, toute exclusion en ce genre, est nuisible à la société.

ce changement. Il fut fait dans le temps de la plus grande faibleſſe du royaume, & il a contribué depuis à la force du ſouverain, en diviſant ſans retour deux profeſſions qui auraient pu, étant réunies, balancer l'autorité du miniſtère. On a cru depuis que la nobleſſe ne pouvait conſerver le dépôt des lois. On n'a pas fait réflexion que la chambre haute d'Angleterre, qui compoſe la ſeule nobleſſe du royaume proprement dite, eſt une magiſtrature permanente, qui concourt à former les lois, & rend la juſtice. Quand on obſerve un grand changement dans la conſtitution d'un Etat, & qu'on voit des peuples voiſins qui n'ont pas ſubi ces changemens dans les mêmes circonſtances, il eſt évident que ces peuples ont eu un autre génie & d'autres mœurs.

L'Etat endetté, & par conſéquent faible.

Ces états-généraux firent connaître combien l'adminiſtration du royaume était vicieuſe. Le roi était endetté de quarante millions de livres. On manquait d'argent; on en eut à peine. C'eſt-là le véritable principe du bouleverſement de la France. Si *Catherine de Médicis* avait eu de quoi acheter des ſerviteurs, & de quoi payer une armée, les différens partis qui troublaient l'Etat auraient été contenus par l'autorité royale. La reine-mère ſe trouvait entre les catholiques & les proteſtans, les *Condés* & les *Guiſes*. Le connétable de *Montmorenci* avait une faction ſéparée. La diviſion était dans la cour, dans Paris & dans les provinces. *Catherine de Médicis* ne pouvait guère que négocier au lieu de régner. Sa maxime de tout diviſer, afin d'être maîtreſſe, augmenta le trouble & les malheurs. Elle commença par indiquer le colloque de Poiſſi entre les catholiques & les

protestans ; ce qui était mettre l'ancienne religion en compromis, & donner un grand crédit aux calvinistes, en les fesant disputer contre ceux qui ne se croyaient faits que pour les juger.

Colloque de Poissi.

Dans le temps que *Théodore de Bèze* & d'autres ministres venaient à Poissi soutenir solemnellement leur religion en présence de la reine & d'une cour où l'on chantait publiquement les pseaumes de *Marot*, arrivait en France le cardinal de *Ferrare*, légat du pape *Paul IV*. Mais comme il était petit-fils d'*Alexandre VI* par sa mère, on eut plus de mépris pour sa naissance que de respect pour sa place & pour son mérite ; les laquais insultèrent son porte-croix. On affichait devant lui des estampes de son grand-père, avec l'histoire des scandales & des crimes de sa vie. Ce légat amena avec lui le général des jésuites *Lainez*, qui ne savait pas un mot de français, & qui disputa au colloque de Poissi en italien ; langue que *Catherine de Médicis* avait rendue familière à la cour, & qui influait alors beaucoup dans la langue française. Ce jésuite dans le colloque eut la hardiesse de dire à la reine qu'il ne lui appartenait pas de le convoquer, & qu'elle usurpait le droit du pape. Il disputait cependant dans cette assemblée qu'il réprouvait ; il dit en parlant de l'eucharistie, *que* DIEU *était à la place du pain & du vin, comme un roi qui se fait lui-même son ambassadeur*. Cette puérilité fit rire. Son audace avec la reine excita l'indignation. Les petites choses nuisent quelquefois beaucoup, & dans la disposition des esprits tout servait à la cause de la religion nouvelle.

Le jésuite *Lainez* se fait moquer de lui au colloque.

janvier 1562. Le résultat du colloque & des intrigues qui le suivirent,

suivirent fut un édit, par lequel les protestans pouvaient avoir des prêches hors des villes ; & cet édit de pacification fut encore la source des guerres civiles. Le duc *François de Guise*, qui n'était plus lieutenant-général du royaume, voulait toujours en être le maître. Il était déjà lié avec le roi d'Espagne *Philippe II*, & se faisait regarder par le peuple comme le protecteur de la catholicité. Les seigneurs ne marchaient dans ce temps-là qu'avec un nombreux cortége : on ne voyageait point comme aujourd'hui dans une chaise de poste précédée de deux ou trois domestiques ; on était suivi de plus de cent chevaux ; c'était la seule magnificence. On couchait trois ou quatre dans le même lit, & on allait à la cour habiter une chambre où il n'y avait que des coffres pour meubles. Le duc de *Guise*, en passant auprès de Vassi sur les frontières de Champagne, trouva des calvinistes qui, jouissant du privilége de l'édit, chantaient paisiblement leurs pseaumes dans une grange ; ses valets insultèrent ces malheureux ; ils en tuèrent environ soixante, blessèrent & dissipèrent le reste. Alors les protestans se soulèvent dans presque tout le royaume. Toute la France est partagée entre le prince de *Condé* & *François de Guise*. *Catherine de Médicis* flotte entr'eux deux. Ce ne fut de tous côtés que massacres & pillages. Elle était alors dans Paris avec le roi son fils ; elle s'y voit sans autorité ; elle écrit au prince de *Condé* de venir la délivrer. Cette lettre funeste était un ordre de continuer la guerre civile ; on ne la faisait qu'avec trop d'inhumanité : chaque ville était devenue une place de guerre, & les rues des champs de bataille.

Massacre de Vassi.

1562. D'un côté étaient les *Guiſes*, réunis par bienſéance avec la faction du connétable de *Montmorenci*, maître de la perſonne du roi. De l'autre était le prince de *Condé* avec les *Coligni*. *Antoine* roi de Navarre, premier prince du ſang, faible & irréſolu, ne ſachant de quelle religion ni de quel parti il était, jaloux du prince de *Condé* ſon frère, & ſervant malgré lui le duc de *Guiſe* qu'il déteſtait, eſt traîné au ſiége de Rouen avec *Catherine de Médicis* elle-même : il eſt tué à ce ſiége, & il ne mérite d'être placé dans l'hiſtoire que parce qu'il fut le père du grand *Henri IV*.

La guerre ſe fit toujours juſqu'à la paix de Vervins, comme dans les temps anarchiques de la décadence de la ſeconde race & du commencement de la troiſième. Très-peu de troupes réglées de part & d'autre, excepté quelques compagnies de gens-d'armes des principaux chefs : la ſolde n'était fondée que ſur le pillage. Ce que la faction proteſtante pouvait amaſſer ſervait à faire venir des allemands, pour achever la deſtruction du royaume. Le roi d'Eſpagne de ſon côté envoyait de petits ſecours aux catholiques, pour entretenir cet incendie, dont il eſpérait profiter. C'eſt ainſi que treize enſeignes eſpagnoles marchèrent au ſecours de Montluc dans la Saintonge. Ces temps furent ſans contredit les plus funeſtes de la monarchie.

1562. La première bataille rangée qui ſe donna fut celle de Dreux. Ce n'était pas ſeulement français contre français : les Suiſſes feſaient la principale force de l'infanterie royale, les Allemands celle de l'armée proteſtante. Cette journée fut unique par la priſe

des deux généraux. *Montmorenci*, qui commandait l'armée royale en qualité de connétable, & le prince de *Condé* furent tous deux prisonniers. *François de Guise*, lieutenant du connétable, gagna la bataille, & *Coligni*, lieutenant de *Condé*, sauva son armée. *Guise* fut alors au comble de sa gloire ; toujours vainqueur par-tout où il s'était trouvé, & toujours réparant les malheurs du connétable, son rival en autorité, mais non pas en réputation. Il était l'idole des catholiques, & le maître de la cour ; affable, généreux & en tout sens le premier homme de l'Etat. Bataille de Dreux.

Après sa victoire de Dreux, il alla faire le siége d'Orléans ; il était prêt de prendre la ville, qui était le centre de la faction protestante, lorsqu'il fut assassiné. Le meurtre de ce grand homme fut le premier que le fanatisme fit commettre en France. Ces mêmes huguenots, qui sous *François I* & sous *Henri II* n'avaient su que prier DIEU, & souffrir ce qu'ils appelaient *le martyre*, étaient devenus des enthousiastes furieux : ils ne lisaient plus l'Ecriture que pour y chercher des exemples d'assassinats. *Poltrot de Méré* se crut un *Aod* envoyé de DIEU pour tuer un chef philistin. Cela est si vrai que le parti fit des vers à son honneur, & que j'ai vu encore une de ses estampes, avec une inscription qui élève son crime jusqu'au ciel. Ce crime cependant n'était que celui d'un lâche ; car il feignit d'être un transfuge, & assassina le duc de *Guise* par derrière. Il osa charger l'amiral de *Coligni* & *Théodore de Bèze* d'avoir au moins connivé à son attentat : mais il varia tellement dans ses interrogatoires qu'il détruisit lui-même son imposture. 1563. *François de Guise* assassiné par *Poltrot de Méré*.

Coligni offrit même d'aller à Paris subir une confrontation avec ce misérable, & pria la reine de suspendre l'exécution jusqu'à ce que la vérité fût reconnue. Il faut avouer que l'amiral, tout chef de parti qu'il était, n'avait jamais commis la moindre action qui pût le faire soupçonner d'une noirceur si lâche.

Un moment de paix succéda à ces troubles: *Condé* s'accommoda avec la cour; mais l'amiral était toujours à la tête d'un grand parti dans les provinces. Ce n'était pas assez que les Espagnols, les Allemands & les Suisses vinssent aider les Français à se détruire; les Anglais se hâtèrent bientôt de concourir à cette commune ruine. Les protestans avaient introduit dans le Havre-de-Grace bâti par *François I* trois mille anglais. Le connétable de *Montmorenci*, alors à la tête des catholiques & des protestans réunis, eut bien de la peine à les en chasser.

1563. Cependant *Charles IX* ayant atteint l'âge de treize ans & un jour vint tenir son lit de justice, non pas au parlement de Paris, mais à celui de Rouen; & ce qui est remarquable, sa mère en se démettant de sa régence se mit à genoux devant lui.

Evêque de Beauvais, cardinal, protestant & marié.

Il se passa à cet acte de majorité une scène dont il n'y avait point d'exemple. *Odet de Châtillon*, cardinal, évêque de Beauvais, s'était fait protestant comme son frère, & s'était marié. Le pape l'avait rayé du nombre des cardinaux; lui-même avait mépriſé ce titre: mais pour braver le pape il assista à la cérémonie en habit de cardinal; sa femme s'asseyait chez le roi & la reine, en qualité de femme

d'un pair du royaume, & on la nommait indifféremment *madame la comteſſe de Beauvais*, & *madame la cardinale*. Ce qui eſt très-remarquable, c'eſt qu'il n'était ni le ſeul cardinal ni le ſeul évêque qui fût marié en ſecret. Le cardinal du *Belley* avait épouſé madame de *Châtillon*, à ce que rapporte *Brantôme*, qui ajoute que perſonne n'en doutait.

La France était pleine de bizarreries auſſi grandes. Le déſordre des guerres civiles avait détruit toute police & toute bienſéance. Preſque tous les bénéfices étaient poſſédés par des ſéculiers; on donnait une abbaye, un évêché en mariage à des filles: mais la paix, le plus grand des biens, feſait oublier ces irrégularités, auxquelles on était accoutumé. Les proteſtans tolérés étaient ſur leurs gardes, mais tranquilles. *Louis de Condé* prenait part aux fêtes de la cour; ce calme ne dura pas. Le parti huguenot demandait trop de ſuretés, & on lui en donnait trop peu. Le prince de *Condé* voulait partager le gouvernement. Le cardinal de *Lorraine*, à la tête de ſa maiſon, ſi étendue & ſi puiſſante, voulait retenir le premier crédit. Le connétable de *Montmorenci*, ennemi des Lorrains, conſervait ſon pouvoir & partageait la cour. Les *Coligni* & les autres chefs de parti ſe préparaient à réſiſter à la maiſon de *Lorraine*. Chacun cherchait à dévorer une partie du gouvernement. Le clergé d'un côté, les paſteurs calviniſtes de l'autre, criaient à la religion. DIEU était leur prétexte; la fureur de dominer était leur Dieu; & les peuples enivrés de fanatiſme étaient les inſtrumens & les victimes de l'ambition de tant de partis oppoſés.

1567. *Louis de Condé*, qui avait voulu arracher le jeune *François II* des mains des *Guises* à Amboise, veut encore avoir entre ses mains *Charles IX*, & l'enlever dans Meaux au connétable de *Montmorenci*. Ce prince de *Condé* fit précisément la même guerre, les mêmes manœuvres, sur les mêmes prétextes, à la religion près, que fit depuis le grand *Condé*, du même nom de *Louis*, dans les guerres de la Fronde. Le prince & l'amiral donnent la bataille de S^t^ Denis contre le connétable, qui y est blessé à mort à l'âge de quatre-vingts ans, homme intrépide à la cour comme dans les armées, plein de grandes vertus & de défauts, général malheureux, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme & pensant avec grandeur. C'est lui qui répondit à son confesseur : *Pensez-vous que j'aie vécu quatre-vingts ans pour ne pas savoir mourir un quart d'heure?* On porta son effigie en cire, comme celle des rois, à Notre-Dame, & les cours supérieures assistèrent à son service par ordre de la cour : honneur dont l'usage dépend, comme presque tout, de la volonté des rois & des circonstances des temps.

Bataille de S^t^ Denis.

1567.

Armée calviniste se cottise pour payer ses alliés : chose unique.

Cette bataille de S^t^ Denis fut indécise, & la France n'en fut que plus malheureuse. L'amiral de *Coligni*, l'homme de son temps le plus fécond en ressources, fait venir du Palatinat près de dix mille allemands, sans avoir de quoi les payer. On vit alors ce que peut le fanatisme fortifié de l'esprit de parti. L'armée de l'amiral se cottisa pour soudoyer l'armée palatine. Tout le royaume est ravagé. Ce n'est pas une guerre dans laquelle une puissance assemble ses forces contre une autre, & est victorieuse ou détruite : ce sont

autant de guerres qu'il y a de villes ; ce ſont les citoyens, les parens acharnés par-tout les uns contre les autres ; le catholique, le proteſtant, l'indifférent, le prêtre, le bourgeois n'eſt pas en ſureté dans ſon lit : on abandonne la culture des terres, ou on les laboure le ſabre à la main. On fait encore une paix forcée : mais chaque paix n'eſt qu'une guerre ſourde, & tous les jours ſont marqués par des meurtres & par des aſſaſſinats. 1568.

Bientôt la guerre ſe fait ouvertement. C'eſt alors que la Rochelle devint le centre & le principal ſiége du parti réformé, la Genève de la France. Cette ville aſſez avantageuſement ſituée ſur le bord de la mer, pour devenir une république floriſſante, l'était déjà à pluſieurs égards ; car ayant appartenu aux rois d'Angleterre depuis le mariage d'*Eléonore de Guienne* avec *Henri II*, elle s'était donnée au roi de France *Charles V*, à condition qu'elle aurait droit de battre en ſon propre nom de la monnaie d'argent, & que ſes maires & ſes échevins ſeraient réputés nobles : beaucoup d'autres priviléges, & un commerce aſſez étendu la rendaient aſſez puiſſante, & elle le fut juſqu'au temps du cardinal de *Richelieu*. La reine *Eliſabeth* la favoriſait. Elle dominait alors ſur l'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, où ſe donna la célèbre bataille de Jarnac.

Le duc d'Anjou, depuis *Henri III*, à la tête de l'armée royale, avait le nom de général ; le maréchal de *Tavannes* l'était en effet ; il fut vainqueur. Le prince *Louis de Condé* fut tué, ou plutôt aſſaſſiné, après ſa défaite, par *Monteſquiou* capitaine des gardes du duc d'Anjou. *Coligni*, qu'on nomme toujours *l'amiral*, Bataille de Jarnac, 13 mars 1569.

quoiqu'il ne le fût plus, rassembla les débris de l'armée vaincue, & rendit la victoire des royalistes inutile. La reine de Navarre *Jeanne d'Albret*, veuve du faible *Antoine*, présenta son fils à l'armée, le fit reconnaître chef du parti; de sorte que *Henri IV*, le meilleur des rois de France, fut, ainsi que le bon roi *Louis XII*, rebelle avant que de régner (21). L'amiral *Coligni* fut le chef véritable & du parti & de l'armée, & servit de père à *Henri IV* & aux princes de la maison de *Condé*. Il soutint seul le poids de cette cause malheureuse, manquant d'argent, & cependant ayant des troupes; trouvant l'art d'obtenir des secours allemands, sans pouvoir les acheter; vaincu encore à la journée de Moncontour dans le Poitou par l'armée du duc d'Anjou, & réparant toujours les ruines de son parti.

Journée de Moncontour. 1569.

Il n'y avait point alors de manière uniforme de combattre. L'infanterie allemande & suisse ne se servait que de longues piques; la française employait plus ordinairement des arquebuses avec de courtes hallebardes: la cavalerie allemande se servait de pistolets; la française ne combattit guère qu'avec

(21) Il fut le chef & l'allié des rébelles de France, car un roi de Navarre, souverain d'un royaume indépendant de la France, même feodalement, n'était pas plus un rébelle en fesant la guerre à *Charles* que *Philippe II* souverain de l'Artois & de la France, & en cette qualité vassal de la couronne. Il faut observer aussi que *Louis XII* ne fit la guerre que pour soutenir ses prérogatives & ses projets d'ambition, au lieu que *Henri IV* défendait les lois de la nation, & les droits des citoyens. Les moyens qu'il employait pouvaient être illégitimes, mais c'était en faveur d'une cause juste qu'il les employait. Ni les catholiques ni les protestans n'avaient certainement le droit de faire la guerre civile; mais les protestans ne la firent jamais que pour soutenir la liberté de conscience, ce droit légitime de tous les hommes; & les catholiques ne la fesaient au contraire que pour maintenir une intolérance tyrannique.

la lance. On entre-mêlait souvent les bataillons & les escadrons. Les plus fortes armées n'allaient pas alors à vingt mille hommes : on n'avait pas de quoi en payer davantage. Mille petits combats suivirent la bataille de Moncontour dans toutes les provinces.

Enfin, au milieu de tant de désolations, une nouvelle paix semble faire respirer la France ; mais cette paix ne fait que la préparation de la S^t Barthelemi. Cette affreuse journée fut méditée & préparée pendant deux années. On a peine à concevoir comment une femme telle que *Catherine de Médicis*, élevée dans les plaisirs, & à qui le parti huguenot était celui qui lui fesait le moins d'ombrage, pût prendre une résolution si barbare. Cette horreur étonne encore davantage dans un roi de vingt ans. La faction des *Guises* eut beaucoup de part à l'entreprise. Deux italiens, depuis cardinaux, *Birague* & *Retz*, disposèrent les esprits. On se fesait un grand honneur alors des maximes de *Machiavel*, & surtout de celle qu'il ne faut pas faire le crime à demi. La maxime, qu'il ne faut jamais commettre de crimes, eût été même plus politique ; mais les mœurs étaient devenues féroces par les guerres civiles, malgré les fêtes & les plaisirs que *Catherine de Medicis* entretenait toujours à la cour. Ce mélange de galanterie & de fureurs, de voluptés & de carnage, forme le plus bizarre tableau où les contradictions de l'espèce humaine se soient jamais peintes. *Charles IX*, qui n'était point du tout guerrier, était d'un tempérament sanguinaire ; & quoiqu'il eût des maîtresses, son cœur était atroce. C'est le premier roi qui ait conspiré contre ses sujets. La trame fut ourdie avec une dissimulation aussi profonde

La S^t Barthelemi. 1570.

que l'action était horrible. Une seule chose aurait pu donner quelque soupçon ; c'est qu'un jour que le roi s'amusant à chasser des lapins dans un clapier ; *Faites-les moi tous sortir*, dit-il, *afin que j'aie le plaisir de les tuer tous.* Aussi un gentilhomme du parti de *Coligni* quitta Paris & lui dit, en prenant congé de lui : *Je m'en fuis, parce qu'on nous fait trop de caresses.*

1572. L'Europe ne sait que trop comment *Charles IX* maria sa sœur à *Henri de Navarre*, pour le faire donner dans le piége ; par quel sermens il le rassura, & avec quelle rage s'exécutèrent enfin ces massacres projetés pendant deux années. Le père *Daniel* dit que *Charles IX joua bien la* comédie, *qu'il fit parfaitement son personnage.* Je ne répéterai point ce que tout le monde sait de cette *tragédie* abominable : une moitié de la nation égorgeant l'autre, le poignard & le crucifix en main ; le roi lui-même tirant d'une arquebuse sur les malheureux qui fuyaient. Je remarquerai seulement quelques particularités ; la première, c'est que si on en croit le duc de *Sulli*, l'historien *Matthieu* & tant d'autres, *Henri IV* leur avait souvent raconté que jouant aux dés avec le duc d'*Alençon* & le duc de *Guise*, quelques jours avant la S^t^ Barthelemi, ils virent deux fois des taches de sang sur les dés, & qu'ils abandonnèrent le jeu saisis d'épouvante. Le jésuite *Daniel*, qui a recueilli ce fait, devait savoir assez de physique, pour ne pas ignorer que les points noirs, quand ils font un angle donné avec les rayons du soleil, paraissent rouges : c'est ce que tout homme peut éprouver en lisant ; & voilà à quoi se réduisent tous les prodiges. Il n'y eut certes dans toute cette action d'autre prodige que cette fureur religieuse, qui

changeait en bêtes féroces une nation qu'on a vu souvent si douce & si légère.

Le jésuite *Daniel* répète encore que lorsqu'on eut pendu le cadavre de *Coligni* au gibet de Montfaucon, *Charles IX* alla repaître ses yeux de ce spectacle, & dit *que le corps d'un ennemi mort sentait toujours bon :* il devait ajouter que c'est un ancien mot de *Vitellius*, qu'on s'est avisé d'attribuer à *Charles IX*. Mais ce qu'on doit le plus remarquer, c'est que le père *Daniel* veut faire croire que les massacres ne furent jamais prémédités. Il se peut que le temps, le lieu, la manière, le nombre des proscrits n'eussent pas été concertés pendant deux années ; mais il est vrai que le dessein d'exterminer le parti était pris dès long-temps. Tout ce que rapporte *Mézerai*, meilleur français que le jésuite *Daniel*, & historien très-supérieur dans les cent dernières années de la monarchie, ne permet pas d'en douter ; & *Daniel* se contredit lui-même, en louant *Charles IX* d'avoir bien joué la *comédie*, d'avoir bien fait *son rôle.*

Contradictions du jésuite *Daniel.*

Les mœurs des hommes, l'esprit de parti se connaissent à la manière d'écrire l'histoire. *Daniel* se contente de dire qu'on loua à Rome le *zèle du roi, & la terrible punition qu'il avait fait des hérétiques. Baronius* dit que cette action était nécessaire. La cour ordonna dans toutes les provinces les mêmes massacres qu'à Paris ; mais plusieurs commandans refusèrent d'obéir. Un *S^t Herem* en Auvergne, un *la Guiche* à Mâcon, un vicomte d'*Orte* à Bayonne, & plusieurs autres écrivirent à *Charles IX* la substance de ces paroles ; qu'*ils périraient pour son service, mais qu'ils n'assassineraient personne pour lui obéir.*

Procession annuelle pour rendre grâces à Dieu des massacres.

Ces temps étaient si funestes, le fanatisme ou la terreur domina tellement les esprits, que le parlement de Paris ordonna que tous les ans on ferait une procession le jour de la St Barthelemi, pour rendre grâces à Dieu. Le chancelier de *l'Hospital* pensa bien autrement, en écrivant, *excidat illa dies*. On reprochait à *l'Hospital* d'être fils d'un juif, de n'être pas chrétien dans le fond de son cœur; mais c'était un homme juste. (22) La procession ne se fit point, & l'on eut enfin horreur de consacrer la mémoire de ce qui devait être oublié pour jamais. Mais dans la chaleur de l'événement, la cour voulut que le parlement fît le procès à l'amiral après sa mort, & que l'on condamnât juridiquement deux gentilshommes de ses amis, *Briquemaut* & *Cavagnes*. Ils furent traînés à la Grêve sur la claie, avec l'effigie de *Coligni*, & exécutés. Ce fut le comble des horreurs, d'ajouter à cette multitude d'assassinats les formes qu'on appelle de la justice.

S'il pouvait y avoir quelque chose de plus déplorable que la St Barthelemi, c'est qu'elle fit naître la guerre civile, au lieu de couper la racine des

(22) Il n'y a jamais eu aucune preuve que *l'Hospital* ait eu un juif pour père; son père, médecin du cardinal de *Bourbon*, professait la religion chrétienne. Cependant, d'un autre côté, beaucoup de juifs exerçaient la médecine; & jamais, quelle qu'en soit la cause, on n'a su ni le nom ni l'état du grand-père du chancelier. Il est très-vraisemblable d'ailleurs qu'il n'était ni protestant ni catholique, mais de la religion de *Cicéron*, de *Caton*, de *Marc-Aurèle*, admettant un Dieu & regardant toutes les religions particulières comme des fables adoptées par le peuple; mais persuadé qu'il est impossible de les détruire sans que d'autres les remplacent, & qu'ainsi le devoir de l'homme d'Etat éclairé est de chercher à les rendre le plus utiles, ou plutôt le moins nuisibles qu'il est possible au bonheur commun.

troubles. Les calviniſtes ne penſèrent plus dans tout le royaume qu'à vendre chèrement leurs vies. On avait égorgé ſoixante mille de leurs frères en pleine paix : il en reſtait environ deux millions pour faire la guerre. De nouveaux maſſacres ſuivent donc de part & d'autre ceux de la St Barthelemi. Le ſiége de Sancerre fut mémorable. Les hiſtoriens diſent que les réformés s'y défendirent comme les juifs à Jéruſalem contre *Titus :* ils ſuccombèrent comme eux ; ils y éprouvèrent les mêmes extrémités : & l'on rapporte qu'un père & une mère y mangèrent leur propre fille. On en dit autant depuis du ſiége de Paris par *Henri IV.*

CHAPITRE CLXXII.

Sommaire des particularités principales du concile de Trente.

Idée des conciles.

C'EST au milieu de tant de guerres de religion, & de tant de déſaſtres que le concile de Trente fut aſſemblé. Ce fut le plus long qu'on ait jamais tenu, & cependant le moins orageux. Il ne forma point de ſchiſme comme le concile de Baſle ; il n'alluma point de bûchers comme celui de Conſtance ; il ne prétendit point dépoſer des empereurs comme celui de Lyon ; il ſe garda d'imiter celui de Latran, qui dépouilla le comte de Toulouſe de l'héritage de ſes pères ; encore moins celui de Rome, dans lequel *Grégoire VII* alluma l'incendie de l'Europe, en oſant dépoſſéder l'empereur *Henri IV.* Le troiſième & le

quatrième concile de Constantinople, le premier & le second de Nicée avaient été des champs de discorde. Le concile de Trente fut paisible, ou du moins ses querelles n'eurent ni éclat ni suite.

Palavicini & fra-Paolo comparés.

S'il est quelque certitude historique, on la trouve dans ce qui fut écrit sur ce concile par les contemporains. Le célèbre *Sarpi*, ce défenseur de la liberté vénitienne, plus connu sous le nom de *fra-Paolo*, & le jésuite *Palavicini* son antagoniste sont d'accord dans l'essentiel des faits. Il est vrai que *Palavicini* compte trois cents soixante erreurs dans *fra-Paolo;* mais quelles erreurs? il lui reproche des méprises dans les dates & dans les noms. *Palavicini* lui-même a été convaincu d'autant de fautes que son adversaire; & quand il a raison contre lui, ce n'est pas la peine d'avoir raison. Qu'importe qu'une lettre inutile de *Léon X* ait été écrite en 1516 ou 17? que le nonce *Arcimboldo*, qui vendit tant d'indulgences dans le Nord, fût le fils d'un marchand milanais, ou d'un génois? Ce qui importe, c'est qu'il ait fait trafic d'indulgences. On se soucie peu que le cardinal *Martinusius* ait été moine de *S^t Basile*, ou ermite de *S^t Paul;* mais on s'intéresse à savoir si ce défenseur de la Transilvanie contre les Turcs fut assassiné par les ordres de *Ferdinand I*, frère de *Charles V*. Enfin, *Sarpi* & *Palavicini* ont tous deux dit la vérité d'une manière différente; l'un en homme libre, défenseur d'un sénat libre; l'autre en jésuite qui voulait être cardinal.

Dès l'an 1533 *Charles V* proposa la convocation de ce concile au pape *Clément VII* qui, encore effrayé du saccagement de Rome & de sa prison, craignant

que le prétexte de sa bâtardise n'enhardît un concile à le déposer, éluda cette proposition, sans oser refuser l'empereur. Le roi de France *François I* pro- 1540.
posa Genève pour le lieu de l'assemblée, précisément dans le temps qu'on commençait à prêcher la réforme dans cette ville. Il est bien probable que, si le concile se fût tenu dans Genève, le parti des réformés y eût beaucoup perdu.

Où se tiendra le concile ?

Pendant qu'on diffère, les protestans d'Allemagne demandent un concile national, & se fondent dans leur réponse au légat *Contarini* sur ces paroles expresses, *Quand deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux*. On leur accorde que cet article est certain, mais que si dans cent mille endroits de la terre, deux ou trois personnes sont assemblées en ce nom, cela pourrait produire cent mille conciles, & cent mille confessions de foi différentes ; en ce cas il n'y aurait eu jamais de réunion, mais aussi il n'y eût peut-être jamais eu de guerre civile. La multitude des opinions diverses produit nécessairement la tolérance.

Le pape *Paul III, Farnèse*, propose Vicence ; mais les Vénitiens répondent que le divan de Constantinople prendrait trop d'ombrage d'une assemblée de chrétiens dans le territoire de Venise. Il propose Mantoue; 1542.
mais le seigneur de cette ville craint d'y recevoir une garnison étrangère : enfin il se décide pour la ville de Trente, voulant complaire à l'empereur dont il avait très-grand besoin ; car il espérait alors d'obtenir l'investiture du Milanais pour son bâtard *Pierre Farnèse*, auquel il donna depuis Parme & Plaisance.

1545. Le concile est enfin convoqué par une bulle *de l'autorité du Père, du Fils, du St Esprit, des apôtres Pierre & Paul, laquelle autorité le pape exerce en terre :* priant l'empereur, le roi de France & les autres princes de venir au concile. *Charles V* témoigne son indignation de ce qu'on ose mettre un roi à côté de lui, & surtout un roi allié des musulmans, après tous les services rendus par l'empereur à l'Eglise. Il oubliait le pillage de Rome.

Le pape *Paul III* ne pouvant plus espérer que l'empereur donnât le Milanais à son bâtard, voulait lui donner l'investiture de Parme & de Plaisance, & croyait avoir besoin du secours de *François I.* Pour intimider l'empereur, pressé à la fois par les Turcs & par les protestans, il menace *Charles V* du sort de *Dathan, Corée* & *Abiron*, s'il s'oppose à l'investiture de Parme ; ajoutant que *les Juifs sont dispersés pour avoir supplicié le maître*, & que *les Grecs sont asservis pour avoir bravé le vicaire.* Mais il ne fallait pas que les vicaires de DIEU eussent tant de bâtards.

Bonne bulle de *Paul III.*

Après bien des intrigues, l'empereur & le pape se réconcilient. *Charles* permet que le bâtard du pape règne à Parme ; & *Paul* envoie trois légats pour ouvrir à Trente le concile qu'il doit diriger à Rome. Ces légats ont un chiffre avec le pape ; c'était une invention alors très-peu commune, & dont les Italiens se servirent les premiers.

Quatre ans d'indulgence ou environ.

Les légats & l'archevêque de Trente commencent par accorder trois ans & cent soixante jours de délivrance du purgatoire à quiconque se trouvera dans la ville à l'ouverture du concile.

1545. Le pape défend par une bulle qu'aucun prélat comparaisse

comparaiſſe par procureur, & auſſitôt les procureurs de l'archevêque de Mayence arrivent & ſont bien reçus. Cette loi ne regardait pas les évêques princes d'Allemagne, qu'on avait tant intérêt de ménager.

Paul III inveſtit enfin ſon fils *Pierre-Louis Farnèſe* du duché de Parme & Plaiſance, avec la connivence de *Charles-Quint*, & publie un jubilé. Août.

Le concile s'ouvre par le ſermon de l'évêque de Bitonto. Ce prélat prouve qu'un concile était néceſſaire, premièrement „ parce que pluſieurs conciles „ ont dépoſé des rois & des empereurs ; ſecondement, parce que dans l'Enéide *Jupiter* aſſembla le „ conſeil des Dieux. Il dit qu'à la création de l'homme „ & à la tour de Babel, DIEU s'y prit en forme de „ concile, & que tous les prélats doivent ſe rendre „ à Trente comme dans le cheval de Troye : enfin „ que la porte du concile & du paradis eſt la même ; „ l'eau vive en découle, les pères doivent en arroſer „ leurs cœurs comme des terres ſèches ; faute de „ quoi, le S^t Eſprit leur ouvrira la bouche comme „ à *Balaam* & à *Caïphe*. „ Plaiſant ſermon à l'ouverture du concile.

Un tel diſcours ſemble réfuter ce que nous avons dit de la renaiſſance des lettres en Italie : mais cet évêque de Bitonto était un moine du Milanais. Un florentin, un romain, un élève des *Bembo* & des *Caza*, n'eût point parlé ainſi. Il faut ſonger que le bon goût établi dans pluſieurs villes ne s'eſt jamais étendu dans toutes les provinces.

La première choſe qui fut ordonnée par le concile, c'eſt que les prélats fuſſent toujours revêtus de l'habit de leur profeſſion. La coutume était 1546.

alors de s'habiller en séculiers, excepté quand ils officiaient.

Il y avait alors peu de prélats au concile, & la plupart des évêques des grands siéges menaient avec eux des théologiens qui parlaient pour eux. Il y avait aussi des théologiens employés par le pape.

Premières disputes au concile.

Presque tous ces théologiens étaient ou de l'ordre de *S^t François* ou de celui de *S^t Dominique*. Ces moines disputèrent sur le péché originel, malgré les ambassadeurs de l'empereur, qui réclamaient en vain contre ces disputes, regardées par eux comme inutiles. Ils entamèrent la grande question, si la Vierge mère de JESUS-CHRIST naquit soumise au péché d'*Adam*? Les dominicains, ennemis des franciscains, soutinrent toujours avec *S^t Thomas* qu'elle fut conçue dans le péché. La dispute fut vive & longue, & le concile ne la termina qu'en statuant qu'on ne comprenait pas la Vierge dans le péché originel commun à tous les hommes, mais aussi qu'on ne l'en exceptait pas.

Bonne décision.

Duprat évêque de Clermont demande ensuite qu'on prie DIEU pour le roi de France comme pour l'empereur, puisque ce roi a été invité au concile; mais il est refusé, sous prétexte qu'il aurait fallu prier aussi pour les autres rois, & qu'on aurait indisposé ceux qu'on aurait nommé les derniers. Leurs rangs n'étaient plus réglés comme autrefois.

1546. *Pierre Danés* arrive en qualité d'ambassadeur de France. C'est alors que dans une des congrégations il fit cette fameuse réponse à un évêque italien, qui dit après l'avoir entendu haranguer: *Vraiment ce coq chante bien*. Les mots de *coq* & de *français* signifient la même chose dans la langue latine dont se servait

Gallus cantat.

cet évêque. *Danès* répondit à ce froid jeu de mots: „Plût à Dieu que *Pierre* se repentît au chant du „coq."

C'est ici le lieu de placer le mot de dom *Barthelemi des martyrs*, primat de Portugal, qui, en parlant de la nécessité d'une réformation, dit: „Les très-„illustres cardinaux doivent être très-illustrement „réformés".

Les évêques cédaient avec peine aux cardinaux, qu'ils ne comptaient pas dans la hiérarchie de l'Eglise; & les cardinaux alors ne prenaient point le titre d'*Eminence*, qu'ils ne se sont donné que sous *Urbain VIII.* On peut encore observer que tous les pères & les théologiens du concile parlaient en latin dans les sessions; mais ils avaient quelque peine à s'entendre les uns les autres; un polonais, un anglais, un allemand, un français, un italien, prononçant tous d'une manière très-différente.

Une des plus importantes questions qui furent agitées fut celle de la résidence & de l'établissement des évêques de droit divin. Presque tous les prélats, excepté ceux d'Italie, attachés particulièrement au pape, s'obstinèrent toujours à vouloir qu'on décidât que leur institution était divine; prétendant que, si elle ne l'était pas, ils ne se voyaient pas en droit de condamner les protestans. Mais aussi, en recevant leurs bulles du pape, comment pouvaient-ils être établis purement de droit divin? Si le concile constatait ce droit, le pape n'était plus qu'un évêque comme eux. Sa chaire était la première dans l'Eglise latine, mais non le principe des autres chaires; elle perdait son autorité; & cette question, qui d'abord

1546. Question sur la résidence.

semblait purement théologique, tenait en effet à la politique la plus délicate. Elle fut long-temps débattue avec éloquence, & aucun des papes sous qui se tint ce long concile ne souffrit qu'elle fût décidée.

De la grâce, *profund.*

Les matières de la prédestination & de la grâce furent long-temps agitées. Les décrets furent formés. *Dominique de Soto*, théologien dans ce concile, expliqua ces décrets en faveur de l'opinion des dominicains, en trois volumes *in-folio*; mais frère *André Vega* les expliqua en quinze tomes à l'avantage des cordeliers.

La doctrine des sept sacremens fut ensuite examinée long-temps avec attention, & n'excita aucune dispute.

Pluralité des bénéfices, *délicat.*

Après avoir établi cette doctrine telle qu'elle est reçue par toute l'Eglise latine, on passa à la pluralité des bénéfices, article plus épineux. Plusieurs voix réclament contre l'abus introduit dès long-temps de tant de prélatures accumulées dans les mêmes mains. On renouvelle les plaintes faites du temps de *Clément VII*, qui donna en 1534 au cardinal *Hippolyte* son neveu la jouissance de tous les bénéfices de la terre, vacans pendant six mois.

Le pape *Paul III* veut se réserver la décision de cette question; mais les pères décrètent qu'on ne peut posséder deux évêchés à la fois. Ils statuent pourtant qu'on le peut avec une dispense de Rome, & c'est ce qu'on n'a jamais refusé aux prélats allemands; ainsi il est arrivé qu'un curé ne jouit jamais de deux paroisses de cent écus chacune, & qu'un prélat possède des évêchés de plusieurs millions.

Il était de l'intérêt de tous les princes & de tous les peuples de déraciner cet abus ; il est cependant autorisé.

Cet article ayant mis quelque aigreur dans les esprits, *Paul III* transfère le concile de Trente à Bologne, sous prétexte des maladies qui régnaient à Trente. Concile transféré à Bologne.

Pendant les deux premières sessions du concile à Bologne, le bâtard du pape *Pierre-Louis Farnèse*, duc de Parme, devenu insupportable par l'insolence de ses débauches & de ses rapines, est assassiné dans Plaisance, ainsi que *Cosme de Médicis* l'avait été auparavant dans Florence, *Julien* avant ce *Cosme*, le duc *Galéas* à Milan, & tant d'autres princes nouveaux. Il n'est pas prouvé que *Charles-Quint* eût part à ce meurtre, mais il en recueillit le fruit dès le lendemain, & le gouverneur de Milan se saisit de Plaisance au nom de l'empereur. Fils du pape assassiné, & quelle suite.

On peut juger si cet assassinat & cette promptitude à priver le pape de la ville de Plaisance mirent des dissentions entre l'empereur & *Paul III*. Ces querelles influaient sur le concile ; le peu d'évêques impériaux restés à Trente ne voulait point reconnaître les pères de Bologne. 1548.

C'est dans le temps de ces divisions que *Charles-Quint* ayant vaincu les princes protestans dans la célèbre bataille de Mulberg en 1547, & marchant de succès en succès, mécontent du pape, n'espérant plus rien d'un concile divisé, ambitionne la gloire de faire ce que n'avait pu ce concile, de réunir, du moins pour un temps, les catholiques & les protestans d'Allemagne. Il fait travailler des théologiens

de tous les partis ; il fait publier son *inhalt*, son *interim*, profession de foi passagère en attendant mieux. Ce n'était point se déclarer chef de l'Eglise comme le roi d'Angleterre *Henri VIII*, mais c'eût été l'être en effet, si les Allemands avaient eu autant de docilité que les Anglais.

Le fondement de cette formule de l'*interim* est la doctrine romaine, mais mitigée, & expliquée en termes qui peuvent ne point choquer les réformateurs. On permet aux peuples le vin dans la communion ; on permet aux prêtres le mariage. Il y avait de quoi contenter tout le monde, si l'esprit de division pouvait jamais être content : mais ni les catholiques ni les protestans ne furent satisfaits. *Paul III*, qui pouvait éclater contre cette entreprise, garda le silence. Il prévoyait qu'elle tomberait d'elle-même ; & s'il osait se servir des armes des *Grégoire VII* & des *Innocent IV* contre l'empereur, l'exemple de l'Angleterre & le pouvoir de *Charles* le faisaient trembler.

Interim.

1548.

D'autres intérêts, plus pressans parce qu'ils sont particuliers, troublent la vie du pape. L'affaire de Parme & de Plaisance était des plus épineuses & des plus bizarres. *Charles-Quint*, comme maître de la Lombardie, vient de réunir Plaisance à ce domaine, & peut y réunir Parme.

Affaires sérieuses.

Le pape de son côté veut réunir Parme à l'Etat ecclésiastique, & donner un équivalent à son petit-fils *Octave Farnèse*. Ce prince a épousé une bâtarde de *Charles-Quint*, qui lui ravit Plaisance ; il est petit-fils du pape, qui veut le priver de Parme ; persécuté à la fois par ses deux grands-pères, il prend le parti

d'implorer le secours de la France & de résister au pape son aïeul. Ainsi dans le concile de Trente c'est l'incontinence du pape & de l'empereur qui forme la querelle la plus importante. Ce sont leurs bâtards qui produisent les plus violentes intrigues, tandis que des moines théologiens argumentent. Ce pontife meurt saisi de douleur, comme presque tous les souverains au milieu des troubles qu'ils ont excités, & qu'ils ne voient point finir. De grands reproches, & peut-être beaucoup de calomnies flétrissent sa mémoire.

Jean del Monte, *Jules III*, est élu, & consent à rétablir le concile à Trente; mais la querelle de Parme traverse toujours le concile. *Octave Farnèse* persiste à ne point rendre Parme à l'Eglise; *Charles-Quint* s'obstine à garder Plaisance malgré les pleurs de sa fille *Marguerite*, épouse d'*Octave*; une autre bâtarde se jette à la traverse & attire la guerre en Italie; c'est la femme d'un frère d'*Octave*, fille du roi de France *Henri II*, & de la duchesse de Valentinois; elle obtient aisément que *Henri* son père se mêle de la querelle. Ce roi protège donc les *Farnèses* contre l'empereur & le pape, & celui qui fait brûler les protestans en France s'oppose à la tenue d'un concile contre les protestans. 1551. La querelle de Parme traverse toujours le concile.

Tandis que le roi très-chrétien se déclare contre le concile, quelques princes protestans y envoient leurs ambassadeurs, comme *Maurice*, nouveau duc de Saxe, un duc de Virtemberg, & ensuite l'électeur de Brandebourg; mais ces ministres peu satisfaits s'en retournent bientôt. Le roi de France y envoie aussi un ambassadeur, *Jacques Amyot*, plus connu par Le roi très-chrétien contre le concile.

sa naïve traduction de *Plutarque* que par cette ambassade ; mais il n'arrive que pour protester contre l'assemblée.

1551. Cependant deux électeurs, Mayence & Trèves, prennent séance au-dessous des légats ; deux cardinaux légats, deux nonces, deux ambassadeurs de *Charles-Quint*, un du roi des Romains, quelques prélats italiens, espagnols, allemands, rendent au concile son activité.

Cordeliers & jacobins en querelle sur l'eucharistie.

Les cordeliers & les jacobins partagent encore les opinions des pères sur l'eucharistie comme sur la prédestination. Les cordeliers soutiennent que le corps de DIEU dans le sacrement passe d'un lieu à un autre ; & les jacobins affirment que ce corps ne passe point d'un lieu à un autre, mais qu'il est fait, en un instant, du pain transsubstantié.

Les pères décident que le corps divin est sous l'apparence du pain, & son sang sous l'apparence du vin ; que le corps & le sang sont ensemble dans chaque espèce par concomitance, tous entiers, reproduits en un instant dans chaque parcelle & dans chaque goutte, auxquelles on doit un culte de latrie.

Prétendu bal donné par le concile.

Cependant, le prince *Philippe*, fils de *Charles-Quint*, depuis roi d'Espagne, & le prince héréditaire de Savoie passent par Trente. Il est dit dans quelques livres concernant les beaux arts *que les pères donnèrent un bal à ces princes, que le cardinal de Mantoue ouvrit le bal, & que les pères danserent avec beaucoup de gravité & de décence.* On cite sur ce fait le cardinal *Pallavicini ;* & pour faire voir que la danse n'est point une chose profane, on se prévaut du silence

de *Fra-Paolo* qui ne condamne point ce bal du concile. 1552.

Il est vrai que chez les Hébreux & chez les Gentils la danse fut souvent une cérémonie religieuse. Il est vrai que JESUS-CHRIST chanta & dansa après sa pâque juive, comme le dit *St Augustin* dans ses lettres ; mais il n'est pas vrai, comme on le dit, que *Pallavicini* parle de cette danse des pères. On réclame en vain l'indulgence de *Fra-Paolo ;* s'il ne condamne point ce bal, c'est qu'en effet les pères ne dansèrent point. *Pallavicini*, dans son livre onzième chap. 15, dit seulement qu'après un repas magnifique donné par le cardinal de Mantoue, président du concile, dans une salle bâtie exprès à trois cents pas de la ville, il y eut des divertissemens, des joûtes, des danses ; mais il ne dit point du tout que ce président & le concile aient dansé.

Cardinal assassiné.

Au milieu de ces divertissemens & des occupations plus sérieuses du concile, *Ferdinand I* roi de Hongrie, frère de *Charles-Quint*, fait assassiner le cardinal *Martinusius* en Hongrie. Le concile, à cette nouvelle, est plein d'indignation & de trouble. Les pères remettent la connaissance de cet attentat au pape, qui n'en peut connaître ; ce n'est plus le temps de *Thomas Becquet* & des *Henri II* d'Angleterre.

Jules III excommunie les assassins qui étaient italiens, & au bout de quelque temps déclare le roi *Ferdinand*, frère du puissant *Charles-Quint*, absous des censures. Le meurtre du célèbre *Martinusius* demeure dans le grand nombre des assassinats impunis qui déshonorent la nature humaine.

De plus grandes entreprises dérangent le concile.

Le parti protestant défait à Mulberg reprend vigueur; il est en armes. Le nouvel électeur de Saxe *Maurice*
1552. assiège Augsbourg. L'empereur est surpris dans les
Le concile s'enfuit. défilés du Tirol; obligé de fuir avec son frère *Ferdinand*, il perd tout le fruit de ses victoires. Les Turcs menacent la Hongrie. *Henri II* toujours ligué avec les Turcs & les protestans, tandis qu'il fait brûler les hérétiques de son royaume, envoie des troupes en Allemagne & en Italie; les pères du concile s'enfuient en hâte de la ville de Trente, & le concile est oublié pendant dix années.

1560. Enfin, *Medechino*, *Pie IV*, qui se disait de la maison de ces grands négocians, & de ces grands princes les *Médicis*, ressuscite le concile de Trente. Il invite tous les princes chrétiens, il envoie même des nonces aux princes protestans assemblés à Naumbourg en Saxe. Il leur écrit, *à mon cher fils*; mais ces princes ne le reconnaissent point pour père, & refusent ses lettres.

1562. Le concile recommence par une procession de cent
Il recommence. douze évêques entre deux files de mousquetaires. Un évêque de Reggio prêche avec plus d'éloquence que n'avait fait l'évêque de Bitonto. On ne peut relever davantage le pouvoir de l'Eglise; il égale son autorité à celle de DIEU: *Car*, dit-il, *l'Eglise a détruit la circoncision & le sabbat que* DIEU *même avait ordonnés.* (c) Dans les deux années 1562 & 63 que dura la reprise du concile, il s'élève presque toujours des disputes entre les ambassadeurs sur la préséance.

(c) Cet évêque avait plus raison qu'il ne croyait; car JESUS ne prêcha rien que l'obéissance à la religion juive, & ne commanda jamais rien de ce que l'on pratique chez les chrétiens: cela est évident.

Ceux de Bavière veulent l'emporter sur ceux de Venise ; mais ils cèdent enfin après de longues contestations.

Les ambassadeurs des cantons suisses catholiques demandent la préséance sur ceux du duc de Florence, & l'obtiennent. L'un de ces députés suisses, nommé *Melchior Luci*, dit qu'il est prêt de soutenir le concile avec son épée, & de traiter les ennemis de l'Eglise comme ses compatriotes ont traité le curé *Zuingle* & ses adhérens, qu'ils tuèrent & qu'ils brûlèrent pour la bonne cause. 1562. Suisses offrent de tuer les ennemis du concile.

Mais la plus grande dispute fut entre les ambassadeurs de France & d'Espagne. Le comte de *Luna*, ambassadeur de *Philippe II* roi d'Espagne, veut être encensé à la messe & baiser la patène, avant *Ferrier* ambassadeur de France. Ne pouvant obtenir cette distinction, il se réduit à souffrir qu'on emploie en même temps deux patènes & deux encensoirs. *Ferrier* fut inflexible. On se menace de part & d'autre ; le service est interrompu, l'Eglise est remplie de tumulte. On appaise enfin ce différend, en supprimant la cérémonie de l'encensoir, & le baiser de la patène. Querelles sur le *punctilio*.

D'autres difficultés retardaient l'examen des questions théologiques. Les ambassadeurs de l'empereur *Ferdinand*, successeur de *Charles-Quint*, veulent que cette assemblée soit un nouveau concile, & non pas une continuation du premier. Les légats prennent un parti mitoyen ; ils disent : *Nous continuons le concile en l'indiquant, & nous l'indiquons en le continuant.*

La grande question de l'institution & de la résidence des prélats de droit divin se renouvelle avec Mars 1562.

Disputes sur la résidence.

chaleur; les évêques espagnols, aidés de quelques prélats arrivés de France, soutiennent leurs prétentions; c'est à cette occasion qu'ils se plaignent que le S^t Esprit arrive toujours de Rome dans la malle du courrier, bon mot célébre dont les protestans ont triomphé.

Pie IV, outré de l'obstination des évêques, dit que les ultramontains sont ennemis du S^t Siége, qu'il aura recours à un million d'écus d'or. Les prélats espagnols se plaignent hautement que les prélats italiens abandonnent les droits de l'épiscopat, & qu'ils reçoivent du pape soixante écus d'or par mois: la plupart des prélats italiens étaient pauvres, & le S^t Siége de Rome, plus riche que tous les évêques du concile ensemble, pouvait les aider avec bienséance; mais ceux qui reçoivent sont toujours de l'avis de celui qui donne.

Pie IV donne de l'argent à *Catherine de Médicis*.

Pie IV offre à *Catherine de Médicis*, régente de France, cent mille écus d'or, & cent mille autres en prêt, avec un corps de suisses & d'allemands catholiques, si elle veut exterminer les huguenots de France, faire enfermer dans la bastille *Montluc* évêque de Valence, soupçonné de les favoriser, & le chancelier de *l'Hospital*, fils d'un juif, mais qui était le plus grand-homme de France, si ce titre est dû au génie, à la science & à la probité réunies. Le pape demande encore qu'on abolisse toutes les lois des

1562. parlemens de France sur tout ce qui concerne l'Eglise, & dans ces espérances il donne vingt-cinq mille écus d'avance. L'humiliation de recevoir cette aumône de vingt-cinq mille écus montre dans quel abyme de misère le gouvernement de France était alors plongé.

Ce fut un plus grand opprobre, quand le cardinal de *Lorraine*, arrivant enfin au concile avec quelques évêques français, commença par se plaindre que le pape n'eût donné que vingt-cinq mille écus au roi son maître. C'est alors que l'ambassadeur *Ferrier*, dans son discours au concile, compare *Charles IX* enfant à l'empereur *Constantin*. Chaque ambassadeur ne manquait pas de faire la même comparaison en faveur de son souverain; ce parallèle ne convenait à personne; d'ailleurs *Constantin* ne reçut jamais d'un pape vingt-cinq mille écus de subsides, & il y avait un peu de différence entre un enfant dont la mère était régente dans une partie des Gaules, & un empereur d'Orient & d'Occident. Novembre.

Les ambassadeurs de *Ferdinand* au concile se plaignaient cependant avec aigreur que le pape eût promis de l'argent à la France. Ils demandaient que le concile réformât le pape & sa cour, qu'il n'y eût tout au plus que vingt-quatre cardinaux, ainsi que le concile de Basle l'avait statué, ne songeant pas que ce petit nombre les rendait plus considérables. *Ferdinand I* demandait encore que chaque nation priât DIEU dans sa langue, que le calice fût accordé aux laïques, & qu'on laissât les princes allemands maîtres des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés. Plaintes de l'empereur *Ferdinand*, à qui on ne donne point d'argent. 1562.

On fesait de telles propositions quand on était mécontent du siége de Rome, & on les oubliait quand on s'était rapproché.

La dispute sur le calice dura long-temps. Plusieurs théologiens affirmèrent que la coupe n'est pas nécessaire à la communion; que la manne du désert, Disputes sur le calice.

figure de l'euchariſtie, avait été mangée ſans boire; que *Jonathas* ne but point en mangeant ſon miel; que JESUS-CHRIST en donnant le pain aux apôtres les traita en laïques, & qu'il les fit prêtres en leur donnant le vin. Cette queſtion fut décidée avant
16 juillet. l'arrivée du cardinal de *Lorraine*; mais enſuite on laiſſa au pape la liberté d'accorder ou de refuſer le vin aux laïques, ſelon qu'il le trouverait plus convenable.

Plaiſant diſcours du jéſuite *Lainez*. La queſtion du droit divin ſe renouvelait toujours & diviſait le concile. C'eſt à cette occaſion que le jéſuite *Lainez*, ſucceſſeur d'*Ignace* dans le généralat de ſon ordre, & théologien du pape au concile, dit *que les autres égliſes ne peuvent réformer la cour romaine, parce que l'eſclave n'eſt pas au-deſſus de ſon ſeigneur.*

Les évêques italiens étaient de ſon avis; ils ne reconnaiſſaient de droit divin que dans le pape. Les évêques français, arrivés avec le cardinal de *Lorraine*, ſe joignent aux Eſpagnols contre la cour de Rome: & les prélats italiens diſaient que le concile était tombé *della rogna Spagnuola nel mal Franceſe.*

1563. Il fallut négocier, intriguer, répandre l'argent.
Pères gagnés par argent. Les légats gagnaient autant qu'ils pouvaient les théologiens étrangers. Il y eut ſurtout un certain *Hugonis* docteur de ſorbonne, qui leur ſervit d'eſpion. Il fut avéré qu'il avait reçu cinquante écus d'or d'un évêque de Vintimiglia, pour rendre compte des ſecrets du cardinal de *Lorraine*.

Octobre. La cour de France, épuiſée alors par les querelles
Théologiens français mal payés. de religion & de politique, n'avait pas même de quoi payer ſes théologiens au concile; ils retournent tous en France, excepté cet *Hugonis* penſionnaire des

légats ; neuf évêques français avaient déjà quitté le concile, & il n'en restait plus que huit.

Les querelles de religion fesaient alors couler le sang en France, comme elles en avaient inondé l'Allemagne du temps de *Charles-Quint* : une paix passagère avait été signée avec le parti protestant au mois de mars de cette année 1563. Le pape courroucé de cette paix fait condamner à Rome par l'inquisition le cardinal de *Châtillon* évêque de Beauvais, huguenot déclaré ; mais il enveloppa dans cette condamnation dix autres évêques de France, & on ne voit point que ces évêques en appellent au concile : quelques-uns se contentent de se pourvoir aux parlemens du royaume. En un mot aucune congrégation du concile ne réclama contre cet acte d'autorité.

1563. Décret contre les rois.

Les pères prennent ce temps pour former un décret contre tous les princes qui voudront juger les ecclésiastiques & leur demander des subsides. Tous les ambassadeurs s'opposent à ce décret qui ne passe point ; la querelle s'échauffe. L'ambassadeur de France *Ferrier* dit dans le tumulte : *Quand* JESUS-CHRIST *approche, il ne faut pas crier ici comme les diables: Envoyez-nous dans des troupeaux de cochons.* On ne voit pas bien quel rapport ce troupeau de cochons pouvait avoir avec cette dispute.

11 novemb. Décret sur les mariages.

Après tant d'altercations toujours vives & toujours apaisées par la prudence des légats, on presse la conclusion du concile. On y décrète dans la vingt-quatrième session que le lien du mariage est perpétuel depuis *Adam*, qu'il est devenu un sacrement depuis JESUS-CHRIST, que l'adultère ne peut le

dissoudre, & qu'il ne peut être annullé que par la parenté jusqu'au quatrième degré, à moins d'une dispense du pape. Les protestans au contraire pensaient qu'on pouvait épouser sa cousine, & qu'on peut quitter une femme adultère pour en prendre une autre.

Le concile déclare dans cette session que les évêques dans les causes criminelles ne peuvent être jugés que par le pape, & que, s'il est besoin, c'est à lui seul de commettre les évêques pour juges. Cette jurisprudence n'est pas admise dans la plupart des tribunaux, & surtout en France.

1563. 23 décembre. Dans la dernière session on prononce anathème contre ceux qui rejettent l'invocation des saints, qui prétendent qu'il ne faut invoquer que DIEU seul, & qui pensent que DIEU n'est pas semblable aux princes faibles & bornés qu'on ne peut aborder que par leurs courtisans.

Reliques. Anathème contre ceux qui ne vénèrent pas les reliques, qui pensent que les os des morts n'ont rien de commun avec l'esprit qui les anima, & que ces os n'ont aucune vertu. Anathème contre ceux qui nient le purgatoire, ancien dogme des Egyptiens, des Grecs & des Romains, sanctifié par l'Eglise, & regardé par quelques-uns comme plus convenable à un DIEU juste & clément qui châtie & qui pardonne, que l'enfer éternel, qui semble annoncer l'être infini comme infiniment implacable.

Dans tous ces anathèmes on ne spécifie ni les peuples de la confession d'Augsbourg, ni ceux de la communion de *Zuingle* & de *Calvin*, ni les anglicans.

Cette

Cette même session permet que les moines fassent des vœux à l'âge de seize ans, & les filles à douze; permission regardée comme très-préjudiciable à la police des Etats, mais sans laquelle les ordres monastiques seraient bientôt anéantis. Moines.

On soutient la validité des indulgences, première source des querelles pour lesquelles ce concile fut convoqué, & on défend de les vendre : cependant on les vend encore à Rome, mais à très-bon marché; on les revend quatre sols la pièce dans quelques petits cantons catholiques suisses. Le grand profit se fait dans l'Amérique espagnole, où l'on est plus riche & plus ignorant que dans les petits cantons. Indulgences à quatre sous.

On finit enfin par recommander aux évêques de ne céder jamais la préséance aux ministres des rois, & aux seigneurs. L'Eglise a toujours pensé ainsi. 1563.

Le concile est souscrit par quatre légats du pape, onze cardinaux, vingt-cinq archevêques, cent soixante-huit évêques, sept abbés, trente-neuf procureurs d'évêques absens, & sept généraux d'ordre.

On n'y employa pas la formule, *Il a semblé bon au St Esprit & à nous;* mais, *En présence du St Esprit il nous a semblé bon.* Cette formule est moins hardie.

Le cardinal de *Lorraine* renouvela les anciennes acclamations des premiers conciles grecs; il s'écria, *Longues années au pape, à l'empereur & aux rois.* Les pères répétèrent les mêmes paroles. On se plaignit en France qu'il n'eût point nommé le roi son maître, & on vit dès-lors combien ce cardinal craignait d'offenser *Philippe II*, qui fut le soutien de la ligue.

Fin du concile.

Ainsi finit ce concile, qui dura dans ses interruptions, depuis sa convocation, l'espace de vingt-un ans. Les théologiens qui n'avaient point de voix délibérative y expliquèrent les dogmes; les prélats prononcèrent, les légats du pape les dirigèrent; ils appaisèrent les murmures, adoucirent les aigreurs, éludèrent tout ce qui pouvait blesser la cour de Rome, & furent toujours les maîtres.

CHAPITRE CLXXIII.

De la France sous Henri III. Sa transplantation en Pologne, sa fuite, son retour en France. Mœurs du temps, ligue, assassinats, meurtre du roi, anecdotes curieuses.

1573. AU milieu de ces désastres & de ces disputes, le duc d'Anjou, qui avait acquis quelque gloire en Europe dans les journées de Jarnac & de Moncontour, est élu roi de Pologne. Il ne regardait cet honneur que comme un exil. On l'appelait chez un peuple dont il n'entendait pas la langue, regardé alors comme barbare, & qui moins malheureux à la vérité que les Français, moins fanatique, moins agité, était cependant beaucoup plus agreste. L'apanage du duc d'Anjou lui valait plus que la couronne de Pologne; il se montait à douze cents mille livres; & ce royaume éloigné était si pauvre que dans le diplome de l'élection on stipula, comme une clause essentielle, que le roi dépenserait ces douze cents mille livres en Pologne. Il va donc chercher avec

douleur cette terre étrangère. Il n'avait pourtant rien à regretter en France : la cour qu'il abandonnait était en proie à autant de diffentions que le reſte de l'Etat. C'étaient chaque jour des conſpirations, ou réelles ou ſuppoſées, des duels, des aſſaſſinats, des empriſonnemens ſans forme & ſans raiſon, pires que les troubles qui en étaient cauſe. On ne voyait pas tomber ſur les échafauds autant de têtes conſidérables qu'en Angleterre ; mais il y avait plus de meurtres ſecrets, & on commençait à connaître le poiſon.

Cependant quand les ambaſſadeurs de Pologne vinrent à Paris rendre hommage à *Henri III*, on leur donna la fête la plus brillante & la plus ingénieuſe. Le naturel & les grâces de la nation perçaient encore à travers tant de calamités & de fureurs. Seize dames de la cour repréſentant les ſeize principales provinces de France, ayant danſé un ballet accompagné de machines, préſentèrent au roi de Pologne & aux ambaſſadeurs des médailles d'or, ſur leſquelles on avait gravé les productions qui caractériſaient chaque province.

A peine *Henri III* eſt-il tranſplanté ſur le trône de Pologne que *Charles IX* meurt à l'âge de vingt-quatre ans & un mois. Il avait rendu ſon nom odieux à toute la terre, dans un âge où les citoyens de ſa capitale ne ſont pas encore majeurs. La maladie qui l'emporta eſt très-rare ; ſon ſang coulait par tous les pores : cet accident, dont il y a quelques exemples, eſt la ſuite ou d'une crainte exceſſive, ou d'une paſſion furieuſe, ou d'un tempérament violent & atrabilaire. Il paſſa dans l'eſprit des 1574.

peuples, & surtout des protestans, pour l'effet de la vengeance divine : opinion utile, si elle pouvait arrêter les attentats de ceux qui sont assez puissans & assez malheureux pour n'être pas soumis au frein des lois.

Dès que *Henri III* apprend la mort de son frère, il s'évade de Pologne, comme on s'enfuit de prison. Il aurait pu engager le sénat de Pologne à souffrir qu'il se partageât entre ce royaume & ses pays héréditaires, comme il y en a eu tant d'exemples; mais il s'empressa de fuir de ce pays sauvage, pour aller chercher dans sa patrie des malheurs, & une mort non moins funeste que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors en France.

Il quittait un pays où les mœurs étaient dures, mais simples, & où l'ignorance & la pauvreté rendaient la vie triste, mais exempte de grands crimes. La cour de France était au contraire un mélange de luxe, d'intrigues, de galanteries, de débauches, de complots, de superstition & d'athéisme. *Catherine de Médicis*, nièce du pape *Clément VII*, avait introduit la vénalité de presque toutes les charges de la cour, telle qu'elle était à celle du pape. La ressource utile pour un temps, & dangereuse pour toujours, de vendre les revenus de l'Etat à des partisans qui avançaient l'argent, était encore une invention qu'elle avait apportée d'Italie. La superstition de l'astrologie judiciaire, des enchantemens & des sortiléges, était aussi un des fruits de sa patrie, transplanté en France. Car quoique le génie des Florentins eût fait revivre dès long-temps les beaux-arts, il s'en fallait beaucoup que la vraie philosophie fût connue. Cette

reine avait amené avec elle un aſtrologue nommé *Luc Gauric*, homme qui n'eût été de nos jours qu'un miſérable charlatan mépriſé de la populace, mais qui alors était un homme très-important. Les curieux conſervent encore des anneaux conſtellés, des taliſmans de ces temps-là. On a cette fameuſe médaille où *Catherine* eſt repréſentée toute nue entre les conſtellations d'*Aries* & *Taurus*, le nom d'*Ebullé Aſmodée* ſur ſa tête, ayant un dard dans une main, un cœur dans l'autre, & dans l'exergue le nom d'*Oxiel*.

Jamais la démence des ſortiléges ne fut plus en crédit. Il était commun de faire des figures de cire, qu'on piquait au cœur en prononçant des paroles inintelligibles. On croyait par-là faire périr ſes ennemis ; & le mauvais ſuccès ne détrompait pas. On fit ſubir la queſtion à *Coſme Ruggieri* florentin, accuſé d'avoir attenté par de tels ſortiléges à la vie de *Charles IX*. Un de ces ſorciers, condamné à être brûlé, dit dans ſon interrogatoire qu'il y en avait plus de trente mille en France.

Ces manies étaient jointes à des pratiques de dévotion, & ces pratiques ſe mêlaient à la débauche effrénée. Les proteſtans au contraire, qui ſe piquaient de réforme, oppoſaient des mœurs auſtères à celles de la cour ; ils puniſſaient de mort l'adultère. Les ſpectacles, les jeux leur étaient autant en horreur que les cérémonies de l'Egliſe romaine ; ils mettaient preſque au même rang la meſſe & les ſortiléges. De ſorte qu'il y avait deux nations dans la France abſolument différentes l'une de l'autre ; & on eſpérait d'autant moins la réunion que les huguenots avaient,

furtout depuis la S^t Barthelemi, formé le deſſein de s'ériger en république.

Henri IV chef du parti calviniſte.

Le roi de Navarre, qui fut depuis *Henri IV*, & le prince *Henri de Condé*, fils de *Louis* aſſaſſiné à Jarnac, étaient les chefs du parti; mais ils avaient été retenus priſonniers à la cour depuis le temps des maſſacres. *Charles IX* leur avait propoſé l'alternative d'un changement de religion ou de la mort. Les princes, en qui la religion n'eſt preſque jamais que leur intérêt, ſe réſolvent rarement au martyre. *Henri de Navarre*, & *Henri de Condé* s'étaient faits catholiques; mais vers le temps de la mort de *Charles IX*, *Condé* évadé de priſon avait abjuré l'Egliſe romaine à Strasbourg, & réfugié dans le Palatinat, il ménageait chez les allemands des ſecours pour ſon parti, à l'exemple de ſon père.

Henri III revient en France.

Henri III, en revenant en France, pouvait la rétablir: elle était ſanglante, déchirée, mais non démembrée. Pignerol, le marquiſat de Saluces, & par conſéquent les portes de l'Italie, étaient encore à elle. Une adminiſtration tolérable peut guérir en peu d'années les plaies d'un royaume dont le terrain eſt fertile & les habitans induſtrieux. *Henri de Navarre* était toujours entre les mains de la reine-mère, déclarée régente par *Charles IX* juſqu'au retour du nouveau roi. Les proteſtans ne demandaient que la ſureté de leurs biens & de leur religion; & leur projet de former une république ne pouvait prévaloir contre l'autorité ſouveraine, déployée ſans faibleſſe & ſans excès. Il eût été aiſé de les contenir. Tel avait toujours été l'avis des plus ſages têtes, d'un chancelier de *l'Hoſpital*, d'un *Paul de Foix*, d'un *Chriſtophe de*

Thou, père du véridique & éloquent hiſtorien, d'un *Pibrac*, d'un *Harlay*: mais les favoris, croyant gagner à la guerre, la firent réſoudre.

A peine donc le roi fut à Lyon qu'avec le peu de troupes qu'on lui avait amenées il voulut forcer des villes, qu'il eût pu ranger à leur devoir avec un peu de politique. Il dut s'apercevoir, quand il voulut entrer à main armée dans une petite ville nommée Livron, qu'il n'avait pas pris le bon parti: on lui cria du haut des murs: *Approchez, aſſaſſins, venez, maſſacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'amiral.* (23) Mal reçu.

Il n'avait pas alors de quoi payer ſes ſoldats; ils ſe débandèrent; & trop heureux de n'être point attaqué dans ſon chemin, il alla ſe faire ſacrer à Rheims, & faire ſon entrée dans Paris ſous ces triſtes auſpices, au milieu de la guerre civile qu'il avait fait renaître à ſon arrivée, & qu'il eût pu étouffer. Il ne ſut ni contenir les huguenots, ni contenter les catholiques, ni réprimer ſon frère le duc d'Alençon alors duc d'Anjou, ni gouverner ſes finances, ni diſcipliner une armée; il voulait être abſolu, & ne prit aucun moyen de l'être. Ses débauches honteuſes avec ſes mignons le rendirent odieux: ſes ſuperſtitions, ſes proceſſions, dont il croyait couvrir ſes Anarchie.

(23) Il paraît, d'après les mémoires du temps, que la voix publique accuſait *Henri III* d'avoir aidé ſa mère à vaincre la réſiſtance que *Charles IX* oppoſait au maſſacre de la *Saint-Barthelemi*. Les remords de ce malheureux prince, ſa mort extraordinaire avaient rejeté toute la haine de ce forfait ſur *Catherine* & ſur *Henri III*, d'ailleurs avili par ſa ſuperſtition & par ſes mœurs.

Dans ſon paſſage en Dauphiné, *Montbrun* pilla les équipages de ſa petite armée; & lorſqu'on lui reprocha cette action, il répondit: La guerre & le jeu rendent les hommes égaux.

scandales & qui les augmentaient, l'avilirent : ses profusions, dans un temps où il fallait n'employer l'or que pour avoir du fer, énervèrent son autorité. Nulle police, nulle justice : on tuait, on assassinait ses favoris sous ses yeux, ou ils s'égorgeaient mutuellement dans leurs querelles. Son propre frère le duc d'Anjou, catholique, s'unit contre lui avec le prince *Henri de Condé* calviniste, & fait venir des suisses, tandis que *Condé* rentre en France avec des allemands.

Guise le balafré. Dans cette anarchie *Henri* duc de *Guise*, fils de *François*, riche, puissant, devenu le chef de la maison de Lorraine en France, ayant tout le crédit de son père, idolâtré du peuple, redouté à la cour, force le roi à lui donner le commandement des armées. Son intérêt était que tout fût brouillé, afin que la cour eût toujours besoin de lui.

Le roi demande de l'argent à la ville de Paris ; elle lui répond qu'elle a fourni trente-six millions d'extraordinaire en quinze ans, & le clergé soixante millions ; que les campagnes sont désolées par la soldatesque, la ville par la rapacité des financiers, l'Eglise par la simonie & le scandale. Il n'obtient que des plaintes au lieu de secours.

Cependant le jeune *Henri de Navarre* se sauve enfin de la cour, où il était toujours prisonnier. On pouvait le retenir comme prince du sang ; mais on n'avait nul droit sur la liberté d'un roi ; il l'était en effet de la basse Navarre, & la haute lui appartenait par droit d'héritage. Il va en Guienne. Les Allemands, appelés par *Condé*, entrent dans la Champagne. Le duc d'Anjou frère du roi est en armes.

Les dévaſtations qu'on avait vues ſous *Charles IX* recommencent. Le roi fait alors, par un traité honteux dont on ne lui fait point de gré, ce qu'il aurait dû faire en ſouverain habile à ſon avénement : il donne la paix ; mais il accorde beaucoup plus qu'on ne lui eût demandé d'abord : libre exercice de la religion réformée, temples, ſynodes, chambres mi-parties de catholiques & de réformés dans les parlemens de Paris, de Toulouſe, de Grenoble, d'Aix, de Rouen, de Dijon, de Rennes. Il déſavoue publiquement la S^t Barthelemi, à laquelle il n'avait eu que trop de part. Il exempte d'impoſitions pour ſix ans les enfans de ceux qui ont été tués dans les maſſacres, réhabilite la mémoire de l'amiral *Coligni*; & pour comble d'humiliation, il ſe ſoumet à payer les troupes allemandes du prince palatin *Caſimir*, qui le forçaient à cette paix : mais n'ayant pas de quoi les ſatisfaire, il les laiſſe vivre à diſcrétion pendant trois mois dans la Bourgogne & dans la Champagne. Enfin il envoie au prince *Caſimir* ſix cents mille écus par *Bellièvre*. *Caſimir* retient l'envoyé du roi en otage pour le reſte du payement, & l'emmène priſonnier à Heidelberg, où il fait porter en triomphe au ſon des fanfares les dépouilles de la France, dans des chariots traînés par des bœufs dont on avait doré les cornes.

La St Barthelemi déſavouée par *Henri III.*

Ce fut cet excès d'opprobre qui enhardit le duc *Henri de Guiſe* à former la ligue projetée par ſon oncle le cardinal de *Lorraine*, & à s'élever ſur les ruines d'un royaume ſi malheureux & ſi mal gouverné. Tout reſpirait alors les factions, & *Henri de Guiſe* était fait pour elles. Il avait, dit-on, toutes

La ligue.

les grandes qualités de son père, avec une ambition plus effrénée & plus artificieuse. Il enchantait comme lui tous les cœurs. On disait du père & du fils qu'auprès d'eux tous les autres princes paraissaient peuple. On vantait la générosité de son cœur ; mais il n'en avait pas donné un grand exemple, quand il foula aux pieds dans la rue Bétisi le corps de l'amiral *Coligni*, jeté à ses yeux par les fenêtres.

La première proposition de la ligue fut faite dans Paris. On fit courir chez les bourgeois les plus zélés des papiers qui contenaient un projet d'association pour défendre la religion, le roi & la liberté de l'Etat ; c'est-à-dire, pour opprimer à la fois le roi & l'Etat par les armes de la religion. La ligue fut ensuite signée solemnellement à Péronne & dans presque toute la Picardie. Bientôt après les autres provinces y entrent. Le roi d'Espagne la protége, & ensuite les papes l'autorisent. Le roi, pressé entre les calvinistes qui demandaient trop de liberté, & les ligueurs qui voulaient lui ravir la sienne, croit faire un coup d'Etat en signant lui-même la ligue, de peur qu'elle ne l'écrase. Il s'en déclare le chef, & par cela même il l'enhardit. Il se voit obligé de
1576. rompre malgré lui la paix qu'il avait donnée aux réformés, sans avoir d'argent pour renouveler la guerre. Les états-généraux sont assemblés à Blois ; mais on lui refuse les subsides qu'il demande pour cette guerre à laquelle les états mêmes le forçaient. Il n'obtient pas seulement la permission de se ruiner en aliénant son domaine. Il assemble pourtant une armée, en se ruinant d'une autre manière, en

engageant les revenus de la couronne, en créant de nouvelles charges. Les hostilités se renouvellent de tous côtés, & la paix se fait encore. Le roi n'avait voulu avoir de l'argent & une armée que pour être en état de ne plus craindre les *Guises* : mais, dès que la paix est faite, il consomme ces faibles ressources en vains plaisirs, en fêtes, en profusions pour ses favoris.

Il était difficile de gouverner un tel royaume autrement qu'avec du fer & de l'or. *Henri III* pouvait à peine avoir l'un & l'autre. Il faut voir quelles peines il eut à obtenir dans ses pressans besoins treize cents mille francs du clergé pour six années, à faire vérifier au parlement quelques nouveaux édits bursaux, & avec quelle rapacité le marquis d'*O*, surintendant des finances, dévorait cette subsistance passagère.

Guerre civile.

Il ne régnait pas. La ligue catholique & les confédérés protestans se fesaient la guerre malgré lui dans les provinces. Les maladies contagieuses, la famine, se joignaient à tant de fléaux : & c'est dans ces temps de calamités que, pour opposer des favoris au duc de *Guise*, ayant créé ducs & pairs *Joyeuse* & d'*Epernon*, & leur ayant donné la préséance sur leurs anciens pairs, il dépense quatre millions aux noces du duc de *Joyeuse*, en le mariant à la sœur de la reine sa femme, & en le fesant son beau-frère. De nouveaux impôts pour payer ses prodigalités excitent l'indignation publique. Si le duc de *Guise* n'avait pas fait une ligue contre lui, la conduite du roi suffisait pour en produire une.

C'est dans ce temps que le duc d'Anjou son

frère va dans les Pays-Bas chercher, au milieu d'une désolation non moins funeste, une principauté qu'il perdit par une tyrannique imprudence. Comme *Henri III* permettait à son frère d'aller ravir les provinces des Pays-Bas à *Philippe II*, à la tête des mécontens de Flandre, on peut juger si le roi d'Espagne encourageait la ligue en France, où elle prenait chaque jour de nouvelles forces. Quelle ressource le roi crut-il avoir contr'elle ? celle d'instituer des confréries de pénitens, de bâtir des cellules de moines à Vincennes pour lui & pour les compagnons de ses plaisirs, de prier DIEU en public tandis qu'il outrageait la nature en secret, de se vêtir d'un sac blanc, de porter une discipline & un rosaire à la ceinture, & de s'appeler *Frère Henri*. Cela même indigna & enhardit les ligueurs. On prêchait publiquement dans Paris contre sa dévotion scandaleuse. La faction des seize se formait sous le duc de *Guise*, & Paris n'était plus au roi que de nom.

1585. *Henri de Guise*, devenu maître du parti catholique, avait déjà des troupes avec l'argent de son parti, & il attaquait les amis du roi de Navarre. Ce prince, qui était, comme le roi *François I*, le plus généreux chevalier de son temps, offrit de vider ce grand différend en se battant contre le duc de *Guise*, ou seul à seul, ou dix contre dix, ou en tel nombre qu'on voudrait. Il écrit à *Henri III* son beau-frère: il lui remontre que c'est à lui & à sa couronne que la ligue en veut, bien plus qu'aux huguenots; il lui fait voir le précipice ouvert; il lui offre ses biens & sa vie pour le sauver.

Mais dans ce temps-là même le pape *Sixte-Quint*

fulmine contre le roi de Navarre & le prince de *Condé* cette fameuse bulle, dans laquelle il les appelle *génération bâtarde & détestable de la maison de Bourbon :* il les déclare déchus de tout droit, de toute succession. La ligue fait valoir la bulle, & force le roi à poursuivre son beau-frère qui voulait le secourir, & à seconder le duc de *Guise*, qui le détrônait avec respect. C'est la neuvième guerre civile depuis la mort de *François II.*

Sixte-Quint excommunie & damne *Henri IV*, &c.

Henri IV (car il faut déjà l'appeler ainsi, puisque ce nom est si célèbre & si cher, & qu'il est devenu un nom propre) *Henri IV* eut à combattre à la fois le roi de France, *Marguerite* sa propre femme & la ligue. *Marguerite*, en se déclarant contre son époux, rappelait ces anciens temps de barbarie, où les excommunications rompaient tous les liens de la société, & rendaient un prince exécrable à ses proches. Ce prince se fit connaître dès-lors pour un grand-homme, en bravant le pape jusque dans Rome, en y faisant afficher dans les carrefours un démenti formel à *Sixte-Quint*, & en appelant à la cour des pairs de cette bulle.

Il n'eut pas grande peine à empêcher son imprudente femme de se saisir de l'Agénois, dont elle voulut s'emparer; & quant à l'armée royale qu'on envoya contre lui sous les ordres du duc de *Joyeuse*, tout le monde sait comment il la vainquit à Coutras, combattant en soldat à la tête de ses troupes, faisant des prisonniers de sa main, & montrant après la victoire autant d'humanité & de modestie que de valeur pendant la bataille.

Coutras. Octobre 1587.

Cette journée lui fit plus de réputation qu'elle

ne lui donna de véritables avantages. Son armée n'était pas celle d'un souverain qui la soudoie & qui la retient toujours sous le drapeau ; c'était celle d'un chef de parti ; elle n'avait point de paye réglée. Les capitaines ne pouvaient empêcher leurs soldats d'aller faire leurs moissons ; ils étaient obligés eux-mêmes de retourner dans leurs terres. On accusa *Henri IV* d'avoir perdu le fruit de sa victoire, en allant dans le Béarn voir la comtesse de *Grammont* dont il était amoureux. On ne fait pas réflexion qu'il eût été très-aisé de faire agir son armée en son absence, s'il avait pu la conserver. *Henri de Condé* son cousin, prince aussi austère dans ses mœurs que le navarrois avait de galanterie dans les siennes, quitta l'armée comme lui, alla comme lui dans ses terres, après avoir resté quelque temps dans le Poitou, ainsi que tous les officiers qui jurèrent de se retrouver le 20 de novembre au rendez-vous des troupes. C'était ainsi qu'on faisait la guerre alors.

Prince de *Condé* empoisonné.

Janvier 1588.

Mais le séjour du prince de *Condé* dans S^t^ Jean d'Angeli fut une des plus fatales aventures de ces temps horribles. A peine a-t-il soupé à son retour avec *Charlotte de la Trimouille* sa femme qu'il est saisi de convulsions mortelles qui l'emportent en deux jours. Le simple juge de S^t^ Jean d'Angeli met la princesse en prison, l'interroge, commence un procès criminel contr'elle ; il condamne par contumace un jeune page nommé *Permillac de Bel-Castel*, & fait exécuter *Brillaud* maître-d'hôtel du prince, qui est tiré à quatre chevaux dans S^t^ Jean d'Angeli, après que la sentence a été confirmée par des commissaires que le roi de Navarre a nommés lui-même. La

princeſſe appelle à la cour des pairs ; elle était enceinte : elle fut depuis déclarée innocente, & les procédures brûlées. Il n'eſt pas inutile de réfuter encore ici ce conte répété dans tant de livres, que la princeſſe accoucha du père du grand *Condé* quatorze mois après la mort de ſon mari, & que la Sorbonne fut conſultée pour ſavoir ſi cet enfant était légitime. Rien n'eſt plus faux, & il eſt aſſez prouvé que ce nouveau prince de *Condé* naquit ſix mois après la mort de ſon père.

Si *Henri de Navarre* défit l'armée de *Henri III* à la journée de Coutras, le duc de *Guiſe* de ſon côté diſſipa dans le même temps une armée d'allemands qui venaient ſe joindre au navarrois, & il fit voir dans cette expédition autant de conduite que *Henri IV* avait montré de courage. Le malheur de Coutras & la gloire du duc de *Guiſe* furent deux nouvelles diſgrâces pour le roi de France. *Guiſe* concerte avec tous les princes de ſa maiſon une requête au roi, par laquelle on lui demande la publication du concile de Trente, l'établiſſement de l'inquiſition, avec la confiſcation des biens des huguenots au profit des chefs de la ligue, de nouvelles places de ſureté pour elle, & le banniſſement de ſes favoris qu'on lui nommera. Chaque mot de cette requête était une offenſe. Le peuple de Paris, & ſurtout les *Seize*, inſultaient publiquement les favoris du roi, & marquaient peu de reſpect pour ſa perſonne.

Les Barricades.

Rien ne fait mieux voir la malheureuſe adminiſtration du gouvernement qu'une petite choſe qui fut la ſource des déſaſtres de cette année. Le roi, pour éviter les troubles qu'il prévoyait dans Paris,

fait défenſe au duc de *Guiſe* d'y venir. Il lui écrit deux lettres ; il ordonne qu'on lui dépêche deux courriers. Il ne ſe trouve point d'argent dans l'épargne pour cette dépenſe néceſſaire : on met les lettres à la poſte ; & le duc de *Guiſe* vient à Paris, ayant pour excuſe apparente qu'il n'a point reçu l'ordre. De-là ſuit la journée des *Barricades*. Il ſerait ſuperflu de répéter ici ce que tant d'hiſtoriens ont détaillé ſur cette journée. Qui ne ſait que le roi quitta ſa capitale, fuyant devant ſon ſujet, & qu'il aſſembla enſuite les ſeconds états de Blois, où il fit aſſaſſiner le duc & le cardinal de *Guiſe* ſon frère, après avoir communié avec eux, & avoir fait ſerment ſur l'hoſtie qu'il les aimerait toujours ?

Décembre 1588.

Les lois ſont une choſe ſi reſpectable & ſi ſainte que, ſi *Henri III* en avait ſeulement conſervé l'apparence, ſi, quand il eut en ſon pouvoir le prince & le cardinal dans le château de Blois, il eût mis dans ſa vengeance, comme il le pouvait, quelque formalité de juſtice, ſa gloire & peut-être ſa vie euſſent été ſauvées : mais l'aſſaſſinat d'un héros & d'un prêtre le rendirent exécrable aux yeux de tous les catholiques, ſans le rendre plus redoutable.

Qui ſont les aſſaſſins du duc de *Guiſe*.

Je crois devoir réfuter ici une erreur qui ſe trouve dans beaucoup de livres, & principalement dans *l'Etat de la France* qu'on réimprime ſouvent. On y dit que le duc de *Guiſe* fut aſſaſſiné par les gentilshommes ordinaires de la chambre du roi ; & le déclamateur *Maimbourg* prétend dans ſon *hiſtoire de la ligue* que *Lognac* le chef des aſſaſſins était premier gentilhomme de la chambre : tout cela eſt faux. Les regiſtres de la chambre des comptes, qui ont échappé

à

à l'incendie, & que j'ai consultés, font foi que le maréchal de *Retz* & le comte de *Villequier*, tirés du nombre des gentilshommes ordinaires, avaient le titre de premier gentilhomme, charge de nouvelle création instituée sous *Henri II* pour le maréchal de *St André*. Ces mêmes regiſtres font voir les noms des gentilshommes ordinaires de la chambre, qui étaient alors des premières maiſons du royaume. Ils avaient succédé sous *François I* aux chambellans, & ceux-ci aux chevaliers de l'hôtel. Les gentilshommes nommés les *quarante-cinq*, qui aſſaſſinèrent le duc de *Guiſe*, étaient une compagnie nouvelle, formée par le duc d'*Epernon*, payée au tréſor royal ſur les billets de ce duc; & aucun de leurs noms ne ſe trouve parmi les gentilshommes de la chambre.

Lognac, *Saint Capautet*, *Alſrenas*, *Herbelade* & leurs compagnons étaient de pauvres gentilshommes gaſcons que d'*Epernon* avait fournis au roi, des gens de main, des gens de ſervice, comme on les appelait alors. Chaque prince, chaque grand ſeigneur, en avait auprès de lui dans ces temps de troubles. C'était par des hommes de cette eſpèce que la maiſon de *Guiſe* avait fait aſſaſſiner *St Mégrin*, l'un des favoris de *Henri III*. Ces mœurs étaient bien différentes de la noble démence de l'ancienne chevalerie, & de ces temps d'une barbarie plus généreuſe, dans leſquels on terminait ſes différends en champ clos à armes égales.

Les aſſaſſins du duc de *Guiſe* n'oſent tuer ſon frère le cardinal, de peur des cenſures.

Tel eſt le pouvoir de l'opinion chez les hommes que les mêmes aſſaſſins qui n'avaient fait nul ſcrupule de tuer en lâches le duc de *Guiſe*, refuſèrent de tremper leurs mains dans le ſang du cardinal ſon

frère. Il fallut chercher quatre soldats du régiment des gardes, qui le massacrèrent dans le même château à coups de hallebarde. Il se passa deux jours entre la mort des deux frères ; c'est une preuve invincible que le roi aurait eu le temps de se couvrir de quelques apparences d'une forme de justice précipitée.

Non-seulement il n'eut pas l'art de prendre ce masque nécessaire, mais il se manqua encore à lui-même, en ne courant pas dans l'instant à Paris avec ses troupes. Il eut beau dire à la reine *Catherine* sa mère qu'il avait pris toutes ses mesures ; il n'en avait pris que pour se venger, & non pour régner. Il restait dans Blois inutilement occupé à examiner les cahiers des états, tandis que Paris, Orléans, Rouen, Dijon, Lyon, Toulouse, se soulèvent presqu'en même temps comme de concert. On ne le regarde plus que comme un assassin & un parjure. Le pape l'excommunie ; cette excommunication, qui eût été méprisée en d'autres temps, devient terrible alors, parce qu'elle se joint aux cris de la vengeance publique, & paraît réunir DIEU & les hommes. Soixante & dix docteurs assemblés en Sorbonne le déclarent déchu du trône, & ses sujets déliés du serment de fidélité. Les prêtres refusent l'absolution aux pénitens qui le reconnaissent pour roi. La faction des seize emprisonne à la Bastille les membres du parlement affectionnés à la monarchie. La veuve du duc de *Guise* vient demander justice du meurtre de son époux & de son beau-frère. Le parlement à la requête du procureur-général nomme deux conseillers, *Courtin* & *Michon*, qui instruisent le procès

1589. Soixante & dix sorbonnistes se mêlent de déclarer le roi déchu du trône.

criminel contre *Henri de Valois, ci-devant roi de France & de Pologne.* Voyez l'*hiſtoire du parlement* où ce fait eſt diſcuté.

Ce roi s'était conduit avec tant d'aveuglement qu'il n'avait point encore d'armée : il envoyait *Sanci* négocier des ſoldats chez les Suiſſes, & il avait la baſſeſſe d'écrire au duc de *Mayenne*, déjà chef de la ligue, pour le prier d'oublier l'aſſaſſinat de ſon frère. Il lui feſait parler par le nonce du pape ; & *Mayenne* répondait au nonce : *Je ne pardonnerai jamais à ce miſérable.* Les lettres qui rendent compte de cette négociation ſont encore aujourd'hui à Rome.

Enfin le roi eſt obligé d'avoir recours à ce *Henri de Navarre* ſon vainqueur & ſon ſucceſſeur légitime, qu'il eût dû dès le commencement de la ligue prendre pour ſon appui, non-ſeulement comme le ſeul intéreſſé au maintien de la monarchie, mais comme un prince dont il connaiſſait la franchiſe, dont l'ame était au-deſſus de ſon ſiècle, & qui n'aurait jamais abuſé de ſon droit d'héritier préſomptif.

Avec le ſecours du navarrois, avec les efforts de ſon parti, il a une armée. Les deux rois arrivent devant Paris. Je ne répéterai pas ici comment Paris fut délivré par le meurtre de *Henri III.* Je remarquerai ſeulement avec le préſident de *Thou* que, quand le dominicain *Jacques Clément*, prêtre fanatique, encouragé par ſon prieur *Bourgoin*, par ſon couvent, par l'eſprit de la ligue, & muni des ſacremens, vint demander audience pour l'aſſaſſiner, le roi ſentit de la joie en le voyant, & qu'il diſait que ſon cœur s'épanouiſſait toutes les fois qu'il voyait un moine. Je ne vous fatiguerai point de détails ſi

Henri III aſſaſſiné par un moine. 1589, mardi premier août

connus, ni de tout ce qu'on fit à Paris & à Rome; je ne dirai point avec quel zèle on mit sur les autels de Paris le portrait du parricide; qu'on tira le canon à Rome; qu'on y prononça l'éloge du moine: mais il faut observer que dans l'opinion du peuple ce misérable était un saint & un martyr; il avait délivré le peuple de DIEU du tyran persécuteur, à qui on ne donnait d'autre nom que celui d'*Hérode*. Ce n'est pas que *Henri III* roi de France eût la moindre ressemblance avec ce petit roi de la Palestine; mais le bas peuple, toujours sot & barbare, ayant ouï dire qu'*Hérode* avait fait égorger tous les petits enfans d'un pays, donnait ce nom à *Henri III*. *Clément* était à ses yeux un homme inspiré; il s'était offert à une mort inévitable: ses supérieurs & tous ceux qu'il avait consultés lui avaient ordonné de la part de DIEU de commettre cette sainte action. Son esprit égaré était dans le cas de l'ignorance invincible. Il était intimement persuadé qu'il s'immolait à DIEU, à l'Eglise, à la patrie; enfin, selon le sentiment de ses théologiens, il courait à la gloire éternelle, & le roi assassiné était damné. C'est ce que quelques théologiens calvinistes avaient pensé de *Poltrot;* c'est ce que les catholiques avaient dit de l'assassinat du prince d'Orange.

Le peuple regarde *Jacques Clément* comme un saint martyr.

Il n'y eut aucun pays catholique, à l'exception de Venise, où le crime de *Jacques Clément* ne fût consacré. Le jésuite *Mariana*, qui passait pour un historien sage, s'exprime ainsi dans son livre de l'Institution des rois. *Jacques Clément se fit un grand nom; le meurtre fut expié par le meurtre, & le sang royal coula en sacrifice aux manes du duc de Guise perfidement assassiné.*

Ainſi périt Jacques Clément âgé de vingt-quatre ans, la gloire éternelle de la France. Le fanatiſme fut porté en France juſqu'à mettre le portrait de cet aſſaſſin ſur les autels, avec ces mots gravés au bas : *St Jacques Clément, priez pour nous.*

Un fait très-long-temps ignoré, c'eſt la forme du jugement contre le cadavre du moine parricide; ſon procès fut fait par le marquis de *Richelieu*, grand prévôt de France, père du cardinal; & loin que le procureur général *la Guêle*, témoin de l'aſſaſſinat, & qui avait amené frère *Clément* à *Henri III*, fît les fonctions de ſa charge dans ce jugement, il ne fit que celle de témoin, il dépoſa comme les autres. Ce fut *Henri IV* qui porta lui-même l'arrêt, & qui condamna le corps du moine à être écartelé & brûlé, de l'avis de ſon conſeil, ſigné *Ruſé*. Procès fait au cadavre du moine par *Henri IV*. A St Cloud. 2 août 1589.

Ce qu'on ne ſavait pas encore, c'eſt qu'un autre jacobin nommé *Jean le Roy*, ayant aſſaſſiné le commandant de Coutance en Normandie, *Henri IV* jugea auſſi ce malheureux, le jour même qu'il jugea *Clément*. Il condamna le moine *Jean le Roy* à être mis dans un ſac, & à être jeté dans la rivière; ce qui fut exécuté à St Cloud deux jours après. C'était une choſe très-rare qu'un tel jugement & un tel ſupplice; mais les crimes qu'on puniſſait étaient encore plus étonnans. Autre moine aſſaſſin.

Fin du Tome troiſième.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE CX. *DU pape Alexandre VI, & du roi Louis XII. Crimes du pape & de son fils. Malheurs du faible Louis XII.* Page 1

CHAP. CXI. *Attentats de la famille d'Alexandre VI, & de César de Borgia. Suite des affaires de Louis XII avec Ferdinand le catholique. Mort du pape.* 8

CHAP. CXII. *Suite des affaires politiques de Louis XII.* 15

CHAP. CXIII. *De la ligue de Cambrai, & quelle en fut la suite. Du pape Jules II, &c.* 18

CHAP. CXIV. *Suite des affaires de Louis XII, de Ferdinand le catholique, & de Henri VIII roi d'Angleterre.* 28

CHAP. CXV. *De l'Angleterre & de ses malheurs après l'invasion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri IV, &c.* 33

CHAP. CXVI. *D'Edouard IV. De Marguerite d'Anjou, & de la mort de Henri VI.* 41

CHAP. CXVII. *Suite des troubles d'Angleterre sous*

Edouard IV, ſous le tyran Richard III, & juſqu'à la fin du règne de Henri VII. 45

CHAP. CXVIII. *Idée générale du ſeizième ſiècle.* 53

CHAP. CXIX. *Etat de l'Europe du temps de Charles-Quint. De la Moſcovie ou Ruſſie. Digreſſion ſur la Laponie.* 58

CHAP. CXX. *De l'Allemagne & de l'Empire aux quinzième & ſeizième ſiècles.* 86

CHAP. CXXI. *Uſages des quinzième & ſeizième ſiècles, & de l'état des beaux-arts.* 91

CHAP. CXXII. *De Charles-Quint & de François I, juſqu'à l'élection de Charles à l'empire en 1519. Du projet de l'empereur Maximilien de ſe faire pape. De la bataille de Marignan.* 106

CHAP. CXXIII. *De Charles-Quint & de François I. Malheurs de la France.* 110

CHAP. CXXIV. *Priſe de François I. Rome ſaccagée. Soliman repouſſé. Principautés données. Conquête de Tunis. Queſtion ſi Charles-Quint voulait la monarchie univerſelle? Soliman reconnu roi de Perſe dans Babylone.* 119

CHAP. CXXV. *Conduite de François I. Son entrevue avec Charles-Quint. Leurs querelles, leur guerre. Alliance du roi de France & du ſultan Soliman. Mort de François I.* 128

CHAP. CXXVI. *Troubles d'Allemagne. Bataille de Mulberg. Grandeur & diſgrace de Charles-Quint. Son abdication.* 141

CHAP. CXXVII. *De Léon X & de l'Egliſe.* page 145
CHAP. CXXVIII. *De Luther & de Zuingle. Des indulgences. De l'aventure des dominicains qui cauſa le changement de religion dans la moitié de la Suiſſe.* 157
CHAP. CXXIX. *De Zuingle, & de la cauſe qui rendit la religion romaine odieuſe dans une partie de la Suiſſe.* 169
CHAP. CXXX. *Progrès du luthéraniſme en Suède, en Danemarck & en Allemagne.* 175
CHAP. CXXXI. *Des Anabaptiſtes.* 181
CHAP. CXXXII. *Suite du luthéraniſme & de l'anabatiſme.* 183
CH. CXXXIII. *De Genève & de Calvin.* 186
CH. CXXXIV. *De Calvin & de Servet.* 190
CH. CXXXV. *Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre.* 198
CH. CXXXVI. *Suite de la religion d'Angleterre.* 211
CH. CXXXVII. *De la religion en Ecoſſe.* 220
CH. CXXXVIII. *De la religion en France ſous François I & ſes ſucceſſeurs.* 222
CHAP. CXXXIX. *Des ordres religieux.* 234
CHAP. CXL. *De l'inquiſition* 253
CHAP. CXLI. *Des découvertes des Portugais.* 269
CHAP. CXLII. *Du Japon.* 277
CHAP. CXLIII. *De l'Inde en deçà & delà le Gange. Des eſpèces d'hommes différentes & de leurs coutumes.* 284
CHAP. CXLIV. *De l'Ethiopie ou Abiſſinie.* 294
CHAP. CXLV. *De Colombo & de l'Amérique.* 297

CHAP.

CHAP. CXLVI. *Vaines disputes. Comment l'Amérique a été peuplée. Différences spécifiques entre l'Amérique & l'ancien monde. Religion. Anthropophages. Raisons pourquoi le nouveau monde est moins peuplé que l'ancien.* 310

CHAP. CXLVII. *De Fernand Cortez.* 320

CHAP. CXLVIII. *De la conquête du Pérou.* 329

CHAP. CXLIX. *Du premier voyage autour du monde.* 338

CHAP. CL. *Du Brésil.* 342

CHAP. CLI. *Des possessions des Français en Amérique.* 345

CHAP. CLII. *Des îles françaises & des Flibustiers.* 355

CHAP. CLIII. *Des possessions des Anglais & des Hollandais en Amérique.* 362

CHAP. CLIV. *Du Paraguai. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique, de leurs querelles avec les Espagnols & les Portugais.* 373

CHAP. CLV. *Etat de l'Asie au temps des découvertes des Portugais.* 381

CHAP. CLVI. *Des Tartares.* 389

CHAP. CLVII. *Du Mogol.* 391

CHAP. CLVIII. *De la Perse & de sa révolution au seizième siècle. De ses usages, de ses mœurs, &c.* 398

CHAP. CLIX. *De l'empire ottoman au seizième siècle. Ses usages, son gouvernement, ses revenus.* 404

CHAP. CLX. *De la bataille de Lépante.* 414
CHAP. CLXI. *Des côtes d'Afrique.* 419
CHAP. CLXII. *Du royaume de Fez & de Maroc.* 422
CHAP. CLXIII. *De Philippe II roi d'Espagne.* 425
CHAP. CLXIV. *Fondation de la république des Provinces-Unies.* 435
CHAP. CLXV. *Suite du règne de Philippe II. Malheur de dom Sébastien roi de Portugal.* 451
CHAP. CLXVI. *De l'invasion de l'Angleterre, projetée par Philippe II. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de dom Carlos, &c.* 458
CHAP. CLXVII. *Des Anglais, sous Edouard VI, Marie & Elisabeth.* 468
CHAP. CLXVIII. *De la reine Elisabeth.* 472
CHAP. CLXIX. *De la reine Marie Stuart.* 481
CHAP. CLXX. *De la France vers la fin du seizième siècle sous François II.* 488
CHAP. CLXXI. *De la France. Minorité de Charles IX.* 493
CHAP. CLXXII. *Sommaire des particularités principales du concile de Trente.* 509
CHAP. CLXXIII. *De la France sous Henri III. Sa transplantation en Pologne : sa fuite : son retour en France. Mœurs du temps. Ligue. Assassinats. Meurtre du roi. Anecdotes curieuses.* 530

Fin de la Table des Chapitres du troisième volume.

Dl 5471

VD18

ULB Halle
3
005 813 034

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711416-p0569-1


Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711416-p0570-3

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME DIX-HUITIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

Farbkarte #13 B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Centimetres inches
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711416-p0571-9